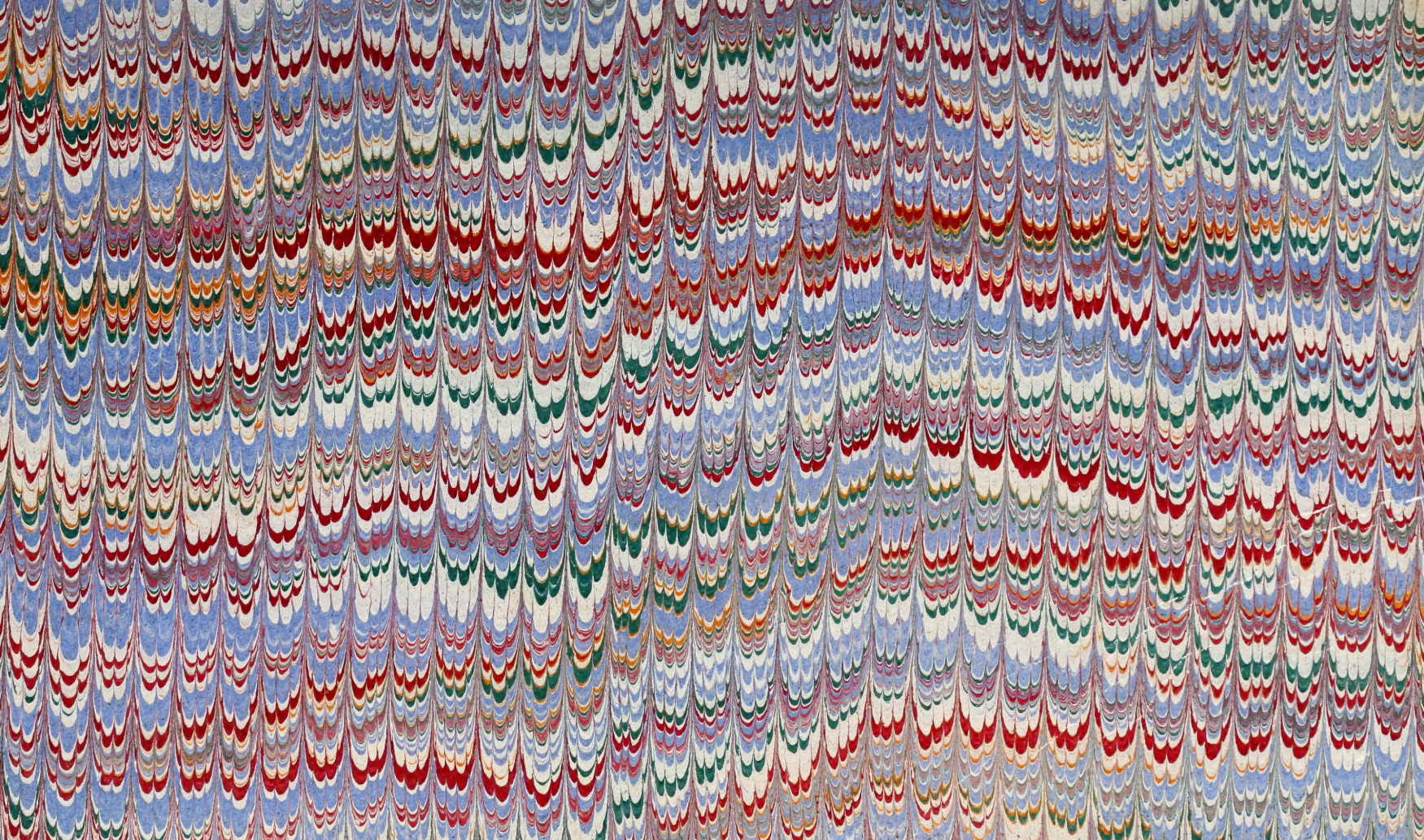

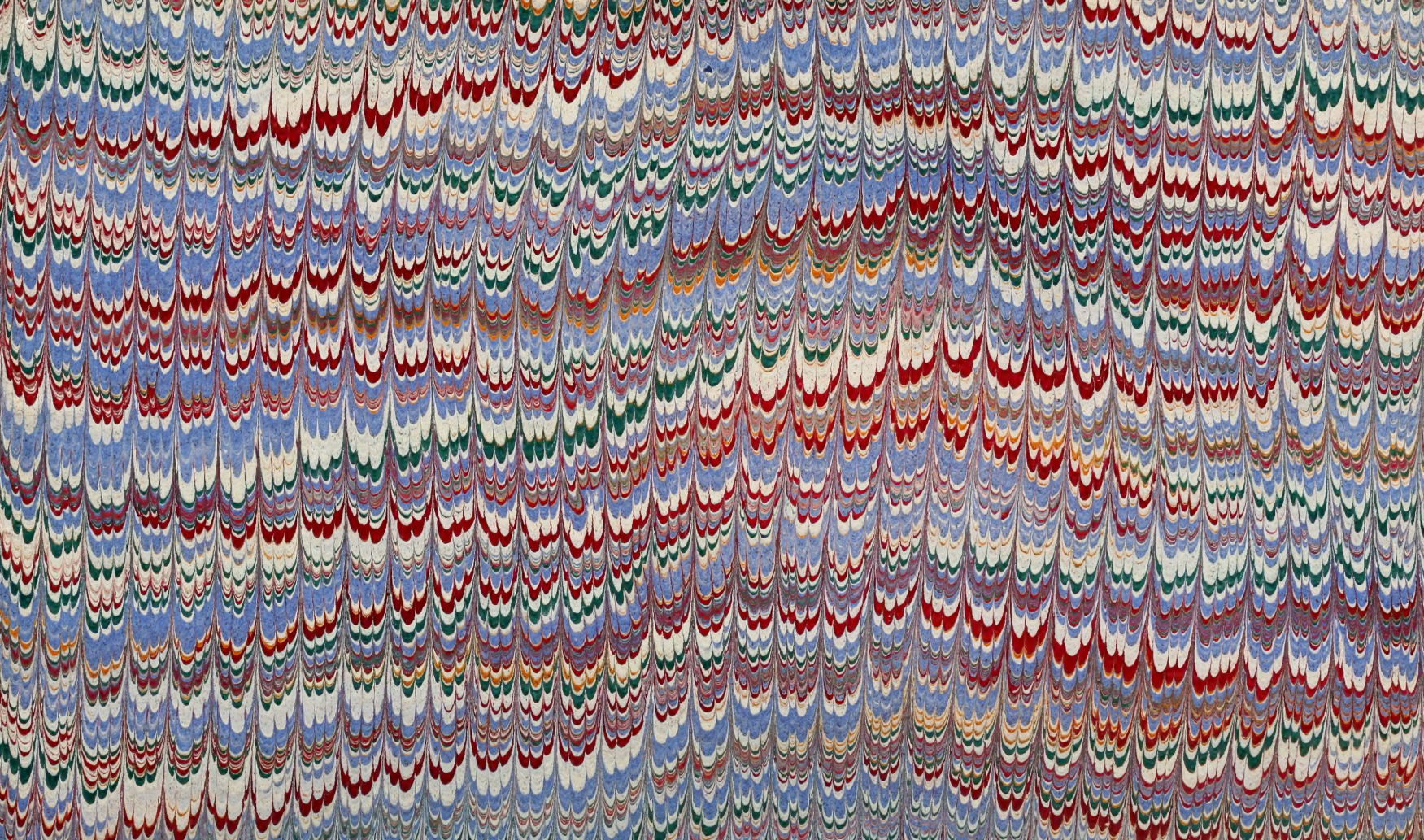

REVUE

DE

L'ART CHRÊTIEN

REVUE

DE

L'ART CHRÉTIEN

RECUEIL MENSUEL

D'ARCHÉOLOGIE RELIGIEUSE

Dirigé par

M. L'ABBE J. CORBLET

Chanoine honoraire, Hiſtoriographe du diocèſe d'Amiens,
Correſpondant de la Société impériale des Antiquaires de France.

QUATORZIÈME ANNEE.

Arras

Ve ROUSSEAU-LEROY, ÉDITEUR

RUE DES ONZE-MILLE-VIERGES

Paris

PUTOIS-CRETTÉ, LIBRAIRE

RUE DE L'ABBAYE, 13.

MDCCCLXX

ORIGINES

DE

LA FOI CHRÉTIENNE DANS LES GAULES

ET SPÉCIALEMENT DANS LE DIOCÈSE D'AMIENS.

—

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE *.

—

VIII. — RÉFUTATION DE L'OPINION QUI PLACE SOUS VALÉRIEN LE MARTYRE DE S. FIRMIN.

M. l'abbé Richard, tout en plaçant au premier siècle l'évangélisation des Gaules et l'apostolat de S. Saturnin, croit pouvoir rejeter jusque sous le règne de Valérien le martyre de S. Firmin. Aussi, dans ses *Origines chrétiennes des Gaules*, essaie-t-il de ruiner le système chronologique de M. Salmon, mais par des considérations toutes différentes de celles de MM. Tailliar et Dufour. Notre collègue amiénois avait l'intention de réfuter sur ce point l'opinion développée de M. Richard. Nous étant trouvé en complète communauté d'idées à ce sujet et considérant comme inutile de publier, chacun de notre côté, une dissertation qui serait basée sur les mêmes arguments, nous avons cru que le travail de M. Salmon avait ici sa place toute naturelle. Nous le publions donc, en lui donnant toute notre adhésion.

* Voir le n° de Décembre, page 593.

MON CHER COLLÈGUE,

Vous m'avez demandé mon opinion sur l'ouvrage de M. l'abbé Richard, intitulé : *Origines chrétiennes de la Gaule et Date de S. Firmin,* et ce que j'ai à répondre aux objections qu'il renferme contre ma thèse sur l'époque de l'apostolat et du martyre de S. Firmin. Vous désirez savoir ce que je pense des noms de Dèce et de Valérien, indiqués comme étant ceux des empereurs dont les édits firent tomber la tête du premier évêque d'Amiens. Je me suis engagé à vous satisfaire sur tous ces points ; mais, au moment d'accomplir ma promesse, je me trouve fort embarrassé. Non que je trouve de la difficulté à soutenir toujours la date des temps apostoliques, comme époque de la vie de S. Firmin, et à détruire le système, plus habilement échafaudé que solide, par lequel l'auteur de ce livre veut la reculer jusqu'au troisième siècle, mais par suite de l'impossibilité de le faire brièvement. En effet, une réfutation complète, et comme je l'entends, de la partie des *Origines chrétiennes de la Gaule* relative à la *Date de S. Firmin,* comprendrait plus d'un volume. Cette réfutation, je n'ai ni le temps ni l'envie de la faire en ce moment, — elle pourra venir plus tard, — et vous ne sauriez l'insérer dans votre travail. Je me bornerai donc à vous soumettre diverses observations sur certains points particuliers : la valeur des Actes de S. Firmin de l'édition de Bosquet et de ceux publiés par les Bollandistes, l'examen de la thèse de M. l'abbé Richard, la solidité de ses hypothèses, etc. Je n'ai le projet d'établir ici aucune thèse nouvelle pour mon compte, m'en référant sur ce point à ce que j'ai écrit ailleurs, où je ne vois rien à changer.

Je rappellerai seulement, pour la clarté de ce qui va suivre, que la thèse chronologique établie dans l'*Histoire de S. Firmin* et dans l'ouvrage publié pour sa défense, contre les critiques de M. Alfred Maury et le discours de M. Dufour, se réduit à ceci : S. Saturnin, premier évêque de Toulouse, lequel a baptisé le père de S. Firmin, a été envoyé dans les Gaules par l'apôtre S. Pierre, sous le règne de l'empereur Claude. S. Firmin est né dans le premier siècle ; il est mort dans la première moitié du second, très-probablement sous le règne de Trajan. L'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule* soutient, au contraire, que S. Saturnin n'est venu dans ce pays que vers la fin du premier siècle, et que S. Firmin, dont il recule la vie au troisième siècle, n'est mort que pendant la persécution de Valérien, plus de cent soixante ans après l'arrivée en Gaule de l'apôtre qui convertit son père.

Je connaissais depuis longtemps ce système, lorsque j'ai publié mon tra-

vail ; je ne l'ai pas admis cependant, quelles que fussent mes sympathies pour son auteur : d'abord, parce que je crois la mission de S. Saturnin de beaucoup antérieure à la fin du premier siècle ; ensuite, parce que S. Saturnin fût-il venu en Gaule alors, on ne saurait faire concorder l'époque de son apostolat avec la persécution de Valérien, comme date de la mort de S. Firmin.

Avant d'entrer en matière, je dois rendre justice au talent et à la science de l'auteur du livre qui nous occupe, ainsi qu'aux excellentes intentions qui l'animent. C'est avec regret, je l'avoue, que je combats un écrivain pour lequel je professe un respect sincère ; mais, solennellement traduit par son ouvrage devant le public, comme ayant indiqué une fausse date de la mort de S. Firmin, je ne puis garder le silence sans m'avouer vaincu. *Amicus Plato, sed magis amica veritas.*

I.

Toute la thèse — si l'on ne veut pas dire le système — de l'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule* sur la *Date de S. Firmin* repose sur deux noms : ceux des empereurs Dèce et Valérien, qui auraient été cités par le gouverneur romain, proclamant à Amiens les édits de persécution, d'après le texte des Actes de S. Firmin de l'édition de Bosquet, lequel texte porte à son début l'indication contradictoire du temps de Maximien et de Dioclétien. Ni l'une ni l'autre de ces mentions chronologiques ne se trouvent dans la version de ces mêmes Actes, publiée comme la plus correcte par les Bollandistes, et que j'ai constamment suivie dans l'*Histoire de S. Firmin*, pour cette raison, et parce que c'est celle que l'Église d'Amiens avait insérée dans sa liturgie.

Il me faut donc, pour examiner la valeur de la thèse de M. l'abbé Richard, parler d'abord de l'autorité des documents historiques les plus anciens, concernant le premier évêque d'Amiens. On n'en connaît que deux, trois au plus, en distinguant les Actes de Bosquet de ceux des Bollandistes : les Actes proprement dits de S. Firmin, dont il y a, comme je viens de le dire, deux versions, présentant entre elles diverses dissemblances, et les Actes des SS. Saturnin, Honeste et Firmin, découverts à Florence, édités par Maceda en 1798, que j'ai également publiés d'après ce savant, et dont j'ai pu, depuis, examiner le manuscrit à la bibliothèque Riccardi, en 1866. Ce précieux monument contredit formellement la thèse de notre auteur, en nous apprenant que S. Saturnin, disciple de S. Pierre, arriva à Toulouse sous le règne de Claude, et en nous donnant une Vie abrégée de S. Firmin, conforme, quant au fond, au texte des Bollandistes.

J'ai dit ailleurs les raisons qui me font adopter le texte des Actes de

notre Saint publié par les Bollandistes. L'auteur des *Origines*, au contraire, veut établir que celui édité par Bosquet doit être préféré comme antérieur et reproduisant plus fidèlement la Passion originale de S. Firmin, mais surtout parce qu'il y trouve les noms des empereurs Dèce et Valérien, seule base de son système chronologique.

M. l'abbé Richard commence par rappeler d'une manière générale les critiques adressées aux Actes de S. Firmin par divers érudits, dont il ne cite que fort imparfaitement les ouvrages, omettant d'expliquer que la majeure partie de ces critiques s'applique au texte de Bosquet qu'il préconise, et non à celui dont je prends la défense. « Bosquet, dit-il (p. 167), avait durement formulé d'un mot ses reproches : *non cohœrent* »; mais ce reproche s'applique précisément aux Actes que le même Bosquet avait publiés et qui contiennent des indications contradictoires, et non à ceux que nous défendons. Encore eût-il peut-être été bon d'avertir le lecteur, qui, pouvant prendre le change, appliquerait à un texte les observations relatives à un autre.

« Le plus ancien de ces deux textes, dit M. Richard (p. 148), paraît être « celui publié par Bosquet, évêque de Montpellier, et par le P. Bolland. Le « choix de ces deux érudits, si compétents en pareille matière, serait déjà « d'une bien grande autorité, à défaut d'autres raisons, pour déterminer « sagement le nôtre. » Il faudrait d'abord nous prouver que Bosquet a choisi ce texte préférablement à l'autre, dont je ne sache pas qu'il ait jamais parlé. En outre, le penchant bien connu de Bosquet à reculer au troisième siècle l'évangélisation des Gaules devait naturellement le porter à préférer un texte qui porte à son frontispice les noms de Maximien et de Dioclétien. J'en dirais à peu près autant de Bollandus, si ses continuateurs ne s'étaient chargés de réfuter son jugement, en adoptant comme meilleure l'autre version des Actes de S. Firmin.

Après avoir indiqué les raisons qui lui font également préférer le texte de Bosquet, dont la plus saillante est qu'*on y trouve le nom des empereurs qui font poursuivre* (lisez : au nom desquels fut poursuivi) *le saint Pontife*, notre auteur avance que ce texte fut suivi au VIIIe siècle par Florus et au IXe par Usuard. Or, de ces deux auteurs, le premier dit que S. Firmin mourut sous Dioclétien ; et le second, sous Rictiovare ; ni l'un ni l'autre ne parlent de Dèce et de Valérien. Ils n'ont donc pas suivi le texte de Bosquet, ou, s'ils l'ont connu, ils n'en ont pris que la première mention chronologique, n'attachant aucune importance aux noms de Dèce et de Valérien.

Après cette citation, qui prouve précisément le contraire de son assertion, notre auteur ajoute : « Ce texte est non-seulement le plus ancien des « deux (qu'est-ce qui le prouve ? c'est une simple affirmation), il est aussi « le plus répandu. Il se trouvait à Amiens, qui en possède une copie pro-

« venant des Prémontrés et transcrite *ex veteribus Breviariis.* » M. Richard se méprend ici étrangement, comme on le verra tout-à-l'heure. « Le savant amiénois Daire indique assez qu'il y jouissait de la faveur « principale. » Le P. Daire cite, comme faisant mourir S. Firmin sous Dioclétien et Maximien, des Actes qu'il paraît croire différents de ceux publiés par Bosquet: mais il parle de tout cela si légèrement, qu'on voit bien qu'il n'avait guère étudié cette question : et d'ailleurs, la citation du P. Daire, à ce sujet, que notre auteur a lue dans l'*Histoire de S. Firmin*, ne prouve rien en faveur des Actes qu'il défend.

M. Richard affirme ensuite que la diffusion du texte de Bosquet en divers lieux proviendrait de ce qu'il aurait été emprunté à l'Église d'Amiens, où, selon lui, ce texte aurait été écrit et conservé avec plus de sollicitude qu'ailleurs. Je montrerai tout-à-l'heure, au contraire, que les Actes de l'Église d'Amiens ne sont nullement ceux de Bosquet: mais auparavant, je dois réclamer contre une interprétation de l'*Histoire de S. Firmin*, par laquelle on veut (p. 149) me faire dire ce que je n'ai pas dit. En effet, en déclarant que j'ignore depuis quand l'Église d'Amiens a cru que S. Firmin était mort sous Dioclétien, je n'ai jamais entendu dire qu'elle avait conservé depuis lors les Actes de Bosquet comme le texte le plus authentique de la Passion de son fondateur, puisque ces Actes le feraient remonter, selon notre auteur, au règne de Valérien. Jusqu'ici, comme vous pouvez le remarquer, toutes les citations de M. l'abbé Richard en faveur de son texte, si elles étaient justes, prouveraient, contre lui, que les autorités qu'il invoque s'accordent à rejeter la date de Valérien, pour admettre, comme seule authentique, celle de Dioclétien. Je parlerai plus loin de l'insertion du nom de Dèce et de Valérien faite au XVIIIe siècle dans le Bréviaire d'Amiens; je passe aux deux dernières citations : « On le rencontrait encore (le texte « de Bosquet) au célèbre légendaire de S. Michel de Beauvais.... et la bi- « bliothèque de Lille en conserve une copie du XIIIe siècle. » Le légendaire de Beauvais n'existe plus; quant au manuscrit de Lille, je regrette que l'auteur n'ait pas donné plus de détails (il aurait été plus exact de dire un fragment) et indiqué celui qui l'avait révélé au public; *suum cuique.*

J'ajouterai qu'on pourrait encore contester par d'autres arguments cette plus grande diffusion des Actes de Bosquet, si gratuitement affirmée par M. l'abbé Richard. Je citerai seulement les Actes des SS. Saturnin, Honeste et Firmin, découverts à Florence par Maceda. Ces Actes offrent une beaucoup plus grande similitude, pour ce qui concerne S. Firmin, avec le texte des Bollandistes qu'avec celui de Bosquet. Or, de deux choses l'une : ou leur rédacteur a travaillé d'après le texte des Bollandistes, comme je le pense, ou bien il a eu sous les yeux des Actes primitifs de notre Saint, que nous n'avons plus; dans tous les cas, il n'a pas connu ceux de Bosquet;

et comme le lieu où il écrivait était certainement éloigné de la Picardie, on peut en conclure qu'une version des Actes de S. Firmin, autre que celle de Bosquet, était connue au loin, dès une époque reculée.

Répéter très-souvent la même proposition et ainsi espérer la faire accepter comme indubitable par le lecteur, voilà une des illusions de l'auteur des *Origines*. En voulez-vous un exemple ? Vous venez de voir qu'il n'a nullement prouvé que les Actes de S. Firmin de l'édition de Bosquet aient jamais été adoptés par l'Église d'Amiens. Néanmoins, plus loin, p. 187, dans la partie de sa dissertation où il établit que le martyre de S. Firmin n'eut pas lieu sous Dioclétien et où il conteste l'authenticité de l'insertion du nom de cet empereur en tête de la Passion de S. Firmin, il dit : « L'É-« glise d'Amiens *qui conserva longtemps ce texte chronologique* et le ré-« pandit de toutes parts en des temps fort reculés, était à portée, mieux « qu'aucune autre, d'en contrôler la valeur historique : elle l'a fait en *le* « *rejetant* de ses offices ; et, depuis des siècles, malgré tant d'efforts pour « le réhabiliter, elle ne l'a point laissé reparaître dans sa liturgie. » A cette série d'affirmations j'oppose une dénégation formelle. L'Église d'Amiens n'a jamais inséré dans ses offices le texte de Bosquet, donc elle n'a eu ni à le rejeter, ni à l'empêcher de reparaître ; et je mets mes contradicteurs au défi de citer des livres liturgiques de l'Église d'Amiens antérieurs au XVIIIe siècle, dans lesquels se trouverait le texte de Bosquet avec l'une ou l'autre de ses indications chronologiques.

Quel que soit mon désir de relever une à une les assertions contestables que je rencontre dans la longue dissertation de l'auteur des *Origines*, forcé d'abréger pour ne pas franchir les limites que je me suis tracées, je passe immédiatement à la comparaison des deux textes des Actes de S. Firmin.

Le texte de ces Actes, publié par les Bollandistes dans le tome VII des *Acta Sanctorum septembris* et reproduit par votre serviteur dans l'appendice de l'*Histoire de S. Firmin*, débute par une phrase qui indique clairement les premiers temps de la prédication de l'Évangile comme étant l'époque où vivait le père de S. Firmin. Cette phrase ne se trouve pas au commencement de la version des Actes de notre Saint, publiée par François Bosquet en 1636 ; on y lit au contraire *temporibus Maximiani et Diocletiani*. Grand dissentiment entre les critiques. Ces mots font-ils ou ne font-ils pas partie du titre de la pièce ? Les uns, et j'avoue être du nombre, sont assez d'avis qu'il faut lire ainsi : *Incipiunt Gesta sancti Firmini episcopi et martyris, temporibus Maximiani et Diocletiani*. D'autres, parmi lesquels Bosquet lui-même et l'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule*, regardent au contraire le mot *temporibus* comme étant le début de la pièce, qui est du reste fort mal conçu. Le mot *ibidem*, qui se ren-

contre plus loin, au même endroit que dans la version des Bollandistes, et qui, dans celle de Bosquet, ne se rapporte à rien, est une preuve pour moi que le texte de Bosquet est une copie mutilée du texte primitif, qui est celui des Bollandistes, copie défigurée par quelques additions et retranchements. L'auteur des *Origines*, qui nécessairement est d'un avis contraire, n'a pas jugé à propos de publier ce texte auquel il attribue une si grande autorité. Il s'est borné à en faire quelques citations, qui ne sont pas toujours rigoureusement exactes. Regrettant qu'il ait rendu son ouvrage incomplet sous ce rapport, et ne pouvant faire ici une publication intégrale et comparative des deux textes, je commence toujours par transcrire, l'un à côté de l'autre, le début de chacun d'eux en soulignant les expressions qui y sont communes :

TEXTE DES BOLLANDISTES.

Temporibus priscis quibus fides Christiana illustrante Spiritus Sancti gratia, per diversa orbis climata cœpit florere, unde perfidorum *tyrannica rabies in* Christianum populum *sæviebat*, *erat* in urbe Hyberiensi nuncupata Pampolana, *vir vitæ* honestate *venerabilis*, *genere et ordine primus inter* senatores, *nomine et opere* Firmus : *Eratque ei uxor moribus et* venustate *similis*, *Eugenia nomine*. *Erant* enim *ambo secundum seculi dignitatem inclyti*, *facultatibus et divitiis locupletes*. Qui cum *in diebus illis*, *secundum* ritus *Gentilium*, *ad fanum Jovis adorandum procederent*, quadam *ibidem die*, *supervenit quidam sacerdos Christianorum*, *Honestus nomine*...

TEXTE DE BOSQUET.

Temporibus Maximiani et Diocletiani Imperatorum, quo tempore *tyrannica rabies in* Christiano populo *sæviebat*, *erat vir vitæ venerabilis genere et ordine primus inter* seniores, *nomine et opere* Firminus, *eratque ei uxor moribus et* honestate *similis*, *Eugenia nomine* ; *erantque ambo secundum sæculi dignitatem inclyti facultatibus et divitiis locupletes*. Cumque *in diebus illis*, *secundum* ritum *gentilium*, *ad fanum Jovis adorandum procederent*, quodam *die*, *ibidem supervenit quidam sacerdos Christianorum*, *Honestus nomine*...

Je le demande? En confrontant, sans parti pris d'avance, ces deux textes, n'est-il pas visible que l'un est la copie abrégée et défigurée de l'autre? *Vitæ venerabilis* au lieu de *vitæ honestate venerabilis*; *ibidem* se rapportant à Pampelune que l'on a oublié de citer en commençant, etc. Le nom de *Firminus*, au lieu de celui de *Firmus*, donné au père de S. Firmin, est une faute grossière, dont les Actes de la Bibliothèque Riccardi nous fournissent la preuve en nommant toujours le sénateur de Pampelune *Firmus*, comme le texte des Bollandistes. Je ferai remarquer à ce propos que l'auteur des *Origines*, en reproduisant (p. 161) le début des mêmes Actes de Bosquet, a cru devoir le corriger en cet endroit, d'après le texte

des Bollandistes, et par conséquent le cite inexactement, en mettant *Firmus* au lieu de *Firminus*.

Le résultat de la comparaison de la suite des deux textes ne présenterait que des différences peu importantes jusqu'à l'apostolat du Saint à Angers ; ici la dissemblance devient plus forte, je dois la signaler :

TEXTE DES BOLLANDISTES.	TEXTE DE BOSQUET.
Postmodum ergo Ligerem *transiens fluvium, ab Auxilio Andegavinæ urbis* præsule, *anno et tribus mensibus in verbo prædicationis detentus est, maximam partem illius provinciæ ad cognitionem veritatis evangelicæ perduxit.*	*Postmodum ergo* Ligerim *transiens fluvium*, ad auxilium *Andegavinæ urbis, anno et tribus mensibus in verbo prædicationis detentus est*, ubi *maximam partem illius provinciæ ad cognitionem veritatis Evangelicæ perduxit.*

Je constate ensuite une différence non moins notable, au sujet de l'apostolat de S. Firmin à Beauvais. — J'omets à dessein, pour abréger, celles qui sont moins importantes.

TEXTE DES BOLLANDISTES.	TEXTE DE BOSQUET.
Postmodum vero, *Sergio* præside *subitaneo ictu defuncto, a Christiano populo* beatus *Firminus episcopus de carcere exsolvitur, liberoque* et soluto *verbo Evangelium veritatis* cunctis annuntians ; primumque *illum populum in fidei soliditate confirmavit. Quo in loco ecclesiam* beati prothomartyris *Stephani* constituit...	*Postmodum Sergio* præsule *ictu subitaneo defuncto, a Christiano populo Firminus Episcopus de carcere exsolvitur, liberoque* salutis *verbo Evangelium veritatis* omnibus annuntiavit, primusque *illum populum in fidei soliditate confirmavit. Quo in loco ecclesiam* in honore sanctorum martyrum *Stephani* atque Laurentii construxit....

Le nom de S. Laurent est évidemment une addition faite après coup. Comment admettre qu'on l'eût supprimé dans un texte qui est plus long que celui de Bosquet, et que les différences que j'ai signalées ne permettent pas plus de regarder comme en étant la paraphrase que l'abrégé. Si l'on suivait d'ailleurs la chronologie que vont sembler nous indiquer les mêmes Actes de Bosquet, il deviendrait difficile de croire que S. Firmin fût resté à Beauvais assez longtemps après le martyre de S. Laurent (10 août 259), pour pouvoir apprendre son supplice et lui dédier une église, avant de quitter la cité des Bellovaques pour venir à Amiens, d'où il alla encore évangéliser les Morins avant d'y revenir donner son sang pour Jésus-Christ, toujours sous la même persécution de Valérien. Cela obligerait à reculer la mort de notre premier évêque d'une manière qui pourrait devenir gênante pour les défenseurs du système que je combats.

J'arrive maintenant à la fameuse variante qui forme l'unique base de

ce système et l'un des principaux sujets du gros livre des *Origines*. Je cite toujours les deux textes :

TEXTE DES BOLLANDISTES.

Audientes *itaque* Longulus et *Sebastianus* præsides *quæ per beatum Firminum episcopum in illo tempore gerebantur*, venerunt ab urbe Treviris, ingressique *civitatem Ambianensium*, ante tribunal præsidentes, *data jussione*, præceperunt *ut universi tertia die convenirent ad prætorium* Cimilianum, *ibique transactis tribus diebus*, *juxta præceptum* præsidum, *omnes tribuni militum, universaque militia ibidem convenit in unum. Tunc* præsides, *data jussione*, præceperunt *ut curiales et templorum sacerdotes in* eorum præsentiam *convenirent*, *ipsisque assistentibus, Sebastianus præses dixit* : *Sacratissimi imperatores decreverunt*, *ut honor et cultura* deorum *in omnibus finibus orbis a populis et gentibus conservetur, thure* aræ et *altaria secundum* vetustas *et antiquas principum consuetudines venerentur ; et si quis contra decreta sacratissimorum imperatorum venire tentaverit, aut conservare minime voluerit, diversis tormentorum generibus* affligeretur; *eumque capitalem subire sententiam ex decreto* senatorum *et principum* reipublicæ *Romanorum statutum est.*

TEXTE DE BOSQUET.

Audiens *itaque* Valerius *Sebastianus* præses *quæ per B. Firminum episcopum in illo tempore gerebantur*, venit ad urbem, ingressusque *civitatem Ambianensium*, et pro tribunali residens, *data jussione*, præcepit *ut tertia die universi convenirent ad Prætorium* Æmilianum, *ibique transactis diebus tribus, juxta præceptum* præsidis, *omnes tribuni militum, universaque militia ibidem convenit in unum.* Tunc præses, *data jussione*, præcepit *ut curiales et templorum sacerdotes in* ejus præsentia *convenirent*, *ipsisque assistentibus, Sebastianus præses dixit : Sacratissimi imperatores* Decius et Valerianus *decrevcrunt ut honor et cultura* idolorum *in omnibus finibus orbis a populis et gentibus conservetur*, et *thure altaria secundum* veteres *et antiquas principum consuetudines venerentur ; et si quis contra decreta sacratissimorum Imperatorum venire tentaverit, aut conservare minime voluerit, diversis tormentorum generibus* affligatur, *eumque capitalem subire sententiam ex decreto* senatus, *et principum Romanorum statutum est.*

Évidemment, de ces deux textes, l'un est la copie altérée de l'autre. Mais lequel des deux doit être regardé comme préférable et comme le plus authentique ? Est-ce celui de Bosquet, est-ce celui des Bollandistes ? Pour M. l'abbé Richard, point de doute à élever, la version de Bosquet est le texte original, c'est un reste de l'antique Passionnal. Il n'en donne toutefois d'autre preuve qu'une affirmation, et tout se réduit, de sa part, à une supposition plus ou moins plausible. Pour moi, je persiste à croire que c'est simplement une reproduction quelque peu défigurée et modifiée du texte des Bollandistes, et voici mes raisons :

Les noms des empereurs Dèce et Valérien sont déjà rendus suspects par ceux de Maximien et Dioclétien, que nous avons lus au début du do-

cument. Pourquoi préférer les premiers plutôt que les seconds ? Parce qu'ils se trouvent dans le milieu du texte, répondra-t-on, et que pareille interpolation serait inexplicable. Une interpolation est un fait à constater et non à expliquer, et je demanderai, à mon tour, pourquoi, si les noms de Dèce et de Valérien étaient dans le texte original de la Passion de S. Firmin, on les en aurait effacés plus tard dans les Actes mêmes que l'Église d'Amiens insérait dans sa liturgie ? C'est bien cette suppression qui serait inexplicable. L'Église d'Amiens aurait d'abord proclamé dans sa liturgie que son premier évêque avait souffert sous Valérien, et tout-à-coup elle aurait effacé cette mention de ses Lectionnaires. Une telle supposition est inadmissible. Surtout, si l'on fait attention que pas un seul martyrologe ne désigne la persécution de Valérien comme époque de la mort de S. Firmin, on arrivera facilement à conclure que ces noms d'empereurs ont été ajoutés au texte primitif, à une époque encore inconnue, qu'ils n'ont mérité l'attention d'aucun rédacteur de martyrologe, ni d'aucun érudit, avant que la publication de Bosquet ait donné au texte altéré qui les contient une importance qu'il ne mérite pas. Pour moi, considérant que les deux indications de Maximien et Dioclétien, et de Dèce et Valérien, se détruisent réciproquement, je crois plus sage de n'en tenir aucun compte, et les regarde toutes deux comme des interpolations, surtout en présence d'un autre texte, seul admis par l'Église d'Amiens pendant des siècles, et reconnu plus correct par les Bollandistes, où je ne trouve aucune de ces mentions contradictoires.

Je dois encore faire remarquer que le passage renfermant la trop fameuse mention des noms des empereurs présente, avec l'endroit correspondant du texte des Bollandistes, plusieurs différences, dont certaines paraissent des altérations ou des corruptions de la version originale. Je ne parlerai qu'en passant de la variante relative aux noms des gouverneurs, qui sont au nombre de deux dans le texte des Bollandistes, tandis que la version de Bosquet n'en indique qu'un seul, auquel, en compensation sans doute, elle donne deux noms. Je soupçonne fort cette addition de *Valerius* au nom de *Sebastianus* d'être encore une interpolation, mais passons. Que dire de cette phrase *venit* AD URBEM *ingressusque civitatem Ambianensium*, au lieu de *venerunt* AB URBE *Treviris ingressique civitatem Ambianensium*. La première tournure n'est-elle pas la seconde, défigurée et mutilée ?

Admettra-t-on que le préfet Sébastien ait pu dire : *Honor et cultura* IDOLORUM ? Assurément, non ; il s'est exprimé comme porte le texte des Bollandistes : *Honor et cultura* DEORUM. Ici il est manifeste que le texte de Bosquet est une altération du nôtre. Je ne puis m'empêcher de regretter que l'auteur des *Origines*, en citant ce passage des Actes de Bosquet (p. 239),

ait encore cru pouvoir le corriger, d'après l'édition des Bollandistes, en substituant le mot *Deorum* à *idolorum*. La première condition d'une juste critique est de reproduire fidèlement les textes.

Ces observations suffisent, je pense, pour démontrer que le passage sur lequel M. l'abbé Richard fait tant de fond est loin d'être sans défauts, et que l'insertion des noms de Dèce et de Valérien, ne fût-elle pas déjà suspecte pour d'autres raisons, le paragraphe qui la renferme ne saurait être donné comme reproduisant plus fidèlement le texte original de la Passion de S. Firmin.

Je continue l'examen des deux textes. Nous sommes arrivés à l'endroit des dissemblances : elles vont se continuer sans désemparer. L'une et l'autre version rapportent, en termes à peu près identiques, l'accusation et l'interrogatoire de S. Firmin ; je noterai, toutefois, la singulière variante par laquelle le texte de Bosquet fait répondre par le saint évêque qu'il est Romain de nation, *gente Romanus*, au lieu d'Espagnol. On va voir que son martyre est retracé seulement en quelques mots dans Bosquet, tandis que le texte des Bollandistes en donne un récit détaillé.

TEXTE DES BOLLANDISTES.

Præcepit itaque eum Sebastianus militibus suis apprehendere, et *custodibus* carceris commendare; *clam*que eum *in carcere* in *noctis silentio capite truncari, corpusque ejus abscondi jussit, ne a Christianis, quos ad veram lucem perduxerat, honorifice coleretur.*

Interea dum pretiosa et acceptabilis Domino hostia, beatissimus Firminus episcopus, Christi populum solita prædicatione in fide Catholica non desisteret solidare, milites nimia cum severitate, prout eis jussum fuerat, eum improvise comprehenderunt, et comprehensum ad carcerem usque perduxerunt. Cumque inter eorumdem manus, divino insignitus auspicio, Christum Dei Filium pro eorum rabie viva voce non cessaret laudare, concite eum in ergastulo obscurissimi carceris retrudentes, signatoque ostio adhibitis custo libus, abierunt. Nocte vero sequente, cum plebs Somonobrica sese soporidedisset, ensiferi assunt milites, parati sui nequissimi præsidis jussa patrare.

TEXTE DE BOSQUET.

Præcepit itaque eum Sebastianus custodibus commendari, et *clam* eum *in carcere noctis silentio capite truncari* mandavit, *corpusque ejus abscondi jussit, ne a christianis, quos ad veram lucem perduxerat, honorifice coleretur* Confessus est ergo Christum in Martyrio B. Firminus Episcopus, et Martyr factus est sub die VII kalendarum Octobrium. Faustinus vero *quem jam* ipse B. *Firminus antea baptizaverat*, nocte *corpus ejus a carcere sublatum eripuit*, et *suo* cœmeterio *quod Abladana dicitur, cum aromatibus et linteaminibus pretiosis* concludit. In quo loco multas et innumerabiles virtutes usque in hodiernum diem Dominus operatur, cui est gloria, virtus, et potestas per infinita sæcula sæculorum. Amen.

Quos conspiciens sacrum et acceptabile Christo holocaustum, alacri exultatione cordis repletus, magno præ gaudio lacrymas cœpit fundere, et prece supplici exorando decantare : Gratias tibi ago, Domine Jesu Christe, bonorum retributor omnium, pastor bone.

qui me ad tuorum fidelium vocare dignatus es consortium. Dignare ergo, Rex pie, Rex clementissime, hos misericorditer custodire, quos ministerio nostro acquirere voluisti, cunctosque, qui tuum per me petierunt juvamen, clementer exaudire ; quoniam tuum est regnum et celsa potestas, per immortalia seculorum secula. His itaque dictis, unus militum, impiissimo evaginato gladio, sanctam non timuit ferire cervicem. Sicque Martyr Domini est in confessione sanctæ Trinitatis effectus, et in cœlis gloriose coronatus.

Cumque præcelsi Martyris cadaver jacerat exanime, Faustinianus, *quem jam antea* idem *ipse* pretiosissimus testis Christi *Firminus baptizaverat*, tacite noctu *corpus ejus a carcere sublatum eripuit ; et* in *suo* cimiterio, *quod Abladana dicitur, cum aromatibus et pretiosis linteaminibus*, in monumento novo, in quo nondum quisquam positus fuisse videbatur, condidit. Quo in loco sanctus Firminus episcopus et confessor ecclesiam construxit, et ad caput ejusdem gloriosissimi Martyris altare in honore sanctæ Dei Genitricis semperque Virginis Mariæ beavit. In qua cum quadam die fungens ante altare Sacrificium consecraret, cœlis apertis, palmam Domini et Salvatoris nostri Jesu Christi meritis sui pretiosissimi prœfati Martyris aspexit. Ibi denique, Domino Jesu Christo cooperante, ad honorem et laudem ejusdem clarissimi testis sui Firmini, crebra et salutifera fiunt miracula. Nam ægri venientes antiquam recipiunt sanitatem, cæci illuminationem, claudi recuperationem, vexati a dæmonio liberationem.

Pour l'auteur des *Origines*, ce passage des Actes de Bosquet reproduit textuellement la fin de la Passion originale de S. Firmin. C'est une conjecture et rien de plus. De même, il appelle le récit de la mort du saint Apôtre, que contiennent les Actes des Bollandistes, une paraphrase, dans laquelle il remarque une indigence absolue, une amplification sans faits, des généralités et des lieux communs, du boursoufflage et de la barbarie. Comme preuve, il en cite quelques mots, qu'il défigure afin de les rendre ridicules, et finit par conclure (p. 171) que c'est la fourrure informe et irrécusable d'une main postérieure.

Déjà, deux fois, nous avons constaté, dans les *Origines chrétiennes de la Gaule*, des citations inexactes des Actes de Bosquet ; en ce moment, je ne puis me dispenser de relever la singulière manière dont notre auteur cite quelques mots des Actes des Bollandistes, par fragments de phrases. Il me semble qu'il eût été convenable de les séparer au moins par des points. Pourquoi, d'ailleurs, ne pas avoir plutôt reproduit le paragraphe tout entier ? C'était le meilleur moyen de le faire apprécier. De plus, un des fragments de phrases cités a été dénaturé ; les Actes des Bollandistes ne disent pas *cum plebs* SAMAROBRICA SE SOPRORI *dedisset ensiferi milites*, mais bien, comme on l'a vu, *cum plebs* SOMONOBRICA [1] SESE *sopori dedisset, ensiferi* ASSUNT *milites*. Quant à l'appréciation du style et surtout des pensées de cet endroit des Actes, libre à chacun d'avoir le sentiment qui lui est propre ; pour moi, je ne l'ai jamais pu lire sans émotion.

[1] On verra plus loin que cette expression est précisément une preuve de la haute antiquité du récit.

Si le récit détaillé du martyre de S. Firmin, que nous donnent les Actes des Bollandistes, était une paraphrase des quelques mots que lui consacrent ceux de Bosquet, il devrait au moins contenir tout ce que contiennent ces quelques mots ; or, il n'en est pas ainsi. Les Actes de Bosquet indiquent le jour précis de la mort du Saint, ceux des Bollandistes n'en parlent pas. Je le répète : si nos Actes, plus étendus, étaient simplement une reproduction paraphrasée de la version éditée par Bosquet, ils auraient conservé cette mention, et l'on ne saurait admettre que l'Église d'Amiens l'aurait effacée de ses livres liturgiques, si elle y eût jamais été insérée.

On l'a dû remarquer, les Actes de Bosquet, après avoir relaté la sépulture de S. Firmin le Martyr et les miracles opérés à son glorieux tombeau, contiennent la conclusion habituelle des Actes des saints : *per omnia sæcula sæculorum. Amen.* Ensuite vient cette phrase : *Sebastianus denique non post multos dies a militibus Belvaci civitate interficitur* : puis, une notice, non sans défauts, sur S. Firmin le Confesseur, évêque d'Amiens, qu'elle désigne comme le fils de ce Faustinien qui ensevelit S. Firmin le Martyr. On a déjà fait observer que cette notice appelle Faustiniem : *Faustinianus*, personnage que le récit qui la précède nomme Faustin, *Faustinus*, preuve du peu de correction du document en général. M. l'abbé Richard, essayant encore, à la page 761, de confirmer son système par de nouveaux arguments en faveur du texte qu'il préconise, s'exprime ainsi à ce sujet :

« Une simple remarque suffit à décider de l'antériorité entre les deux « textes. Celui de Bosquet termine le récit du martyre par la conclusion « finale, *per infinita sæcula sæculorum, amen;* et, après quelques détails « supplémentaires, vient une autre conclusion. Le texte de Stiltinck (celui « des Bollandistes) omet la première et prend une partie des détails qui « la suivent; il est donc postérieur : car, jamais un interpolateur n'eût « introduit au milieu de son travail une conclusion si étrange; mais un « correcteur l'a naturellement élaguée, en même temps qu'il amplifiait « le martyre à la mode de S. Paschase, de son école et de son temps. »

Je n'admets nullement cette nouvelle supposition de notre auteur, pas plus que sa conclusion. Si le rédacteur de nos Actes avait connu le texte de Bosquet et rédigé son travail d'après ce document, il n'eût pas omis de mentionner la mort de Sébastien, ni de dire que S. Firmin, deuxième du nom, était fils du sénateur Faustinien ; il ne parle pas de la mort du gouverneur à Beauvais, parce qu'il l'ignorait assurément; sans cela, comment admettre que, dans une paraphrase, il eût supprimé un fait de cette importance ? Et, s'il ne commet pas la même erreur sur le troisième évêque d'Amiens, c'est parce qu'il vivait trop près du temps de ce saint confesseur pour tomber dans une aussi lourde méprise à son sujet. On ne peut pas dire qu'il ait pris une partie des détails de la notice sur S. Firmin le Confesseur,

parce qu'il parle de l'église construite par ce saint sur le tombeau du martyr, quand on le voit rapporter un miracle arrivé dans cette église, et dont la notice de Bosquet ne parle pas ; il mentionne la sépulture du Martyr et ne dit mot de celle du Confesseur, que la notice rapporte également, etc. Tout cela indique bien que l'auteur des Actes des Bollandistes n'a nullement travaillé sur ceux de Bosquet, et l'on ne saurait présenter nos Actes comme la paraphrase des autres. C'est en vain que M. l'abbé Richard veut insinuer qu'ils n'ont été écrits qu'à l'époque de S. Paschase Radbert ; sa « simple remarque » ne prouve rien ; c'est une simple affirmation, qu'une affirmation contraire suffit à détruire ; elle m'amène naturellement à parler de l'époque à laquelle on doit fixer la rédaction des Actes de S. Firmin, ce que je vais faire en donnant encore divers détails sur le texte que les Bollandistes ont publié.

Ce texte, un peu plus long, comme je l'ai dit, que celui de Bosquet, est beaucoup plus correct et n'en contient pas les indications chronologiques contradictoires. *Hæc sane lectio*, dit le P. Stilting, *concinnior et aptior est quam altera, imo et verisimilior*. Ce jugement du savant Bollandiste peut être opposé à l'autorité du P. Bollandus invoquée par M. Richard en faveur du texte de Bosquet. C'est en pleine connaissance de cause qu'il a été prononcé, et, pour moi, il constitue un argument dont la valeur ne saurait être méconnue. Les Bollandistes, ceux du siècle dernier surtout, défendaient la fameuse thèse de l'évangélisation des Gaules au IIIe siècle : ils reculaient le martyre de saint Firmin sous Dioclétien. Tout devait donc, ce semble, leur faire préférer le texte des Actes de notre Saint qui porte à son frontispice le nom de cet empereur, et cependant ils l'ont rejeté. Il leur paraissait donc bien mauvais. En cela, ils ont montré qu'ils étaient guidés par la vraie critique historique et non dominés par l'esprit de système. Leur opinion dans cette circonstance n'en a que plus de poids.

Les extraits que je viens de donner de ce texte suffisent amplement pour le faire apprécier. Il contient, comme nous l'avons vu, le récit assez détaillé de toute la vie du Saint. Je ne saurais admettre que la partie de ces Actes, antérieure au martyre de S. Firmin, soit une addition traditionnelle à l'antique Passion. Les affirmations de l'auteur des *Origines* à ce sujet ne suffisent pas pour démontrer une chose que rien ne prouve. Le récit de la conversion du sénateur Firme, son dialogue avec S. Honeste, lors de la première prédication du saint prêtre à Pampelune, les détails précis sur l'apostolat de Firmin dans diverses contrées des Gaules, les noms des personnages qu'il y rencontra, etc., toutes ces indications avaient assurément été conservées par un autre moyen que la tradition seule, et nous y trouvons le ton sérieux de l'histoire. On a élevé des doutes sur le grand nombre de conversions opérées à Pampelune par S. Saturnin, et, à vrai dire, c'est

la seule critique un peu sérieuse qu'on ait pu faire de nos Actes. A cela, on peut dire ce qu'a répondu l'auteur des *Origines* lui-même (p. 165), que ce « peut être une erreur de copiste, comme en présentent, pour les chiffres, « presque tous les vieux ouvrages, même les plus estimés, tels que les « *Commentaires de César*, sans que leur autorité historique en soit ef- « fleurée. » Quant à un autre reproche relatif au moment assigné à la conversion de Firme, il ne me paraît pas du tout justifié, et je dois faire remarquer que les Actes de S. Saturnin publiés par Maceda, et auxquels on ne peut refuser une assez haute antiquité, placent de même la conversion des trois sénateurs de Pampelune après celle d'un grand nombre des habitants de cette ville. Mais, en admettant même que certains points peu importants de ce monument soient entachés de légers défauts, on ne saurait lui contester une réelle autorité.

A quelle époque doit-on fixer sa rédaction? J'ai émis l'opinion qu'elle devait remonter à la fin du IVe ou au commencement du Ve siècle, ne contestant pas cependant que ce texte ait pu recevoir depuis de légères modifications. Cette opinion paraît déplaire beaucoup à l'auteur des *Origines* qui accumule, immédiatement, après l'avoir reproduite, en l'accentuant beaucoup plus que je ne l'avais fait, toutes les critiques qu'il a pu rencontrer dans sa riche bibliothèque, à l'adresse des Actes de S. Firmin. Ces critiques, je l'ai déjà dit et ne saurais trop le répéter, s'appliquent, à deux ou trois exceptions près, au texte de Bosquet.

J'ai indiqué comme une des raisons qui assignent, au plus tard, la rédaction de nos Actes au début du Ve siècle, que les Actes découverts par Maceda dans la Bibliothèque Riccardi de Florence, contiennent un abrégé de ceux de S. Firmin, évidemment fait d'après notre texte. M. l'abbé Richard s'efforce plus loin de prouver que les Actes de Maceda ne sont pas du commencement du Ve siècle, comme l'établit ce savant. Pour moi, il n'a pas ébranlé mon opinion, mais ne tînt-on aucun compte de la similitude de nos Actes de S. Firmin avec ceux de Maceda, je ne les en croirais pas moins de peu de temps postérieurs à la mort de S. Firmin le Confesseur. Le P. Stilting est d'avis qu'ils ont été rédigés au Ve ou VIe siècle plutôt qu'au VIe ou VIIe, c'est-à-dire sur la limite du Ve au VIe siècle, ou, comme dit Maceda, vers l'an 500 [1]. Il déclare que, bien qu'ils ne soient pas d'un langage élégant et pur, ils sont bien éloignés de la barbarie de la fin du VIe siècle. Son opinion, au fond, ne s'éloigne pas trop de la mienne, dans laquelle je crois pouvoir persister.

M. l'abbé Richard, donnant à son tour son avis sur l'époque de la rédaction des Actes de Bosquet, estime que « ce monument mérovingien se

[1] *De celeri propagatione Evangelii*, p. 45.

place pour ainsi dire de lui-même aux limites des VIe et VIIe siècle (p. 159) » : c'est-à-dire alors juste quelques années avant l'Invention des Reliques de S. Firmin, qui eut lieu précisément dans les premières années du VIIe siècle. Les Actes de Bosquet, avec leur appendice, sont plus barbares que ceux des Bollandistes, sur lesquels ils ont été copiés, — les citations que nous en avons faites ne permettent pas d'en douter ; — ils ont évidemment été compilés longtemps après la mort de S. Firmin le Confesseur. Mais si ces Actes sont de la fin du VIe siècle, les nôtres doivent être antérieurs, et c'est ainsi que mon contradicteur me fournit, malgré lui, des arguments.

M. Richard, comme preuve que les Actes de S. Firmin ne sont pas du IVe siècle, fait observer que leur auteur, par son style, « se place à une distance éloignée de S. Jérôme, de Rufin » et d'autres écrivains « du grand siècle (p. 157). » Il n'est pas étonnant qu'un humble prêtre des bords de la Somme n'ait pas eu le langage élégant des habitants de la capitale du monde, et notre critique sait bien lui-même que le style, à lui seul, ne peut faire juger de l'époque précise d'une pièce. (V. p. 644 des *Origines*.) Parmi les arguments employés par M. Richard pour rajeunir les Actes de S. Firmin, je citerai encore celui qu'il veut tirer du nom par lequel la ville d'Amiens y est désignée : « Amiens, dit-il p. 158, primitivement *Samarobriva*, plus tard et longtemps *Ambianis* indéclinable, y est dénommée « *civitas Ambianensis* et *urbs Ambianensium;* ainsi se révèle une époque « avancée du Moyen Age. » M. Richard oublie sans doute que la *Notitia Provinciarum Galliæ* l'appelle, au Ve siècle, *Ambianensium civitas*, précisément comme les Actes de S. Firmin. Dans le récit du martyre du Saint que donne le texte des Bollandistes, et que M. Richard voudrait faire regarder comme *la fourrure d'une main postérieure*, le peuple d'Amiens est appelé *plebs Somonobrica*, et précisément nous voyons, au IVe siècle, Sulpice Sévère nommer Amiens *Somonobria* [1].

M. Richard trouve également nos Actes inférieurs à ceux de S. Quentin (il aurait dû dire lesquels : nous connaissons au moins trois textes différents de la Passion du martyre d'*Augusta Veromanduorum*), et à ceux de S. Fuscien, ce qu'il ne démontre nullement. Encore est-il visible que les Actes de S. Firmin ont été écrits au moment de la lutte de l'Arianisme contre la vérité, l'auteur des *Origines* le fait remarquer lui-même (p. 155) et dit, à ce propos, que cette hérésie durait encore en Gaule sous Clovis, ce qui est vrai ; mais cela ne nous conduirait pas à la fin du VIe siècle, en admettant toujours que les Actes de S. Firmin eussent été rédigés à la fin de

[1] J. Garnier, *Dictionnaire topographique du département de la Somme. Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*, XXI. 30.

cette lutte, tout comme il fallait admettre tout à l'heure qu'ils avaient été écrits précisément pour l'époque de l'Invention des Reliques. Les renseignements sur l'histoire de l'Arianisme dans notre pays sont peu nombreux. Nous voyons seulement que le premier évêque d'Amiens connu après S. Firmin le Confesseur, Léodard, préserva son diocèse de l'hérésie arienne [1]. On ignore le temps précis de sa vie et de sa mort, mais il vécut assurément au Ve siècle. Qu'y aurait-il d'étonnant que les Actes de S. Firmin eussent été mis dans la forme où nous les avons, sous son épiscopat? En rapprochant cette observation des autres raisons qui me portent à placer, au plus tard, leur rédaction au Ve siècle, je crois qu'elle n'en est pas affaiblie et je déclare y persister.

Je ne puis omettre ici ce que j'ai dit dans l'*Histoire de S. Firmin* et dans ma réponse à M. Dufour : pour moi, la raison capitale de préférer le texte édité par les Bollandistes, c'est qu'il est celui de l'Église d'Amiens, qui l'a inséré dans sa liturgie de temps immémorial jusqu'au XVIIe siècle, et ne paraît pas avoir jamais fait pareil honneur au texte de Bosquet. En effet, on trouve à la bibliothèque d'Amiens jusqu'à dix manuscrits liturgiques du XIIe au XVe siècle, qui tous contiennent en totalité ou en partie, dans les leçons du jour de la fête de S. Firmin, notre texte commençant par *Temporibus priscis*, et ne donnant aucune indication chronologique [2]. Pas un seul n'offre le moindre passage des Actes de Bosquet.

L'auteur des *Origines*, comprenant la force de cette raison, essaie de

[1] DAIRE, *Histoire d'Amiens*, II, 8.

[2] Voici les numéros sous lesquels ces manuscrits sont indiqués au *Catalogue* de M. Garnier : 111. Bréviaire bénédictin, provenant de l'abbaye de Saint-Fuscien-au-Bois près Amiens, XIIIe siècle.— 112. Bréviaire d'Amiens, provenant de Saint-Acheul, XIIIe siècle.— 113. Bréviaire d'Amiens, provenant des Prémontrés, XIVe siècle. — 115. Bréviaire de Corbie, XIIe siècle. — 116. Bréviaire de Corbie, de 1394.— 142. Lectionnaire venant de l'abbaye de Corbie, XIIe siècle.— 148. Oraisons et Homélies, venant de Saint-Martin-aux-Jumeaux d'Amiens, XIIe siècle.—149. Lectionnaire provenant de Saint-Martin-aux-Jumeaux, XIIIe siècle.—152. Lectionnaire de Corbie, XVe siècle. — 153. Lectionnaire de Corbie de 1405.

A ces dix manuscrits, il convient d'ajouter le Bréviaire d'Amiens, manuscrit du XIVe siècle, provenant de Saint-Florent de Roye, dont nous avons reproduit les leçons dans l'*Histoire de S. Firmin*. On trouve aussi le début de nos Actes, *Temporibus priscis*, indiqué comme celui de la légende de S. Firmin dans le précieux *Ordinarius liber* de l'Église d'Amiens de 1291, manuscrit nº 181 de la Bibliothèque de la Ville.

dire (p. 176 et 177) que l'Église d'Amiens n'a pas toujours été de cet avis, et qu'elle a eu jadis dans sa liturgie le texte qu'il préconise. Je cite en entier son passage :

« Encore que le texte moins ancien *priscis temporibus* » (lisez *temporibus priscis*) « et ses abréviations sans date, aient servi aux offices amié-« nois, à partir peut-être du Xe ou du XIe siècle, parce que les discussions « chronologiques d'alors montraient la difficulté de soutenir l'époque « inscrite en tête de nos Actes ; cependant il faut reconnaître que, longtemps « avant les Normands, l'Église d'Amiens ne connaissait guère que la lé-« gende *Temporibus Maximiani et Diocletiani* ». (A quoi le reconnaît-on ?) « On juge par là qu'elle adoptait, il y a bien des siècles, pour le martyre « de son fondateur, non la date de 287, précision inconnue des anciens « liturgistes, mais la période assez longue de l'empire de Dioclétien. De « plus, il importe d'observer que les Prémontrés d'Amiens ne tirèrent pas « de vieux légendaires leurs Actes de S. Firmin, conformes à l'édition de « Bosquet : C'est sur de vieux *bréviaires,* comme on l'a vu plus haut « (p. 148), qu'ils les copièrent : il résulte de là que, concurremment avec « la légende corrigée et *achronique*, restèrent usités, du moins aux offices « de certaines églises du pays, nos Actes mérovingiens avec leurs dates. »

Ce que j'ai dit plus haut, les manuscrits que j'ai cités, tout répond d'une manière péremptoire à l'assertion de M. Richard, assertion dont il n'administre aucune preuve. Je me trompe, il en donne une, à laquelle je dois m'arrêter un instant, c'est l'indication d'une copie des Actes de Bosquet transcrite *ex veteribus breviariis* par les Prémontrés d'Amiens, dans le manuscrit 515 de la bibliothèque de cette ville. L'indication de M. Richard est le résultat d'une singulière erreur que je dois démontrer complètement ici, moi qui soutiens précisément que notre bibliothèque communale ne possède aucune copie ancienne des Actes de Bosquet, ni aucun manuscrit liturgique qui les contienne.

Le manuscrit n° 515 de cette bibliothèque, provenant des Prémontrés, mais que rien ne prouve avoir été copié par ces religieux, est un grand in-folio dont l'écriture paraît être du siècle dernier. C'est une compilation, un recueil de copies de pièces, dont le *Catalogue* de M. Garnier donne une indication sommaire. A partir du folio 150, après ce titre général : *Acta sanctorum quorum peculiaris memoria habetur in Ecclesia Ambianensi, ex veteribus Breviariis ejusdem Ecclesiæ*, on trouve successivement les leçons des fêtes de l'Invention de S. Firmin, de Ste Ulphe et de S. Honoré, tirées du Bréviaire d'Amiens de 1550 ; celle de l'Invention des SS. Fuscien, Victoric et Gentien, et de la fête de S. Firmin le Confesseur, du Bréviaire de 1485 ; au folio 156, sont celles du jour de S. Firmin le Martyr, d'après ce même Bréviaire. Je les ai publiées dans l'*Histoire de S. Firmin*, p. 473

et suivantes. Enfin, au bas du même f° 156, on lit : *Incipiunt gesta S. Firmini episcopi et martyris;* c'est la copie du texte de Bosquet citée par M. Richard, mais il ignore qu'on lit en marge, non point *ex veteribus Breviariis*, comme il le dit à deux reprises différentes, mais : *Ex tom. I. Hyst. Eccles. Gallic. Franc. Bosqueti, part.* 2. *p.* 146. Tel est le seul exemplaire de la version de Bosquet des Actes de S. Firmin que possède la Bibliothèque d'Amiens : c'est tout simplement une copie du livre de l'évêque de Montpellier. L'argument auquel M. Richard paraît attacher beaucoup de poids, repose donc sur une erreur de renseignement, et la preuve qu'il allègue ne signifie rien dans la question.

Je conclus donc en répétant qu'il n'existe aucun monument liturgique de l'Église d'Amiens dans lequel on puisse trouver les Actes de S. Firmin tels que les donne Bosquet ; toutes les hypothèses que fait l'auteur des *Origines* à ce sujet, ne sont que des suppositions qu'aucun document jusqu'ici n'est venu confirmer. Il est inadmissible que l'Église d'Amiens ait jamais eu, dans ses offices, une légende contenant la mention du martyre de son fondateur sous Dèce et Valérien, et qu'elle l'ait effacée plus tard, sans la remplacer par une autre, surtout quand nous voyons qu'elle n'a jamais cherché à reculer la date de ce martyre, au contraire. Les bréviaires d'Amiens imprimés de 1485, 1528, 1550, donnant, comme les manuscrits, des extraits textuels de la version des Bollandistes, je suis en droit de dire que cette version est celle de l'Église d'Amiens à l'exclusion de toute autre. Les bréviaires de 1614, 1667 (et non 1668, comme dit M. Richard) et 1683 ne donnant dans leur légende de S. Firmin aucune indication chronologique, je suis encore en droit de conclure que jamais, dans ses livres liturgiques, notre Église n'a indiqué la date du martyre de son premier évêque ; et, par conséquent, qu'elle n'a jamais admis qu'il fût mort sous Valérien. Les indications contradictoires qu'on a pu trouver ailleurs, démontrent encore que la tradition n'avait conservé rien de certain à ce sujet, ce qui s'explique par l'époque reculée de ce martyre, les nombreuses persécutions qui se succédèrent ensuite et le silence des Actes à cet égard. Plus tard, comme on savait que la majeure partie des martyrs de notre pays avaient souffert sous Dioclétien, on crut pouvoir rattacher S. Firmin à cette glorieuse phalange ; de là l'indication de quelques martyrologes et l'intitulé de la Passion mutilée du Saint, que Bosquet est venu exhumer des ténèbres dont elle ne méritait guère de sortir.

Ce ne fut qu'en 1746 que, méconnaissant l'autorité des antiques monuments de l'Église d'Amiens, on inséra dans la légende de S. Firmin du nouveau bréviaire, la mention des édits de Dèce et de Valérien des Actes de Bosquet, plus connus, uniquement parce qu'ils étaient imprimés. On n'en croyait pas moins que S. Firmin était mort sous Dioclétien, la date

inscrite au calendrier de ce bréviaire en fait foi. La mention de Dèce et de Valérien n'apparaît, dans le bréviaire de Beauvais, à la légende de S. Firmin, qu'en 1829. Celui de 1741 indique la persécution de Dioclétien. On ne peut donc dire, comme M. Richard (pag. 277), que la date de Valérien est « sortie victorieuse des controverses », qu'elle « a résisté depuis deux siècles aux remaniements liturgiques », puisqu'elle résulte précisément de ces remaniements et qu'aucune liturgie ne la connaissait, il y a moins de deux siècles. De même, on ne peut avancer qu'elle « règne seule aujourd'hui dans le sanctuaire », puisque la légende de S. Firmin, dans le Propre des saints d'Espagne, approuvé par le Saint-Siége, ne donne aucune date pour la mort de notre Saint et que plusieurs Propres diocésains, également approuvés, la placent encore sous Dioclétien.

Si la mention de Valérien se trouve dans le Propre romain actuel du diocèse d'Amiens, c'est que, lorsqu'en 1853 on a pris la liturgie romaine, on a purement et simplement reproduit dans le Propre l'office du bréviaire de 1746 ; c'est ainsi que l'Église d'Amiens paraît avoir adopté dans sa liturgie la date de Dèce et de Valérien. C'est une antiquité d'un siècle à peu près, opposée à la longue série de siècles qui avaient fidèlement suivi la légende *achronique*, pour employer l'expression de l'auteur des *Origines*. Il en a été à peu près de même ailleurs. C'est donc aux rédacteurs du bréviaire de 1746, c'est-à-dire en réalité au gallicanisme, que nous devons de voir encore, dans la légende amiénoise et ailleurs, cette mention de Dèce et de Valérien, pour laquelle M. Richard professe tant d'estime, et que nos vieux livres d'église, depuis les légendaires du XIIe siècle jusqu'aux bréviaires de 1614 à 1683, paraissent tous avoir ignorée, sinon méprisée, comme l'on fait les rédacteurs de tous les martyrologes, depuis S. Adon et Usuard jusqu'au martyrologe romain.

J'ajouterai enfin que les leçons de la fête de S. Firmin dans les vieux bréviaires de Pampelune et dans ceux de diverses Églises de France, au Moyen Age [1], étaient extraites des Actes publiés par les Bollandistes, et j'en conclus encore que ce texte, préférable par sa plus grande pureté, était celui de la plupart des Églises qui faisaient l'office de S. Firmin, sauf quelques exceptions insignifiantes, ce qui lui donne une autorité que n'a pas celui de Bosquet, et suffirait à nous le faire préférer, quand même nous n'aurions pas d'autres motifs.

Telles sont, mon cher collègue, les raisons que j'ai à opposer aux argu-

[1] Les leçons de la fête de S. Firmin, dans le Bréviaire de Térouanne de 1506, sont extraites également du texte des Bollandistes. Il en est de même pour les bréviaires de Beauvais de 1482, 1496, 1506, 1554, etc.

ments de M. Richard en faveur des Actes de Bosquet. Voyons maintenant quelle est la valeur de son hypothèse chronologique.

II.

Pour moi, le nœud de la question chronologique relative à S. Firmin est toujours, quoi qu'en dise M. Richard, dans la date assignée à la mission de S. Saturnin. Je pense, avec Maceda, que notre Saint, dont le père fut baptisé par le premier évêque de Toulouse, ne doit pas en être séparé par un trop long intervalle de temps [1]. C'est pourquoi j'ai commencé par établir, dans mes études sur ce sujet, que l'apôtre des Tectosages était venu dans les Gaules vers le milieu du Ier siècle : ce qui place forcément la conversion du sénateur Firme dans le courant du même siècle, et la naissance de S. Firmin vers la même époque. L'auteur des *Origines* s'attache, au contraire, à établir que S. Saturnin a reçu sa mission de S. Clément, et qu'il n'est venu à Toulouse que vers la fin du Ier siècle. Au lieu de traiter à fond cette question et de la résoudre une fois pour toutes, il y revient à plusieurs reprises.

Il commence ainsi, pag. 34 : « La mission de S. Saturnin ne saurait non « plus, quoi qu'on dise, être retardée plus loin que la fin du Ier siècle. »— Je conteste qu'elle puisse être retardée jusqu'à cette époque, même par ceux qui ne la font remonter qu'à S. Clément. — « De Marca cite des Actes « de S. Denis écrits par Fortunat, suivant lesquels le premier évêque de « Toulouse et le premier évêque de Paris se seraient dirigés ensemble « vers les Gaules, par ordre de S. Clément. » Les Actes de S. Denis, connus sous le nom de Fortunat, et que M. l'abbé Darras a prouvé être du Ve siècle, ne disent pas du tout cela. Ils distinguent parfaitement la mission de S. Denis sous S. Clément, de celle de S. Saturnin, qu'ils disent antérieure, et à laquelle ils assignent pour auteur les apôtres, c'est-à-dire S. Pierre [2]. L'auteur des *Origines* donne ensuite une rapide indication d'autres Actes de S. Denis, qui font S. Saturnin compagnon d'apostolat du premier évêque de Paris, indique en passant d'autres documents qu'il ne cite pas, en mentionne de même un petit nombre qui font du saint évêque de Toulouse un disciple de S. Pierre ; et, après avoir énuméré quelques auteurs qui assignent à S. Clément la mission de S. Saturnin, il conclut par

[1] Sanctus Firminus, Firmi a S. Saturnino baptizati filius, non est ab hoc (*Saturnino*) separandus diuturno nimis intervallo temporis. — MACEDA. *De Celeri propagatione Evangelii*, p. 56.

[2] V. *Recherches sur l'époque de la prédication de l'Évangile dans les Gaules*, p. 141.

le passage de l'*Art de vérifier les dates* qui donne la même indication, et c'est tout.

Mais le savant écrivain revient plus loin sur cette grave question, d'une importance capitale pour son sujet.

D'abord, à propos des documents historiques relatifs à S. Firmin, il examine la valeur des Actes des SS. Saturnin, Honeste et Firmin, découverts à Florence par Maceda à la fin du siècle dernier. Il en fait fort peu de cas. Il va sans dire que notre auteur n'a pas vu le manuscrit dont il s'agit. Il n'en parle que d'après d'autres, mais ces autres, il ne les nomme pas. Après avoir donné à un défenseur de ces Actes (p. 174) l'épithète de *raisonneur*, il disserte à la page suivante sur la date de ce document. « On a encore voulu établir l'antiquité de la légende florentine, etc.... » Je n'ai pas dessein de défendre en ce moment l'antiquité des Actes de Maceda, sans quoi je parviendrais aisément, je crois, à répondre aux observations de notre auteur ; je me borne à demander quel est cet ON dont l'opinion est attaquée ici ? Est-ce Maceda lui-même ? M. Richard ne paraît pas avoir lu son livre, il ne le cite pas et ne répond pas à plusieurs de ses arguments. Ce n'est pas D. Piolin, l'un des rares historiens qui connaissent le bel ouvrage du docte Espagnol. Serait-ce par hasard le P. Van Hecke ? Nous aurions aimé à connaître quel est l'auteur dont M. l'abbé Richard contredit ici la « médiocre observation ? »

Enfin il conclut que si cette légende « est au plus tard des premiers « temps carlovingiens, il lui reste le faible mérite de nous apporter la date « approximative de S. Saturnin suivant l'opinion régnante avant les inva- « sions normandes. Fût-elle du Ve siècle, elle ne nous transmettrait aucun « renseignement particulier, etc... » Elle nous transmet du moins la date précise de la mission de S. Saturnin par S. Pierre sous le règne de Claude. L'indication formelle de l'empereur, sous lequel le premier évêque de Toulouse arriva dans cette ville, ne peut s'appeler une date approximative. Et puis, si l'opinion régnante avant les invasions normandes faisait envoyer S. Saturnin par S. Pierre, que devient la thèse de M. Richard sur sa mission par S. Clément ?

Faisons aussi observer qu'à la p. 230 notre auteur cite comme une autorité grave ces mêmes Actes de Maceda, quand il croit pouvoir y puiser quelque argument en faveur de son système, et alors il les estime bien antérieurs au texte des Actes de S. Firmin que reproduisent les vieux bréviaires d'Amiens.

Ajoutons que « l'auteur des *Actes florentins* », qui a donné la date du règne de Claude comme époque de la mission de S. Saturnin, n'aurait pas manqué de donner celle de Valérien, lorsqu'il relate la mort de S. Firmin, s'il l'eût trouvée dans les Actes qu'il avait sous les yeux ; elle n'y

était donc pas, puisqu'il ne la cite pas. Nous comprenons alors pourquo surtout il faut dire qu'il n'écrivait pas au Ve siècle. Car si on pouvait en conclure que, dès le Ve siècle, il n'y avait pas de noms d'empereurs dans les Actes de S. Firmin, on pourrait faire de cela, contre la thèse du livre des *Origines*, un argument de quelque valeur.

Notre auteur ne paraît pas non plus satisfait du titre donné à ces Actes par ceux qui les ont publiés. « Il y a donc, dit-il, une certaine précipitation « à prononcer que cette légende de S. Saturnin est incontestablement an- « térieure au Ve siècle, et à la décorer pompeusement du titre d'*Acta sin- « cera* réservé, surtout depuis l'œuvre magistrale de D. Ruinart, aux Actes « primitifs et authentiques. » Ce qui n'empêche pas M. l'abbé Richard de citer (p. 696) les Actes de S. Saturnin comme un ouvrage de seconde main, bien que nous les trouvions dans le recueil de D. Ruinart ; et bien auparavant (p. 36 et suiv.), il s'est attaché à combattre l'autorité de cette pièce, que je crois néanmoins un document primitif et authentique, dont la date seule a été altérée ; les arguments employés pour la rajeunir ne me paraissent pas détruire le jugement contraire de D. Ruinart, du P. de Bye, de Maceda, de D. Piolin, et même de M. l'abbé Salvan.

En voulant réfuter ma thèse chronologique sur S. Firmin, l'auteur des *Origines* revient une troisième fois (p. 218 et suiv.) sur l'époque de la mission de S. Saturnin.

Après avoir déclaré que cette question lui « paraît oiseuse et d'une « complication passablement inutile, puisque la différence de temps qui en « résulte est assez minime et qu'elle n'empêche le Saint ni d'appartenir au « premier siècle, ni d'avoir été disciple de S. Pierre » ; il juge néanmoins « à propos d'en dire un mot ». Mais ce mot n'est pas très-concluant, quoiqu'il remplisse près de quatre pages. Après s'être contredit, en citant Fortunat, avec justesse cette fois, parmi les auteurs qui assignent à S. Pierre la mission de S. Saturnin, il donne une liste assez courte et très-incomplète des autorités que l'on peut invoquer en faveur de cette attribution ; puis il ajoute : « Mais elle est un peu retardée par des autorités « plus nombreuses et plus considérables. » Voyons un peu. Par S. Odon de Beauvais et Raban-Maur, — tous deux postérieurs à la date que M. Richard lui-même assigne aux Actes de Maceda, qu'il désigne d'une manière peu intelligible ; — par divers Actes de S. Denis, S. Eugène, etc. ; « par plusieurs documents florentins [1] et espagnols ». Cette dernière indication

[1] C'est par cette expression, *des Actes Florentins*, que M. Richard (p. 218) a paru vouloir désigner les Actes de Maceda parmi les autorités qui attribuent à S. Pierre la mission de S. Saturnin. Par celle-ci, *divers documents florentins*, que nous trouvons six lignes plus bas, entend-il désigner

rend impardonnable la manière dont notre auteur a indiqué les Actes de Maceda. Je suis bien persuadé qu'il ne veut nullement faire prendre le change, mais convenez avec moi qu'il n'est guère possible d'être moins clair dans ses indications.

Il donne ensuite à entendre que la liturgie de Toulouse appuyait l'époque de S. Clément ; et, tout au contraire, jusqu'au siècle dernier, elle a proclamé la mission par S. Pierre, comme avait fait avant elle la vieille liturgie gallicane, et comme faisaient encore beaucoup d'autres [1].

Enfin, après trois pages de dissertations, dans lesquelles il ne cite aucune autorité contraire à sa manière de voir, notre auteur donne pour conclusion l'opinion de Pierre de Marca, qui préfère la mission de S. Clément, et

les mêmes Actes? Évidemment non, mais quelles sont les pièces qu'il veut indiquer au lecteur? Un peu plus de précision ne nuirait pas. Je vais tâcher de suppléer à son silence en donnant, à sa place, quelques éclaircissements à ce sujet. Par ces mots, M. Richard veut désigner deux Vies abrégées de S. Saturnin, exactement semblables, découvertes également par Maceda à Florence, l'une dans la Bibliothèque Laurentienne, l'autre dans celles des Servites de Marie. Le docte espagnol les a publiées parce que, bien qu'elles donnent un résumé succinct des Actes de D. Ruinart, elles indiquent une époque différente; ce ne sont toutefois que des monuments du XVe siècle qui peuvent bien servir à démontrer que toutes les Vies du saint évêque de Toulouse ne contenaient pas la date du consulat de Dèce et de Gratus : mais n'ont que peu d'autorité pour établir l'époque de sa mission, contrairement aux Actes de la Bibliothèque Riccardi. Au surplus, en voici le texte qui est fort court : « De S. Saturnino M. Saturninus ab Apostolorum Discipulis Episcopus ordinatus, in urbem Tolosanam directus est. Cum autem, ipso in-« grediente, dæmones a responsis cessarent, unus gentilium dixit quod nisi « Saturninum occiderent, a diis suis nihil penitus obtinerent. Apprehen-« dentes igitur Saturninum nolentes (*fort.* nolentem) sacrificare, ad pedes « tauri ligaverunt eum, cum stipulis agitantes, a summa arce, et per gradus « Capitolii præcipitaverunt. Sicque capite confracto, et cerebro excusso, « martyrium feliciter consummavit. Cujus corpus duæ feminæ rapientes, in « profundo loco propter metum gentilium condiderunt; quod postea Succes-« sores ejus ad locum reverentiorem transtulerunt. » — Maceda, *de Celeri propagatione Evangelii*, p. 55. Ce n'est pas à ceux qui sont habitués aux études hagiologiques que j'ai besoin de faire remarquer que cette notice, indiquée par plusieurs savants comme inédite, est tout simplement le passage consacré à S. Saturnin par la célèbre Légende dorée de Jacques de Varaggio ou de Voragine.

[1] V. la *Vie de S. Saturnin*, par M. l'abbé Latot.

termine en disant (p. 221) : « C'est à la fois indiquer la meilleure date et « faire justice de rêveries ridicules ».

Après avoir déclaré la question oiseuse, peut-être parce qu'elle l'embarrasse, après avoir cité incomplétement mes autorités, l'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule* fait « justice de rêveries ridicules », en décidant que S. Saturnin a été envoyé dans les Gaules par S. Clément et non par S. Pierre. On est étonné de lire immédiatement ensuite (p. 222) : « Les défenseurs de l'époque apostolique de S. Saturnin ont donc solide- « ment démontré leur premier point : la prédication de S. Saturnin dès « l'ère apostolique. » Que veut dire cela ? M. Richard est-il de mon avis ? Nullement, puisque, quand je place l'arrivée de S. Saturnin en Gaule, vers le milieu du premier siècle, il estime (p. 257) qu'il « peut n'y être venu que vers l'an 92 ou 95 » ; c'est-à-dire près de cinquante ans plus tard. Il est vrai que plus haut (p. 217), notre auteur a paru dire que nous étions à peu près d'accord, en remarquant que ma thèse comprend deux parties, dont « la première établit à force de textes, la plupart irrécusables, la « mission de S. Saturnin, dès le temps des Apôtres » (lisez : de S. Pierre). Si mes textes sont pour la plupart irrécusables, j'ai raison, et S. Saturnin a été envoyé par S. Pierre. Pourquoi alors, quatre pages plus loin, indiquer la date de S. Clément comme la meilleure et traiter l'autre de *rêverie ridicule ?*

Ce n'est qu'à grand'peine, et en faisant venir S. Saturnin à Toulouse à la fin du premier siècle, en donnant à tous ses personnages des existences antédiluviennes, que M. Richard croit parvenir à faire accorder la mort de S. Firmin sous Valérien avec la mission de S. Saturnin sous S. Clément. Or, si l'apôtre des Tectosages est venu en Gaule seulement vingt ans plus tôt que le suppose notre auteur, il n'est pas possible de songer, même un instant, à concilier les deux époques. C'est à cause de cela que M. Richard embrouille la question, au lieu de l'élucider, en répétant qu'il est peu important de savoir si c'est S. Pierre qui a envoyé le premier évêque de Toulouse, ou si c'est son successeur. Il espère ainsi probablement tourner la difficulté, en paraissant croire que tout doit se résumer à dire que la mission de S. Saturnin appartient au Ier siècle.

Un peu plus loin (p. 225), il proclame S. Denis le chef de la mission de S. Saturnin, quand les Actes les plus authentiques du premier évêque de Paris disent formellement le contraire. Puis, en nombre d'endroits, il dira : « L'on tient pour certain qu'il (S. Saturnin) fut envoyé par S. Clément « (p. 225). » — « S. Saturnin envoyé, comme nous avons vu, par S. Clé- « ment (page 257) », etc. ; et ainsi il pensera avoir résolu la question. Ne nous lassons pas, à notre tour, de répéter que cent assertions ne font pas une preuve.

Enfin, sans m'arrêter à la manière dont mon contradicteur veut prouver que S. Saturnin n'est pas mort sous Néron, que S. Martial est venu *avant lui* prêcher l'Évangile à Toulouse, ce qui n'est qu'un récit traditionnel qu'aucun texte grave n'appuie, et ce qui, d'ailleurs, ne fait rien à la question qui nous occupe, je conclus en disant que M. Richard n'a pas établi que S. Saturnin ait reçu sa mission de S. Clément plutôt que de S. Pierre, et que, sous ce rapport, il n'a pas détruit ma thèse.

III.

L'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule* sent bien que tout son échafaudage chronologique croule par la base, s'il ne peut faire concorder la date qu'il assigne au martyre de S. Firmin, — la persécution de Valérien,— avec celle de la mission de S. Saturnin de Toulouse; et, après avoir essayé de plaisanter avec quelques hypothèses que j'avais cru pouvoir proposer, il se met à son tour à en présenter au lecteur. Voyons si elles seront de meilleur aloi.

« Avant de nous arrêter plus hardiment à cette troisième date, dit-il « (p. 257), une difficulté se présente à résoudre, une étude à suivre ou « plutôt à compléter : la mission de S. Saturnin, au Ier siècle, et la mort « glorieuse de S. Firmin *sous Dèce* peuvent-elles se concilier ? »

Je ferai observer que, selon les défenseurs des Actes de Bosquet, S. Firmin ne serait pas mort sous Dèce, mais bien, au plus tôt, sous Valérien, en vertu des édits de ce prince et de ceux de Dèce.

« S. Saturnin, continue notre auteur, envoyé *comme nous l'avons vu*, « par S. Clément dans les Gaules, *peut* n'y être venu que vers l'an 92 ou « 95, âgé d'environ quarante ans. Compté parmi les premiers disciples « des Apôtres qui parvinrent à un âge fort avancé et accomplirent de « longues excursions évangéliques en Espagne, en Gaule et en Germanie, « il *a pu* voir l'âge de quatre-vingt-quinze ans *et plus*, comme *son maître* « S. Denis *et autres :* ce qui reporte sa fin glorieuse vers l'an 140 ou 145. »

M. l'abbé Richard nous a lui-même fourni plus haut une première réponse à ces possibilités : « Une hypothèse, dit-il p. 235, pour crouler, n'a « besoin que d'être rencontrée par une autre hypothèse qui s'avance au « devant d'elle pour faire assaut de faiblesse. »

A cette réponse ajoutons-en une meilleure : nous n'avons vu nullement que S. Saturnin ait été envoyé par S. Clément plutôt que par S. Pierre ; nous avons vu, au contraire, que notre auteur a singulièrement embrouillé la question qu'il prétendait élucider ; mais concédons, pour le moment, que le premier évêque de Toulouse ait reçu sa mission de S. Clément. Est-ce une raison pour dire qu'il peut être venu en Gaule vers

l'an 90 ou 95 ? Est-il certain que S. Clément ait siégé à la fin du Ier siècle? Cette simple question suffit déjà pour ébranler tout le système ; elle n'est pas oiseuse cependant, on le verra bien. J'en réserve la solution pour la fin de cet examen ; elle fera crouler toute la thèse de M. Richard, et je me borne à répondre, en ce moment, que, comme il n'est pas constant que S. Clément fût encore pape en 92 ou 95, on ne peut affirmer qu'il ait pu envoyer S. Saturnin en Gaule, vers cette époque. Mais *transeat,* passons et supposons encore un instant que S. Clément ait envoyé S. Saturnin vers l'époque de l'hypothèse. L'âge de quarante ans, que notre auteur lui assigne au début de son apostolat, est encore une supposition que rien ne justifie. La longue vie dont l'apôtre des Tectosages a pu jouir est une troisième supposition dont la preuve n'existe pas non plus. Sans doute il *a pu* vivre cent ans, mais il *a pu* aussi mourir plus jeune. M. l'abbé Latou ne lui donne que soixante-dix ans, lors de son martyre ; son indication, ne fût-elle qu'une hypothèse, suffirait déjà, au propre jugement de M. Richard, pour ruiner la sienne.

En outre, plusieurs de ceux qui font envoyer S. Saturnin par S. Clément reconnaissent qu'il avait été disciple de S. Pierre ; M. Richard paraît même de ce sentiment. Il devient alors plus difficile encore qu'il n'ait eu que quarante ans en 95, près de trente ans après la mort du Prince des Apôtres, lors de laquelle il n'aurait eu que dix à onze ans.

Mais je vais plus loin, et renonçant à arrêter mon contradicteur dès son début, je lui concède encore, pour le moment, que S. Saturnin ne soit arrivé dans les Gaules qu'en 95, à l'âge d'environ quarante ans, et qu'il ne soit mort qu'en 145. A cette époque, le sénateur Firme, père de S. Firmin, était baptisé. Voyons si notre auteur va nous donner quelque indication sur l'époque qu'il attribue à cet événement.

« Il est constant, continue-t-il, que S. Honeste est venu fort jeune à « Toulouse demander le baptême. Si on lui assigne quinze ans, alors que « S. Saturnin en aurait eu quatre-vingt-cinq, c'est-à-dire, suivant notre « comput, l'an 135, on trouve qu'il n'en avait pas encore quatre-vingts au « commencement du IIIe siècle. Et, comme après avoir consumé sa longue « carrière à étendre et à soutenir le Christianisme à Pampelune et par « toute la contrée, il atteignait une extrême vieillesse, quand S. Firmin ap- « prochait seulement de sa dix-septième année, *on peut croire*, même en « tenant compte de la date apostolique de S. Saturnin, que le premier « évêque d'Amiens, suivant cette chronologie, sera parvenu à la persécu- « tion *de Dèce* (p. 258). » Lisez encore : *de Valérien.*

Il est impossible de mieux embrouiller une question. Notre auteur tait prudemment la date de la persécution de Valérien, omet de nous indiquer celle qu'il assigne à la naissance de S. Firmin, et conclut brusque-

ment par la mention de l'époque de Dèce qui, bien que plus rapprochée de quelques années que celle de Valérien du temps supposé de l'arrivée de S. Saturnin dans les Gaules, en est encore séparée par un intervalle de plus de cent cinquante ans.

S. Honeste, converti dans sa jeunesse par S. Saturnin, s'est-il attaché à l'évêque de Toulouse, dès le début ou vers la fin de son apostolat ? Voilà encore une question qui suffit seule à ébranler toute la thèse. La majeure partie des hagiographes sont d'avis que la conversion du saint prêtre nîmois suivit de fort près l'arrivée de S. Saturnin dans les Gaules [1], et l'hypothèse de M. Richard ne peut suffire à détruire leur opinion. Si l'on admet que cette conversion eut lieu en l'an 100, et s'il n'avait alors que quinze ans, comme le suppose M. Richard, il avait quatre-vingt-dix ans en l'an 175. Admettons qu'il atteignit cet âge avancé, quelque improbable que cela soit, et que ce fut peu avant sa mort que S. Firmin le quitta pour annoncer l'Évangile. Comme notre saint, d'après ses Actes, avait trente et un ans, lors du commencement de son apostolat, il faudrait placer sa naissance avant l'an 145. Est-il possible qu'il ait vécu jusqu'à la persécution de Valérien et même jusqu'à celle de Dèce, en 250 ?

Mais je reviens à l'examen des hypothèses de M. Richard. S'il est à peu près constant que S. Honeste s'attacha dès sa jeunesse à S. Saturnin [2], il ne l'est pas du tout que ce fut vers la fin de la vie de l'évêque de Toulouse. Le contraire est généralement admis et beaucoup plus probable. Soyons généreux cependant et concédons encore cette seconde proposition toute hasardée qu'elle soit. Il faudra toujours bien admettre que la conversion du sénateur Firme est antérieure à la mort de S. Saturnin. Plaçons-la aux dernières années de la vie du saint Pontife, vers l'an 140, quelque invraisemblable que cela paraisse. A cette époque S. Honeste avait plus de vingt-cinq ans, puisqu'il était déjà prêtre.

Fixons, néanmoins, sa naissance vers l'an 115, il aurait eu quatre-vingt-cinq ans vers l'an 200, et, admettant alors que S. Firmin ait commencé son apostolat à cette époque, nous devrions placer sa naissance avant l'an 170,— supposant toujours avec M. Richard que sa naissance fut postérieure à la conversion de ses parents, ce que je n'admets nullement. — Je le demande : alors que ses Actes nous le montrent encore plein d'activité à l'époque de sa mort, qui, comme vous le verrez tout à l'heure,

[1] M. Latou, *Vie de S. Saturnin.* — A. Salvan, *Histoire générale de l'Église de Toulouse*, première partie, p. 147-148. — P. Croiset, *Vies des Saints.*

[2] Je ferai observer cependant que les Actes de la Bibliothèque Riccardi ne mentionnent pas cette circonstance.

aurait été, suivant ce système, postérieure de plusieurs années à celle de S. Laurent, c'est-à-dire bien après l'an 260, est-il croyable que notre saint ait eu près de cent ans lors de son martyre ? Mon contradicteur s'empressera de répondre : pourquoi non? « Les vies patriarcales qui entrent « ici en ligne de compte ne sont pas une fiction (elles sont toujours au « moins une supposition) : elles ressortent clairement des textes et de « l'histoire ; et c'est un tort de les avoir trop souvent négligées. » L'auteur des *Origines* paraît oublier que trois générations peuvent vivre chacune près d'un siècle en moins de cent cinquante ans.

Tout invraisemblable que me paraisse cette succession de trois centenaires, sans que leurs Actes fassent mention de cette vieillesse extraordinaire, pour aucun d'eux, je pourrais trouver à l'hypothèse de mon contradicteur quelque chose de spécieux, si je n'avais remarqué les bases plus que fragiles sur lesquelles elle repose. En effet, ce n'est qu'en forçant toutes les dates et vieillissant outre mesure chaque personnage, en faisant venir S. Saturnin à Toulouse vers la fin du Ier siècle, en lui faisant convertir le père de S. Firmin à la fin de son apostolat, en donnant à S. Honeste une vie d'une longueur phénoménale, qu'il arrive, j'allais dire qu'il n'arrive pas, à faire mourir S. Firmin sous Valérien, à l'âge de près de cent ans. Qu'on recule seulement de cinq ans l'époque de la conversion de Firme, qu'on augmente d'un pareil nombre d'années l'âge de S. Honeste à cette époque, tout devient absolument impossible. Si l'on fait attention que rien n'est moins probable que la mission de S. Saturnin par S. Clément, que rien ne prouve que le pontificat de S. Clément n'ait pas eu lieu dans le troisième quart du Ier siècle, que S. Saturnin, disciple de S. Pierre, avait nécessairement plus de quarante ans vers l'an 95, il me semble que l'impossibilité de l'hypothèse de notre auteur est plus que démontrée ; et cependant je n'ai pas encore parlé de l'époque à laquelle on devrait placer la naissance de notre Saint, époque sur laquelle mon contradicteur garde prudemment le silence ou reste dans le vague, mais qui nécessairement serait antérieure à celle que nous avons supposée tout à l'heure.

Je reprends ma citation : « Nous avons établi que sa naissance (de S. Firmin) est postérieure à la conversion de Firme. » — L'auteur veut dire probablement : *nous avons avancé.*—« Celui-ci (Firme), à son propre bap- « tême, était encore jeune, plus jeune que S. Honeste ; il tourne l'ardeur « de sa jeunesse vers Jésus-Christ et l'extension de son règne ; déjà avancé « en âge, il se décide, sur le conseil peut-être de S. Honeste, à s'engager « dans le mariage pour transmettre sa haute position, son influence, à « une postérité chrétienne (p. 258). » Tout ceci est une pure fiction. Rien n'autorise à dire que le sénateur Firme était encore jeune lors de sa con-

version, ni qu'il se maria dans un âge avancé : ni que Firme fût plus jeune que S. Honeste, ni que S. Honeste lui-même fût encore jeune à cette époque. Le contraire ressort même des Actes de S. Firmin. De même, ils disent formellement que Firme était marié lorsqu'il se convertit, et qu'Eugénie accompagnait son mari au temple lorsqu'il rencontra S. Honeste. Je cite la version de Bosquet, conforme d'ailleurs à l'autre en ce point, au moins quant au fonds : *Erat vir vitæ venerabilis genere et ordine primus inter seniores, nomine et opere Firminus, eratque ei uxor... nomine Eugenia... cumque in diebus illis... ad fanum Jovis adorandum procederent. Quodam die ibidem supervenit quidam sacerdos christianus, Honestus nomine.* On a beau vouloir disserter sur ce passage, il contient clairement l'indication du mariage de Firme avant sa conversion. C'est du reste ce qui a toujours été admis, ce que j'ai dit dans l'*Histoire de S. Firmin*, d'après les Actes, la plupart des hagiographes, le *Proprium Sanctorum Hispanorum*, S. Braule de Sarragosse, etc., etc. Firme, lors de sa conversion, était un des plus illustres citoyens de Pampelune... *primus inter seniores*, disent les Actes de Bosquet, ceux-là mêmes que M. Richard tient en si haute estime ; cette expression ne s'applique guère à un jeune homme ; *inter senatores*, disent ceux des Bollandistes et de l'Église d'Amiens : *Firmus inter senatorum primos vir præcipuus*, lisons-nous dans les Actes de la Bibliothèque Riccardi. Toutes ces désignations montrent suffisamment qu'il était alors un homme établi dans une haute position et déjà avancé en âge, et nullement un jeune adolescent, à peine revêtu de la robe virile, comme mon contradicteur le donne à entendre. Toutes les suppositions qu'il peut faire à ce sujet ne sauraient détruire des textes formels.

« S. Firmin, continue notre auteur, *né longtemps après la conversion de son père.* » Ceci est une nouvelle interprétation des Actes, à laquelle M. Richard tient beaucoup. Malheureusement elle ne nous semble guère plus solide que celle relative au mariage tardif de Firme. Les Actes de S. Firmin ne disent nullement que ce Saint n'était pas né lors de la conversion de ses parents, encore moins qu'il ne naquit que longtemps après. Je sais bien que les Bollandistes ont dit que l'on pouvait inférer du baptême de S. Firmin par S. Honeste, qu'il n'était peut-être pas encore né lors de la conversion de son père, ou bien qu'il était encore enfant (*puerulus*) à cette époque. Mais en présentant cette observation, sous une forme dubitative, ils n'ont nullement avancé, comme M. Richard, que S. Firmin naquit *longtemps* après la conversion de Firme. Maceda non plus n'est pas de cet avis ; car, tout en reproduisant l'observation des Bollandistes, il donne comme un fait constant que S. Firmin fut sacré évêque environ

trente ans après la première prédication de la Foi à Pampelune [1] : ce qui revient à dire que sa naissance fut contemporaine du baptême de son père. Concédons encore un instant, néanmoins, que notre Saint ne naquit qu'après la conversion de ses parents. Sa naissance ne peut lui être postérieure que de quelques années au plus, puisqu'ils étaient mariés alors et qu'il fut l'aîné de leur famille. Il nous paraît donc que, même en suivant le système de notre auteur, relativement à la mission de S. Saturnin, la naissance de S. Firmin devrait être, au plus tard, contemporaine de la mort du grand martyr de Toulouse, c'est-à-dire qu'il faudrait la placer vers l'an 145, au *comput* de M. Richard; aurait-il pu alors vivre encore sous Valérien et même sous Dèce en 250?

Que mon honorable contradicteur ne me reproche pas de faire une hypothèse nouvelle. C'est la seule qui rentre dans le cadre de sa thèse, contrôlée par le texte des Actes de notre Saint qui ne permettent pas d'admettre que Firme fut encore célibataire, lorsque Saturnin fit couler sur son front l'eau régénératrice. Je lui concède, pour le moment, que S. Firmin naquit plus tard ; mais ce plus tard ne peut faire qu'une différence de quelques années, et il en résulte toujours que le premier évêque d'Amiens aurait été plus que centenaire, bien avant le règne de Dèce, « S. Firmin voit son précepteur décrépit l'établir catéchiste, — S. Honeste n'était pas alors tellement décrépit, qu'il ne vécut encore au moins quinze ans, — le réclamer comme évêque auxiliaire, afin de lui remettre tous ses pouvoirs. » S. Honeste n'a jamais réclamé S. Firmin comme évêque auxiliaire, car lui-même ne fut jamais évêque, comme le suppose encore notre auteur (p. 231). S'il eût été évêque, il aurait imposé lui-même les mains à son élève, au lieu de l'envoyer à S. Honorat.

« Il (S. Firmin) gouverne l'Église de Pampelune et prêche quinze ans « en Espagne, *d'autres* disent trente. » Ici encore, M. Richard contredit formellement le texte des Actes de S. Firmin, qui porte que notre saint partit pour évangéliser la Gaule, peu de temps après son retour dans sa patrie, après son sacre, *non post multum temporis*... Précédemment (p. 215), l'auteur des *Origines* avait traité de « mauvaise plaisanterie » le passage de la Chronique attribuée à Dexter, concernant S. Firmin, « qu'il fait encore courir jusqu'à Tolède. » Est-ce qu'ensuite il aurait changé d'avis, et le mauvais plaisant de la page 215 serait-il un des *autres*, dont le témoignage paraît invoqué sérieusement à la p. 258 ? Ailleurs (p. 232), M. Richard n'avait fait partir S. Firmin pour la Gaule « qu'après avoir régi

[1] Verissimum quidem est S. Firminum ab Honorato, Tolosæ Episcopo, consecratum fuisse, quo tempore Pompelonensis Ecclesia triginta circiter annos numerabat. — MACEDA, *de Celeri propagatione Evangelii*, p. 66.

quelque temps l'Église de Pampelune, conformément au but de son ordination »; prenant plaisir à contredire une fois encore le texte formel des Actes du Saint : *Ordinavit eum episcopum, ut nomen Domini in occidentis partibus prædicaret*, mais encore il ne lui faisait faire dans son pays qu'un court séjour ; maintenant, à moins de trente pages de distance, ce séjour s'augmente d'un apostolat en Espagne de quinze à trente ans, il y a de la marge, quand nos Actes disent formellement que son apostolat en France commença à l'âge de trente et un ans : *Igitur trigesimo primo fere ætatis suæ perrexit in partes Galliæ*. Que penser d'un système qui semble varier à chaque page dans ses assertions, contredisant hardiment les textes qui le gênent et exagérant ceux qu'il croit lui être favorables ? Par exemple, il donne comme une forte raison de retarder la naissance de S. Firmin que S. Honeste était parvenu à une extrême vieillesse, qu'il tombait de décrépitude, quand notre Saint fut élevé à l'épiscopat. En quoi cette phrase de S. Honeste, disant qu'il a été instruit par S. Saturnin dès sa jeunesse, *a primævo tempore juventutis meæ*, et cet autre passage des Actes sur la vieillesse du saint prêtre, lorsque S. Firmin était encore jeune, *dum in senectutis tempore aggravatus esset*, ont-ils plus d'importance et méritent-ils plus de considération que le reste du document? Oui, je crois, avec les Actes de notre Saint, que S. Honeste était jeune encore lorsqu'il se convertit; je crois qu'il avançait en âge lorsque S. Firmin commença à l'aider dans son ministère, mais je crois aussi que Firme était marié lorsqu'il reçut le baptême, que S. Firmin quitta Pampelune peu après sa consécration épiscopale, parce que je ne me crois pas le droit de prendre dans ses Actes ce qui me plaît et de rejeter ce qui me gêne, et que s'il était quelque endroit du document qui méritât une moindre considération, ce serait plutôt des passages de discours et des phrases incidentes, que les récits circonstanciés et précis.

Je sais bien qu'à la page 162, notre auteur a cru devoir critiquer l'endroit des Actes qui contredit son système de faire ordonner S. Firmin évêque de Pampelune, mais ses raisons ne sont rien moins que concluantes; et qu'a-t-il d'ailleurs à opposer à ces paroles de S. Honorat à S. Firmin : *Perge itaque in dispersionem gentium ; accepisti a Domino gratiam et apostolatus officium ?* Nous sommes donc en droit de regarder comme chimérique et contraire à l'histoire le long apostolat de S. Firmin en Espagne, l'autorité des uns et des *autres* ne le fixât-elle qu'à dix ans de durée [1].

[1] Revenant sur les détails de la Vie de S. Firmin, p. 351, l'auteur des *Origines* mentionne, cette fois, l'âge du Saint, lorsqu'il fut ordonné évêque ; toujours, selon lui, pour aider S. Honeste à régir l'Église de Pampelune,

« Il (S. Firmin) entreprend d'évangéliser la Gaule, s'arrête à Agen, à « Clermont, à Angers, au Vexin et ailleurs, assez de temps pour conso- « lider le bien qu'il faisait. Fixé à Beauvais, il y encourage et gouverne une « chrétienté florissante, y souffre, y reste longtemps en prison sous deux « gouverneurs : puis, délivré, il parcourt le pays, opère de nombreuses « conversions, bâtit des églises. Une recrudescence de persécution l'éloigne ; « il parcourt l'Amiénois, la Morinie, et enfin vient à Amiens consommer « son sacrifice.... Tant de labeurs ont réclamé de S. Firmin un temps « considérable et le conduisent, sans difficulté, jusqu'au *temps de Dèce* « (p. 259). » — Lisez toujours : *de Valérien;* pour la troisième fois la distraction est assez forte. — Je ne ferai pas d'observations sur ce résumé de la vie apostolique de S. Firmin, car j'aime peu à chicaner sur des points de détails ; mais je dois faire remarquer que si l'apostolat de notre Saint a encore duré longtemps après son départ de Beauvais, comme c'est probable, il faudra nécessairement, en adoptant le texte des Actes de Bosquet, suivant le système de notre auteur, placer sa mort assez longtemps après l'année 258, indiquée par M. Richard comme celle du martyre de S. Laurent, sous l'invocation duquel, d'après ces Actes, notre Saint aurait placé l'église qu'il construisit à Beauvais (martyre que d'autres auteurs placent en 259, comme je l'ai dit ailleurs). On ne pourrait guère, en effet, fixer la construction de cette église avant l'année 259 au plus tôt, et il serait difficile alors, sinon impossible, de placer la mort de S. Firmin sous Valérien. Il est vrai qu'on a de la marge, si l'on veut adopter pour époque de son martyre la date de 269 qu'indique Malbrancq, tout à fait arbitrairement du reste.

Il faut remarquer que M. Richard, tout en parlant de Dèce et de Valérien, ne précise jamais en quelle année il entend placer la mort de notre Saint. Il reste dans le vague. Je n'ai pas à l'en faire sortir, et je m'abstiens, par conséquent, d'examiner combien dura la persécution de Valérien, si elle se continua après sa captivité, si, au contraire, Gallien ne laissa pas les chrétiens en paix, etc. ; et je reviens au passage des *Origines*, que je vous ai transcrit : « Tant de labeurs ont réclamé de S. Firmin un temps considérable. » Je suis loin de contester que l'apostolat de notre Saint ait été d'une longue durée, bien que je croie que lui assigner vingt ans soit bien suffisant, et je ne suis pas seul de cet avis, j'en ai donné des preuves ; mais, le fixât-on même à cinquante ans, chiffre tout à fait improbable, s'il fut martyrisé vers l'an 269, il n'aurait commencé à prêcher l'Évangile qu'en 219, et la naissance du Saint ne serait que de peu d'années antérieure

dont le saint prêtre ne fut jamais évêque, et il ne parle plus de son prétendu apostolat en Espagne.

à 190, ce qui ne saurait concorder, même avec la chronologie *patriarcale* de notre auteur relative à S. Saturnin, S. Honeste et Firme.

En vain M. Richard nous dira-t-il : « La date de Dèce et de Valérien « n'est pas une chimère comme telle autre ; elle repose sur un fondement « solide, elle diffère essentiellement de toutes celles qui ont pu être pré- « sentées : c'est incontestablement la plus sérieuse des Actes. » En quoi la date de Dèce et Valérien des Actes de Bosquet est-elle plus sérieuse que celle de Dioclétien ? — Est-ce parce qu'elle laisse dans le doute sur le règne qui vit tomber la tête du saint martyr d'Amiens ? — Elle n'est indiquée par aucun auteur ancien, par aucun martyrologe, tandis que depuis mille ans environ un grand nombre ont admis celle de Dioclétien. Si cette indication de Dèce et de Valérien est une addition aux Actes de S. Firmin, addition inconnue de l'Église d'Amiens jusqu'au XVIIIe siècle, en quoi est-elle moins chimérique que telle autre ?

« Et ainsi, poursuit notre auteur, nos hypothèses, toutes laborieusement « combinées qu'elles soient, présentent, avec les autres qu'on nous oppose, « une différence notable bien digne d'être signalée. Quoi qu'on en dise, « elles ne sont nullement jetées à l'aventure : elles combinent deux « époques historiques fort considérables, le départ de S. Saturnin sous le « pape S. Clément et le martyre de S. Firmin durant la huitième persé- « cution. Elles s'appuient donc à chaque extrémité sur deux événements « historiques, sur des documents positifs, ce qui n'a point lieu notamment « pour la seconde opinion [1], et par là, cette troisième obtient une tou « autre solidité (p. 259). »

J'ai montré la fragilité de cette solidité, et on la verra encore mieux quand je montrerai tout à l'heure comment le point de départ de l'hypothèse de M. Richard, s'il était exact, ne s'accorderait nullement avec le martyre de S. Firmin sous Valérien ; mais, à vrai dire, je n'avais guère besoin de tant d'explications pour en démontrer la faiblesse ; l'auteur me vient lui-même en aide, en ajoutant :

« Allons encore plus loin, et supposons que les deux époques de l'arrivée « de S. Saturnin et du martyre de S. Firmin ne se puissent accorder et « restent en un conflit inconciliable ; à laquelle des deux faudrait-il donner « la préférence ? *Il semble* qu'il n'y aurait guère à hésiter. Celle du mar- « tyre, inscrite au milieu des *Gesta, en tête de la Passion,* est si grave, « d'après les traditions de l'Église et aux jugements des savants, qu'elle « doit l'emporter sur toute combinaison, adoptant pour unique régulateur « l'arrivée de S. Saturnin (p. 260). »

[1] Celle qui place le martyre de S. Firmin sous Dioclétien, dont les défenseurs s'appuient aussi sur le texte de Bosquet.

En d'autres termes, M. Richard ne voit dans toute la question que les mots *Decius et Valerianus* du texte de Bosquet ; ces trois mots, insérés dans un texte qui offre des signes manifestes de corruption, que l'Église d'Amiens n'a jamais connus, qu'aucun auteur ancien ne paraît avoir remarqués, sont pour lui le phare lumineux auquel il faut se cramponner *per fas et nefas*. Tout le monde ne sera pas de son avis. *Il me semble*, au contraire, qu'il y aurait beaucoup à hésiter, et *il me semble*, en outre, que mon honorable contradicteur forge en ce moment contre lui une arme dangereuse. La date de Maximien et Dioclétien, inscrite en tête des *Gesta*, admise dès le IXe siècle, ne prendrait-elle pas, par suite de ce raisonnement intempestif, une plus grande valeur ?

M. Richard, continuant sa dissertation sur les Actes de S. Firmin, dans le but de défendre son texte favori, décide ensuite que tout ce qui y est antérieur au martyre du Saint n'est qu'une addition traditionnelle ; et, de raisonnement en raisonnement, il arrive à supposer que le sénateur Firme, converti par S. Saturnin, pourrait bien être, non le père, mais le grand-père de S. Firmin. Il faut citer ici, pour être cru : « Qu'y aurait-il alors « de surprenant, dit-il (p. 261), si, parmi les conversions opérées par « S. Saturnin, devait être compté, non le père, mais l'aïeul de S. Firmin ? « Pareille *modification* est aussi *légère* en elle-même que facile à se pro- « duire à travers plusieurs siècles de tradition orale » !! Ici l'érudition disparaît, le parti pris de tout plier au système se découvre, et la faiblesse de la thèse tout entière se montre au grand jour. L'auteur, faisant bon marché des hypothèses qu'il a si péniblement essayé d'échafauder, les remplace par une autre qui les vaut toutes, à elle seule, dont le résultat serait de mettre en suspicion toute l'histoire de S. Firmin, et surtout de faire adopter l'opinion qui place son martyre sous Dioclétien, opinion soutenue, on le sait, par de plus graves et plus anciens auteurs que les défenseurs de l'époque de Valérien. L'auteur des *Origines* fournirait donc à ses adversaires un argument qu'il aurait peut-être peine à réfuter, s'ils voulaient prendre sa supposition au sérieux.

Ce que j'ai dit jusqu'ici suffit, je pense, pour faire voir l'impossibilité absolue qu'il y a de faire concorder la mort de S Firmin, arrivant pendant la huitième persécution et après le martyre de S. Laurent, la plaçât-on même dès l'an 260, avec la mission de S. Saturnin par S. Clément, vers l'an 92 ou 95, suivant l'hypothèse de M. l'abbé Richard. J'achèverai de démontrer encore plus cette impossibilité, en rappelant que le pontificat de S. Clément ayant pris fin avec l'an 76, la mission de S. Saturnin, si elle devait être attribuée à ce Pape ne pourrait être placée à l'année 92 ou 95 ; et, par conséquent, elle aurait eu lieu environ vingt ans plus tôt que l'époque assignée par l'auteur des *Origines*, ce qui achève de ruiner son système.

Le martyre de S. Clément ayant eu lieu sous Trajan, un grand nombre d'auteurs, dont plusieurs anciens et graves, je dois le reconnaître, ont fixé le pontificat de ce Saint aux dernières années du premier siècle. On l'a également regardé comme le troisième successeur de S. Pierre, ou comme le quatrième pape. Beaucoup d'historiens, parmi lesquels Baronius, ont admis cet ordre et cette chronologie.

Mais les savantes recherches de la critique moderne, depuis deux siècles, s'appuyant surtout sur les dates consulaires que contiennent les plus anciens catalogues de l'Église romaine (indications qui, au jugement des érudits et de Baronius lui-même, doivent toujours être préférées), ont démontré que l'ordre et la chronologie du plus ancien de ces catalogues, qui remonte au milieu du IVe siècle, communément appelé catalogue Libérien, devaient être adoptés, notamment en ce qui concerne S. Clément. C'est ce qu'ont admis, de notre temps, les deux derniers historiens français de l'Église, les abbés Rohrbacher et Darras. Les Bénédictins de Solesmes, dans le seul volume qui ait encore paru de leur bel ouvrage sur les *Origines de l'Église romaine*, ont également admis cette succession des papes, lorsqu'ils annonçaient qu'ils soutiendraient la chronologie établie par Bianchini dans ses notes sur le *Liber Pontificalis* [1].

Or, il résulte des travaux de cet érudit que S. Clément succéda à S. Lin en 67, qu'il abdiqua le souverain pontificat à la fin de l'année 76, mais qu'il vécut jusqu'à l'année 100 de l'ère vulgaire, troisième du règne de Trajan ; que S. Clet lui succéda sur la chaire de S. Pierre dans les premiers mois de 77, et fut martyrisé le 26 avril 83, dix-sept ans avant le martyre de S. Clément. Cette chronologie, établie sur les documents les plus anciens, s'accordant avec les antiques inscriptions de la basilique de Saint-Paul-hors-les-Murs, avait été soutenue, à part quelques divergences insignifiantes, quant au fond, par le P. Henschenius et le P. Papebroch. Ces savants ont tous deux démontré l'exactitude de l'indication du catalogue Libérien, qui porte que le pontificat de S. Clément eut lieu sous les règnes de Galba et de Vespasien, et qu'il embrassa les années comprises depuis le consulat de Trachalus et d'Italicus jusqu'à celui de Vespasien VII et de Titus. Ils ont parfaitement résolu les objections contraires [2].

[1] *Origines de l'Église romaine*, t. I, p. 84.

[2] CLEMENS... *fuit temporibus Galbæ et Vespasiani a consulatu Trachali et Italici* (68) *usque Vespasiano* VII *et Tito*. — *Catalogue Libérien*. V. *Origines de l'Église romaine*, I, 110 et *Patrologie latine*, CXXVII, 1079-80. Le catalogue dit de Félix IV et le *Liber Pontificalis* donnent pour première indication consulaire du pontificat de S. Clément, la même que le catalogue Libérien ; mais ils désignent, comme la dernière, celle de Vespasien IX et de

On ne peut donc plus aujourd'hui, dans l'état de la science, affirmer comme un fait constant que le pontificat de S. Clément occupa les dernières années du Ier siècle, sous peine de paraître ignorer l'histoire de l'Église à cette époque. L'auteur des *Origines chrétiennes de la Gaule* n'en est pas là assurément ; pourquoi donc ne parle-t-il pas de cette difficulté chronologique, et présente-t-il, comme tranchée dans un sens, une question, que des hommes, dont il aime à saluer le nom et les travaux, ont résolue dans l'autre. Les noms de Bianchini, d'Henschenius, de Papebroch, de Rohrbacher même, valent bien cependant la peine que l'on discute leur opinion, quand on ne l'admet pas.

Si le pontificat de S. Clément ne doit pas être placé à la fin du Ier siècle, ce pape n'a pu envoyer S. Saturnin dans les Gaules en 92 ou 95 ; et, par conséquent, le point de départ de l'hypothèse de M. Richard n'est plus qu'un point fixe qui bouge.

Parvenu à la fin de cette longue lettre, je me résume :

Le système de M. l'abbé Richard ne peut se soutenir et manque de base solide :

1° Parce qu'il s'appuie sur des Actes de moindre valeur que ceux que nous suivons avec les Bollandistes, les premiers Actes contenant deux indications chronologiques contradictoires, qui se détruisent mutuellement. Toutes les dissertations tendant à prouver que l'une de ces indications est préférable à l'autre seront toujours des suppositions et des hypothèses que d'autres suppositions et d'autres hypothèses suffiront à renverser ;

2° Parce qu'il n'est pas prouvé que S. Saturnin ait reçu sa mission de S. Clément, et que, concédât-on ce point, il est maintenant démontré et généralement admis que S. Clément ne siégeait plus à la fin du Ier siècle ;

3° Enfin, parce qu'il est impossible de faire concorder la mission de S. Saturnin, au Ier siècle, avec le martyre de S. Firmin pendant la huitième persécution.

Telles sont, mon cher collègue, quelques-unes des observations que j'ai à vous soumettre sur la *date de S. Firmin*, donnée par le livre des *Origines chrétiennes de la Gaule*. Faites en tel usage qu'il vous plaira ; je vous les

Titus (79), ce qui est en contradiction avec le nombre de neuf années qu'ils indiquent pour la durée de son pontificat, comme le Catalogue Libérien et les antiques inscriptions de S. Paul-hors-les-Murs. Il est évident que ce chiffre IX du consulat de Vespasien, au lieu de VII, est une faute de copiste. — Il est bon de remarquer que cette fixation du pontificat de S. Clément, avant l'an 77, explique comment les Actes de plusieurs des Saints, qu'il envoya en Gaule, placent leur mort sous Domitien.

livre volontiers, heureux si elles peuvent mériter votre approbation, et si je puis ainsi vous aider, pour une bien faible part, dans la construction du beau monument que vous élevez, avec tant de zèle et de talent, à toutes les gloires hagiologiques de notre diocèse.

Votre bien dévoué,

CHARLES SALMON.

IX. — RÉFUTATION DES PRINCIPALES OBJECTIONS CONTRE L'ANTIQUITÉ DU MARTYRE DE S. FIRMIN.

M. Salmon ayant suffisamment réfuté les objections de détail articulées dans le *Discours* de M. Ch. Dufour [1], nous croyons ne devoir indiquer que les principales, en y joignant seulement quelques rapides mots de réponse.

Première objection. — Comment S. Firmin, originaire d'Espagne, aurait-il pu, s'il a vécu au premier siècle, se faire comprendre de nos aïeux qui parlaient la langue celtique ?

Réponse. — Nous avons répondu d'une manière générale à ce sujet (chap. V, § III). La difficulté reste la même pour le troisième siècle, puisque M. Dufour reconnaît (pag. 27) que « au IVe siècle, dans les Gaules, on parlait encore la langue celtique ».

Deuxième objection. — Si S. Firmin a vécu au premier siècle, il aurait dû prêcher, non pas contre Jupiter, Junon et Minerve, mais contre Teutatès et Esus, puisqu'alors la religion des Romains n'était pas encore adoptée par les Celtes.

Réponse. — La religion polythéiste de l'empire régnait dans les cités soumises à l'administration romaine. Les missionnaires du premier siècle devaient donc surtout attaquer le paganisme officiel. Si Jupiter, Diane, Mercure sont spécialement désignés dans les Actes de S. Firmin, c'est à l'occasion de faits particuliers, qui n'excluent nullement les prédications contre les dieux topiques. D'ailleurs, S. Firmin eût-il vécu au troisième siècle, qu'il aurait dû tenir la même conduite, puisque malgré l'affermissement de la domination romaine, le druidisme persévérait encore dans beaucoup de campagnes.

Troisième objection. — Les Actes de S. Firmin nous offrent toutes

[1] *L'apostolat de S. Firmin rétabli au IIIe siècle.* In-8° de 28 pages.

appellations romaines ; pas une seule n'est gauloise : ce qui nous indique le troisième siècle et non le premier.

Réponse. — Il n'y a rien de surprenant à voir des noms latins, quand il s'agit d'une ville soumise depuis un siècle et demi aux Romains et régie par leurs lois, aussi bien que par leur langue. Rappelons-nous que dès l'an 57 avant Jésus-Christ, César avait soumis les Ambiani ; que, trois ans plus tard, il avait tenu dans leur capitale une assemblée générale ; qu'il y avait fait conserver des approvisionnements de grains et les otages des cités gauloises. Veut-on que l'élément romain n'ait pas encore absorbé à ce point l'élément celtique au commencement du deuxième siècle ? Alors, répondrons-nous, c'est que le légendaire a latinisé quelques noms celtiques. Tous les écrivains du Moyen Age, parlant de cette époque, n'ont-ils pas agi de la même manière ?

Quatrième objection. — Les juges de S. Firmin, en invoquant les décrets contre les chrétiens, s'expriment ainsi : *Sacratissimi imperatores decreverunt.* On comprend ce pluriel, si Firmin a été martyrisé sous les empereurs Dioclétien et Maximien ; il ne s'explique plus, si c'est sous Trajan. D'ailleurs, cette formule laudative paraît n'avoir été employée que vers le troisième siècle.

Réponse. — Il ne peut s'agir d'un décret de Trajan, puisqu'il ne publia point d'édit de proscription. Ce sont les anciens édits des empereurs qu'on invoque, parce qu'ils restaient toujours en vigueur. Cette formule de style judiciaire se retrouve dans beaucoup d'autres interrogatoires. Pour n'en citer qu'un exemple, Amalchus dit à Ste Cécile : « Ne sais-tu pas que nos maîtres, les invincibles empereurs, ont ordonné que les chrétiens soient punis ? » Or, Ste Cécile vivait sous le règne d'Alexandre Sévère qui ne publia point d'édit contre les chrétiens. Amalchus invoquait donc les lois de l'empire qu'avaient promulguées les prédécesseurs d'Alexandre [1]. — Quant à l'épithète de *Sacratissimus*, nous la voyons donner à l'empereur Adrien dans l'inscription 134 du recueil d'Orelli, ce qui prouve que cette formule était usitée au commencement du second siècle.

Cinquième objection. — Trajan est connu par sa bonté ; une persécution sous son règne est invraisemblable. Sa lettre à Pline dément cette supposition.

Réponse.— Lorsque Pline le Jeune consulta Trajan sur la manière

[1] Dom Guéranger, *Histoire de Sainte Cécile*, pp. 130 et 403.

dont il devait traiter les chrétiens, l'empereur lui répondit qu'il ne fallait point les rechercher, mais que si on les accusait, il fallait les punir. C'est ainsi que sous les empereurs, relativement tolérants, il y eut sur divers points de l'empire des persécutions locales, en vertu des anciens édits qui ne furent jamais rapportés. Il ne faut point s'exagérer la bonté de Trajan : Polycarpe et Tertullien le classent parmi les persécuteurs de l'Église : on peut citer au nombre de ses victimes, S. Ignace, S. Clément, S. Évariste, S. Zozime, S. Hyacinthe et bien d'autres.

Sixième objection. — Sébastien ordonne que S. Firmin soit amené au théâtre, près de la porte Clypéenne. Cette porte, qui empruntait son nom à une fabrique de boucliers, n'existait pas à la fin du premier siècle.

Réponse. — C'est là une assertion toute gratuite : pourquoi cette fabrique ne remonterait-elle pas au temps de César ? Supposons une origine plus moderne, le biographe ne devait-il pas désigner le lieu par le nom qu'il portait de son temps. N'agissons-nous pas de même, quand nous disons aujourd'hui que S. Firmin a dû probablement arriver à Amiens par la porte de Noyon ?

Septième objection. — Il est question de sénateurs amiénois, par conséquent d'une organisation politique qui n'existait pas encore à la fin du premier siècle.

Réponse. — Comment pourrait-on prouver qu'Amiens n'a pas été du nombre des cités qui, dès le premier siècle, furent administrées par un sénat ? Rappelons, d'ailleurs, que le titre de sénateur, pendant les six premiers siècles, s'applique d'une manière générale à ceux qui étaient investis d'une fonction judiciaire ou administrative, et que dans le langage de Grégoire de Tours, comme le remarque Faydit, ce terme exprime parfois uniquement une idée d'aristocratie.

Toutes les objections de cette nature s'évanouissent, quand on se rappelle que les écrivains carlovingiens prennent le langage de leur temps, en parlant du premier siècle ; qu'ils transportent dans le passé les institutions, les mœurs, et les coutumes de leur époque, de même que les peintres de la Renaissance donnaient aux Romains les costumes et les allures du XVIe siècle. Ces anachronismes de nos légendaires ne sont que des altérations de détail, dont il n'est point permis de tirer des conclusions chronologiques.

Ces conclusions, prises dans un ordre d'idées plus générales, doivent découler de l'universalité de la tradition, de la masse imposante des témoignages qui contredisent Grégoire de Tours, et de l'invraisemblance des opinions contraires. Que nos lecteurs interrogent ces sources de vérité historique, comme nous l'avons fait, sans parti pris, sans arrière-pensée, et nous sommes persuadé qu'ils partageront nos convictions sur l'évangélisation des Gaules au temps des Apôtres et sur l'époque du martyre de S. Firmin.

L'abbé J. Corblet.

DU TYPE DU CHRIST

DANS L'ART CHRÉTIEN.

—

DEUXIÈME ARTICLE *.

—

IV.

Toute notre attention va maintenant se fixer sur les plus anciennes images de notre Seigneur peintes ou sculptées. Nous en rencontrons de deux catégories qui, à considérer les données sur lesquelles repose leur antiquité, se distinguent entre elles comme la légende se distingue de l'histoire : l'histoire a son prix, et la légende a le sien : avec l'histoire, on voit plus clair là où elle pose son flambeau ; avec la légende, on pénètre plus avant, partout où elle peut étendre sa lueur. Si l'on en croit la légende, des images du Sauveur auraient été peintes ou sculptées, dès les temps apostoliques. Nous en citerons trois sur lesquelles portent, ou bien ont porté principalement, des traditions de ce genre : le tableau de la chapelle Saint-Laurent, dite *Sancta Sanctorum* à Rome, attribué à saint Luc ; le crucifix de Lucques, réputé de la main de Nicodème, qui existent encore ; la statue élevée à Panéas par l'Hémorroïsse de l'Évangile ; elle fut détruite au temps de Julien l'apostat, mais nous aurons à examiner s'il n'en est pas resté quelque imitation.

Que saint Luc ait peint, sans être peintre de profession, la chose à nos yeux est probable ; nous n'en exposerons pas ici les

* Voir le numéro de novembre 1869, page 563.

raisons, jugeant qu'elles trouveront plus convenablement leur place dans une étude sur l'iconographie de la sainte Vierge : car s'il n'est pas impossible que le saint Evangéliste ait fait le portrait de Notre-Seigneur, ce sont surtout des images de la sainte Vierge qu'on lui attribue.

Quant à la vénérable image du *Sancta Sanctorum*, chapelle comprise autrefois dans l'enceinte du palais de Saint-Jean de Latran, alors demeure des Papes, elle a été considérée pendant longtemps comme l'un des objets les plus précieux que renfermât la Cité sainte, et traitée comme représentant par excellence son divin modèle ; lorsque l'escalier du prétoire du Pilate, dont le Sauveur avait monté les degrés au jour de sa passion, avait été transporté à Rome, on n'avait pas cru pouvoir lui donner une destination plus sainte que de le faire servir d'accès au sanctuaire qui renfermait cette image privilégiée ; des monnaies ont été frappées à son effigie, d'illustres confréries fondées pour concourir à sa garde ; le grand pape Innocent III l'a fait entourer d'un riche encadrement d'argent orné de bas-reliefs au repoussé [1]. Echappée aux persécutions des Iconoclastes, venue alors à Rome, objet de quelque miracle auquel se rapportent, nous le croyons, les traces d'un coup qu'elle porte à la joue droite, elle ne manque pas de titres pour justifier les honneurs exceptionnels qu'on lui rend. Le chrétien, jaloux de se montrer le digne héritier des âges de foi, se prosternera devant elle sans rien lui marchander de ce dont elle peut se prévaloir, mais aussi sans prétendre éclaircir toutes les ombres demeurées sur son origine; il l'honorera pour tout ce qu'elle est, qu'il le sache ou ne le sache pas; il honorera sans réserve celui qu'elle représente.

La nature de nos études nous obligeait de l'examiner à un autre point de vue, et de voir s'il ne serait pas possible d'en tirer quelques inductions relativement aux véritables traits de Notre-Seigneur. Nous avons appris alors qu'à une époque où les derniers vestiges de l'image primitive, consumée par le temps,

[1] MARANGONI, *Storia della capella di Sancta sanctorum.*

étaient menacés de disparaître, elle avait été recouverte d'une toile, et bien qu'on se soit efforcé de la reproduire, traits pour traits, sur cette toile, il en résulte qu'on ne voit plus aujourd'hui qu'une copie, ou tout au plus un calque de l'original : celui-ci étant néanmoins toujours là et n'ayant rien perdu de ses droits, comme relique, à la vénération des chrétiens.

L'image nouvelle, ainsi superposée à l'ancienne, a vieilli à son tour, tellement que par l'effet de l'obscurcissement des teintes, joint au miroitement du verre qui la recouvre, nous n'avons pu en distinguer les traits dans la partie inférieure du visage; mais dans les régions du front, du nez et des yeux, nous en avons parfaitement saisi l'ensemble ; quelques détails seulement nous ont échappé. Habituellement, elle est voilée, mais à certains ours on la découvre, et il nous a été permis alors de la considérer d'aussi près que possible. Ni la copie peinte conservée dans la sacristie voisine, ni les dessins nombreux et divers qui en ont été gravés, ne peuvent en donner une idée suffisante ; généralement on n'a pas osé aborder de front le caractère de ces grands yeux ouverts en larges amandes [1] avec une fixité extraordinaire, et les plus hardis ou n'ont pas su le rendre, ou l'ont attaché, par voie d'interprétation, à une coupe de visage qui en change l'effet.

Au résumé, si l'on prend pour terme de comparaison les descriptions traditionnelles des traits de Notre-Seigneur, tout ce que nous avons distingué de cette image peut s'y rapporter, en ce sens qu'elle en serait une traduction aussi exacte, que l'auraient comporté au VIIIe siècle, par exemple, le savoir-faire et les pratiques d'atelier d'un artiste de médiocre talent. Comparée à l'image de la sainte Vierge de Sainte-Marie-Majeure, cette peinture lui est très-inférieure d'exécution ; mais, dès lors que l'une des deux au moins a été refaite, l'on ne peut rien en conclure contre les traditions qui feraient originairement provenir de la même main les œuvres primitives dont nous ne voyons que des reproductions plus ou moins fidèles.

[1] La figure 7 de notre pl. 1, est celle qui s'en rapproche le plus.

TÊTES DE CHRIST.

1 à 5, 7, 8 (IVe au VIIIe Siècles), 9, 11 (XIIIe XIVe Siècles), 6, 10 données comme primitives, d'une authenticité contestée; 12 Santo Volto de Lucques.

Lith. Gaovin R

Sera-t-il défendu, cependant, de tenir compte d'une interprétation des traits de Notre-Seigneur, qui en atteste, une fois de plus, la largeur, la grandeur insaisissable ou inexprimable en les exagérant, et nous inviterait à ne pas tellement les interpréter dans le sens d'une grâce ou d'une douceur, d'une finesse plus rapprochée de nous, qu'on ne travaille à combiner en lui des qualités qu'il réunissait assurément toutes, au plus haut degré et dans une harmonie parfaite.

A ce propos, nous dirons un mot d'une autre tradition, ou plutôt du complément des traditions en vertu desquelles l'image du *Sancta sanctorum* s'est maintenue au premier rang parmi celles qui ont le droit d'être les plus honorées. Non-seulement, dit-on, elle aurait été primitivement peinte par saint Luc, mais un ange serait venu à l'aide du saint Evangéliste, et aurait achevé miraculeusement son œuvre : c'est pourquoi elle est du nombre de celles que l'on nomme *Achéiropoiète*, c'est-à-dire faite sans la main de l'homme.

L'origine miraculeuse de cette image fût-elle prouvée, il ne faudrait pas en conclure que les *Achéiropoiètes* nous fassent connaître avec certitude les véritables traits de Notre-Seigneur. Formée par l'application de son divin visage; elle aurait pu subir l'influence de la matière sur laquelle elle aurait été produite, de la toile, par exemple, qui s'éraille, se contre-tire, ou encore être altérée par le temps. Formée par le ministère des anges pour satisfaire à de pieux désirs ou suppléer à de pieux efforts, l'expérience apprend que, dans de semblables circonstances, l'intervention divine se proportionne ordinairement dans le choix des formes aux dispositions, aux idées de ceux dont il s'agit de seconder les méritoires efforts, sans élever l'œuvre jusqu'à la sublimité des conceptions angéliques. Les Esprits célestes, étant venus ainsi au secours d'un artiste, d'un écrivain, il a pu arriver qu'ils n'aient rien fait que ce qu'il aurait fait lui-même, s'il eût été plus maître de ses moyens d'exécution, et il n'y aura de réalisée encore qu'une pensée toute humaine : pensée assujettie à toutes les conditions d'époque, de lieu, de style et d'école.

Ces observations achèvent de nous mettre à l'aise avec ces images précieuses, auprès desquelles nous voudrions rappeler la ferveur des anciens temps, bien loin de favoriser la tiédeur toujours croissante des modernes.

Que des traditions s'attachent à telle image, comme étant de la main de saint Luc, comme ayant été achevée par le ministère des anges, il en reste au moins des présomptions favorables, d'abord à l'image sur laquelle viennent ainsi s'accumuler les titres à la vénération, puis aux faits généraux dont on lui fait l'application. Qu'elle n'ait pas été peinte par saint Luc, qu'elle ait été entièrement faite de main d'homme? ce n'est cependant pas sans motif qu'on lui attribue des titres qu'elle n'aurait pas ; ce ne sont là, le plus souvent, quand les traditions sont anciennes et continues, que des transpositions ; d'autres images ont été peintes par saint Luc, d'autres images ont été produites par des voies miraculeuses ; celle-ci, pour les motifs que nous avons dits ou pour quelques autres encore, mérite d'être honorée au même degré ; honorons-la, et quant à la question spéciale qui nous occupe, sachons nous en tenir au peu de données que nous avons pu en tirer.

La tradition d'après laquelle Nicodème aurait eu quelque talent en sculpture n'est pas aussi répandue que celle dont saint Luc est l'objet en qualité de peintre ; elle existe néanmoins fort anciennement, puisqu'on lui attribuait le crucifix miraculeux qui, ayant été à Beyrouth, au VIe siècle, percé de coups par des Juifs, aurait répandu du sang [1]. C'est en vain qu'à cette tradition on opposerait la loi mosaïque. Rien ne prouve que les juifs, au temps de Notre-Seigneur, depuis longtemps en participation directe de la civilisation des Grecs, n'ont pas, en quelque mesure, usé de leurs arts ; et l'on voit encore moins que les prescriptions de leur loi fussent alors comprises comme interdisant de faire des effigies et des portraits. Les monnaies, dont ils ne craignaient

[1] Le fait est rapporté dans les actes du 2e concile de Nicée (actio IV), comme provenant de saint Athanase, ou plutôt d'un autre personnage quelconque du même nom. Sigebert, dans sa Chronique, le donne comme s'étant passé l'an 556, ce qui ôte toute possibilité de l'attribuer au grand patriarche d'Alexandrie.

pas de se servir, ne portaient-elles pas les effigies des Césars? Mais que Nicodème ait eu ou non un certain talent de ce genre, il n'en résulte aucunement que le crucifix de Lucques, sur lequel repose cette tradition, vienne effectivement de lui. Le *Saint Voult*, comme on appelait chez nous, au Moyen Age, le crucifix de Lucques, la *Santo Volto*, comme on l'appelle encore en Italie, cette vénérable image par laquelle jurait Guillaume le Conquérant, que le Dante célèbre dans ses vers, dont l'effigie fut aussi gravée sur des monnaies, avait certainement des droits de premier ordre à la vénération dont elle était l'objet; à nos yeux il ne peut y avoir de doute, d'après le système de transpositions que nous avons exposé ; mais, il faut tenir compte aussi de la facilité avec laquelle ces transpositions ont pu s'opérer dans la longue obscurité des temps. Nous arrivons ainsi à l'examen des traits attribués à Notre-Seigneur dans cette image, plutôt opposé que porté à la crédulité. Il ne nous a pas été donné de voir l'original, et nous ne pouvons en juger que d'après des copies dont l'exactitude nous a été attestée, sur les lieux mêmes, par des témoins à portée de le considérer tous les ans aux jours de fêtes ou on le découvre [1]. En examinant cette tête, on ne peut disconvenir qu'elle n'ait quelque chose d'extraordinaire; nous n'avons rien vu d'analogue ni dans l'art des catacombes, ni chez les Byzantins, ni dans les œuvres du Moyen Age. On a objecté contre les plus anciennes images de la sainte Vierge attribuées à saint Luc et autres, que leur type n'était pas assez juif, mais qu'il était grec. En temps et lieu, cette objection pourra recevoir sa réponse. Quant à cette figure de Notre-Seigneur, à son nez surtout, le cachet juif s'y trouve, au contraire, d'une manière très-prononcée, trop prononcée même, pour répondre à l'idéal des traditions et à cette pensée que l'Homme-Dieu, tout en prenant des caractères propres à la race providentiellement destinée à lui donner naissance, avait dû s'en dégager cependant, jusqu'à un certain point, élevant son type dans un certain milieu

[1] Nous en donnons une reproduction pl. 1, fig. 1, d'après la gravure de M. Perfetti.

de perfection dont dérivent, et auquel doivent revenir toutes les races humaines ; mais cela même ne serait rien moins que contraire à la tradition dont cette image est l'objet. On comprend facilement qu'un juif ait exagéré ce qui tenait à sa race, ce qui l'avait le plus frappé dans le modèle, d'autant plus qu'il ne l'avait plus sous les yeux, et que, par la nature bornée de son talent, il était moins capable de s'assouplir aux nuances qui élevaient à la perfection ce divin modèle.

Quelle que soit d'ailleurs la véritable origine du *saint Voult* de Lucques, nous n'avons pas à retirer notre observation, y voyant, dans tous les cas, une tentative pour rendre, par une voie tout originale, les traits traditionnels du Sauveur [1].

Nous avons rangé parmi les légendes l'histoire de la statue qui aurait été élevée, dans la ville de Panéas, à Notre-Seigneur par la Syrienne, personne d'un rang élevé, qu'il guérit d'un flux de sang et qui, elle-même, se serait fait représenter à ses pieds dans la position qu'elle avait prise, lors de sa miraculeuse guérison. Nous l'avons fait pour prendre comme point de départ la disposition actuelle des esprits, à l'égard de cette tradition en particulier ; mais non pour faire absolument cette concession aux adversaires de nos anciennes traditions chrétiennes, qu'un fait, rapporté par Eusèbe, que l'érection d'un monument dont il parle comme existant encore de son temps, puissent être rejetés en dehors des cadres de l'histoire proprement dite.

Comment nier, en effet, l'existence même du monument? La critique la plus sévère ne peut que contester son origine et mettre sur le compte de la superstition populaire celle qu'on lui attribuait ; mais, si d'une part il paraît prodigieux qu'un monument

[1] Nous ne nous arrêtons pas au crucifix vénéré à Sirolo, près d'Humana dans la marche d'Ancône, bien qu'il passe également, soit pour une œuvre de Nicodème, soit pour une œuvre de saint Luc; tout ce que nous pouvons en juger par des gravures, ne nous offre, ni dans le type, ni dans la manière, rien qui puisse cadrer avec l'une ou l'autre de ces origines, de sorte que jusqu'à meilleure information, nous ne voyons dans ces dires que la preuve d'une vénération très-méritée probablement, sur d'autres titres aujourd'hui ignorés.

public, élevé pour la glorification de l'auteur du Christianisme, ait survécu à trois siècles de persécution contre sa doctrine et ses disciples, comment s'expliquerait-on, de l'autre, que, dans cet espace de temps, païens et chrétiens aient complétement perdu la trace des véritables motifs qui avaient fait élever un monument de cette importance ?

Nous avons voulu juger par nous-même des raisons par lesquelles les protestants Bausobre et Jablonski avaient combattu la tradition chrétienne avec une vigueur qui avait paru victorieuse, même à un savant aussi bien intentionné que M. Raoul Rochette, et nous n'avons trouvé dans leurs écrits que des arguments négatifs, c'est-à-dire rien de sérieux.

S'il a plu à Dieu que ce monument s'élevât en son honneur, et traversât les persécutions, comme un témoignage du triomphe définitif de celui qui en était l'objet, il lui était tout aussi facile de faire qu'il se conservât, même sans miracle apparent, qu'il lui est facile, quand il le veut, de faire les plus grands miracles; il tient les cœurs et les reins des hommes. Les persécutions n'ont pas eu, en tous lieux, à beaucoup près la même intensité ; elles n'ont pendant longtemps porté que sur les personnes et seulement sur celles qui étaient dénoncées ; et, lorsqu'à partir de Dèce, elles prirent un caractère plus politique et prétendirent atteindre le Christianisme dans ses institutions et tout ce qui pouvait servir à l'entretenir ou à l'exprimer, il avait fait de tels progrès, que dans beaucoup de localités, éloignées de l'œil de l'empereur, il pouvait se trouver des magistrats portés à l'indulgence, portés même à favoriser, plutôt qu'à combattre, la doctrine qui allait bientôt après régner sur le monde. A des arguments fondés uniquement sur une prétendue impossibilité, il suffit de répondre par des hypothèses possibles, et la tradition demeure comme telle dans toute sa force primitive.

L'Hémorroïsse aurait, selon l'expression d'Eusèbe, élevé à Notre-Seigneur cette statue, à la manière des Gentils, c'est-à-dire conformément à l'usage répandu chez les Grecs et les Romains, d'élever dans les lieux publics des statues à ceux qu'ils voulaient

spécialement honorer ; il était dans l'ordre alors qu'on cherchât à reproduire ses traits ; mais, en pareille circonstance, l'artiste ne pouvait être guidé que par des descriptions données de souvenir, et l'on ne pouvait espérer qu'une ressemblance d'à peu près. Le groupe de Panéas ayant été détruit par Julien, il nous reste seulement à voir s'il n'en a pas existé et s'il n'en existe pas encore quelque reproduction, au moins approximative.

La scène de la guérison de l'Hémorroïsse est du petit nombre des faits évangéliques qui sont fréquemment représentés sur les anciens sarcophages. Généralement Notre-Seigneur, selon la pratique la plus ordinaire dans l'art chrétien primitif, s'y montre sans rien qui annonce l'intention de caractériser ses traits, et le plus souvent avec le type symbolique et non pas historique du jeune homme imberbe. Il y a cependant une exception très-remarquable, encore qu'elle nous ait échappé avant que M. de Rossi nous l'eût signalée.

Il y a au musée de Latran un sarcophage, découvert dans les fouilles du Vatican et publié par Bosio [1], qui a mérité d'être traité dans ce musée avec une distinction spéciale : quant à l'exécution, n'aurait-il pas d'autre importance, il mériterait de passer en première ligne, et tout annonce qu'il a été exécuté pour quelque grand personnage de la première moitié du IVe siècle. Nous nous en étions occupé précédemment, à raison du don du volume représenté sur la face principale et du reniement de saint Pierre qui en occupe l'une des extrémités ; nous avions même observé que la scène de l'Hémorroïsse, figurant à l'autre bout, avait une grande analogie avec la description qui nous est restée du groupe de Panéas ; mais nous avions laissé passer inaperçue la circonstance décisive quant à la question qui nous occupe en ce moment : la figure de Notre-Seigneur dans ce bas-relief est conçue d'après le type traditionnel [2], et d'une manière complétement distincte de tout ce qui se rencontre sur

[1] Bosio, p. 587.
[2] Voir pl. 1, fig. 2.

les monuments du même genre. Allant plus loin, et ne faisant que souscrire aux conclusions de l'émiment investigateur des catacombes, si nous l'avons bien compris, nous considérons aujourd'hui ce monument comme le plus ancien de ceux qui, dans l'art proprement dit, nous offrent incontestablement ce type vénéré; et tout porte à croire qu'il a été emprunté au groupe même de Panéas, dont nous aurions là une reproduction intégrale. M. de Rossi s'appuie principalement pour le soutenir sur la représentation des édifices formant le fond du tableau, dans la scène dont il s'agit et dans celle du reniement de saint Pierre, qui ornent les deux bouts du sarcophage : ces édifices étant ceux-là mêmes qui furent élevés récemment soit à Jérusalem, soit à Panéas, ici, à côté du groupe même de l'Hémorroïsse, dans la Cité sainte, à proximité de la colonne qui rappelait effectivement la chute de l'Apôtre, suivie d'un si efficace repentir, monuments qui, par leur splendeur, exprimaient si bien le prodigieux triomphe du Christianisme, sujet principal représenté sur la face du sarcophage. Plus tard, l'œil s'étant accoutumé à voir ces monuments entrer dans l'ordre habituel des choses, on n'eût pas songé à les faire figurer comme un élément dans l'idée du triomphe.

V

L'histoire des premiers siècles chrétiens, sur beaucoup de points, est demeurée obscure : Dieu a voulu qu'une lumière éclatante reposât sur un petit nombre de faits, jugés suffisants pour nous faire connaître les caractères de sa mission en ce monde et les commencements de son Église; et ensuite tout ce qui n'est pas dit dans le recueil des livres canoniques du Nouveau-Testament est laissé dans l'ombre. Il en est de cela comme des astres qui, la nuit, paraissent les plus brillants : à côté du soleil, non-seulement ils pâlissent, mais ils disparaissent. Cette obscurité, relativement aux usages des premiers chrétiens, s'est accrue sur tous les points où l'Église n'a pas porté le flambeau de ses décisions, comme conséquence d'un principe de discipline

qui régnait alors : la loi du secret. Il fallait être chrétien ou prêt à le devenir pour être capable de porter dans son esprit le poids de ces vérités ineffables que le Sauveur était venu révéler; les exposer sans préparation, en regard des idées charnelles qui régnaient dans le monde, c'eût été les livrer au mépris, aux plus étranges interprétations, à des profanations indignes, et les rites sacrés de l'Église naissante, expression vivante de ses croyances, devaient demeurer voilés aux yeux des profanes, comme les mystères auxquels ils se rapportaient.

Les chrétiens étaient souvent obligés de se cacher eux-mêmes, quand survenaient de nouvelles persécutions ; ces persécutions atteignirent à la fin, non plus seulement leurs personnes, mais tout ce qui appartenait à la religion proscrite : leurs chroniques, les actes de leurs martyres et généralement les documents de leur histoire furent alors détruits en plus grande partie. Il est facile de s'expliquer, en conséquence, que les images du Sauveur, possédées par les premiers chrétiens, ne se soient pas conservées, et qu'on en ait perdu jusqu'au souvenir.

Les figures des Catacombes qui le représentent en bon Pasteur et dans l'accomplissement des actes de sa vie mortelle, se rapportent à la représentation des faits ou des symboles exprimés, eu égard à leur signification, sans rien qui puisse ressembler à l'intention de faire un portrait.

On a aussi rencontré dans les cimetières sacrés quelques figures isolées ou entourées d'un cortége d'honneur, évidemment conçues avec la pensée d'une glorification personnelle ; mais la seule image de cette catégorie, qui puisse être réputée antérieure à Constantin, est aujourd'hui dans un tel état de dégradation, qu'il est impossible de juger de ses traits d'après l'original. Nous voulons parler de la figure publiée dans Bosio et que nous reproduisons [1]. Elle était donnée comme étant du cimetière de Saint-Callixte, mais, d'après les véritables délimitations des cimetières chrétiens, déterminées par M. de Rossi, elle appartient

[1] Bosio, *Roma sott.*, p. 253, fig. 3 de notre pl. I.

à celui de Sainte-Domicille. Cette figure est probablement du IIIe siècle ; l'on ne pourrait douter qu'elle représente Notre-Seigneur, si l'on s'en rapportait à la gravure de Bosio ; toutefois, malgré le peu d'autorité de ses planches, nous ne renonçons pas à toutes les inductions que l'on peut en tirer. Cette situation, cependant, nous oblige à lui dénier l'importance qui lui avait été accordée en première ligne, pour ne l'examiner que dans un rang secondaire.

Les plus anciennes images de Notre-Seigneur dont il soit fait une mention positive et incontestée dans l'histoire, sont celles dont firent usage les Gnostiques, au témoignage de saint Irénée, avec la prétention expresse de posséder de véritables portraits, et, à leur exemple, l'empereur Alexandre Sévère. L'on sait comment ils associaient, les uns et les autres, ces images dans une sorte de culte humanitaire à celles d'Abraham, de saint Paul et d'un certain nombre de philosophes, vrais ou faux grands hommes de l'antiquité profane. Il ne nous est parvenu aucune image du Sauveur que nous puissions considérer comme provenant de cette origine [1]. Aucune indication conservée à ce sujet ne peut non plus, pour nous renseigner, suppléer à leur perte ; si nous en parlons, c'est pour combattre une opinion qui ferait dériver de cette source impure le type du Christ qui s'est formulé dans l'Art chrétien. Il serait à craindre que cette opinion, émise par des auteurs protestants sous des formes spécieuses, mais dans un but évident d'agression, n'eût pris plus

[1] Jablonski et d'autres écrivains de même école ont prétendu trouver l figure du Christ sur des pierres gravées, dites *abraxas*, à l'usage superstitieux des gnostiques ; mais tout annonce qu'ils se sont mépris sur celles de ces pierres qui portent évidemment des signes propres à ces odieux sectaires ; rien n'autorise à y reconnaître la figure du Christ ; et, quant à la pierre gravée dont l'empreinte est reproduite par M. Raoul Rochette (*Tableau des Catacombes*), où le nom se lit, non pas en hébreu, comme il semble le dire, mais en grec, XPICTOV, rien ne prouve, ni qu'elle soit authentique, ni qu'elle soit gnostique, et d'ailleurs au lieu du type traditionnel, elle n'offre qu'une figure imberbe dans le style du IXe siècle.

de crédit qu'elle n'en mérite, sous le nom d'un savant estimable dont les bonnes intentions, au point de vue catholique, ressortent même des écrits où il laisse passer cette erreur.

M. Raoul Rochette était profondément versé dans la connaissance et le sentiment de l'antiquité grecque, et nous ne perdrons jamais le souvenir du charme avec lequel il en parlait. Chrétien et archéologue, il eut le louable désir de contribuer à relever l'archéologie chrétienne du délaissement où elle était tombée; mais il a eu le malheur d'écrire son *Discours sur les types imitatifs qui constituent l'art du Christianisme* et son *Tableau des Catacombes*, avant d'en avoir acquis une connaissance qui répondît à celle qu'il avait de l'antique, et il s'est mis, sur l'objet dont il s'agit, complétement à la remorque de Beausobre, de Jablonski et de plusieurs autres protestants, recourant aux catholiques avec tant de distraction, qu'ayant voulu vérifier ses citations, nous avons trouvé, dans Buonarotti et Bottari, exactement le contraire de ce qu'il avait cru devoir leur faire dire.

Il vient d'admettre que c'est par le fait des images fabriquées de main gnostique que « les chrétiens se laissèrent induire à les « adopter pour leur propre usage, à mesure que l'opinion se « relâcha de son ancienne aversion pour les monuments de l'i- « dolâtrie », et il ajouta en note : « Telle est aussi l'induction « que tire de ces témoignages le pieux et savant Bottari, *Pittu-* « *re e sculture sacre*, t. I, p. 196, et son opinion, formée dans « le sein de l'orthodoxie catholique, est restée celle des anti- « quaires romains [1]. » Or, voici ce que dit, au contraire, Bottari et ce que disent avec lui les antiquaires romains : « Je di- « rai que, plus anciennement, c'est-à-dire au temps des pre- « miers chrétiens, au rapport de saint Irénée, parmi les Gnos- « tiques, on avait le portrait de Jésus-Christ exécuté, préten- « daient-ils, d'après les ordres de Pilate, et on leur associait les « portraits de Pythagore et de Platon. En conséquence, il est « très-probable ou plutôt à peu près *évident, qu'à bien plus*

[1] *Discours sur les types imitatifs*, 1831, p. 18.

« *forte raison* cet usage de conserver avec vénération l'image de « Jésus-Christ était observé parmi les bons catholiques [1]. »

Bottari cite ensuite, à l'appui de son opinion, les images de Notre-Seigneur trouvées dans les Catacombes, œuvres, il est vrai, d'une époque postérieure ; mais il déclare aussi ne vouloir omettre ni la tradition relative au tableau miraculeux d'Édesse, qu'il déclare appuyée sur des autorités d'un grand poids, ni l'histoire du groupe de Panéas, dont il soutient décidément l'authenticité [2].

Quant à Buonarotti, il s'agit, dans son texte, de l'imperfection avec laquelle étaient dessinées les figures de saint Pierre et de saint Paul sur les fonds de verre qu'il publie, et il l'explique par ce fait, non pas que la profession d'artiste fût interdite parmi les chrétiens, comme l'a supposé M. R. Rochette, les confondant avec celle des faiseurs d'idoles, mais parce que les fidèles n'étaient pas en position de se perfectionner dans les arts, vu la difficulté où ils étaient de trouver des ateliers où l'occupation principale ne fût pas de fournir des aliments aux superstitions païennes. Il explique dans ce sens le passage de Tertullien, où celui-ci n'aurait reproché à Hermogène que l'abus, et non pas l'usage de la peinture ; sens qui paraît le plus naturel, de l'aveu même de M. R. Rochette [3]. D'ailleurs, Tertullien, avec

[1] Diro bensi che piu anticamente, cioe al tempi dei primi cristiani, al referire di S. Ireneo... (lib. I, cap. XXV, § 6), fra gli gnostici il retratto di Gesu Cristo fattofare, come essi dicevano, da Pilato e che eglino tenevano insieme conritratti di Pittagora, di Platone (Epiph., lib. I, cap 27 ; August., *de Hæres*, cap. III). Laonde, probabilissimo, è quasi evidente che molto piu presso i buoni cattolici fosse praticato questo costume di retenere con venerasione l'effigie di Gesu Cristo. (*Pitture e sculture sacre della Roma sotterranea*, t. I, p. 196.)

[2] M. R. Rochette fait encore une singulière méprise à l'égard de cette histoire, en disant d'Eusèbe, toujours à la suite de Jablonski, qu'elle fait plus d'honneur à sa piété qu'à sa critique, comme si Eusèbe, à raison de ses tendances ariennes, n'avait pas au contraire été notoirement prévenu contre les images, loin d'y chercher un aliment à sa piété.

[3] BUONAROTTI, *Osservationi sopra frammenti di vetro*, pag. 84. — RAOUL ROCHETTE, *des Types imitatifs*, pp. 10, 11.

le rigorisme outré qui le jeta dans le schisme, serait peu propre à donner la mesure de la véritable discipline de l'Église.

En réalité, les chrétiens ont toujours eu des artistes, les peintures des Catacombes l'attestent, et le témoignage de Tertullien en ferait foi, s'il en était besoin ; il nous apprend, en effet, que, de son temps, les vases sacrés étaient généralement ornés de la figure du bon Pasteur [1].

On est donc fondé à croire qu'il en fut de la part des sectes hérétiques, par rapport aux images du Christ qu'ils profanaient par des associations impies, comme des idées chrétiennes qu'ils compromettaient par le mélange de leurs erreurs sacriléges et de leurs pratiques immondes ; ils les avaient empruntées aux vrais fidèles, soit que ces images de Notre-Seigneur se présentassent comme offrant la réelle reproduction de ses traits : supposition la plus fondée, si on considère la prétention des Gnostiques de faire dériver leurs images d'un portrait exécuté par les ordres de Pilate; soit qu'elles fussent conçues selon la manière la plus ordinaire dans les peintures primitives des Catacombes, où les personnages n'ont pas de traits qui leur soient propres, ou qu'elles le fussent à la manière symbolique de l'immortelle jeunesse.

Au fait, il faut descendre au IVe siècle pour trouver des images qui, étant prises dans les conditions naturelles de l'art et de l'histoire, puissent être sûrement considérées comme exécutées en vue de représenter Notre-Seigneur, selon la réalité de ses traits personnels.

L'image du cimetière de Sainte-Domicille, dite de Saint-Callixte (pl. 1, fig. 3), bien que la gravure de Bosio soit, quant à ses traits, l'unique fondement de nos observations, mérite cependant que nous y revenions, tout en laissant à l'état de conjecture tout ce que nous pouvons en tirer. Les débris qui en restent ont permis à M. de Rossi de lui assigner pour époque, avec plus de certitude, le IIIe siècle ; elle occupe, dans le *cubi-*

[1] TERT., *de Pudicitia*, cap. VII, X.

culum où elle est placée, le centre de la voûte, et le Sauveur des hommes, si c'est bien lui, s'y montre représenté, dit M. Raoul Rochette, en buste, à la manière des anciennes *imagines clypeatæ* des Romains. Dans cette situation, on s'explique facilement que la figure du Sauveur, représentée à titre de glorification personnelle en dehors de toute action, eût été conçue d'après des notions traditionnelles, à la différence des sujets où il était mis en scène, eu égard à la signification des faits. Admettons ensuite que les planches de Bosio n'ont qu'une exactitude d'à peu près ; et que le dessinateur, dominé par la pensée qu'il avait sous les yeux une tête du Christ, aurait pu, glissant sur une pente facile, l'interpréter selon l'idée qu'il s'en faisait, au lieu de la voir comme elle était. Il faut cependant, pour cela même, que cette tête eût véritablement en elle quelque chose qui portât à la rapporter au Sauveur ; puis, il est peu probable qu'on eût fait l'honneur à un autre personnage de lui accorder une place ordinairement réservée à des figures représentant le Christ, au moins sous forme emblématique ; il serait moins probable encore que le dessinateur eût imaginé le partage des cheveux, s'il n'eût aperçu sur l'original cette particularité, qui, à l'époque, ne peut guère se rapporter qu'au Sauveur ; le type enfin de cette gravure est constitué d'après un ensemble tel, qu'on concevrait difficilement qu'il fût sorti de l'imagination d'un artiste de la fin du XVIe ou du XVIIe siècle. Il se rapporte au type traditionnel, mais selon des données qui lui sont propres.

Il nous semblerait apercevoir quelque réminiscence du type traditionnel de Notre-Seigneur dans la peinture du cimetière de Cyriaque, publiée par M. de Rossi dans son *Bulletin d'archéologie*[1], d'après les dessins de notre savant ami, M. Ch. Decemet, et attribuées, par des raisons décisives, au IVe siècle : le partage surtout des cheveux, joint à la barbe d'une longueur modérée dans la figure du Christ, qui prédit à saint Pierre son renonce-

[1] *Bulletin d'archéol.*, octobre 1863, p. 76.

ment, avait probablement sa signification, et l'autre figure, qui le représente au milieu des vierges sages et des vierges folles, n'est pas sans analogie avec le type en usage à la même époque, dans le sujet central des sarcophages, et dont nous parlerons bientôt, comme n'étant pas totalement en dehors des notions historiques ; mais alors, les auteurs de ces peintures semblent témoigner par leurs oscillations mêmes, ces figures étant fort dissemblables, qu'ils n'avaient pas sous les yeux un bon modèle qui s'imposât d'autorité, ou que, dans ces sortes de sujets, ils continuaient à ne s'inquiéter que bien peu de la ressemblance personnelle.

Au contraire, dans la peinture du cimetière des saints Marcellin et Pierre, où Notre-Seigneur est assis triomphant entre saint Pierre et saint Paul, peinture que nous avons fait publier dans les *Annales archéologiques* [1], l'intention de faire des portraits ressemblants est clairement manifestée par la précision avec laquelle y sont déterminés les types historiques des deux apôtres; et la figure du Christ (pl. 1, fig. 4), comme on peut le voir sur notre planche, offre une grande analogie avec celle du cimetière de Sainte-Domicille, autant que nous pouvons en juger, bien qu'elle s'en distingue par plus de sévérité dans l'expression, et un peu plus d'allongement dans les traits. Il est vrai que cette peinture n'est pas antérieure au Ve siècle ; mais, par sa manière, elle appartient à l'école des peintres chrétiens primitifs, comparativement à la manière dite byzantine, et l'on peut s'en servir pour comprendre comment, sous l'empire de cette première manière, les notions traditionnelles, relatives à la figure de Notre Seigneur, devaient se traduire dans l'exécution.

Quant au grand Christ qui, à l'exemple de la figure du cimetière de Sainte-Domicille, orne le centre d'une voûte dans celui de Saint-Pontien [2], et qui a frappé Bosio par sa majesté, il est évidemment d'une époque beaucoup postérieure, c'est-à-dire du

[1] *Ann. arch.*, t. XXIII.

[2] Bosio, p. 129 ; Bottari, t. I, pl. 47.

VIIIe siècle probablement. Il faut en dire autant de cet autre Christ tout semblable, au dire de Boldetti, qui périt sous ses yeux lorsqu'il voulut le faire détacher des parois convexes du *cubiculum* où il l'avait trouvé.

La découverte du vrai cimetière de Saint-Callixte par M. de Rossi nous a permis d'observer une autre image du même temps, très-inférieure d'exécution, si on la compare à la gravure de Bosio, mais demeurée en place dans la chapelle sépulcrale de sainte Cécile [1].

Ces diverses figures, de manière byzantine, et d'autres encore, eu égard à ce qu'elles ont de commun, peuvent être considérées comme formant, avec celles des mosaïques absidiales contemporaines, une même catégorie fort importante pour dire avec quelle extension le type historique de Notre-Seigneur régnait dans l'art aux VIIIe et IXe siècles, et comment on l'interprétait alors ; mais elles nous offrent naturellement, quant à la question principale, des données bien moins satisfaisantes que les mosaïques plus anciennes, vers lesquelles nous devons revenir.

Il est constant aujourd'hui que le premier en antiquité comme en valeur de ces monuments, est la mosaïque de sainte Pudentienne : Ingres l'admirait comme un chef-d'œuvre, et M. de Rossi a découvert sa date consulaire, qui fixe son exécution dans les vingt dernières années du IVe siècle. Cette mosaïque a été retouchée en diverses parties, mais elle a conservé son style, qui la tient à part de toutes celles qui l'ont suivie ; d'où vient que, n'ayant pas leur rigidité, on l'a cru longtemps plus moderne. La tête du Christ, notamment, s'y présente sans rien de ces grands yeux fixes, de ces lignes inflexibles, qui caractérisent les figures dites byzantines [2] ; mais si l'on considère

[1] Voir fig. 7 de notre planche, où, par le fait du dessin au trait, la rigidité en a été exagérée.

[2] Le dessin que nous en donnons (pl. 1, fig. 2) la vieillit et la durcit un peu, car, en réalité, elle a plus de douceur que la figure de la mosaïque de Saint-Venance (fig. 5) avec laquelle nous la comparons. La figure de la mosaïque de Saint-Jean de Latran (fig. 8), à laquelle la tradition attribue une origine

à Rome les mosaïques d'âge intermédiaire comme celles de l'oratoire de Saint-Venance, de l'église de Saint-Côme et Saint-Damien, on reconnaîtra aussi dans ces dernières quelque chose d'intermédiaire dans leurs types du Christ, quoiqu'elles diffèrent d'ailleurs complétement de la mosaïque de sainte Pudentienne.

Les mosaïques du Ve siècle, à Ravenne, étudiées sur les lieux, celle de Sainte-Sophie, à Constantinople, du temps de Justinien, jugée d'après la planche de M. Labarte, dans l'*Histoire des arts industriels*, excluent également de la pensée, quant aux figures du Christ, tout ce qui avait paru pendant longtemps inséparable du nom de byzantin, nom qui peut leur être donné cependant, si on considère qu'elles offrent le type traditionnel dans les conditions communes d'une branche d'école, dont est dérivé, par corruption, ce que l'on pourrait appeler le bas-byzantin.

VI

Les Catacombes nous rappellent; car, après avoir observé les peintures qui ornent leurs murs, nous avons à jeter un coup d'œil sur les autres monuments qui s'y rencontrent. M. l'abbé Martigny a publié un médaillon en ivoire, gravé au trait [1], maintenant conservé au musée du Vatican, que M. de Rossi estime du IVe siècle. Ce n'est pas absolument le plus ancien des monuments qui représentent Notre Seigneur avec son type traditionnel; mais, parmi ceux qui le représentent, c'est le plus ancien dans la catégorie des objets mobiliers apportés par la piété des fidèles dans les souterrains sacrés. D'ailleurs, l'intention traditionnelle manifestée sur ce petit monument, par la disposition de la barbe et des cheveux, est loin d'avoir été heureusement rendue.

miraculeuse, apparaît réellement dans son état actuel avec quelque chose de vieilli et de durci, mais par la coupe générale du visage, l'allongement de l'oval, elle se rapporte parfaitement au type traditionnel.

[1] *Diction. des ant. chrét.*, article *Jésus*.

La figure de terre cuite (voir fig. 10 de notre pl. 1) que M. Perret a fait figurer dans son bel ouvrage, comme provenant des Catacombes, admirable qu'elle est d'exécution, ne serait, selon l'opinion de M. de Rossi, qu'une œuvre du XVe siècle; et, quant à la figure en imitation de mosaïque qui a trouvé place au musée du Vatican et qui a été également publiée par M. Perret, elle serait une contrefaçon du siècle dernier ; ces deux portraits, le premier surtout, méritent néanmoins quelque attention, et nous y reviendrons.

La pierre sépulcrale à figures gravées au trait, représentant le don du volume déployé, que Marangoni a découvert, publié [1]

et transporté à Agnani, et dont M. Perret a aussi donné un dessin plus exact, paraît s'être inspiré du type traditionnel. On est fondé à le croire, d'autant mieux que saint Pierre et saint Paul s'y présentent aussi avec les principaux caractères de leurs types historiques; mais ce monument est d'une exécution trop imparfaite pour nous donner, sous le rapport qui nous occupe, rien de plus que des indications. Quant à sa date, Marangoni la

[1] MARANGONI, *Acta sancti Victorini ; Storia del capella di san Lorenzo.* — *Revue de l'Art chrétien*, 1857. — PERRET, *Catacombes.*

supposait du temps des persécutions, mais sur des motifs qui, dans l'état actuel de la science, n'ont pas conservé la valeur qu'il leur accordait : on a plus de chance de rentrer dans le vrai en faisant descendre ce monument au moins jusqu'au IVe siècle.

Les fonds de verre à figures dorées représentent fréquemment le Christ, mais ils ne lui attribuent jamais un type caractérisé ; nous n'avons donc pas ici à nous en occuper. Sur les sarcophages, il en est ordinairement de même dans les scènes latérales où les faits et les vérités fondamentales exprimées par leur moyen sont l'objet de la représentation plutôt que la personne elle-même. Dans la scène centrale où la personne du Sauveur est plus directement mise en vue, on lui a souvent encore attribué le type de l'éternelle jeunesse, mais souvent aussi il s'y montre avec la barbe traditionnelle ; ses cheveux alors sont retombants et bouclés, mais non séparés sur le front à la manière nazaréenne. Vu l'ensemble de la figure, on peut se demander si les sculpteurs ont voulu vraiment reproduire le type traditionnel de leur modèle, ou si même ils l'ont bien connu. Nous comprenons que la question soit posée, nous avons même remarqué certains sarcophages qui faisaient naître l'idée, dans la figure du Christ, de quelque réminiscence du Jupiter païen. On se l'expliquerait, mieux que nulle part ailleurs, dans une branche de l'art qui, jusqu'au triomphe définitif du Christianisme, ne fut point cultivée dans des ateliers exclusivement chrétiens, si tant est qu'il y en eût même de mixtes, où les chrétiens, faisant plus que d'y choisir les sujets susceptibles d'être innocemment appropriés à leur usage, aient pu aller jusqu'à mettre la main à l'œuvre, sans danger de souiller leur foi et de manquer à leurs devoirs.

Il n'en est pas moins probable, tout en admettant que ces circonstances ne furent pas étrangères à la physionomie particulière prise par la figure du Christ, sur les sarcophages, que cette figure provenait du fond commun des traditions chrétiennes. De plus profondes modifications s'expliquent par des variétés d'in-

terprétation, par des pratiques d'école : cherchant le beau ou dans la force ou dans la grâce, la faiblesse d'exécution s'en mêlant, on vieillit sans vouloir vieillir, comme l'on énerve sans vouloir énerver, et c'est ainsi que se forme ce que nous pourrions appeler dans l'art des sous-types ou des types secondaires, quelquefois fort éloignés de la source dont ils proviennent.

Le sous-type des sarcophages se répandit dans le même genre de monuments, de Rome jusqu'en Provence [1], où nous l'avons trouvé très-caractérisé sur le sarcophage placé à l'entrée de Saint-Trophime d'Arles, dans le Christ central qui fait, à saint Pierre, le don du volume.

Nous avons cependant parlé d'un sarcophage qui, faisant exception, reproduit le type traditionnel du Christ, quant à ses traits les plus essentiels, et en tout autres termes, non plus dans la scène centrale du don sacré, là Notre-Seigneur étant représenté avec le type de l'éternelle jeunesse; maïs dans la scène latérale de la guérison de l'Hémorroïse, imitée probablement du groupe de Panéas : et l'artiste a réussi, par ce contraste, à mettre en relief, dans la personne du Sauveur, le Dieu et l'homme, l'un et l'autre glorifiés divinement et humainement en deux compositions distinctes.

Élevé, en tant que Dieu, dans les régions célestes, tendues comme un voile sous ses pieds, par la main de l'Air personnifié, en tant qu'homme il reparaît dans un groupe de statues où, avec une réminiscence des traits qu'on lui avait vus sur la terre, il avait reçu les honneurs que l'on rend aux grands hommes.

Les médailles sont aussi classées parmi les monuments qui peuvent nous offrir des images primitives du Christ; elles nous rejettent cependant tout à coup de plusieurs siècles en avant; le Dr Walsh, auteur d'une étude spéciale sur cette sorte de monuments [2], donne comme la plus ancienne des monnaies frappées

[1] Les sarcophages de Ravenne paraissent, au contraire, provenir d'une école parfaitement distincte de celle qui, de Rome, se répandit dans les Gaules.

[2] Walsh, *Ancient coins medals and Gems.*

à l'effigie de Notre-Seigneur celle de Justinien II (689-711) ; on s'explique par l'avénement des empereurs iconoclastes que ce type sacré ait été délaisssé après lui et qu'il ne se retrouve ensuite que sous le règne de Jean Zimiscès (969-975), auquel appartient la dernière des monnaies dont l'auteur ait fait l'objet de ses études, et aussi probablement une autre monnaie, publiée par Vettori avec un savant commentaire [1]. Le type de ces médailles, autant que nous pouvons en juger par gravures, a beaucoup d'analogie avec celui des mosaïques primitives.

Quand nous disons que les plus anciennes monnaies, au type du Sauveur, publiées par le Dr Walsh, ne remontent pas au-delà du VIIe siècle, c'est que nous ne pouvons pas regarder comme très-sérieuse la prétention à l'antiquité de la médaille curieuse qu'il pose cependant en tête de son livre. Cette médaille, dont nous reproduisons la tête (pl. 1, fig. 6), est de bronze, mais d'un alliage peu ordinaire et susceptible de prendre un éclat et une couleur qui le font ressembler à de l'or ; elle a été assez répandue, car on l'a trouvée, à des époques très-différentes, en Italie, en Allemagne, en Irlande : après avoir beaucoup occupé les esprits, au commencement du XVIe siècle, elle avait été à peu près oubliée, lorsque la découverte de nouveaux exemplaires, l'ayant remise en évidence, le Dr Walsh l'a reproduite. Près de la tête du Christ, elle porte sur la face un *Aleph* et le nom de Jésus en caractères hébraïques, et au revers ces paroles aussi en hébreu : « Le Messie a régné, il est venu dans la paix, « il est devenu la lumière de l'homme, il vit. »

Le Père Jobert, au XVIIe siècle, s'est occupé de cette médaille : sans y attacher une grande importance, il ne rejette pas absolument la pensée qui lui donnerait pour auteur quelque juif converti. En Irlande, elle a été trouvée en 1812 dans un lieu où avait existé une ancienne abbaye dont les ruines mêmes avaient disparu. Nous ne nous y arrêterions pas, néanmoins, si son type ne paraissait pas se ranger en dehors lui-même de ceux qui ont

[1] Vettori, *Nummus æreus veterum christianorum*, in-4°. Rome, 1787, au Frontispice.

régné dans les différentes époques, où l'on peut supposer qu'elle a été frappée. En admettant qu'elle l'aurait été dans une disposition d'esprit analogue à celle qui a produit la lettre de Lentulus, ne faudrait-il pas voir, dans l'un comme dans l'autre cas, l'indice d'un courant traditionnel, se manifestant en dehors de la sphère artistique, courant analogue au Moyen Age et plus anciennement à celui que nous voyons encore aujourd'hui se manifester dans ces images populaires données plus absolument comme le véritable portrait du Sauveur. Le fait est qu'il y a un air de famille entre toutes ces images d'origine mystérieuse, entre lesquelles, le buste publié par M. Perret (pl. 1, fig. 10) prend, par sa beauté, un rang qui l'élève au niveau des plus parfaites productions de l'art ; généralement, elles se soutiennent, nonobstant la médiocrité d'exécution, dans une convenance, par rapport à leur modèle, qu'on ne trouverait pas au même degré dans aucune autre série d'œuvres d'art.

VII

Dans les sciences physiques, qui jouissent par privilége du nom de sciences exactes, quand on a réussi à grouper un certain nombre de faits, on s'efforce de concevoir une hypothèse qui les explique tous ; a-t-on réussi à la trouver, des faits nouveaux viennent-ils surtout s'adapter au cadre ainsi tracé, cette vérité est traitée à l'égal d'une vérité démontrée ; elle règne au grand profit de la science dans le domaine qui lui est propre, et pour la détrôner, il ne faut rien moins que la parfaite constatation d'un fait imprévu, incapable de s'accorder avec elle. L'ensemble des faits exposés, relativement aux anciennes images du Christ connues, ne peut s'expliquer que par l'existence, parmi les chrétiens, de plus anciens portraits dont le souvenir ne nous est pas parvenu. C'est une hypothèse, mais une hypothèse au moyen de laquelle tout s'explique, et à laquelle nous prétendons accorder une valeur vraiment scientifique.

Les images des Catacombes, celles des sarcophages, celles

des mosaïques, celles des médailles sont trop distinctes dans leurs types pour qu'on puisse les faire dériver immédiatement les unes des autres, trop semblables pour permettre de leur refuser une même source d'où proviendraient aussi, par des voies indéterminées, ces autres images qui se posent traditionnellement avec une prétention spéciale à l'exactitude, en tant que véritables portraits.

Il faut remonter d'autant plus haut pour fixer la position d'une source commune, que les courants qui en émanent sont plus dissemblables de composition et moins divergents de direction. La situation des courants traditionnels, relativement aux images du Christ aux IVe et Ve siècles, est par elle-même l'indice d'une ancienneté relativement considérable, de la part du type qui leur a probablement servi de source commune; il ne serait pas improbable que le point d'intersection de toutes ces lignes ne fût autre que la personne même du Fils de Dieu.

La doctrine de l'Église primitive, loin d'être un obstacle à cette persuasion, nous invite, au contraire, à la maintenir. L'accord des docteurs catholiques est presque unanime pour invoquer, dans les controverses avec les iconoclastes anciens et modernes, quelques-uns au moins des faits traditionnels de Panéas, d'Édesse, les images attribuées à saint Luc, etc.; s'il ne nous atteste pas l'exactitude historique de ces faits eux-mêmes, il nous donne du moins l'assurance qu'aucune prohibition dogmatique ou disciplinaire qui les aurait exclus, ne fut jamais dans l'esprit de l'Église : que cet argument, s'il était adressé à des protestants, paraisse une pétition de principe, il n'en est pas moins décisif pour nous, qui ne le sommes pas.

Or, les chrétiens pouvant avoir des images du Sauveur, on ne s'expliquerait pas comment ils n'en auraient pas eu ; le bon sens suffirait pour faire justice de l'idée qu'ils auraient pu à cet égard se laisser devancer par les gnostiques, et leur emprunter ensuite une conception qui jurerait par sa noblesse, par ses convenances, avec les doctrines de ces sectaires, et ces assemblages ridicules d'emblèmes qui, seuls, peuvent être donnés avec cer-

titude comme venant d'eux [1], il n'y a que la prévention ou l'irréflexion qui aient pu donner du crédit à une semblable thèse.

Le caractère primitif de l'ascétisme chrétien et des œuvres d'art, qui en devenaient l'expression, était, il est vrai, peu favorable à la propagation des portraits proprement dits. On sait que les premiers fidèles élevaient leurs cœurs au-dessus du domaine des sens, si haut dans la région des vues surnaturelles, que lorsqu'ils s'attachaient à la personne du Fils de Dieu, ils se la représentaient volontiers affranchie de la vie mortelle, plutôt que d'appliquer leurs affections au souvenir de ce qu'il avait été et de ce qu'il avait fait pour eux dans les circonstances où il avait vécu sur la terre. On reconnaît là les hommes qui, éloignant de leurs yeux les réalités sanglantes du sacrifice accompli sur la croix, ne voulaient voir le signe du salut que tout orné de fleurs, que tout enchâssé de pierreries : s'il fut un instrument de mort, n'est-il pas devenu, en effet, le principe de la vie ?

Cependant, tous les aspects que devait prendre légitimement la piété chrétienne devaient exister en germe dans l'Église naissante ; il est si naturel de s'attacher à l'image de celui que l'on aime, que, livré sous ce rapport à la liberté de leurs impulsions, sans avoir besoin d'être encouragés, sans avoir l'exemple du grand nombre, il se sera trouvé des chrétiens spécialement avides de se procurer des images ressemblantes, ou réputées telles, de leur Sauveur adoré.

Ces images, d'un autre côté, favorisées par l'Église dans ce sens qu'elle favorise tout ce qui est bon et utile, n'étaient pas probablement de sa part l'objet d'un encouragement et d'une protection spéciale ; elles n'étaient pas non plus devenues le signe d'une vérité définie, parce qu'elle n'avait pas été attaquée; la piété avait d'autres aliments plus en rapport avec la direction actuelle des esprits ; on peut s'imaginer qu'elles étaient demeurées dans une situation analogue à celle du culte d'un saint dont l'Église n'a pas encore prononcé la canonisation ; ce

[1] Walsh, *Essay on the ancient coins.*

culte, envisagé tel qu'il pouvait l'être avant qu'elle n'eût porté des décisions pour empêcher qu'il ne devînt public ou quasi-public, par la seule persuasion des fidèles, en attendant qu'elle n'y eût apporté sa sanction.

On conçoit même une situation mixte, telle que dans certains oratoires des catacombes, on aurait exposé à la vénération du petit groupe de fidèles, capables de s'y réunir à la fois, certaines de ces images d'un caractère plus personnel que ne sont généralement les anciennes peintures chrétiennes, et, par conséquent, plus susceptibles de provoquer ce genre de culte que l'on rend aux images, comme tenant lieu de la personne ; images qui, à raison même du respect plus grand dont elles auraient été l'objet, n'auraient été que rarement peintes sur place, mais auraient été des tableaux dans le sens rigoureux du terme, exposés pendant la durée d'une cérémonie, et enlevés ensuite comme les vases sacrés et autres objets précieux. Nous avons entendu le P. Marchi exprimer cette opinion dans le cimetière de Sainte-Agnès, en présence de quelques niches ou excavations creusées dans les parois d'un *cubiculum,* qu'il supposait avoir pu servir à recevoir des images de ce genre.

De semblables tableaux, par leur nature, étaient tout à fait en dehors des circonstances exceptionnellement favorables auxquelles les peintures murales des catacombes ont dû leur conservation. De même, il ne nous reste comme spécimens de la peinture antique que des peintures murales, qui sont également toutes décoratives, enfouies à Pompeïa, à Herculanum et dans quelques autres ruines. Tant d'œuvres d'un plus grand prix qui ornaient les temples, les palais de la Grèce et de Rome ont disparu sans retour ; les ravages du temps, les désordres des révolutions, ont suffit pour accomplir leur destruction ; les monuments chrétiens avaient de plus contre eux la persécution.

Au résumé, lorsqu'au IVe siècle, le Christianisme pût donner un libre essor à toutes ses légitimes tendances, il se trouve des images du Sauveur pour déterminer les traits que l'on devait

lui attribuer, mais par une détermination large qui laissait place à des nuances nombreuses et profondes, d'une manière peu différente de ce que nous voyons aujourd'hui; déjà, il y avait des sous-types, des variétés d'école, des interprétations individuelles; on eût trouvé des modèles d'un type plus pur, mais ils étaient trop rares, trop faibles d'exécution, trop peu connus, d'une authenticité trop incertaine, pour s'imposer d'autorité. Ajoutez à cela l'habitude où l'on était de tenir peu de compte d'aucun type déterminé, quand on représentait le Christ dans des sujets qui n'avaient pas pour but immédiat la glorification personnelle.

Dans de telles circonstances, on ne peut s'étonner que saint Augustin, dans son traité de la Trinité, ait pu se dire dans l'ignorance des véritables traits du Sauveur ; il parlait en homme versé sans doute dans la connaissance générale de toutes les choses de son temps, mais sans rien qui indique, non pas une étude, mais seulement une attention spéciale apportée à la question qui nous occupe, soit au point de vue de l'art, soit au point de vue disciplinaire ou doctrinal, sans prétendre même y faire aucune allusion ; pour lui, il s'agissait, non pas d'aucun travail artistique, mais du travail de l'imagination ; elle se représente une image, celle de Jésus-Christ, par exemple, d'une multitude de manières différentes, selon la variété des pensées et des dispositions de chacun, et, cependant, ce visage n'a qu'une manière d'être, quelle que soit cette manière [1].

Cette pensée serait vraie encore, quand on l'appliquerait seulement dans une circonstance particulière à la physionomie accidentelle d'une figure bien connue : imaginez-la, elle peut se concevoir de mille façons fort diverses, voyez-la, elle est uniquement ce qu'elle est.

Prenant ensemble les images du IVe siècle et des siècles sui-

[1] Quæ fuerit ille (Christus) facie nos penitus ignoremus... Nam et ipsius Dominicæ facies carnis innumerabilium cogitationum diversitate varietur et fingitur, quæ tamen una erat quæcumque erat. (*De Trinitate*, l. VIII, cap. IV et V, operum t. III.)

vants dont l'authenticité est incontestable, et celles dont l'existence antérieure peut devenir certaine par voie d'induction, si nous les considérons comme formant un réseau, à raison des rapports qui les unissent, nous ne prétendons pas que ce réseau ait jamais été, ni assez serré, ni assez uniforme pour s'opposer au passage d'une pensée comme celle de saint Augustin.

De nos jours encore, à supposer que nous ayons réussi à trouver des preuves *a priori* de l'hypothèse que nous avons exprimée, et que nous ayons rigoureusement démontré que les types de figures attribués au Sauveur, depuis le IVe siècle, par la presque généralité des artistes, ont, si différents qu'ils puissent paraître dans leurs extrêmes, une filiation commune qui les rattache tous à une même souche et probablement à la réalité même de ses traits adorables, quel est cependant le grand esprit, livré dans une autre sphère à de plus hautes considérations, que nous pourrions, par le résultat de nos obscures études, empêcher de l'exprimer comme le faisait l'évêque d'Hyppone ?

VIII.

L'orateur, l'écrivain, peuvent très-bien demeurer dans l'indécision des vagues souvenirs et des traits indéterminés, relativement au visage du Sauveur, quand ils parlent de sa personne sacrée, mais il n'en est pas ainsi du peintre ; quel que soit le fondement, ou solide, ou chancelant, sur lequel il s'appuie pour déterminer les traits de Notre-Seigneur, il est dans la nécessité de les déterminer avec précision, et son obligation est de le faire avec toute la justesse, au moins relative, qui est en son pouvoir. Pour nous, nous aurons atteint tout ce que nous pouvons prétendre de mieux si, nous mettant dans les voies de la lumière, nous avons aidé à la rencontrer ceux qui la cherchent, et qui, par état, sont tenus de la chercher.

La première conclusion à tirer des recherches qui précèdent, c'est que l'artiste doit prendre son type du Christ, ou, si l'on veut, combiner les éléments dont il se compose dans les limites

tracées par les traditions fixées par des descriptions écrites, ou par des monuments figurés ; il le fera, parce que c'est dans ces limites que se trouve la vérité historique, et que plus il approchera de la vérité, relativement aux traits que le Fils de Dieu s'est réellement appropriés, en se faisant homme, plus il sera voisin de la notion fondamentale du beau dans les arts.

Parmi les images que nous avons passées en revue, il en est dont nous qualifions les types de plus purs ; si cette appréciation était fondée uniquement sur une préférence personnelle, au goût de l'un on opposerait le goût d'un autre ; mais il est à remarquer que ces images sont des plus anciennes ou de celles qui se présentent comme étant plus spécialement dans les conditions d'un portrait ; il est donc, à leur égard, des présomptions toutes favorables.

La peinture du cimetière de Sainte-Domicille (fig. 3, pl. I), celle qui réunirait le plus de titres en sa faveur, si les traits que nous en a transmis Bosio sont suffisamment exacts, laisse cependant à désirer ; on voudrait le front moins anguleux, l'ovale du visage plus prononcé, la chevelure et la barbe un peu plus fournies ; la figure du cimetière des saints Marcellin et Pierre (fig. 4) procure, à certains égards, des données pour la corriger. On lui voudrait pourtant, à elle-même, des lignes plus arrondies et un air de jeunesse dont elle s'éloigne. Ces corrections peuvent être proposées, non pas seulement comme question de sentiment et de goût, mais elles sont indiquées comme rentrant dans le fond commun à la majeure partie des autres monuments figurés, dignes, à des degrés divers, d'entrer en ligne de comparaison. Toutes les chances, en effet, sont de trouver le vrai dans le sens où généralement ces monuments convergent, et c'est par les points où ils s'éloignent des autres, qu'ils doivent, au contraire, vraisemblablement s'éloigner de la solution désirée.

Nous avons dû nous défendre de prendre notre goût pour principale règle de nos jugements ; il ne nous appartient pas, surtout, de nous en servir pour juger en dernier ressort ; mais

en pareille matière, le goût est loin d'être incompétent. Après avoir affirmé que la connaissance intégrale et certaine des véritables traits du Sauveur nous donnerait en principe et *a priori* la notion normale du beau dans les formes humaines, nous devons admettre la réciprocité, et dire que le goût, s'il était absolument ce qu'il doit être, c'est-à-dire le sentiment adéquat du beau, nous conduirait sans restriction, droit au but. Dans la question dont il s'agit, il distinguerait sûrement entre diverses images qui, chacune, avec plus ou moins de mélange et d'altération, ont conservé quelque chose des traits de leur divin modèle, quelle est celle qui doit être préférée, sous quels rapports, elle doit l'être, sous quels rapports aussi ses concurrents lui seraient préférables, et doivent servir à la rectifier. Nous revenons ainsi au vrai par la voie du beau ; si nous recourons, au contraire, aux considérations historiques et aux inductions, c'est pour arriver au beau par la voie du vrai : dans toutes ces éventualités, le but est identique.

N'écouter, cependant, en morale, que sa seule conscience, en matière de beau, que son goût personnel, serait également téméraire : d'ailleurs, le goût n'est pas une faculté qui invente ; il discerne, il règle, il conduit ; de diverses images procédant d'un même type, il pourra tirer tout ce qu'elles ont séparément de traditionnellement vrai, en saisissant ce qui s'harmonise, ce qui désaccorde dans leurs proportions et en dégager une meilleure association de leurs éléments constitutifs. Nous ne lui demandons pas de retrouver ce que les unes et les autres auraient laissé échapper... Une note de moins, cependant, et tous les accords seront troublés.

Vienne l'inspiration, elle pourra ce que le goût et les inductions logiques ne pourraient pas, mais il faut se garder des inspirations illusoires, à l'égal des fausses prophéties ; ne livrez pas à l'aventure les dons du génie, faites qu'il soit ce qu'il doit être, un bon sens supérieur, et qu'il montre sa supériorité en s'élevant sur les appuis qu'il sait prendre.

Les monuments primitifs, historiquement connus, nous ont

transmis, très-probablement, quelque chose des traits du Sauveur, mais, aucun ne nous les donne avec une parfaite ressemblance ; en les corrigeant, les complétant les uns par les autres, d'après certaines inductions logiques, surtout avec un vrai sentiment du beau pour guide, on pourra approcher, de plus en plus, de la réalité ; l'inspiration, non contente de marcher, prenant son vol dans la voie du beau, pourra reconquérir jusqu'à des notions perdues; elle saisira quelques-unes de ces touches délicates qui, pour la perfection d'un visage, sont tout, et ne paraissent rien ; elle le fera sans risque de s'égarer, si, en se jetant dans la haute mer de l'imagination, elle ne perd pas de vue la terre ferme et le phare des notions acquises.

Par leurs efforts combinés, la science, le goût, le génie, arriveront-ils enfin à représenter le Fils de Dieu fait homme, tel qu'il fut, tel qu'il est... arriveront-ils à rien imaginer qui le vaille? Jamais! Il y a une disproportion radicale entre les moyens et le but, et le plus grand des artistes sera le plus pénétré de son impuissance.

Il n'y a que Dieu qui puisse se comprendre. Jésus-Christ seul est capable de convenablement se peindre. Mais, ne l'aurait-il pas fait? On le dit! Sondons les traditions qui le rapportent, observons l'état des images sur lesquelles ces traditions reposent, ne nous laissons pas rebuter par leur défaut d'éclat : l'or enfoui ne brille pas, et le minerai qui le contient demeure d'un aspect peu séduisant, s'il n'est purgé de ses scories ; les moindres filons des traits du Sauveur ont pour le chrétien, au seul point de vue de l'art, bien plus de prix que l'or le plus pur!

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(*La fin à un prochain numéro*).

IMPRESSIONS DE VOYAGE

HOLLANDE

D'Anvers à Bréda, de Bréda à Bois-le-Duc et retour.

PREMIER ARTICLE.

Dans le courant des mois d'août et de septembre 1866, je visitai plusieurs États de l'Allemagne, qui ne m'étaient pas encore connus. Je commençai par la Hollande, région trop ignorée, quoiqu'elle se trouve, pour ainsi dire, à notre porte, et si intéressante sous beaucoup de rapports. Comme on ne doit jamais se mettre en route sans avoir arrêté préalablement son itinéraire, je m'étais proposé de parcourir d'abord la Hollande de l'intérieur des terres, où les catholiques forment la majorité, ensuite la Hollande des rivières, des canaux et de l'océan. Dans ce but, je commençai par prendre, à Anvers, le chemin de fer sur Bréda, en passant par Roozendaal et Etten, deux stations établies dans un pays très-fertile où l'on n'aperçoit que des terres bien cultivées et de jolies habitations. C'est le Brabant septentrional, dont fait également partie Bréda, ville de quinze mille habitants, située sur la Mark et l'Aa, dans une charmante position, et entourée d'un canal qui lui a valu l'établissement d'un port assez

animé. La ville est propre, régulièrement percée de jolies rues, dont les maisons sont bien bâties. On fait remonter son origine au IXe siècle ; mais, ce ne fut qu'au commencement du XIVe, que la terre de Bréda, occupée jusque-là par divers seigneurs, entra dans la famille de Sotteghem, et, de cette famille, dans la maison de Brabant. Elle passa, par le mariage de Jeanne de Polamen avec Engelbert de Nassau, dans l'illustre famille de ce nom qui a donné, comme on sait, à la Hollande, et, plus tard, à l'Angleterre, une série de souverains.

L'édifice le plus saillant de Bréda, est son ancienne cathédrale ogivale, dont la haute et belle tour, construite sur le modèle de celle d'Anvers, domine toute la contrée. Malheureusement, elle est surmontée d'une lanterne en style moderne, avec renflement en forme de bulbe d'oignon, qu'on y a ajoutée après coup, ainsi que cela s'est fait pour d'autres clochers de la même région. Cette tour octogone renferme un carillon.

L'intérieur du vaisseau, à trois nefs, remarquable par la pureté de ses lignes architecturales et la noble simplicité de son ordonnance générale, rappelle celui de la plupart des cathédrales belges, et, particulièrement de celles de Malines, de Gand et de Saint-Pierre de Louvain. Un triforium, surmonté de hautes et larges fenêtres, règne tout autour du monument, bâti durant la période de 1410 à 1468, et, par conséquent, dans le style légèrement flamboyant. On y admire deux tombeaux (Renaissance), et principalement celui en marbre d'Engelbert II, comte de Nassau, gouverneur du Brabant, et l'un des plus grands capitaines du XVe siècle. « Ce mausolée, qui fut élevé pour Engelbert et Marie de Bade, sa femme, présente les statues, en albâtre italien, des deux époux couchés et enveloppés d'un linceul. Quatre figures à demi-agenouillées portent sur les épaules la table de marbre sur laquelle sont déposés le casque et l'armure du comte. Ce mausolée est beau ; l'exécution de quelques-unes de ses parties a pu être attribuée à Michel-Ange : c'est le plus bel éloge qu'on en puisse faire [1]. »

[1] *Nouveau Guide général du voyageur en Hollande*, par Eugène d'AURIAC.

Parmi les produits assez variés de l'industrie de cette ville, on cite les instruments de musique et les tapisseries. L'esprit catholique y est très-prononcé, comme il l'est dans toute cette partie de la Hollande, qui a conservé le nom de Brabant septentrional, et dont la capitale est Bois-le-Duc.

Le site de cette ville, peuplée de vingt-quatre mille habitants, et, depuis 1853, siége d'un évêché dépendant de la métropole d'Utrecht, ressemble beaucoup à celui de Bréda. Elle a des rues aussi propres et plus belles encore, dont les principales aboutissent à une vaste place, d'un effet imposant. Cette ville, une des plus fortes de Hollande, est environnée de prairies qui peuvent être facilement inondées. Godefroid III, duc de Brabant, en jeta les fondements, en 1184, sur l'emplacement d'une maison de campagne, appelée *Orten,* où ce duc venait prendre souvent le plaisir de la chasse dans les bois dont elle était entourée. De là le nom de *Silva ducis,* Bois-le-Duc, qui lui est resté.

La gloire de cette ville est sa superbe cathédrale à cinq nefs, sous le vocable de saint Jean-Baptiste, monument trop peu connu, trop peu cité, et qui, néanmoins, pourrait, à raison de ses vastes dimensions, de sa pureté et de son grand caractère, soutenir la comparaison avec nos cathédrales françaises les plus vantées. Il faudrait, toutefois, mettre à part l'absence de sculptures, qui lui font presque entièrement défaut. Construite dans la période de 1280 à 1310, et puis incendiée en 1419, elle dut subir une restauration assez considérable. Néanmoins, elle paraît homogène, et, de plus, elle offre une telle similitude avec celle d'Amiens, que, plus tard, j'ai appris sans étonnement, qu'elle avait été construite, en grande partie, sur le modèle de la célèbre basilique de la Picardie. La nef majeure, très-élancée, offre ce système régulier d'arcades aveugles surmontées du *triforium* sur un champ tapissé de moulures lozangées en entrelacs, qu'on prendrait pour le réseau d'un filet de chasseurs. Cette nef majeure a, du reste, beaucoup d'ampleur. Les doubles nefs latérales qui l'accompagnent de chaque côté, sont très-bien proportion-

nées. Le transsept, nettement accusé, prend jour de deux immenses fenêtres placées à ses extrémités. Derrière le chœur avec déambulatoire, d'une structure magnifique et pleine d'harmonie, on voit, de l'intérieur, trois chapelles polygonales qui feraient plus d'effet, surtout à cause des trois grandes fenêtres qui les éclairent, si elles n'étaient pas masquées par un de ces modernes et gigantesques rétables de maître-autel, qui déparent tant d'églises gothiques, bien qu'ils aient ordinairement une valeur artistique réelle, si on les considère en dehors des convenances liturgiques et architecturales qu'ils violent si ouvertement.

Le grand orgue, établi au-dessus de la principale porte d'entrée, étale une splendide montre étagée, dans le genre de celle de Notre-Dame, à Amsterdam. Le riche, mais lourd jubé *Renaissance* en marbre, qui sépare le chœur de la nef, fait, à cause de ses lignes droites et de ses arcades cintrées, un désagréable contraste avec le style tout ogival de la basilique. Mais, quand on l'étudie en lui-même et dans ses prodigieux détails, on est forcé de convenir qu'il n'en existe pas, dans toute l'Europe, qui présente des sculptures aussi fines, aussi délicates, et des statues d'une aussi exquise beauté. Si ces statues n'avaient pas une date certaine (celle de la fin du XVe siècle), on les attribuerait volontiers à l'époque la plus pure de l'art grec. En somme, cette vaste composition a un cachet vraiment classique, et l'on ne saurait trop s'étonner du silence obstiné qui, jusqu'à ce jour, a été gardé sur elle et sur le superbe édifice dont elle est l'ornement.

Dans l'intérieur de l'édifice, on voit régner un système continu d'arcatures ogivales, le long des murs et sur les parois au-dessus desquelles s'élèvent de grandes fenêtres. A droite et à gauche, en entrant, on remarque la particularité, assez rare, de deux chapelles formant un premier transsept, moins développé, toutefois, que celui du milieu. On voit encore, dans ce vaste intérieur, des fonts baptismaux en bronze d'un très-fort volume, une magnifique chaire sculptée sur bois, et une statue en pierre du dernier évêque de la ville, Gisbert Masius.

Quant à l'extérieur de l'édifice, bien qu'il ne présente pas ce

triste appareil de briques grisâtres et cette nudité qui affligent les regards dans la plupart des églises de la contrée, il est loin, cependant, d'offrir cette étonnante prodigalité de sculptures, qui ajoute un si grand prix à nos cathédrales ogivales. Toutefois, il reçoit un imposant caractère de son double rang de robustes contreforts et arcs-boutants, et, surtout, de son magnifique chevet, dont l'ordonnance générale rappelle particulièrement celle de son correspondant à la cathédrale d'Amiens.

Ayant passé un dimanche à Bois-le-Duc, j'eus le bonheur d'y voir, à la grand'messe de la cathédrale, cet immense vaisseau presqu'entièrement rempli de pieux fidèles de tout sexe et de toute condition. Ce fut là une des plus brillantes et des plus imposantes assistances que j'eusse jamais admirées. J'en garde encore le souvenir, avec celui des auditoires d'Anvers, d'Amiens, et principalement de Milan.

Il n'est point de contrées où les catholiques soient plus fervents qu'en Hollande, et, dans la Hollande, il n'en est pas de plus religieux que ceux de Bois-le-Duc. On s'en aperçoit bien, lorsqu'en parcourant la ville, comme je l'ai fait, en habit clérical, on reçoit, à chaque pas, de profondes révérences ou salutations. Néanmoins, je dois, ici, un bon conseil aux prêtres français qui seraient tentés de visiter cette intéressante contrée ; c'est de ne s'y montrer jamais en soutane, comme je l'ai fait. Pourquoi cela ? parce que ce costume, particulier au clergé français, paraît si singulier aux Hollandais, comme aux Anglais, qu'un prêtre qui se montre chez eux, en soutane, se voit bientôt escorté d'une foule, toujours croissante, de curieux qui le suivent partout où il va, sans proférer une seule parole, et ne le *lâchent* qu'au moment où il rentre dans son domicile. Pour moi, j'en fus tellement obsédé, dans la soirée du dimanche que je passai à Bois-le-Duc, qu'il me fallut, pour m'en débarrasser, user de ruse, en me détournant dans une ruelle, comme pour rentrer dans mon hôtel. Ce ne fut que par cette ruse, que je parvins à me dégager de ces quelques centaines de curieux indiscrets.

Ce qui prouve qu'il n'y avait rien d'hostile à mon endroit,

dans cette foule silencieuse, c'est que la ville de Bois-le-Duc n'est habitée que par des catholiques, et de fervents catholiques, ainsi que j'en ai déjà fait la réflexion. J'éprouvai, du reste, peu de jours après, le même désagrément dans trois villes protestantes, du moins dans leur grande majorité, je veux dire Rotterdam, La Haye et Amsterdam. Dans cette dernière ville, je fus réduit à m'abstenir complétement de sortir le soir; mais là, pas plus qu'à Bréda et à Bois-le-Duc, ces attroupements n'avaient pour cause un sentiment hostile quelconque ; c'était une simple affaire de curiosité.

Indépendamment de la magnifique cathédrale que je viens de décrire, on voit encore à Bois-le-Duc, l'hôtel de ville construit en 1670 dans un genre d'architecture qui se rapproche de celui d'Amsterdam ; une nouvelle église wallonne inaugurée en 1847 ; la place du marché, plantée de beaux tilleuls, la prison, l'arsenal et quelques autres établissements d'une moindre importance.

La ville, quoique place forte, est industrielle et commerçante. On y fabrique, entre autres, de la coutellerie, des instruments de musique et de la verrerie. Elle est entourée de belles allées d'arbres, servant de promenades publiques, et sa vaste et riche campagne ne le cède en rien aux environs de Bréda. Cette dernière ville, que je revis encore avec plaisir, à mon retour de Bois-le-Duc, fut le point de départ de mon excursion à Rotterdam, à La Haye et à Amsterdam, excursion rapide, dont le récit me fournira la matière d'un prochain article, dans la *Revue,* qui, depuis si longtemps, accorde à ma plume sa gracieuse hospitalité.

L'ABBÉ JOUVE,
chanoine, doyen de l'église de Valence.

(*La suite prochainement*).

BIBLIOGRAPHIE

LES INSTRUMENTS DE LA PASSION DE NOTRE-SEIGNEUR, par M. Rohault de Fleury, ancien élève de l'École polytechnique. 1 volume in-4°. Paris, Lesort, 1870.

Aucune relique, assurément, ne peut rivaliser avec les instruments qui ont servi à la passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ. Pour les croyants, ce sont des débris dont la vue seule doit causer une vive et profonde émotion, et jamais je n'oublierai celle que j'ai éprouvée quand, l'année dernière, grâce à la bienveillante intervention du vénérable curé de Notre-Dame, je pus contempler de près les précieux fragments conservés dans le trésor de la cathédrale de Paris. Pour les incrédules, ces reliques doivent avoir encore une valeur, car ils ne peuvent nier leur ancienneté; et, pour eux, il y a là une question doublement intéressante, au moins au point de vue historique et archéologique. Les sacrés instruments ont été presque tous sauvés de la destruction, et ils sont répartis entre cent localités éparses sur la surface du globe. Le point de vue religieux mis à part, il reste, comme nous l'avons dit, la question historique, et il est précieux pour les catholiques de constater la vérité scrupuleusement exacte des textes évangéliques et de la tradition, à l'aide de preuves matérielles.

M. Rohault de Fleury a consacré son temps et sa pensée à démontrer l'existence authentique des fragments actuellement vénérés des instruments qui ont servi à martyriser le Christ; à restituer la forme et la dimension de chacun des instruments. Le succès a pleinement répondu à un travail laborieux et consciencieux, entrepris dans le but de rechercher constamment la vérité. « L'Église n'en craint jamais la manifestation, remarque M. de Fleury, et ma joie a

été grande, en rencontrant une fois de plus la confirmation de ses traditions et de mes espérances. »

Le principal témoin matériel de la passion est la croix. Nous n'avons pas à revenir sur sa découverte, ni sur la façon miraculeuse dont on reconnut quelle était celle qui avait porté le corps glorieux du Christ. Nous ne voulons penser ici qu'aux objections qui sont principalement le silence d'Eusèbe et l'impossibilité prétendue de conserver sous terre, pendant trois siècles, du bois qui aurait dû nécessairement s'y pourrir.

La première objection n'est pas sérieuse. Eusèbe de Césarée, ami de l'impératrice Hélène, ne parle pas, en effet, de l'invention de la croix dans l'ouvrage habituellement cité de lui sur la vie d'Helène et les églises fondées par elle; mais, dans une lettre, il s'occupe nettement de cette miraculeuse découverte, et, dans sa *Chronique*, il dit, très-clairement, ce me semble : « Hélène, mère de Constantin, avertie par des visions célestes, trouva à Jérusalem l'instrument du salut des hommes. »

Pour répliquer à ceux qui plaident l'impossibilité de conserver intact du bois enterré, M. de Fleury cite les bois journellement exhumés à Pompéï, les cintres et les pilotis du port de Carthage, que les savants ont reconnus fournis par les mêmes espèces de bois que ceux de la vraie croix.

L'on peut d'ailleurs trouver une preuve convaincante de l'authenticité de l'invention de la croix dans les recherches immédiate de ses morceaux, à l'égard desquels la manifestation fut immédiates et populaire. Constantin en place un fragment dans sa statue, à Constantinople, pour protéger la ville ; Saint Paulin en envoie à un ami une parcelle, et Juvénal en fait porter une autre, avec les authentiques, au pape Léon Ier... Dans les siècles suivants, les prélats et les princes se montrèrent avides de posséder quelques-uns de ces précieux fragments. Déjà saint Cyrille, vingt ans après la trouvaille d'Hélène, écrivait : « Si je nie la passion du Christ, je serai démenti par le Golgotha, dont nous sommes tout voisin ; je serai démenti par le bois de la croix, qui, divisé en petites parcelles, est parti de cette ville pour être distribué dans l'Univers. »

Après la mort d'Héraclius, en 696, l'église du Saint-Sépulcre fut incendiée en partie par les infidèles, et les chrétiens, pour mettre la croix à l'abri d'une destruction de ce genre, la divisèrent en dix-

neuf morceaux distribués entre Constantinople, Chypre, Crète, Antioche, Édesse, Alexandrie, Ascalon, Damas, Jérusalem et la Géorgie. Les Croisades eurent pour conséquence naturelle de doter l'Occident de quelques-uns de ces fragments.

M. de Fleury étudie la nature et la forme de la vraie croix : il suit l'arrivée de ses morceaux en Europe, à Rome, à Paris et dans les divers royaumes. On évalue mathématiquement à près de quatre millions de mètres cube la quantité totale des parcelles actuellement vénérées dans le monde.

Le savant auteur se livre au même travail critique et scientifique pour les clous, la couronne d'épines, le saint Suaire et les diverses reliques se rattachant à la Passion. Nous ne le suivrons pas dans chacun de ces chapitres que nous avons lus avec autant de respect que de bonheur, puisque leurs conclusions venaient consolider nos plus intimes croyances. M. de Fleury a consulté tous les textes connus : il a dressé l'inventaire complet de toutes les localités qui sont réputées comme possédant ou ayant possédé de ces précieuses reliques : il a ajouté une grande valeur encore à son livre en l'accompagnant de très-nombreux dessins, reproduisant tous les instruments de la passion avec l'exactitude que l'on peut attendre d'un éminent architecte qui a été élève de l'École polytechnique.

M. de Fleury a composé un beau et bon ouvrage pour lequel catholiques et simples curieux lui doivent également des éloges. J'ajouterai encore que l'éditeur en a fait un livre à tenter les bibliophiles les plus exigeants. ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

MONSEIGNEUR GERBET, *sa Vie, ses Œuvres et l'École menaisienne*, par M. l'abbé DE LADOUE. 3 volumes in-8°, chez Tolra et Haton.

I.

Tous ceux qui ont connu Mgr Gerbet lui ont voué un véritable culte d'affection, et n'oublieront jamais sa sereine simplicité, sa cordiale bienveillance et le charme sympathique qu'il répandait autour de lui. Ceux qui n'ont pu l'apprécier que par ses écrits, le considèrent avec raison comme un écrivain de premier ordre, se rattachant, par de nombreux liens, à l'école littéraire de Platon et de Fénelon. Ce ne fut point seulement un philosophe ingénieux et subtil, un théologien vigoureux et clairvoyant, un érudit patient et judicieux, mais ce

fut aussi un véritable poète. En le qualifiant ainsi, nous avons bien moins en vue les gracieuses poésies, où se jouait cette âme si douce et si tendre, mélange d'élévation et de candeur, que le caractère général de son esprit, où dominait le sentiment de l'art, et où la pensée toute profonde qu'elle fût, ne se révélait que sous les riches parures de l'imagination. D'autres ont eu plus de vivacité dans la conception, plus de mesure dans leur logique, plus de discernement des hommes et des choses, plus d'originalité dans les idées, plus de chaleur dans le style ; mais il est peu de notabilités de ce temps-ci, chez qui on puisse admirer une telle harmonie entre toutes les facultés, une pareille union de tant de qualités de l'esprit et du cœur.

Mgr Gerbet, en raison de ses travaux littéraires et philosophiques et surtout de la part importante qu'il prit dans le mouvement religieux de notre siècle, méritait assurément les honneurs d'une biographie. Toutefois, la mesure aurait été un peu dépassée, si trois gros volumes avaient été uniquement consacrés à sa personnalité. On s'explique cette ampleur, quand on voit M. de Ladoue, quitter le terrain borné de la biographie, pour interroger les vastes horizons de l'histoire générale. Personne ne se plaindra de ces intéressantes excursions que nous pourrions comparer à celles des navigateurs qui, pendant dix années, ont recherché les traces de Francklin dans les régions de la mer polaire. Les Richardson, les Bellot, les Kane, les Maclintok se proposaient avant tout, dans leurs expéditions boréales, d'accomplir la mission particulière dont les avait chargés l'amirauté anglaise; mais, en même temps, ils multipliaient les observations astronomiques, ils sondaient les détroits, délimitaient les golfes, découvraient de nouvelles îles, et c'est ainsi qu'ils complétaient l'œuvre de Franklin. M. de Ladoue procède un peu de cette façon ; il passe à son tour dans les sentiers qu'a suivis Mgr Gerbet et y récolte sa provision d'observations personnelles ; il l'abandonne parfois pour prendre une route qui lui paraît plus sûre, mais sans trop quitter des yeux son compagnon de voyage. Ce n'est certes point là déserter son sujet, c'est l'agrandir ; ce n'est point délaisser son œuvre spéciale, c'est la compléter.

II.

Philippe-Olympe Gerbet naquit en 1798, à Poligny, d'une riche

famille de la bourgeoisie. C'est au collége de sa ville natale qu'il fit toutes ses études littéraires. Inspiré par une irrésistible vocation, il entra au séminaire de Besançon, où les exercices philosophiques passionnèrent bientôt son esprit. A ces graves tendances se mêlait un goût prononcé pour la poésie : l'Académie de Mâcon couronnait, en 1814, une pièce de vers que le jeune étudiant avait envoyée au concours.

L'abbé Gerbet compléta ses études théologiques à Saint-Sulpice : c'est là qu'il entra en relation avec l'abbé de La Mennais et l'abbé de Salinis, dont l'un devait être longtemps son guide et son maître, et l'autre rester toujours son meilleur ami.

Sur la demande du futur évêque d'Amiens, M. Gerbet lui fut associé dans l'aumônerie du collége Henri IV. C'est ici que M. de Ladoue raconte en détail les origines et l'histoire de l'école menaisienne, qu'il partage en deux phases : restauration du principe d'autorité, inauguration du libéralisme catholique.

Le système menaisien péchait essentiellement par sa base philosophique. En interposant sans cesse un témoignage humain entre l'homme et la vérité, il lui en ferme l'accès; il peut conduire à la croyance, mais non pas à l'évidence. N'attente-t-il pas à notre plus noble prérogative, à notre liberté, en nous soumettant complétement au tribunal suprême du témoignage général, devenu le principe unique de la certitude? N'est-ce point, dès lors, la raison universelle qui usurpe l'autorité même de Dieu, en s'attribuant son infaillibilité?

Ce qui nous paraît constituer le danger du système menaisien, ce ne sont pas tant encore les principes d'où l'on partait, que l'exclusivisme dans lequel on les isolait; c'est l'exagération dont on les gonflait; ce sont les conséquences forcées qu'on tirait des prémisses. Aussi en dégageant le système du *sens commun* de ses aberrations, il en est resté un fond de vérités philosophiques qui sont admises par presque tous les catholiques de nos jours, et c'est ainsi que le Concile d'Amiens, séparant l'ivraie du bon grain, a déclaré : 1° que tout système de philosophie séparée est nécessairement incomplet, insuffisant, et qu'il peut avoir les conséquences les plus dangereuses; 2° que l'enseignement révélé, dont l'Eglise est la dépositaire et l'interprète, loin de gêner le développement de l'esprit humain, le favorise en l'excitant, en le régularisant et en le prémunissant contre les excès de la présomption orgueilleuse et du découragement absolu;

3° que le doute, même méthodique, ne présente aucun avantage, ni pour le philosophe, ni pour l'apologiste, qui trouvent, l'un et l'autre, une base bien plus solide dans les faits publics apparents, qui constituent le patrimoine de l'intelligence humaine, le sens commun de tous les hommes.

Disciple le plus intime de La Mennais, l'abbé Gerbet prit une grande part aux travaux de l'école, et passa de longues années dans la solitude de La Chênaie, dont les poétiques ombrages abritèrent les méditations et les projets de tant d'hommes éminents, tels que MM. de Salinis, Rorhbacher, Blanc, Gaume, de Montalembert, de Scorbiac, Lacordaire, Charles Sainte-Foy, Rio, Léon Boré, Cyprien Robert, Caire, Comballot, Maurice de Guérin, etc.

Infidèle à son programme, du moins en certains points, l'éloquent organe de ce cénacle, l'*Avenir*, s'engagea bientôt dans des opinions extrêmes. On sait quel fut le sort du premier journal quotidien consacré aux questions religieuses, aussi célèbre par les torts qu'il se donna que par les services qu'il rendit. Une encyclique solennelle condamna l'*Avenir*, qui ne s'était point soumis aux observations du Saint-Siége, ni à cet avertissement du cardinal Pacca : « Sa Sainteté a été très-affligée de voir que les rédacteurs aient pris sur eux de discuter en présence du public et de décider des questions les plus délicates, qui appartiennent au gouvernement de l'Église et à son chef suprême, d'où a résulté nécessairement la perturbation dans les esprits et surtout la division parmi le clergé, laquelle est toujours nuisible aux fidèles. »

M. Gerbet s'empressa de se soumettre, ainsi que tous les autres rédacteurs de l'*Avenir*. Le chef de l'école menaisienne parut d'abord accepter la décision pontificale ; mais, bientôt, impressionné par la conduite sévère de quelques évêques et se croyant l'objet de persécutions occultes, il rompit pour jamais avec l'Église. Désormais, il ne sera plus question de l'auteur des *Paroles d'un croyant* dans le livre de M. de Ladoue. La *Bibliographie catholique* en fait un reproche à l'auteur : « Après avoir lu en détail les commencements de M. de La Mennais, on aimerait à le suivre dans les aberrations de sa triste fin et dans la seconde et si déplorable partie de sa vie, dont on a ici à peine un mot. » Nous ne saurions partager cet avis ; l'auteur n'avait pas à raconter la vie de M. de La Mennais, mais seulement l'histoire du menaisisme ; or, cette école disparaît avec la défection de son chef,

et ç'aurait été un hors-d'œuvre que de suivre les évolutions philosophiques de celui qui, après avoir si éloquemment défendu la cause de l'Église, passa inopinément dans le camp de ses adversaires.

III.

Après avoir suivi l'abbé Gerbet dans son apostolat de la jeunesse, à Juilly et à Thieux, dans son apostolat du foyer domestique, à Trelon et à Bourry, M. de Ladoue consacre un très-intéressant chapitre à l'histoire de la presse religieuse. Des renseignements circonstanciés nous sont donnés sur la fondation du *Mémorial catholique,* du *Correspondant*, de l'*Université catholique*, des *Annales de philosophie chrétienne* et de l'*Univers* qui, dans son premier numéro du 3 novembre, arborait cette excellente épigraphe : *Unité dans les choses certaines ; liberté dans les douteuses ; charité*, *vérité*, *impartialité dans toutes.*

M. Gerbet prit une part active à la rédaction de ces divers journaux. Les extraits d'articles que donne M. de Ladoue font désirer une publication plus intégrale. Pourquoi ne réunirait-il pas en un seul volume les travaux dispersés dans des recueils qui sont devenus peu accessibles au public? Nous croyons que ce serait un véritable service rendu tout à la fois à la cause religieuse et à la mémoire vénérée du saint évêque de Perpignan.

Diverses circonstances déterminèrent l'abbé Gerbet à aller passer quelques mois à Rome : il y resta dix ans. C'est à ce séjour prolongé que nous devons un des plus beaux ouvrages de notre littérature contemporaine, l'*Esquisse de Rome chrétienne*, où l'auteur s'est révélé, plus qu'ailleurs, dans la plénitude de ses facultés. C'est un harmonieux mélange de piété et d'érudition, de foi et de philosophie, de poésie et d'observation. Il y a assurément des monographies où les détails de la Ville éternelle sont plus étudiés, où, par exemple, on sent mieux revivre ses antiquités, ou son histoire, ou ses beaux-arts ; mais il n'en est point où l'ensemble soit mieux saisi, et où surtout les destinées religieuses de la Cité des Papes soient considérées avec un coup-d'œil aussi élevé et une pénétration plus émue.

Les événements romains de 1848 firent revenir l'abbé Gerbet en France, d'abord près de Mgr Sibour, ensuite près d'un ami plus intime, Mgr de Salinis. Les Amiénois liront avec un intérêt tout spécial

ce récit d'un séjour de quatre années où rien n'est omis, ni les travaux littéraires, ni l'aumônerie du Sacré-Cœur, ni la participation aux Conciles de Soissons et d'Amiens, ni le livre de sainte Theudosie, ni les charmantes poésies qui naissaient d'une foule d'occasions éphémères, mais qui méritent assurément de leur survivre.

Les Pères du Concile de Soissons et plus tard ceux du Concile d'Amiens avaient émis un vœu unanime pour la promotion de l'abbé Gerbet à l'épiscopat. Ces démarches échouèrent longtemps devant cette fin de non-recevoir, que le candidat n'avait point les qualités d'un administrateur. On finit enfin par triompher de cette objection spécieuse, et Mgr Gerbet fut nommé au siége de Perpignan. Nous ne le suivrons pas pendant ses dix années d'épiscopat, mais nous dirons que le troisième volume de M. de Ladoue, tout entier consacré à cette dernière période, dissipera les préjugés qu'on aurait pu concevoir contre *l'incapacité administrative* de Mgr Gerbet qui ne laissa jamais aucun sérieux intérêt en souffrance et qui multiplia dans son diocèse les œuvres de zèle et de charité.

Les *notes et documents*, rejetés à la fin de chaque volume, tiennent près du tiers de l'ouvrage. Nous y voyons figurer des conférences, des articles de revues et de journaux, des lettres pastorales, des allocutions, l'éloge funèbre de Mgr de Salinis, des poésies religieuses, des vers de circonstance, des lettres de Mgr Gerbet, beaucoup de lettres que lui adressèrent La Mennais, le comte de Montalembert, Mgr de Salinis, le P. Barat, la comtesse de Seufft, le P. Varin, M. de Croux, et bien d'autres. Il y a, dans ces documents, des pièces du plus haut intérêt; mais l'on y trouve aussi des morceaux d'une importance très-secondaire. En en retranchant une partie, en supprimant les nombreux extraits des œuvres déjà publiées de Mgr Gerbet, en abrégeant les emprunts faits au *Récit d'une sœur*, M. de Ladoue aurait pu resserrer son œuvre en deux volumes, et nous croyons qu'elle y eût gagné. Par le temps de frivolité qui court, combien de personnes se trouvent effrayées d'aborder la lecture de trois gros volumes! Hâtons-nous de dire que celles qui surmonteront cette appréhension seront largement récompensées par une lecture des plus attrayantes qui ne laisse jamais sommeiller l'attention.

Est-ce à dire que tous les lecteurs souscriront, sans réserves, à toutes les opinions qu'émet M. de Ladoue? Nullement. Par là même que Mgr Gerbet a touché à tous les problèmes contemporains, son

biographe a été amené à exprimer sur eux sa propre pensée; il l'a fait avec une grande franchise et, parfois même, avec une certaine verdeur. On pourra donc le contredire en diverses appréciations, mais chacun lui rendra cette justice que, suivant en cela l'exemple de Mgr Gerbet, il n'a jamais adressé une seule parole blessante à ceux qui ne pensent pas comme lui. On reconnaîtra aussi qu'il a évité le plus dangereux écueil de la biographie, en ne glissant pas sur la pente du panégyrique. Il a consciencieusement indiqué les imperfections de la riche nature qu'il étudiait. Les sentiments de l'ami ont peut-être adouci quelque peu les exigences de la critique, mais elles n'en ont jamais étouffé les droits. J. CORBLET.

HAGIOGRAPHIE DU DIOCÈSE D'AMIENS, par M. l'abbé J. CORBLET.

On lit dans le *Mémorial d'Amiens*, numéro du 2 mars :

« Cet important ouvrage, dont le second volume est sous presse, a reçu un très-favorable accueil de la presse parisienne et provinciale. Aux extraits de compte-rendu que nous avons publiés, nous en ajoutons aujourd'hui quelques autres, empruntés à la *Revue des Questions historiques*, l'*Echo des Bouches-du-Rhône*, la *Revue contemporaine*, les *Etudes religieuses* des Pères Jésuites, le *Courrier du Pas-de-Calais* et la *Revue catholique* de Louvain. »

L. CHALLIER.

« Il y a plus de dix ans que M. l'abbé Corblet, si bien préparé par ses travaux antérieurs à la vaste tâche qu'il s'est donnée, a commencé à recueillir les matériaux de son *Hagiographie du diocèse d'Amiens*, qui a obtenu les suffrages des juges les plus compétents. Le savant auteur a voulu faire à la fois une œuvre d'édification et une œuvre d'érudition. Il a voulu « ne laisser dans l'ombre aucun fait important, restreindre le domaine de l'inconnu dans le cercle pressant de ses investigations, et porter le flambeau de la critique au milieu des obscurités et des incertitudes des vieux chroniqueurs » ; il a tenu à comprendre dans son cadre et l'ancienne circonscription du diocèse, dont faisaient partie plusieurs portions de territoire maintenant annexées aux diocèses d'Arras et de Beauvais, et la nouvelle, qui a ajouté au diocèse 130 paroisses dépendant du diocèse de Noyon ; il a voulu même accorder une mention aux saints qui, étrangers au pays, y ont

exercé une action et y sont honorés à un titre quelconque ; il les groupera dans un appendice qui formera tout un volume.

. . . . . .

« L'ouvrage de M. l'abbé Corblet formera quatre volumes, et l'infatigable auteur nous annonce qu'il se propose en outre d'écrire une *Histoire du diocèse d'Amiens*. Qu'il reçoive toutes nos félicitations pour son infatigable labeur : on voit que pour lui la charge d'historiographe n'est point une sinécure. »

G. DE BEAUCOURT (*Revue des Questions historiques*).

« Nous sommes heureux d'annoncer et de signaler à tous les amis de la science hagiographique l'important ouvrage que publie un membre du clergé, bien connu par ses consciencieux et remarquables travaux, M. l'abbé Corblet. Cet ouvrage est le fruit de dix années de recherches, et l'on peut dire qu'aucune Hagiographie diocésaine n'avait été encore conçue sur un plan aussi complet et aussi étendu.

« ..... Espérons que l'exemple donné par M. l'abbé Corblet trouvera des imitateurs et que nos diocèses de Provence seront l'objet d'une grande collection hagiographique, destinée à mettre en pleine lumière la vie des saints dont notre pays honore la mémoire et célèbre le culte. »

CH. DE RIBBE (*Echo des Bouches-du-Rhône*).

« Cet ouvrage, monument de consciencieuse érudition, tout à la fois instructif et édifiant, ne peut qu'ajouter à la réputation si légitimement acquise de son auteur...

« L'introduction placée en tête de ce travail est un modèle dans son genre. Disciple éclairé des Bollandistes, l'auteur se montre tel qu'auraient été, de notre temps, les Papebroch et les Cuper. Il concilie dans une juste mesure les exigences d'une saine critique avec les droits imprescriptibles de la foi.

« ..... En résumé, cette hagiographie picarde est un livre d'une valeur réelle, non-seulement pour l'archéologie chrétienne, mais pour l'histoire, et il serait à désirer qu'un semblable travail fût fait dans chaque diocèse. »

ERNOUF (*Revue contemporaine*).

« ... L'*Hagiographie du diocèse d'Amiens* est une œuvre très-recommandable. Ce travail judicieux, solide, intéressant, rend un vrai service à l'Église et surtout au diocèse d'Amiens. C'est un monument durable, et les générations futures le consulteront avec fruit.

Que Dieu conserve la vie et les forces au savant écrivain et, dans deux ans, il nous le promet, nous aurons la fin de son bel ouvrage.

« M. l'abbé Corblet nous permettra d'exprimer, en terminant, un double vœu. Nous voudrions que son dernier volume contînt des tables très-détaillées. De bonnes tables chronologiques, historiques et topographiques doubleraient l'utilité d'un recueil varié, sérieux, digne d'être consulté. Nous le prions également de donner, à l'exemple de dom Lobineau, une série de calendriers picards anciens... L'auteur comprendra mieux que personne l'opportunité de notre demande, lui qui, dans tout son ouvrage, déploie tant de sagesse, de science et de maturité. »

J. MARTINOF (*Etudes religieuses* des PP. Jésuites).

« ... Outre l'intérêt qui s'attache à un livre sérieux, il y a encore pour nous dans l'*Hagiographie du diocèse d'Amiens* un attrait local. Si le diocèse d'Amiens nous a donné les doyennés d'Auxi-le-Château, de Montreuil, de Labroye, il nous a enlevé un certain nombre de communes. M. Corblet a compris que l'histoire ne pouvait s'asservir à ces questions de frontières; il a étudié le diocèse d'Amiens dans la plus large acception du mot, tel qu'il est dans ce moment, tel qu'il a été. Nous avons donc raison de dire que nos érudits artésiens auront à apprendre ou à se souvenir... M. Corblet a fait, d'un livre religieux, un ouvrage historique qui sera une nouvelle preuve de son érudition; son livre contiendra tout ce qui est relatif à l'hagiographie amiénoise; il sera une précieuse collection qui, nous l'espérons, inspirera des travaux semblables. »

LE Cte D'HÉRICOURT (*Courrier du Pas-de-Calais*).

« ... Sous le titre d'*Hagiographie du diocèse d'Amiens*, le directeur de la *Revue de l'Art chrétien*, M. l'abbé Corblet, vient d'entreprendre, pour la Picardie, un travail analogue à celui que Mgr de Ram avait commencé pour la Belgique. Nous avons sous les yeux le premier volume de cette publication dont nous appelons de tous nos vœux le plus prompt achèvement et pour laquelle nous adressons à l'auteur nos sincères félicitations.

« ... L'œuvre de M. Corblet est une œuvre sérieuse qui mérite les encouragements et les éloges de tous ceux qui s'occupent d'études historiques et hagiographiques. »

E. REUSSEN (*Revue catholique* de Louvain).

CHRONIQUE

M. le comte de Montalembert avait encouragé, il y a treize ans, les premiers pas de la *Revue de l'Art chrétien*. Un légitime sentiment de reconnaissance doit nous faire consigner ici le profond regret que nous fait éprouver sa mort. Si la religion et la liberté ont perdu en lui un de leurs éloquents défenseurs, l'archéologie aussi a le droit de déplorer la mort d'un de ses plus éminents champions. Les campagnes qu'entreprit M. de Montalembert contre le vandalisme, ses études sur la peinture chrétienne en Italie, et spécialement sur Fra Angelico et l'école de Ferrare, lui ont assigné un des premiers rangs parmi les notabilités de l'archéologie chrétienne.

— MM. V. Advielle et Ad. De Cardevacque, ont entrepris l'important travail de recueillir et de publier tous les documents concernant la vie des hommes célèbres qu'a produits le département du Pas-de-Calais. Ils font, en conséquence, un appel à toutes les personnes qui possèdent des ouvrages, notes, titres, etc., etc., publiés ou manuscrits, propres à les aider dans leurs recherches, et les prient instamment de les adresser, le plus tôt possible, à M. Adolphe De Cardevacque, rue du Bloc, n° 1, à Arras (Pas-de-Calais). Les noms des personnes qui auront envoyé des communications seront mentionnés dans l'ouvrage.

— Le Congrès des délégués des Sociétés savantes se réunira le 4 avril 1870, rue Bonaparte, 44. — Le Congrès scientifique de France (session de 1870) se réunira à Moulins, le 1er août. — Le Congrès archéologique de France se réunira à Arles, le 20 septembre, à 2 heures, à l'Hôtel-de-Ville, et sera clos le 26.

— On vient de découvrir à Philippeville, à 10 mètres environ des glacis, une chambre sépulcrale romaine (*Columbarium*). Elle mesure 5m90 de longueur est-ouest et 4m10 de largeur nord-sud. La mosaïque peut être considérée comme complète. Le fond est en petits cubes de marbre blanc, disposés en écailles ; au milieu une rosace à feuilles vertes, rouges et blanches, encadrée dans un *guillochis*. Le grand encadrement, au pourtour des murs, est disposé en *entrelacs*, cerné par des filets de marbre noir. L'ensemble produit un effet tout à la fois sévère et harmonieux. Au fond, six niches contenant encore la partie principale des urnes cinéraires. Dans le mur nord, dix autres niches semblables, sur une même ligne supérieure. Dans le mur sud, il devait y en avoir autant, mais la partie de mur ayant été détruite, il ne reste plus que trois niches. A 70 c. des murs est et nord reposent les restes de deux sarcophages, l'un en calcaire, l'autre en marbre blanc. Ce dernier renfermait un cadavre d'enfant.

— M. Buisine, l'habile sculpteur de Lille, vient d'exécuter une remarquable chaire pour l'église Saint-Martin de Laon, admirable monument qui a le bonheur d'être entre les mains d'un curé plein de zèle et de goût, deux qualités qui ne font pas toujours ménage ensemble. Conçue dans le style du XIIIe siècle, cette chaire est isolée au centre d'une arcade. La cuve est carrée, avec des angles assez coupés pour recevoir, sur des encorbellements, les statues de la Foi et de l'Espérance. Le groupe de la Charité occupe le panneau de devant. Au pied de la chaire, dans une niche, se trouve la statue assise de saint Martin, patron de la paroisse. Les deux escaliers, ayant leur entrée dans la nef latérale, sont à angles droits et à paliers, flanqués de contreforts; les doubles rampes sont formées d'arcatures trilobées. L'abat-voix octogonal a trois étages : au centre, s'élève un clocher, contrebuté à chaque angle par des arcs-boutants ; la partie inférieure forme une riche couronne aux angles de laquelle se trouvent des tourelles avec fenestrages. Ce couronnement est d'un effet considérable et fait honneur, ainsi que l'ensemble du monument, au talent de M. Buisine. J. C.

Arras. — Typ. Ve Rousseau-Leroy.

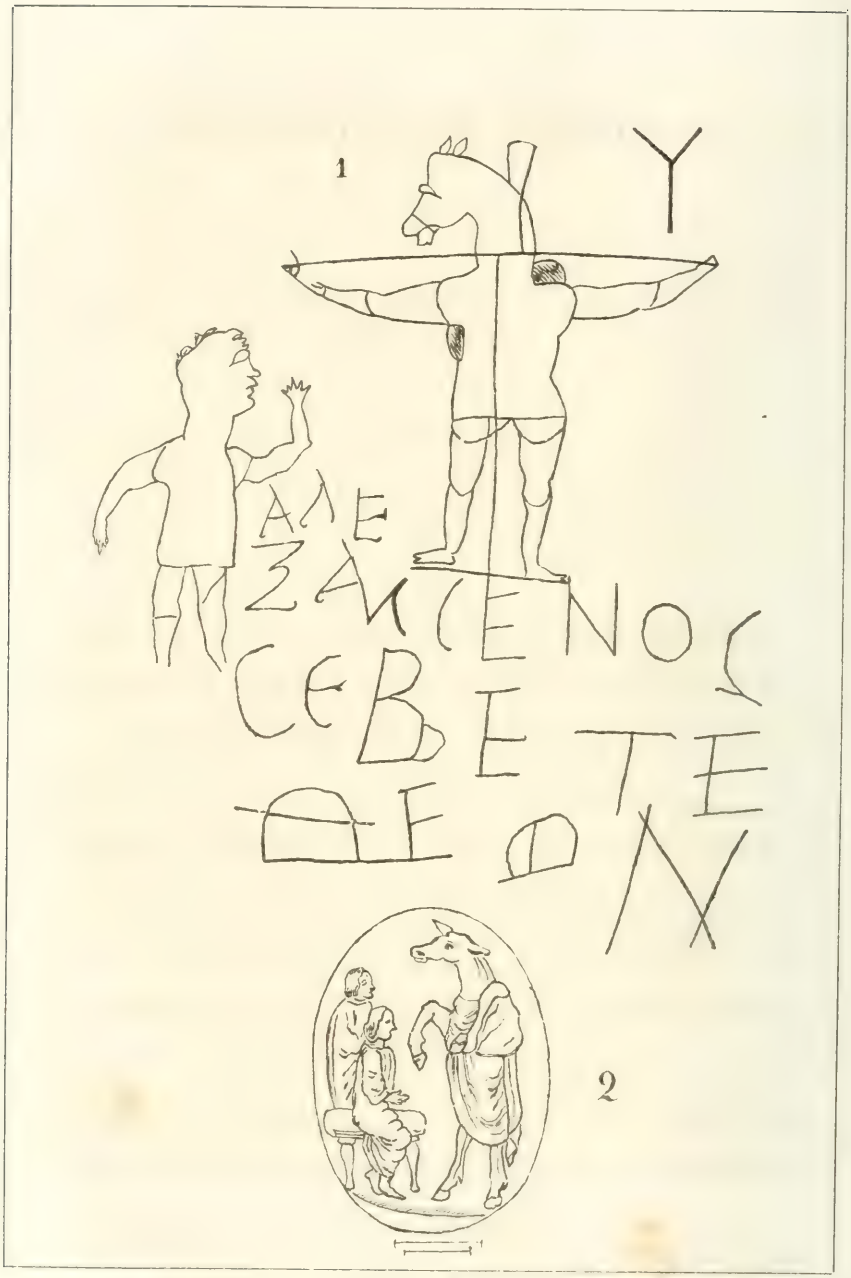

1. Crucifix blasphématoire, d'après Garrucci
2. Intaille antique, d'après Stéfanoni

LE CRUCIFIX BLASPHÉMATOIRE

DU PALATIN,

Considérations nouvelles sur cette image par le Dr F.-X. Kraus *de Pfalzel* [1].

I.

Le crucifix blasphématoire, à présent si connu, fut découvert en l'année 1856 dans les ruines du palais des Césars au Palatin. Décrit en premier lieu par Raphaël Garrucci [2], ce crucifix, selon l'interprétation du savant précité, a été notoirement regardé jusqu'aujourd'hui comme un monument de la haine et des préjugés païens envers la religion chrétienne et son divin fondateur. L'image que nous reproduisons ici d'après Garrucci (*V. la pl., fig.* 1, 1/3 *de l'original*) offre un corps humain habillé, dont la partie supérieure finit en tête de cheval ou d'âne : le monstre est appliqué sur une croix en forme de T; ses mains sont visiblement attachées à de grandes traverses; ses pieds reposent l'un près de l'autre sur une traverse inférieure qui tient lieu de *suppedaneum*. A gauche du spectateur, on voit un homme également habillé, dans l'atti-

[1] Publié dans l'*Osterr. Vierteljahresschrift für kath. Theologie*, VIII Jahrg., 2 Heft.

[2] *Civiltà cattol.*, 1856; *Il crocifisso graffito*, Rome, 1857.

tude d'un adorateur, car il adresse au crucifix ce *baise-main*, geste caractéristique de l'adoration [1]. Entre les deux figures et au-dessous se trouve une inscription grecque divisée en quatre parties :

ΑΛΕ
ΞΑΜΕΝΟΣ
ΣΕΒΕΤΕ
ΘΕΟΝ

que Garrucci traduit « *Alexamenos adore* — σέβετε itacistiquement pour σέβεται — (son) *dieu.* » Le *graffito* romain correspond à une autre représentation insultante du Christ Dieu dont Tertullien parle en ces termes dans le chapitre XVI de l'*Apologétique* : « Sed nova jam Dei nostri in ista civitate proxime editio publicata est, ex quo quidam in frustrandis bestiis mercenarius noxius picturam proposuit cum ejusmodi inscriptione : Deus christianorum ONOKOITHΣ [2]. Is erat auribus asininis, altero pede ungulatus, librum gestans et togatus. Risimus et nomen et formam. » Or, il résulte des témoignages rassemblés par Garrucci, et après lui par Becker [3], que jusqu'au IIIe siècle inclusivement les païens infligèrent aux Juifs comme aux Chrétiens le blâme ridicule d'adorer un dieu à tête d'âne.

A cette interprétation, qu'à notre connaissance les hommes

[1] « In adorando dexteram ad osculum referimus. » Pline, XVIII, 2. — V. aussi Minutius Felix, *Octavius*, 2.

[2] Je renvoie le lecteur curieux d'en savoir plus long sur la valeur de ce terme au livre X des *Métamorphoses* d'Apulée, et à Juvénal, Sat. VI. Les musulmans de Syrie jettent aujourd'hui à la face des chrétiens une injure analogue, mais encore plus obscène. (*Note du trad.*)

[3] Becker, *Das Spottcrucifix des rom. Kaiserspalaste;* Breslau, 1866.

les plus versés dans l'étude des antiquités chrétiennes avaient acceptée jusqu'ici, le treizième volume des *Rapports et communications* de la Société archéologique, à Vienne (*Berichte und Mittheilungen des Alterthums-Vereines in Wien*) en oppose précisément une toute nouvelle due à la plume de M. Joseph Haupt, employé à la bibliothèque impériale (*k. k. Hofbibliothek*) de Vienne. L'auteur s'en prend d'abord à Ferdinand Becker dont le travail sur le crucifix blasphématoire ne lui semble rien de mieux qu'un triste amalgame d'ignorance et de phrases piétistes. M. Becker peut s'arranger lui-même sur ce point avec son adversaire : il n'en reste pas moins clair pour nous que l'œuvre du jeune théologien protestant se présente, avec la conscience intime de sa force, vis-à-vis de M. Haupt comme une très-remarquable manifestation de la science des antiquités chrétiennes. Aussi, sommes-nous bien involontairement contraint de nous poser cette question : quels mérites évidents, quels travaux accomplis sur le domaine de l'antiquité chrétienne autorisent M. Haupt à tenir un si provoquant langage? M. Haupt n'a rien moins dans la cervelle que de bouleverser en masse l'état actuel de l'archéologie chrétienne; l'insuccès de sa grave entreprise ne sera pas excusé par l'aphorisme, *in magnis et voluisse sat est,* on lui appliquera plutôt le vers d'Horace :

Parturient montes, nascetur ridiculus mus.

II.

M. Haupt formule en ces termes le résultat de ses recherches : « 1° les païens ont connu un dieu-âne; 2° ce dieu-âne était le Seth ou Smy des Égyptiens, identifié par les Grecs

avec leur Typhon; 3° les Gnostiques s'accordaient également avec les païens pour confondre le Dieu national des Juifs avec ce Typhon, Démiurge, ou tout autre nom dont on l'appelait. »

« Typhon était vénéré comme un dieu et on lui offrait des sacrifices comme au reste des divinités; ses adorateurs n'ont pas dû le représenter différemment qu'il n'avait été peint ou sculpté en Égypte depuis des siècles? Enfin le prétendu crucifix blasphématoire n'est qu'une image de Typhon. L'inscription fait déjà entrevoir que cette image doit être prise au sérieux et non dérisoirement. Elle porte en effet :

ΑΛΕΞΑΜΕΝΟΣ ΣΕΒΕ ΤΕ ΘΕΟΝ.

« On a expliqué l'inscription en lisant ΣΕΒΕ ΤΕ comme un seul mot, à savoir ΣΕΒΕΤΕ au lieu de ΣΕΒΕΤΑΙ, car, sur les monuments épigraphiques, ΑΙ est fréquemment remplacé par Ε. Je nie que l'on soit autorisé à réunir ainsi deux mots évidemment séparés. Il faut lire ΣΕΒΕ ΤΕ, et ΣΕΒΕ est mis là pour ΣΕΒΕΙ — les inscriptions offrent de nombreux exemples de Ε pour ΕΙ; — en outre, ce ΣΕΒΕΙ constitue la troisième personne du singulier du verbe ΣΕΒΩ qui est employé à côté du passif ΣΕΒΟΜΑΙ. ΤΕ forme l'accusatif du pronom personnel à la deuxième personne. L'inscription doit donc être traduite ainsi : *Alexamenos te rend hommage, Dieu.* Nous pouvons maintenant nous rendre compte de l'Υ placé au-dessus de l'image, Υ dont nul jusqu'à présent n'a su tirer parti; c'est la seconde lettre du mot ΤΥΦΩΝ, et peut être qu'en procédant à un nouvel examen on finirait par découvrir le reste des caractères.

« Si nous considérons qu'aux temps des empereurs romains tous les cultes païens avaient des sectateurs au sein de la Ville éternelle, sera-t-il étonnant d'y voir figurer les adora-

teurs de Typhon. Le type juif, ou si l'on veut africain, lèvres bouffies, cheveux crépus, est remarquable sur la physionomie du personnage accessoire dont le geste d'adoration, la main fermée, est aussi décidément oriental.

« Je demande si cette interprétation ne convient pas au paganisme autant qu'au christianisme, et s'il ne vaut pas mieux l'admettre que de regarder l'image comme une caricature sur le fondateur de la sublime Église chrétienne.

« Tant que les témoignages historiques relatifs à Typhon conserveront par aventure quelque valeur, tant que l'on n'aura pas ébranlé l'enchaînement des ramifications lointaines de l'histoire des cultes païens où l'idole à tête d'âne a joué un rôle si intéressant, je persisterai dans mon appréciation. »

Il nous faut d'abord avouer que les tendances et la portée fort large de l'interprétation de M. Haupt ne nous semblent pas très-claires. L'auteur avance sans nul embarras que Typhon est représenté sur le *graffito* du Palatin : mais cette assertion, dans la connexion de l'ensemble, acquiert par ses développements progessifs — à moins que ceux-ci n'aient aucun but et ne soient purement superflus — un caractère plus que suspect. Ainsi que le prouvent les pages 151 à 160 des *Berichte und Mittheilungen*, M. Haupt se place absolument au point de vue qui, dans les symboles chrétiens de la croix et du monogramme, n'aperçoit qu'une simple réminiscence du paganisme. Il y a trente ans que M. Raoul Rochette avait dit et soutenu, avec son rare esprit et sa magnifique érudition, que les symboles chrétiens étaient uniquement des emprunts faits au paganisme ; M. Haupt, en compagnie de quelques nouveaux venus dans la science, va encore plus loin : selon toute apparence il ne conclut pas seulement à une appropriation des formes et des symboles païens classiques, mais encore à une liaison intime des idées chrétiennes avec l'essence des formes

ethniques. L'écrivain viennois croit rendre hommage à l'enseignement rigoureusement orthodoxe des anciens Pères sur les rapports du christianisme et du paganisme, s'il embrouille le moins possible les différences qui règnent entre ces deux religions, et, avec Christian Baur, il regarde le christianisme comme l'unique résultat d'un développement historique progressif. Disons-le tout de suite : M. Haupt a lu les écrits de Baur, et il ne s'est pas trouvé la force de résister à la subjuguante influence de ce puissant esprit. Nous n'avons pas l'intention de montrer ici la faiblesse historique et dogmatique de la thèse soutenue par Baur avec une si énorme dépense d'intelligence et de savoir ; il faudrait pour cela un livre entier : nous aurions en outre besoin de nombreuses études qui, bien qu'incomplètes encore, suffiraient déjà pour établir la fausseté d'un système issu de recherches non exemptes de préjugés historiques et bâti sur le terrain de la spéculation hégélienne. Consacrons pourtant quelques lignes aux traînards archéologiques de l'école de Tubingue. En ce qui touche Raoul Rochette, un maître dont personne ne contestera la supériorité, M. de Rossi, a réduit ses assertions à leur juste valeur dans le second volume de la *Roma sotterranea*. Le savant archéologue romain prouve : que la technique et le système décoratif de l'art païen profane — on comprend la valeur exacte de ces termes — furent sans doute conservés d'abord par les artistes chrétiens : qu'en l'application ou transfert des symboles mystiques païens, les chrétiens montraient déjà beaucoup de circonspection et de réserve, notamment dans les catacombes où l'on s'est rarement servi d'un ordre de représentations qui tomba bientôt en désuétude : qu'enfin le cycle symbolique biblique, figuré sous l'influence des idées païennes et avec les réminiscences de la tradition classique, était franchement inspiré par un ferme esprit chrétien. Il est surtout

regrettable que M. Haupt ait négligé de faire connaître le résultat des recherches de M. de Rossi avant d'entreprendre « d'ébranler les fondements de l'archéologie chrétienne »; M. Haupt eut alors épargné, à lui comme à d'autres, la bévue de prendre pour les dieux Cabires les sept jeunes gens rangés autour d'une table garnie de poissons et de pains (S. Jean, XXI, 2), sujet répété dans plusieurs chapelles du cimetière de Saint-Calliste [1]. Autant nous devons nous féliciter sur l'installation du culte phénico-égyptien des Cabires dans les catacombes, autant nous tenons-nous décidément en garde contre les opinions, hautement préconisées par M. Haupt, de certains écrivains, relativement à la croix et au monogramme du Christ. MM. Rapp [2] et de Mortillet [3] ont fait sans aucun doute tout leur possible pour fournir la preuve de ce que nos ancêtres dans la Foi auraient emprunté au paganisme deux symboles qui depuis longtemps appartenaient à cette religion; et M. Haupt, p. 155, nous apprend que les assertions des deux savants précités occasionnèrent grand tapage au sein des fidèles gardiens du tabernacle qui répondirent par un torrent d'*invectives*. L'un et l'autre écrivain étaient jusqu'à ce jour inconnus à l'auteur du présent article : à quoi bon tant de bruit, puisque les travaux de MM. Rapp et de Mortillet sont en outre fort insignifiants; les *invectives* ont bien pu se borner à une correction méritée, infligée à ces Messieurs par des savants mieux autorisés [4]. Si peut-être je me suis

[1] V. de Rossi, *Roma sott.*, II, p. 340 et sq.

[2] Rapp, *Jahrb. d. Vereines v. Alterthumsfreunden im Rheinlande*, Hef 39-40. Bonn, 1866, p. 116 et sq.

[3] G. de Mortillet, *Le signe de la croix avant le christianisme;* Paris, 1866.

[4] Si M. Kraus avait mieux connu la personne de mon ami, M. de Mortillet, il eût évité cet emploi de termes blessants. Si autorisé que l'on puisse être, on réfute les systèmes erronés d'un écrivain honorable, on ne lui inflige pas une correction. (*N. d. t.*)

personnellement montré plus sévère qu'un autre envers MM. Rapp et de Mortillet, ce n'est pas que le résultat de leurs études m'ait gêné le moins du monde — j'en appelle au témoignage du public archéologue, la passion de l'esprit de parti nécessaire pour cela me manque — mais parce que leurs ouvrages reflètent plutôt le défaut de méthode et le demi savoir que les solides recherches. Je songe en revanche à donner un jour, dans un travail complet sur l'archéologie de la croix, la preuve détaillée des erreurs commises par les champions auxquels je m'attaque, et démontrer : 1° qu'ils prennent ordinairement le signe + ou ✶ pour un symbole, là où il n'a qu'un emploi purement décoratif ; 2° qu'ils retombent souvent dans la même faute en présentant le monogramme X ou ☧ comme le simple équivalent fortuit des deux lettres initiales d'un mot commençant par XP ; 3° qu'ils établissent entre la roue à quatre rais du soleil des Orientaux et la *crux* romaine, témoignage du martyre et symbole chrétien, une connexité intime qui n'existe pas ; 4° qu'ils laissent dans un oubli complet l'explication historique du monogramme chrétien, basée sur les nouvelles recherches épigraphiques. A celui que ces observations rendraient — selon l'expression de M. Haupt, p. 153 — *furieux*, nous dirons avec notre célèbre Welcker : « Les hommes, qui au jour présent ne détournent pas leurs regards des nuages mystérieux et s'abandonnent à la fantaisie, ressemblent au chercheur d'étoiles qui bute contre la pierre du chemin ; ils se cassent le nez comme cet astronome, en négligeant les minimes détails ostensiblement placés sur leur route [1]. »

Mais encore une fois, à quoi bon cette longue excursion dans les écrits de M. Haupt au sujet des symboles empruntés

[1] Welcker, *Die Ternite 'schen Wandgemalde* (peintures murales) *von Herculanum und Pompeii*, p. 173 et sq.

par les chrétiens au paganisme. La discussion aurait un but dans le seul cas où l'on voudrait sérieusement faire croire que notre *graffito* ait tendu à une représentation simultanée de Typhon, du Dieu des Juifs ou du Dieu crucifié des chrétiens; je suis fort loin de prêter à M. Haupt une telle absurdité, et, si je m'y arrête, c'est uniquement afin que d'autres, séduits par les explications de l'auteur, ne l'accusent pas d'un semblable dessein [1]. »

III.

Poursuivons en attendant l'examen des idées de M. Haupt.

Selon lui, nous avons sous les yeux, non pas une caricature, mais un monument sérieux du culte de Typhon : avant d'aller plus loin je dois démontrer que cette interprétation est inadmissible.

L'image émane-t-elle, oui ou non, d'un adorateur de Typhon? N'est-il pas impossible dans le dernier cas de lui attribuer une autre signification que celle de l'insulte satyriquement formulée? Admettons néanmoins qu'un sectateur de Typhon ait accompli là ses dévotions envers l'abominable idole, qu'il ait réellement tracé sur la muraille une invocation, une prière, ou quelque chose d'analogue, peut-être aussi l'effigie de sa divinité. Pourra-t-on encore avancer que ce fervent adorateur de Typhon ait lui-même, avec une aussi injurieuse grimace, — notre *graffito* le montre, — exposé l'objet de son culte à la risée de ses camarades, et inscrit son

[1] M. Haupt, p. 166, ne fait-il pas entendre à peu près cela quand il appelle l'attention sur les caractères juifs du visage d'Alexamenos ? Ce dernier, au reste, par son front saillant, son nez retroussé et sa lèvre supérieure bouffie, montre exactement l'opposé du type israëlite dans des conditions *qui n'ont rien d'extraordinaire.*

estimable nom, juste au-dessous d'un témoignage public rendu à ses croyances religieuses? Aucun monument de l'Antiquité ne m'a offert jusqu'ici de pareils barbouillages, comparables seulement aux prétendus hiéroglyphes mexicains avec lesquels, il y a une dizaine d'années, l'abbé Domenech s'est couvert d'un immortel ridicule [1].

Devons-nous croire à une image authentique de Typhon à Rome? Il faudrait nous prouver d'abord que le culte de Typhon comptait dans la Ville éternelle un certain nombre d'adhérents; on peut d'ailleurs établir que les sectateurs romains du culte égyptien de Typhon ne se bornaient pas à redouter cette bizarre divinité comme la personnification du mal, un monstre pervers auquel ils offraient des sacrifices expiatoires, mais qu'ils l'entouraient d'un véritable sentiment de respect religieux et d'adoration exprimé par σέβεσται.

L'opinion qui verrait ici une idole sérieusement figurée est insoutenable, on s'en convaincra par la prise en considération de l'état des lieux. Il n'est pas douteux que les localités où l'on trouva notre *graffito* n'aient été affectées à l'usage de corps-de-garde ou de chambres de domestiques; plusieurs *graffiti*, tracés avec des clous, couteaux ou instruments analogues, l'établissent. Beaucoup de ces inscriptions mentionnent seulement des noms, d'autres offrent un splendide échantillon de l'esprit des soldats et des gens de service, tel

[1] Cette sortie rétrospective m'étonne fort sous la plume d'un homme aussi sérieux que M. le docteur Kraus. M. Domenech s'est trompé, déplorablement trompé, soit : quel écrivain pourrait se vanter de n'avoir jamais commis d'erreur? Au reste, M. Domenech ayant eu la prudence de retirer immédiatement son œuvre de la circulation, le ridicule immortel dont il s'est couvert (*sich unsterblich blamirt hat*) ne durera pas plus longtemps que les petites rancunes politiques de certains libraires belges et de certains archéologues d'Outre-Rhin. (*N. d. t.*)

qu'on en rencontre aujourd'hui dans nos casernes et corps-de-garde. Tout proche du *graffito* d'Alexamenos on voit un moulin mû par un âne, et au-dessous :

LABORA ASELLE QVOMODO EGO
LABORAVI ET PRODERIT TIBI

phrase où un militaire de nos amis, M. E., reconnaît une idée profondément troupière et correspondante à la joyeuse exclamation du soldat congédiable qui va enfin échapper à « l'heure du service éternellement en vue » : *Pitter encore trente jours!* Le pauvre sectateur de Typhon devait être un original bien primitif pour venir se livrer au ridicule avec sa petite image de dévotion dans un voisinage aussi gai.

Nous avons exposé plus haut le sentiment de M. Haupt touchant l'inscription jointe au monstre crucifié, sentiment fort éloigné de l'opinion générale. Il coupe ΣΕΒΕΤΕ en deux mots, parce qu'on aurait remarqué un faible intervalle entre ΣΕΒΕ et ΤΕ. Je ferai d'abord observer que le monument original, comme la copie ci-jointe d'après Garrucci et Becker, n'offre pas d'intervalle notable entre Ε et Τ, tandis que ce même intervalle est considérablement élargi sur la reproduction autrement infidèle de M. Haupt. D'ailleurs la grossièreté du dessin ne permet pas d'accorder une grande importance à l'espace signalé, d'autant mieux que les deux premières lettres du mot ΘΕΟΝ, qui suit immédiatement, sont séparées des dernières par une distance aussi palpable.

De ΣΕΒΕΤΕ, qu'il désarticule ainsi, M. Haupt fait maintenant deux mots, ΣΕΒΕ et ΤΕ, dont le premier doit se prendre pour ΣΕΒΕΙ, c'est-à-dire la troisième personne du singulier du présent à l'actif. ΣΕΒΕ mis pour ΣΕΒΕΙ ne pèche en rien du côté paléographique; Ε pour ΕΙ est fréquent sur les inscrip-

tions et manuscrits, bien qu'il y semble plus rare que E pour AI. Si néanmoins M. Haupt pense que jusqu'aujourd'hui les scoliastes n'ont manifestement reconnu que le passif de σέβω, tandis que les deux formes étaient cependant employées, je ferai observer qu'en bon grec classique σέβω et σέβομαι apparaissent au même titre pour *adorer, honorer;* plus tard au contraire, notamment à l'époque dont il s'agit ici, le moyen prédomine, car σέβομαι, *j'adresse une prière à*, est moyen, et non passif comme M. Haupt l'écrit par deux fois. Ce qui concerne TE est réellement inadmissible ; il doit être ici l'accusatif du pronom personnel à la deuxième personne : or, en dorien, on prononçait sans doute τὲ, mais, dans la Grèce et l'empire romain où aucun helléniste ne parlait ce dialecte, tout le monde disait σὲ pour *te*. Je dois donc regarder l'explication de M. Haupt comme essentiellement malencontreuse au point de vue grammatical. Que σέβεται θεὸν soit sans inconvénient dans l'interprétation de Garrucci, je ne veux pas le soutenir; toutefois peut-on aisément faire accepter le τὲ θεὸν qui serait assez extraordinaire, car il paraîtrait au moins surprenant que le pauvre serviteur des idoles eût écrit sous son image de Typhon : *Alexamenos t'adore dieu.* Typhon ne doit pas se présenter ici comme dieu par excellence, θεὸς καθ' ἐξοχὴν — son rang est plus modeste ; — aussi attendons-nous encore d'aventure une épithète à θεὸν.

A la partie supérieure de notre *graffito*, juste au-dessous de la main droite du monstre crucifié, on voit un Υ profondément gravé dont M. Haupt veut faire la seconde lettre du nom de Typhon. Becker (*ouv. cité,* p. 19) touche à la vérité lorsqu'avec Garrucci [1] il tient et accepte cet Υ pour l'initiale d'un

[1] Le R. P. Garrucci se montre très-réservé sur cette question, bien qu'il l'ait soigneusement développée. V. *Annales de phil. chrét.*, § 9, p. 115 et 116, 4e série, t. XV, 1857. (*N. d. t.*)

mot, ou mieux d'un nom propre inachevé, l'artiste ayant été interrompu dans son travail par une cause quelconque. Le cas est très-fréquent, et les alentours de notre image offrent plusieurs exemples d'inscriptions laissées en souffrance. Que le nom du dieu doive figurer au coin d'en haut, il n'y faut pas songer, et encore moins que nous ayons devant nous la seconde lettre de ΤΥΦΩΝ; « peut-être, dit M. Haupt, un nouvel examen du *graffito* fera-t-il découvrir les traits qui manquent ». J'estime que l'Υ est tracé d'une main plus ferme et plus assurée que le reste, aussi reconnais-je volontiers que l'ensemble est l'ouvrage de différentes mains, et que l'Υ n'a rien à démêler avec les personnages. Il me semble beaucoup moins vraisemblable que l'Υ soit un figuratif de la croix — je n'ai pas à rechercher ici davantage si cela est généralement reçu [1], auquel cas on devrait songer au reproche d'adorer les croix que les païens adressaient aux chrétiens [2].

Une circonstance est pourtant entièrement omise dans l'interprétation de M. Haupt, circonstance qui arrive justement à point : sur notre *graffito*, l'homme à tête d'âne est attaché à la croix; il endure ce châtiment que les Romains appelaient *teterrimum supplicium, extrema pœna*. A la vérité, M. Haupt, p. 153, assure que l'image de Typhon crucifié était déjà burinée en Égypte à de très-anciennes époques, naturellement chrétiennes. L'iconographie antique de Typhon a été de la part de Zoëga [3] l'objet de minutieuses recherches : on sait que cette divinité, le mauvais principe chez les Égyptiens, fut représentée par eux sous la forme d'animaux divers. D'abord l'âne dont le naturel désordonné, exagéré,

[1] V. F. Lenormant, *Sur l'origine chrét. des inscript. sinaïtiques*, p. 26 et sq.; de Rossi, *Bull. di archeol. crist.*, 1863, p. 35, Becker, *ouv. cité*, p. 20.

[2] V. Min. Felix, *Octavius*, c. 12, 29.

[3] Zoëga, *de Orig. et usu obelisc.*, Romæ, 1797.

inconséquent et bizarre exprime la violence et l'hostilité au bien [1] ; puis le crocodile, type du brigandage, de la fureur et de la destruction [2] ; enfin l'hippopotame symbole de l'injustice et de l'impudence [3]. L'Antiquité, à ma connaissance, ne nous a transmis aucune image de Typhon attaché à la croix, et si de tels monuments, burinés dans les temps anciens, pouvaient venir confirmer les assertions de notre adversaire, il n'a rien de semblable à nous montrer; il ne m'est donc nullement désagréable de me renfermer provisoirement à cet égard dans l'attente ou plutôt l'incrédulité. En ce qui touche aux dessins publiés sur la planche annexée au Mémoire de M. Haupt, d'après un manuscrit mexicain de la bibliothèque de Vienne, la figure C n'a rien de commun avec notre *graffito*, la figure B seule s'en rapproche. On y voit un personnage faisant la grimace ordinaire des idoles mexicaines, debout contre une sorte de potence, et les mains appuyées sur les deux extrémités d'une traverse supérieure qui donne à l'instrument l'aspect d'une croix : en voici la forme.

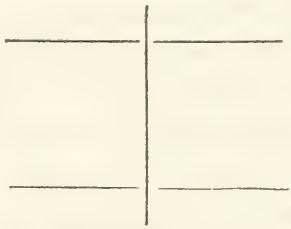

[1] Creuzer, *Comment. Herodot*, p. 290, 293 et sq.

[2] Zoëga, *loc. cit.*, p. 443.

[3] Zoëga, *loc. cit.*, p. 445.— Si, au contraire, on ne représentait Typhon sous la figure d'un âne que parce que le Typhon-âne était le dieu des étrangers (*Hyksos*), comment expliquer pourquoi Typhon, et aussi les animaux particuliers à l'Égypte, le crocodile et l'hippopotame, étaient sacrés, et à quoi servaient leurs images.

Que signifie cette image restée jusqu'à présent inexpliquée; je ne puis découvrir en elle rien qui soit analogue au crucifix du Palatin, non plus que je ne trouve dans l'opinion recommandée, timidement il est vrai, par M. Haupt sur l'origine israëlite d'une partie de la population mexicaine ou l'origine américaine des Juifs, autre chose que le jeu d'une oiseuse fantaisie [1].

Certains monuments au contraire, injustement oubliés par M. Haupt, présentent de l'analogie avec notre crucifix blasphématoire. M. Haupt cite à la vérité, p. 159, l'image mentionnée plus haut, que Tertullien vit et qu'il a décrite au chapitre XVI de son *Apologétique;* mais il ne fallait pas en omettre une seconde absolument conforme à la description de l'ancien auteur ecclésiastique — et non *Père de l'Église*, comme le dit M. Haupt, p. 158 — Tertullien, image gravée sur une intaille d'abord mise en lumière par Stefanoni [2] (*V. la planche, fig.* 2.). Vis-à-vis deux disciples qui l'écoutent dans une attitude respectueuse, un âne se tient debout, couvert du *pallium*, le pied droit antérieur levé à l'instar d'un pédagogue en train de faire sa leçon.

Si le premier éditeur de l'intaille crut y reconnaître une réminiscence d'Apulée, le savant Lucas Holstenius a prouvé l'erreur de cette interprétation et montré qu'il s'agit ici,

[1] Je ne connais pas très-bien les systèmes attaqués ici par l'auteur, mais certains rites de l'*O-Kie-Pa*, cérémonie religieuse et expiatoire des Mandans, tribu indienne de l'Amérique septentrionale, contiennent des allusions formelles aux traditions bibliques du déluge, de l'arche et de Noé. V. *Excursions parmi les tribus indiennes des bassins de la Colombie et du Haut-Missouri*, d'après M. G. Catlin; *le Tour du monde*, 1869, 1er sém., p. 162 et sq. (*N. d. t.*)

[2] Stephanonius, *Gemmæ antiq. sculptæ, collectæ et illustr.*, Venise, 1646, pl. 30.

comme dans Tertullien, d'une figure de l'ὀνοκοίτης [1]. Un *graffito* de Pompeii, publié par M. de Rossi [2], éluciderait singulièrement la pierre gravée en même temps que notre crucifix :

MVLVS HIC MVSCHILLAS DOCVIT

— *Mulus hic muscellas docuit.* — On pourrait assurément ne voir là qu'une saillie obscène comme il en existe beaucoup sur les murs de Pompeii, mais tout proche se trouve l'inscription si intéressante, publiée d'abord par Kiessling, puis discutée par de Rossi [3] :

AVDI .CHRISTIANOS SIIVOS OLORES

inscription qui reste jusqu'à présent le plus ancien monument épigraphique concernant les chrétiens, et fait, non sans justesse, apercevoir par M. de Rossi une allusion à ces derniers dans la facétie des écoliers de l'âne. Pierre gravée et inscription sont deux pendants qui appuient merveilleusement notre interprétation ; M. Haupt ne saurait les utiliser pour la sienne, car Typhon n'a rien à démêler avec l'âne pédagogue.

[1] Holstenius, *Epistolæ ad diversos*, ed. J.-P. Boissonade, Paris, 1817, p. 173. V. Munter, *Primord. eccl. African.*, p. 218, et *Die Christin im heidn. Hause*, Copenhague, 1818, p. 18.

[2] *Bullet. di archeol. crist.*, 1864, p. 72.

[3] Kiessling, *Bullet. dell' Istit.*, 1862, p. 92; de Rossi, *Bullet. di archeol. crist.*, 1864, p. 69 et 92.

IV.

Le Mémoire de M. Haupt renferme encore diverses propositions qui laissent beaucoup à désirer quant à la rectitude des aperçus théologiques et à la connaissance approfondie de l'histoire ecclésiastique. Le traitement injurieux infligé aux notions sur Dieu contenues dans l'Ancien Testament ; l'exposé des plus importantes idées de la dogmatique chrétienne, comme des véritables spéculations de la philosophie grecque ; l'allusion au célèbre antagonisme du pétrinisme et du paulinisme ; le livre de Job défiguré, où, suivant l'auteur, apparaît la doctrine d'une absence très-complète des droits de l'homme en face de la Divinité, doctrine contrastant avec le système païen qui établissait des relations convenables entre les dieux et les hommes, et n'eut autorisé aucun des membres de son Olympe à se permettre les *railleries complétement sultanesques* que Jehovah adresse à Job : tout cela, et bien d'autres choses encore [1], donnerait lieu à un long chapitre de remarques. Ces sorties prétentieuses, purement gratuites et nullement originales, méritaient une discussion plus étendue. Nous voulions ensuite montrer ici l'erreur dans laquelle tombe M. Haupt, quand il accuse à loisir, p. 168, « les archéologues chrétiens d'avoir présenté un ordre entier de

[1] Lisez ceci, p. 160 : « Il est assez remarquable que des amateurs ou admirateurs de l'art et de la science des païens, tels que saint Jérôme, saint Augustin et, pour citer un nom plus rapproché de nous, saint Jean Chrysostome, aient eu de très-longue date une influence dans l'Église : on peut du reste s'en convaincre par tous les abrégés d'Histoire ecclésiastique ou de Patrologie. » Si M. Haupt possédait d'aventure un livre semblable, il lui sera loisible d'y apprendre que saint Jean Chrysostome, + 405-407, a précédé dans la tombe saint Jérôme, + 420, et saint Augustin, + 430.

faits, capable de remettre en question les bases de leur science ». Mais nous abandonnons courageusement au lecteur le soin de décider jusqu'à quel point la tentative a réussi à son auteur, non toutefois sans appliquer à ce dernier, qui cite volontiers Tertullien, les paroles du maître : « Nos quidem neque expavescimus neque pertimescimus ea quæ ab ignorantibus patimur [1] ».

V.

Qu'il me soit permis en terminant de revenir sur l'âge de notre crucifix blasphématoire, question abordée par moi il y a trois ans dans un autre recueil [2]. L'ensemble d'édifices complexes, dans lequel on peut reconnaître avec M. F. Lenormant le *pædagogium* du palais des Césars, soit la demeure affectée aux Pages et aux Gardes, remonte sans doute au temps d'Adrien. Plusieurs empreintes de briques sigillées appartenant à la construction font incliner vers cette époque; témoins :

PAETINO ET PRONIA
MVINIC PAN^T AGSVLP

et

VEROIII AMBC
PRLVSIMO

c'est-à-dire : *Paetino et Aproniano cos. M. Vinici Pantagathi Sulpiciani*, et, *Vero III Ambibulo cos.* (ex) *prædiis Lusi Modesti.*

[1] *Ad Scapulam*, c. I.
[2] *Theol. Lit. Blatt*, Bonn, 1867, Sp. 44, Anm.

Les consulats ci-dessus correspondent aux années 123 et 126 de notre ère.

Un fragment d'entablement antique en marbre blanc, trouvé au même lieu, semble offrir les caractères d'une époque tant soit peu postérieure; Reber dit en effet que « l'ornementation surchargée de cet entablement le classe pour le style et l'exécution dans la période comprise entre Domitien et Septime Sévère ». Ces motifs ont engagé Garrucci à rapporter le *graffito* au commencement du IIIe siècle. Il est évident que notre crucifix n'est pas antérieur au second quart du IIe siècle, et aucune discussion ne peut surgir relativement au *terminus a quo*. Becker, dans ses additions à Garrucci, croit pouvoir renvoyer le *terminus ad quem* au commencement de l'ère des Antonins, sinon aux règnes de Septime Sévère ou de Caracalla; il base son opinion sur ce fait, que la fable ignominieuse, prétexte du *graffito*, et les rumeurs extravagantes touchant les crimes contre nature imputés aux chrétiens, semblent avoir entièrement disparu depuis le milieu du IIIe siècle [1]. Mentionnons en attendant la fréquence des noms GORDIVS, GORDIANVS, tracés sur la muraille à côté du crucifix blasphématoire; cette circonstance m'induit à penser que les *graffiti* en question pourraient bien être du temps des Gordiens, 238-244. L'écriture capitale passant déjà à l'onciale avec un mélange de cursive, tant de notre *graffito* que de beaucoup d'inscriptions trouvées dans son voisinage, correspondrait alors à la date ci-dessus.

Traduit de l'allemand par **CHARLES DE LINAS.**

[1] M. Becker a oublié que saint Épiphane, + 403, mentionne encore la able de l'âne au sujet du Dieu des Juifs (*N. d. t.*).

APPENDICE DU TRADUCTEUR.

En traduisant aussi fidèlement que possible le Mémoire de M. le docteur Kraus, j'ai dû respecter les formes un peu acerbes de sa discussion. Ces formes, antipathiques aux usages littéraires français actuels, ne semblent nullement étranges de l'autre côté du Rhin où la polémique garde toujours les allures de Mme Dacier plaidant en faveur d'Homère contre Lamotte et Hardouin. Ce que nous appellerions des *gros mots* n'est pour les Allemands qu'un mode de langage dont ils se préoccupent médiocrement, ne se blessent jamais, et qui n'exclut ensuite, ni l'estime, ni même les relations amicales entre les parties belligérantes. Chez eux l'expression violente ne touche que les idées, elle ne va pas au-delà.

Les considérations de M. Kraus sur le crucifix blasphématoire réduisent à néant le système de M. Haupt relativement au culte de Typhon et à la lecture de la légende ; elles consolident par des faits nouveaux l'interprétation première du R. P. Garrucci : je soupçonne néanmoins mon docte ami de Pfalzel de n'avoir pas poussé jusqu'au bout les conséquences de certaines prémisses, et je pense qu'en coulant mieux à fond les observations de MM. F. Lenormant et de Rossi, il aurait pu arriver à des conclusions, sinon plus justes, du moins plus absolues.

Ces minutieux détails, auxquels n'a pas cru devoir s'arrêter un jeune archéologue dont j'apprécie beaucoup le savoir

et le tempérament érudit, je vais essayer d'y revenir ; mais, avant d'entreprendre une besogne disproportionnée à mes forces, il me paraît utile de résumer en peu de mots la dissertation du R. P. Garrucci, tant pour qui ne le connaîtrait pas, que pour qui l'aurait oubliée.

Déblaiement, en novembre 1856, de deux murs d'un appartement situé dans la *vigne* Nusiner, à l'angle occidental du mont Palatin, près de l'église Sainte-Anastasie, murs dont les parois étaient bariolées de figures et d'inscriptions tracées à la pointe. L'un de ces *graffiti* représentait notre crucifié onocéphale, vêtu de l'*interula* (κολόβιον, tunique écourtée, aux manches couvrant à peine le haut du bras) et des *fasciæ crurales ;* à côté, un homme dans le même costume, sauf les bottines (*pero*, ἀρβύλη) que lui attribue le P. Garrucci, et qui pourraient être tout aussi bien des *crurales* car les pieds sont omis ; entre les personnages et au-dessous, l'inscription. L'auteur, appuyé sur les témoignages d'anciens écrivains ecclésiastiques, établit : 1° que le fait de l'adoration d'une tête d'âne par les chrétiens était généralement admis chez les païens [1] ; 2° que, suivant les gnostiques, le Dieu des Juifs, le *Sabaoth*, était, non une tête d'âne, mais un homme à tête d'âne [2] ; 3° que les païens connaissaient le culte rendu par les chrétiens au Dieu crucifié [3] ; 4° que si, dans l'Église primitive, l'image de Jésus crucifié

[1] « Somniastis caput asininum esse Deum nostrum. » Tertullien, *Apolog.*, XVI, 1. — « Audio eos (christianos) turpissimæ pecudis caput asini consecratum inepta nescio qua persuasione venerari. » Minutius Felix, *Octavius*, IX. — « Audire te dicis caput asini rem nobis esse divinam. » Id., *ibid.*, XXVIII.

[2] Ἄνθρωπον ἑστῶτα ὄνου μορφὴν ἔχοντα. S. Epiphane, *Contra Gnost.*, *Hæres.*, XXVI.

[3] « Hominem summo supplicio pro facinore punitum et crucis ligna feralia eorum cærimonias fabulantur. » Minutius Felix, *Octavius*. IX.

n'était pas exposée publiquement à la vénération des fidèles, la dévotion privée au crucifix était du moins répandue chez les chrétiens dès le IIIe siècle ; 5° enfin, que les plus anciens crucifix connus sont en très-grande majorité vêtus du *colobium* [1], alors que les Romains dépouillaient entièrement les esclaves ou criminels condamnés à mourir sur la croix (*cruciarii*) avant de les attacher à l'instrument du supplice [2]. Le *graffito* est donc une caricature blasphématoire dirigée contre le Dieu des chrétiens, et l'inscription signifie évidemment : *Alexamenos adore* (son) *Dieu.*

Je ne m'arrêterai pas à l'explication de l'Y donnée sous toutes réserves : celle du monstre onocéphale ne me satisfait qu'incomplètement. Tertullien [3] renvoie à un passage de Tacite concernant les Juifs l'origine d'une fable aussi mentionnée par Plutarque et l'historien Démocrite : Les Israëlites étaient en proie aux tourments de la soif lorsqu'une troupe d'ânes sauvages vint indiquer à Moïse l'existence de sources abondantes... et « effigiem animalis, quo monstrante errorem sitimque depulerant, penetrali sacravere [4]. » Ce récit d'honnêtes gens abusés répond-il exactement à l'image accompagnée de la légende blasphématoire *Deus christianorum* ΟΝΟΚΟΙΤΗΣ, décrite par Tertullien à la fin du même chapitre? Je me permettrai d'en douter. Le sens littéral du mot ὀνοκοίτης, moins explicite qu'ὀνοκεφάλης, est : *qui couche avec*

[1] « Testis est vetus pictura crucifixi in cœmeterio Priscillæ, et candelabrum marmoreum velut cerei paschalis, quod annis præteritis videbatur in S. Pauli basilica, nunc alio translatum : quo utroque loco Christus pendens cum interula cernitur nudis tantum brachiis. » J. L'Heureux, *Hagioglypta*, l. I, c. I, p. 9 et 10, Paris, 1856. V. encore Id., *ibid.*, p. 30 et 31.

[2] V. *Civiltà cattolica*, 6 déc. 1856, et *Ann. de philos. chrét.*, 1857, loc. cit.

[3] *Apolog.*, XVI.

[4] *Histor.*, V, 3 et 4. — *Sympos.*, I. — Suidas, ad verb. Ἰούδας.

les ânes — je n'ose exprimer tout entière une pensée que l'infamie des mœurs païennes autorise — et il me semble qu'on interpréterait encore mieux cette odieuse injure en recourant aux traditions chrétiennes, qu'en lui donnant pour cause première une fable inventée sur les Juifs.

L'intervention directe de l'âne dans la vie terrestre du Sauveur est mentionnée par les quatre Évangélistes à propos de l'entrée à Jérusalem [1], sujet familier aux artistes chrétiens du IVe siècle [2]; M. l'abbé Martigny ne serait pas éloigné d'y rattacher l'origine de notre crucifié onocéphale [3]. Le savant ecclésiastique aurait-il reculé devant une autre explication plus hardie, à l'exemple peut-être de Tertullien qui pourtant ne ménageait guère ses termes? Je l'ignore, et j'aborde résolument cette tâche en implorant à l'avance le pardon des fautes où m'entraînerait l'inexpérience de semblables matières.

Saint Luc est le seul parmi les Évangélistes qui circonstancie les détails de la naissance du Christ : « Et peperit filium suum primogenitum et pannis eum involvit et reclinavit in præsepio ». (II, 17.) Vers quelle époque relia-t on la parole d'Isaïe « Cognovit bos possessorem suum et asinus præsepe domini sui » (I, 3) au texte évangélique, pour motiver l'introduction du bœuf et de l'âne au berceau de Notre-

[1] S. Matthieu, XXI, 2, 5, 7; S. Marc, XI, 2 à 7; S. Luc, XIX, 30 à 33; S. Jean, XII, 14, 15.

[2] V. les sarcophages reproduits par Aringhi, *Roma subt. novis.*, I, p. 295, 329, 331, 621, 623; II, p. 159, 161; Rome, 1661. — Bottari, *Sculture e pitture sagre, etc*, pl. XXI. — Bianchini, *Demonst. historiæ ecclesiast., etc.*, sec. I, pl. II, n° 17, ancienne mosaïque du cimetière du Vatican. — Bugati, *Memorie stor. intorno le reliquie ed il culto di S. Celso, etc.*, diptyque de la cath. de Milan, Ve siècle.

[3] *Dict. des antiquités chrét.*, CALOMNIES, E, p. 95.

Seigneur? M. l'abbé Martigny dit que la question a été fort controversée [1]; occupons-nous seulement des témoignages authentiques.

Deux illustres Docteurs du IVe siècle, saint Grégoire de Nazianze [2] et saint Jérôme [3], reconnaissent la présence du bœuf et de l'âne au grand mystère de Bethléem; Sedulius (Ve siècle) compare l'âne de la Nativité à celui qui figure à l'entrée de Notre-Seigneur dans Jérusalem :

Non illius impar
Qui patulo Christum licet in præsepe jacentem
Agnovit tamen esse Deum.

Les anciens monuments sculptés ou gravés représentant le bœuf et l'âne autour de la Crèche sont assez nombreux [4]. L'une de ces sculptures mise en lumière par M. de Rossi remonte à l'an 343, d'où il s'ensuit que la tradition qu'elle vulgarise était parfaitement reçue vers le milieu du IVe siècle [5].

[1] *Ouv. cité*, Bœuf, p. 89.

[2] « Et parvam illam Bethleem honora quæ te in paradisum reduxit : et præsepe adora, propter quod, cum rationis expers esses a Verbo nutritus es. Γνῶθι ὡς βοῦς τὸν κτησάμενον (Ησαΐας διακελέυεταί σοι) καὶ ὡς ὄνος τὴν φάτνην τοῦ κυρίου αὐτοῦ. » S. Greg. Naz., *Op.*, *Oratio* 38, t. I, p. 623, A, in-fol., Paris, 1609.

[3] « Atque in Bethleem ingressa, et in specum Salvatoris introiens, postquam vidit sacrum Virginis diversorium, et stabulum in quo *agnovit bos possessorem suum et asinus præsepe Domini sui*; ut illud impleretur quod in eodem propheta scriptum est : *Beatus qui seminat super aquas ubi bos et asinus calcant.* S. Hieron., *Op.*, *Epist.* 86, t. IV, col. 674, in-fol., Paris, 1706.

[4] Sarcophages : Aringhi, *loc. cit.*, I, p. 295, 615, 617 ; II, 355 : Bottari, *loc. cit.*, pl. 22, 85, 86, 93 : Millin, *Voy. dans le midi de la France*, pl. 66, fig. 4 : Allegranza, *Monum. di Milano*, pl. 5. — Ivoires : Bugati, *loc. cit.* — Intailles et pâtes de verre : Vettori, *Nummus æreus vet. christ.*, p. 37 : Venuti, *Acad. di Cortona*, t. VIII, p. 45 : Allegranza, *loc. cit.*, p. 64.

[5] *Inscript. christ. urbis Romæ VII seculo antiquiores*, t. I, p. 51.

Cette tradition était-elle ignorée auparavant? Je suis persuadé du contraire. Les croyances ne s'implantent pas brusquement au sein d'une religion comme les boulets de canon dans le talus d'un parapet; révélées d'abord à un petit noyau d'adeptes, elles ne s'infiltrent que lentement dans les masses après avoir traversé divers milieux. On n'a rencontré dans les catacombes aucun simulacre du bœuf et de l'âne, c'est vrai, mais les peintures de Rome souterraine ne retracent jamais directement les épisodes de la vie mortelle du Christ; elles s'enferment dans un cercle d'allégories ou de symboles qui dénoncent une profonde intelligence des textes sacrés et profanes chez l'artiste chargé de leur exécution. A la fin du IIe siècle et au commencement du IIIe, époque où les chrétiens, persécutés par l'un, tolérés par l'autre, calomniés toujours, écrivaient des apologies en attendant le martyre, l'application des textes bibliques, répandus par la version des Septante, aux formules du christianisme n'avait pu échapper à la haine intéressée des sophistes païens; ceux-ci d'ailleurs avaient pour leur expliquer l'arcane du nouveau culte les apostats et les Juifs. Or, l'auteur de l'inscription, *Deus christianorum* ΟΝΟΚΟΙΤΗΣ, placée sous un personnage, *auribus asininis, altero pede ungulatus, librum gestans et togatus*, était certainement un lettré puisqu'il a su employer un mot grec là où manquait l'expression latine : un docte commentateur de Tertullien, Sigebert Havercamp, avance même que c'était un farceur de Juif, *scurra Judæus* [1]. Juif ou païen aurait-il eu besoin de recourir à Tacite pour emprunter un blasphème, quand il lui était facile de connaître, au moins superficiellement par son entourage, les liens mystérieux déjà vraisemblablement établis dans l'Église entre Isaïe et saint Luc?

[1] Tertull., *Op. omnia*, t. I, col. 365, note a, éd. Migne.

Tertullien, en outre, accepte-t-il formellement le récit de Tacite comme point de départ du culte monstrueux imputé aux chrétiens? Pas tout à fait. Après avoir cité l'aventure des Hébreux au désert et la tête d'âne divinisée, il ajoute : « Atque ita inde, opinor, præsumptum, nos quoque ut judaicæ religionis propinquos, eidem simulacro initiari. » *Opinor*, incidemment jeté, n'implique pas, que je sache une certitude mathématique. L'apologiste poursuit en relevant une à une les calomnies païennes touchant le culte rendu aux bêtes de somme, au bois de la croix, au soleil; puis quand il a riposté par des arguments *ad hominem* avec la mordante ironie qui lui est habituelle, il mentionne pour finir la récente caricature, *nova editio*, du docteur aux oreilles d'âne, et lui oppose les idoles monstrueuses du paganisme. De l'image et de sa légende, Tertullien se contente d'en rire, *risimus et nomen et formam;* il s'abstient d'en expliquer trop clairement l'origine. L'écrivain répugnait sans doute à descendre jusqu'à un commentaire obscène de l'épithète ὀνοκοίτης infligée au Christ, et à mettre au grand jour les relations du blasphème païen avec les inductions, peut-être encore nouvelles, tirées du rapprochement des textes d'Isaïe et de saint Luc. Je crois donc, tout en manifestant un regret sincère de ne pouvoir appuyer ma conviction sur des témoignages plus directs, que le fait de la présence du bœuf et de l'âne à la Nativité du Sauveur, fait authentiquement proclamé dès le milieu du IVe siècle, était admis de beaucoup plus longue date par les fidèles, et qu'il motive à la fois l'ὀνοκοίτης de Tertullien, l'âne enseignant, gravé sur l'intaille publiée par Stefanoni, et à leur suite le crucifix blasphématoire du Palatin. Maintenant pourquoi les païens, libres en cette occurrence de choisir entre le bœuf et l'âne, ont-ils préféré le second? Évidemment parce que l'âne, qui d'ailleurs prêtait mieux au ridicule, se

rattachait plus intimement aux traditions du christianisme, et par l'absurde conte de Tacite, et par les récits évangéliques de l'entrée à Jérusalem [1].

Au sentiment du P. Garrucci, le local où fut découvert notre crucifix était à l'usage de salles d'attente pour les clients qui avaient affaire aux officiers du palais; ces pièces furent jadis entourées de bancs fixes, car la peinture des murailles s'arrête partout à égale distance du sol; les *graffiti* grecs et latins que l'on y voit tracés en grand nombre, soit au style soit au pinceau, et qui reproduisent des noms propres, des pensées ou des facéties, seraient l'œuvre des gens de service [2]. M. F. Lenormant a reconnu depuis que cette portion de l'édifice était consacrée au *pædagogium*, école où l'on élevait spécialement les jeunes esclaves nés dans la maison, *vernæ*, pour en faire des Pages [3], *pueri pædagogiani*. L'attribution de M. Lenormant, basée sur la phrase EXIT DE PAEDAGOGIO et les sigles V. D. N., fréquemment ajoutés aux noms

[1] Deux graves annotateurs de Tertullien, Rigault et Havercamp, ont mis moins de façons pour exprimer en latin ce que j'ai discrètement indiqué en français. « Denique Rigaltius edidit *Deus christianorum Onochoetes. Is erat, etc.* Qui quoque in notis *onocoitis* explicat quasi ex asino et homine conceptum, optime..... Hunc itaque Deum fictum ex habitu corporis quasi ὀνοκοίτην denotavit scurra Judæus, turpi quasi mœcha prognatum, qualis ferina libido apud Juvenalem, Sat. VI, versu 330.

Si nihil est servis incurritur, abstuleris spem
Servorum, veniet conductus aquarius, hic si
Quæritur, et desunt homines : mora nulla per ipsam,
Quo minus imposito clunem submittat asello.

Etc., etc., etc. » Tert., *Op. omnia*, éd. Migne, note citée.

[2] *Ann. de philos. chrét.*, vol. cité, p. 113.

[3] Verna ministeriis ad nutus aptus heriles
Litterulis græcis imbutus, idoneus arti
Cuilibet.

Horace, *Epist.*, II, II, 6.

propres dans les salles, restait acquise à la science [1], lorsque M. C. L. Visconti contesta l'interprétation des lettres V. D. N. par *verna domini nostri*, et voulut y lire *veteranus domini nostri;* transformant à plaisir la salle d'études en corps-de-garde [2]. Les récentes découvertes de M. de Rossi donnent absolument tort à M. Visconti. Outre les nouveaux *graffiti*,

EVTYCHES EXIT DE PAEDAGOGIO
CORINTHVS EXIT DE PEDAGOGIO
MARIANVS AFER EXIT DE PEDAGOGIV,

le premier savant a trouvé, dans une pièce voisine des chambres explorées par son confrère, le mot *verna* écrit deux fois en toutes lettres :

BASSVS CHERRONESITA ET TERTIVS HADRVMETINVS ET CONCESSVS VERNA.
VERNA EXIT DE PE...OGIO APOLLONIVS [3].

L'assertion de M. Lenormant, relative au *pædagogium*, est donc aujourd'hui passée à l'état de fait irrécusable, et les qualifications ὁ ναύτης, ὁ Σκύθης, Βουπατητής ou Βουπάτητος, lues dans le même quartier par le P. Garrucci à la suite de quelques noms propres, ne sont que des sobriquets d'écoliers [4].

[1] V. *Bull. di archeol. crist.*, sept. 1863, p. 72; Becker, *loc. cit.*, p. 12 et sq.

[2] *Sulla interpretazione delle siglie V. D. N. dei graff. palat.*, Rome, 1867; *Giorn. Arcadico*, nouv. série, t. 52.

[3] *Bull. d'archéol. chrét.*, trad. Martigny, 1867, p. 75 et 76.

[4] V. *Ann. de phil. chrét.*, vol. cité, p. 111. — La figure d'un pied humain encadre l'inscription ΒΟΥΠΑΤΗΤΟΥ ΒΑΣΙΛΕΟΣ; un peu au-dessus est un pied moins grand sans légende : le P. Garrucci hésite entre plusieurs explications. Ce Basile n'était-il pas ou n'avait-il pas été pied-bot? Au second cas le pied serait un *ex-voto* de malade guéri.

Envisageons maintenant notre *graffito* du côté pratique. La forme et l'agencement des lettres de l'inscription dénoncent les allures tachygraphiques d'un individu habitué à écrire sous la dictée : la croisure des traits est brusque; la queue du ξ cursif d'Αλεξάμενος se dresse vers l'Λ suivant, relié lui-même aux trois premiers jambages du M tandis que le quatrième figure un C isolé ; le B comporte une double boucle inférieure ; la base du Θ se prolonge pour former celle de l'E ; le derniers mots sont partagés en deux. De plus, les incorrections ΣΕΒΕΤΕ pour ΣΕΒΕΤΑΙ, ΘΕΩΝ pour ΘΕΟΝ, marquent une connaissance peu approfondie de la langue grecque, ou tout au moins une étourderie. Enfin, le dessin des personnages accuse une naïveté primitive, et le crucifié onocéphale, un mors à la bouche, le col entouré d'une corde très-visible, rappelle à s'y méprendre le *Pierrot pendu* légendaire que nous retrouvions il y a cinquante ans sur les *Apparat* ou les éditions *ad usum Delphini* de nos ancêtres, anathème symbolique dont l'origine se perd dans la nuit des âges. Depuis qu'il existe au monde des maîtres et des écoliers, ceux-ci ont toujours barbouillé leurs livres d'étude, comme les murs des bâtiments scolaires, de noms, de saillies et de caricatures plus ou moins spirituelles ; l'usage en régnait pendant ma jeunesse [1], il persiste vraisembla-

[1] En 1825, les tables et bancs des classes, au Collége Louis-le-Grand, étaient encore sillonnés d'intailles contemporaines du Lycée impérial; un badigeon périodique faisait justice des inscriptions murales. A Saint-Cyr, en 1829, les murs, confidens de dix générations d'officiers en herbe, exhibaient les noms, les numéros matricules, les aspirations militaires, politiques ou personnelles de cette bouillante jeunesse. La Révolution de 1830 effaça des *graffiti* qui auraient pu devenir fort curieux dans la suite. J'ai regretté surtout la disparition du légendaire n° 1212, symbole traditionnel de la force d'inertie portée à son maximum de puissance. Si le titulaire de ce numéro avait déployé pour avancer le quart de l'énergie qu'il dépensa pour rester immobile, nul doute qu'il ne fût allé très-loin.

blement, et les recherches des savants italiens prouvent qu'il était en pleine vigueur aux temps de Rome impériale. Le crucifix blasphématoire du Palatin est donc une simple malice d'écolier ; lieu de découverte, caractères du dessin et de l'inscription s'accordent trop bien ensemble pour laisser planer encore l'ombre d'un doute à cet égard.

Étant donné l'auteur de la caricature, il deviendra facile d'en reconnaître la victime. Alexamenos porte le *colobium*, vêtement ordinaire des affranchis et des esclaves, — la toge distinguait le citoyen romain — je vois dans ce personnage, un malheureux surveillant, un *pion*, passez-moi le mot, soupçonné ou convaincu de christianisme, et tourné publiquement en ridicule lui et son dieu par l'impitoyable rancune d'un jeune vaurien [1]. J'irai plus loin : la planche annexée au Mémoire de M. Kraus supprime les doigts de la main élevée, tandis que la réduction du P. Garrucci, de beaucoup préférable et pour cause, indique nettement les cinq doigts ouverts à la hauteur du visage, dans un état d'écartement très-particulier. Y a-t-il bien là un signe d'adoration? Ne serait-ce pas plutôt le geste moqueur, familier aux gamins, et que l'on nomme vulgairement *pied de nez*. Je n'oserais trop affirmer que notre *pied de nez* actuel fût connu des Romains qui savaient *faire les cornes* et montrer au doigt dans une intention peu bienveillante [2], mais je serais fort surpris qu'il en eût été autrement. Je n'insiste pas

[1] Au lieu d'un surveillant, Alexamenos ne serait-il pas plutôt un camarade de l'auteur de la caricature? J'y avais d'abord pensé, mais il faudrait alors admettre que le christianisme s'était introduit parmi les enfants du *pædagogium*, et la proposition m'a semblé hasardeuse.

[2] Et prave sectum stomacheris ob unguem
De te pendentis aut respicientis amici.

Horace, *Epist.*, I, 1, ad fin. — On trouve encore dans Juvénal, *medium unguem ostendere*, témoigner un profond mépris.

au reste sur un détail qui complèterait la malice déjà suffisamment grossière du *verna* impérial, n'étant pas en mesure de traiter *ex professo* la grave question du *pied de nez* chez les Anciens [1].

Le P. Garrucci rapporte à la fin du IIe siècle ou au commencement du IIIe l'époque du crucifix blasphématoire : les calomnies touchant le culte de l'âne, mentionnées par Tertullien et Minutius Félix n'ont laissé que peu de traces dans les Apologies antérieures ou postérieures à ces écrivains; la paléographie, loin de s'opposer aux conclusions du docte Religieux, leur est entièrement favorable [2]. Je me range sans hésiter à l'opinion du R. P. Garrucci, et crois pouvoir assigner au *graffito* une date comprise entre les années du règne de Septime Sévère (193-211). Sous ce prince, les chrétiens poursuivis avec acharnement par l'autorité subalterne étaient au besoin l'objet de la tolérance impériale; Sévère ne les haïssait pas tant qu'il n'en admit quelques-uns dans son intimité [3].

[1] Ut plerique solent, naso suspendis adunco.
(Horace, *Serm.*, I, VI, 5.)
Omne vafer vitium ridenti Flaccus amico
Tangit, et admissus circum præcordia ludit,
Callidus excusso populum suspendere naso.

Perse, *Sat.*, I, 116. — Robert Estienne, *Thes. ling. lat.*, NASUS : *Naso suspendere*, vafre ac subdole irridere. — Scapula, *Lex. græco-lat.*, ἐκμυκτίζω, naso suspendo, subsanno (Lucien); col. 1370, Oxford, 1820, in-fol. — *Dict. de l'Acad.*, NEZ, *faire un pied de nez à quelqu'un*, se mocquer de lui. M. E. Littré, *Dict. de la langue franç.*, NEZ, est beaucoup plus explicite. — M. le colonel F. et M. l'ingénieur B., à qui j'ai montré séparément et sans réflexions préalables la planche du P. Garrucci, y ont vu ce que j'y reconnaissais moi-même. Ils ont été encore plus loin; tous deux n'ont pas hésité à dire que la mainabaissée faisait la contre-partie obscène du *pied de nez*. Je suis bien tenté de partager cette opinion fort leste.

[2] *Ann. de phil. chrét.*, vol. cité, p. 112 et 113.

[3] « Ipse etiam Severus, pater Antonini, christianorum memor fuit. Nam et

Or, il est dans les habitudes généreuses de la jeunesse de prendre sans arrière-pensée le parti des gens qu'on égorge à tort ou à raison, et de chercher volontiers querelle aux puissants du jour. Un adolescent païen ne se fut pas moralement associé aux bourreaux en ridiculisant le christianisme, s'il n'avait pas vu d'un autre côté cette religion vivre en paix sous le toit des Césars. Les choses se passaient ainsi à l'égard des chrétiens aux temps de Septime Sévère; là le supplice, ici l'amitié de l'Empereur [1].

Le *graffito* du Palatin fait remonter le culte du crucifix à une respectable antiquité et rend palpables les calomnies réfutées par Tertullien et Minutius Félix; mais doit-on regarder comme un monument de haine l'irrévérencieux croquis d'un étourdi, écho trop fidèle sans doute de bruits répandus en l'air? Je n'en crois rien. Les gamins de Paris qui crayonnèrent des *poires* sur les murs de la capitale ne ressentaient, que je sache, aucune haine personnelle contre le roi citoyen de 1830; en multipliant la caricature de Louis-Philippe, ils obéissaient aux seuls instincts d'imitation [2] et de

Proculum christianum qui Torpacion cognominabatur, Euhodeæ procuratorem, qui eum per oleum aliquando curaverat, requisivit, et in palatio suo habuit usque ad mortem ejus : quem et Antoninus ipse noverat lacte christiano educatus. » Tertullien, *Ad Scapulam*, c. IV.

[1] Les choses ne se passaient guère autrement en France il y a dix ans; seulement, au lieu de la hache et du bûcher, l'autorité employait contre la *superstition* les arrêtés et les journaux. On peut s'édifier sur ce point avec l'excellent ouvrage de M. Henri Lasserre, *Notre-Dame de Lourdes*. Certains faits inédits, relatifs aux fêtes célébrées à Arras en 1860 pour la béatification du B. Benoît-Joseph Labre, fourniraient un curieux appendice aux récits de M. Lasserre.

[2] Quelque temps avant l'éclosion de la *poire*, les rapins et les apprentis avaient mis en vogue une autre scie d'atelier; les mots *Crédeville voleur* avec paraphe, tracés par un crayon rouge inconnu, se lisaient aux quatre coins de Paris. L'identité la plus complète régnait entre ces signatures rondement cal-

raillerie innés chez l'enfance, la politique demeurait étrangère à l'événement. En fut-il autrement à Rome? Non, certes. Si depuis Adam l'homme a changé d'opinions à peu près comme d'habits, la jeunesse, en revanche, est toujours restée immuable sur le chapitre des folies [1].

CH. DE LINAS.

ligraphiées, et dues cependant à de nombreux auteurs; il en fut de même pour la *poire* dont le croquis original, exécuté par Philipon en Cour d'assises, devint un type invariable entre les mains des copistes de la rue.

[1] Lire dans le discours de Libanius, *de Vita sua*, les détails de l'arrivée d'un étudiant à Athènes au IVe siècle. Nulle différence avec ce qui se passe de nos jours dans certaines écoles françaises et les Universités allemandes.

Le Mémoire de M. Haupt n'a pas été publié par la Société archéologique de Vienne, mais bien dans les *Mittheilungen der k. k. Central-Commission fur Erforschung und Erhaltung der Baudenkmale*, t. XIII, p. 150 à 168, Vienne, 1868. Le Comité de rédaction a cru devoir ajouter la note suivante au travail de son érudit collaborateur.

« En publiant ce Mémoire ingénieux, mais écrit avec une mordante critique, nous croyons que de telles recherches sur le domaine de l'archéologie chrétienne des premiers temps ont rendu un service essentiel; toutefois nous devons laisser au savant auteur la responsabilité de plusieurs des assertions qu'il a émises. »

Je n'ai point à revenir sur la réplique de M. Kraus, à laquelle je m'associe, du moins quant au fond; mais je dois présenter quelques observations relatives à la planche de M. Haupt. La figure C montre un chevalet au centre duquel on voit une espèce de treuil ou de moulin à bras, manœuvré par un personnage vêtu de fourrures. Au pied du chevalet, un prêtre; plus haut, un guerrier. Quoique rien de tout cela ne me paraîsse avoir trait au Crucifix du Palatin, je veux pourtant remercier M. Haupt d'avoir si bien accusé l'écartement des doigts d'Alexamenos, écartement négligé sur d'autres reproductions du *graffito*. (*N. d. l.*)

LES PIERRES TOMBALES DE L'EURE

Autrefois les églises, les chapelles, les cloîtres étaient autant de cimetières où l'on ensevelissait les évêques, les abbés, les seigneurs et leurs femmes, les bienfaiteurs des établissements religieux. De grandes dalles, recouvrant les cercueils, rappelaient plus ou moins somptueusement la mémoire des défunts.

La France possède encore, en dépit des vandales de la Révolution, un grand nombre de ces intéressants monuments dont l'étude, importante pour l'histoire des familles et des fiefs, est également précieuse pour les artistes et pour les archéologues. Quelques départements notamment en renferment de véritables collections, comme ceux de la Marne et de l'Eure. Un habile et intelligent artiste vient d'entreprendre la reproduction de toutes les dalles funéraires du XIIIe au XVIIe siècle existant dans ce dernier département et il nous procure un véritable musée, des plus curieux et des plus instructifs [1]. En attendant que M. Corde nous donne le texte de ce grand travail, nous nous permettrons de résumer rapidement ici l'histoire des pierres tombales.

L'usage d'enterrer dans l'intérieur des établissements consacrés au culte remonte à une haute antiquité. Grégoire de Tours vit, en Auvergne, dans l'église de Saint-Véran, (*Venerandus*) une chapelle remplie de tombes de marbre blanc, sur lesquelles

[1] *Les pierres tombales du département de l'Eure*, recueillies et dessinées par L.-E. Corde. In-4°; Évreux, Blot, 1869, 6 livraisons parues contenant 48 dalles

on avait sculpté les principales scènes de l'histoire évangélique [1]. La loi romaine exigeait que les inhumations fussent faites hors de l'enceinte des villes, mais bientôt le christianisme grandissant fit abolir cette coutume et, au VIe siècle, l'usage d'enterrer les personnes notables dans les églises était généralement adopté. Une lettre de la reine Radegonde par laquelle elle demande a être inhumée dans la basilique de son monastère de Poitiers, en fournit une preuve positive. Sainte Radegonde mourut en 587 [2]. Un autre passage de Grégoire de Tours établit également que c'était non-seulement à l'égard des évêques ou des souverains que l'on agissait ainsi, mais bien encore à l'égard des simples laïques; car il raconte que Gontran, duc d'Austrasie, ayant attaqué et pris Metz, plusieurs de ces gens furent trouvés dans une église pillant une tombe de femme dans laquelle, selon l'usage, on avait enfoui de riches joyaux [3]. La tombe de Frédegonde, à Saint-Germain-des-Prés, déposée aujourd'hui dans les caveaux de Saint-Denis, portait, sur le couvercle, l'effigie en mosaïque de cette reine. Cette mosaïque se compose d'une infinité de fragments d'émaux de diverses nuances, disséminés dans un mastic coulé sur une pierre de liais : les draperies, les contours, tout le trait, si je puis m'exprimer ainsi, est formé avec des filets de cuivre : les places de la tête, des pieds, des mains sont unies et la pierre du couvercle est demeurée à nu en ces endroits; il est évident qu'autrefois les pieds, les mains et la tête ont été modelés en cuivre, comme le reste de l'ornementation; mais, le plus souvent, les Francs, pendant la période mérovingienne, ornaient médiocrement l'extérieur de leurs sépultures et réservaient tout le luxe pour l'intérieur où l'on déposait souvent de véritables trésors. Les inscriptions étaient également très-simples : sur la tombe de

[1] Grégoire de Tours, *de Gloria confessorum*, chap. XXXV.

[2] « In loco ipsius basilicæ merear, cum sororum Congregatione, obtinere « locum sepulturæ... ubi etiam multæ sorores nostræ conditæ sunt in requie. » Grég. de Tours, *Hist.*, IX, 42.

[3] *Ibid.*, VIII, 21.

Childebert II, à Saint-Germain-des-Prés, on ne trouva écrit en grandes lettres onciales que CHILDR. REX ; quelquefois même on ne voyait aucune trace d'épitaphe.

Jusqu'alors on se servait uniquement de tombeaux ; l'usage des pierres tombales ne dut commencer qu'avec le VIIIe siècle au plutôt. Les tombeaux apparents étaient devenus si nombreux qu'ils rendaient la circulation difficile dans les églises, aussi lit-on dans les capitulaires de Théodulphe, évêque d'Orléans : « C'est une ancienne coutume en ce pays d'enterrer les morts « dans les églises, de sorte qu'elles deviennent des cimetières. « Nous défendons d'y enterrer personne à l'avenir, si ce n'est « un prêtre ou un autre homme distingué par sa vertu. On « n'ôtera pas, toutefois, les corps qui sont dans les églises, « *mais on enfoncera les tombeaux et on les couvrira de pavés de sorte* « *qu'ils ne paraissent plus.* » Cette décision, qui se répandit rapidement et fut presque universellement adoptée, explique à la fois la cause de la rareté des tombes mérovingiennes et l'origine des pierres tombales, car il ne dut s'écouler qu'un laps de temps très-court entre le moment où les mausolées furent supprimés et celui où dut naître l'idée de transformer les pavés à cet usage et de l'employer à l'ornementation même des églises. Néanmoins, les plus anciennes dalles qui soient connues en France ne remontent pas au-delà du XIIe siècle ; et encore sont-elles en très-petit nombre, à cause de l'usure naturellement amenée par le temps. Ce fut du reste à partir du XIIIe siècle, que les pierres tombales devinrent plus fréquentes, furent *à la mode*, si l'on peut admettre ici cette expression. Au XIIe siècle, ces pierres reçurent des moulures en creux et parfois des ornements en méplat, comme entre-lacs, zigzags, losanges, croix, etc. Dans l'église Sainte-Marie du Capitole, à Cologne, on en voit qui se rapprochent beaucoup des mosaïques gallo-romaines et représentent des figures géométriques. Au siècle suivant, le défunt est toujours représenté par son effigie et entouré de légendes et de dessins au trait, plus ou moins compliqués ; les pierres sont quelquefois taillées en biseau. Sou-

vent aussi, et durant une partie du XIVe, la pierre subit un rétrécissement régulier vers les pieds. Au XIVe siècle, les dalles deviennent magnifiques de travail : les détails des costumes, des armures, des blasons y sont traités d'une manière vraiment artistique; les personnages y sont généralement représentés dans des chapelles ou des travées d'églises, surmontées de frontons découpés avec la plus grande finesse. Un système de fénestrage, admirablement fouillé, sépare les personnages, quand plusieurs sont sculptés sur la même pierre; c'est un genre d'ornementation spécial au XIVe siècle : six personnages y sont presque toujours dessinés sous des niches à pinacles; l'un portant un flambeau, le second l'aspersoir, et le dernier un livre, occupent le côté droit : à gauche, le premier tient la croix des processions, le second un livre fermé, et le troisième un livre ouvert. Le haut des frontons est rempli par des étoiles, des fleurs, quelquefois des cierges et en outre toujours par des anges; Dieu le Père, saint Pierre et saint Paul y sont aussi fréquemment placés.

Le XIVe siècle, dans l'histoire des pierres tombales, occupe le premier rang : c'est celui de la perfection de l'art, à ce point de vue. Au XVe, les ornements deviennent de plus en plus nombreux et sont même quelquefois confus. Le défunt y est toujours placé sous un portail dont les colonnes portent des niches avec des saints, ou dans une chapelle. C'est à cette époque que l'on adopta l'usage de faire la tête, les mains et les pieds du mort en marbre et, quelquefois même en cuivre ou en bronze : les petites figures des niches ont été parfois gravées sur des morceaux de marbre rapportés. L'ornementation changea avec le XVIe siècle : le plein-cintre remplaça l'arcature ogivale, qui encadrait l'effigie du défunt : la représentation du personnage devint moins fréquente : l'on voit alors, pour les prêtres, un calice gravé près d'une croix; un écusson armoirié près d'une épée pour les gentilshommes : on trouve bien quelques exemples de ce système dès le siècle précédent, mais seulement dans les contrées où l'on n'avait que des pierres d'un grain grossier : il

se perpétua durant le XVIIe siècle, mais ne tarda pas à être remplacé uniformément par des inscriptions énumérant les titres et qualités du défunt, et surmontées d'écussons armoiriés. Les tombes les plus belles sont en pierres calcaires plus ou moins dures : quelques-unes sont faites en schiste tégulaire (ardoise), d'autres en granit, d'autres enfin en pierres spéciales aux régions où elles se trouvent. La qualité des matériaux, comme on doit le comprendre, a singulièrement influé sur la plus ou moins grande richesse des ornements. On en faisait également en cuivre, mais celles-ci ont disparu en France, tandis que l'Angleterre et l'Allemagne en renferment de nombreux échantillons : nous croyons que celle de Saint-Junien, dans la Haute-Vienne, est la seule connue en France. On trouve aussi aux XIIIe et XIVe siècles, principalement en Normandie, de grandes dalles funéraires composées de carreaux en terre cuite, émaillés et formant par leur assemblage, l'image du défunt.

On peut se figurer maintenant combien les pierres tombales ajoutaient à la richesse ornementative des églises : nous pouvons en juger encore, dans certaines villes, par les débris qui nous restent. Les vandales de 93 ont commencé leurs ravages par le bris des pierres funéraires, mais dans beaucoup de localités cependant ils se sont heureusement contentés de mutiler les blasons et les qualifications nobiliaires. Le temps achève l'œuvre commencé à cette lamentable époque ; il serait bien à désirer que chaque département trouvât un homme intelligent et habile, comme M. Corde, pour sauver d'une destruction certaine ces précieux monuments.

E. DE BARTHÉLEMY.

LES MADONES DE LA HONGRIE

A Esztergom, la Vierge miraculeuse est vêtue d'une robe brodée, et enveloppée tout entière d'un immense voile également brodé sur ses contours. Sa tête est ceinte de la couronne byzantine des Évêques orientaux, ainsi que son divin Fils : celui-ci tient un lys d'une main, et, de l'autre main, bénit le monde. Il est entièrement habillé et porte une croix, suspendue à son cou.

A Presbourg, la Vierge thaumaturge, honorée dans la chapelle du Collége, est assise dans une niche du sanctuaire ; elle tient entre ses bras le Christ descendu de la Croix ; sa tête est ceinte de la couronne byzantine ; un immense voile à grands ramages l'enveloppe, ainsi que le divin Crucifié ; elle porte l'étole sacerdotale autour de son cou.

Non loin de Presbourg, à Notre-Dame de Blumenthal ou de la Vallée-des-Fleurs, au maître-autel de l'église paroissiale, la Vierge miraculeuse est peinte dans un tableau porté par deux anges de grandeur humaine. L'Enfant divin l'embrasse et lui passe la main droite autour du cou, tandis que la main gauche lui presse le cœur. Tous deux sont enveloppés dans un voile noir à broderies blanches ; ils n'ont d'autre couronne que le nimbe circulaire dont le rayonnement intérieur est formé par des ovés sans nombre ; une gloire horizontale, de forme ovoïde, illustre les deux personnages sacrés ; au bas du

tableau, on voit un groupe de pèlerins qui arrivent ; la mer est chargée de navires, dans le lointain.

Notre-Dame du Mont-Calvaire, à Presbourg, dans l'église située auprès de la route, se trouve enfermée dans un grand tableau, avec le divin Enfant ; tous deux sont revêtus d'une robe sans couture, qui les enveloppe de manière à dérober la vue des bras et des mains. Cette robe est ornée au cou d'un triple rang de perles, et parsemée de cœurs et d'*ex-voto* ; les têtes sont couronnées du diadème oriental ; le tableau est surmonté de la couronne électorale ; deux anges aux ailes déployées le soutiennent.

Encore au diocèse de Strigonie, dans le comté de Presbourg, est grandement vénérée l'image miraculeuse de Notre-Dame de Marienthal. Sa parure et ses ornements présentent une forme vraiment extraordinaire. Le groupe repose sur un piédestal massif, cubique et circulaire. La Mère et l'Enfant portent deux longues robes à ramages et sont enveloppés de quadruples colliers de perles. La robe de l'Enfant porte le monogramme de sa Mère ; sur des lambels, on lit : *O Clemens, o Pia, o Dulcis Virgo ;* ce dernier mot se trouve renfermé dans un croissant accompagné de petites croix. La Mère de Dieu soutient dans sa main le globe du monde ; sa tête, comme celle de son Fils, est ceinte de la couronne orientale. Un immense soleil, aux rayonnements tantôt droits, tantôt enflammés, leur sert de gloire.

A Tyrnaw, dans l'église Saint-Nicolas, nous avons célébré la sainte messe à l'autel de Notre-Dame-des-Miracles. La Vierge se détache dans un fond noir ; elle lève une main vers le ciel, l'autre repose sur son cœur ; un nœud retient à son cou les plis de son voile ; une petite croix brille sur son sein ; des larmes abondantes tombent de ses paupières, son attitude présente quelque chose de grave et de navrant.

Non loin de la ville si pieuse de Tyrnaw, le peuple vénère l'image miraculeuse de Notre-Dame de Modordorfi. Dans un vaste encadrement composé par une guirlande de roses, la

Vierge se tient debout ; sa robe ne contient aucune ornementation ; son divin Fils tient le globe d'une main, et bénit sa mère de l'autre ; tous deux portent au front la couronne ducale. L'origine de ce sanctuaire remonte à 1654.

Au comté de Neutra, dans le même archidiocèse de Strigonie, se trouve, en très-grande vénération, l'image miraculeuse de Notre-Dame de Sassini ou Sasvari. La vierge, assise, est enveloppée d'une robe chargée de cœurs et de colliers de perles; elle tient sur ses genoux le Christ expirant et couvert de larmes ; tous deux portent au front la couronne orientale d'un nimbe lumineux à rayonnements inégaux ; d'une main, Marie soulève la tête de son fils ; de l'autre, elle soulève son bras défaillant.

F. LOUIS DE GONZAGUE.

HISTOIRE DE L'ORGUE

QUATRIÈME ARTICLE [*].

CHAPITRE VIII.

L'imperfection des orgues était la cause du peu de tolérance dont elles jouissaient dans les églises. — Leur amélioration essentielle pendant le XIVe et le XVe siècle, par l'invention du clavier chromatique et du clavier de pédales. — Notices sur divers artistes qui ont contribué à l'amélioration de l'orgue.

§ 1.

On n'a qu'à parcourir les descriptions des orgues ci-dessus données, pour être facilement convaincu que, par leur construction défectueuse, les anciennes orgues étaient elles-mêmes le plus grand obstacle à leur introduction générale dans les églises. Les oppositions s'élevaient non-seulement de la part des catholiques, — citons particulièrement parmi eux Ealred [1], abbé anglais de la première moitié du XIIe siècle, — mais aussi de la part des Pétrobrusiens, les précurseurs des Albigeois.

[*] Voir le numéro de mai 1869, p. 265.

[1] Il paraîtrait que Ealred n'était pas très-édifié du bruit épouvantable que faisaient les orgues de son temps, car il dit dans son *Speculum charitatis*, lib. II, cap. III : « Ad quid, rogo, terribilis ille follium flatus, tonitrui potius fragorem quam vocis exprimens charitatem? » Le docteur Forkel ajoute : Que l'on pense seulement aux soixante-dix hommes robustes qui, dans l'orgue de Winchester, maniaient les soufflets, et l'on trouvera que l'expression d'Ealred n'était pas sans raison. Si les orgues de son temps avaient ressemblé aux nôtres, il en aurait certainement parlé d'une autre façon.

§ 2.

Nous avons démontré, dans le § 5 du chapitre VII, que les anciennes orgues étaient arrangées d'après la *scala* du système guidonien usité en ces temps, et qu'elles ne contenaient que des sons diatoniques. Par l'introduction de sons chromatiques, on fut nécessairement obligé d'augmenter le nombre des touches, de les rétrécir, afin que le clavier n'atteignît pas une largeur qu'aucun homme n'aurait pu dominer avec les deux bras étendus [1]. *Dom Bedos* prétend que le premier clavier chromatique, d'une étendue de deux octaves, a été construit vers le commencement du XIIe siècle, dans l'église du B. Sauveur à Venise ; mais il n'appuie son dire d'aucune citation.

§ 3.

L'un des plus grands progrès pour l'amélioration de l'orgue était l'invention du *clavier de pédales* [2], que l'on attribue à

[1] Nous devons à l'esprit pensif et inventif des allemands une foule d'améliorations. Ils ne pouvaient se contenter du peu d'étendue de l'orgue ; ils songèrent donc à l'augmenter. Cela ne pouvait se faire sans multiplier les touches du clavier. Augmenter les touches, dans leurs proportions existantes, aurait produit un clavier d'une largeur immense. Pour obvier à cet inconvénient et atteindre quand même leur but, ils commencèrent à faire huit touches qui ne prenaient pas plus de place que cinq autrefois. Leur attention se portait également sur les sons. Comme les orgues ne contenaient jusqu'alors que des sons *diatoniques*, ils essayèrent donc d'y placer quelques *chromatiques*, et pour que la main gauche ne restât pas oisive, ils songèrent à confectionner un second clavier sur lequel ils ne mirent que des sons graves. Nous lisons dans une inscription qui se trouvait dans l'orgue de Halberstadt et que Prætorius nous a conservée dans son *Organographie*, page 98, ce qui suit : Anno Domini MCCCLXI completum in Vigilia Matthæi apostoli, per manus Nicolai Fabri sacerdotis... Anno Domini MCCCCXCV, renovatum est per manus Gregorii Kleng. Dans cette reconstruction, on ajouta un clavier de pédales, selon Prætorius. Voyez Sponsel, *Histoire de l'Orgue*, ch. II, § 19, p. 70.

[2] Un certain Bernard, surnommé l'Allemand, habile musicien à Venise, fut le premier qui augmenta les jeux de l'orgue et inventa la pédale. Dom Bedos de

l'allemand *Bernhard*. Le passage suivant, à ce sujet, se trouve dans Sabellicus, *Op. om.* tom. II, Enneade X, lib. VIII (Edit. Basil. 1566) p. 999. L'auteur s'exprime ainsi : « De tempore « Sixti IV Pontificis (vers l'an 1471), musicæ artis virum om- « nium, qui unquam fuerunt, sine controversia præstantis- « simum plures annos Venetiæ habuerunt *Bernardum*, cogno- « mento *Theutonem*, argumento gentis in qua ortus esset. « Omnia musicæ artis instrumenta scientissime tractavit, « primus in organis auxit numeros, ut et pedes quoque juva- « rent concentum, *funiculorum attractu*. Mira in eo artis eru- « ditio, voxque ad omnes numeros accommodata, numinis provi- « dentia ita natus, ut unus esset, in quo ars pulcherrima « omnes vires experiretur suas. Cæterum, quando non omnia uni « data sunt, arguitur in eo inconstantia quædam ut vere illud « sapientissime sit dictum, nullum esse magnum ingenium « sine mixtura dementiæ.... Plerique ex iis, qui illi operam de- « dere, clarum sunt in ea arte nomen adepti. »

La pédale ainsi décrite avait, comme disait *Sponsel*, bien des défauts. Ce clavier de pédales était attaché aux soupapes par des cordes, et son arrangement défectueux, ainsi que le clavier à mains si incomplet des orgues de ces temps, nous laissent supposer que les effets de cette nouvelle invention n'étaient pas de nature à donner une grande impulsion à la construction. C'était, comme nous disons encore aujourd'hui, une pédale à tiraces qui permettait, lorsque l'on jouait, d'employer aussi les pieds et d'obtenir ainsi une plus grande masse de son. Cependant cette invention contribua grandement à donner à nos orgues la plénitude, la gravité du son et l'effet qu'elles produisent maintenant. Nous trouvons également que, peu après cette époque, aucun orgue un peu important ne fut plus construit sans que l'on y ajoutât un clavier de pédales. Dans le même siècle, à partir de l'année 1475 jusqu'en 1499, chez les

Celles, *Histoire de l'Orgue*, dit : Bernhard, un musicien allemand, séjourna en l'an 1470 à Venise, et inventa dans cette ville la pédale. Prætt., *Syntag. mus.* tom. I, p. 1, c. 14. Voyez aussi Walther, *Dict. de la musique*.

franciscains de Nuremberg, dans les cathédrales de Bamberg et d'Erfurth, dans la collégiale de Saint-Blaise à Brunswick [1], divers facteurs construisaient des orgues avec le clavier à pédales.

[1] Conrad Rotenburger, né à Nuremberg, célèbre facteur de son temps, construisait, l'an 1475, l'orgue de l'église des Franciscains. Il construisit encore dans la même année le grand orgue de la cathédrale de Bamberg, qu'il augmenta en 1493 de plusieurs touches et de plusieurs soufflets. Voyez Prætorius, *Synt. mus.*, tom. II, p. 3. Il fit les soufflets longs de 10 pieds et larges de 3, et augmenta leur nombre de 8 à 18. A part quelques variantes, Dom Bedos, nº 40, dit à peu près la même chose : « Conrad Rotenburger, né à Nuremberg, fils d'un boulanger, était célèbre dans la construction des orgues. Il en construisit un très-important pour le chapitre de Bamberg, et un autre pour les Franciscains à Nuremberg. Elles étaient faites dans le genre des autres orgues de ces temps, mais dix-huit années après, en 1493, le même facteur fit à l'orgue de Bamberg des changements. Il fit commencer le clavier de pédales en G — sol, ré, — mais l'augmenta peu dans le dessus. De même, il fit commencer le clavier à mains à G—sol, ré, — l'augmenta d'une octave, et porta le nombre des soufflets d 8 à 10. Ces soufflets avaient 7 pieds 6 pouces de longeur et 2 pieds 3 pouces de largeur. » Un autre habile facteur mérite d'être cité ici. Il se nommait Heinrich (Henri) Fraxdorff; il était né à Mayence, vers le milieu du XVe siècle. Divers auteurs le nomment tantôt Droszdorff, Goszdorff, tantôt Frendorff. De ses orgues, nous pourrions citer les suivantes : 1º à Nuremberg, en 1443, trois, sur lesquelles nous ne savons rien de précis; 2º dans la même ville, en 1469, dans l'église de Saint-Sebald, un orgue, dont le clavier contenait 2 octaves et 3 demi-tons, comme : *b, e, cis*, etc., etc., jusqu'à *c, cis, d*. La pédale contenait une octave et un demi-ton, c'est-à-dire : *A, B, c*, jusqu'à *a, c*. Cet instrument coûtait 1150 florins (voyez Præt., *Synt.*, tom. II, p. 110); d'après M. de Murr, le prix en était de 1444 fl.; 3º en l'église de Notre-Dame de la même ville, un petit orgue sans pédales, qui aurait sonné comme une schalmey (cornemuse). Il avait 22 touches à partir de *H, c*, jusqu'à *fis, g, a*; 4º à Lubeck, dans l'église de Sainte-Marie, un orgue posé au-dessus de la sacristie. Schrom, dans son *Dictionnaire de voyage*, p. 920, le nomme Gaszdorff. Volbeding, dans son *Abrégé de l'histoire de l'orgue*, nº 40, le nomme Frendorff.... Maître Stephan, Stephan (Gaspar Melchior) et Stephan (Michael), ses fils, facteurs d'orgues à Breslau, construisirent ensemble le grand orgue de la cathédrale d'Erfurth. Cranz ou Crantius Heinrich construisit le grand orgue de l'abbaye de Saint-Blaise à Brunswick. Voyez Prætorius, *Synt.*, vol. II, p. 3. L'orgue de Saint-Blaise portait l'inscription suivante, rendant compte du talent du facteur :

Quisquis opus spectas, Henricus Crantius atque
Gudenbergensis Hasso magister erat.

Nous trouvons encore dans Prætorius, tome II, chap. XIII, p. 109-112 de son *Organographie*, les renseignements suivants sur les orgues de Saint-Ægedi et de Saint-Blaise que nous communiquons à nos lecteurs, amis de l'histoire de

§ 4.

Quoique l'invention du clavier de pédales fût un grand progrès dans l'art, elle ne pouvait être d'une grande utilité tant que l'on n'avait pas songé aux moyens de séparer les tuyaux et

l'orgue, à cause de la rareté extrême de cet ouvrage et de la difficulté de le lire couramment :

« Bientôt après, les touches du clavier furent diminuées de façon à pouvoir « atteindre une quinte comme nous atteignons maintenant l'octave ; cela se « voit encore dans le vieil orgue de Saint-Ægedi à Brunswick, dont le plan et « la grandeur se trouvent dans la *Schiagraph.*, col. XXVII et XXVIII. »

Voici l'inscription commémorative qui se trouve sur cet orgue :

Offert devota nunc claustri concio tota
Organa facta pie Christo matrique Mariæ;
Bartholdus rexit tunc abbas, ac opifex fit
Andreas gnarus, existens arteque rarus :
Ut tangant cœlos, resonant hæc organa melos,
Tempus ut annale noscas, sic accipe tale :
(1456) M tunc completo, sic bis duo C retineto,
L cum bis ternis, est factum quod modo cernis;
In quo jubilo psalle placens Domino.

Puis il est dit : « Anno 1483, le grand orgue de la cathédrale d'Erfurth fut « construit par le maître Steffan de Breslau, aidé de ses fils, Gaspar Melchior « et Michael, et j'ai vu et lu les clauses et conditions de cette construction. »

Anno 1499. Henricus Crantius a construit le grand orgue de l'abbaye de Saint-Blaise à Brunswick. Les vers commémoratifs suivants écrits sur l'orgue le prouvent :

SUB ORGANO MAJORI.

Quæ nos exuperet tabulatu condita miro
Ordine diverso, dulci sonoque modo,
Axe sub arcto vix credimus organa pandi,
Inter terrigenas æmula cœlicolum.
Quisquis opus spectas, Hinricus Crantius, atque
Gudenbergensis Hasso magister erat.
Sole quaterdecies centum terris revoluto,
Undeciesque novem fert ubi Virgo Deum.

SUB MINORE.

Struxit Joannes Thomas hæc organa Christo,
Dædaleo juvenis præditus ingenio.
Ergo, Christe, tui populi defendito cœtum,
Ut resonet laudes hic et ubique tuas.

de les répartir en certains registres. Tant que cela restait à faire, tout l'orgue sonnait comme une *immense mixture*. Changer les sons, les rendre tantôt forts, tantôt doux, tantôt éclatants ou agréables, tout cela devait encore longtemps n'être que des vœux pieux, dont la réalisation paraissait impossible.

Pour preuve de ce que nous avançons ici, il suffit de dire qu'au commencement du XVIe siècle, les orgues qui n'avaient qu'un seul jeu furent encore regardées comme une merveille. Nous citons, à l'appui de notre assertion, la relation de Prætorius qui se trouve dans la *Syntag. mus.* vol. II, p. 112 ; la voici : « Il y a quelques années, on trouva dans un couvent du « diocèse de Wurtzbourg un vieux sommier construit par un « religieux. Un facteur d'orgues, nommé *Timotheus*, le répara « et s'en servit dans un orgue dont la reconstruction lui avait « été confiée. Ce sommier avait des gravures et des sou- « papes d'introduction. L'artiste arrangea les choses de façon « à ce que les tuyaux ne parlaient plus tous à la fois. » Puis la relation continue, en disant que les Neederlandais venaient voir et admirer ce sommier ainsi perfectionné, mais qu'ils ne s'en tinrent pas là et qu'ils l'appliquèrent bientôt. Wollbeding, dans son *Histoire abrégée de l'orgue*, n° XXXV, p. 24, ajoute l'observation suivante : « Cette nouvelle invention n'a été « connue que très-tard en France. Perrault, dont la seconde « édition de sa traduction de *Vitruve* parut en 1684, dit « dans cet ouvrage, lib. X, cap. XIII, que les orgues de Notre- « Dame de Paris et de Notre-Dame de Reims n'auraient eu « qu'un seul jeu de 20 tuyaux par touche, sans aucun autre re- « gistre. Est-ce que Perrault ne se serait point trompé, lors- « qu'il dit que ces deux orgues n'auraient eu aucun registre ? « Ces vingt tuyaux par touche étaient probablement ce qu'on « appelle le plein-jeu (fourniture), et ils étaient posés sur un « seul registre ; mais suit-il de là que ces orgues ne conte- « naient pas d'autres jeux et d'autres registres ? »

Le docteur Forkel dit dans sa Littérature générale de la musique (*Instructions pour toucher l'orgue*), à *Histoire de l'orgue*,

p. 331 : « Le plus ancien orgue de la Hollande est celui de « Delft, il a été construit en 1455. Les autres appartiennent « toutes au XVIe siècle. Cela prouve que l'introduction des « orgues en Allemagne remonte à un siècle plus tôt. Car l'orgue « de Halberstadt date de 1361, et plusieurs autres le suivirent « de très-près. » Cependant on trouve dans la description de la ville d'Amersfort, par Abraham Bemmel (1760), que l'on se servait déjà dans l'église de cette ville d'un orgue en 1375 ; et Werkmeister, dont nous parlerons dans le chapitre suivant, dit dans son ouvrage sur l'orgue, chap. 18, qu'en 1442 l'église de Saint-Martin à Grœningen avait déjà un orgue. Il ne sera peut-être pas indifférent aux amateurs de l'histoire de l'orgue d'avoir quelques renseignements sur l'orgue de Delft qui, par son grand âge, mérite bien cette attention. Nous les donnons tels qu'on les trouve, avec toutes les observations ajoutées par Joachim Hess : *Dispositions d'orgues*, Gouda, 1774, p. 19.

Cet orgue est dans l'église nouvelle *(Nieuwe-Kerk)*, il a trois claviers à mains, une pédale séparée et 28 jeux.

Clavier principal ou Manual. — Quatre octaves, touches courtes. Onze jeux.

1. Prestant. . . .	8 pieds.	7. Jemshorn. . . .	2 pieds.
2. Quintadena. . .	8 —	8. Quintflaet . . .	1 ½
3. Hohlpfeif. . . .	8 —	9. Sexquialter. . .	dessus.
4. Octav.	4 —	10. Trompette . . .	8 pieds.
5. Offenfloet. . . .	4 —	11. Vox humana. . .	8 —
6. Octav.	2 —		

Ruckpositif (Positif en encorbellement). — De F jusqu'à C. — Dix jeux.

12. Prestant. . . .	8 pieds.	17. Flautino. . . .	1 pied.
13. Quintadena. . .	8 —	18. Sexquialtra.	
14. Octav.	4 —	19. Mixtur.	
15. Floet.	4 —	20. Scharf.	
16. Superoctav. . .	2 —	21. Dulcian. . . .	8 pieds.

Clavier du milieu. — Quatre octaves, touches courtes. — Quatre jeux.

22. Octav.	8 pieds.	24. Mixtur. . . .	5-9 rangs.
23. Bourdon. . . .	16 —	25. Scharf. . . .	3-5 —

Pédale. — Trois jeux

26. Posaune (Bombarde). .	16	pieds.
27. Trompette	8	—
28. Trompette	8	—

Il n'échappera pas aux lecteurs versés dans cette matière, que l'orgue ci-dessus décrit n'eut pas de suite cette disposition; car Adrien Pieterz (l'aîné), facteur très-connu en Hollande, le construisit en 1445; il fut réparé, amélioré et agrandi par Swits en 1469, par J. Van Antwerpen en 1479, par J. Van Schwanenberg en 1501, et n'arriva à la perfection, dans laquelle nous le voyons maintenant, qu'en 1548. Cet orgue a donc subi, depuis 1455 jusqu'à 1548, quatre réparations exécutées par divers facteurs [1].

GEORGES SCHMITT.

(*La suite à un prochain numéro.*)

[1] Dis is (voor zo my bekend is) het oudste kerk-orgel dat in onze Republiq bespeeld wond; de kas met desselfs pronk-Pypen geeven zultis genœzsaam te kennen. Anno 1455 is het zelve gemaakt van eenen Adriaan Pieterz, en anno 1469 door Switz, anno 1479 door J. van Swanenburg telkens verbeeterd en verniemod; byzonder is het ton dien staat, waar in het zig thaus bevend, gebragt anno 1548. — De thaus fungeerende organist, welke hetzelve niet alleen met roem bespeelt, maar ook zyn pryswaardige zorg over dit werk laat gaan, heeft van tyd tot tyd zyn vernuft daar aan getoond, door zulke coppelingen daar by te maaken, welke het geluid des stemmen, dat ongemeen fraaj is, in zyn valle kragt tot het gehoor dæt overbrengen, het verwonderenswaardigste is, dat dit werk, niet tegen staande desselfs oudheid, zolang in zyn zuiverheid van toon kan staan blyven. *Dispositien der merhevaadigste kerkorgelen, door Joachim Hess, organist en klokkenistte Gouda.*

BIBLIOGRAPHIE

BIOGRAPHIE UNIVERSELLE DES ARCHITECTES CÉLÈBRES.

M. Alphonse Sage a fait un long rapport à la Société libre des Beaux-Arts sur les sept premières livraisons de la *Biographie universelle des Architectes célèbres*, par feu Alexandre Dubois et M. Ch. Lucas, architectes. Nous en extrayons les passages suivants.

« Parmi les collègues que la mort nous a enlevés depuis peu d'années, à peine ai-je besoin de vous rappeler qu'un des plus anciens et des plus dignes d'emporter dans la tombe nos sentiments d'affection et de respect; architecte distingué que l'administration de la Ville de Paris avait, à de nombreuses époques, appelé à participer à ses travaux, soit du conseil, soit de la main; homme excellent et droit; artiste dont la modestie seule égalait le talent et la science : — vous avez tous nommé notre vénérable et tant regretté Alexandre Dubois, — je dois à peine vous rappeler, dis-je, que, parmi les pensées arrêtées de sa vie si laborieuse, celle de rassembler les matériaux d'une Biographie universelle des Architectes célèbres avait été l'une des plus constamment suivies, et que les éléments recherchés à cet effet et réunis par ses soins étaient, au moment de sa mort, devenus très-considérables.

« Je manquerais à un devoir en ne répétant pas, ici, qu'une autre de ses pensées encore fut de prouver libéralement son estime confraternelle et sa haute considération pour la Société libre des Beaux-Arts, dont il avait été presque l'un des fondateurs.

« Mme Élie Brault, sa digne fille, et qui a hérité de tous les sentiments de son père pour notre Compagnie, à laquelle elle est elle-même agrégée, a voulu religieusement, vous le savez, consacrer cette libéralité par la fondation d'un prix annuel d'encouragement aux artistes. Puis, afin de donner suite à ces travaux biographiques commencés par son père, et dans une communion d'idées et d'affection respectueuse et filiale avec son mari, Mme Elie Brault, notre honorable collègue, a choisi un membre de la Société libre des Beaux-Arts, M. Ch. Lucas, architecte, pour les continuer, en le

chargeant d'en classer et coordonner les documents amassés déjà, et d'apporter sa propre collaboration à l'achèvement de cet important ouvrage.

« La *Biographie universelle des Architectes célèbres* doit former cinq volumes grand in-8°, composés, chacun, de vingt-cinq livraisons de texte, et paraîtra par fascicules réunissant trois livraisons au moins et une ou plusieurs planches. Je viens, Messieurs, vous rendre compte des deux premiers fascicules parus.

« L'un, qui sert d'introduction à ce grand travail, échappe à l'analyse. Il est entièrement consacré à motiver l'intention pieuse de rendre un hommage filial et si mérité à la mémoire d'Alexandre Dubois, en parachevant son entreprise artistique et littéraire, et en lui élevant, ainsi, comme un monument intellectuel de sa propre intelligence, de ses ardentes recherches et de sa profonde érudition.

« Dans le second, qui présente le type de l'œuvre telle qu'elle se poursuivra, — dit son continuateur, — M. Ch. Lucas fait remarquer l'ordre alphabétique adopté, qui permet, entre autres avantages, de remplir à l'avenir les lacunes probables et inévitables, et de donner, en même temps la biographie des architectes les plus anciens comme celle des contemporains ; de ceux, même, qui sont encore vivants, sans leur attribuer d'autre rang que celui qu'amène l'orthographe de leur nom ; que, d'ailleurs, des Tables spéciales, placées à la fin du dernier volume, les classeront par époque, par école et par nationalité, et donneront, en regard, la nomenclature des édifices qui forment leur œuvre.

« La lettre A paraît loin d'être épuisée, et doit se continuer dans le troisième fascicule, tant les articles sont nombreux.

« Dans le cours de l'ouvrage, un texte rapide fait connaître à la généralité des lecteurs l'ensemble de la vie et des travaux de chaque architecte ; mais de nombreuses notes, remplies de citations très-étendues, reportent l'artiste ou l'amateur sérieux aux sources mêmes des faits artistiques ou historiques indiqués. Vingt-trois Notices sur des architectes de toute époque, de toute nation, de tout degré de talent ou d'importance, remplissent les cinq livraisons qui composent ce second fascicule orné d'un portrait de l'architecte Alberti.

« Ces Notices me semblent confirmer une fois de plus, cette observation, que les artistes s'intitulant architectes furent initiés presque toujours et partout aux diverses branches de l'art, concernant non-seulement celui de construire proprement dit, mais encore

tout ce qui peut entrer dans l'ornementation des édifices, comme la peinture, la sculpture, etc.; que ce fut, même, une nécessité dans certains pays et certains temps, en raison de la rareté des artistes peintres et sculpteurs de premier ordre, que l'architecte dut se mettre en état de suppléer souvent, ne fût-ce que par la direction imprimée à des mains moins habiles, mais afin de conserver à l'ensemble de son œuvre le caractère dont sa pensée avait voulu le revêtir.

« Ainsi, sans comparer personne à Michel-Ange, dont le goût universel, le génie immense et les facultés presque surhumaines s'appliquant à tout avec bonheur, le firent architecte, peintre et statuaire au plus haut degré, puis, graveur et encore littérateur, poète et musicien, homme d'État, même, et diplomate, nous voyons dans l'Antiquité et le Moyen Age, et, surtout à la Renaissance, des architectes ingénieurs civils ou militaires et constructeurs de fortifications savantes. Puis, d'autres, selon l'entraînement qu'ils éprouvent, peintres, graveurs, modeleurs ou édifiant patiemment, pendant de longues années, les reproductions réduites des plus vastes monuments; tel qu'Abacco, architecte et graveur, et le premier inscrit dans cette Biographie des architectes célèbres, à qui Antonio di San Gallo, chargé par le pape Paul III, en 1536, de la continuation des travaux de la Basilique de Saint-Pierre de Rome, en fit exécuter un modèle complet, en bois, mesurant trente-cinq palmes de longueur sur vingt-six de largeur et vingt de hauteur, qui coûta plus de 5,000 écus d'or, et qui se voit encore, à Rome, dans l'une des salles du Belvédère.

« De nos jours, cette diversité de talents se rencontre moins ordinairement en raison de l'étendue qu'ont reçue les diverses divisions spéciales de l'art et de ses subdivisions mêmes où les artistes ont été poussés à se fixer, absolument, par leur si grand nombre en tout genre. »

Nous ajouterons qu'un des plus intéressants articles parus est l'étude que M. Ch. Lucas a consacrée à l'empereur Adrien, architecte. Parmi les autres publications de notre savant collaborateur, datées de 1869 ou 1870, nous citerons : *Mélanges littéraires et artistiques. — Lambert Thiboust et Jean F. Dübner, étude sur leurs tombeaux. — Les grands Architectes, conférence. — Souvenirs du Congrès international archéologique de Bonn. — Note sur le monument des sources de la Seine. — L'architecture en Portugal*, etc. J. C.

CHRONIQUE

Depuis peu de temps, on voit exposé au Musée du Louvre, dans la salle du pavillon Denon, où sont les batailles d'Alexandre, de Lebrun, un tableau de Raphaël qui doit y séjourner quelques mois seulement, et qui devrait y rester à tout jamais. Ce tableau que peu de personnes ont vu jusqu'ici, quoique l'existence en fût connue, est ainsi décrit par Vasari : « Enfin, les religieuses de Sant'Antonio de Padoue lui commandèrent (alors qu'il était à Pérouse et pour leur couvent de cette ville) une Vierge tenant son fils habillé (ce que Raphaël fit pour se conformer au vœu pudique de ces chastes et vénérables filles). D'un côté se trouvent saint Pierre, saint Paul; de l'autre sainte Cécile et sainte Catherine, dont les têtes, d'un caractère plein de douceur et de pureté et de bel ajustement, furent regardées comme quelque chose d'entièrement nouveau. Au-dessus de ce tableau, un cadre demi-circulaire renfermait la figure du Père éternel... Ce chef-d'œuvre est vénéré par les religieuses de Sant'Antonio et admiré par tous les peintres. » Ce tableau, qu'on prétend appartenir au roi de Naples, est aujourd'hui à vendre. On dit que le *National-Gallery* de Londres en offre près de 900,000 francs. M. A. Darcel, en faisant des vœux pour que ce chef-d'œuvre ne sorte point du Louvre, l'apprécie en ces termes : « ..... Peint vers 1505, alors que Raphaël n'avait que vingt-deux ans, s'il appartient encore à ce qu'on peut appeler le système gothique, par la composition, il est déjà presque affranchi de l'influence du Pérugin. L'étude des maîtres florentins, parmi lesquels Raphaël avait séjourné une année, avait déjà profondément modifié son style, et la *Madone de Naples* indique les influences nouvelles auxquelles il a été soumis. Elle est remarquable par une puissance de coloris pur, habituelle chez le Sanzio, et par l'ampleur des draperies qui n'ont plus rien de la mesquinerie péruginesque. Quant à sa composition, la voici : la Vierge est assise

sur un trône protégé par un dais, tenant sur son genou droit l'Enfant-Jésus habillé d'une longue robe blanche décorée d'or frais. Sa main gauche enlace le petit Saint-Jean vêtu d'une peau de bête, debout sur un des gradins du trône et s'inclinant vers l'Enfant-Jésus, qui le bénit. A gauche (de la composition) se tient debout saint Pierre, qui porte un livre fermé, devant sainte Catherine. A droite, saint Paul, posé presque de profil, lit dans un livre, en avant de sainte Dorothée. Vasari s'était trompé, on le voit, dans la désignation de la position des personnages. Deux montagnes, que surmonte un ciel bleu, occupent le fond. Au-dessus de la composition principale, le Père Éternel, vu à mi-corps, tenant le globe d'une main et bénissant de l'autre, est placé entre deux anges en adoration, et deux têtes de chérubins, sur un fond de ciel bleu, dans un panneau demi-circulaire. Tous les personnages sont grands comme nature. La predelle, composée de trois petits tableaux, qui servait de soubassement à toute la composition, a malheureusement disparu. C'est dans la lunette que l'influence du Pérugin est surtout évidente. Mais dans le tableau on reconnaîtra plutôt celle de Pinturicchio, avec lequel Raphaël avait commencé les travaux de la librairie de Sienne. Les têtes sont superbes, surtout celle de saint Pierre; celle de l'Enfant-Jésus, d'une carnation blonde très-claire, est charmante, et celle de la Vierge est digne de toutes celles que le peintre fera plus tard et en si grand nombre. En résumé, cette œuvre est importante par ses dimensions, par le nombre de personnages qui la composent, par l'époque où elle a été exécutée, par les influences qu'elle laisse deviner, par la beauté de certaines de ses parties, par la puissance de coloration de son ensemble, et enfin, parce qu'elle est de Raphaël. »

— Un monument archéologique d'une importance capitale vient d'être découvert par M. Ch. Clermont-Ganneau, drogman-chancelier intérimaire du consulat de France à Jérusalem. C'est une grande stèle de basalte, trouvée à l'est de la mer Morte, sur le territoire des anciens Moabites. Sur cette stèle est gravée une inscription de plus de trente lignes, en caractères phéniciens, débutant par ces mots : *Moi, Mesa, fils de Chamos...* Or, Mesa est un fils de Moab, mentionné dans la Bible et contemporain du prophète Élisée, de Josaphat, roi de Juda, d'Achab, d'Ochozias et de Joram, rois d'Israël. Les troisième et quatrième chapitres du livre II des *Rois* nous donnent le récit dé-

taillé de la campagne entreprise, de concert, par Joram et Josaphat, contre Mesa, roi de Moab. La stèle moabite raconte également la lutte de Mesa contre le roi d'Israël; elle énumère les villes construites et les temples élevés par Mesa, et consacrés par lui au dieu national des Moabites, à Chamos. L'âge de ce monument est déterminé matériellement par le synchronisme qu'il offre avec l'histoire juive; il remonte à neuf siècles avant l'ère chrétienne et se trouve donc postérieur d'environ une centaine d'années au règne de Salomon. Il est antérieur de près de deux siècles au célèbre sarcophage d'Echmonnazer, roi de Sidon. Les caractères phéniciens avec lesquels est écrite l'inscription présente un aspect archaïque qu'on ne retrouve au même degré dans aucun des monuments phéniciens connus jusqu'ici. L'inscription se déchiffre cependant avec une certitude pour ainsi dire absolue, parce que tous les mots sont séparés par des points et toutes les phrases divisées par des barres verticales. La langue est, sauf quelques légères différences orthographiques, de l'hébreu pur, et l'on croirait, en lisant ce texte, lire une page de la Bible; la coupe par versets et le parallélisme des expressions complètent l'illusion. Les Moabites appartenaient d'ailleurs, comme on le sait, à la même race que les Hébreux. Ce texte précieux, qui permet de contrôler, par un document contemporain des événements, la valeur des récits historiques de la Bible, et qui apportera à l'ethnographie, à la mythologie, à la géographie, à la linguistique et à la paléographie les plus riches contributions, a été envoyé à l'Académie des inscriptions par M. Ch. Clermont-Ganneau, avec une dissertation qui sera immédiatement publiée.

— Le Ministre des Beaux-Arts, vivement intéressé par le travail approfondi de M. Alfred Michiels sur l'*Histoire de la peinture flamande*, a chargé l'auteur d'aller étudier et apprécier les nombreux tableaux de l'école brugeoise qui ornent, depuis quatre cents ans, les églises et autres monuments publics de la Provence et du Languedoc. Le roi René avait appelé dans ces provinces plusieurs élèves et successeurs des Van Eyck; son exemple y mit les peintres du Nord à la mode, et cette mode dura jusqu'aux premières années du XVIIIe siècle. Certaines églises du midi de la France, notamment Aix, abritent sous leurs voûtes plus d'anciens tableaux flamands que les églises de la Belgique. Quels maîtres les ont peints? quel est leur mérite? quels

sont les caractères de leur facture ? quelle valeur mercantile peut-on leur attribuer ? Nul ne l'a dit, nul n'a cherché à le savoir. Or, ces œuvres mystérieuses ont un double intérêt pour la France, d'abord parce qu'elles lui appartiennent, et ensuite parce que la première école des Pays-Bas s'est développée sous les ducs de Bourgogne, branche cadette de la maison royale : elle est donc moitié française, moitié flamande. Les vieux tableaux conservés dans le Midi vont fournir, selon toute apparence, pour l'histoire de l'art au XVe siècle, une foule de renseignements précieux et inattendus. La connaissance des styles, des monogrammes, des emblèmes et autres marques d'origine, si familière à M. Michiels, le guidera avec une certitude presque absolue. Il y a donc tout lieu de croire qu'il rapportera de son voyage une ample moisson de notes curieuses et importantes.

— Par arrêté en date du 21 avril, S. E. M. le Ministre de l'Instruction publique a nommé officier d'Académie, M. l'abbé J. Corblet, directeur de la *Revue de l'Art Chrétien*. — M. Charles de Linas, à la même date, a été nommé officier de l'Instruction publique.

— M. Arthur Demarsy, collaborateur de cette Revue, conservateur du Musée de Compiègne, a reçu récemment la croix de Saint-Olaf, de Suède et Norwége.

— Les peintures murales qui décorent le transsept gauche de l'église Saint-Germain-des-Prés, et qui continuent la belle série des compositions d'Hippolyte Flandrin, sont achevées et visibles depuis quelques semaines. M. Cornu, qui avait le périlleux honneur de terminer la décoration entreprise par Flandrin, a très-heureusement triomphé de la difficulté. Ses travaux forment quatre grandes compositions : le Christ et les petits Enfants, la Transfiguration, le Christ délivrant les justes, le Christ envoyant les apôtres prêcher l'Evangile ; et quatre figures : sainte Hélène, saint Jean de la Croix, saint Pierre et saint François d'Assise.

J. C.

Arras. — Typ. Veuve Rousseau-Leroy.

TÊTES DE CHRIST

17 à 18 Stes Faces de Rome, Besançon Turin Montreuil et Gênes
19 à 24 d'après F. Angelico, Perugin Raphael, J. Romain, et Overbeck

th Gauvin Pinxit

DU TYPE DU CHRIST

DANS L'ART CHRÉTIEN.

TROISIÈME ARTICLE *.

IX

Les diverses images qui ont été vénérées ou qui le sont encore, comme ayant été le résultat d'une impression produite par le contact direct du visage de Notre-Seigneur, se rapportent toutes à quatre circonstances de sa vie ou de sa mort, comprises dans les écrits évangéliques ou qui reposent sur des traditions d'une valeur sérieuse : les relations qu'il aurait eues avec Abgare, roi d'Édesse; la sueur de sang au Jardin des Olives ; l'action courageuse de cette pieuse femme qui lui aurait essuyé le visage tandis qu'il montait au Calvaire; et son ensevelissement.

Que le roi d'Édesse soit entré en relation avec le Sauveur et se soit fait son disciple, il est beaucoup de faits de l'histoire profane moins bien attestés, qui passent sans contestation ; qu'il ait écrit à Notre-Seigneur et qu'il en ait reçu une réponse, c'est encore assez probable ; que leurs lettres soient conformes ou à peu près au texte conservé par Eusèbe, c'est moins probable, mais encore possible. Le fait d'avoir été classées, dans le catalogue de saint Gélase, parmi les livres apocryphes, n'implique rien de plus, sinon que ces écrits étaient exclus du rang des livres canoniques.

* Voir le numéro de Janvier-Février 1870, page 46.

La première mention historique qui soit faite de l'Image miraculeuse qu'Abgare aurait reçue par suite de ces relations, est consignée dans les Actes des saints Samon et Guria, martyrisés en 306 : d'après ces Actes, que les hommes compétents jugent d'une rédaction contemporaine, les saints martyrs seraient passés à Édessé pour vénérer l'Image sacrée qui s'y était conservée. Moïse de Khoren (370-487) rapporte la même chose de sainte Ripsima et de ses compagnes : cachée pendant les persécutions, longtemps demeurée dans l'oubli, cette image serait devenue ensuite comme le Palladium de la cité, si bien qu'assiégée par Chosroès, roi des Perses, Édesse lui aurait dû une miraculeuse délivrance ; le fait est rapporté par Évagre, au VIe siècle, d'après Procope ; mais, comme on ne retrouve pas dans ceux des écrits de ce dernier, qui se sont conservés, le passage dont il s'agit, le témoignage d'Évagre a été longtemps considéré comme le plus ancien de tous : il fut invoqué par les Pères du second Concile de Nicée, et le passage de son Histoire ayant été lu solennellement devant eux par Léon, lecteur de l'Église de Constantinople, celui-ci, après sa lecture, déclara avoir été lui-même à Édesse et avoir vénéré la sainte Image.

A cette époque, son authenticité ne paraît pas avoir été l'objet d'un doute ; les défenseurs de la doctrine catholique, saint Jean Damascène, saint Germain de Constantinople, les papes saint Grégoire II, Adrien Ier s'en prévalent comme d'un fait constant, et l'on ne voit pas qu'ils aient été sérieusement contredits par leurs adversaires.

La plupart des historiens subséquents, en parlent dans le même sens avec plus ou moins de détail, avant ou après l'empereur Constantin Porphyrogénète qui, l'ayant fait solennellement transporter à Constantinople, en 944, en écrivit lui-même une histoire circonstanciée.

Cette translation a été l'objet d'une fête qui se célébrait dans l'Église grecque, le 16 août : les Menées, à pareil jour, consacrent une notice historique à la sainte Image ; à la même date, elle est représentée dans le calendrier moscovite publié

par Papebroch, dans les propylées de mai des *Acta Sanctorum;* elle l'est également, dans le même calendrier, au 11 octobre, jour commémoratif du deuxième concile de Nicée.

Arrivés aux temps modernes, nous voyons la plupart des apologistes qui traitent des images, Bellarmin, Baronius, Gretzer, Frédéric Borromée, les Bollandistes, Capisucchi, Sandini, Sarnelli, etc., admettre sans difficulté l'authenticité de l'Image et de son histoire, et les invoquer à leur appui.

C'est seulement au XVIIIe siècle que les écrivains catholiques deviennent généralement plus timides, sous la pression de la fausse critique et de l'incrédulité. Salvaggio dit que la tradition relative à l'image d'Édesse est rejetée par les *érudits* ; il n'ose la soutenir et ne la rejette pourtant pas [1]. Bottari la dit suspecte aux critiques modernes, et déclare néanmoins que le témoignage d'Évagre lui paraît d'un grand poids. Or, quels sont ces érudits, ces critiques modernes ? Des protestants, des jansénistes et des catholiques, qui, les suivant à la remorque, ne paraissent pas s'en douter. C'est ainsi que M. Raoul Rochette n'a fait que répéter Beausobre et Jablonski. L'on cite encore, comme ayant approfondi la question, Thomas Istigens. Dans ces écrivains, la vaste érudition est aussi notoire que le mauvais vouloir est évident. Qu'ont-ils opposé, cependant, à des traditions positives ? De simples dénégations ou des preuves purement négatives : le silence d'Eusèbe est donné comme la plus forte. Eusèbe parle des rapports d'Abgare avec Notre-Seigneur, de leurs lettres ; comment ne dit-il rien de l'Image ? On répond qu'Eusèbe, peu favorable aux images, à raison de ses tendances ariennes, devait être peu disposé à mentionner un fait qui l'eût condamné. Il parle, il est vrai, de la statue de Panéas, mais il a soin de la dire élevée d'après un usage emprunté aux Gentils. D'ailleurs, il n'est aucun besoin du témoignage d'Eusèbe pour prouver historiquement que l'Image et la tradition existaient au IVe siècle. Eusèbe n'aurait fait que leur donner un témoignage de plus de cette époque. Il reste toujours trois siècles d'obscu-

[1] *Antiquitatum christianarum institutiones.*

rité qui permettent aussi bien de nier que de croire, mais non pas, certes, au même titre ; car, en croyant pieusement, on s'appuie sur la tradition, qui, par elle-même, demeure, jusqu'à preuve contraire, un monument positif ; monument qui repose presque infailliblement sur un fond de vérité, alors même qu'il n'est pas justifiable dans toutes ses parties ; et le catholique qui manque du courage devenu nécessaire pour résister à l'esprit du doute, laisse perdre ce fond précieux. Ne vaut-il pas mieux se tenir ferme dans le sentiment d'une légitime possession en répétant, avec Baronius, *possideo quia possideo ?*

L'Image d'Édesse a disparu de Constantinople avec cette multitude de reliques insignes accumulées par Constantin et ses successeurs, qui se sont répandues dans la chrétienté, ou bien se sont perdues, lors des désastres de l'empire d'Orient. Ici le fil de l'histoire, que nous tenions depuis que l'Église avait conquis sa liberté, nous échappe une seconde fois, et c'est encore à la tradition d'y suppléer.

Deux églises se disputent principalement l'honneur d'être en possession de l'Image d'Édesse : Saint-Sylvestre *in capite*, à Rome ; Saint-Barthélemy, à Gênes. Il est très-facile de concilier ces prétentions rivales, puisqu'il est constant que l'image primitive s'était au moins reproduite une fois dans l'occasion la plus solennelle, lorsque l'empereur Constantin Porphyrogénète la fit transférer à Constantinople. Un saint ermite, du nom de Paul, ayant demandé alors au patriarche Photius d'appliquer sur la sainte Image un voile qui la couvrît tout entière, le voile s'imprégna des traits de l'Image, et il en obtint comme une nouvelle épreuve.

Il est probable que cette reproduction n'a pas été la seule du même genre ; divers renseignements autorisent à le croire ; Dieu ayant voulu, ce semble, par la répétition du même miracle, récompenser des dispositions également pieuses et confirmer la croyance au fait originaire. C'est ainsi que les diverses translations de la sainte maison de Lorette en Dalmatie et dans la marche d'Ancône, attestaient sa translation première à partir

de la Palestine. Il paraîtrait aussi que, soit lors de l'impression primitive, soit lors de sa reproduction, l'image du Sauveur aurait été retracée, autant de fois que la pièce d'étoffe admise au contact de son corps ou de l'image plus ancienne, aurait eu de doubles. Catherine Emmerich, dans ses méditations, présente, en effet, les choses comme s'étant ainsi passées. Elle va plus loin : car, rapportant tous ces faits, conformément au fond traditionnel, à l'envoi qu'Abgare aurait fait d'un peintre chargé de lui rapporter le portrait de Notre-Seigneur, elle gratifie ce prince d'un véritable tableau, non pas exécuté par la main de l'artiste, mais, après des efforts infructueux de la part de celui-ci pour remplir une tâche au-dessus de ses forces, par l'intervention miraculeuse du divin modèle : de telle sorte, cependant, que le résultat fût conforme à la nature d'un tableau exécuté selon les procédés dont le peintre avait prétendu se servir.

Il est fait mention, dans les actes du deuxième concile de Nicée (Actio v), d'une autre image conservée primitivement dans la ville de Camulianum, en Cappadoce, image qui, selon Cédrenus, aurait été transférée à Constantinople, la neuvième année du règne de Justin II, en 574, bien antérieurement à celle d'Édesse ; une fête avait été également établie en son honneur, le 11 août, et selon le ménologe des Grecs, saint Grégoire de Nysse aurait écrit, relativement à son invention, un récit qui s'est perdu. Il est assez vraisemblable que cette image est aussi celle que l'empereur Héraclius, au dire de Sigebert (1030-1112), faisait porter devant lui à la guerre, et l'on peut très-légitimement présumer qu'elle était un double ou une reproduction miraculeuse de l'image primitive. Quoi qu'il en soit, la multiplicité des prétentions vient à l'appui des traditions, bien loin de les infirmer aucunement [1].

[1] Gretzer est de tous les écrivains catholiques celui qui a le plus approfondi la question; Carletti (*Memorie di S. Silvestro*, Roma, 1795, 1 vol. in-fol., p. 98) a réuni les noms d'une centaine d'auteurs qui en ont parlé; Baronius, Sandini, etc., croient probable que l'image de saint Sylvestre est

X

La célébrité d'une image en vénération, le concours qui se fait autour d'elle tient beaucoup au lieu qui en reçoit le dépôt, à la clarté des traditions qui s'y rattachent, au prix que lui accordent ses possesseurs. A Constantinople, l'image d'Édesse avait acquis une importance qu'elle ne conserva plus, dans tous les cas, en admettant qu'elle soit venue, en effet, mais obscurément, à Gênes ou à Rome, et que, dans l'une de ces deux villes, on la possède encore. Dans la capitale du monde chrétien, au contraire, c'est la sainte face dite de Véronique qui, d'après de nombreux témoignages, non pas contemporains, il est vrai, mais des XIe et XIIe siècles, était en possession, depuis la fin du VIIe siècle au moins, d'une vénération et d'une renommée qui a pu s'obscurcir par intervalle, mais qui, le nuage passé, n'en a été que plus éclatante.

On n'a pas eu toujours la même pensée quant à l'origine de cette précieuse empreinte ; toutes les versions tombent d'accord pour estimer qu'elle avait été produite dans le cours de la Passion, par conséquent qu'elle devait représenter le Sauveur dans un état d'exténuation et de souffrance, à la différence de l'image ou des images précédentes, où il devait apparaître dans la fleur de sa vie terrestre. Aujourd'hui, on la rattache généralement à l'action de la pieuse femme qui, sur le chemin du Calvaire, aurait eu le courage d'essuyer le visage ensanglanté et meurtri du divin condamné, tradition consacrée par l'une des stations du Chemin de la Croix [1]. Mais plus anciennement, aux XIIe et

celle même d'Edesse ; les Bollandistes, le marquis de Serpos, Capeletti, etc., tiennent pour l'image de Gênes. D'après Giustiniani (*Ann. di Genova*, p. 162), elle serait venue dans cette ville, en 1384, donnée par l'empereur Jean Paléologue au doge Léonard de Montaldo.

[1] D'après les Bollandistes, on montrait, en 1483, à Jérusalem, la maison de cette pieuse femme (1er vol. de février, p. 186).

XIIIe siècles, par exemple, on avait cru plutôt que cette empreinte provenait du Jardin des Olives, où le Sauveur aurait essuyé son visage inondé d'une sueur de sang : dans cette supposition, la pieuse femme, dont le souvenir et le nom se sont toujours confondus avec ceux de l'Image elle-même, en aurait été seulement la première dépositaire[1].

En l'honorant, en effet, le 4 février, sous le nom de sainte Véronique, l'Église lui donna celui du dépôt qui lui fut confié, au lieu de son propre nom, dont on a perdu la trace. Catherine Emmerich la nomme Séraphia, et adopte la version de l'acte courageux qu'elle aurait accompli sur la voie du Calvaire. Du mot de Véronique, on a fait, suivant les lieux, le nom de Venice, ou bien il s'est changé en celui de Bérénice. Quelque chose de semblable est arrivé pour l'Hémorroïsse de l'Évangile, à raison de la statue de Panéas; on l'a aussi surnommée tour à tour Véronique, Bérénice, et l'on a confondu souvent ces deux femmes, bien que leurs fêtes soient très-distinctes; celle de l'Hémorroïsse étant rapportée, par les Bollandistes, au 12 juin. Nous nous préoccupons peu de ces incertitudes et de ces confusions; il est évident que la valeur d'une tradition ne peut se soutenir au même degré, par rapport aux accessoires d'un fait comme relativement au fait principal. L'important pour nous, c'est de constater que très-probablement un voile a reçu l'impression directe des traits du Sauveur souffrant, et que ce voile a été très-anciennement transporté et honoré à Rome.

Baronius rapporte cette translation à l'an 34 de Notre-Seigneur, c'est-à-dire à l'année même de sa mort, d'après une relation manuscrite d'un pieux évêque du nom de Methodius, anciennement conservée à la bibliothèque du Vatican ; les Bollandistes disent n'avoir pu la retrouver, mais elle est citée par Marianus Scotus, annaliste du XIe siècle[2].

Que l'empereur Tibère lui-même, gravement malade, ait ob-

[1] Sur les toiles peintes de Reims, le nom de Véronique est laissé à l'image et celui de Vérone donné à la pieuse femme.

[2] *Basileæ*, in-fol., 1569.

tenu sa guérison [1] par le contact de la sainte Image, qu'il ait eu, en conséquence, quelque velléité de faire admettre le Christ parmi les dieux de Rome..., si nous parlons de ces circonstances du récit de Methodius, c'est uniquement parce qu'elles pourraient avoir un fond de vérité, dont on tirerait une présomption en faveur des traditions qui font venir la sainte Face à Rome, dès les temps apostoliques. Le *Liber Pontificalis* atteste que le pape Étienne III (752-756), menacé par les Lombards, pour obtenir la protection divine, fit sortir processionnellement dans les rues de la ville, avec de grandes démonstrations de respect, l'image de Notre-Seigneur, dite *Acheiropita*, c'est-à-dire *faite sans la main de l'homme;* on ignore s'il ne s'agit pas, dans ce texte, de l'image du *Sancta Sanctorum* du palais de Latran, qui était aussi désignée sous ce nom ; mais, dans une Histoire de la basilique de Saint-Pierre, adressée au pape Alexandre III, Pierre Mellius, qui en était chanoine, affirme que, dans l'oratoire de la Mère de Dieu, dite de Véronique, se trouvait le suaire dont le Christ s'était servi pour essuyer sa très-sainte Face [2]. Or, cet oratoire avait été construit par le pape Jean VII (705-708) qui y avait élevé, au dire de Jacques Grimaldi, l'autel du Saint Suaire. Le même auteur cite divers monuments du XIe et du XIIe siècle, qui attestent l'existence de cet autel, sa désignation et l'importance attachée à la relique qui s'y conservait. A dater de cette époque, les témoignages viennent en affluence. Innocent III, le deuxième dimanche après l'Épiphanie, fit faire une procession où la sainte Face fut portée avec grande vénération et grand concours de peuple, cérémonie souvent renouvelée par ses successeurs ; les papes Honorius III, Grégoire IX, Alexandre IV, Clément IV, Nicolas III, Nicolas IV, Urbain V, Clément VI, Nicolas V, Paul II, Paul V, Clément VII, Grégoire XIII sont spécialement connus, ou comme ayant eux-mêmes honoré

[1] D'après la légende représentée sur les toiles peintes de Reims, ce serait Vespasien qui aurait été guéri par la sainte Face.

[2] Boll., t. VII de juin, appendice *de Basilica S. Petri*, n° 68; Benoît XIV, *de Canonisatione*, lib. IV, part. II, cap. XIII, n° 13; Mabillon, *Iter italicum*.

d'un culte particulier le voile de sainte Véronique, ou pour en avoir encouragé et réglé le culte ; Urbain IV en avait fait faire une copie, qu'il envoya comme un don d'un grand prix aux religieuses de Cîteaux de Montreuil-les-Dames [1], près de Laon. Les auteurs les plus sérieux n'hésitent pas, en présence de si grandes autorités, et il serait facile d'en citer un très-grand nombre qui admettent sans difficulté l'authenticité de cette sainte Face.

On rapporte, dans la Vie de sainte Brigitte, qu'un gentilhomme de son pays, ayant intérieurement peu de respect pour cette précieuse relique, la Sainte en eut connaissance par révélation et crut devoir l'en reprendre et lui affirmer cette authenticité.

De nos jours, le culte de la sainte Face a repris une vive recrudescence : de nombreuses copies en sont imprimées sur toile, on les fait toucher à l'original, et ce contact est attesté par un écrit; répandues dans la chrétienté entière, elles sont recherchées avec une grande avidité par les fidèles, et nous pourrions citer telle de ces images devant laquelle de pieuses mains entretiennent, jour et nuit, une lampe allumée, devant laquelle de ferventes prières obtiennent journellement des grâces signalées. Des litanies ont été composées ou seulement propagées à cette occasion, en l'honneur de la Face sacrée du Sauveur, envisagée dans sa réalité même ; on les récite en réparation des blasphèmes par lesquels le saint nom de Dieu est si souvent outragé, et cette dévotion produit des fruits abondants.

Il en a été, d'ailleurs, du voile de sainte Véronique comme de l'image d'Édesse : plusieurs églises à la fois ont prétendu la posséder. Tandis qu'on l'honorait à Rome, on croyait encore l'avoir conservée à Jérusalem ; Jaen, en Espagne, faisait reposer les mêmes prétentions sur une autre image, à laquelle le

[1] On a très-souvent, et dès les hauts temps, représenté sainte Véronique tenant déployé le voile sur lequel se dessine la sainte Face. Le *Dictionnaire des Antiquités chrétiennes* en donne, page 25, un exemple du VIIIe ou IXe siècle, emprunté à une custode d'*Agnus Dei*, publiée avant lui par Paciaudi, *de Sacr. Christi balneis*, præf., p. XI.

pape Clément VII avait attaché, en 1529, des indulgences spéciales : tout peut s'expliquer également par des doubles ou des reproductions. Il en est de même d'un certain nombre d'autres images qui ont été signalées comme se prévalant de titres analogues, en divers temps et lieux, à Sozopolis, ville de Pisidie; à Zante, des îles Ioniennes; et chez nous, à Toulouse, dans un monastère du diocèse de Sarlat, etc. Ces diverses images, outre qu'elles peuvent se rattacher à celle d'Édesse ou de sainte Véronique par des reproductions, miraculeuses elles-mêmes, pourraient encore n'en avoir été que des copies plus ou moins directes, obtenues par les procédés ordinaires de l'art. Objets ensuite, à leur tour, d'une grande vénération, comme celle de Montreuil (aujourd'hui à la cathédrale de Laon), qui est connue pour n'avoir pas eu une autre origine, on conçoit qu'en des temps obscurs comme il s'en rencontre si souvent dans l'histoire, les souvenirs du peuple aient pu les confondre avec les monuments qu'elles devaient seulement rappeler.

XI

Les saints Suaires qui portent l'empreinte du corps entier de Notre-Seigneur forment, comparativement aux saintes Faces, où le visage seulement du Sauveur est imprimé, une catégorie spéciale : on donne quelquefois le nom de Suaire au voile de sainte Véronique ; mais, pour plus de clarté, il est préférable de réserver ce nom aux reliques de la seconde catégorie. Il en est deux de ce genre, très-connues et honorées, l'une à Besançon, l'autre à Turin. Nous ne parlons pas des autres linges sépulcraux du Sauveur que l'on croit posséder en d'autres lieux, parce qu'ils ne portent aucune des empreintes qui, seules, sont l'objet de nos recherches [1].

Les traditions locales relatives aux Suaires de Besançon et de

[1] Le vénérable Bède fait mention d'un suaire qui aurait été une source d'abondantes bénédictions pour la famille qui en avait le dépôt.

Turin ne se rattachent pas, comme dans les exemples précédents, à des traditions générales, quant au fait même de l'empreinte ; mais, d'un autre côté, elles reposent sur le fait certain de l'ensevelissement de Notre-Seigneur. Qu'il ait alors laissé l'empreinte de son corps sur les divers linges dont il fut enveloppé, il n'y a rien là qui ne soit conforme à ce que nous savons, d'ailleurs, des voies de Dieu en pareilles circonstances ; prêtez à ces voies une suffisante attention, vous verrez qu'il aime à laisser de semblables gages, quand il rencontre des âmes qui en sentent le prix.

L'histoire n'a, d'ailleurs, conservé aucune trace du Suaire de Besançon antérieurement au XIIIe siècle, où, probablement, il fut apporté, sans intermédiaire, de l'Orient, par un ecclésiastique de cette ville, à son retour de la Palestine ; ni de celui de Turin avant le XIVe siècle, où il paraît d'abord en Champagne entre les mains de Geoffroy de Charny, porte-oriflamme des rois Philippe de Valois et de Jean le Bon. Transporté à Chambéry par Marguerite de Charny, sa petite-fille, vers 1471, il y fut précieusement conservé par les ducs de Savoie, jusqu'à la fin du XVe siècle ; après avoir été emmené quelque temps à Nice, puis en divers autres lieux de leurs États, il fut rapporté à Chambéry, et définitivement transféré à Turin dans l'automne de 1578.

La vénération dont ces reliques ont été l'objet depuis les époques indiquées a été récompensée par de nombreux miracles, et le crédit des ducs de Savoie attira spécialement sur le Suaire de Turin, tandis qu'il était encore à Chambéry, l'attention des papes Paul II, Sixte IV, Jules II, Clément VII, qui en sanctionnèrent le culte et l'entourèrent de grands priviléges ; Benoît XIV cite leurs actes comme favorables à l'authenticité de la relique qui en était l'objet [1]. Cette sorte d'intervention de

[1] *De Canonisat.*, lib. IV, par. II, n° 14. Ce que nous rapportons d'ailleurs des Suaires de Besançon et de Turin est principalement emprunté à J.-J. Chifflet, *de Linteis sepulcralibus Christi*, in-4°, Anvers, 1624. Alphonse Paleotti, archevêque de Bologne, dans l'écrit qu'il a consacré au Suaire de

l'autorité pontificale n'implique nullement de sa nature la certitude d'une décision souveraine en matière de foi, elle ne lève pas les obscurités qui couvrent l'origine d'une tradition, mais elle atteste, assurément, qu'elle est dans les conditions des choses possibles, qu'elle n'est pas démentie par des témoignages positifs, capables de la contrebalancer, qu'elle est suffisamment grave, suffisamment respectable, suffisamment productive de bons effets, pour mériter, à quelque point de vue que ce soit, d'être tenue en compte par les esprits sérieux.

Il faut bien le dire, le Suaire de Turin, tandis qu'il était encore dans le diocèse de Troyes et en la possession de la famille de Charny, n'avait pas été aussi favorisé de l'autorité ecclésiastique ; les évêques du lieu s'étaient opposés au culte qu'on lui rendait; l'anti-pape d'Avignon, qui, sous le nom de Clément VII, était alors réputé le chef de l'Église dans ces contrées, avait décidé, sur leur rapport, qu'on l'honorerait comme un simple tableau exécuté selon les procédés ordinaires de l'art, et non comme le vrai Suaire de Notre-Seigneur.

Cette décision n'était pas sans appel ; mais, bien qu'elle ne provînt pas du successeur légitime de saint Pierre, nous sommes fort éloignés de prétendre qu'elle ait été rendue contrairement à l'esprit de l'Église. Une relique venue nouvellement de contrées inconnues, par des mains privées et séculières, peut inspirer, lorsqu'elle apparaît, des doutes défavorables qui, quatre-vingts ans plus tard, peuvent être légitimement tournés en sa faveur. Avec le temps, la méprise se serait éclaircie, la fraude se serait reconnue; l'autorité ecclésiastique est parfaitement juge de la disposition des esprits, de la qualité des personnes qui rendent de moins en moins probable la continuité d'une erreur. L'intervention des miracles, l'examen intrinsèque

Turin, après avoir été le visiter en compagnie de saint Charles Borromée et du cardinal Gabriel Paleotti, son prédécesseur, et Mallonius annotateur de cet écrit, se méprennent sur l'origine de Marguerite de Charny qu'ils font venir directement de la Palestine avec le Suaire. *Jesu Christi stigmata*, petit in-fol., Venise, 1606.

du monument achèvent de lui rendre cette valeur positive de la possession d'état, qui, naturellement, est exposée à se perdre pour les reliques, quand elles changent de mains ou de lieux, comme pour les personnes, quand elles passent en des pays éloignés sans avoir leurs papiers en règle. Viennent ensuite des objections, des attaques purement négatives; si, surtout, elles laissent apercevoir un fond d'hostilité et de défiance qui remonte jusqu'à des vérités de foi, le catholique sera en droit d'attacher d'autant plus de prix au dépôt qu'on voudrait lui enlever, qu'il reconnaîtra mieux, à proportion du mauvais vouloir de ses adversaires, l'impuissance de lui opposer de bonnes raisons.

Tout considéré, ces monuments ne sont cependant que ce qu'ils sont, et il ne faut pas se le dissimuler, le principal fondement du culte qu'on leur rend remonte toujours, quoi qu'il en soit de leur origine, à celui dont ils sont réputés avoir reçu le contact sacré; mais, pour nous, il ne nous suffit pas de justifier la vénération dont ils sont l'objet : l'important, à notre point de vue, c'est de connaître le résultat des confrontations, autant qu'on a pu les faire, entre les empreintes qu'ils ont reçues; de savoir s'ils s'accordent entre eux et quels traits ils attribuent à Notre-Seigneur.

XII

Que des images du Sauveur aient été peintes de son vivant, qu'elles l'aient été par des saints, qu'elles l'aient été même par des anges appelés à seconder des désirs humains, il en résultera pour ces images des droits extraordinaires à la vénération, mais non pas qu'elles doivent nécessairement nous transmettre les traits de leur divin modèle dans leur exacte vérité; pour atteindre cet autre résultat, il eût fallu, dans le premier cas, de la part de l'artiste, un talent proportionné à sa bonne volonté; dans le second cas, il faudrait encore que la faveur accordée par l'entremise des esprits célestes eût expressément

pour but ce que nous nous proposons, longtemps après, en des circonstances complétement étrangères à ceux qui en étaient l'objet ; mais que, au contact du visage de Notre-Seigneur, un tissu ait pris l'empreinte de ses traits, il est de l'essence du fait qu'une telle image les reproduise exactement dans une mesure, toutefois, limitée, d'après la nature et la profondeur, pour ainsi dire, de l'impression, avec des différences analogues à celles que l'on observe entre une peinture achevée, une esquisse, une ébauche, une simple silhouette : il se peut très-bien que cette image, exacte selon la mesure de son genre de production, ne puisse nous apprendre rien de plus que ne comportent de faibles linéaments et un léger estompage. Ensuite, aussitôt produite, bien qu'elle l'ait été miraculeusement, elle est assujettie, à moins d'un nouveau miracle, à toutes les conditions d'existence de la matière sur laquelle elle repose ; elle se tire, si le tissu se tire, et selon qu'il s'élargit, qu'il s'allonge, qu'il se courbe, elle subit elle-même, nonobstant son origine, toutes ces modifications.

Une ombre est une image produite directement par le modèle, et cependant, elle n'est qu'une ombre ; la photographie est une invention admirable, l'image qu'elle parvient à fixer n'est cependant qu'une ombre plus délicate, et quiconque lui demanderait plus qu'elle ne peut donner, s'exposerait à l'erreur ; il faut de l'art, et beaucoup d'art, pour tirer bon parti de cette belle invention. Voyez, livrée à elle-même, ce qu'elle fait surtout de la physionomie ; et, si bien réussies que soient les épreuves, vous n'en obtiendrez peut-être jamais aucune qui rende l'homme comme le fait le tableau d'un grand maître ; qui veut s'en servir, le fera mal s'il se contente de la copier : il doit l'interpréter.

L'on comprend qu'une image produite par le contact du corps puisse être assimilée à celles que la mobilité de l'ombre nous montre si fugitives, mais que les lois de la nature permettent de fixer, quand l'industrie humaine en a surpris le secret. Ces considérations nous font pressentir ce que nous pourrions vrai-

semblablement attendre des images que Notre-Seigneur nous aurait laissées de lui par le moyen qui est l'objet actuel de notre étude.

Les faits relatifs à la production de ces images n'étant pas de ceux que l'Église protége directement de son autorité, il est naturel, d'ailleurs, qu'ils ne nous parviennent pas sans obscurité, au travers des ruines, des contradictions, des concurrences, des contrefaçons, entassées pendant dix-huit siècles de luttes, où l'Église a bien eu assez à faire en sauvant, à force de victoires, les vérités définies essentielles à son existence. Que ces images elles-mêmes se soient perdues, se soient effacées, se soient altérées, tout cela est dans l'ordre de leur nature et de la situation qui leur est faite : faveur accordée occasionnellement pour le bien personnel de ceux qui en étaient l'objet, elles auraient atteint leur but immédiat, bien avant tous les accidents qui nous privent d'en profiter au même degré.

Joignez à cela, que ces vénérables empreintes vont devenir d'autant plus difficiles à bien apprécier que leur conservation est entourée de plus de soins, rarement exposées aux regards, en des conditions telles, qu'il demeure ordinairement impossible d'en distinguer aucuns linéaments.

Nous l'avons éprouvé à Rome dans l'église de Saint-Sylvestre *in capite* : après avoir attendu avec un peu d'espoir l'exposition des reliques, annoncée pour une fête prochaine, nous n'avons pu apercevoir, sous le verre qui nous séparait de l'image dont nous aurions aimé à démêler les traces, qu'une surface noircie par le temps.

La sainte Face est exposée dans la basilique de Saint-Pierre, du haut d'une tribune trop élevée et trop éloignée de l'œil des fidèles, pour leur permettre de rien voir de plus que son reliquaire. Les chanoines seuls de l'insigne basilique ont le privilége de l'approcher, et si vous les consultez, ils vous diront que les traits imprimés sur le voile de sainte Véronique sont tellement obscurcis qu'il leur est à eux-mêmes impossible de juger de l'ensemble qui en résulte, quand ils ne l'ont observé que dans son état ordinaire.

Dans des circonstances exceptionnelles dont nous parlerons bientôt, Dieu heureusement a mis ceux qui étaient présents à même de mieux voir, et il nous a été donné de nous éclairer de leur témoignage pour apprécier la valeur des copies, qui seules sont arrivées jusqu'à nous : ce n'est aussi que d'après des copies, et non pas même d'après des copies immédiates, mais d'après des gravures, que nous pouvons nous faire une idée des empreintes de l'église de Saint-Sylvestre, de Gênes, de Besançon et de Turin. Quant au voile de sainte Véronique, nous en avons eu sous les yeux des copies, l'une chez Mgr de Falloux, chanoine de Saint-Pierre, l'autre dans la sacristie de la cathédrale de Velletri, qui peuvent passer pour être de première main, quoique nous n'en ayons pas la certitude. Il ne nous est donc pas permis de donner nos observations comme le résultat d'une étude accomplie : nous croyons toutefois que, par la critique et la confrontation des témoignages, on peut tirer des documents dont nous avons pu disposer, tout insuffisants qu'ils soient, des inductions légitimes et des présomptions de vérité.

D'après ce qui nous est parvenu de divers auteurs dont nous n'avons pu vérifier les citations, l'image de Gênes et celle de Saint-Sylvestre seraient d'une parfaite conformité de traits, avec cette seule différence qu'ils seraient moins apparents sur la seconde [1]; ces traits auraient, en outre, une véritable valeur esté-

[1] Ces indications doivent se trouver dans l'un ou l'autre des ouvrages suivants que nous n'avons pu nous procurer : *Compendio di memorie chronologiche concernante la religion, la morale della nazione Armena*, par le Mis Giovani de Serpos, 3 vol. in-8°, 1786, t. I, p. 155 à 170; Capeletti, l'*Armenia, Firenze*, t. I, p. 22 et s.—D'après des renseignements recueillis à Gênes même, le 13 juillet 1867, la sainte Face conservée dans l'église Saint-Barthélemy est très-visible; on l'expose à certains jours de fête. Outre les renseignements verbaux, nous en avons encore puisé dans l'opuscule intitulé: *Notizia et historica critica del santo Sudario*, in-32 ou petit in-18; il ne porte pas de nom d'auteur, mais nous savons qu'il est de P. Picconi, barnabite. Nous avons vu une copie de cette image dans la sacristie de la cathédrale d'Ancône, où il est sensible que par les pointes de l'encadrement qui semblent partager la barbe en trois, on a entendu seulement partager les cheveux de la barbe.

tique [1]. Carletti, dans l'histoire de l'église de Saint-Sylvestre *in capite* [2], a donné une gravure de l'Image qu'on y conserve; Mozzoni, dans ses tableaux chronologiques [3], publie l'Image de Gênes, sous deux aspects différents que nous reproduisons, dégagée de son encadrement (pl. II, fig. 17), et telle qu'elle paraît dans ce même encadrement (fig. 18). La figure donnée par Carletti est beaucoup plus jeune, la barbe n'y atteint que faiblement les lèvres et s'étend sur le menton avec le soyeux d'une croissance nouvelle et toujours intacte. Il est évident que cette figure, dessinée selon la manière d'à peu près, trop habituelle au XVIIIe siècle, ne traduit pas littéralement l'original; elle offre néanmoins, dans sa coupe générale, une pureté de lignes, une simplicité, une naïveté de contours, s'il est permis de parler ainsi, qui ne s'expliqueraient pas, si le dessinateur avait été principalement dirigé dans son interprétation, comme il arrive d'ordinaire en pareil cas, par le goût de son temps, qui tournait alors à l'affectation. La conformité de ce type avec les descriptions traditionnelles est remarquable, avec celle de sainte Brigitte surtout ; sa ressemblance, quant au fond, ne l'est pas moins dans son air de vie, de jeunesse, de santé qui porte à la méditation des mystères joyeux, avec les figures si profondément propres à rappeler les mystères douloureux, des empreintes qui auraient été produites dans le cours de la passion.

Il est permis de supposer que le dessinateur de l'Image de Saint-Sylvestre, ayant trop raréfié la barbe, celui de l'Image de Gênes l'a représentée trop longue et trop abondante, et que les originaux se ressemblent beaucoup plus, conformément aux observations ci-dessus rapportées, que les planches par lesquelles nous essaierions d'en juger.

Ordinairement on est d'accord pour représenter la barbe du Sauveur un peu partagée par le milieu; elle ne le serait pas

[1] Article de M. Neve dans l'*Université catholique*.

[2] *Memorie di san Silvestro*, Roma, 1795, 1 vol. in-fol., p. 108.

[3] *Tavole cronologiche della storia della Chiesa*, Ier siècle, p. 3, Xe siècle, p. 115.

d'après ces planches, dans l'une des empreintes; elle le serait à peine dans l'autre : mais, outre que ces détails, sans doute fort peu apparents, ont pu être mal interprétés par les dessinateurs, il faut comprendre que toutes les images qui seraient provenues de la faveur accordée au roi d'Édesse, remonteraient au premier jour de la prédication du Sauveur, et qu'alors il avait pu encore conserver dans ses traits la fraîcheur de son printemps. C'est aux approches de la virilité que la barbe se tord sur elle-même et se partage comme une jeune pousse qui, tendre d'abord, prend de la force sous l'influence de l'air et du soleil.

Il sera facile d'expliquer, par des considérations analogues, les différences qui se rencontrent entre les saintes Faces d'un caractère souffrant ; des modifications réelles peuvent résulter dans les originaux de la diversité des circonstances où elles se seraient produites; ces modifications ont pu s'exagérer dans un sens ou dans l'autre, par le fait des interprètes appelés à juger d'une empreinte plus ou moins fruste. Ainsi, que dans les copies les plus répandues de l'Image de sainte Véronique, la barbe se partage en trois (pl. II, fig. 13), on se rend compte que cette disposition ait résulté accidentellement de la grande abondance de sang qui, descendant du front, coulait le long des lèvres; tandis que, lors de l'ensevelissement, le sang ayant cessé de couler, il était naturel que la barbe reprit sa forme habituelle de bifurcation, de sorte, cependant, qu'étant encore humide, au lieu de se boucler, elle s'allongeât plutôt en pointe; et c'est précisément ainsi que les gravures de Chifflet la représentent dans les saints Suaires de Turin et de Besançon (pl. II, fig. 14 et 15.)

Dans son état ordinaire, avons-nous dit, la sainte Face de Rome demeure aujourd'hui à peu près inaperçue de ceux mêmes qui peuvent l'approcher de plus près; c'est à peine si, en choisissant les jours, on peut, sous quelques aspects, y entrevoir des formes ; mais il n'en est pas toujours ainsi, puisque, en des circonstances exceptionnelles, il est arrivé que ces traits obscurcis se sont illuminés momentanément, et ont été vus d'une manière très-distincte, surtout dans la partie supérieure du visage ; la

chose s'est passée ainsi, tandis que Pie IX était en exil à Gaëte, le soir de la fête de l'Épiphanie 1849. Le fait fut alors canoniquement constaté, nous en avons vu le procès-verbal authentique dans les archives de la basilique, le 23 septembre 1860. Notre excellent ami, M. l'abbé A. d'Achille, sous-archiviste et depuis bénéficier de Saint-Pierre, n'ayant pu obtenir de nous en délivrer une expédition, a bien voulu y suppléer par une relation copiée de sa main d'après la *Verità è Libertà*, journal de Turin, anno II, n° 3, et rédigée elle-même d'après une expédition authentique du procès-verbal.

Ces pièces donnent la description succincte des traits qui furent alors aperçus, et de plus Mgr Fantaguzzi, doyen du chapitre de Saint-Pierre, l'un des témoins oculaires, nous a permis de l'interroger à ce sujet; il résulte des renseignements recueillis de sa bouche, comme des dépositions des autres témoins, que les gravures les plus répandues sont généralement conformes à la sainte Face originale ; la différence est surtout dans les yeux, qui, sur celle-ci, apparaissent comme de grands orbites creux. On conçoit que la chose doit arriver ainsi, l'empreinte ayant été obtenue comme une sorte d'estompage par application sur le visage. La figure avait une teinte cadavéreuse, les lèvres étaient d'un rose pâle, la barbe apparaissait comme une masse obscure, mais de telle sorte que Mgr Fantaguzzi a distingué qu'elle était, à son extrémité, réellement partagée en trois lobes plus allongés, celui du milieu plus pointu que dans les gravures.

Cette disposition ne s'observe pas, mais la simple bifurcation, dans la gravure donnée par le P. Honoré de sainte Marie [1], de la sainte Face de Montreuil que nous reproduisons (pl. II, fig. 16). Par là et par le reste des traits [2], elle revient plus aux figures de Chifflet (fig. 14 et 12 . L'origine de l'image de Montreuil, aujourd'hui conservée à la cathédrale de Laon, étant très-connue comme copie de celle du Vatican, les différences que l'on

[1] *Réflexions sur les règles de la critique*, t. II. p. 600.

[2] Elle revient aussi d'un autre côté, d'assez près, à la gravure de la sainte Face de Saint-Sylvestre donnée par Carletti.

observerait entre elles, peuvent parfaitement venir, nous l'avons fait remarquer, de la méprise des dessinateurs, achevant par l'imagination ce que leurs yeux ne leur montrent qu'imparfaitement; mais quant aux traits principaux, la ressemblance est d'autant plus digne d'attention qu'il faut faire un plus long circuit pour les comparer, au moyen des dessins qui seuls ont pu parvenir jusqu'à nous.

L'archevêque de Bologne, Alphonse Paleotti, a publié un dessin du saint Suaire de Turin, mais il est si incorrect qu'on ne peut rien en déduire, sinon que le dessinateur s'est cru autorisé par la vue de l'empreinte sacrée à représenter le visage du Sauveur, conformément à l'idée qu'il se faisait d'avance de ses traits divins.

Les planches de Chifflet se présentent avec une bien plus grande apparence d'exactitude. Il est permis d'y croire d'autant mieux qu'il l'affirme, et son affirmation est surtout d'un grand poids relativement au saint Suaire de Besançon qu'il avait été à portée de consulter souvent et de très-près. Tout annonce d'ailleurs de sa part une étude faite selon les règles d'une critique sérieuse, tandis que la relation d'Alphonse Paleotti paraît avoir pour principal fondement des dires recueillis sur les lieux et une observation de la relique, attentive sans doute, mais faite plutôt pour satisfaire la dévotion qui avait déterminé son pèlerinage, que dans le dessein d'éclaircir aucune question litigieuse.

Chifflet n'avait point vu personnellement le saint Suaire de Turin, il s'en était seulement fait rendre compte par des témoins qui avaient eu toute facilité pour l'observer très-attentivement, tandis que la relique était encore à Chambéry ; et si, de la ressemblance des deux images dans la gravure, on ne peut tirer les conclusions décisives qui résulteraient du rapprochement des originaux, on ne peut nier non plus qu'elle ne porte à des présomptions favorables.

La ressemblance ne va pas jusqu'à l'identité absolue, et les deux images sont en rapport avec le système de Chifflet, d'après lequel le Suaire de Turin (fig. 15) n'aurait pas servi précisément

à ensevelir le Sauveur, mais à recevoir son corps aussitôt après la déposition de croix et pendant l'opération de l'embaumement, de sorte qu'il aurait été beaucoup plus ensanglanté que le Suaire de Besançon (fig. 14), dans lequel aurait été fait l'ensevelissement lui-même, lorsque le sang de ces blessures aurait été déjà étanché, on comprend alors que les plaies auraient été beaucoup plus sensiblement accusées sur le premier que sur le second.

L'observation capitale, à notre point de vue, c'est qu'il ne nous revient rien de ces monuments vénérés qui ne tende à les montrer en conformité les uns avec les autres, les différences s'expliquant par la diversité des circonstances assignées à leur production ; c'est que tous ensemble, ils paraissent s'accorder, soit avec les descriptions traditionnelles, soit avec les portraits de Notre-Seigneur qui ont été le plus anciennement tracés par les procédés ordinaires de l'art chrétien, tellement que la similitude ne pouvant être parfaite avec chacune de ces œuvres d'art, prise en particulier, puisque celles-ci diffèrent entre elles, la place des saintes Faces, des saints Suaires, quant au type de figure, est parmi les images du Sauveur, dans ce milieu assigné aux combinaisons les plus pures que nous avons cru possible de déterminer approximativement, par la résultante de toutes les données capables de nous renseigner [1].

XIII

En résumé, la figure attribuée à Notre-Seigneur, d'après les images vénérées comme le produit de sa vertu divine et le contact de son corps sacré, est on ne peut mieux en rapport avec tout ce que nous pouvons d'ailleurs savoir et penser de lui, et mieux qu'aucun autre monument obtenu par les procédés ordinaires de l'art. Eu égard, cependant, aux circonstances qui leur sont propres, comme elles ont été produites dans un tout autre

[1] Ces différences à peine sensibles sur la planche de Chifflet disparaissent à peu près sur la nôtre.

but que de fournir des modèles aux artistes, il ne faut pas leur demander de remplir immédiatement cet objet, sans avoir à leur faire subir aucune transformation, aucune vivification : il ne faut pas croire, en effet, qu'elles puissent dispenser l'art de remplir son office et rendre inutile le génie de l'artiste. Eussiez-vous sous les yeux l'empreinte originale dans son intégrité primitive, à moins d'un nouveau miracle qui l'animât et lui donnât l'inflexion propre à la situation où vous voulez représenter le Sauveur, vous ne pourriez vous contenter de la copier.

Masque moulé sur le cadavre, silhouette, photographie même, descriptions verbales, il arrive que tout cela est insuffisant pour permettre à un pinceau habile de vous rendre avec vérité les traits d'une personne qui vous fut chère.

Voilà cependant cette Face sacrée du Sauveur, nous la prenons comme elle nous parvient, extrait délayé d'une substance précieuse, traduction énervée de l'original, (voyez la fig. 13), fut-il jamais une expression de douleur comparable à celle-ci : douleur dans la paix, sans contorsion, dans la possession de soi-même ; traits tendus, tirés, éteints et sereins toutefois. C'est à faire peur, s'y l'on s'en tient à la première impression, peur comme on a peur de la souffrance, de la mort, du supplice !... N'en demeurez pas là, surmontez cette répugnance instinctive de la nature, vous serez consolé de voir souffrir ainsi, et vous commencerez à comprendre que le faire avec tant de perfection, c'est souffrir en Dieu.

Ranimez ces traits, ouvrez ces yeux, faites flotter le long des contours du visage une soyeuse chevelure, que la barbe étanchée s'assouplisse et reprenne sa forme naturelle, et vous avez une figure de Christ d'une majesté et d'une douceur incomparables : nous en avons fait l'expérience sur le calque d'une sainte Face. Voudriez-vous une majesté plus imposante, un Christ triomphant, transfiguré, un souverain Juge ? un plus vif raffermissement des traits, un peu de chaleur, de lumière, une modification de physionomie? vous l'obtiendrez immédiatement.

Non, aux échos de nos lointaines traditions, la saine critique

ne fermera pas l'oreille, loin d'amortir ces sons trop affaiblis, elle tentera de rendre leurs répercussions plus sonores pour mieux les juger ; et tout entendu, tout pesé, tout confronté, tout analysé, l'esprit tenu en suspens, c'est au cœur de parler : il nous le dit, il y a là quelque chose qui vient de Jésus. Ce n'est qu'une ombre de ses traits, mais c'est une ombre divine ; divine à force d'être sainte dans l'abjection et la souffrance, elle inspirera, mieux qu'aucun chef-d'œuvre de mains d'homme, l'artiste même qui voudra apprendre à peindre Dieu dans l'éclat de sa gloire.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

(*La fin à un prochain numéro*).

LES ILES DE LÉRINS

Pulchior in toto non est locus orbe Lerina.....
Martyribus plus quam quingentis insula dives.
(Isidorus Cremensis)

Il y a peu d'années, deux moines Bénédictins, les PP. Odilon et Dunstan, se mettaient en route pour accomplir le pèlerinage de Lérins, cette île de la Méditerranée, illustrée par tant de saints, par tant d'écrivains célèbres et surtout par tant de martyrs. Si nos deux religieux avaient vécu au siècle dernier, ils n'auraient pas manqué de prendre le bourdon et les coquilles des pèlerins, et s'ils n'avaient pu faire le chemin à pied, peut-être, auraient-ils accepté une modeste monture. Mais, dans une époque de progrès et de lumières comme la nôtre, les moines eux-mêmes sont obligés de changer quelque peu leurs allures, et c'est pourquoi nos pieux voyageurs prirent place dans les wagons de troisième du chemin de fer, qui va de Marseille à Nice. Ils se trouvèrent tout à coup au milieu d'une escouade de marins, qui *ralliaient* le port de Toulon. Les marins, comme les soldats, ne détestent pas les religieux. La plupart d'entre eux comprennent, jusqu'à un certain point, la discipline monastique et trouvent assez naturel, sans doute par un retour sur eux-mêmes, que l'on s'enrôle dans la milice du Seigneur, comme ils se trouvent engagés, eux aussi, dans la milice du prince. Ils firent bon accueil aux deux bénédictins, si bon accueil, que ces religieux eurent quelque peine à refuser de boire à une grande bouteille de vin, recouverte d'osier, qu'on leur offrait de très-grand cœur.

En quittant la cité phocéenne, les moines et les marins

saluèrent Notre-Dame de la Garde, la *Bonne-Mère* des Marseillais, dont la basilique byzantine s'élève sur une colline escarpée, qui domine toute la rade. On traversa rapidement la banlieue, parsemée de *Bastides* ou Villas, les unes coquettes, les autres opulentes, qui lui donnent l'aspect d'un immense jardin, presque aussi peuplé qu'une ville, et bientôt on découvrit la grande mer, dont les flots bleus scintillaient sous les rayons d'un soleil printannier. Tour à tour, Cassis, La Ciotat, Bandol, La Seyne, toutes ces petites villes et villages qui reposent si gracieusement sur les beaux rivages du golfe de Lion, paraissaient et disparaissaient aux regards de nos deux pèlerins, lorsqu'un grand mouvement se manifesta chez les marins, jusque-là accoudés aux portières. Ils prenaient leurs sacs, rajustaient leurs vestes, se coiffaient de leur petit chapeau ciré. On arrivait à Toulon. Ce grand port militaire, une des clefs de la France, méritait une longue visite ; mais les deux moines n'étaient pas des touristes. Des pensées trop graves occupaient leur esprit, pour qu'ils pussent songer à voir en détail l'Arsenal, les ateliers de construction, les forts et le bagne. Ils se laissèrent emporter par la vapeur. Le département du Var qu'ils traversaient à petite vitesse, est, sans contredit, une des plus belles contrées du Midi de la France. On ne peut lui comparer que la rivière de Gênes ou la Toscane. Durant un trajet de 30 à 40 lieues, le *railway* longe les derniers chaînons des Alpes, qui, de ce côté du Midi, sont couverts de forêts de pins, de chênes liéges et de chênes verts. Il traverse successivement trois ou quatre plaines des plus fertiles, fermées aux vents du nord par de hautes collines boisées, et ouvertes seulement du côté de la mer. Plusieurs rivières abondantes et limpides les parcourent, et les oliviers y sont aussi nombreux et aussi touffus que les pommiers en Normandie.

En approchant de Saint-Tropez, petite ville assez bien défendue par de hauts remparts, la voie ferrée se rapproche de la Méditerranée, et, à certains endroits, d'élégants viaducs se trouvent placés sur de petits bras de mer, qui s'avancent dans les

terres, et qui forment comme des ports naturels, où l'on voit la vigne, l'amandier, le figuier, et tous les arbres du Midi plonger leurs racines jusqu'au bord des flots. Dans le joli golfe de la Napoule, nos Bénédictins remarquèrent, non sans un pénible serrement de cœur, les débris pittoresques et assez imposants de l'antique monastère d'Arluc, que les Sarrasins saccagèrent dans la seconde moitié du Xe siècle. A mesure que la vapeur les entraînait vers Cannes, ils voyaient les montagnes abaisser leurs croupes verdoyantes, les champs d'oliviers s'élargir, et bientôt ils purent distinguer les énormes tronçons d'aqueduc qui conduisaient jadis, de douze lieues, les eaux de la Siagne au Forum Julii, aujourd'hui Fréjus. En passant devant cette ville épiscopale, qui n'est plus qu'un grand village, ils virent à leurs droite les arènes, la porte dorée qui était l'entrée du port, maintenant planté en vignes et en blés, et ce ne fut qu'à deux lieues plus loin qu'ils retrouvèrent la mer. De là à Cannes, et de Cannes à Antibes, commence une gracieuse bordure ou guirlande de villas de baigneurs et de bastides, qui rappellent le souvenir de Chiaja et de la baie de Naples. On y voit tous les genres d'architecture, depuis le donjon féodal, jusqu'aux pagodes chinoises, aux minarets turcs et aux chalets de la Suisse. Ce qui consolait un peu nos moines de tous ces pastiches de la fantaisie anglaise, ou de la gloriole des parvenus, c'était la vue de la grande mer au Midi, et des pics neigeux des Alpes dans les derniers horizons du Nord. Il semble que Dieu se soit plu à réunir dans ce coin de notre France, trop peu connu, les plus grandes beautés de la nature : les hautes montagnes, les forêts sombres et touffues, les campagnes couvertes d'une végétation luxuriante et la mer immense.

Toutefois, ces œuvres magnifiques du Créateur n'attiraient pas autant les regards de nos pèlerins qu'un point alors à peine visible sur la vaste plaine azurée, mais qui ne tarda pas à grandir ; car on allait à toute vapeur, et bientôt ils virent surgir du sein des ondes l'*Aigrette de la mer* ou l'île de Lérins. C'est ainsi que les vieux chroniqueurs appelaient la demeure de saint

Honorat, à cause de l'épaisse bordure de pins maritimes qui faisait et qui fait encore, en partie, le tour de l'île des martyrs.

On sait qu'un pèlerinage n'est jamais complétement méritoire s'il ne s'y mêle un grain de tribulation. Les deux moines noirs allaient l'éprouver à l'aide de ce vent impétueux que les Provençaux pourraient appeler leur *Dæmonium meridianum*. J'ai nommé le Mistral. Partis sous les auspices les plus favorables, ils rencontrèrent ce redoutable compagnon sous le golfe de Cannes. Le P. Odilon, qui unissait un esprit joyeux à sa vive piété, dit à son confrère, en lui montrant la mer couverte au loin d'écumes et *moutonnant* comme disent les marins : « Cher Père, je crois que nous allons danser malgré nous. » Le P. Dunstan, sans lui répondre, montra une petite relique de saint Honorat suspendue à son col, et le P. Odilon comprit l'éloquence de ce geste. Cependant ils arrivaient dans la charmante cité de Cannes, qui a le grand tort de quitter ses atours villageois pour la bouffante crinoline que lui fabriquent les Anglais, les Russes et les Américains. On ne peut faire un pas dans les rues déjà larges et sur la plage, arrondie comme le bord d'une coupe, sans rencontrer quelqu'un de ces étranges insulaires, portant d'une main leur guide de voyage et de l'autre un parasol. Enfin le P. Odilon, qui connaissait un des vicaires de Cannes, se rendit à sa demeure pour lui demander les moyens de parvenir à l'île de Lérins. Cet estimable prêtre reçut les deux moines comme des frères; mais, quand on lui parla de faire la traversée, il regarda par la fenêtre la mer alors plus furieuse que jamais et déclara, en branlant la tête, que c'était folie de vouloir se rendre à Saint-Honorat par un vent aussi terrible. L'île des martyrs n'est éloignée de la côte, dans les temps de calme, que d'une petite demi-heure; mais, avec un mistral si violent, il faut bien plus longtemps. Le vicaire ajouta, pour décourager entièrement les deux Bénédictins, que la barque de service entre la terre ferme et l'île de Sainte-Marguerite, voisine de celle de Saint-Honorat, avait dernièrement chaviré par un temps semblable et qu'un des passagers s'était noyé. Les PP. Odilon et Dunstan,

qui venaient de plus de 300 lieues, ne voulaient pas cependant être arrivés en face de Lérins pour saluer l'île des martyrs et repartir aussitôt ; ils montrèrent au bon vicaire la relique du fondateur de Lérins, et lui dirent que saint Honorat saurait bien les protéger contre la fureur des flots, et qu'ils voulaient absolument partir. Celui-ci soupira, en se plaignant de l'obstination des moines, et les conduisit, bien malgré lui, au port de Cannes, où par ses soins officieux, ils purent s'embarquer dans le bateau de l'État qui va, deux fois par jour, à l'île Sainte-Marguerite, où se trouvent, comme on sait, une petite forteresse et la fameuse prison du Masque de fer.

A peine sortis du port, les intrépides pèlerins furent assaillis de lames énormes, soulevées par la violence du vent, et leur batelet se mit à pirouetter sur la crête des vagues comme une toupie. C'était la danse peu agréable qu'avait annoncé le P. Odilon. Heureusement ils avaient deux bons matelots et un patron vigoureux, qui dirigait d'une main ferme et habile le petit gouvernail. Quand la voile fut déployée, les moines, qui restaient debout pour jouir du grand spectacle de la mer en furie, durent s'accroupir au fond de l'embarcation. Le bateau faisait des bonds prodigieux, comme un cheval au galop, et il fallait une grande attention à la manœuvre pour éviter le choc impétueux des vagues venant du large. A peine les deux Bénédictins avaient-ils pris, sur l'ordre du patron, cette position peu fière, qu'une grosse lame prit la barque de *tribord* et remplit d'eau salée le capuchon du P. Odilon, qui n'avait pas eu le temps de le relever. Le mistral soufflait avec rage et l'on pouvait craindre, en approchant de Sainte-Marguerite, d'être jeté à la côte. Le P. Dunstan tenait la relique du saint abbé de Lérins entre ses mains et disait dévotement avec son confrère : *Sancte Honorate ora pro nobis ; S. Vincenti, S. Hilari orate pro nobis ; S. Aygulphe, S. Porcari, omnes sancti Martyres, intercedite pro nobis.* Les saints et les martyrs les entendirent. Le terrible vent qui soulevait les flots, comme les montagnes, se calma un peu, et

après une heure de pénible navigation, ils purent aborder au petit môle de l'île de Sainte-Marguerite.

Cette île, plus grande que celle de Saint-Honorat, fut appelée par les Phocéens de Marseille, qui peut-être l'occupèrent, *Léro*, sans doute en souvenir de l'une des îles voisines de l'Asie-Mineure [1], et sa voisine plus petite prit le nom de *Lérina*. Une église bâtie en l'honneur de sainte Marguerite, changea, dit le savant P. Le Cointe [2], la dénomination de *Léro;* mais l'imagination féconde des Provençaux broda toute une légende autour de ce nouveau nom : « Marguerite était, disent les vieux historiens du pays, la sœur de saint Honorat. Elle vint habiter l'île voisine de celle où son frère avait établi son monastère. Marguerite dirigeait aussi une communauté de vierges chrétiennes. Ne pouvant se rendre à Lérins, parce que la règle en interdisait l'entrée aux femmes, elle priait souvent Honorat de venir la visiter et se plaignait que ses désirs fussent si rarement satisfaits. Pourtant le saint abbé trouvait qu'il voyait trop fréquemment une sœur, dont le souvenir, ravivé par ces visites, altérait le suave recueillement de sa contemplation Un jour, il lui dit que désormais ils ne se verraient qu'une fois par an, et il fixa pour époque de sa visite, la saison où les cerisiers seraient en fleurs. Marguerite pleura, pria ; rien ne put ébranler son frère dans l'austère détermination qu'il avait prise. Elle espéra que Dieu serait moins inflexible et obtint de celui qui bénit les amitiés saintes, qu'un cerisier planté sur le rivage de son île fleurît tous les mois. Honorat vit dans ce prodige la volonté manifeste du Seigneur, et, tous les mois, traversant la mer rendue solide sous ses pas, il venait parler de Dieu à l'heureuse Marguerite [3]. »

[1] *Leros prope Patmos*..... PLINE, liv. IV, ch. V.

[2] *Annales ecclesiast. Francorum*, t. I, p. 504.

[3] M. l'abbé Alliez qui a écrit de savantes recherches sur les *Iles de Lérins* et auquel nous ferons plus d'un emprunt, aurait pu, en rapportant cette légende, se rappeler celle de saint Benoît et de sainte Scholastique, qui est à peu près semblable et qui lui a, sans doute, donné naissance. (*Dialogi* S. GREGORII, l. II, XXXIII)

Nos deux Bénédictins, ayant heureusement débarqué sous les gracieux auspices de la sainte Martyre, se hâtèrent de traverser l'épaisse forêt de pins, qui couvre une partie de l'île; mais, arrivés en face de celle de Saint-Honorat, ils trouvèrent les eaux du canal de 900 mètres, qui sépare Lérina de l'antique Léro, encore si agitées, que le vieux passeur, qui avait pourtant servi dans la marine impériale, sous l'*Ancien*, refusa de démarrer sa barque et de les transporter sur l'autre rivage. La déception était cruelle. Les pauvres moines se trouvaient dans la position de Moïse, quand le Seigneur lui fit voir du haut de la montagne la terre promise, qu'il ne devait pas fouler de ses pieds mortels [1]. Il leur fallut faire de nécessité vertu et se constituer prisonniers entre les mains du commandant du fort; car la mer était trop mauvaise pour songer à regagner Cannes. Mais où coucher, ou manger? La Providence montra ici, une fois de plus, qu'elle sait toujours donner aux serviteurs de Dieu, comme aux oiseaux des champs, ce qui leur est nécessaire, sans qu'ils aient à s'inquiéter du lendemain. Le médecin de l'île de Sainte-Marguerite, ancien chirurgien-major de la Grande Armée, qui avait fait la campagne de Russie et beaucoup d'autres, eut pitié de leur détresse et leur promit le vivre et le couvert. Nos religieux, pour employer le temps, allèrent aussitôt visiter toute l'île, qu'ils ne voulaient d'abord que traverser. Les Romains qui l'avaient occupée de bonne heure, en ayant fait une station militaire, y établirent de puissantes fortifications pour abriter leurs flottes, et construisirent de splendides villas sur ce sol enchanteur qui leur rappelait, à la fois, l'Afrique et l'Italie [2]. Strabon mentionne les nombreuses habitations qui couvraient de son temps Léro et Lérina [3]. L'île Sainte-Marguerite a la forme d'un ovale légèrement renflé au centre, et mesure sept kilomètres

[1] Deut., XXXII, 49.

[2] L'*Itinéraire maritime* d'Antonin marque XI milles entre Antibes et les îles de Lérins et XXIV entre ces îles et Fréjus.

[3] Μετά δέ τὰς Στοιχάδας ἡ Πλανασία καί Λήρων ἔχουσαι κατοικίας (*Strab.*, liv. IV, ch. I).

de tour. Le fort occupe la partie qui n'est pas couverte par la belle forêt de pins maritimes. En 1818, on trouva auprès du rempart les deux inscriptions suivantes, en grec et en latin, sur marbres différents :

ΥΠΕ. ΤΗC CΩΤΗΡ [1]	PRO SALVTE
Μ. ΙΟΥΛΙΟΥ ΛΙΓΥΟC	M. IVLI. LIGVR.
ΕΠΙΤΡΟΠΩ ΚΑΙC.	PROC. AVG.
ΑΓΑΘΟΚΛΗC	AGATHOCLES
ΔΟΥΛOC	. . . . .
ΕΥΧ. ΑΠΕ. ΠΑΝΙ	. . . . .

On les a, depuis, transportées à Paris. Au XVIIe siècle, Barralis, le grand historiographe de Lérins, vit encore des restes de constructions romaines ; mais elles ont disparu de nos jours. Cependant il existe un très-curieux monument dans cette partie méridionale de l'île Sainte-Marguerite, qui est si chaude et si bien abritée, qu'on l'appelle *l'Afrique*. Là, au milieu des citronniers, des orangers, des aloès énormes, des figuiers de Barbarie, aussi grands que nos figuiers d'Europe, s'élève, dit M. Mérimée, « un édifice de forme bizarre. Sa forme est un carré orienté sur ses faces, construit en moellons grossièrement taillés; sur chaque côté, s'ouvre une porte cintrée avec un bandeau au-dessous du cintre. Les murs, dans lesquels on a pratiqué les portes, sont légèrement en retrait sur l'alignement de la façade. Deux arcades surbaissées, saillantes, séparées par une console, sont appliquées sur ce mur et forment une espèce de balcon, qui

[1] L'abbé Alliez dans ses *Iles de Lérins* les restitue comme il suit :

Ὑπέρ τῆς σωτηρίας	Pro salu'e
Μαρκου Ἰουλιου Λιγυος	Marci Julii Liguorii,
Επίτροπω Καισαρος	Procuratoris Augusti,
Αγαθοκλης	Agathocles,
δοῦλος	Servus
Εὔχας ἀπεδωκε Πανι	Votum solvit Pœni.

vient s'aligner sur la façade, de sorte que le plan à terre formerait un carré sur les angles duquel se trouveraient des parrallélogrammes dont les façades seraient parallèles à celle des carrés; au contraire, le plan pris immédiatement au-dessus des arcades serait un carré parfait. Au-dessus de ce que j'ai appelé balcon; faute de trouver un terme plus convenable, la disposition inférieure se reproduit, sauf que le carré du milieu est beaucoup plus en retrait sur les parallélogrammes des angles qu'au rez-de-chaussée, laissant ainsi une espèce de terrasse assez étroite au-dessus de la porte. A cet étage on dirait un corps de bâtiment flanqué de quatre tours carrées. Une terrasse ruinée, sans balustrade, couvre le tout. La hauteur des murs depuis le sol jusqu'à la terrasse est environ de onze mètres; la largeur de chaque façade est un peu moindre. Du côté du nord, un escalier mène aux chambres de l'attique et à la plate-forme. Un trou carré d'environ trois pieds de diamètre, profond de cinq pieds, s'ouvre perpendiculairement sur cette plate-forme, puis prend une direction oblique, au sud. Les chambres s'ouvrent par une porte donnant sur chaque côté de la terrasse, et chacune des quatre tours est percée dans le haut d'une ouverture carrée. Au rez-de-chaussée est une salle couverte par une coupole dont la voûte ne s'élève qu'à la hauteur du balcon. Dans les angles, à environ un mètre de terre, on voit quatre niches cintrées, mais vides, qui communiquent à l'extérieur par un trou d'un pouce de diamètre. Il est aussi difficile d'assigner une date à ce singulier bâtiment, quoique les arcades surbaissées paraissent porter le cachet du XIIe siècle, que de lui trouver une destination probable [1]. »

Les deux moines qui le visitaient en ce moment ne furent pas moins embarrassés que le sénateur-archéologue; car ce curieux édifice tient à la fois du temple grec et de la forteresse féodale, et peut avoir servi, plus tard, de grenier ou de belvédère. Nos Bénédictins se rapprochèrent ensuite du fort, qui est occupé par une compagnie d'infanterie et qui porte la trace des construc-

[1] *Notes sur un voyage dans le midi de la France.* Lérins.

tions espagnoles et des fortifications plus modernes de Vauban, L'île Sainte-Marguerite fut, en effet, occupée, tour à tour, par les troupes du Roi catholique et par celles de Louis XIV, qui la rattacha définitivement au sol français. C'était la prison du fameux Masque de Fer que les deux religieux voulaient visiter. Elle consiste en une assez grande chambre voûtée et éclairée par une seule fenêtre, d'où la vue s'étend sur toute la côte depuis Cannes jusqu'à Antibes. Le mur a douze pieds d'épaisseur; trois fortes grilles de fer garnissent la fenêtre et rendent impossible toute communication avec l'extérieur. La double porte en chêne très-épais, est couverte de gros clous, taillés à facettes; de plus elle est garnie d'énormes barres de fer. Le malheureux prisonnier, quel qu'il soit [1], qui habitait, sous Louis XIV cette formidable prison, avait du moins la consolation de pouvoir promener ses regards sur l'un des plus beaux rivages du monde.

En attendant l'heure du repos, les deux Bénédictins allèrent réciter leur office le long des remparts, qui les protégeaient tant bien que mal des rafales du démon du midi, et, après le souper qui se passa, grâce à l'amabilité du vieux chirurgien-major, comme en famille, ils trouvèrent asile pour la nuit dans les vastes magasins d'habillements militaires de la forteresse. Le lendemain, le mistral ne souffrait plus; aussi nos pèlerins se hâtèrent de monter sur un petit bateau, qui les transporta, en moins de dix minutes, dans l'île de Saint-Honorat. A peine débarqués sur ce rivage dont la terre rouge et ferrugineuse semble encore baignée du sang des martyrs, les PP. Odilon et Dunstan se jetèrent à genoux, au pied de la grande croix, qui marque l'entrée du petit port de Lérins et prièrent, un moment, avec ferveur. En se relevant, ils purent mesurer presque d'un seul regard toute l'étendue de l'île, qui n'a guère plus de trois kilomètres de circonférence. Sa forme elliptique rappelle celle de ces grands boucliers que les Romains appelaient *umbones*,

[1] Malgré les récents et curieux travaux de M. Marin Topin sur le *Masque de fer*, l'énigme historique dont il est depuis si longtemps le sujet ne semble pas encore entièrement expliqué.

dont les bords étaient plats et le centre légèrement renflé. On ne voit de tous côtés que pierres taillées, débris de colonnes et fragments de briques épars çà et là, mais la plus riche végétation recouvre tous ces restes des temps passés, et partout la vigne marie agréablement ses pampres verts au feuillage grisâtre des oliviers. Plusieurs allées de grands pins maritimes font presque tout le tour de l'île, et quoique bien éclaircis par les ravages des guerres et l'incurie des derniers propriétaires, ils tempèrent heureusement les rayons du soleil provençal. Les flots de la Méditerranée scintillent à travers leurs branches et l'air est embaumé par les fortes émanations d'une foule de plantes aromatiques, qui remplacent ici les broussailles et les buissons du nord de la France. C'est toujours cette belle nature, qui faisait dire à saint Eucher de Lyon : « O Lérins, île fortunée, toujours arrosée par des eaux jaillissantes, toujours parée de verdure et brillante de l'éclat des fleurs, tu offres à ceux qui te visitent les plus riantes perspectives, les parfums les plus suaves, tu présentes à ceux qui ont la joie de t'habiter l'image du ciel, vers lequel tendent tous leurs désirs [1]. » C'était donc là que saint Honorat, ce jeune gaulois de race consulaire, s'était retiré, après la mort de son frère Venance, qu'il avait su gagner à la vie anachorétique [2]. Mais il ne demeura pas longtemps seul. « Là où se trouve le corps, là se rassemblent les aigles [3]. » Cette parole de l'Évangile s'applique admirablement à ce grand solitaire. Les plus saints personnages, les plus grands écrivains du Ve siècle vinrent, tour à tour, demander à saint Honorat les secrets de la vie parfaite et le repos de leurs âmes. Saint Maxime, plus tard évêque de Riez, saint Hilaire qui devait succéder au fondateur de Lérins sur le siége d'Arles, saint Jacques, premier évêque de Tarentaise, saint Ausile de Fréjus, Valérien de Cimiez, Vincent de Saintes et Fauste de Riez, se formèrent, par ses leçons, aux devoirs de l'épiscopat. « Saint Honorat, dit un de ses der-

[1] Eucher., *de Laude Eremi.*

[2] Boll., ad xvi januarii.

[3] Matth. xxiv, 28.

niers historiens [1], eut encore pour disciples saint Loup de Troyes, qui inspira respect et confiance au farouche Attila, le *fléau de Dieu;* saint Eucher, qui vint dans cette île solitaire, oublier sa haute naissance et puiser auprès de ce grand maître de la vie monastique, la sainteté dont il donna de si beaux exemples sur le siége de Lyon; Vincent de Lérins dont le *Commonitorium* a mérité d'être placé à côté des *Prescriptiones* de Tertullien; Patrice, l'apôtre de l'Irlande, qui passa de longues années à Lérins, priant et se livrant à d'effrayantes austérités pour obtenir la conversion du peuple, qui l'avait d'abord repoussé et qu'il devait conquérir à Jésus-Christ; Salvien, prêtre de Marseille, que l'on a surnommé le Jérémie de son siècle; Jean Cassien enfin, qui, fatigué de ses longs pèlerinages dans les solitudes de l'Orient, vint se reposer, une année entière, auprès de saint Honorat, avant d'aller fonder le monastère de Saint-Victor, dans l'antique colonie des Phocéens. » C'est en pensant à ces hommes si grands par l'intelligence et par la vertu, que saint Eucher disait : « O bon Jésus ! que d'assemblées, que de réunions de saints j'ai vu dans cette île ! Vases précieux, ils embaumaient l'air de leurs suaves parfums et la bonne odeur de leur vie se répandait en tous lieux [2]. » A son tour, Sidoine Apollinaire, s'écriait : « Combien de hautes montagnes cette île si plane a élevées vers le ciel [3]. »

Nos deux moines se souvenaient encore avec émotion, en s'avançant vers l'ancien monastère, de saint Aygulphe, qui avait introduit à Lérins, au milieu du VIIe siècle la règle de saint Benoît, et qui mourut martyr de la discipline claustrale par les mains des moines qu'il voulait réformer, de saint Porcaire et de ses cinq cents religieux égorgés, au VIIIe siècle, par les Sarrasins, en haine de la foi chrétienne. Le premier édifice qui s'offrit à leurs regards fut l'église de saint Honorat, que M. Prosper

[1] Alliez, les *Iles de Lérins*, p. 13 et 14.

[2] Quot ego illuc, o bone Jesu, sanctorum cœtus, conventusque vidi! Pretiosa in his suavi unguedine alabastra flagrabant. *De Laude eremi.*

[3] ... Quantos insula plana miserit in cœlos montes (*Carmen* Euchar., xviii).

Mérimée croit pouvoir faire remonter au VIIe siècle [1]. Elle présente une particularité singulière. On a changé à une époque qui n'est pas connue, l'orientation de cette basilique, et la porte d'entrée se trouve, de nos jours, à la place de l'abside, méritant ainsi l'épithète injurieuse dont on flétrissait jadis les églises construites d'une manière si peu conforme aux véritables traditions de l'antiquité chrétienne [2]. Deux colonnes de marbre rouge, débris de quelque monument romain, décorent son entrée, et tout aux alentours, on voit des fûts de colonnes et des restes de chapiteaux, qui semblent indiquer qu'une colonnade régnait dans l'abside primitive. L'intérieur se divise en trois nefs ; celle du milieu très-élevée, les deux autres plus abaissées et resserrées comme de longs couloirs. Elles ont six travées ; mais les trois dernières sont plus basses que les premières. L'ogive règne dans la nef principale, dont la voûte est tombée en partie, tandis que les basses-nefs sont en plein cintre. Cette église d'un style si sévère, fut reconstruite en grande partie à la fin du XIVe siècle, et de forts piliers, sans chapiteaux, furent appliqués contre les anciennes murailles, pour soutenir les nouvelles voûtes ; c'est ce qui leur donne un aspect de lourdeur qu'elles n'avaient pas auparavant. Sa forme était la croix latine, et le transsept de droite, qui seul existe encore, communiquait jadis avec l'église plus étroite de Notre-Dame de-Pitié, construite à la fin du XIe siècle. Un des derniers propriétaires de Lérins en a renversé les murs, qui étaient encore solides, pour se construire, à la place, une méchante villa italienne, de l'effet le plus détestable. La cuisine occupe la place où se trouvait le maître-autel. Ce n'était pas la seule profanation que les moines pèlerins devaient avoir à déplorer dans leur visite à l'île des martyrs.

Entre la grande église et celle de la Vierge, se trouvaient d'anciennes constructions, maintenant à peu près disparues, qui

[1] *Notes d'un voyage dans le midi de la France.*

[2] Comme l'église de Saint-Benoît, à Paris, que l'on appelait vulgairement *le Bestorné* (mal versus SAINT-VICTOR, *Tableau historique et pittoresque de Paris*, t. IV, p. 359).

servaient sans doute de sacristie et non de bibliothèque comme le suppose M. Mérimée; car ce dernier bâtiment consacré à l'étude, se trouve presque toujours, chez les Bénédictins dans le voisinage du cloître, dont il forme souvent un des côtés. Sur les vieilles murailles de l'église de Saint-Honorat, et même sur les piliers moins anciens qui la soutiennent, les deux religieux remarquèrent quelques curieuses inscriptions païennes et chrétiennes. En voici une du transsept de droite, qui est assez curieuse :

COLLEGIO
VTRICLAR
C. JVLIVS
CATVLINVS
DON. POS. [1]

Sur l'un des grands piliers de la nef, une pierre tirée probablement d'un mausolée romain, porte ces mots en grandes et belles lettres :

LIBVS FEROX SIBI
ET SVIS V. F.

Du transept de gauche, qui n'existe plus, on entrait dans le cloître primitif de Lérins, que l'épaisseur de ses voûtes et de ses arceaux a préservé de la destruction. Il est aussi ancien que l'église de Saint-Honorat et construit sans art, mais avec une grande solidité. Il n'a pas de colonnes, mais de lourds piliers très-bas et si larges qu'on pourrait les prendre pour de fortes murailles. Des fenêtres étroites, et qui ne sont jamais de la même hauteur et de la même largeur, ont été pratiquées, de distance en distance, et ne donnent qu'un demi-jour aux quatre galeries, dont les voûtes grossières sont aussi peu régulières que toutes les autres parties de cet antique édifice. C'est dans l'étroit préau

[1] Les utriclaires, dit l'abbé Arliez, étaient des bateliers, qui se servaient de radeaux posés sur des outres remplies d'air ou de paille. (*Les Iles de Lérins*, p. 30.)

de ce cloître, aujourd'hui couvert de ronces et de plantes sauvages, que, suivant la tradition, les moines de Lérins et leur abbé saint Porcaire furent mis à mort par une troupe de pirates sarrasins, en haine du nom chrétien. Le P. Dunstan et le P. Odilon hâtèrent le pas pour y pénétrer et, s'étant jetés à genoux au milieu des hautes herbes, prièrent longtemps les saints martyrs d'accorder, du haut du ciel, leur puissante protection aux derniers rejetons de l'arbre antique, planté par saint Benoît. Ils rentrèrent sous le cloître, après cet acte de dévotion filiale, et se dirigèrent par une porte de la galerie orientale vers l'église de Saint-Benoît, qui est encore très-bien conservée. Elle n'a qu'une nef, avec une très-belle voûte ogivale. Dans les temps plus modernes, elle servit de chapitre aux religieux de Lérins. Au milieu de la galerie du midi, s'ouvre la porte de l'ancien réfectoire, qui maintenant, hélas! sert d'étables aux vaches de l'Orphelinat agricole, établi dans l'île par l'évêque de Fréjus [1]. Tout auprès, on remarque sous une des étroites fenêtres du cloître, la piscine où les anciens moines se lavaient les mains, avant de prendre leur repas. C'est un tombeau antique, de la belle époque romaine, que l'on a transformé en fontaine. Au-dessus se lisent les deux hexamètres suivants, écrits en longues majuscules sur une large bande de pierre calcaire :

XRE TVA DEXTRA QVE MVNDAT ET INT⁹ET EXTRA
INTERIV MVNDARE QD HEC NEQVIT VNDA

On est étonné que le cloître, comme le chapitre, le réfectoire et même les deux églises soient d'une dimension assez restreinte, pour une communauté qui fut parfois si nombreuse, d'après le témoignage de l'historien Barralis [2]. C'est qu'à Lérins, on prati-

[1] Depuis quelques mois, l'île de Lérins est occupée par les Bernardins de Senangue. Ils y font refleurir les antiques traditions de la règle Bénédictine.

[2] Sub cujus regimine (B. Amandi Abbatis) exaucta est plurimum Lerinensium incolarum devotio, ita ut trium millium septingentorum monachorum... (*Chronologia Lerinensis*, II, p. 80.)

qua simultanément, durant de longs siècles, la vie anachorétique et la vie cénobitique. Tout autour de l'île, étaient disséminées de petites cellules, où vivaient, en ermites, les religieux, qui, suivant la parole de saint Benoît dans sa règle, étaient assez exercés dans les voies spirituelles et assez forts, après une longue probation au milieu de leurs frères, pour résister, seuls, au diable, et pour affronter les combats intérieurs, qui sont bien plus terribles dans la solitude [1]. Lérins ressemblait à l'une de ces grandes Laures de Palestine, ou de la Thébaïde, que l'on pourrait appeler des cités monastiques, et les moines orientaux, qui venaient la visiter, comme le fit Jean Cassien, retrouvaient, près du rivage des Gaules, les véritables traditions des Pères du désert, unies à la pratique des sages coutumes du monachisme occidental. Le monastère principal de l'île devait être réservé aux novices et aux jeunes profès, qui avaient encore besoin de la surveillance paternelle de l'abbé.

Nos pèlerins, après avoir pieusement visité tout l'intérieur de cette antique demeure, voulurent examiner de près la façade primitive de l'église de Saint-Honorat, qui regarde le couchant. Elle a été reproduite avec beaucoup de fidélité dans le grand ouvrage de M. Revoil, sur l'*Architecture romane du midi de la France* [2] ; mais voici la description non moins exacte qu'en donne le sénateur Mérimée. « L'appareil de la façade de cette église semble une imitation de l'appareil romain ; cependant, les assises, quoique bien parallèles, sont d'inégale épaisseur, et les pierres, quoique taillées carrément et avec soin, ne sont pas unies avec cette perfection, qui se conserva jusque dans les constructions du IVe siècle. Un galbe triangulaire termine cette façade élégante et sévère. Le haut présente une fenêtre cintrée ou plutôt trilobée ; car deux autres ouvertures, décrites par un

[1] ... Qui, monasterii probatione diuturna, didicerunt contra diabolum, multorum solatio jam docti, pugnare; et, bene instructi, fraterna ex acie ad singularem pugnam eremi, securi jam sine consolatione alterius..... Deo auxiliante, sufficiunt pugnare. (*Regula S. P. Benedicti*, cap. 1.)

[2] Paris, 1866, Morel.

quart de cercle, se réunissent à la principale. Au-dessous, une moulure de palmettes, délicatement travaillées, se prolonge obliquement, en suivant la crête des murs de cet antique édifice [1]. » Au-dessus de la porte de l'église, aujourd'hui murée, les anciens moines ont placé un bas-relief en marbre blanc, qui semble remonter aux premiers siècles du christianisme. Il représente dans sept arcades, divisées par des colonnes torses, des personnages que l'on voit fréquemment sur les tombeaux de cette époque primitive [2] : le Christ et ses douze Apôtres. Quoique ce curieux bas-relief soit fort dégradé, on distingue facilement le Sauveur du monde, qui est seul dans son compartiment, vêtu d'une longue robe, sur une marche plus haute, avec la main levée pour bénir. Les autres personnages sont, deux par deux, sous chacune des arcades, tous vêtus de la même manière et le visage tourné vers leur divin Maître. Parmi eux, quatre portent une couronne et deux un rouleau à la main. Ceux-ci ne peuvent être que les évangélistes Jean et Matthieu ; car le premier occupe bien la place qu'on lui donne toujours auprès du Fils de Dieu. D'où vient ce morceau de sculpture, qui a dû servir à un tombeau ? On l'ignore : Barralis est muet sur ce point. Si l'on pouvait prouver qu'il a appartenu à un chrétien enterré dans l'île, il serait permis de croire que Lérins reçut de très-bonne heure la lumière de l'Évangile. La façade de l'église de Saint-Honorat est, en outre, décorée de quelques légers ornements en incrustations, détériorés, en partie, par l'action corrosive de l'air marin : un losange formé de pierres blanches, rouges et noires, est placé au-dessus du bas-relief ; une croix en creux assez grande ; un oculus privé des pierres de couleur, qui l'ornaient, et, çà et là, quelques autres creux décorés, sans doute, autrefois, de la même façon.

Avant l'arrivée de la colonie religieuse et agricole, qui a donné

[1] *Notes d'un voyage dans le midi de la France*. Lérins.

[2] Notamment sur les magnifiques sarcophages trouvés dans les cryptes de l'insigne abbaye de Saint-Victor de Marseille, et maintenant déposés, au milieu d'une foule de monuments profanes, au musée de cette ville.

une nouvelle vie à l'île de Lérins, on voyait derrière la grande église, et surtout auprès de l'insignifiante villa, qui remplace le sanctuaire de Notre-Dame-de-Pitié, une grande quantité d'ossements, provenant non-seulement des sépultures des anciens moines, mais aussi des tombeaux d'une foule de pieux fidèles de Provence et d'ailleurs, qui avaient demandé, comme une faveur précieuse, d'être inhumés dans l'île des Saints. Bon nombre de pierres tumulaires et d'inscriptions tumulaires se retrouvent dans cette partie de l'île. Voici l'épitaphe d'un chevalier, frère de Tarion, abbé de Lérins, et auparavant prieur de Saint-Antoine-de Gênes :

✝ S DNI. TARIONETI. MILI
TIS. DE. CORNETO. FRIS.
TARIONI. MVNCHI. QVI
FRAT. FVIT. POR. IANVE
OBIIT. ANNO. DNI. M° CCC°.
XIII° DIE : X. FEBRVARII.

Les armoiries du chevalier Tarionet sont gravées sur cette pierre tombale [1]. Non loin du caveau des Abbés, on lit l'inscription suivante :

CONIVGE. CVM. PROPRIA. IACET. HIC
BERTRANDVS. AVNISA : SVMPTV. QUI.
PROPRIO. CRIPTAM. CONSTRVXIT. ET IDEM
INSTANTER. PETIIT. NE. QVIS. TVMVLE
TVR. IBIDEM. MCCXXXVI. AVG.

Ce pieux désir des populations méridionales de partager, sur la même terre, les derniers repos des moines de Lérins, fut favorisé par une bulle d'Adrien IV de l'année 1154, qui accorda à à l'abbé Boson la faculté d'accorder le privilége de l'inhumation monastique à tous les chrétiens de l'un et de l'autre sexe, qui le

[1] Barralis décrit ces armoiries au t. II, p. 171 de sa *Chronologia Lerinensis*.

demanderaient [1]. « Cette religieuse coutume, dit l'historiographe moderne de Saint-Honorat, se perpétua jusqu'à la sécularisation du monastère, et c'était un spectacle émouvant que ces convois amenant les restes d'un chrétien, à travers les flots. Lorsque cet acte de religion devait avoir lieu, les moines étaient avertis, et le clergé de la petite ville de Cannes accompagnait le corps jusqu'au rivage, d'où, après une dernière absoute, il se retirait, laissant un seul prêtre, qui montait dans le bateau, chargé du cercueil. Souvent les trois confréries de pénitents, revêtues de leurs vêtements lugubres, étaient invitées à accompagner le défunt. Alors une vingtaine de barques s'avançaient sur deux lignes, les croix et les fanaux élevés. A leur approche, les religieux de Lérins, venaient au-devant du cortége, et tous se dirigeaient, en procession, vers l'église de Notre-Dame-de-Pitié. Après le service solennel, on déposait le défunt auprès de ses frères dans le Christ pour y attendre, comme s'exprime une inscription tumulaire trouvée dans l'île, *le jour de la grande résurrection* [2]. » Dans ce cimetière, le long des murs de l'église de Saint-Honorat, et tout autour de l'ancien monastère, se trouvaient de nombreux débris de marbres de toutes sortes : fragments de tombeaux anciens ou moderne, pierres d'autels, statues plus ou moins mutilées, inscriptions funéraires ou tronçons de colonnes et de chapiteaux. On a eu l'heureuse pensée de réunir dans la nef de l'église majeure tous ces restes intéressants des âges passés et tous les autres débris retrouvés dans l'île. Ils forment un petit musée, qui ne tardera pas à s'accroître avec le produit des fouilles, déjà commencées. Les PP. Dunstan et Odilon y passèrent de longues heures, occupés à examiner tant d'objets pieux, qui étaient pour eux comme des reliques de famille. Mais il serait impossible, à moins de faire un livre, de rapporter ici leurs notes et leurs observations. Nos Bénédictins voulaient, d'ailleurs, commencer, comme les anciens pèlerins,

[1] *Chronol. Lerinens.*, II, 64. — *Gall. christiana*, III, c. 1199.

[2] ... Illud magna resurrectionis, qua in novissimo die, de terra surrecturi sumus præstolantes. (*Les Iles de Lérins*, p. 38.)

la visite des sept chapelles, qui se trouvent disséminées sur différents points de l'île, et voir de près le château monastique, dont ils apercevaient, de loin, les sombres murailles se dressant, hautes et fières, sur la surface mobile de la grande mer.

La première chapelle qu'ils rencontrèrent, est celle de la Sainte-Trinité, située à l'extrémité occidentale de l'île de Lérins. « Après un examen attentif, on reconnaît, dit l'architecte Revoil, qu'elle doit être de beaucoup antérieure au XIe siècle. Composée d'appareils réguliers, posés négligemment, dépourvus de profil et sans la moindre décoration, cette chapelle a paru à tous les archéologues, qui l'ont visitée, une des premières qui furent élevées dans les Gaules. Elle se compose d'une nef recouverte d'une voûte en plein cintre, divisée en deux fractions par un arc-doubleau. Cet arc repose sur deux colonnes surmontées de tailloirs grossièrement ouvrés, qui se relient avec le cordon placé à la naissance de la voûte. Une arcade étroite sépare la nef des trois absides, qui la terminent. Enfin, une petite coupole à base circulaire et de forme conique, surmonte l'espace compris entre ces deux absides. C'est par un appareil étrange et vraiment barbare que le constructeur est arrivé à former la section régulière de cette espèce de calotte [1]. » « Nous ne croyons pas, dit à son tour M. Viollet-Le Duc, dans son précieux *Dictionnaire de l'Architecture française*, qu'il existe, en Occident, une coupole plus ancienne que celle de la chapelle de la Trinité. Cet exemple, qui probablement n'était pas le seul, indiquerait que les architectes de l'époque romane étaient fort préoccupés de l'idée d'élever des coupoles sur pendentifs; car, à coup sûr, il était vingt procédés plus simples pour voûter la travée principale de cette chapelle, sans qu'il y eût nécessité de recourir à ce moyen. Il y avait là, évidemment la pensée d'imiter ces constructions byzantines, qui alors passaient pour les chefs-d'œuvre de l'architecture [2]. » Cette voûte qui paraît si extraordinaire aux architectes de notre temps, fut terrassée par les Espagnols, lorsqu'ils s'em-

[1] *Architecture romane dans le midi*, II, 5, etc.

[2] Au mot *Coupole*.

parèrent de Lérins, dans la première moitié du XVIIe siècle, et supporta deux énormes canons, qui commandaient la pointe du Levant. Pour l'étayer solidement, on entoura la chapelle de la Trinité d'un mur très-épais. L'autel primitif, qui est une large pierre, soutenue par un pilier massif, recouvrait un tombeau, où l'on trouva, dans ces dernières années, des ossements humains et une tête remplie d'algues marines. Placés dans un lieu si vénérable, ces restes devaient appartenir à un saint et, peut-être, à un martyr. On sait que saint Ferréol, qui vécut en ermite dans l'ilot, placé presque en face de la chapelle de la Trinité, fut égorgé, pour la Foi, par les Sarrasins. Ne serait-il pas permis de penser qu'on donna à ses précieux ossements une sépulture vraiment digne d'un athlète de Jésus-Christ, sous la pierre même du saint sacrifice? Des fouilles opérées à l'entour de ce curieux édifice ont amené la découverte des murs de deux absides latérales et de plusieurs caveaux, destinés, sans doute, aux moines ou aux pèlerins décédés dans l'île. On distingue aussi les traces de fondation d'un petit cloître, qui devait se relier à la chapelle de la Trinité, et l'on peut voir encore par l'inspection des marches, qui y conduisent, et dont la pierre, quoique fort dure, est usée et polie comme du marbre, combien était grande la dévotion, qui amenait tant de fidèles auprès du tombeau de saint Ferréol, ou du saint religieux qui reposait sous l'autel de cette antique chapelle. « Les pierres énormes que l'on y remarque, dit l'abbé Alliez, et que le ciseau semble avoir à peine effleurées, rappellent les murs cyclopéens de Tyrinthe et les antiques fondations de l'Acropole d'Athènes. Les irrégularités choquantes dans la disposition intérieure indiquent aussi une époque étrangère aux plus simples notions de l'architecture. Est-ce à des navigateurs grecs ou phéniciens qu'il faut attribuer cet étrange monument? Est-il l'œuvre des Celtes ou des Liguriens? La *Chronologie* de Bourdis nomme cette chapelle de la Trinité sans aucune mention spéciale et tous ceux qui ont écrit sur Lérins demeurent muets sur ce point important [1]. »

[1] *Les Îles de Lérins*, p. 16.

Après avoir fait leur prière à saint Ferréol ou au saint inconnu, qui reposait en ce lieu, les PP. Odilon et Dunstan continuèrent leur pèlerinage autour de l'île. La chapelle de Saint-Cyprien et de Sainte-Justine qu'ils rencontrèrent à peu de distance, ne présente plus que des ruines [1]. Un peu plus loin, on aperçoit les restes informes de la chapelle de Saint-Michel, qui se trouve presque en face du château monastique. Les deux Bénédictins s'avancèrent alors jusque sur le rivage pour examiner de plus près une caverne, appelée la grotte de l'Abbé [2], où le moine Eleuthère se réfugia pendant que les Sarrasins égorgeaient ses frères et saint Porcaire, son abbé. C'est du fond de cette retraite assez spacieuse, mais dont l'entrée fort étroite est baignée par les flots, qu'il vit montée en cieux à nos des saints religieux, immolés pour le nom du Christ. Eleuthère restaura plus tard le monastère de Lérins, dont il devint lui-même l'abbé. Sur la côte méridionale de l'île, nos pèlerins visitèrent ensuite la chapelle de Saint-Sauveur, qui n'est pas moins curieuse que celle de la Trinité. « Elle a, dit Prosper Mérimée, la forme octogone, avec une abside très basse et demi-circulaire, à l'orient. La porte est en face. Les six autres côtés présentent à l'intérieur chacun une espèce de niche cintrée. La voûte est un dôme peu élevé, construit en blocage, avec des arêtes correspondant et s'appuyant à chaque angle de l'octogone. Il en résulte une espèce d'étoile, dont l'effet n'est pas désagréable. Le diamètre de ce petit bâtiment est d'environ une vingtaine de pieds, sa hauteur de douze. L'appareil est de moellons à peine taillés et noyés dans une épaisse couche de ciment. D'ailleurs, pas une moulure, pas un ornement. La porte d'entrée est cintrée; les claveaux inégaux et assez mal unis sont en nombre pair, en sorte qu'il y a un joint au sommet de l'archivolte. De cette disposition résulte une forme indécise, qui tient un peu de l'ogive. Un autel de pierre, en forme de table, avec un rebord, et porté sur un pied, en forme de balustre, occupe le fond de l'abside. L'absence de tout monument caractéristique rend très-problématique la date de

[1] Ces martyrs sont honorés dans l'Église romaine, le 26 septembre.

[2] En provençal : *La Baoumo de l'Abbat.*

ce bâtiment; pourtant la simplicité, la rudesse de la construction, et le rapport qu'elle présente avec celle des principaux édifices de l'ancienne abbaye, donnent lieu de croire qu'il a été élevé à la même époque; peut-être même est-il plus ancien [1]. »

L'éminent archéologue émet ensuite l'opinion que cette chapelle pourrait bien avoir servi de baptistère à Lérins. Les preuves qu'il en donne ne paraîssent pas concluantes ; car cet édifice est assez éloigné de l'église principale et les trous qu'il a remarqués sur la table de l'autel présentent seulement quelques lignes de profondeur et ne peuvent avoir servi à l'écoulement des liquides. On n'a d'ailleurs trouvé, ni dans la chapelle de Saint-Sauveur, ni dans les décombres qui l'entourent aucune trace de cuve baptismale ou de conduit destiné à amener les eaux abondantes, que demandait le baptême, pratiqué à cette époque, par immersion. L'abbé Alliez, sans nier l'existence d'un baptistère à Lérins, destiné aux néophytes qui venaient souvent, aux Ve et VIe siècles, dans ce monastère, pour s'y préparer à leur régénération spirituelle, ne croit pas non plus qu'il fût placé dans cet édifice [2].

La cinquième chapelle était dédiée à saint Caprais, ce pieux solitaire, dont saint Honorat fut d'abord le disciple et qui mourut à Lérins en 430. Il n'en reste plus de trace. Les Espagnols se servirent de ses débris pour construire une batterie, qui commandait tout le rivage environnant. Non loin de là, nos moines voyageurs remarquèrent une grande pierre carrée, dont l'inscription, très-bien conservée, atteste que le dieu Neptune eut, de bonne heure, des adorateurs dans l'île.

NEPTVNO
VERATIA
MONTANA

[1] *Notes d'un voyage dans le midi de la France.*

[2] Dans un Concile tenu à Arles, pour régler les droits de l'évêque de Fréjus et les immunités du monastère de Lérins, on lit ce décret, qui montre bien la coutume de conférer, dans l'île, le baptême à certains néophytes. Il s'agit de leur confirmation. « Chrisma nonnisi ab ipso (Episcopo) speretur. Neophyti, si fuerint, ab eodem confirmentur. » (*Les Iles de Lérins*, p. 51.)

C'était, sans doute, un autel votif dans le genre de celui que les *Nautæ Parisienses* dédièrent à la même divinité, et qui se voit encore, à Paris, dans les belles ruines des thermes de l'empereur Julien.

Près de l'ancien monastère, quelques décombres, recouverts d'une végétation puissante, indiquent la place de la chapelle de saint Pierre, le grand patron de l'île. Elle fut encore détruite par les Espagnols, pour construire un bastion. Tous ces asiles de la piété des Provençaux, se changeaient ainsi, sous la main des ennemis de la France, en petites places de guerre. La septième et dernière chapelle était voisine du monastère primitif. C'est, selon une très-vieille tradition, entre cet édifice et l'ancien cloître que furent ensevelis les restes vénérables de saint Porcaire et des cinq cents moines martyrs. La chapelle leur était dédiée. Ce pèlerinage des sept oratoires de Lérins jouissait d'un grand renom dans toute la Provence et les contrées voisines. Ceux qui l'accomplissaient fidèlement gagnaient les indulgences attachées à la visite des sept grandes basiliques romaines [1].

Après quelques moments de repos dans la vieille église de Saint-Honorat, les deux Bénédictins se rendirent au puits miraculeux que le fondateur de Lérins ordonna à ses disciples de creuser, au milieu de l'île, entre deux palmiers, et qui donne seul de l'eau potable. Saint Eucher, saint Hilaire et tous les historiens de Lérins ont célébré à l'envi cette source d'eau douce qui s'élève, ainsi que l'écrit un moine-poète, du milieu de l'amertume des mers et sort du rocher, comme l'eau de Moïse [2]. Le puits qui la conserve est maintenant couvert d'une petite rotonde, et au-dessus de la porte on lit encore la belle et longue inscription latine que Barralis a lui-même composée, en l'année 1600. On a fait une curieuse remarque, à cette époque, lorsqu'il fallut dégager le puits des décombres, qui l'obstruaient, depuis la longue guerre de

[1] V. le manuscrit 456 de la bibliothèque de Grasse.

[2] Fons dulcis media maris in salcedine manat
E saxo Mosis redditus instar aquæ.
(*Chronol. Lerin.*, I, ad præfat.)

la France avec l'Espagne. Le rocher marin d'où l'eau sort en bouillonnant, présente une ouverture en forme de croix, et c'est aussi en invoquant la sainte Trinité, en le frappant trois fois de son bâton et en faisant le signe de la croix sur cette roche mise à jour par le travail de ses disciples, que saint Honorat, dit la tradition [1], obtint du ciel la source miraculeuse. Nos pèlerins y burent avec dévotion, et bien reposés et réconfortés, se dirigèrent, par le plus court chemin, vers la forteresse monastique de l'île.

C'est assurément l'un des plus imposants et des plus curieux édifices que l'Ordre de Saint-Benoît ait élevé pour la défense de ses enfants. Les hautes et sombres murailles de ce formidable donjon, dont la forme peu régulière représente un immense parallélogramme avec des ailes en saillie, plongent leurs fondations sur un grand rocher, presque isolé de la terre ferme et continuellement battu par les flots. Le monastère-forteresse, commencé en 1073 par l'abbé Adalbert II.[2], est couronné de machicoulis et de créneaux de haute forme, qui rappellent ceux de l'église de Saint-Victor de Marseille, avant leur mutilation. Une forte muraille percée de meurtrières est placée à quelque distance de la porte d'entrée et domine la seule voie accessible pour les habitants de l'île, et pour les étrangers; car la mer entoure le fort monastique des trois autres côtés. Ses murs sont construits en grandes pierres de taille, jointes avec beaucoup de soin. Leur teinte jaunâtre se détache vigoureusement sur le bleu foncé de la Méditerranée et sur l'azur du ciel provençal. L'aile de l'ouest, de construction plus récente, s'est écroulée, en partie, dans la mer et couvre de ses débris le bas de la forteresse. La porte est à quatre mètre du sol. Un pont-levis, qui s'abattait sur le mur de ronde, permettait seul l'entrée de l'étrange monastère. L'intérieur de cette tour immense est divisé en cinq étages,

[1] Bolland. ad diem XVI januar. *Vita sancti Honorati*. — *Vie de saint Honorat*. Gênes, 1501.

[2] Il fut terminé en 1190, mais les salles intérieures et les cloîtres furent édifiés successivement, aux XIIe, XIVe et XVe siècles. (*Les Iles de Lérins*, p. 75.)

où se trouvaient quatre-vingt-six pièces, dont trente-six cellules pour les religieux, cinq pour les étrangers, cinq pour les serviteurs, quatre chapelles, dont la plus grande était ornée d'un chœur et avait un autel majeur, où l'on conservait la sainte Eucharistie, deux citernes, deux grands escaliers et deux en colimaçon, de grandes salles claustrales, des cuisines, des fours, « en un mot, ajoute l'historien Barralis, tout ce qui était nécessaire à un monastère bien ordonné [1]. » Le rez-de-chaussée, où se trouvaient les bas offices, recouvrait une immense citerne, dallée en marbre, où venaient se réunir toutes les eaux pluviales, qui descendaient des trois cloîtres superposés et des deux étages supérieurs, tout à ciel ouvert. Nos Bénédictins s'engagèrent résolûment dans le grand escalier qui conduit au premier étage. Le cloître qui le dessert a des arcades à peine ogivales. Des six colonnes qui le soutiennent, l'une est en marbre rouge, trois en granit, et deux en pierre plus commune. Sur la colonne rouge, qui doit être un débris de quelque tombeau ou temple romain, on lit ces mots a demi-effacés :

IMP. . . . . .
FL. VAL. . . . .
CONSTAN
TINO. P. F.
AVG. . . . .
. . . . . .
. . . . NEPOTI
DIVI CON
STAN AVG.

L'église conventuelle occupe toute la partie méridionale de cet étage, et se trouve bien orientée. En face de l'autel majeur, qui est une grande et belle pierre de marbre, se trouvait le

[1] ... Et in summa, omnia quæ ad bene ordinatum monasterium requisita videntur. (*Chron. Lirin*, II, p. 214.)

siége abbatial, le centre de la juridiction du monastère de Lérins et de toutes ses dépendances. Les abbés réguliers ou commendataires venaient toujours y prendre possession solennelle de leur gouvernement. Sur ce même étage, se trouvaient la cuisine très-vaste, avec un beau lavoir en marbre, le réfectoire où l'on peut remarquer encore la chaire du lecteur, incrustée pour ainsi dire dans le mur, et ornée de quelques sculptures délicates, et enfin la salle du chapitre, dont l'unique fenêtre, vaste et large comme une verrière de cathédrale, permet au regard de s'étendre, au loin, sur l'immensité des flots. Rien n'est splendide comme la vue de la Méditerranée à travers les élégantes découpures de cette belle ogive du XVe siècle. Même dans les plus grands calmes, on voit toujours sur les écueils sous-marins encore appelés aujourd'hui *les Moines*, et situés à un demi-mille, les vagues se heurter et lancer sans cesse dans les airs leurs blancs flocons d'écume. C'est un spectacle dont on ne peut jamais se lasser. Arrivés au second étage, nos religieux admirèrent le second cloître construit sans doute plus tard, et dont l'ogive s'élargit déjà et indique la transition du XIVe siècle. Les colonnes, qui les soutiennent, sont en marbre blanc statuaire, octogones et avec des faces inégales. Sur l'une des ogives s'étalent les armes des Grimaldi. Deux membres de cette famille génoise furent en effet abbés commendataires de Lérins. Dans la partie méridionale se trouve la chapelle de Sainte-Croix, où se conservait le trésor du monastère. Le corps de saint Honorat y fut transporté en 1391 et les moines de Lérins élevèrent, en ce lieu, un autel à leur fondateur. Sur la porte on lisait une inscription, qui apprenait que dans cette chapelle, appelée le *Saint des Saints*, se conservaient les reliques des saints Honorat, Caprais, Venance, Antoine, confesseurs, de saint Aygulphe, martyr, et de plusieurs autres saints et bienheureux. Après ce lieu sacro-saint venaient plusieurs cellules de religieux et, au couchant, la bibliothèque toute lambrissée de planches de pins maritimes et garnies de nombreux rayons. C'est là que se conservaient ces précieux et nombreux manu-

scrits, qui étaient une des gloires de l'Abbaye de Lérins. On n'en possède plus que trois, mais qui sont d'une grande importance. Une magnifique Bible in-folio, et reliée en planches de bois de cèdre. Elle a été portée, suivant une tradition conservée dans l'île, aux Conciles de Constance et de Florence, et quelques écrivains la font remonter, mais à tort, croyons-nous, au IXe et même au VIIIe siècle. Ce beau manuscrit se trouve aujourd'hui au grand séminaire de Fréjus. Les archives départementales du Var possèdent un Cartulaire de Lérins. Enfin le livre d'heures écrit et enluminé par D. Denis Faucher, poète, comme le vieux moine des îles d'or, et très-élégant écrivain de ce monastère, se trouve aujourd'hui entre les mains d'un curé de campagne de la basse Provence [1]. L'archive n'était pas loin de la bibliothèque, dans une sorte de casemate voûtée, fermée par une porte de fer et entièrement à l'abri des ravages du feu. C'est à la préfecture de Draguignan que l'on conserve maintenant les chartes du monastère, échappées à la Révolution.

Parvenus au troisième étage, nos Bénédictins virent un troisième cloître, à demi-ruiné, et dont les ogives et les colonnes semblent appartenir au XVe siècle. Tout autour règne une longue rangée de cellules et quelques salles qui ont pu servir d'infirmerie et de chambres pour les hôtes. Un escalier en colimaçon, dont toutes les marches sont formées d'un seul morceau de gré, conduit au quatrième et cinquième étage où se trouvaient les cellules des frères convers, des serviteurs et des gardes, avec les greniers. Arrivés sur la plate-forme, carrelée en fortes briques, et conservant encore, avec ses machicoulis, les embrasures des canons espagnols, les deux pèlerins jouirent de l'un des plus beaux panoramas que l'œil humain puisse contempler. Devant eux, vers le midi, la Méditerranée dont les flots bleus ne s'arrêtent que sur les côtes d'Afrique; à l'occident, le golfe

[1] On doit surtout regretter la perte d'un très-ancien manuscrit intitulé : *Fontianus ; de Progressu et de occasu imperii Romani*, dont parle le docte Calvet, dans ses manuscrits autographes (Bibliothèque de Marseille, t. II, p. 65). Ce Fontianus, émule de Salvien et de saint Augustin, est inconnu dans l'histoire.

charmant de Saint-Tropez, les belles plaines de Fréjus, les coupes boisées de l'Esterel et le cap Roux où se trouve la Baoumo (caverne), que saint Honorat vint habiter sur le conseil de saint Léonce, avant de se retirer à Lérins [1]; on voit dans cette grotte, sur la roche, à l'endroit appelé *Couche de saint Honorat*, la forme assez visible d'un corps humain, et à côté se trouve un puits, qui ne tarit jamais, même dans les plus grandes sècheresses. A l'orient du donjon monastique, la vue s'étend, sans obstacle, sur le golfe de Gênes jusqu'à Livourne, qui est presque en face de Lérins, mais que les meilleures télescopes ne pourraient distinguer. Au midi, le regard, arrêté un instant par l'île Sainte-Marguerite, aperçoit à la fois Cannes et Antibes et tous les détails charmants de leurs délicieux rivages. Autrefois une vigie, qui correspondait avec les principales villes de la côte, permettait aux guetteurs du monastère de signaler à toutes les populations du littoral, la moindre barque de pirates qui paraissait sur la grande mer.

Après avoir longuement contemplé ce beau spectacle, nos deux moines redescendirent, heureux et fiers d'avoir, les premiers, réjoui, par leur présence, cette vieille forteresse monastique, privée depuis bientôt un siècle, de ses pieux habitants. Ils admiraient en silence la foi courageuse et l'énergique persévérance de leurs anciens pères qui avaient su élever un monument, peut-être unique en son genre, et tenir ferme à ce poste avancé de la civilisation catholique, malgré les attaques fréquentes des Sarrasins, des Normands, des Maures d'Afrique et de tous les écumeurs de mer, qui se sont livrés, durant tant de siècles, à la piraterie dans ces parages [2]. Les moines de Lérins

[1] Dom Denys Faucher y a placé l'inscription suivante :

Præbe tuos vultus, Antistes inclyte, cœlo
Conspicuos tua quærenti vestigia terris. Amen.

(*Chronologia Lerinensis*, p. 333).

[2] Les frais considérables qu'entraîna une construction aussi énorme, furent couverts par les aumônes des fidèles, les donations des évêques, des seigneurs et surtout des comtes de Provence. En 1126, Honorius III accorda, par bulle,

ne purent toutefois échapper toujours, même avec le secours de leurs murailles épaisses, aux forbans, qui venaient ravager les côtes de Provence, et aux flottes chrétiennes qui s'en disputaient la possession. Depuis le saccagement de l'année 1107 que raconte Hildebert, évêque du Mans [1], jusqu'à la prise de Lérins en 1747 par le chevalier de Belle-Isle, le donjon monastique fut bien pris et repris une douzaine de fois, tantôt par des corsaires païens, musulmans ou chrétiens; tantôt par les troupes régulières des différentes puissances catholiques, dont le pavillon flottait sur la Méditerranée. Néanmoins, cette imposante forteresse sauva, maintes fois, les moines de Lérins des pillages et des massacres auxquels les exposait leur isolement en pleine mer, et, dès la moindre alarme, ils quittaient l'ancien monastère, pour se réfugier dans leur château-fort, toujours pourvu de vivres, et où ils trouvaient tout ce qui est nécessaire à la vie religieuse.

En repassant devant l'ancien monastère, les PP. Odilon et Dunstan admirèrent un très-grand et très-vieux palmier, qui déploie, à trente pieds de hauteur, son magnifique panache de verdure. Il leur rappela cette légende gracieuse de la vie de saint Honorat, dont un signe de croix eut le pouvoir de faire périr les serpents innombrables, qui peuplaient seuls, avant lui, l'île de Lérins. « Mais, dit un vieux chroniqueur, l'horrible puanteur de ces vilaines bestes ayant empoisonné l'air respirable, le grand serviteur de Dieu se hissa en ung arbre à palmes, et de là haut pria si fort dévotement le Seigneur, que la mer, à son commandement, vint, avec vagues énormes, balayer, hors de l'isle, toutes ces affreuses charognes [2]. » Depuis ce miracle, rendu plus constant par l'absence dans Lérins de tous les reptiles venimeux, qui abondent sur les îles et sur les côtes voisines, le palmier est devenu comme l'arme parlante du monastère de Saint-

des indulgences de Terre sainte à ceux qui viendraient au secours de Lérins par des secours d'homme ou d'argent.

[1] *Gall. Christ.*, t. III, p. 1191.

[2] *La vida de sant Honorat*, par Raymond Féraud. (Vieille traduction française de la biographie provençale.)

Honorat [1], et ceux qui avaient fait, durant sept années, le pèlerinage de Lérins, recevaient, en récompense, des mains de l'abbé, une branche de cet arbre précieux, qui s'est perpétué, jusqu'à nos jours, par ses puissants rejetons. Ne pouvant cueillir une palme, comme ils l'auraient désiré, nos Bénédictins, avant de monter dans la barque, qui devait les ramener à Cannes prirent sur le rivage embaumé par les plantes aromatiques, quelques fleurs, qu'ils placèrent, comme souvenir du pèlerinage de Lérins, dans leur livre d'heures. Bientôt, assis à la poupe de la petite embarcation, que le vieux marin du premier Empire, un vrai loup de mer, faisait avancer rapidement, car le temps était très-calme, ils virent s'éloigner, peu à peu, les rivages bénis de l'île des Martyrs. C'est alors que le P. Dunstan montrant à son confrère un liseron, de couleur sanglante, qu'il avait placé dans les feuilles de son bréviaire, lui demanda d'improviser quelques vers sur cette fleur, cueillie à Lérins. Le P. Odilon sourit, et tournant son visage pâle, au profil dantesque, vers l'île de Saint-Honorat, qui disparaissait lentement dans la brume du matin, il se recueillit quelques instants; puis il récita, à demi-voix, cette simple et touchante poésie :

C'est sur un sol baigné par la vague marine,
Et par les flots de sang d'un peuple de martyrs,
Douce fleur, que s'ouvrit ta robe purpurine,
Et que mon cœur ému chercha leurs souvenirs.

Parmi tant d'autres fleurs, près du cloître en ruine,
Sais-tu pourquoi ma main a voulu te choisir?
C'est que le sang des saints où trempa ta racine,
Jusque sur ta corolle est venu resplendir.

Tu n'as plus tes parfums; hélas! avec ta sève
Ils se sont dissipés; mais toujours à mon cœur
Ta tige fait monter sa mystique senteur.

[1] Dans le frontispice de la *Chronologia Lerinensis* on voit des palmes entrelacées avec un serpent tortueux, et accostant la crosse abbatiale.

C'est l'odeur des vertus s'exhalant de la grève,
Où Dieu te fit fleurir, liseron précieux !
Souvenir de la terre et souvenir des cieux !

Le P. Dunstan et le vieux batelier écoutaient, avec une vive émotion, le nouveau *Monge deis Isoles d'or* [1], et gardèrent le silence longtemps après qu'il eut cessé de parler. Mais, tout à coup, le bruyant passage d'un yacht de plaisance, monté par des Anglais, vint brusquement les arracher à ces pensées pieuses et poétiques. Quelques instants après, nos pèlerins abordaient à Cannes, où les attendait le bon vicaire qui les avait accueillis si gracieusement. Il les conduisit à l'église principale de cette petite ville. On y conserve la plus grande partie du corps de saint Honorat [2], dans une petite châsse en plomb, autrefois recouverte d'argent par la piété d'André de Grimaldi, évêque de Grasse et abbé commendataire de Lérins. Les révolutionnaires se sont emparés de ce métal précieux, mais ils n'ont pas enlevé les saintes reliques et la curieuse inscription, en vieux caractères gothiques, qu'on y lit encore aujourd'hui :

Corpus Smi P. Honorati
Lerinensis, Epi Arelatensis in
Hoc reconditur locello que
Si quis aperire presupserit
Ani finem non videbit.

[1] Le *moine des îles d'or* était un religieux de Lérins, dont les poésies religieuses et historiques forment un des plus anciens et des principaux monuments de la littérature provençale.

[2] Un comte de Laval, qui devint au XVe siècle, dit-on, à la suite d'un mariage, seigneur de Cannes, Antibes, Grasse et autres lieux environnants, apporta dans sa ville comtale plusieurs ossements de saint Honorat. C'est de là que viennent les reliques du saint abbé de Lérins, vénérées à l'abbaye de Solesmes, et dont le P. Dunstan possédait une parcelle.

Cette menace a sauvé les saints ossements de toute profanation. Les deux Bénédictins prièrent bien longtemps devant la dépouille sacrée de ce grand Patriarche de la solitude, de cet évêque incomparable, et après avoir visité rapidement, par complaisance, pour leur aimable guide, quelques-unes des belles villas de Cannes et surtout le gracieux castel gothique du duc de Vallombrosa, ils reprirent, le cœur plein des plus doux souvenirs, la voie ferrée, qui devait les ramener dans leur antique abbaye.

D. THÉOPHILE BÉRENGIER, O. S. B.

LES CATHÉDRALES DU MOYEN AGE

Nos vieilles cathédrales sont une des gloires de la religion et de l'humanité. Je plains sincèrement celui qui ne sent rien en présence de ces chefs-d'œuvre. Tout ce que Rome et Athènes nous ont laissé pâlit à côté de ces incomparables merveilles, non moins que les productions modernes de l'art profane. Arrêtez-vous devant le nouvel Opéra de notre capitale ou devant le Panthéon que la *patrie reconnaïssante* à dédié à ses grands hommes, même à Rousseau et à Voltaire, sous l'autel du souverain juge des vivants et des morts ; gravissez l'Arc-de-l'Étoile, contemplez à votre aise. L'amateur des lignes régulières, l'artiste au goût sévère critiqueront ou approuveront, selon que les règles leur paraîtront observées ou violées ; tous ces monuments sont faits pour les connaisseurs vrais ou faux ; les ignorants admireront sur la foi d'autrui, et l'on répètera d'un pôle à l'autre que Paris est une capitale incomparable.

Je ne prends point parti dans des querelles qui m'intéressent médiocrement ; je rends justice aux savantes conceptions d'un plan et à l'harmonie des proportions ; je loue où je crois devoir louer. Mais quelles impressions ressentirons-nous devant ces splendeurs de l'architecture, de la sculpture et de la dorure ? Ne confondons point l'art avec l'inspiration L'une se fait approuver ; l'autre a seule le don de vous ravir et de vous enthousiasmer. Je l'ai déjà dit ailleurs, et bien d'autres avec moi : notre

siècle est plus imitateur que créateur. Nos portes triomphales de Paris ne sont qu'une imitation plus ou moins réussie des arcs de triomphe de Rome, de Trèves, de Saintes et d'ailleurs, comme Saint-Paul de Londres est une pauvre reproduction de Saint-Pierre de Rome. L'art profane est soumis à des prescriptions dont il ne peut s'éloigner sous peine d'anathème; l'art chrétien a bien ses règles, lui aussi, mais des règles larges, élastiques, qui n'étouffent pas le génie.

Aux premiers siècles de l'art chrétien, alors que l'Église persécutée ne pouvait pas même respirer l'air des esclaves, la basilique païenne servit de type à la basilique chrétienne. On priait et on célébrait comme l'on pouvait et quand on pouvait. Mais ce n'était que du provisoire. La liberté, fécondée par l'idée chrétienne, engendra un art nouveau que les siècles d'Auguste et de Périclès n'avaient pas même soupçonné. Le style roman naquit avec ses colonnes historiées, avec ses voûtes arrondies en forme de firmament, avec ses tours symboliques, avec ses flèches encore timides, mais déjà élancées vers les astres. Suivez le progrès de l'art chrétien du Ve au XIe siècle, vous le verrez s'affranchir peu à peu des formes païennes pour vivre de sa propre vie. L'aspiration vers Dieu s'y fait sentir avec une progression marquée.

L'âge d'or arrive; le mysticisme catholique s'empare des âmes et se traduit dans l'art par ces immortelles cathédrales qui sont encore debout. L'âme s'envole vers Dieu, comme ces lignes fuyantes vers le ciel, comme ces flèches qui se perdent dans les nues. Du parvis au sanctuaire, du sol à la voûte, tout vous étonne, vous fait rêver, admirer et prier. Vous n'êtes pas encore entré, que déjà vous êtes touché, instruit, fortifié par toutes ces leçons gravées sur la pierre des voussures. Ici, la résurrection des bons et des méchants, les anges et les démons, le pèsement des âmes par saint Michel, le jugement dernier, la fournaise éternelle alimentée par le souffle de Satan; ailleurs, la *femme aux serpents*, c'est-à-dire la luxure stigmatisée sous cette forme effrayante pour l'instruction de la jeunesse faible et fragile. Notre

siècle perverti, matérialisé, professe un étrange goût pour le nu, même quand il est accompagné de lubricité. On se justifie en disant qu'Adam et Ève furent créés sans voile; mais on oublie que nos premiers parents devenus coupables se couvrirent instinctivement et restèrent couverts. La pudeur date de cette époque. L'innocence a peur, le vice a honte lui-même. Pourquoi offrir aux regards, des danseuses ou plutôt des bacchantes sans vêtements dont le délire effronté sera une tentation pour la jeunesse ? Il fut un temps où l'on trouvait quelque mérite à draper savamment une statue. Mais cette époque est déjà loin de nous. Notre civilisation rivalise avec les mœurs des sauvages de l'Océanie et de l'Afrique, et avec les habitudes des fellahs turcs travaillant, à l'état de pure nature, sur les bords du Nil. La religion qui condamne les excitations au mal, ne les approuvera jamais dans l'art le plus accompli, pas même dans un chef-d'œuvre. Au-dessus de l'art, dominent les lois éternelles et imprescriptibles de la morale. J'appuie sur ce point, parce que j'ai entendu maintes fois des esprits irréfléchis établir un parallèle entre les nudités qui s'étalent à la porte de nos théâtres, dans nos musées, nos promenades et même sur nos fontaines, et entre certaines représentations qu'on remarque à l'entrée de nos temples. Entre les unes et les autres, il y a la même différence qu'entre le vice et son châtiment, entre le scandale et sa répression.

Les sujets consolants décorent aussi quelquefois les tympans de nos églises; Jésus ou la Vierge dans la gloire, entourés des anges avec leurs encensoirs ou leurs cythares, les saints dans la béatitude éternelle. Quels sujets de réflexion et d'encouragement ! Voilà ce que vous pouvez être un jour. Choisissez la voie de droite ou de gauche, figurée par ces deux entrées auxquelles donne accès un trumeau ordinairement surmonté d'une statue. Vous voilà dans la maison du Seigneur. Quel spectacle ! Quel ravissement ! Clovis allant au baptême crut voir le ciel en entrant dans l'église. Qu'aurait-il dit, s'il eût vu une de nos vastes et splendides cathédrales ? Non, la Jérusalem céleste ne sera jamais mieux figurée ici-bas que par une de nos cathédrales

gothiques du XIIIe siècle. Suivez de l'œil ces colonnes sveltes et gracieuses, ou bien ces faisceaux de colonnes auxquelles ont dû travailler plusieurs générations. Chapiteaux, nervures, jubés, chapelles, tombeaux, croisées géminées ou multiples, sculptures, autels, que sais-je ? L'œil le plus exercé se fatigue à contempler tant de détails, ou plutôt tant de merveilles. La main de l'homme a fait tout cela ; mais c'est une main chrétienne sous l'influence d'un sentiment chrétien. On voit, on sent qu'on a voulu travailler pour Dieu, faire un temple digne de Dieu, un temple plus beau que le palais des rois, plus spacieux qu'aucune habitation humaine.

Observez comme tout converge vers le sanctuaire, vers le Saint des saints. Cette idée est exprimée d'une manière sensible, palpable, dans la cathédrale de Tours où la nef principale va se rétrécissant vers le sanctuaire, pour y condenser avec plus d'abondance les flots de lumière qui tombent des hautes croisées, et l'embraser comme un nouveau Sinaï. Ce n'est plus l'humble enfant de Bethléem, ni le crucifié du Calvaire : c'est Jésus-Christ triomphant et inondant des rayons de sa gloire des prédestinés qu'il appelle ses enfants. Toutes les infortunes d'ici-bas, toutes les vertus opprimées entrevoient dans les splendeurs du sanctuaire, dans les parfums de l'encens, dans les suavités du repas eucharistique ce qui les attend dans une patrie meilleure.

Les cathédrales d'un même siècle ne se ressemblent pas toutes, me dira-t-on. Cela est vrai, et cela doit être. Aux âges de foi, l'église, œuvre et propriété de tout le monde, édifice gigantesque, se transmettait comme un héritage des pères aux enfants. Souvent les fils voulaient ou croyaient mieux faire que leurs ancêtres et ajoutaient à la maison de Dieu un ornement, un caprice, une hardiesse nouvelle. Comme la langue d'Homère, le style chrétien, je parle du Moyen Age, a eu ses dialectes; mais chacun d'eux est sonore, harmonieux. C'est ainsi que des fleurs de même espèce, cultivées dans des terres diverses, affectent dans leur magnificence des nuances différentes. La variété n'a point nui à l'unité dans l'épanouissement de nos cathédrales. C'est un charme

de plus, une surprise nouvelle. Un plan général présidait à l'œuvre sans gêner certains écarts commandés par les circonstances ou suggérés par une piété enthousiaste. Avant tout, on travaillait pour Dieu et pour Dieu seul. On n'a jamais si bien travaillé pour l'homme. L'impie et l'indifférent de notre siècle ne peuvent, même aujourd'hui, se dispenser de visiter ces imposantes créations de l'art catholique. Qu'ils fléchissent ou non le genou, ils découvrent malgré eux leur front superbe. Il y a dans nos cathédrales une grandeur, une majesté visible, devant lesquelles on ne peut que s'incliner.

Dans beaucoup de cathédrales, un vaste déambulatoire circule autour du sanctuaire et forme, par les chapelles rangées dans son parcours, une magnifique couronne au Dieu de nos tabernacles.

Nos aïeux ne firent jamais fléchir les lois sacrées de l'orientation. Grâce à cette disposition, les premiers feux du soleil, tamisés, purifiés, sanctifiés par les vitraux de l'abside, rendent hommage à celui qui est appelé notre *Orient* et font rêver aux fidèles la joyeuse aurore de l'éternité. Là où les trois portails sont surmontés par des rosaces, comme à Tours, trois foyers de lumière s'allument au soleil couchant. On dirait un vaste incendie dans la maison du Seigneur, ou plutôt un dernier reflet de cet immortel soleil qui ne s'éteindra jamais dans la cité des élus. N'est-ce pas aussi le soir d'un beau jour, le soir de la vie chrétienne non moins belle à son terme qu'à son début?

Beaucoup de nos cathédrales sont ornées de rosaces dans leur transsept à des hauteurs incroyables. Le soleil, à son midi, inonde encore de lumière la basilique. Lumière à l'aurore, lumière au milieu du jour, lumière au crépuscule, n'est-ce pas l'image de la lumière éternelle des cieux?

Je ne puis qu'effleurer les réflexions que fait naître le spectacle un peu attentif d'une cathédrale. Beaucoup de ces édifices sacrés ont inspiré de gros et savants livres qui n'ont pas épuisé la matière. Une vie humaine suffirait à peine à étudier Bourges, Amiens, Chartres, Cologne, Burgos, Tolède, Séville, Milan et

tant d'autres. Je ne veux énoncer qu'une vérité d'ailleurs peu contestée, c'est qu'une cathédrale du Moyen Age est un poème lapidaire supérieur à toutes les épopées.

Malheureusement la *Renaissance* a introduit parfois dans ces vénérables basiliques de prétendus ornements qui ne supportent pas la critique. Pourquoi ces colonnes torses, ces frontons coupés, ces revêtements de marbre sur les colonnes du sanctuaire? Pourquoi ces baldaquins? pourquoi ces autels modernes avec des rétables qui masquent de belles croisées et interceptent la lumière? Pourquoi mutiler une colonne pour y adosser un siége ou une chaire? Pourquoi ces crucifix sans caractère, éclairés par des *souches* tellement élevées qu'on se demande pour qui elles brûlent? Pourquoi ces madones mignardes qui rappellent les temps de la *Régence*, plus que toute autre époque? Pourquoi ce badigeon ou ces peintures grotesques? Entretenez, restaurez, s'il est nécessaire, mais ne gâtez pas d'une façon ou d'une autre le monument que vos pères vous ont légué. Ce monument ne vous demande aucun embellissement; ce qu'il a lui suffit.

J.-B. PARDIAC.

CHRONIQUE

Nos lecteurs ont pu constater plus d'une fois dans les articles de M. le vicomte de Saint-Andéal, que ce savant archéologue n'accepte point la classification monumentale, créée par M. de Caumont et devenue presque officielle dans l'enseignement archéologique. Voici la nouvelle classification que propose et soutient notre éminent collaborateur, pour le midi de la France :

1° Style *Roman-Latin :* du IVe au milieu du VIIIe siècle;

2° Style *Roman-Carolien :* du milieu du VIIIe siècle à la fin du Xe;

3° Style *Gothique* (pur) : du milieu du VIIIe siècle à la fin du Xe, créé et limité au VIIIe siècle chez les Goths de l'ancienne province romaine et gothique, dans les parties composant actuellement les départements des Bouches-du-Rhône, de Vaucluse, du Var, de l'Hérault et du Gard ; employé au IXe siècle dans les parties qui font aujourd'hui les départements de la Drôme et de l'Ardèche, et au Xe siècle, dans les parties représentées par les départements de l'Isère, du Rhône, de la Loire, de Saône-et-Loire, etc., sauf pour les travaux de ce style ordonnés pendant les deux siècles précédents par une main puissante de l'ancienne Bourgogne. Les caractères essentiels de ce style sont : l'appareil moyen à joints serrés, dans les œuvres d'une certaine importance; la voûte en cintre plein ou en cintre brisé selon la portée, avec arcs-doubleaux reposant sur pieds-droits; contre-pilier avec contre-forts;

4° Style *Franco-Gothique :* durant les IXe et XIIe siècles. Son caractère essentiel est l'emploi fréquent de la colonne et la création de la colonne à fût démesuré;

4° Style *Français-Ogival :* du XIIIe au XVIe siècle, ainsi nommé de son principe vital le contrefort arc-boutant, dit au Moyen Age membre d'*ogive,* pièce d'*ajuve*, d'*adjuvare*, aider, soutenir, étayer.

— Un *Comité archéologique du Brabant* vient de se fonder à Bruxelles, sous la présidence de M. Bruin. Son but spécial est de veiller à la conservation des monuments et de vulgariser le goût et les notions de l'art. Pour faciliter la mission qu'il s'impose, le Comité s'engage à publier une statistique monumentale et artistique du Brabant. Ce travail, exécuté avec tout le zèle et les lumières désirables, en fournissant une connaissance exacte de toutes les richesses artistiques de la province, aura pour résultat d'empêcher qu'elles ne soient mutilées, détruites ou aliénées; il concourra, en outre, puissamment à arracher à l'oubli un grand nombre d'entre elles, condamnées aujourd'hui par l'ignorance au mépris et à l'abandon et à leur rendre dans l'histoire de l'art national la place qu'elles méritent d'y occuper à côté de leurs sœurs. Comprenant aussi qu'il ne suffit pas d'un jour pour que l'œuvre de régénération, qui se développe aujourd'hui en faveur des vrais et sains principes, se complète et devienne générale, le Comité a cru qu'il était de son devoir de venir également en aide à ceux dont les connaissances artistiques insuffisantes ne permettraient pas de diriger eux-mêmes l'exécution des œuvres d'art qu'ils méditent. A cette fin, il s'engage à répondre à toutes les questions du domaine de l'art qui lui seront soumises. Il se met en outre entièrement à la disposition de tous ceux qui, dans l'intérêt du triomphe des vraies traditions, se réfèreront à son expérience et à ses conseils, soit pour la direction et le contrôle des travaux confiés aux artistes, soit pour la fourniture des plans, des épures, etc. En vue de concourir, par tous les moyens en son pouvoir, au complet développement des connaissances et du goût des vrais et salutaires principes de l'art, le Comité s'engage à réunir tous ses efforts et à travailler de toutes ses forces pour les répandre parmi le peuple. A cet effet, il organisera des séances publiques. Des cours gratuits seront également créés dans le but de combler une lacune et de former des artistes non pas exclusivement initiés à l'étude de l'antiquité grecque et romaine, mais aux principes des périodes diverses de l'art. Des traités théoriques et pratiques pour tous les degrés d'enseignement seront en outre publiés par les soins du Comité, qui s'efforcera de les baser toujours, autant que possible, sur les monuments nationaux. J. C.

Arras. — Typ. Veuve Rousseau-Leroy.

Pl. I.

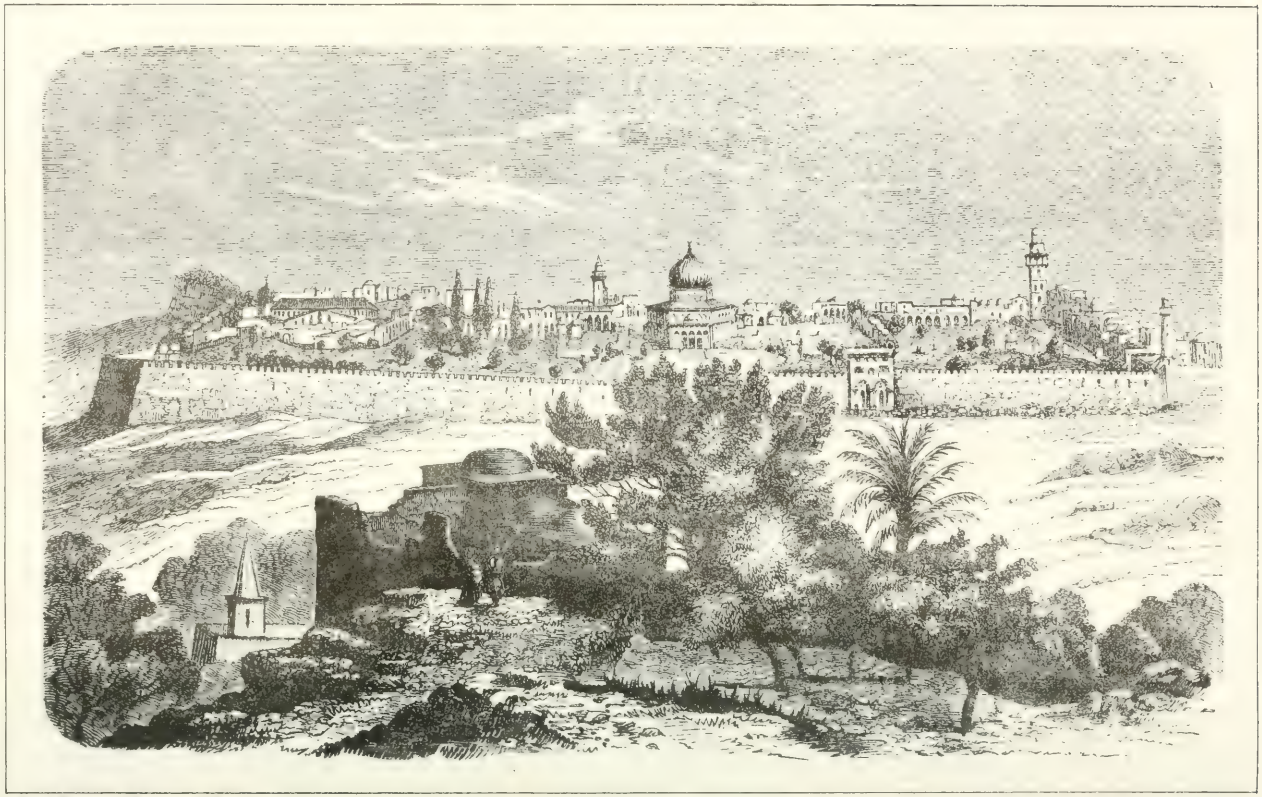

Aire du Temple de Salomon

LE TEMPLE DE SALOMON

A JÉRUSALEM.

Dissertation lue à une séance de l'Académie pontificale d'archéologie romaine.

PREMIER ARTICLE.

Je viens aujourd'hui, honorables Collègues, vous entretenir, suivant ma promesse, des études que j'ai faites sur les monuments de la Palestine pendant le pèlerinage que j'y fis en 1855. Je vous rendrai compte de mes observations sur les débris fameux du temple de Salomon, et j'en donnerai, le mieux possible, le plan, le style et quelques détails de son architecture. Temple de Salomon ! Ce nom seul rappelle à l'imagination un des monuments les plus célèbres qui se lient à l'histoire du monde et de la Réparation de l'homme. Les grands écrivains qui ont traité de la Bible, en ont beaucoup parlé dans leurs ouvrages, tels les Villalpand, les Pinéda, les Maldonat, les Tostat, les Calmet, les Lamy et tant d'autres de nos jours encore, de tout pays, qui ont dirigé leurs recherches scientifiques sur cet océan inépuisable, et que l'on n'a jamais assez sondé. J'ai donc dû me convaincre qu'à l'exception des grandes réparations faites au temps d'Hérode l'Ascalonite, ces écrivains ont complétement ignoré le style adopté par Salo-

mon, lors de la première construction, et par Zorobabel, lors de sa réédification. Seulement, en examinant le remarquable ouvrage de notre illustre collègue, enlevé depuis peu à notre affection, le commandeur Louis Canina, sur l'architecture propre des anciens Juifs et en particulier sur l'ancien Temple de Salomon, j'ai trouvé que, grâce à sa connaissance du style employé dans les édifices des anciens peuples orientaux et aux lumières que lui fournissaient les Livres saints, l'histoire de Flavius Joseph et certains récits moins exacts de quelques voyageurs, il est parvenu, mieux que nul autre, à donner le type plus fidèle de la physionomie de ce vénérable édifice. On ne doit point s'étonner que le passé ne nous ait pas légué une connaissance exacte du style et de la forme du temple de Salomon : les choses d'Orient étaient pour l'Europe comme choses de l'autre monde, et si quelque pèlerin, affrontant un long et périlleux voyage, s'aventurait dans ces contrées, il ne pouvait franchir le seuil de ce temple, parce que la superstition musulmane le défendait, comme elle le défend encore de nos jours. J'ai été un de ces rares mortels qui aient pu pénétrer dans ce terrain, j'allais dire magique, et j'ose affirmer d'avoir été presque le seul à qui la visite des endroits les plus cachés ait été accordée, comme je vous le montrerai dans la suite de ma dissertation. Sans m'arrêter davantage, je vais vous donner le récit fidèle de mes observations, mais il convient de commencer par une courte notice sur les arts primitifs des Hébreux.

Les Hébreux n'eurent point d'arts propres à eux : ils adoptèrent ceux des nations au sein desquelles ils vécurent ou dont ils subissaient la domination. A leur entrée en Égypte avec Jacob, ils ne faisaient, pour ainsi dire, qu'une seule famille ; mais, quand ils en sortirent sous la conduite de Moïse, ils formaient un peuple nombreux, une grande nation. Ils avaient grandi au milieu des Égyptiens et en avaient appris les arts et les coutumes, à l'exception de leur langue, qu'ils conservèrent. Quant aux arts, nous avons pour témoignage

les tombeaux qu'ils érigèrent à la mémoire de leurs chefs de tribu, dans la terre de Gessen, habitée par eux, monuments que j'ai vus, en forme de petites pyramides en briques cuites les unes au feu, les autres au soleil, telles qu'on les employait pour les sépultures des grands personnages d'Egypte.

Nous en avons une nouvelle preuve dans le veau d'or élevé dans le désert, et qui n'était que le fameux bœuf Apis, si vénéré pendant sa vie et après sa mort par les Égyptiens. Aussi bien, je pense que le tabernacle dressé par Moïse était une image des tentes dont se servaient les Egyptiens dans leurs campements. Après la conquête de la Terre promise, ils se trouvèrent en contact avec les peuples de la Phénicie, qui déployaient tant de magnificences en tous genres dans leurs vastes capitales de Tyr et de Sidon. En effet, la tour que bâtit David sur le sommet de la citadelle de Sion, quand il l'enleva des mains des Jébuséens, fut une construction phénicienne, car il se servit d'ouvriers de cette nation, comme aussi fut d'une construction phénicienne le temple que Salomon fit élever sur le mont Moria, puisqu'il employa aussi des maçons de ce pays, suivant le témoignage des saintes Écritures, au livre des Rois.

Cette architecture phénicienne se maintint chez les Hébreux aux époques qui suivirent Salomon jusqu'à l'occupation des Chaldéens. Jérusalem fut détruite en grande partie par ces conquérants, et les Hébreux, emmenés en esclavage à Babylone, grâce au long séjour qu'ils firent parmi leurs vainqueurs, en apprirent les arts et les usages, et même la langue, car, dès cette époque, le syro-chaldéen s'infiltra dans l'hébreu pur, lequel ne fut plus la langue vulgaire des Juifs.

Je pense donc qu'après la servitude, le nouveau temple bâti à Jérusalem par l'ordre et la permission de Cyrus, comme par les soins de Zorobabel et d'Esdras, se ressentit beaucoup du goût et du style architectural de Babylone. Les Hébreux, après un grand nombre d'années, passèrent sous la domination tyrannique des Grecs, et leur influence, comme le remarque

la sainte Écriture, introduisit en même temps que les arts une foule de pratiques superstitieuses au sein de la Palestine. Lorsque les Machabées eurent enlevé le temple aux Grecs, ils en réparèrent les dégâts, et ces réparations devaient avoir l'empreinte du type grec. En effet, la citadelle de Modin, qui était la résidence de ces vaillants guerriers, et les fortifications, élevées sur le sommet des collines d'alentour, et que j'ai visitées, présentent beaucoup de vestiges de constructions purement grecques, avec des équarrissages plus réguliers et plus exacts que les masses, et avec un dessin plus élégant dans les corniches, telles que les Grecs les employèrent dans les anciennes constructions de Syracuse, et dans d'autres monuments de Pœstum et de la Sicile. La visite que j'ai faite à ces monuments m'en a laissé une pleine conviction.

De la domination des Grecs, les Hébreux passèrent à celle des Romains. Hérode l'Ascalonite, investi par ces derniers du gouvernement de la Judée, entreprit une grande et complète restauration du temple de Jérusalem, laquelle fut achevée quelques années seulement avant la destruction qu'en fit Titus. Dans ce but, il se servit d'ouvriers romains, ou d'hommes instruits dans les arts de Rome; et c'est ainsi que le temple présentait également des constructions considérables de type romain, comme l'atteste l'intérieur de la *Porta aurea* dont je parlerai en son lieu.

Après ces observations sur les arts anciens des Hébreux, j'avouerai franchement qu'il ne reste aucun vestige des constructions du temple de Zorobabel, des Machabées et d'Hérode, à l'exception de la décoration intérieure de la *Porta aurea* et d'une niche avec ornements de style pur romain, dont je parlerai encore dans la suite; mais que l'on retrouve encore aujourd'hui des restes remarquables du temple primitif de Salomon. Je vais, mes honorables Collègues, vous en donner une exacte description.

Une chose indubitable, c'est que la destruction de Jérusalem par Nabuchodonosor ne renversa point le temple de fond en

comble, et si l'on dit qu'il fut détruit, c'est parce qu'il avait perdu sa forme régulière et sa destination. Ainsi, lors de l'incendie de notre basilique de Saint-Paul, l'abside fut conservée avec sa mosaïque, comme aussi quelques chapelles et le tabernacle qui couvrait l'autel du milieu. Zorobabel, dans la réédification du second temple, se servit du plan et de la construction du premier, conservant scrupuleusement tout ce qui était resté sauf de la destruction, comme dans la nouvelle basilique de Saint-Paul, élevée sur le plan et les substructions de l'ancienne, on conserva religieusement l'abside avec sa mosaïque, les chapelles et le Ciborium.

Salomon avait choisi le mont Moria pour l'emplacement du temple; il l'aplanit et y forma une aire assez spacieuse pour la bâtisse, et afin que le sol ne cédât point des deux côtés, le long du penchant des vallées de Josaphat et de Mello, du fond de ces vallées il éleva des constructions pour soutenir le haut de la montagne et le grand mur, qui devait entourer le temple comme d'un carré, et servir en même temps, de l'orient et du midi, de forteresse à la ville. Nous en avons un témoignage dans Flavius Joseph : « *Hunc collem Salomon qui primus in nos regnavit, superne ad verticem muro circumduxit Dei ipsius instructu : immo et inferni a radicibus ejus incipiens, quibus ad libem circumjecta est vallis admodum depressa, eundem vallavit saxis grandibus plumbo inter se vinctis, semper aliquid spatii inter concludens, et alte progrediens, adeo ut immanis esset magnitudo pariter ac profunditas structuræ, forma quadrangulari factæ, in vastitas quidem lapidum, a fronte quoad superficiem in conspectum veniret, interiora vero ferro firmata compagines in omne ævum indivulsas haberent. Opere itaque continuato ut summitati collis jungeretur, cum verticem ipsius aliquantulum lævigasset, et cavitates intra murum comprehensas replevisset, superficiei partibus quæ forte eminerent totum æquavit et ad planum redegit* [1]. »

Il reste encore aujourd'hui des pans considérables de ces murs, particulièrement du côté de l'occident : c'est là que les

[1] Jos. Flav., *Ant. Jud.*, lib. xv, cap. xi, tom. i, pag. 779.

Juifs ont coutume de se rassembler, même de nos jours, tous les vendredis, pour y pleurer sur la destruction du temple. Ces débris font l'objet d'une partie de ma dissertation.

A l'intérieur de ces murs et au-dessus d'eux, Salomon fit construire le premier grand portique à quatre côtés. Ce portique ne fut pas entièrement détruit par Nabuchodonosor, et Zorobabel qui bâtit le second temple après la captivité de Babylone, respecta cette noble ruine ; il la restaura complétement, et voulut l'appeler, par antonomase, à la préférence des autres, le *portique de Salomon*, le considérant comme le reste le plus remarquable de l'édifice bâti par ce monarque. Il fut également respecté par les Machabées et par Hérode, comme monument de la plus grande considération. Une partie de ce portique demeure encore sur pied pour nous faire connaître le caractère de l'architecture adoptée dans le temple primitif. Elle est aussi l'objet de ma dissertation. Je donnerai une description, la plus exacte possible, du plan de tout ce magnifique édifice, d'après le résultat de mes études et les confrontations que j'ai faites sur les lieux mêmes.

Comment donc pouvait-on pénétrer dans ces édifices, pour ainsi dire ensorcelés par le fanatisme musulman, à l'instar du jardin des Hespérides que gardait le dragon à cent têtes?

Quand le calife Omar Ier, en 636, prit Jérusalem, il fit déblayer cette aire de ses ruines, et y fit bâtir, en l'honneur du faux prophète, son oncle, une des plus belles mosquées de l'islamisme, appelée El-Sachrah (la Roche), à cause de la masse énorme de rocher qui s'y trouve et dont je parlerai en son lieu.

Cette mosquée jouit de la même considération que celle de la Mecque, et, pour cela, il est défendu à tout chrétien d'y mettre le pied : cette défense s'étend à la grande aire du temple. Lamartine, De Géramb, Chateaubriand, dans leurs voyages en Terre-Sainte, racontent les nombreuses mais inutiles tentatives faites par quelques voyageurs pour y pénétrer. Certains Anglais seulement ont pu obtenir l'entrée en feignant

d'être musulmans, ou se faisant tels pour la circonstance. La sévérité du fanatisme musulman est si grande qu'on ne laisse pas même approcher un étranger des portes de l'enceinte, car les gardiens maures de Tunis, qui en défendent l'entrée, font tomber sur lui une grêle de pierres ou de coups de bâton. L'impossibilité de l'accès avait fait ignorer ce qu'il y avait là d'intéressant et de précieux. Les premiers à rompre la glace, et à pénétrer comme chrétiens, furent les princes royaux, le duc de Brabant et l'archiduc Maximilien d'Autriche, avec leur suite, lorsque, à l'édification du monde entier, ils allèrent en Palestine visiter les saints Lieux. La prise de Sébastopol avait porté à son comble en Orient l'influence française : c'était le moment de mon arrivée dans ces contrées. Muni des recommandations particulières du comte de Raynval, ambassadeur de France près du Saint-Siége, j'y rencontrai les accueils les plus flatteurs et les distinctions les plus honorables. J'en profitai, ainsi que de l'entremise du comte Pizzamano, consul d'Autriche, pour demander les permissions nécessaires au pacha, gouverneur de Jérusalem, et aux principaux santons ou moines turcs de la mosquée, et j'avisai au moyen le plus expédient pour heurter le moins possible le fanatisme musulman. Le docteur Galli, médecin romain qui, depuis un grand nombre d'années, est au service de la Terre-Sainte, en choisit un qui ne laissait rien à désirer. Il donnait ses soins à l'architecte turc Assar Effendi, homme de beaucoup de courtoisie, avec lequel il s'entretint de mon projet.

Grâce à l'influence dont il jouissait auprès des chefs de la mosquée, Assar convint que j'entrerai dans l'enceinte de ces lieux enchantés avec la qualification d'architecte européen, amené là pour me demander conseil sur certains travaux qu'il avait commencés dans la mosquée et aux environs. C'était le 29 novembre : en compagnie de cet architecte et de son domestique, du docteur Galli et de son domestique abyssin, et de mon serviteur, j'entrai dans l'enceinte du temple, non sans crainte de ces Maures qui en gardaient le passage ; mais cette

crainte se dissipa à l'instant, quand je vis que ces gardiens s'étaient éloignés, dans l'intérêt de notre sécurité.

Aussitôt entré, je parcourus de l'œil la grande aire où s'élevait le fameux temple de Jérusalem (voir la planche I). J'observai d'abord le grand mur en carré qui en décrivait l'enceinte : celui d'occident, celui du midi et celui d'orient, à l'angle supérieur, me parurent les mieux conservés Ces murs, et particulièrement celui du côté de l'occident sont formés d'immenses parallélipipèdes de différentes dimensions; j'en ai mesuré quelques-uns de 5 m. 65 cent. de longueur, et de 1 mètre de hauteur; d'autres enfin avaient 7 m. 85 cent. de long et 2 mètres de haut. Tous étaient taillés de main de maître, équarris et placés l'un sur l'autre, et scellés sans qu'il apparaisse la moindre couche de ciment. J'ai vu des murs de pareille construction dans les ruines de Balbeck : dans un grand pan de mur à Batrom, l'ancienne Botris; dans les ruines gigantesques d'un temple situé à peu de milles de Bayrouth, appelé Der-el-Kalaa, ou couvent de la Ruche; dans quelques substructions près de Saïde, l'ancienne Sidon ; en un mot, j'ai vu des constructions, semblables aux murs du temple de Jérusalem, seulement dans l'antique Phénicie, et non point en Égypte, ni dans la Grande-Grèce, ni parmi les antiquités romaines.

De plus, dans le voisinage de Balbeck, j'ai observé une latomie où se taillaient ces immenses parallélipipèdes, dont quelques-uns détachés du rocher avaient été équarris de ce côté-là. J'ai remarqué chez les Étrusques seulement, mais dans des proportions moindres, quoique dans le même style, de semblables constructions, comme dans les décombres d'anciens murs à Cortone, à Amelia, à Fiésole, à Chiusi, et dans le périmètre entier de ceux de Volterra. Cette découverte vient confirmer l'opinion qu'émettait, au moins quant au langage, le P. Tarquini, de la Compagnie de Jésus, c'est-à-dire que les Étrusques tiraient leur origine de la Phénicie et du Chanaan.

Mais la sainte Écriture nous apprend, au livre III des Rois, que Salomon fit alliance avec Hiram, roi de Tyr et de Sidon, capitales de la Phénicie, pour avoir des cèdres du Liban et d'autres gros bois de construction, aussi bien que de grosses pierres carrées extraites des amples latomies de ce pays; et des ouvriers phéniciens, qui savaient à merveille tailler et façonner les arbres et les bois : *Præcipe igitur ut præcidant mihi servi tui cedros de Libano, et servi mei sint cum servis tuis..... scis enim quomodo non est in populo meo vir qui noverit ligna cædere sicut Sidonii .. Præcepitque rex ut tollerint lapides grandes, lapides pretiosas, in fundamentum templi et quadrarent eos : quos dolaverunt cœmentarii Salomonis, et cœmentarii Hiram ; porro Giblii* (habitants d'une autre ville de Phénicie) *præparaverunt ligna et lapides ad ædificandam domun...* [1]. C'était donc des carrières de Babylone que s'extrayaient ces grands blocs, lesquels, équarris ensuite et ciselés par les ouvriers d'Hiram et par ceux que Salomon y avait envoyés pour apprendre des premiers l'art de tailler les pierres et les bois, se mettaient sur des radeaux avec les cèdres, pour être transportés par mer au port de Joppé, et de là, par la voie de terre, à Jérusalem.

Je n'ai pas manqué de visiter Gébeil, l'ancienne Byblas, comme lieu biblique : après y avoir examiné les anciennes latomies d'où furent tirés les blocs en question, je fus curieux d'observer la manière dont on transportait en ce moment-là de gros troncs de sapins et de pins, coupés sur le sommet du Liban. Gébeil est située sur la mer, au pied de hautes montagnes de cèdres : lorsque les habitants ont coupé sur la cime les pins et les sapins, ils en font rouler les troncs sur le flanc des montagnes, à l'endroit où elles sont inaccessibles; ensuite, quand l'accès en est devenu plus facile, on charge ces troncs sur le dos des chameaux, pour être conduits vers la mer, et de là, par voie de terre, à leur destination. Je pensai alors que les choses avaient dû se passer de la même manière au temps de Salomon, lorsque ces mêmes montagnes, riche-

[1] Lib. III, Reg., cap. V, ℣ 6, 17, 18.

ment couvertes de forêts de cèdres, en fournissaient pour la construction du temple de Jérusalem. Mais, dira-t-on peut-être, n'y avait-il donc point en Palestine des carrières pour en tirer les pierres propres à la construction du temple ? Oui, il y en a réellement, mais le calcaire du Liban, et en particulier celui des latomies de Balbeck et de Gébeil, sont plus compacts et plus blancs, et ces qualités constituent précisément la valeur de ces pierres, *lapides pretiosos*, comme les appelle la sainte Écriture, à la différence des autres pierres de la Palestine qui n'étaient point aussi parfaites que le marbre de Tyr.

Aussi bien, les restes gigantesques des murs d'enceinte, à la plate-forme du temple, sont identiquement ceux que fit construire Salomon par la main des Phéniciens. Ils ne pouvaient être de la seconde construction de Zorobabel et d'Esdras, car il était impossible que, lors de la destruction que fit Nabuchodonosor, ces montagnes de pierres s'écroulassent par terre, comme aussi n'ont pas été renversées celles de Balbeck et des autres lieux mentionnés plus haut ; et puis les usages et les arts de Babylone, qu'avaient retenus les Hébreux, étaient très-différents de ceux des Phéniciens. Ils ne pouvaient non plus appartenir aux grandioses restaurations d'Hérode, puisque les constructions gréco-romaines ont un style absolument différent, soit dans les formes, soit dans les dimensions.

Ces murs étaient bien ceux qui étaient construits de *lapidibus dolatis atque perfectis*, de pierres toutes taillées et achevées, et pendant la pose desquelles on n'entendait ni marteau, ni cognée, ni le bruit d'aucun instrument : *Et cum ædificaretur, ... et malleus et securis et omne ferramentum non sunt audita* [1].

Salomon, en aplanissant le rocher de Moria, avait eu soin d'y pratiquer plusieurs paliers suivant la forme qu'il se proposait de donner à l'édifice entier. La grande aire vous présente encore ces paliers, quoique obstrués en partie par la

[1] Lib. Reg. III. cap. VI, ℣ 7.

maçonnerie. La première planche donne la perspective de l'aire avec ses nivellements divers. Du niveau inférieur relativement à l'aire, où se trouve encore aujourd'hui la *Porte-d'Or* à l'intérieur, ainsi que des débris remarquables sous la basilique de la Présentation, on découvre facilement le remplissage de maçonnerie que je signale.

Suivant les mesures prises avec le concours de l'architecte Assad Effendi, la grande aire, comme elle se présente actuellement, a 432 mètres en longueur du côté de l'orient; du couchant, 466 ; 266 mètres en longueur du côté du midi, et 300 du côté du nord. La diagonale du point du midi au couchant jusqu'au point du midi au nord est de 516 mètres ; et l'autre diagonale du point du midi au levant, jusqu'au point du nord au couchant est de 536 mètres. A l'extrémité du côté du couchant, où il forme un angle avec le côté du nord, le sol de l'aire n'accuse aucun remplissage de maçonnerie, mais il est couvert de grandes pierres carrées, qui marquent le passage d'un portique auquel elles servaient de pavement ; et ces pierres sont probablement du temps d'Hérode, lequel agrandit de ce côté-là l'aire primitive de Salomon pour mettre le temple en communication avec la tour Antonienne, occupée par lui, afin de mettre un frein aux menées turbulentes des Juifs à son égard. La dimension irrégulière des côtés dans l'aire provient des établissements que les Turcs y possèdent. En traçant donc, entre ces établissements, les restes des constructions primitives, nous aurions les dimensions suivantes : du côté du midi et du nord, 318 mètres, et du côté de l'orient et du couchant, 498.

BARTHOLINI,
Secrét. de la Congr. des Rites.

(Traduit par M. Materne.)

(La suite au prochain numéro.)

DU TYPE DU CHRIST

DANS L'ART CHRÉTIEN.

TROISIÈME ET DERNIER ARTICLE *.

XIII.

En fait, l'art chrétien est en possession d'un type pour représenter le Fils de Dieu ; ce type, il le possède du jour où il est libre de se manifester sans entraves. On ne prouve point qu'il l'ait inventé, encore moins qu'il en ait emprunté l'invention à qui que ce soit ; il est probable, au contraire, qu'il le tenait des temps apostoliques par une succession de monuments et de souvenirs ; tout annonce en un mot que, par la conservation de ce type, les traits véritables de Notre-Seigneur Jésus-Christ sont en partie du moins arrivés à notre connaissance.

Nous souhaiterions que ces traits adorables nous aient été conservés dans une parfaite intégrité, avec une authenticité plus incontestable, et qu'aucun artiste n'eût jamais cru avoir à les créer ni à leur faire subir d'autres changements que des variétés d'expressions motivées par la diversité des situations. Dieu ne nous a pas fait cette grâce, et l'Église n'ayant pris aucune mesure canonique pour assurer un autre résultat, il est naturel, selon le cours des choses humaines, que les traditions orales, comme les œuvres figurées, aient été sujettes à des altérations partielles.

Le type du Sauveur dont nous voyons l'art chrétien en possession, dès son origine, s'est maintenu, quant aux éléments principaux, au travers de tous les âges et dans toutes les écoles, mais

* Voir le numéro d'Avril 1870, page 154.

de telle sorte qu'entre des milliers d'images, qui ne devraient jamais reproduire que les traits identiques d'une même personne, on ne fait souvent que découvrir un air de famille, comme entre parents de degrés éloignés. Quelquefois même la dissemblance est complète, si l'on se contente de comparer deux de ces images isolément ; il faut recourir aux intermédiaires pour constater la provenance d'un type commun. Considérant ce type commun comme la souche originaire, tous les types secondaires qui en sont dérivés nous apparaissent comme ses descendances, divisées par branches et par anneaux, de la même manière que dans une véritable généalogie. Les images du IVe et du Ve siècle, que nous qualifions de primitives, doivent cependant être considérées elles-mêmes comme à l'état de postérité, comptant plusieurs degrés de génération. Chaque génération reçoit l'impression du milieu qui la voit naître, et se modifie selon la disposition d'esprit de ses auteurs directs. Tous poursuivent dans l'image du Christ une idée de perfection ; mais les idées qu'on se fait de la perfection varient, et c'est de l'alliance de ces idées diverses avec la tradition toujours subsistante, combinée avec la puissance ou la faiblesse de l'exécution, que naissent incessamment de nouveaux rejetons. Vigoureux et féconds ou impuissants et débiles, ils apparaissent comme faisant souches à leur tour, ou ils passent comme un accident sans conséquence qui ne mérite pas qu'on s'y arrête.

Les cheveux et la barbe ne sont que des accessoires, lorsque le visage est bien connu ; mais si vous prenez garde à la marche de l'art, par rapport à la formation et à la conservation des types, vous leur accorderez au contraire une grande importance iconographique. On détermine le caractère des cheveux et de la barbe au moyen d'un petit nombre de dispositions très-simples. Des cheveux longs, tombants, bouclés, séparés sur le front, une barbe de longueur moyenne, légèrement aussi séparée, en voilà assez pour constituer un ensemble très caractérisé et facile à saisir, dont le maintien est à la portée des pinceaux les plus malhabiles. Quand on considère au contraire le change-

ment que peut apporter, dans le caractère d'une tête, l'inflexion d'un seul trait, on comprend quelles variétés de figures devaient d'ailleurs surgir sous la main des artistes de tous les temps et de capacités si diverses, appelés à tracer, comme de souvenir, les traits du Sauveur. Avec de la régularité dans les parties similaires, une ovale modérément allongée, en évitant les lignes anguleuses plus encore que les courbes trop molles, on arrive cependant, sans le secours d'un talent supérieur, à produire un résultat satisfaisant, où l'œil intérieur du fidèle supplée facilement aux défaillances du pinceau.

En réduisant à ces linéaments fondamentaux des cheveux, de la barbe et de la coupe générale du visage, le type primordial du Sauveur, on appréciera mieux les évolutions des écoles qui, les unes après les autres, le modifiant en sens inverse, en ont toujours conservé quelque chose. Ce ne sera peut-être, avec des cheveux courts, qu'un indice de leur séparation ; ou, au contraire, toute trace de séparation ayant disparu, qu'une boucle qui se détachera pour flotter sur le cou ; mais la valeur significative de ce trait se fera sentir par son isolement, comparé à la chevelure des autres personnages chez lesquels on n'observera rien de semblable. Quelquefois vous verrez des détails, insignifiants à leur origine, prendre, en se transmettant, le sérieux d'une indication caractéristique. Ainsi, dans un certain nombre d'images de Notre-Seigneur, on observe une petite mèche de cheveux qui se détache sur le front au point de la séparation. Il est probable que cette particularité, minutieusement répétée, ensuite modifiée, puis comprise autrement, provient d'un genre de coiffure assez singulier, dont on trouve des exemples principalement dans les miniatures du XIIIe siècle.

Au lieu de se séparer en retombant, les cheveux forment sur le milieu du front comme une sorte de bourlet, qui semble destiné à les tenir relevés, et tous les autres traits propres à caractériser le Sauveur ont disparu.

Sur de semblables limites, où il suffit d'un pas pour mettre hors de la route, on ne s'étonnera pas de rencontrer des images

de Notre-Seigneur qui, avec des traits ramassés, des cheveux courts, une barbe elle-même ou trop courte ou trop longue, sans indice de séparation d'une part ni de l'autre, n'aient plus rien des signes qui devaient la faire reconnaître ; mais ces écarts arrivés à ce point, n'ont pas fait école ; et, conséquence d'une déviation graduelle, loin d'annoncer qu'on ait rompu avec l'esprit traditionnel, ils attestent qu'on l'a suivi au contraire d'une manière trop aveugle.

XIV.

Au premier âge de l'Art chrétien, trois circonstances se présentent comme ayant dû influer sur la direction qui fut donnée au type du Sauveur : de la disposition à représenter les faits plutôt que les personnes, et, par la représentation de ces faits, à exprimer le mystère qu'on leur faisait signifier, plutôt que le fait lui-même, il résultait que, faisant agir le Christ comme acteur dans ces représentations, on s'inquiétait peu de ses traits : ceux d'un homme quelconque, pourvu qu'il se posât avec dignité et convenance, paraissaient devoir suffire. Alors, par exemple, représentant Notre-Seigneur sous la figure du bon pasteur, on n'avait pas l'idée de représenter autre chose qu'un pasteur. On ne prétendait nullement, comme nous le faisons aujourd'hui, faire reconnaître, jusque dans les traits du personnage figuratif, le Sauveur figuré. La représentation prenait-elle un caractère de glorification directement personnelle, la disposition dont nous venons de parler était trop habituelle pour ne pas exercer encore son influence, et l'on ne peut douter qu'elle n'ait contribué à développer la deuxième circonstance qu'il nous importe de relever. On comprend que nous voulons parler de l'emploi symbolique d'une figure imberbe, concurremment avec le type historique.

Si une puissante et verte vieillesse est une figure parfaitement convenable pour exprimer en Dieu une éternité sans commencement, une éternité sans fin est aussi parfaitement exprimée par une jeunesse sans déclin. C'est donc surtout la divinité

du fils de Dieu et son règne immortel que les artistes chrétiens des premiers temps, et leurs imitateurs jusqu'au cœur du Moyen Age, se sont proposé quand ils l'ont représenté imberbe. On a été jusqu'à prétendre que Notre-Seigneur avait été représenté imberbe ou avec de la barbe selon qu'on avait voulu le représenter beau ou le représenter laid ; nous nions qu'on ait jamais voulu le représenter laid. Mais à certaines époques où l'usage de se raser prévalait généralement, ou la croissance de la barbe offrait l'idée d'une tenue grossière et inculte, il a bien pu arriver que sa suppression dans la figure du Christ ait été vraiment considérée par toute une série d'artistes comme une condition de beauté. Il est impossible cependant d'admettre cette idée comme absolue. La barbe est le signe d'une noble virilité ; Dieu l'a donnée à l'homme comme une parure, et nul n'y a plus de droit que l'homme parfait uni à la divinité. Nous n'en prenons pas moins dans l'antiquité chrétienne le signe de l'immortelle adolescence pour ce qu'il signifie, et nous croyons pouvoir constater mêmes dans les représentations symboliques des faits, un commencement de réaction dans le sens personnel, qui se manifeste par l'adoption plus fréquente d'une figure imberbe dans le personnage du Christ. Nous l'avons observé surtout dans les sculptures des sarcophages, auxquelles s'applique d'ailleurs spécialement la troisième des circonstances dont nous avons prétendu parler.

On sait par les démonstrations de M. de Rossi que, jusqu'au triomphe de l'Église, les monuments de ce genre appliqués au service des chrétiens n'avaient de spécial que leur choix fait dans les sujets, à l'exclusion de toute connivence avec les superstitions du paganisme. On conçoit, en conséquence, qu'après Constantin, lorsque souvent sans doute, dans les mêmes ateliers et peut-être par les mêmes mains, ces sarcophages furent ornés de sujets exclusivement chrétiens, il se soit conservé sous le rapport esthétique, dans cette branche de l'art, une plus forte empreinte de l'art payen, dont elle dérivait plus immédiatement, et l'on ne s'étonne plus que le type du Christ ordinairement adopté sur

ces monuments, quand ils veulent particulariser ses traits et qu'ils ne donnent pas la figure imberbe, apparaisse comme un certain compromis entre les données traditionnelles propres aux chrétiens, et l'idéal rencontré par l'art antique pour représenter sa déité suprême, non sans succès, à son point de vue, mais de telle sorte que l'association ne fût pas aussi heureuse, quand il s'agit de rendre à nos yeux l'idée du divin Agneau.

De là ces figures aux cheveux tombant et à la barbe moyenne, mais non partagés, où souvent l'ovale ne s'allonge pas assez au gré de nos données traditionnelles ; une intention de majesté qui aboutit à la dureté plutôt qu'à la douceur, et qui dans les œuvres inférieures, prend facilement un air de vieillesse, probablement contre l'intention des artistes.

C'est alors que les figures imberbes pouvaient paraître comme une sorte de refuge aux yeux de celui qui s'élevait jusqu'au sentiment de ces défauts.

Les diverses circonstances passées en revue n'agissant pas néanmoins dans une sphère absolument isolée, il en est résulté d'ailleurs que ces figures imberbes, symboliques par conséquent dans leur principe, ont pu s'associer à des cheveux longs, partagés à la nazaréenne et empruntés à des notions traditionnelles. On pourrait aussi supposer que l'idée antique de la beauté et de la poésie dans l'art, formulée dans le type d'Apollon, si distincte de celle des arts industriels, du métier placé sous le patronage de Mercure, aurait pu influer sur le type imberbe du Christ, comme l'idée du père des Dieux semble avoir exercé quelque influence, quand on a voulu le représenter dans la force de l'âge.

Cette réminiscence du type d'Apollon est admise par M. de Rossi, en particulier pour la figure posée sur la voûte du ciel, personnifiée à la face du sarcophage du musée de Latran dont nous avons souvent parlé. Ce n'est pourtant encore qu'une conjecture, et nous nous contentons de la jeter en avant, comme offrant l'idée d'une de ces influences accessoires qui, ordinairement en grand nombre, mais par des voies latentes et insensi-

bles, contribuent à former le milieu artistique; ces milieux formés, le goût prend sa direction en conséquence, et de cette direction dépend le tour que prennent dans l'art les types en général, et plus particulièrement dans l'art chrétien, son type fondamental.

XV.

Au IVe siècle, les traditions conservées relativement aux traits de Notre-Seigneur Jésus-Christ, se présentent comme une mine précieuse, mais enfoncée au sein de la société chrétienne, riche par filons, répandant un peu de son or dans toutes les parties de l'art, mais sans exclure beaucoup de mélanges. Dans les images elles-mêmes, en petit nombre, qui semblent avoir une filiation plus directe avec ces portraits plus anciens, dont l'existence doit être admise au moins comme une hypothèse scientifique et très-probale, le goût des artistes a laissé des traces qui ne sont pas irréprochables; on désirerait un peu plus d'ampleur dans l'ensemble, un front plus arrondi, un bas de visage tendant aussi plus à l'ovale par l'allongement et la courbure des lignes; mais elles ne demanderaient que de légères modifications.

Vers le VIe siècle, lorsque la manière dite bysantine vint à se former, on voulut manifestement atteindre le but que nous proposons, mais on le dépassa; la dureté, l'incorrection d'une décadence artistique s'en mêlant, on fit des yeux hagards là où l'on voulait une figure majestueusement ouverte, des traits tirés ou vieillis, à force de rigidité de lignes, pour obtenir de la dignité.

Pendant cette longue période de temps, qui s'écoula du VIIe au XIVe siècle, au travers des variétés sans nombre de lieux et d'écoles parmi les peintres, les sculpteurs, les miniaturistes, les émailleurs et dans les autres branches de l'art, tout en confessant que, de l'allongement des traits à leur plus grand raccourcissement, que de l'abondance de la chevelure aux cheveux ras, ou sous d'autres rapports encore, on rencontre tous les ex-

trêmes, il faut reconnaître, dans la manière de concevoir les figures du Sauveur, ce quelque chose de convenu auquel nous maintenons le nom de byzantin, faute de posséder aucun autre terme qui lui soit mieux approprié.

Le mérite de ce temps-là, sous le rapport de l'art, c'est d'avoir su se maintenir dans une grande élévation d'idées : idées muries par la réflexion, transmises et recueillies comme un patrimoine, et cependant souvent neuves, hardies, pleines de poésie, rendues dans un style approprié à leur noblesse ; l'imitation naturelle, alors délaissée au rang des préoccupations secondaires, fait sentir sa défaillance jusqu'aux sommités, où elle rentrerait dans les plus hautes régions de l'art chrétien. Il est des œuvres d'un mérite supérieur où le type du Christ est vraiment conçu avec grandeur, avec majesté ; il s'en rencontre même où cette majesté devient suave ; mais en général, en présence de ces compositions si pleines d'ailleurs de pensées fortes, de pensées vraies, si pleines même de style, nous demanderait-on, est-ce ainsi que Notre-Seigneur s'est montré sur la terre? Est-ce ainsi que nous le verrons reparaître là-haut ? Nous répondrions : non, ces figures ne sont pas ressemblantes, prenant pour terme de comparaison tout ce qui nous en est revenu d'ailleurs, tout ce que le cœur nous en dit.

Il faut bien en convenir, pendant le cours du moyen-âge, à le prendre dès que le monde romain s'en va en ruine, l'art chrétien, dominé par l'esprit traditionnel, bien que sans exclusion d'une vive initiative, laisse cependant s'oblitérer entre ses mains, relativement au type de Notre-Seigneur, les notions transmises par l'antiquité chrétienne. Dans l'enchaînement des traditions, chaque anneau est trop aveuglément lié à celui qui le précède ; il en propage les altérations ; avec plus d'étendue dans le regard, l'œil les rectifierait par la connaissance du principe. Il en résulte que les descriptions répandues par les soins de Nicéphore ou sous le nom de Lentulus, sont beaucoup plus heureuses pour nous représenter le Sauveur, que les monuments figurés contemporains.

Nous arrivons au XIVe siècle ; à cette époque, commence à se

faire jour ce qui deviendra le mouvement moderne. Dans la peinture, les aspirations nouvelles ont en Giotto, non pas leur auteur, mais leur propagateur le plus illustre. Les tendances vers l'imitation naturelle, vers l'expression des sentiments affectueux qui se manifestent, devaient influer sur les figures du Sauveur ; Giotto en assouplit les lignes trop raides, en adoucit les expressions trop sévères, et il se constitue ainsi un type d'une nuance particulière. Nous ne disons pas, avec M. Raoul Rochette [1], que, dans les œuvres du rénovateur de la peinture, le type du Christ se révèle tout entier tel qu'il a prévalu dans l'art; il est plus juste de dire qu'il s'y réveille, et ne s'y réveille qu'en partie, souvent même avec un reste de rudesse pleine d'incertitude. Il n'y est pas, en effet, toujours aussi bien réussi que dans l'exemple que nous en donnons (pl. I, fig. 11). Cet exemple est emprunté au baptême de Notre-Seigneur, dans la série de petits tableaux représentant sa vie, qui, destinés primitivement à orner l'armoire de la sacristie, à Santa-Croce, se voient maintenant dans la galerie de l'Académie, à Florence. Nous l'avons rapproché à dessein, sur notre planche, d'une série de têtes du Christ également en profil, prises sur le sarcophage du musée à Latran (fig. 1, IVe siècle) sur la médaille hébraïque (fig. 6, époque indéterminée), sur le groupe en ivoire du couronnement de la Vierge, au Louvre (fig. 9, XIIIe siècle) et du buste de terre cuite, publié par M. Perret (fig. 10, époque indéterminée) [2]. On voit ainsi que l'enchaînement traditionnel n'a jamais été rompu, nonobstant ce qu'il y a de différence dans ces têtes.

Sous les mêmes influences que Giotto, non-seulement chez ses élèves, mais parmi ses contemporains, le type du Christ est conçu d'une manière plus ou moins analogue : Simon Memmi est peut-être de tous les peintres italiens du XIVe siècle, celui qui a su le mieux en adoucir les contours, du moins dans la figure du Sauveur qui accueille sa sainte Mère dans l'Assomption

[1] Raoul Rochette, *Types imitatifs dans l'art chrétien*, p. 30.

[2] Toutes ces têtes devaient être mises sur la même ligne dans la planche; c'est par erreur du graveur qu'elles ne l'ont pas été.

du Campo-Santo à Pise. Génie moins vaste, moins répandu, moins fécond, le maître Siennois n'est nullement inférieur au maître Florentin pour le dessin, et il est plus moderne, en quelque sorte, que lui, non pas toutefois qu'il s'en distingue sous ce rapport, à beaucoup près autant que Pétrarque, son ami, le fait du Dante, dont on se rappelle les relations intimes avec Giotto, non pas non plus dans le sens du naturalisme, mais comme précurseur plus immédiat de l'école mystique qui brilla dans le siècle suivant.

Un trait commun à toutes ces écoles, c'est de chercher. Autrefois, on cherchait moins. Giotto avait cherché; mais, à sa suite, sous l'autorité de son nom, et sous l'empire toujours prépondérant de l'esprit hiératique, sa manière et ses types s'étaient immobilisés à leur tour dans toute l'Italie avec une fixité remarquable. Simon Memmi aussi avait cherché : spécialement dans le type du Christ qui nous occupe, on voit que sans rompre avec les données générales consacrées par leurs devanciers immédiats, ils avaient cherché à les rectifier chacun d'une manière plus conforme à l'idée qu'il s'en faisait. Cette idée étant dans la voie de la vérité, ils se sont aussi plus ou moins rapprochés du vrai dans leurs œuvres, mais il ne paraît pas qu'ils y aient été conduits par la connaissance ou l'étude de quelques monuments propres à les ramener plus directement aux sources de la tradition.

Quelques-uns de ces monuments leur auraient été connus, ils les auraient appréciés, qu'ils auraient été encore dominés par leurs procédés artistiques, comme un fondeur l'est par son moule, au point que Notre-Seigneur lui-même, posant en personne devant eux, la figure qu'ils en auraient tracée aurait participé de cette sorte de communauté de type qui se retrouve dans tous leurs personnages, comme entre hommes d'une race distincte, sinon comme entre membres d'une famille particulière, comparés soit aux différences de figures qui existent en réalité d'une manière plus marquée entre les hommes, soit aux types d'une autre école.

XVI

C'est au XVe siècle, lorsque la manière giottesque achevait de disparaître, sous l'influence d'une étude de la nature plus continue que, non-seulement en Italie, mais aussi en Allemagne et dans les Flandres, le type du Sauveur rentre dans les termes que nous avons considérés comme constituant son plus grand état de pureté, avec une consistance qu'il n'avait jamais eue, dans l'art, au même degré.

Alors on était encore sous l'impression qui avait porté sainte Brigitte à méditer sur les traits du Sauveur, qui avait porté Nicéphore à publier ses descriptions; alors se répandait la fausse lettre de Lentulus; c'est alors que fut probablement frappée la médaille à caractères hébraïques et qu'il faut sans doute placer l'exécution de l'admirable figure de terre cuite, publiée par M. Perret (pl. I, fig. 10). Serait-ce le mouvement esthétique de l'art qui aurait déterminé cet appel aux traditions; serait-il la première cause des pieuses fraudes auxquelles il aurait fourni des idées et des moyens d'exécution, avant d'en favoriser l'expansion par un accueil empressé? serait-ce au contraire à des découvertes, réelles dans leur principe, qu'elles soient ou non présentées sous des formes falsifiées, que serait dû l'avantage d'avoir su représenter le Fils de Dieu avec plus de vérité, ou du moins d'une manière plus satisfaisante?

Ce ne sont point là des alternatives qui doivent s'exclure; dans une autre situation de l'art, avec une autre disposition des esprits, les fraudes eussent été doublement impossibles. On veut savoir quels étaient, au vrai, ces traits adorables sous lesquels le fils de Dieu s'est montré sur la terre : tout vient à point pour satisfaire des désirs qui ne s'étaient point encore produits, ni aussi vivement, ni avec autant de généralité; les descriptions aux sources merveilleuses surgissent, les vrais portraits se découvrent. En dehors de la vogue dont ils sont l'objet, mais par une cause commune, la preuve que les artistes obéissent à une im-

pulsion qui leur est propre, c'est l'indécision avec laquelle on les voit poursuivre le but qu'ils cherchent, quand on croirait qu'ils l'ont trouvé ; ils cherchent un idéal pour la tête du Christ, mais dans les limites des données traditionnelles. Voyez le Beato Angelico, il a des figures de Christ (voir pl. II, fig. 19) étonnantes de ressemblances... Avec quoi ? Est-ce avec les peintures primitives des cimetières, de Domicille ou de saint Marcellin et Pierre [1], que nous avons considérées comme offrant, dans l'antiquité chrétienne, les types les moins altérés du Sauveur ? Ces figures leur ressemblent, mais comme s'il les avait corrigées, et comme si elles offraient quelque chose de plus pur encore ; mais elles ressemblent surtout à d'autres figures écloses simultanément en d'autres parties de l'Europe, sous le pinceau de Memling, sous celui du plus ancien des Holbein [2] ; en dehors de toute filiation apparente d'école commune, elles ressemblent à l'idée que nous nous faisons du Sauveur, elles ressemblent à tout ce qui nous revient des saintes Faces.

Que l'attention des pieux artistes dont nous parlons se soit portée sur des reliques dont l'authenticité n'avait alors pour adversaires que des incrédules rares et isolés, il est permis de le supposer : la présence de la sainte Face de Véronique, portant la date de 1447, que le duc de Bavière, Henri le Riche, fit placer dans une peinture sur verre à Innkofen [3], vient d'autant mieux à l'appui de cette pensée que son type est d'une beauté et d'une pureté remarquables, si on en juge par la gravure de M. Forster, et singulièrement en rapport avec le résultat que l'on obtient en rendant pour ainsi dire la vie et la santé à la relique du Vatican. Une observation plus générale cependant domine la matière ; on retrouve de ces sortes de représentations de la sainte Face à toutes

[1] Depuis la publication de la première partie de cette étude, il nous a été donné de visiter le cimetière des saints Marcellin et Pierre et de voir la peinture originale dont nous parlons ; elle a bien plus de douceur que notre fig. 4 et se rapproche bien plus par conséquent de notre fig. 19.

[2] Forster, *Monum. de la Peint. en Allemagne*, t. I, p. 10, pl. 3 ; p. 20.

[3] Id., *ibid.*, p. 104.

les époques et dans toutes les parties de la chrétienté, depuis le XIIe et le XIIIe siècle ; exécutées ordinairement à la suite d'un pèlerinage, elles se maintiennent, en moyenne, en de meilleures conditions de type que les produits de l'art, étrangers à ces circonstances [1], mais non pas au point de s'affranchir de la manière dominante dans l'école où elles ont été exécutées : on les durcit, on les raccourcit, on étale ou l'on resserre leur chevelure, on élargit ou l'on allonge la coupe de leur visage, selon que l'on attache à ces dispositions des idées de vigueur, de majesté ou de beauté, ou suivant l'imperfection ou le raffinement des procédés.

Une plus grande perfection relative, si elle est constatée dans le vitrail d'Innkofen, tient à la situation de l'art au XVe siècle.

En tout temps, une observation attentive démontre que le type du Christ se formule selon la mesure et l'état combinés de ces trois influences : les données traditionnelles, la direction esthétique, les procédés d'atelier. Au XVe siècle, l'horizon des traditions s'étend, le goût s'éprend de la beauté des formes au moment ou, plus maîtresse d'elle-même, la main de l'artiste s'est rendue capable de le satisfaire par la finesse de sa touche et une habitude suffisante des combinaisons graphiques. Le naturalisme s'introduit dans l'art, mais il est naïf encore et il n'exclut pas la prédominance toujours subsistante du sentiment chrétien : partout où il se rencontre dans les mêmes conditions, vous le verrez provoquer un même genre de travail sur la figure du Christ ; partout l'adoucissement du contour, la régularité des traits, la pureté noble, distinguée, l'assouplissement de la barbe et des cheveux, la bonne grâce du maintien, la suavité du regard, l'harmonie pondérée de toutes les parties cherchées

[1] On en voyait un exemple remarquable dans un groupe de figures en relief, lors de la collection de David Wells en Angleterre et publié dans *Encyclopedia of antiquities* par le R. Th. Fosbroke, in-4°, London, 1825, tom. II, pl. de la page 68]. La tonsure d'un saint Pierre placée au sommet antérieur de la tête est l'indice d'une époque plus ancienne que le XIVe siècle.

sur le fond connu de la tradition, mènent à peu près au même résultat.

Quel est le peintre cependant qui, ayant conscience de son but, puisse être pleinement satisfait de son œuvre? Le Beato Angelico l'est moins qu'aucun autre, c'est lui surtout qui cherche encore, quand on croirait qu'il a trouvé. Cette figure de Christ si noblement douce, si suave, qui vous charme, il ne la trouve pas assez divine; tantôt il la rajeunit pour l'immatérialiser, tantôt il la vieillit pour lui donner plus d'énergie, et l'on voit que son âme aspire à une sublimité insaisissable.

XVII

Le progrès de l'imitation naturelle réglé et contenu servait à porter l'art chrétien vers un genre de perfection spéciale; il pouvait également maintenir, à son service tout ce qu'il allait acquérir d'aisance et de force; mais le naturalisme s'engoue du moyen au détriment du but; et non plus pour mieux faire adorer le fils de Dieu, mais dans un intérêt de relief et de modelé, sous l'impression trop alourdie du modèle vivant, les traits du Sauveur se durcissent bientôt, se grossissent, se vieillissent, chez les amants trop passionnés de l'imitation naturelle. A Florence le type d'André del Castagno, par exemple, semble avoir été formé sous cette influence, combinée avec ce qu'il y eut toujours de plus sec dans la manière des peintres flamands, dont lui venait l'usage de la peinture à l'huile; ce type est singulièrement vulgaire; celui d'Albert Durer, formé un peu plus tard dans une autre école, à peu près sous l'empire des mêmes impulsions, l'est moins, on y sent la main d'un artiste de nature supérieure, quoiqu'il soit bien déchu de dignité, si on le compare aux figures observées précédemment en Flandre et en Allemagne.

Suivez cependant encore, à Florence, le mouvement de l'art : les tendances naturalistes y marchent de front avec des aspirations élevées, des affections pieuses qui ne sont pas exclusivement le partage d'une école mystique, constituée à part, comme

des classifications utiles, mais qu'il ne faut pas prendre d'une manière trop absolue, donneraient lieu de le croire. Entre ces écoles que l'on classe sous les noms de naturalistes, de mystiques, il y a pénétration réciproque, et relativement au type de Notre-Seigneur tout spécialement : là même où il semble déchoir par le côté moral et divin, sous la trop vive préoccupation d'un relief tout physique et tout humain, vous verrez qu'il se relève, s'adoucit, se détend, tout en conservant une certaine vigueur de touche et de modelé; encore âpre et anguleuse dans André Verrochio, par exemple, le maître de Léonard de Vinci, elle vient aboutir à la figure si accomplie de son illustre élève dans la Cène de Milan. Noble sérénité, alliée à la profondeur de l'émotion, quant à la physionomie, largeur de style et suavité de couleurs, quant aux formes, tout semble s'y trouver. Est-ce à dire que ce chef-d'œuvre lui-même pourrait tenir contre une analyse où on le mettrait minutieusement en regard de tout ce que l'on peut savoir ou imaginer des traits du fils de Dieu ? Non, dans ce genre de travail, la pensée peut toujours aller plus loin que la main humainement la plus habile, et la réalité à la fois humaine et divine la dépassera elle-même encore plus.

Vous n'en demanderez pas tant à l'artiste : qu'il soulève votre âme, qu'il la soulève dans la voie du vrai; elle a des ailes, il ne lui faut qu'un appui pour s'élever hors de terre; si, dans cet appui surtout qui lui est donné, elle sent un souffle vivant, qui vibre à l'unisson avec elle, vos deux âmes monteront ensemble par de là toute combinaison de lignes et de couleurs jusqu'à ce terme supérieur où se rencontre tout ce que le peintre a voulu dire, tout ce que vous pourriez lui demander. En vérité, il n'a pas été en son pouvoir de le mettre dans son œuvre matérielle. Pour vous, cependant, l'œuvre matérielle se lie si intimement avec les impressions qu'elle vous fait éprouver, qu'elle en acquiert la valeur, en se confondant avec elle, de même que l'âme et le corps ne font qu'un, dans la personne que vous aimez.

Il en résulte que le peintre vous satisfait, là où il n'était pas satisfait de lui-même.

Le Pérugin ne chercha pas autant à élargir le type du Sauveur qu'il s'efforçait de rendre ravissant par une bénigne placidité, plutôt que de saisir les âmes en lui imprimant un cachet de grandeur; ce type se ressentit, au contraire, de ce qu'il y a de particulièrement sec et de serré dans son style, de sorte qu'on ne peut pas dire qu'il lui soit venu au moins directement et tout entier comme un héritage du Beato Angelico, lui, si flexible et si moelleux. Cependant, Le Pérugin étant flottant lui-même et indécis dans la manière de concevoir ce type sacré, à tel point, nous l'avons constaté, qu'il lui a donné successivement trois formes distinctes, il lui arrive d'approcher quelquefois de très-près des errements suivis par le pieux dominicain; la tête du Christ dans la Transfiguration de la salle du Change, à Pérouse (pl. II, fig. 20), rentre sensiblement dans ses termes.

Dans l'admirable figure de la Dispute du Saint-Sacrement (pl. II, fig. 21), on retrouve ce que nous appellerions, de la part de Raphaël, le type du Pérugin corrigé d'après le Beato Angelico, et ce type développé.

Ce type est demeuré foncièrement celui de Raphaël, mais en s'élargissant, à mesure que la manière du grand artiste s'est elle-même élargie. C'est ainsi qu'on le retrouve (pl. II, fig. 22), dans sa Transfiguration : composée, non plus dans le sentiment de ravissement suave qui ferait dire à Pérouse : *Qu'il est bon d'être ici*, mais faite pour renverser les apôtres sous l'éclat de la majesté divine, il était dans l'ordre que la physionomie du Sauveur y prît plus de mouvement et de force; il était aussi, selon la nature des artistes, que le travail opéré chez Raphaël se manifestât non-seulement dans la physionomie, mais jusque dans les traits fondamentaux qui devraient demeurer identiques dans les situations comme avec les expressions les plus diverses. C'est donc le type même du Christ et non pas seulement son expression qui, dans le tableau de la Transfiguration est trempé en énergie : dirait-on que cette énergie est plus divine? A nous, elle nous fait l'effet d'être plus humaine, étant moins sereine, et laissant moins de place au travail de l'esprit par sa vive accen-

tuation. Il est vrai que cette impression tient principalement dans l'original à la lourdeur des chairs poussées au rouge, dans les peintures de la dernière manière de Raphaël, contre son intention, mais probablement comme conséquence des procédés employés pour leur donner plus de relief.

Dans la gravure, et surtout dans la gravure au simple trait, cette impression est moins sensible ; il devient évident que Raphaël n'a pas entendu changer son type, mais seulement sa manière, et si nous insistons sur le changement néanmoins très-réel de type que l'on peut observer en passant au Vatican, de la salle de la Signature à la galerie des tableaux, c'est précisément pour montrer comment ces changements se produisent par l'effet des modifications introduites dans la manière des artistes, sans qu'il y en ait dans l'interprétation des traditions.

Raphaël lui-même arrivant à matérialiser le Christ dans le moment où il voulait le rendre plus divin, parce qu'il se reposait trop sur des procédés matériels, pour communiquer des impressions qui demandent surtout un appel aux âmes.

Jules Romain ne manifeste aucune intention de modifier les traditions reçues de son maître ; entre ses mains, le type du Sauveur (pl. 11, fig. 23) [1], n'en devient pas moins selon la mesure de son esprit plus matériel et plus vulgaire en devenant plus anguleux.

XVIII

Michel-Ange qui matérialise toutes les formes, imprime au moins par l'élévation de son âme et la puissance de son style un cachet de grandeur à l'exubérance de force matérielle dont il se sert pour rendre des choses qui nous paraîtraient, il est vrai, plus grandes encore, si elles étaient au contraire spiritualisées.

[1] Cette figure de Jules Romain est tirée du tableau de la Flagellation, qui se trouve dans la sacristie de l'église Sainte-Praxède, à Rome ; nous avons placé en regard, fig. 24, une tête de Christ d'Overbeck pour montrer comment il est revenu sous ce rapport à l'imitation du Beato Angelico, fig. 19.

S'il ne rend aussi divin qu'on le souhaiterait le Christ de la Minerve, avec ses traits vigoureux et ramassés, avec son attitude menaçante, il l'élève au-dessus de l'humain par le genre d'élévation qui lui est propre, puis ce Christ a le mérite d'être conçu d'après les données traditionelles.

Dans le Jugement dernier, Michel-Ange eut la prétention de faire mieux, en achevant de se dégager de tout ce qui lui venait de la tradition, comme d'un vêtement incommode ; il entreprit, ce qu'aucun autre artiste de grand nom n'a jamais fait, de représenter Notre-Seigneur Jésus-Christ par un type de sa seule invention : il n'a pas été heureux, il ne pouvait pas l'être ; il a fallu de nos jours un singulier oubli des principes, en fait de bon sens et en fait de bon goût, pour qu'un homme autant pourvu de l'un et de l'autre, comme l'était Emeric David, ait convié en quelque sorte les artistes à ouvrir un concours pour imaginer une nouvelle manière de représenter le fils de Dieu. Quand il n'y aurait aucune chance, en puisant aux sources traditionelles, d'en retirer quelques traces des traits qu'il s'est véritablement appropriés, comment ne pas traiter d'outrecuidance le mépris d'un travail poursuivi dans une direction commune par dix-huit cents ans d'art chrétien, pour obtenir un résultat qu'on se flatterait de rendre meilleur par l'effet isolé d'une misérable imagination. Il est une voie ouverte, elle est bien plus sûre pour le commun des artistes, elle soulèvera bien plus haut les génies vraiment supérieurs. Remontez à toutes les sources, aux sources des bonnes informations, aux sources des heureuses inspirations. Prenez pour base le type du Sauveur, tel qu'il se conçoit par la comparaison des descriptions historiques, consacrées au moins par plusieurs siècles d'existence et par les traits communs aux images qui s'accordent le plus avec ces descriptions ; faites mieux encore, si vous n'avez pas trop fléchi sous les méticuleuses préventions de la critique moderne ; allez droit aux images qui, avec l'approbation de l'Église, se vénèrent en divers sanctuaires, comme formées miraculeusement au contact de la personne même de Notre-Seigneur, et, à défaut des originaux, si

vous ne pouvez ou les aborder ou les distinguer, ne négligez pas les copies qui en proviennent plus ou moins directement : vous reconnaîtrez bientôt, tout au moins, que les traits combinés dans ces conditions l'ont été d'après les idées les plus élevées et les plus pures ; essayez vous-même alors de vous former l'idée de la beauté virile la plus accomplie : concevez une figure ou la rectitude et la fermeté des lignes s'associent sans mollesse, comme sans sécheresse, aux contours les mieux assouplis, une régularité, un équilibre parfait des traits ; ces traits s'allongeant avec le caractère de la distinction, s'ouvrant avec celui de la bonté, dans une incomparable majesté. Le charme de cette figure n'en exclura pas la force, une force qui soit de la puissance : la puissance de l'esprit commandant la matière ; jamais aucune impression du dehors, jamais aucune émotion du dedans ne troubla la sérénité de ce noble front, jamais aucune passion ne contracta ces muscles divins ; une inflexion de regard témoigne de ce qu'il veut ; s'il souffre, c'est qu'il le veut ; s'il commande, tout obéit au mouvement de ses yeux ; s'il condamne, tout fléchit.

Que ces pensées deviennent la méditation des artistes, et nous ne verrons plus de ces Christs épais et anguleux, sous prétexte de largeur de style et de vérité anatomique ; de ces Christs tendus et compassés, s'ils prétendent à la distinction ; de ces Christs affadis, s'ils veulent être tendres ; de ces Christs incultes qui veulent sembler populaires.

O mon Sauveur, efforçons-nous de vous voir tel que vous êtes, toujours bon, toujours digne, toujours condescendant, toujours juste, toujours le maître ; maître de la mort, quand vous la subissez, maître de la vie quand vous la reprenez, toujours le maître de vous-même, et toujours notre maître. Le caractère d'un homme, voilà ce qu'il faut rendre dans son type : le type du Sauveur que nous avons essayé de préconiser est la plus juste expression de son caractère qu'il soit possible de concevoir. L'artiste chrétien, vraiment digne de ce nom, doit l'affectionner, le méditer, le cultiver, comme le fondement de son art ; et, tou

en demeurant persuadé que nul pinceau humain ne saurait approcher de la vérité quand il s'agit de représenter le Fils de Dieu, tel qu'il fut sur la terre, tel qu'il est dans le Ciel, tel qu'il paraîtra au grand jour des manifestations, il fera, d'ailleurs, en agissant sur les yeux du corps, mais encore plus sur les yeux de l'âme, tout ce qui se peut ici-bas, pour donner l'idée de ces traits, divins dans leur sublimité, humains dans leur réalité.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT.

QUELQUES

ÉGLISES DU SAINT-SÉPULCRE

Monsieur le Directeur,

Permettez-moi d'ajouter quelques notes aux précieuses études faites sur *les Monuments en l'honneur du Saint-Sépulcre*, par M. A. Demarsy et dom Chamard, dans les numéros de mars-avril et mai-juin 1869 de la *Revue de l'Art chrétien.*

J'aurais désiré vous adresser, avec cette lettre, l'étude que je prépare pour votre savant Recueil sur les *Temples et Églises circulaires d'Angleterre;* mais quelques appréciations à ajouter à ce travail pour le rendre moins incomplet, me font seulement prendre date aujourd'hui, en vous citant : *l'église du Saint-Sépulcre à Cambridge*, *l'église du Saint-Sépulcre à Northampton, l'église du Temple à Londres* et *une petite église à Little-Maplested;* édifices qui, avec deux autres sanctuaires existant autrefois à Temple-Bruer et à Atlackly (Lincolnshire), sont généralement attribués aux chevaliers Templiers. Britton [1], en partageant cet avis, croit que les Templiers auraient fondé ces églises à l'époque de leur plus grande prospérité en Angleterre [2].

[1] *The architectural antiquities of Great Britain*, vol. I. London. 1807, gr. in-4°, with plates.

[2] Les Templiers eurent d'autres résidences nombreuses en Angleterre où ils établirent des Commanderies (*Preceptories*). Dans l'édition de Stow de Strype, 1720, vol. 1, p. 270, il est dit qu'ils eurent des Temples à Londres, Cambridge, Bristol, Canterbury, Dover, Warwick, etc.

Je veux seulement, profitant de cette lettre, signaler à vos lecteurs :

1° *La Vera-Cruz* (Espagne), vieille église gothique du plus haut intérêt archéologique, érigée non loin de Ségovie, sur la rive droite de l'Eresma, en l'honneur et sur le modèle du Saint-Sépulcre de Jérusalem par les chevaliers Templiers. On fait remonter la fondation de cet édifice à l'année 1208, et récemment, sur l'avis de l'Académie des beaux-arts de Madrid, la Commission des monuments historiques de Ségovie a pris les mesures nécessaires pour préserver d'une ruine complète ce monument si précieux à tant de titres divers [1].

2° *La grande chapelle octogone du couvent du Christ de Thomar* (Portugal). « Deux portions fort distinctes, dit un auteur portugais cité par M. F. Denis [2], se font remarquer dans l'église de ce couvent ; la grande chapelle est visiblement plus ancienne que le reste, et on la considère généralement comme faisant partie de l'œuvre primitive fondée par Gualdim Paëz (le premier grand-maître des Templiers portugais vers 1126) ; il en est de même du retable intérieur, que l'on désigne sous le nom de *Charola* ou de la niche aux saints ; de même également des petites chapelles qui l'entourent... Une vague tradition, en effet, a, pour ainsi dire, consacré l'opinion qui attribue cette merveilleuse antiquité au premier grand-maître des Templiers, à Thomar. La *Charola* est une espèce de reliquaire de bois placé autour de la grande chapelle... ; son élégante et fine structure, ses bas-reliefs, ses peintures, ses parties dorées, forment une espèce de châsse, œuvre d'un goût admirable et à la fois d'une originalité qui remplit le cœur de vénération. Nous n'avons pas d'autre raison pour rejeter l'origine qu'on lui donne, sinon la perfection et la délicatesse du travail, peu d'accord, il faut en convenir, avec ce que produisait le milieu du XIIe siècle. »

[1] Note due à notre savant confrère et collègue D. Eugenio de la Camara, secrétaire général de l'Académie des Beaux-Arts de Madrid.

[2] *L'Univers pittoresque, Portugal*, Paris, 1846, in-8°, n. pl.

Tout en insistant sur l'idée qu'un tel ouvrage a bien pu être exécuté dans l'Orient par les ordres de Gualdim Paëz, l'auteur portugais convient que les ornements de la grande chapelle sont d'une trop grande perfection pour qu'on les puisse attribuer à la période où vivait le grand-maître dont les cendres, encore aujourd'hui vénérées, reposent dans l'église *Santa Maria do Olival.*

Extérieurement cette grande chapelle est octogone et prend, à l'extrémité, la forme d'une forteresse garnie de ses créneaux [1].

3° *L'église du Saint-Sépulcre, à Brindisi*, l'ancienne *Brundusium* (Italie), qu'un écrivain allemand [2] décrit ainsi : « On donne pour un temple antique l'église du Saint-Sépulcre de Brindisi : c'était une *rotonde.* Cet édifice n'est pas du bon temps de l'architecture. Sa forme n'est pas parfaitement circulaire ; il n'y a point de portique à l'entrée et l'ancienne porte, aujourd'hui murée, offre dans ses ornements la preuve de la décadence des arts. Cet édifice est voûté et soutenu entièrement par des colonnes de marbre.

On voit, au dédain de cet auteur absorbé complétement dans ses études sur l'Antiquité grecque et romaine, qu'il n'aurait pas cru digne de ses précieux instants, de prendre note d'un ancien temple chrétien, si, cela n'est pas douteux, il n'y avait pas eu méprise au sujet d'un temple païen. Cole [3] constate que cette brève description de l'église de Brindisi rappelle exactement l'église encore existante du Saint-Sépulcre de Cambridge.

4° *L'église de San-Sepolcro de Bologne* (Italie). Cette église fait partie de l'enchevêtrement des sept églises qui composent *San-Stefano.* Malheureusement elle a perdu la plus grande partie de son caractère par de fâcheuses restaurations datant

[1] *L'Univers pittoresque, Portugal*, Paris, 1846, in-8°, n. pl.

[2] *Voyage en Sicile et dans la Grande-Grèce*, adressé à M. Winckelman, Lausanne, in-8°, 1773, par un anonyme.

[3] *British Museum*, mss. vol. II, p. 46.

du commencement de ce siècle. Elle est de forme circulaire, ou plutôt elle offre en plan un octogone irrégulier et elle passe pour avoir servi de baptistère à l'église dédiée à saint Pierre et à saint Paul, avec laquelle elle communique et que l'on croit avoir été la cathédrale primitive de Bologne au IVe siècle.

5° *Le Dom ou cathédrale de Paderborn* (Prusse). Cet édifice dut sa première fondation à Charlemagne, qui le fit ériger au-dessus des sources de la Pader, après la fameuse diète tenue en cet endroit vers 777, et où ce prince reçut le serment de fidélité des Saxons; mais, suivant Wiebeking [1], l'évêque Mainwerck le fit reconstruire, au commencement du XIe siècle, sur le modèle de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem. Cette cathédrale, plusieurs fois incendiée, de 1057 à 1133, fut réparée et agrandie de 1134 à 1243, grâce surtout aux soins des évêques Berndt et Œsida, et conserve encore des parties de l'édifice datant de l'évêque Meinwerck.

Permettez-moi enfin, Monsieur le Directeur, après ces excursions trop rapides en Angleterre, en Espagne, en Portugal, en Italie et en Allemagne, de revenir en France, pour soumettre à vos lecteurs quelques renseignements empruntés à Millin [2], à de Saint-Victor [3] et à Jaillot [4], sur l'*Église du Saint-Sépulcre de Paris*.

Le pape Jean XXII ayant sollicité une nouvelle croisade, en 1324, des croisés, en attendant le départ, fondèrent une association sous le titre de *Confrérie du Saint-Sépulcre d'outre-mer*, et Louis de Bourbon, comte de la Marche et de Clermont [5],

[1] *Architecture civile, théorique et pratique*, etc. (traduction française), t. v, Munich, 1829, in-4°, n. pl.

[2] *Antiquités nationales*, t. III, in-4°, pl. XXVII, 1791.

[3] *Tableau hist. et pitt. de Paris*, t. I, 2e part., Paris, in-8°, 1822, n. gr.

[4] JAILLOT, *Recherches sur Paris*, XIe quartier, p. 13.

[5] Ce prince, qui fut l'un des plus rudes champions de l'indépendance française contre les tentatives si nombreuses à son époque des Anglais, vit son comté de Clermont érigé successivement en duché et en pairie par les rois

leur donna *deux cents livres parisis* pour faire bâtir une église et un hôpital destiné à recevoir les pèlerins qui passeraient par Paris, soit en allant en Terre-Sainte, soit en en revenant.

La donation est du 5 janvier 1325, et la place fut achetée dans la censive de Saint-Merry, ce qui amena même, vers 1330, à l'occasion de cette nouvelle fondation, un différend entre le chapitre de Notre-Dame, dont l'église du Saint-Sépulcre était *une des quatre filles* et le chapitre de Saint-Merry.

La nouvelle confrérie ayant été autorisée par lettres-patentes de Philippe VI à bâtir une église et un hôpital avec cloche et clocher, l'église avait été commencée en 1326 [1] et fut achevée en 1327.

Le portail [2] était ogival. Sur le trumeau séparant les deux battants de la porte était une figure de Jésus-Christ. De chaque côté, trois niches dans le renfoncement de cette porte, deux sur le mur de face et une sixième sur un contrefort saillant, recevaient les statues des douze apôtres. Au-dessus des battants de la porte, dans la partie pleine de l'ogive, étaient sculptés l'ensevelissement et la résurrection et, dans les ogives d'encadrement, une multitude d'anges. Dans le tympan, entre l'ogive et le fronton aigu qui l'encadrait, on voyait, dans un oculus plein, *les armes de Jérusalem* (une croix potencée accompagnée de quatre croisillons potencés de même) et au-dessus, les armes de France [3].

Charles-le-Bel et Philippe de Valois, et, choisi pour commander la croisade ordonnée en 1312 par le Concile de Clermont, Louis de Bourbon avait, à son passage à Lyon, acheté à Eudes, duc de Bourgogne, le titre de ***Roi de Thessalonique***, moyennant *quarante mille écus*.

[1] Ce fut Guillaume, archevêque d'Auch, qui posa la première pierre le 18 mai 1326, assisté des évêques d'Amiens, d'Autun, de Tréguier et de Mende, en présence de Louis de Bourbon, de Clémence, reine de France; d'Isabelle, reine d'Angleterre; de Blanche de Bretagne, veuve de Philippe, comte d'Artois, et d'un grand nombre de personnes qualifiées.

[2] Voir la planche donnée par Millin, dessinée par Duchemin et gravée par Carpentier.

[3] Lors de l'érection du Bourbonnais en duché-pairie, Louis Ier, duc de

Ce portail fut enclavé plus tard dans un corps de bâtiment plus moderne, sans aucun style et surmonté d'un petit campanile avec abat-sons et présentant sur la façade l'angle de deux de ses côtés.

Il porta longtemps en caractères gothiques l'inscription suivante :

L'An de grâce MCCCXXVII, le vendredi devant Noël, fut chantée la première Messe de cette église, et les fondements levez, si comme il appert par Maître Guérin de Lorcignes, qui érigea ce portail et le fonda premièrement, etc. [1].

L'église, d'architecture gothique, mais sans aucune particularité remarquable dans sa construction, était en croix et n'avait qu'un bas-côté avec quelques chapelles. Il ne fut jamais construit d'hôpital, mais des bâtiments pour les chanoines avec un petit cloître, et l'on voit la masse des bâtiments figurer non loin des églises Saint-Leu et Sainte-Magloire, entre les rues Saint-Denis et Quinquempois (*sic*), près de l'église Saint-Josse, dans le *Plan en perspective de la Ville de Paris*, telle qu'elle était sous le règne de Charles IX, plan dessiné et gravé par Dheulland, en 1756, d'après une tapisserie conservée en l'Hôtel-de-Ville.

Il faut cependant noter, au point de vue spécial qui nous occupe ici, que, à droite du grand-autel de cette église, était une chapelle où l'on avait représenté un sépulcre. Il était surmonté d'une croix sur laquelle était un Christ, figure plus grande que nature, sculptée en bois et colorée, et portant sur la tête une couronne à fleurons dorés. Le Christ, au lieu d'être nu, était vêtu d'une grande tunique ronde, à manches, et ornée de croix de Jérusalem en or. La tête du Christ avait une belle expres-

Bourbon, avait conservé les armes de France qu'il tenait de son père, *Robert de France*, sixième fils de saint Louis et comte de Clermont-en-Beauvoisis ; au lieu de prendre celles de son duché qu'il tenait de sa mère *Beatrix*, descendante directe d'Archambaud, premier sire de Bourbon vers l'an 900.

[1] Malheureusement nous n'avons pu encore nous procurer aucun renseignements biographique sur cet architecte français du XIVe siècle.

sion et la croix se détachait sur un fond qui servait de tableau d'autel et qui représentait le paysage du Calvaire.

« La Révolution de 1789 détruisit l'*Eglise du Saint-Sépulcre* et les bâtiments y attenant et, sur leur emplacement, s'éleva *la Cour Batave*, ensemble de constructions destinées au commerce, entourant une cour avec fontaine décorée d'une statue de Cybèle avec lions, tritons et autres attributs païens ; et, depuis le percement du boulevard de Sébastopol qui détruisit à son tour la Cour Batave dont une enseigne rappelle seule aujourd'hui l'existence, il est devenu presque impossible de reconnaître, dans le nouveau Paris, l'emplacement de l'église du Saint-Sépulcre [1]. »

C'est à cause surtout de cette difficulté où nous commençons à nous trouver, lorsque nous voulons rassembler les témoignages autrefois si nombreux par le monde entier de la foi de nos pères, que je me suis permis de m'étendre si longuement sur l'église du Saint-Sépulcre de Paris, en attendant de nouveaux documents se rapportant à l'ensemble de cette si intéressante question.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les sentiments d'affectueux respect avec lesquels je suis,

Votre tout dévoué,

CHARLES LUCAS,
architecte.

[1] *Paris monumental* (rive droite), conférence par M. Ch. Lucas, architecte.

L'EVÊQUE D'ORKNEY

ET LES COMMISSAIRES ÉCOSSAIS

A DIEPPE, EN 1558.

En 1861, une lettre de Châtellerault, adressée à M. le doyen de Dieppe, nous apprenait que Robert Reid, évêque d'Orkney (Orcades), décédé à Dieppe, le 15 septembre 1558, avait été inhumé dans l'église Saint-Jacques, dans la chapelle de Saint-André, dite des *Écossais*. On sait que saint André est le grand patron de l'Écosse, et personne n'ignore que les Écossais étaient au Moyen Age les amis dévoués de la France. Rien donc de surprenant qu'ils aient eu à Dieppe une chapelle particulière. Cette ville, d'ailleurs, fut de tout temps le port de passage des voyageurs et des commerçants de l'Écosse. Elle était l'entrepôt de la mercerie écossaise, et nous sommes tenté de voir un dernier reste de ces relations dans le nom de *rue d'Écosse* donné à l'une des principales artères de la ville.

Mais si tout le monde connaissait ces relations commerciales, personne ne savait que Robert Reid, « l'un des hommes les plus sages et les plus droits de l'Écosse [1] », et l'un des derniers évêques catholiques de ce noble pays, était passé par Dieppe et y avait trouvé son tombeau. Aucun des chroniqueurs de la ville, pourtant si nombreux et si détaillés, n'avaient enregistré un fait aussi

[1] Francisque Michel. *Les Ecossais en France et les Français en Écosse*, tome I, p. 525.

considérable. Il a fallu que cette révélation nous vînt de l'étranger.

Information prise auprès de M. Francisque Michel qui préparait alors son ouvrage des *Écossais en France et des Français en Écosse*, nous apprîmes que ce n'était pas seulement Robert Reid qui était mort à Dieppe en 1558, mais encore trois grands seigneurs, tous députés par le Parlement pour assister au mariage de Marie Stuart avec le Dauphin, qui ne tarda pas à devenir François II. Ce mariage fut célébré à Paris le 24 avril 1558.

Ces grands personnages étaient Robert Reid, évêque d'Orkney et président du Parlement; Georges Lesley, comte de Rothes; Gilbert Kennedy, comte de Cassilis, lord grand trésorier, et James lord Fleming, grand chancelier. Ces quatre personnages faisaient partie des neuf commissaires envoyés à Paris par le Parlement d'Écosse pour représenter la nation et signer le contrat, ce qui avait eu lieu au mois d'avril. En septembre, ils revenaient de France en Écosse, et ils passaient par Dieppe, le principal port d'embarquement pour le royaume des Stuarts, lorsqu'ils y moururent successivement du 15 septembre au 15 novembre 1558. L'histoire a soin d'ajouter que « bien qu'il ne régnât aucune sorte de maladie contagieuse dans le pays, plusieurs personnes de leur suite tombèrent également malades et moururent en même temps [1]. »

On rattacha ces circonstances si étranges à de graves dissentiments qui avaient éclatés à Paris entre les députés et la maison de Guise, et « l'on en vint à soupçonner que le duc de Guise et ses frères avaient pu vouloir se débarrasser par le poison d'une influence qu'ils savaient leur être contraire [2]. » Le voisinage du château d'Eu, possédé par la maison de Lorraine, donnait à cette conjecture une force toute particulière.

Un écrivain écossais, D. Cowan, dans sa *Notice sur la noble fa-*

[1] Francisque Michel, *les Écossais en France et les Français en Écosse*, t. II, p. 525.

[2] Id., *ibid.*, p. 525.

mille des Kennedys, cite le testament du comte de Cassilis, fait à Dieppe, le 14 novembre 1558. Ceci prouve que ce grand seigneur y était resté souffrant par suite d'une maladie contractée au mois de septembre; car les autres commissaires, l'évêque de Glascow, le prieur de Saint-André, lord Seton et le Laird de Dun, ayant fait voile pour l'Écosse, y étaient arrivés dans le courant d'octobre [1].

En 1861, ces faits considérables étaient encore ignorés à Dieppe. La lettre de Châtellerault, qui nous avait conduit à cette découverte, émanait d'un parent de Robert Reid, d'un petit-fils d'Adam Black Wood, conseiller au Présidial de Poitiers, neveu de l'évêque d'Orkney. L'arrière-neveu du prélat écossais avait trouvé dans ses papiers de famille, que son grand-oncle avait été inhumé dans la chapelle Saint-André de l'église Saint-Jacques de Dieppe; il demandait s'il n'existait pas dans cette chapelle une dalle, une inscription, un souvenir enfin qui pût se rapporter au président du Parlement écossais.

Il fallut bien lui répondre qu'il n'existait rien ni dans les écrits, ni dans les monuments. En 1861, la chapelle Saint-André était lambrissée et planchéiée, ce qui nous privait d'y faire toute recherche souterraine. Aujourd'hui cette chapelle est l'objet d'une restauration. Son pavage va être renouvelé; nous avons cru devoir profiter de cette circonstance pour rechercher si elle ne renfermait pas quelque trace du grand événement historique que nous venons de raconter.

M. le curé de Saint-Jacques s'étant prêté avec une bienveillance extrême à cette recherche, nous l'avons exécutée dans la journée du mercredi 1er juin. La fouille n'a duré que quelques heures. A 1 m. 20 du pavage actuel nous avons rencontré, sur une couche de béton, cinq cercueils de bois bien alignés et placés côte à côte d'une façon bien remarquable. Ces cinq bières occupaient un espace large de 3 m., sur une longueur de 2 m. 50 environ. C'était à peu près tout l'espace libre de la chapelle, car le reste est occupé par l'autel et son marchepied.

[1] *Op. cit., ibid.*, p. 125, 126.

Chacun de ces cercueils renfermait un corps dans un état parfait d'intégrité et complètement inviolé. Jamais ces cercueils n'avaient été touchés, tandis qu'une trentaine de têtes au moins et de nombreux ossements déplacés ont été rencontrés dans le remblai. Ceux que nous trouvions si bien alignés sur une couche de mortier étaient certainement les derniers occupants et personne, avant nous, n'était venu troubler leur sommeil. Tous étaient au même niveau, dans des bières semblables, annonçant une grande contemporanéité d'ensevelissement. Un espace très-peu long avait dû s'écouler entre la première inhumation et la dernière. En un mot, on eût dit ces hommes morts simultanément pour sommeiller ensemble.

Tous étaient couchés sur le dos, la face vers le ciel. Toutefois, une seule tête avait gardé cette attitude. Les autres s'étaient penchées sous la pression des terres ; trois étaient sur le côté droit et une sur le côté gauche. L'orientation était la même pour tous, les pieds vers l'Orient, la tête vers l'Occident, suivant l'usage des chrétiens de ce temps. Les avant-bras étaient pieusement croisés sur la poitrine, les mains touchant constamment les coudes. C'est là une attitude particulière aux sépultures chrétiennes des derniers siècles.

A ces remarques générales pour tous ces morts, nous joindrons quelques observations spéciales pour chacun d'eux. Le premier que nous avons visité, placé contre le mur extérieur de l'église, mesurait 1 m. 95 de longueur. La planche du fond du cercueil était parfaitement conservée. Le deuxième était long de 1 m. 75. Le troisième, long de 1 m. 85, présentait une tête de vieillard d'un aspect bien vénérable. Le crâne, dont le sommet dut être chauve, avait gardé sur ses côtés quelques rares cheveux blancs. Une barbe grise et peu longue recouvrait la mâchoire inférieure. Le quatrième mesurait 1 m. 90. Des pentures en fer se voyaient à l'intérieur du cercueil. Les planches semblaient avoir été doubles sur les côtés. Nous avons remarqué des traces d'embaumement. Le cinquième paraissait aussi avoir été embaumé. Le cercueil, également double sur les côtés, était beau-

coup mieux conservé que les précédents. Nous avons pu en mesurer la largeur, qui était de 40 cent. à la tête, et de 25 aux pieds. Nous pensons qu'il était en hêtre, tandis que les autres étaient en sapin.

Voilà tout ce que nous pouvons dire de ces cinq personnages qui se sont montrés muets comme la tombe. Aucun d'eux ne possédait le plus petit objet d'art qui pût trahir sa personnalité. Enfin nul d'entre eux ne nous a laissé soupçonner le rôle qu'il avait pu jouer pendant la vie.

Quant à la date de la déposition de ces corps, il est assurément impossible de donner une année ; mais il est aisé de déterminer le siècle. La forme des cercueils, leur degré de consomption ou de conservation, l'état des inhumations ne permet d'invoquer que le XVIe siècle ou le commencement du XVIIe.

L'archéologie ne s'oppose donc pas à ce que ces sépultures soient attribuées aux nobles personnages dont nous avons cité les noms, et bien que l'histoire n'enregistre que quatre commissaires décédés à Dieppe, et qu'il y ait ici cinq cercueils, il ne faut pas perdre de vue ce que disent les historiens que « plusieurs personnes de leur suite moururent également dans la ville et de la même manière. » Il n'est donc pas impossible qu'un de leurs compagnons de voyage ait trouvé place à côté d'eux. Du reste, on n'eût jamais pu en loger un sixième sans déranger l'ordre et troubler le repos des autres.

Nous n'en saurions dire davantage. Avons-nous eu la bonne fortune de rencontrer ici quatre commissaires envoyés par le Parlement d'Écosse au mariage de Marie Stuart, et décédés à Dieppe du 15 septembre au 15 novembre 1558? Nous sommes tenté de le penser ; car si rien ne l'affirme, rien non plus ne le contredit, et tout concourt à le faire présumer.

L'abbé Cochet.

BIBLIOGRAPHIE

COURRIER D'ITALIE, par M. Gustave Le Vavasseur.

Poète, archéologue et fin critique, M. G. Le Vavasseur avait toutes les qualités nécessaires pour bien voir l'Italie et la raconter à ses lecteurs : mais ce qui prime les autres mérites de son *Courrier*, c'est l'esprit qui pétille partout, c'est l'*humour* qui perce sous la science, c'est l'originalité de la forme, c'est la piquante désinvolture des appréciations. On se sent en présence d'un voyageur qui n'accepte pas les opinions toutes faites, n'en croit pas son *Guide* sur parole, et dont les impressions sont essentiellement personnelles. Il y a tant de charme à l'écouter, qu'au lieu d'analyser son œuvre, nous préférons en détacher quelques pages : voici comment l'auteur apprécie Raphaël :

« Les *stanze* de Raphaël m'ont causé la plus douce surprise et une des émotions artistiques les plus agréables que j'aie jamais ressenties. Raphaël n'est pas tout entier dans ces trois salles célèbres, mais il n'a jamais rien fait de plus harmonieux que l'*Héliodore* et rien de plus achevé que la partie droite de l'*Incendie du Bourg*. L'*École d'Athènes*, le *Parnasse* et la *Dispute du Saint-Sacrement*, peut-être plus effacés que le *Jugement dernier* de la Sixtine, plaisent diversement aux artistes. Si j'avais une préférence à indiquer, peut-être la donnerais-je à l'*École d'Athènes*, dont l'ensemble paraît moins académique que celui des deux autres. C'est par là que l'*Héliodore* séduit les écoliers et les maîtres même, ceux qui ne sont ni l'un ni l'autre, *urbem et orbem*.

« Si le temps a obscurci ces aimables et admirables peintures, il les a recouvertes d'une peinture harmonieuse qui ajoute à leur

charme; il est permis de supposer en les voyant que Raphaël aussi se préoccupait de la couleur; partout le doigt, et l'ongle nulle part. Point de ligne brutale qui rappelle le fouet du pédant. Pour n'être point l'or du Titien, l'or de Raphaël n'en est pas moins de la bonne et splendide monnaie. C'est une autre éclaboussure du soleil.

« Un moment retenu par son maître, Raphaël fut compromis par ses élèves qui se jetèrent dans l'école avec autant d'étourderie et de libertinage que dans la vie. Au-dessus des *stanze*, le musée du Vatican renferme cette admirable *Transfiguration* que quelques-uns regardent comme le chef-d'œuvre de l'art. C'est, en tous cas, une œuvre complète d'un des plus grands maîtres qui aient jamais existé. Au milieu de cette harmonie, un petit coin détonne brutalement. C'est comme une faute d'orthographe dans un discours de réception d'académie, comme une tache sur un habit de cérémonie, imperceptible ailleurs, mais placée là, choquante et éclatante. On s'informe, on interroge l'histoire et les anecdotes de l'histoire : Raphaël est mort à la peine; Jules Romain a peint cette tête de possédé aux yeux louches et peut-être cet homme à bouche ouverte, avec des yeux furibonds, qui grimace à côté. Jules Romain et le Fattore sont les deux larrons du maître. Le meilleur aurait dû faire ménage à part; ils s'en sont donné tous deux à cœur joie dans la salle de Constantin. Par malheur pour eux, le maître y a peint ces deux figures de la *Justice* et de la *Mansuétude* qui sont bien de lui et qu'on regarde seules, quand on les a aperçues. La tradition a raison; ces deux figures sont de Raphaël; elles éclatent au milieu de cette vaste composition, non pas parce qu'elles sont peintes à l'huile au milieu d'une fresque — il s'agit vraiment bien d'autre chose; — le doigt de Raphaël s'est arrêté là, et a mis un rayon dans les ombres confuses et les lumières diffuses du Romain et du Penni. » J. C.

CHRONIQUE

L'*Annuaire de l'Institut des Provinces* (1870) publie les procès-verbaux du Congrès des Sociétés savantes. Nous empruntons quelques extraits aux comptes-rendus de la section d'archéologie, présidée alternativement par M. le comte de Mellet et M. le comte de Soultrait.

M. de Caumont traite de la question des musées de province. Les musées, dit-il, sont une partie importante de nos richesses municipales, et cependant on regrette parfois de voir qu'ils ne sont pas appréciés à leur juste valeur. Des déménagements nombreux leur causent des pertes irréparables. Ce n'est guères qu'exceptionnellement que la direction de ces collections est confiée aux Sociétés savantes de la localité : d'ordinaire, il y a un conservateur nommé, dont les connaissances et le zèle ne peuvent embrasser à la fois les tableaux et les œuvres d'art de tous les genres et de toutes les époques, tandis qu'une réunion de travailleurs assurerait des éléments plus complets. Il faut donc appeler les Sociétés locales à prendre une part plus large dans la direction des musées.

M. Dognée pense qu'un moyen pratique de faire apprécier plus généralement la valeur des objets d'archéologie, réunis dans les musées, serait de recommander aux Sociétés locales d'étudier les musées où l'on a su enlever à ces monuments leur aspect souvent peu artistique, soit par des procédés ingénieux, soit par une disposition pittoresque. En signalant par exemple la manière dont on conserve à Coblentz les objets en fer; la disposition des fragments de poterie, au musée d'Amiens ; celle des inscriptions sur pierre, à Lyon, on donnerait d'utiles modèles à généraliser et l'on concilierait à la conservation des objets les personnes qui, faute de connaissances spéciales, n'y voient aujourd'hui que des amas de débris.

M. de Caumont est heureux de reconnaître que la publication des catalogues des musées marche généralement bien. A Paris, le Louvre va avoir tous ses catalogues publiés. La province a fait aussi de notables progrès. Rennes a publié un volume in-8° qui est un véritable traité d'archéologie. Narbonne doit à M. de Tournal une publication très-intéressante. Toulouse et Nancy possèdent des catalogues très-bien faits. Rouen a fait réimprimer et compléter l'œuvre du regrettable M. Pottier. Enfin on peut signaler au moins dix catalogues de musées de province qui sont d'une grande valeur.

M. Egger recommande aux rédacteurs de catalogues d'écarter avec soin, dans les descriptions, certaines expressions conventionnelles, plutôt de style que d'érudition. Dans les études d'archéologie, surtout depuis trente ou quarante ans, on néglige le langage et le vocabulaire usuels. Il y a trop de recherche d'expressions inutiles à la clarté, sinon même nuisibles. On hérisse une simple indication de catalogue de mots empruntés au grec, alors qu'il y a un mot usuel, né du latin, connu de tous, qui suffit complétement à exprimer l'idée. Les mots *ephèbe*, *chlamyde*, *trochus*, *auriga*, *biga*, qu'on rencontre dans le catalogue de Narbonne seraient très-avantageusement remplacés par *adolescent*, *manteau*, *cerceau*, *cocher*, *char à deux chevaux* et ainsi du reste. La simplicité, le naturel ne doivent pas céder à une affectation un peu pédante, là surtout où le livre s'adresse à tous les visiteurs d'un musée et non aux savants exclusivement.

Au sujet de la communication de M. Egger, M. de Soultrait insiste sur la nécessité de fixer au plutôt la terminologie archéologique. Le moment est d'autant plus opportun que les rédacteurs des répertoires archéologiques, en cours d'exécution presque par toute la France, sont souvent embarrassés par la valeur équivoque de certaines expressions.

Sur la proposition de M. Dognée ; l'assemblée formule le vœu suivant : « Recommander aux Sociétés archéologiques de province de n'employer dans leur vocabulaire scientifique aucune expression qui n'ait par elle-même un sens précis, indiquant une origine historique ou une relation avec d'autres objets, lorsque cette origine ou cette relation n'est pas établie sans contestation. A défaut d'une expression basée sur les notions acquises à la science, préférer des expressions dont le sens est connu de tous et où la valeur conventionnelle ne puisse induire en erreur. »

— M. l'abbé Barraud, chanoine de Beauvais, vient de publier une savante *Notice sur les chaires à prêcher*. Après avoir indiqué les endroits d'où se fesaient les prédications avant l'usage des chaires et d'où on les fit encore quelques fois après, il décrit les ambons de la cathédrale, du Saint-Esprit et de Saint-Jean-Saint-Paul, à Ravenne; de Saint-Laurent-hors-les-Murs et de Saint-Clément, à Rome; de Saint-Pierre, à Corneto; de Saint-Jean, à Pistoja; du baptistère de la cathédrale de Pise; les jubés des cathédrales d'Alby, de Rodez, de Limoges, de Rouen; de Saint-Fiacre (Morbihan); de Sainte-Madelaine, à Troyes; de l'église de Brou; de Saint-Etienne-du-Mont, à Paris; de Saint-Pierre, à Aire-sur-la-Lys; les chaires de Beaulieu, en Angleterre; de Saint-François, à Assise; de Saint-François, à Bologne; de Saint-André (Aube); de Sainte-Gudule, à Bruxelles; de Notre-Dame d'Alençon; des cathédrales de Strasbourg, Ulm, Amiens et Vienne en Autriche. Voici comment l'auteur décrit la chaire de Beaulieu : « Il existe à Beaulieu, dans le Hampshire, une chaire en pierre qui date ou de la fin du XIIIe siècle ou du commencement du XIVe. Elle a une forme hexagone. Les pans qui la composent sont séparés les uns des autres par un contrefort. Sur chacun d'eux se dessine une arcade trilobée soutenue par des colonnettes. Une série de quatre-feuilles forme une espèce de guirlande au-dessous des arcades. La chaire, appuyée contre la muraille, n'a d'autres supports qu'un encorbellement de feuillage. C'est par un passage creusé dans le mur qu'on parvient à cette chaire. Elle n'a pas d'abat-voix; mais une voûte à *croisée d'ogives*, pratiquée également dans l'épaisseur de la muraille, en tient lieu. Toute simple qu'elle est, la chaire de Beaulieu attire l'attention des archéologues; on n'en connaît guères de plus ancienne. »

— Un savant hindou, Babou Rajendralala Mitra, envoyé à Orissa par le gouvernement du Bengale pour faire des recherches archéologiques, a constaté par les monuments que la mode des chignons a existé il y a quelques deux mille ans chez les femmes des anciens Ariahs, qui portaient des touffes de cheveux, la plupart semblables de forme aux chignons de nos jours, et qui parfois étaient d'un tiers plus gros que la tête. J. C.

Arras. — Typ. Ve Rousseau-Leroy.

Pl. II.

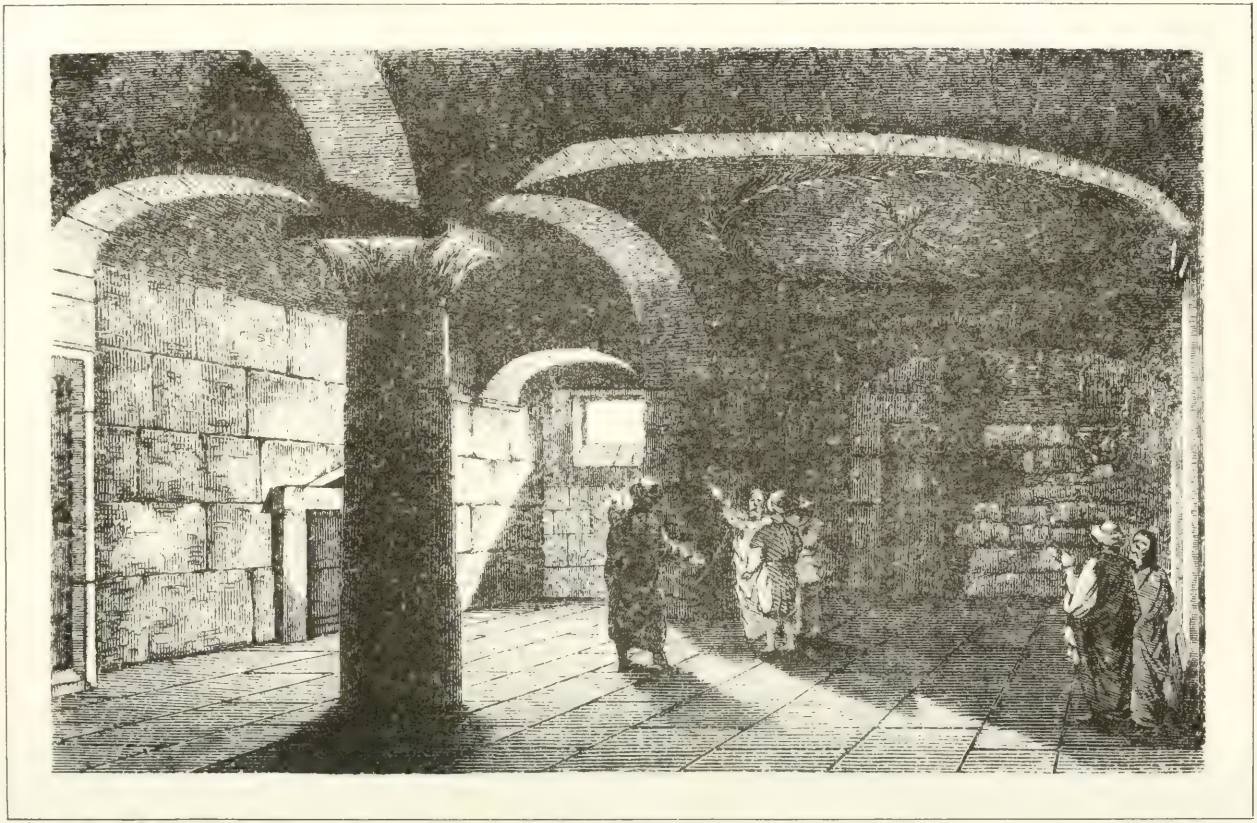

Lith. Desavary, Dubilleux, Jonas

Portique de Salomon, sous le Temple de la Présentation

LE TEMPLE DE SALOMON

A JÉRUSALEM.

Dissertation lue à une séance de l'Académie pontificale d'Archéologie romaine.

DEUXIÈME ARTICLE *.

Au-dessus des murs qui clôturaient cette aire immense, régnait, tout le long, un portique à deux rangs de colonnes, bâti par Salomon, dans le premier temple. Ce portique, grâce à ses énormes constructions, semble ne pas avoir été enveloppé, pour la plus grande partie, dans la destruction de Nabuchodonosor. Réparé à l'époque de l'érection du nouveau temple, il fut appelé, par antonomase, *Porticus Salomonis*, comme reste principal du temple primitif élevé par ce sage monarque. L'apôtre S. Jean nous en rend témoignage au chapitre X de son Évangile, lorsqu'il dit que Jésus se promenait dans la galerie de Salomon : *et deambulabat Jesus in templo, in porticu Salomonis*. Pour quel motif ce portique seul devait-il porter le nom de ce grand roi, et non l'édifice entier, sinon parce que seul il avait conservé la forme de sa première construction. Ainsi l'ont pensé quelques écrivains d'un grand poids [1]. Ce que je vais dire en donnera une preuve évidente.

* Voir le n° de mai, page 217.

[1] Baronius, *ad Ann.*, xxxiv.

Du côté du midi, en dehors du portique qui va à la basilique de la Présentation, convertie aujourd'hui, comme je l'ai dit, en mosquée secondaire, et dont je parlerai dans la suite, on descend par une espèce de cordon dans une crypte, située en dessous de la basilique elle-même, mais à son ancien niveau, c'est-à-dire sur le sol de l'aire, parce que la basilique, lui étant superposée, a un niveau plus élevé. Les Santons turcs, gardiens jaloux de ce lieu, m'ont assuré que, pour ainsi dire, personne n'y était entré avant moi ; je n'hésite point à le croire, puisqu'aucun des écrivains qui ont visité la Palestine ne font mention de cet endroit. A mon entrée, vint s'offrir à mes regards un reste considérable de galerie vraiment magnifique. Je me trouvais en présence d'un vaste pan de ce fameux mur formé d'énormes parallélipipèdes : j'en ai mesuré cinq qui ont chacun $2^{m}35$ de haut sur $11^{m}23$ de long.

De grands pilastres, séparés par une double pièce carrée, s'appuient à la façade de ce mur, et vis-à-vis de chaque pilastre se dresse une grosse colonne formée de trois blocs de pierre et recouverte d'une légère couche de stuc ; la base s'enfonce dans le sol rempli de maçonnerie ; le chapiteau est orné de feuilles de palmiers agréablement déployées en éventail autour du tronc, surmonté d'un abaque carré. Du chapiteau au pilastre se dessine un arc dont la courbe est si douce qu'elle forme pour ainsi dire un cintre plein. Au cintre de la voûte, correspondant à chacun des entre-colonnements, règnent de grandes couronnes de tresses de palmier, et, au milieu de chaque couronne, une rosace également de feuilles de palmier. L'ensemble de ces précieux restes vous jette dans l'étonnement et l'admiration par la majesté et l'élégance de leurs proportions. J'avoue que peu de monuments ont produit sur mon esprit une impression semblable à celle que j'éprouvai ici. La construction, la forme des chapiteaux, les ornements de la voûte, où l'on voit constamment la palme, vous font connaître évidemment que l'architecture en est tout à fait phénicienne. Aussi la Sainte-Écriture nous rappelle que le palmier entrait

dans la décoration du temple de Salomon, parce qu'il avait été bâti par les mains et dans le style des Phéniciens : *et omnes parietes templi per circuitum sculpsit variis cœlaturis et torno, et fecit in eis Cherubim et palmas.... et palmarum species; et picturas varias quasi prominentes de pariete, et egredientes* [1]. Le texte sacré nous révèle ici que ces ornements en bas-reliefs étaient coloriés en guise de peinture ; cet usage était encore propre aux Phéniciens, et en même temps aux Égyptiens, qui mettaient en couleurs les ornements de leurs monuments tant sacrés que profanes ; la dernière période du verset 32 dit positivement que les palmes, les chérubins et les autres décorations étaient recouvertes de dorures : *et operuit tam cherubim quam palmas et cætera auro.* Quant à la dorure, il n'en reste plus aucun vestige ; mais il n'en est pas ainsi de la peinture : on voit encore aujourd'hui, dans les petits enfoncements, entre les côtes des feuilles de palmier, une certaine couleur rouge foncé, semblable à celle dont se servaient les Étrusques dans leurs décorations, et que les Romains imitèrent dans la suite dans les monuments de Pompéï.

Cette galerie, formée de deux rangs de colonnes correspondant aux pilastres, régnait tout autour de la grande aire du temple, dont elle était comme le vestibule. Lors de la réédification entreprise par Zorobabel, cette galerie fut respectée, comme étant un reste très-important du temple détruit, je l'ai dit plus haut, et retint par distinction le nom de son fondateur. Je ne saurais dire si elle a été conservée entièrement, ou si Hérode, en prolongeant l'aire du temple, prolongea également ce portique. C'est un fait cependant qu'il a été conservé du côté du midi où il étale ses restes prodigieux. Il existait encore au temps de Jésus-Christ, car Hérode l'avait lui-même respecté dans sa restauration générale. Je dis plus. Il l'avait augmenté de ce côté-là de deux rangs de colonnes, comme le mentionne Flavius Joseph. Voici ses paroles : « La

[1] Lib. Reg. III, cap. VII, ℣ 29 et 32.

façade du temple, au midi, avait encore ses portes au milieu et en particulier le *portique royal* qui était triple et s'étendait en longueur de la vallée d'orient à celle d'occident. C'était un ouvrage tel que jamais le soleil n'en éclaira de plus admirable. »

En effet, comme la vallée était là si profonde, qu'on n'osait y regarder de haut en bas, Hérode fit construire au-dessus de cette vallée cet immense portique, afin que si quelqu'un se hasardait, de la cîme du toit, de mesurer de l'œil la profondeur, il courût risque d'être pris de vertige, avant que son regard ne fût arrivé au fond..... Il y avait quatre rangées de colonnes, correspondant l'une à l'autre, à l'exception de la quatrième qui était adhérente à la paroi de pierre..... Ces colonnes étaient au nombre de cent soixante-deux, et leurs chapiteaux, en style corinthien, présentaient un travail vraiment grand et admirable [1].

Hérode avait donc conservé scrupuleusement tout ce qui restait du portique primitif et y avait ajouté de nouvelles constructions. En effet, dans la planche II qui vous donne les dispositions de ce portique, vous verrez unies aux colonnes phéniciennes, les colonnes au chapiteau corinthien qu'Hérode y a fait placer dans sa restauration du temple. Le travail de

[1] Jos. Flav., *Ant. Jud.*, lib. xv, cap. xi, tom. i, pag. 779. « Quarta autem pars frontis templi a meridie habebat et ipsa portas in medio, simulque regiam porticum, quæ triplex erat, et longitudine ab orientali valle ad occidentalem usque pertinebat, nec enim amplius produci poterat. Opus erat omnium quæ nunquam sol vidit maxime memorabile : nam cum vallis depressa admodum esset, ut inde caligarent oculi cujusquam ex alto in fundum despicientis, porticum immanis altitudinis super ea extruxit (Herodes), ut si quis ex tecti ejus summitate altitudinem simul utramque visu penetrare vellet, periculum esset, ne vertigine corriperetur, priusquam visus ad immensum adeo profundum pertingeret. Quatuor autem erant columnarum series, ita ut ab uno porticus fine in alterum dispositæ, ut ex adverso sibi responderent, quarta enim intertextum habebat parietem lapidum..... Numero autem erant universæ centum et sexaginta duæ capitellis ipsorum more Corinthio sculptura obductis, opere omnino magno et mirabili. »

ce prince, à cette partie du temple, nous montre que le portique de Salomon était probablement resté de ce côté-là seulement, et que, par respect pour ces vénérables débris, il les avait somptueusement agrandis de préférence à tout, et en le désignant même sous le titre de *portique royal*.

Cette partie garda encore le nom de *Galerie de Salomon* ; et l'apôtre saint Jean nous donne, dans son Évangile, un témoignage certain de cette dénomination et de son existence, précisément au côté du midi, où encore aujourd'hui l'on remarque ces restes. Cet évangéliste nous parle, en effet, de la solennité qui rappelait la troisième dédicace du temple, que fit Judas Machabée, après l'avoir purifié des profanations d'Antiochus Épiphane ; c'était alors l'hiver, pendant le mois de Casleu, correspondant en partie à notre mois de décembre, et Jésus, à cause du froid, se promenait au temple sous le portique de Salomon. La circonstance du passage de Jésus en ce lieu, en ce temps où le froid se fait sentir, nous remet en mémoire la position de ce portique, où la permanence des rayons du soleil permettait au Sauveur de se réchauffer, en même temps que ses disciples.

Au second temple, ce portique eut une autre dénomination : il fut appelé *porticus gentium*, galerie des Gentils, suivant le témoignage de Flavius Josèphe. Comme de tous les pays du monde, les Gentils allaient à Jérusalem adorer le vrai Dieu et lui offrir des sacrifices, ainsi que le fit entre autres Alexandre de Macédoine, il leur était permis d'entrer dans ce premier portique pour satisfaire leur dévotion ; ils ne pouvaient cependant pénétrer plus avant dans les autres portiques, sous peine de mort, comme je le dirai plus loin. Or, ce fut sous ce portique que quelques Gentils, venus à Jérusalem pour la Pâque, manifestèrent le désir de voir Jésus, quand il entra en triomphe dans le temple, au jour des Rameaux ; et quoique saint Jean ne dise pas expressément que ce fut dans le temple, les autres évangélistes en parlent formellement. Saint Marc dit que Jésus entra dans Jérusalem, dans le temple, *intravit*

Jerosolymam in templum [1]. Car en venant de la montagne des Oliviers, il avait passé par la *porte d'or*, qui était commune à la ville et au temple. Et saint Luc, après avoir décrit la descente que fit Jésus, monté sur un âne, de la montagne des Oliviers, et son approche de la ville, dit qu'il entra dans le temple, *ingressus in templum* [2]. Ainsi, en entrant par la *porte d'or* dans le temple, laquelle est située du côté de l'orient, il se trouva dans le portique des Gentils, et c'est là qu'au milieu des applaudissements et des Hosanna du peuple, les Gentils, qui pouvaient se tenir dans cette galerie pour la prière, demandèrent à Philippe et à André de voir Jésus-Christ : *Volumus Jesum videre* [3]; et les deux apôtres firent connaître au Sauveur le désir de ces Gentils.

Les Actes des Apôtres font mention en deux endroits du portique de Salomon ou des Gentils : d'abord à l'occasion de la guérison miraculeuse opérée par les apôtres saint Pierre et saint Jean sur la personne d'un homme estropié; le peuple, étonné de cette merveille, courut alors auprès de ces deux disciples, *ad porticum quæ appellatur Salomonis* [4]; et c'est là que saint Pierre leur adressa ce discours efficace qui en convertit un grand nombre. En second lieu, au chapitre V, où il est dit que les apôtres, qui faisaient beaucoup de miracles et de prodiges parmi le peuple, étant unis dans un même esprit, s'assemblaient dans la galerie de Salomon : *Erant unanimiter omnes in porticu Salomonis* [5].

Ces circonstances nous permettent de conclure qu'à l'exemple de leur divin Maître, les apôtres s'arrêtaient dans cette galerie du temple, parce que, étant commune aux Juifs et aux Gentils, elle leur donnait la facilité de leur adresser plus efficacement la parole évangélique. Au-dessous de ce portique, et

[1] S. Marc, cap. xi, ℣ 11.
[2] S. Luc, cap. xix, ℣ 45.
[3] S. Joan., cap. xii, ℣ 21.
[4] Act. apost., cap. iii, ℣ 11.
[5] Act. apost., cap. v, ℣ 12.

sur la partie restante qui régnait autour de la plate-forme, s'élevait un édifice qui servait d'habitation aux lévites et aux autres ministres inférieurs de cette maison du Très-Haut. Il y avait encore probablement, du côté du midi, sur les décombres dont j'ai parlé, la demeure de ces vierges, consacrées à Dieu pour un temps déterminé, qui le servaient là, en prenant soin des linges, des vêtements et des étoffes employés au culte divin. Mais je parlerai plus loin de ces vierges, lorsque je décrirai le temple de la Présentation.

BARTOLINI,
Secrét. de la Congr. des Rites.

(Traduit par M. Materne.)

(La suite au prochain numéro.)

LE PORTAIL DE BEAULIEU

AU DIOCÈSE DE TULLE.

—

PREMIER ARTICLE.

—

L'église paroissiale, autrefois abbatiale, de Saint-Pierre de Beaulieu, en Limousin, est un des édifices remarquables du centre de la France. On n'a pas de données positives sur la date de sa construction ; mais le style du monument ne permet aucune incertitude : architecture, sculpture, écriture, tout y accuse le XIIe siècle, tout y révèle la période de transition.

A cette époque, l'abbaye de Beaulieu était riche et fervente : la nouvelle église dut être splendidement ornée. Indépendamment du porche magnifique qui fait l'objet de ce travail, de vieux écrits nous parlent « d'un grand nombre de beaux reliquaires d'or et d'argent et d'un chœur de bois de grande valeur, » qu'emportèrent ou brûlèrent les protestants victorieux. Ornements, cloches et vitraux furent aussi de la fête : ces misérables ne laissèrent que les murs. Encore même faillirent-ils les abattre : ils se contentèrent, toutefois, de murer la porte occidentale et de masquer d'une halle le portail aux riches ciselures. Leurs émules de 93 reprirent le projet de démolition. Heureusement, ce fut sans plus de résultat, et si l'enceinte est pauvre, du moins la chère église nous reste, et c'est la plus belle du pays !

L'église de Beaulieu est une croix latine de deux cents pieds

de long, parfaitement proportionnée. Douze piliers, symboles des douze apôtres, et quatre colonnes cylindriques, emblèmes des quatre évangélistes, élèvent la masse de ses voûtes à plus de cinquante pieds au-dessus du sol. Celles d'une moitié de la grande nef s'écroulèrent en 1808 : un lambrissage blanchi déguise aujourd'hui la blessure, sans parvenir à la dissimuler. Comme celles qui nous restent, ces voûtes appartenaient au système roman. Seules, une travée du bas-côté septentrional et la partie du transsept qui lui correspond, sont voûtées dans le style compliqué de la dernière période ogivale.

Le centre de la croix est dominé par une coupole romane, que supporte une tour octogone de médiocre élévation. Deux tourelles, couronnées de lanternons et disposées aux deux points d'intersection de l'abside et du transsept, servent de cage aux escaliers qui y conduisent. Une autre tour carrée s'élève au côté droit de la façade occidentale; mais elle n'a pas le mérite général des autres parties de l'édifice.

Au-dessus des collatéraux règnent des galeries obscures dont la voûte en quart de rond fait arc-boutant à la nef centrale et au grand hémicycle absidal. Elles abritèrent, en 1815, l'infortuné maréchal Ney. Ces collatéraux, en se prolongeant autour du sanctuaire, donnent accès dans les chapelles du chevet, qui sont au nombre de trois. Deux autres chapelles sont ouvertes dans le mur oriental de la croisée. Devant celle du Midi, consacrée aux patrons de la ville, les notables de Beaulieu venaient autrefois présenter à l'abbé les candidats parmi lesquels celui-ci devait élire leurs consuls. On en remarque le rétable, aussi bien que celui de Notre-Dame, deux œuvres de menuiserie où brillent la délicatesse, l'élégance et le bon goût. Dom Claude Bénaud, prieur claustral, fit faire le premier en 1676, et Dom Charles Poirier, le second, en 1678. La balustrade du sanctuaire et la sacristie sont l'œuvre d'Antoine Clapasson (1687). Armand Vaslet fit à son tour rouvrir, en l'élargissant, le portail d'ouest muré par les Huguenots (1724).

Malheureusement, plusieurs de ces restaurations ont masqué

les jours de l'édifice. C'est grand dommage, à plusieurs points de vue. L'extrême chapelle du chevet présentait trois fenêtres, nombre de la divinité; les trois chapelles réunies en comptaient sept, nombre de la grâce; les deux fenêtres intermédiaires, en s'y ajoutant, faisaient neuf, nombre de la prière. Nous isolons les quatre fenêtres de la conque majeure, qui reproduisent l'idée des colonnes cylindriques et représentent les quatre évangiles versant la lumière du ciel autour de l'autel de l'Agneau. Mais les temps dont nous parlons avaient perdu le sens de ce pieux symbolisme : travaillons, nous, à le ramener.

Quelques restes d'orfévrerie ont survécu aux pillages. Ce sont deux bras d'argent, enrichis, aux bracelets, de filigranes et de pierreries; une châsse émaillée, représentant le voyage et l'adoration des Mages; enfin une remarquable statue de la sainte Vierge, contemporaine de l'édifice. M. Texier nous a laissé quelques mots de ces deux derniers objets dans son *Dictionnaire d'orfévrerie* (Encycl. théol. de Migne, col. 369-370 et 1042-1043). Nous y renvoyons nos lecteurs pour en venir au portail.

Ce portail, orgueil de la petite ville, et reste précieux de l'art des vieux temps, n'a pas été décrit. « Les monuments du Midi et ceux du Centre, dit un iconographe [1], ont été, à peu d'exceptions près, ou complétement oubliés, ou trop rapidement esquissés, et quelquefois mal compris. » C'est le cas, croyons-nous, pour le porche de Beaulieu. M. Marvaud [2], l'éditeur du *Cartulaire* [3], et l'abbé Texier [4] lui consacrent quelques lignes dans leurs divers ouvrages, mais ces courtes et trop inexactes mentions n'ont pu nous suffire : nous avons essayé mieux.

Le portail que nous entreprenons de décrire, est ouvert dans le mur méridional de la nef et correspond à la deuxième travée. Il présente, voussures comprises, une largeur d'environ huit mètres

[1] Crosnier, *Iconog., chrét.* p. 10.

[2] *Hist. du Bas-Limousin*, p. 115-116.

[3] Max. Deloche, *Cartulaire de l'abbaye de Beaulieu*, notes et éclaircis. p. CCLXIX-CCLXX.

[4] *Manuel d'épigraphie suivi des inscriptions du Limousin*, p. 156 158.

sur une hauteur de neuf mètres ou à peu près. En avant s'étendent deux murs en retour ou éperons, qui soutenaient autrefois la voûte d'un porche. La face intérieure en est divisée en deux compartiments par une arcade géminée, retombant sur trois colonnes en marbre que supporte un soubassement. Toute cette enceinte, qui n'en semble plus une, est décorée de sculptures. N'en cherchons pas ailleurs : à l'exception de quelques rares chapiteaux, de quelques modillons en évidence, tout est là. La porte donne sur la place du marché, qui est au centre de la ville. A l'opposé, au nord, était le cloître : il communiquait avec l'église par une étroite ouverture, percée dans un mur entièrement nu. Les voilà bien, ces moines civilisateurs ! Ils tenaient d'un grand pape, sorti de leurs rangs, que les images sont le livre du pauvre peuple [1], et c'est pour le pauvre peuple qu'ils avaient travaillé. Le prosélytisme de l'éducation populaire ne date pas d'aujourd'hui. Voyons comment on l'exerçait alors.

L'artiste veut nous représenter la guerre du Mal contre le Bien, et le triomphe du Bien sur le Mal. Certes, le dessein est beau, et l'entreprise morale; mais l'exécution n'en semble pas sans péril. « Tout problème dont on possède la solution, a dit fort sen-« sément l'abbé Texier [2], semble peu difficile. Pour apprécier « convenablement une œuvre d'art, il faut chercher à se rendre « compte à l'avance de la manière dont on eût soi-même com-« posé le sujet. » Or, mettons-nous un instant à la place du sculpteur. L'énoncé que nous venons de faire n'éveille, de prime abord, que de vagues idées; et quand la réflexion a fécondé la matière, nous ne sentons que mieux la difficulté d'y fixer un plan, d'en poser l'unité, d'en tracer le rayon : l'espace donné, la fin voulue, les traditions de l'art devant présider à cette élaboration. Posons-nous seulement une question préliminaire. Quelle forme adopterons-nous ? Sera-ce le symbole? Mais nous serons froids, subtils, incompris : l'œil des petits ne montera pas jusqu'à

[1] S. Grégoire le Grand, *Epist.*, XI, 13.

[2] A propos du tombeau de S. Étienne d'Obas., *Annales archéologiques*, XII, p. 386-392.

nos doctes conceptions, et le but est manqué. Sera-ce l'histoire? Encore même, comment transporter sur la scène tous les temps, tous les lieux, tous les acteurs et tous les rôles d'un drame éternel, d'un théâtre illimité, d'une galerie innombrable et d'une action variée à l'infini? Nous choisirons, sans doute; mais la tâche ne laisse pas que d'être ardue : il y faut du savoir, du discernement et du goût. L'artiste en aura. Fidèle aux types traditionnels, toujours à la portée du spectateur qu'il avait en vue, habile à mêler dans une sage proportion le symbole à l'histoire, nous le verrons de plus résoudre, avec un rare bonheur, le difficile problème de la plénitude dans la mesure et de la profondeur dans la simplicité. En quelques tableaux, il saura présenter tous les personnages, dessiner tous les caractères, opposer tous les contrastes, dévoiler tous les ressorts, retracer toutes les phases, embrasser tous les espaces et tous les temps. Et l'ordre le plus parfait, la gradation la plus habile, l'économie la plus intelligente, ne cesseront de présider à ce ferme tissu, dont un Dieu fait homme doit être l'unité. Prenons le livre des Écritures, et allons nous édifier.

Arrêtons-nous au porche et portons-nous à gauche. Le porche précède l'entrée; la gauche est le côté le moins noble : c'est au porche, c'est à gauche que le sculpteur a dû commencer. Un seul tableau remplit les deux compartiments. Il est tiré de l'ancien Testament, et c'est un des sujets les plus chers à nos pères : Daniel dans la fosse aux lions. Par lui nous seront représentés les temps antérieurs à Jésus-Christ et la première phase de la lutte, celle de l'homme contre l'homme ou de la *chair contre la chair*.

I.

DANIEL DANS LA FOSSE AUX LIONS.

Deux colonnettes romanes, couronnées de gracieuses tourelles supportent un cintre surbaissé que décore, dans toute sa lon-

gueur, une riche galerie. Sous cette arcade triomphale apparaît le prophète assis au milieu des lions et tenant en main le *volumen* à demi roulé. Son nom, inaperçu de l'abbé Texier, se lit en deux lignes sur le fond du tableau :

DAN
IEL [1].

Par une exception assez rare, le saint prophète est nimbé et nu-pieds : c'est qu'à travers la personne, l'artiste voyait le type ; sous les traits de Daniel lui apparaissait la Vertu persécutée. La pose est calme, l'œil tranquille, le front serein. Le juste ne se laisse pas facilement abattre : il espère; et d'ailleurs, rayons d'un jour ou ombres d'un moment, que lui importe et les biens et les maux de cette pauvre vie? Les lions, nombreux, ont des attitudes diverses : les uns sont couchés aux pieds de la victime ; d'autres lèvent sur elle un regard qui semble attendri ; il en est un qui lui sert d'escabeau. O profondeur de la malice humaine, confondue par des brutes !

Dans l'arc du compartiment voisin se dessinent deux pavillons entourés d'un cercle de murailles. L'une des trois arcatures qui figurent cette enceinte de forme claustrale, est totalement remplie par un visage humain grossièrement ébauché. Grâce à cette imperfection de forme, ce point est un de ceux qui nous ont le plus retenu : toutefois, nous n'hésitons pas à produire notre interprétation.

C'est par un groupe d'édicules que l'art du Moyen Age représentait ordinairement le Ciel, en souvenir de la sainte cité décrite par saint Jean au vingt-unième chapitre de son Apocalypse. Cet icone, d'un usage fort ancien, puisqu'on le trouve aux catacombes, était devenu si familier au siècle qui vit élever notre

[1] Nous trouverons d'autres inscriptions à l'éperon droit. Les caractères des unes et des autres appartiennent nettement à la manière romane, et quelques-uns à celle du XIIe siècle : par exemple, les E et les T ronds et le D du mot déjà cité, qui a la forme d'un O sommé d'un trait horizontal à gauche. Voir Texier, *Manuel d'épigraphie*, p. 67, 156, pl. I, XI, etc.

portail, qu'il constituait un système de décoration. Au-dessus des statues des saints, le long des profondes voussures, commençaient à paraître ces cités en miniature qu'on appelait des *Jérusalems célestes*, et qui rendaient comme un reflet de la patrie aux fronts des bienheureux exilés par l'art au milieu de nous. Nous croyons donc que nos gracieux pavillons et l'enceinte qui les enclôt, représentent le ciel. Quant au visage humain, nous y verrions une personnification de la Providence, l'œil ouvert sur les tribulations du juste pour lui envoyer force et secours : *Cum ipso sum in tribulatione*[1]. Ces mots d'un psaume dont une moitié du porche est l'indubitable commentaire, autoriseraient déjà notre interprétation. Mais elle s'affermit jusqu'à l'évidence à la lecture de certains autres passages des psaumes, et du dixième en particulier, dont saint Jean Chrysostome fait application au sujet qui nous occupe. Ils enlèvent toute difficulté, et projettent sur l'œuvre une lumière qui doit en être le véritable jour.

« Je mets ma confiance au Seigneur.

« Comment donc dites-vous à mon âme : Sauve-toi sur la montagne comme le passereau,

« Car les pécheurs ont déjà tendu leur arc et préparé leurs flèches?

« *Du haut du ciel où il a fixé sa demeure, où est le palais de sa sainteté*[2], *le Seigneur a les yeux sur le pauvre :*

« Il fera pleuvoir ses lacets sur les pécheurs.... »

Voyez, en effet, tout au bas du bienheureux séjour, cet ange aux grandes ailes qui se courbe sur les lions pour enchaîner leur férocité. C'est l'histoire après la prophétie. « Mon Dieu, nous ra-
« conte le généreux athlète, a envoyé son ange, et l'ange a fermé
« la gueule des lions, et les lions ne m'ont point fait de mal[3]. »
« Aiguës étaient leurs dents, ajoute saint Jean Chrysostome, et
« étroit leur cachot. A leur férocité naturelle se joignait l'irrita-
« tion de la faim. Point de barrière, d'ailleurs, pour les séparer

[1] *Ps.* XC, 15.

[2] Traduit d'après l'hébreu.

[3] *Dan.*, VI, 22.

« du prophète : leurs têtes touchaient à son corps. Mais la con-
« fiance en Dieu, plus puissante que tout frein, leur bâillonnait
« la gueule et les tenait à l'écart. »

Il ne faudrait plus que le contraste : le contraste y sera. Aux pieds de l'ange libérateur, on distingue à grand'peine un corps humain renversé sans vie. Peut-être n'est-ce que le cadavre d'un criminel vulgaire, placé là pour mettre en relief la délivrance du prophète. Mais rien n'empêche d'y voir le corps d'une autre victime de la tyrannie, et de tirer du spectacle toute la leçon qu'il peut contenir. L'infortuné, sans doute, attendait tout de l'homme, et l'homme l'a jeté à la dent des lions : Daniel, lui, n'a espéré que de son Dieu, et son Dieu l'arrache à la dent des monstres. *Nulla læsio inventa est in eo, quia credidit Deo suo* [1]. *Sicut enim*, observe encore le même docteur, *sicut enim maledictus est qui sperat in homine* [2], *ita beatus est qui sperat in Domino* [3].

Un dernier accessoire résume et généralise le tableau. Au-dessus de l'arcade, sous laquelle est assis le prophète, se traîne un reptile à tête de bouc, « figure coustumièrement agréable au diable », dit un vieil auteur du XVIe siècle [4]. Sur ses tortueux anneaux marche un petit corps humain, dont les mutilations du temps n'ont épargné que les membres inférieurs. Or, chacun sait que le Moyen Age représentait les âmes sous la forme de petits corps humains. On devine le reste. Ce reptile est « l'aspic et le basilic » de l'Ecriture ; ce petit corps est l'âme du juste « foulant aux pieds », sous cet emblème impur, tout le venin des suppôts de Satan : *Super aspidem et basiliscum ambulabis* [5].

Demandons à l'éperon droit l'autre part du verset.

[1] *Dan.*, VI, 23. — *Heb.*, XI, 33. — *Ps.* LVI.
[2] *Jér.*, XVII, 5.
[3] *In Dan.*
[4] BODIN l'Angevin, *Démonomanie* ou *Traité des sorciers*, Paris, 1581.
[5] *Ps.* XC, 13.

II.

LA TENTATION DE NOTRE-SEIGNEUR.

Ici l'Évangile se déploie, le drame s'élève et la leçon s'étend. Nous n'avons pas toujours à lutter contre des persécuteurs de chair et de sang comme nous ; mais nous avons toujours à combattre ces esprits de malice répandus dans l'air que saint Paul appelle les vraies puissances de ce siècle [1]. C'est la lutte de *l'esprit contre l'esprit :* nouvel aspect d'une guerre de plus en plus formidable, et par les ennemis qu'elle nous oppose, et par les intérêts qu'elle met en jeu ; car, « il faut craindre non les ennemis qui tuent le corps, mais ceux qui perdent l'âme [2]. » Et voici que, pour animer notre vaillance, l'auguste Chef de la cité sainte vient combattre en personne avec le prince même de la cité maudite : Jésus avec Satan. En se développant, l'idée veut s'accentuer, et le cadre s'élargit : nous aurons trois tableaux au lieu d'un.

C'est le premier des trois qu'indique notre titre.

En face du Fils de Dieu, debout, vêtu de la tunique et du *peplum*, décoré du nimbe crucifère, se dresse de son mieux le tyran des enfers. Nous sommes loin du Satan fardé de Milton. Devant le Dieu fait homme que dédaigna son orgueil, l'ange déchu n'est plus qu'un avorton. Dépouillé de toutes ses splendeurs, il nous apparaît nu comme un ver de terre, n'ayant autour des reins que le voile exigé de la pudeur. Une toque informe s'appesantit comme un éteignoir sur son front découronné. Ne cherchez dans cet affreux visage aucun de ces traits qui constituent la face de l'homme, ou même le museau de la bête : c'est un type sans nom, et tel que l'enfer peut seul en recéler. Ses membres mal cousus portent écrits les vices qu'il sème sur ses pas. Il a du bouc le poil fétide, du coq les insolents ergots, du

[1] *Éphes.*, VI, 12.
[2] *Matth.*, X, 28.

chien hargneux la queue écourtée, de l'animal immonde le ventre rebondi. Et sur tout ce grotesque et monstrueux mélange, suprême dérision ! le sculpteur a déployé les grandes et nobles ailes de l'antique Lucifer. Tel est le portrait de Satan : portrait peu flatté, comme on voit ; mais nos bons aïeux ignoraient l'art des travestissements, et savaient mettre toute chose à sa place. Satan n'était pour eux qu'un sot révolté, et leur rude justice l'humiliait devant Dieu ; qu'un pernicieux séducteur, et leur chrétienne sagesse aimait à découvrir dans la laideur de ses formes l'horrible malice du péché.

Entre Jésus et le tentateur s'élève, bâti sur le roc, un édifice flanqué dans sa partie supérieure d'un double croisillon : c'est le temple de Jérusalem. Sur le mur de la tour, le doigt de Satan indique les deux inscriptions qui suivent :

SI FILI' DEI ES
DIC VT LAPI
DES ISTI PA
NES FIANT.
SI FILI' DEI ES
MITE (*sic*) TE
DEORSVM [1].

Dans le haut du bas-relief apparaissent deux autres personnages, dont le buste a disparu, en laissant un bout d'aile. Ce sont des anges, intervenus dans cette lutte solennelle pour en compléter la physionomie. Par eux sont représentées ces phalanges invisibles que s'opposent les deux cités sur le champ de nos combats. Celui qui domine Satan, nu et décharné comme son bourreau, du doigt, lui aussi, désigne à Notre-Seigneur l'inscription tentatrice, tandis que, noblement vêtu comme son prince, l'ange de lumière lui montre au ciel la volonté qu'il s'est obligé d'accomplir.

Quelle fut la réponse de Notre-Seigneur, tout chrétien le sait.

[1] *Matth.*, x, 28

Le divin maître vainquit par la parole, comme Daniel avait triomphé par le silence ; car avec les combats doivent changer les armes. Si l'homme vous soufflette, « tendez la joue [1] » ; si le démon vous tente, « résistez fortement [2] » ; mais que l'esprit soit le même : *In fide!* Nous avons médité le silence du prophète, rappelons-nous la parole du Verbe : leur victoire à tous deux fut le triomphe de la Foi. C'est le mot de l'Apôtre : *Justus ex fide vivit* [3].

Les textes victorieux ne sont pas reproduits : l'artiste s'est contenté de représenter l'auguste lutteur dans l'attitude d'une énergique répulsion. La sobriété est une des lois de l'art. Mais alors pourquoi deux inscriptions sous le doigt de Satan, quand une pouvait suffire ? Nous croyons calculé jusqu'à cet humble détail. Le sculpteur se voyait en face d'une grande page de l'Évangile, et le mot de saint Augustin retentissait dans son âme : *Tentatio Christi nostra doctrina est :* la tentation du Christ est notre enseignement [4]. En cette lutte à jamais mémorable, les trois concupiscences venaient d'être battues sur leur triple terrain ; il était bon de nous découvrir l'épreuve tout entière et de nous présenter sur tous nos champs de bataille Celui qui, « pour nous ressembler, a voulu partager tous nos combats ». C'est ce qu'a fait l'artiste, en accouplant aux suggestions du pinacle la tentation du désert, dans l'ordre même du texte évangélique. Il n'a pas cru nécessaire d'aller plus loin. Un seul verset n'eût pas atteint le but ; mais deux faisaient tout entrevoir, et qui plus est, pour lui, résumaient tout. Le premier est une tentation de gourmandise ; le second, une suggestion de vaine gloire : convoitise de la *chair* et orgueil de l'*esprit*, au fond tout l'homme est là.

[1] *Matth.*, v, 39.
[2] *I Pet.*, v, 9.
[3] *Hebr*, x, 38.
[4] *In ps.* xc, serm., I, 1.

III.

LA MISE EN FUITE DES DÉMONS.

Dans le compartiment voisin, un personnage nimbé, nu-pieds, vêtu comme le Christ du précédent tableau, impose sa volonté à deux monstres. Leur exiguité, leur nudité, leur laideur, trahissent encore des démons ou, si l'on veut, des possédés. Ce bas-relief a souffert. La tête du principal personnage n'a gardé aucun de ses traits ; son nimbe usé a perdu tout caractère ; et toutefois hésiterons-nous à dire : c'est Lui ? Oui, c'est Lui, poursuivant son triomphe sur l'enfer, en en chassant devant lui les ténébreuses légions. La tête du plus apparent de ces démons révèle une horrible souffrance. Dans son obéissance forcée, il se retourne à demi vers le Maître, et sa bouche, hideusement béante, semble exhaler ce cri : « Jésus, fils de Dieu, qu'y a-t-il entre vous et « nous ? Êtes-vous venu ici pour nous tourmenter avant le « temps ? » Car nous pensons que l'imagier nous retrace la scène racontée au huitième chapitre de saint Matthieu (v. 28, 29, 34). Les édicules dont est semé le bas-relief nous représenteraient ou les tombeaux, *monumentis,* d'où sortaient les possédés, ou, ce qui est moins probable, la cité voisine des Gérasséniens.

Les combats sont rudes ; mais la victoire nous rend maîtres des forces de l'enfer : c'est la leçon cachée dans ce deuxième tableau.

IV.

LE CHRIST TRIOMPHANT.

Le sculpteur nous en a ménagé un troisième à l'angle extérieur de l'éperon. C'est ce Christ triomphant que l'on voit au porche de plusieurs cathédrales, mais qui ne saurait être nulle part mieux placé qu'ici, où tout le prépare et l'attend. Avec bon-

heur l'œil se repose sur ce calme vainqueur. Ce n'est pas encore le redoutable triomphateur que nous verrons assis sur les nuées du ciel, pour y prononcer l'éternelle gloire des vainqueurs, l'irrémédiable damnation des vaincus. C'est Jésus, notre frère, debout encore sur les chemins de la vie, tenté comme nous pour nous apprendre à vaincre comme lui, et nous appliquant les grâces de son triomphe, comme il nous a donné l'exemple de ses luttes : *Ideo tentatus est Christus, ne vincatur a tentatore christianus* [1]. Sa tête est ornée du nimbe crucifère ; sa droite bénit à la manière latine, c'est-à-dire les trois premiers doigts ouverts, les deux autres fermés. Un de ses pieds foule le crâne d'un lion dressé sur ses pattes inférieures, et l'autre le corps replié d'un dragon. C'est ici que nous attendait la seconde moitié du texte sacré : « *Conculcabis leonem et draconem :* vous foulerez aux pieds le lion et le dragon. » Elle abat toutes les palmes aux pieds du Christ, centre et âme de la composition. « Le lion, dit saint Augustin, « représente les persécutions ouvertes ; le dragon, les assauts « ténébreux. » Or, Jésus-Christ a terrassé le lion dans la personne de ses membres ; car il était avec Jérémie dans le lac profond, avec les enfants dans la fournaise, avec Daniel dans la fosse aux lions [2] : il vient par lui-même de triompher du dragon. « Ainsi « ferez-vous, chrétiens, ajoute le grand évêque d'Hippone, si « vous voulez entrer par la vraie Porte, c'est-à-dire par le Christ « qui nous a dit lui-même : *Ego sum janua...* : vous avez vaincu « le lion, sachez triompher du dragon ; la force du premier n'a « pu vous abattre : déjouez l'astuce du second [3]. »

Dans une série de petits retraits en orle s'étagent des anges, dont les dégradations du temps ne permettent plus d'assigner le rôle individuel, si tant est qu'ils en eussent. Un seul, sculpté sur le plein de la muraille, y balance l'encensoir. La présence de ces purs esprits, cortége triomphal du fils de Dieu, traduit, sans

[1] Aug. *In ps.* XC, serm. II, 1.

[2] Bossuet, *Élév. sur les myst.*, XXIVe semaine, IIe élév.

[3] *In ps.* XC, *passim.*

doute, le verset final du récit de la tentation : *Ecce angeli accesserunt, et ministrabant ei.* Or, ici l'expression de ce verset emprunte à la rencontre des tableaux une saveur spéciale qu'il n'a pas dans l'isolement du texte sacré. Il peut être bon de la faire sentir.

Furieux des vertus que déploie Daniel au sein de Babylone, « l'éternel homicide » soulève contre lui la rage de ses suppôts. Mais l'ange libérateur déjoue les complots de « l'aspic », et le reptile foulé aux pieds devra sentir le poids de cette parole : *Angelis suis mandavit de te*[1]. Que fera-t-il de ce trait de feu qui vient éclairer sa défaite ? O profondeurs de Satan ! une arme pour de nouveaux combats. Suivons-le sur le pinacle, où il paie de sa personne et travaille au grand jour. Le texte prophétique y sera nettement formulé. Il a soutenu la confiance dans l'âme de Daniel : peut-être enfantera-t-il la présomption dans l'âme de Jésus ? De l'une à l'autre le pas est si glissant ! Ecoutons : « Si « vous êtes fils de Dieu, jetez-vous en bas : n'est-il pas écrit que « Dieu vous a remis à la garde de ses anges ? — Il est écrit aussi, « répond le divin Maître : vous ne tenterez pas le Seigneur votre « Dieu. » Satan s'esquive, nouvelle défaite : *Reliquit eum diabolus.* Que faut-il de plus au triomphe du Ciel ? Rien, presque rien : une nouvelle justification du texte allégué. « Et voici que les « anges approchent et servent le vainqueur : *Et ecce angeli acces-* « *serunt et ministrabant ei*[2] ». Le sculpteur a dû saisir ce trait de haute et fortifiante ironie.

Nos lecteurs le voient : jusqu'ici les tableaux sont clairs, suivis, concordants ; la pierre même parle : toute méprise semble impossible, du moins sur le fond des sujets. On s'est mépris cependant, ou l'on n'a pas compris. Dans ces deux pages latérales, M. Marvaud n'a vu que « des moines travaillant à la construction d'un édifice. » Joli fondement pour affirmer de cette grande œuvre qu' « on n'y trouve pas la pensée de plus tard ! » Aux yeux de M. Deloche, elles représentent « les divers épisodes de la tentation de saint Antoine. » M. Texier lui-même ne nous a laissé

[1] *Ps.* xc, 11.

[2] *Matth.*, iv, 5, 6, 7, 11.

que ces lignes confuses : « L'examen des faces latérales du porche « n'aide pas à interpréter le reste. Des figures hideuses y grima- « cent à travers les créneaux d'une forteresse. A plusieurs re- « prises un grand et majestueux personnage paraît discuter avec « un monstre à corps humain, surmonté d'une tête de lion. En « deux angles, au-dessus de ce sujet, se lisent les inscriptions qui « font l'objet de cet article : *Si filius, etc.* Tout s'explique alors. « Ces figures représentent la tentation de Jésus-Christ dans le dé- « sert... Le tympan n'a plus d'obscurités, etc. » — Vous démêlez un tableau sur quatre, et tout est là.

V

MARIE (?)

Le moment est venu de réparer une omission.

En face du Christ victorieux, et toujours à l'angle extérieur, mais de l'éperon gauche, s'élevait jadis une autre statue triomphale. Il n'en reste plus que la trace. A peine distingue-t-on les pieds, qui reposent sur deux lions. Un ange est assis dans un encadrement qui dominait la tête, et faisait face à l'ange à l'encensoir, de l'éperon droit. Quelle était cette image? Celle du prophète Daniel? C'est possible. Il semble toutefois que l'artiste avait déjà suffisamment insisté sur l'idée de son triomphe. On pourrait même trouver quelque hardiesse à représenter ainsi sur un seuil d'église, le démon sous ses pieds, les anges sur sa tête, un saint de l'ancienne loi partageant, quasi de pair, avec un Dieu triomphant, les hommages et la confiance des fidèles. Nous hasarderons timidement une autre conjecture. Cette image serait celle de Marie. Sans nous arrêter à quelques vagues indices que pourrait offrir la pierre, constatons qu'au témoignage de M. Deloche, notre portail s'appelait autrefois *le portail Notre-Dame*. Au souvenir de l'aveugle fureur du protestantisme contre la sainte Vierge, l'entière disparition de cette seule statue nous fournirait une seconde présomption. Et puis, comment conce-

voir que le siècle de saint Bernard n'eût pas marqué dans ce poème sculpté, dans ce chant de triomphe, la place de sa reine bien-aimée ? L'image de Marie faisait si bien sur le seuil de cette porte, en face de ce fils adoré dont tous les mérites reposent en sa main, avec ce piédestal que lui avait fait l'artiste, et qu'expliquent de concert et le tableau voisin et l'application que lui en fait l'Église : « *Misit Deus misericordiam suam et veritatem suam : animam meam eripuit de medio catulorum leonum :* Le Seigneur a envoyé sa miséricorde et sa vérité : il a arraché mon âme du milieu des lionceaux [1] ! » En pénétrant sous ce porche déjà si pieux, le chrétien du Moyen Age avait ainsi le double bonheur de saluer et d'invoquer à la fois son Père et sa Mère des cieux. Son œil, qui se portait de l'un à l'autre, découvrait sans cesse de nouvelles harmonies. Tandis qu'à sa droite resplendissaient Jésus et l'Évangile, à sa gauche s'élevaient Marie et l'ancien Testament, aurores l'une et l'autre du Soleil de justice et de la nouvelle Loi.

Passons au portail.

VI.

L'ÉGLISE.

Dans le simple cadre d'une voussure à trois archivoltes concentriques, ornées chacune d'un tore et d'une colonnette de support, s'épanouit le radieux portail. Un pilier symbolique le partage en deux baies. L'une reste toujours fermée : c'est celle de gauche; l'autre ne présente qu'une étroite et basse ouverture, où l'on ne passe qu'un à un et en courbant le front : « Qu'elle est étroite la porte, qu'elle est resserrée la voie qui « conduit à la vie ! » a dit le divin Maître. Et comme l'Église est le foyer de cette vie surnaturelle, il n'est au vaste portail que cette étroite ouverture pour y pénétrer : *Intrate per angustam « portam* [2]. Les deux montants sont ornés en tableau de trois

[1] Offertoire de l'Imm. Conception. — *Ps.* LVI, 5.

[2] *Matth.*, VII, 13, 14.

colonnettes inégales, portées sur des lionceaux aplatis qui les mordent avec fureur. Sur le plein des jambages se dressent les deux statues de saint Pierre et de saint Paul, patrons de la vieille abbatiale, et piliers de la sainte Eglise de Dieu. Ils ont le nimbe des saints et le pied nu des apôtres. La console, qui supporte saint Pierre, est rayée de lignes ondées. C'est à la fois l'expression d'un souvenir biblique [1], et la traduction d'un perpétuel triomphe. Que le ciel se voile, que l'ouragan mugisse, que les flots se soulèvent, aujourd'hui comme autrefois, et mieux qu'autrefois, Pierre sait marcher sur les eaux. Vicaire du Christ, il lève comme le Maître, sa droite bénissante sur le troupeau qui se presse au saint parvis, et, de l'autre main, serre contre son cœur sa mystérieuse clef [2]. Le docteur des nations est armé du livre de la science : ce ne fut que plus tard qu'on lui donna pour second attribut l'épée de son martyre. La console qui le supporte a trop souffert du temps pour qu'il soit possible d'y recueillir la trace d'une idée.

Le trumeau, superbe monolithe de neuf pieds, est orné, sur ses deux angles extérieurs, de colonnettes brisées en feston, d'un effet pittoresque et gracieux. Il offre sur le devant un personnage plus grand que nature, revêtu d'une de ces riches tuniques dont l'époque romane avait emprunté le modèle aux sculpteurs byzantins. Ses pieds, chaussés du cothurne oriental, foulent les queues de deux lions qui fuient à la renverse, en se croisant en sautoir. Leurs têtes, dissimulées derrière les colonnes, en mordent la base avec le même acharnement que les lionceaux des pieds-droits. Quant au prophète — car c'est un prophète, — il soutient de ses longs et maigres bras le pesant tailloir sous lequel plie son dos. Les faces latérales présentent, avec quelque différence de l'un à l'autre, deux groupes originaux que l'on

[1] *Matth.*, XIV, 29.

[2] Ce n'est pas chose tant rare autour de nous qu'une seule clef aux mains de S. Pierre dans les sculptures de la période de transition. Bornons-nous à citer un chapiteau de l'église de Lascaux, et le portail de Carennac, en Quercy. Celui de Beaulieu présente les deux cas.

retrouve parmi les sculptures de Chartres et sur les vitraux de Bourges. Des personnages assis en supportent d'autres, qui à leur tour supportent le tailloir. Ce sont, disent les auteurs, « les grands prophètes portant les évangélistes. » Tel est pour notre portail le sentiment exprès de l'abbé Texier.

Nous avons ainsi devant nous l'image de l'Église enseignante, de celle des anciens jours comme de celle des temps nouveaux, dans ces vénérables figures de prophètes, d'évangélistes et d'apôtres, que préside Pierre, l'homme des clefs. Ils sont là, ces hommes divins, ils sont là près des portes, et c'est bien leur place, à eux dont l'enseignement et l'autorité nous ouvrent et l'Église et le ciel. Sur leurs corps exténués, sur leurs bras amaigris, repose la page triomphale où nous contemplons l'éternelle gloire du Christ et de ses saints. N'est-ce pas, en effet, de leurs luttes sans trêve, de leurs labeurs sans repos, de l'effusion sans relâche de leur parole, de leur ministère et de leur sang, que s'étend le triomphe du Christ et que se peuple sa bienheureuse cour? Des lions fuient sous leurs pieds, et mordent en se retournant le poids sacré qui les écrase. Ce sont les idolâtries, les apostasies, les hérésies, les schismes, les persécutions, ces mille formes du lion infernal, qui fuient, battues, pour assaillir encore, toujours acharnées, mais toujours vaincues.

Chrétiens, qui foulons joyeux le seuil de la sainte demeure, le regard fixé sur cette autre demeure où nous attendent de fraternelles tribus, n'oublions pas ce sein maternel de l'Église qui nous enfante dans la douleur à l'éternelle vie. Famille, cité, patrie, l'Église unit tous ces titres, les derniers que l'homme outrage, à l'auréole non moins sacrée du temps et du labeur. Nous entrons dans la maison de prière : prions pour elle. Sollicitons la paix de ses frontières, la joie de ses murailles, le repos de son sein, et que le jour où ses larmes nous trouveront muets, nos cœurs ne battent plus !

J.-B. POULBRIÈRE,
Professeur au petit-séminaire de Servières.

(*La suite prochainement*).

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES.

CINQUIÈME ARTICLE *.

V.

Consultons maintenant les œuvres plastiques et figurées de la France, afin de faire ressortir de cette étude un enseignement général, analogue à celui que nous ont fourni les autres contrées de l'Europe.

Les monuments peuvent se ranger en trois catégories, suivant qu'ils sont, sculptés, peints ou gravés. Nous nous conformerons ici, autant que possible, à cet ordre méthodique, qui d'ailleurs trouble peu la chronologie, puisque toutes les représentations que nous allons citer datent à peu près de la même époque.

C'est en France que nous voyons, pour la première fois, paraître l'attribut qui se substitue au texte écrit. Les livres d'Heures seuls joignent ensemble ces deux caractères iconographiques.

AVIGNON.

1. Je ne pense pas qu'il existe en France une représentation antérieure à celle que l'on voit au palais des Papes, à Avignon, et que l'on attribue, à tort probablement, au peintre siennois Simon Memmi.

* Voir le n° de novembre 1869, page 578.

Dans la salle du consistoire, il ne reste plus qu'une faible partie des belles fresques qui historiaient la voûte. Le style est celui du XIVe siècle. En face des prophètes se tient une Sibylle, à laquelle le peintre n'a donné aucun nom, mais que des monuments analogues nous autorisent suffisamment à nommer Sibylle d'Erithrée. Sa figure est jeune et triste. De la main droite, elle relève un pan de sa robe bleu clair, doublé de rouge, et, de la gauche, tient un long phylactère où sont écrits, en gothique ronde, les deux premiers vers du chant traditionnel sur le jugement dernier. Je supprime dans ce texte les abréviations que ne peut rendre la typographie :

JUDICIJ | SIGNUM TEL | LUS SUDORE | MADESCET | E COELOR | EX ADUE | NIET PERS | ECLA FU | TURUS | SILICET | IN CARNE | *præ*SENS [1] | SIBILLA.

2. Je dois à l'obligeance non moins qu'à l'érudition de M. le chevalier Canron de connaître un curieux ouvrage, imprimé à Avignon en 1675, et réimprimé depuis dans la même ville, il y a quelques années. Or, j'y trouve aux pages 16, 17 et 18, la description des Sibylles dont Simon de Châlons, au XVIe siècle, décora la chapelle des Pénitents blancs d'Avignon.

« Pour concevoir quelque idée de la magnificence du bastiment de la Chapelle de Messieurs les Penitens Blancs, il faut observer qu'elle est bastie ioignant l'Église du Couvent, et que l'on y entre en dehors par une petite porte qui repond au Cimetière, en dedans par une un peu plus grande porte, qui est en la Chapelle de la Croix, et qui repond a nostre Église, et ces deux portes, en passant par une petite galerie, donnent l'entrée dans un vestibule ou Chapelle anterieure, longue d'environ neuf canes, large de quatre a cinq, couverte d'une double voute peinte, et ornée tout au tour de grands bancs d'officiers, faits de bois de chesne ; ses murailles sont enrichies de chasque costé d'admirables pein-

[1] *Ut judicet orbem.*

tures en camayeuc presque blanc, sorties du pinceau du fameux peintre Simon de Chalon, qui representent, en la seconde partie, les douze Apostres tenant chascun une cartouche remplie d'une sentence tirée de divers endrois de l'Escriture Sainte, mais en la premiere elles font voir les figures ravissantes en differentes postures, de ces dix filles Payennes, si renommées dans l'antiquité, qui pour recompense de leur Virginité, qu'elles conservent inviolable, receurent de Dieu le don de Prophetie, et predirent par inspiration divine, environ l'an du monde 2808, ou 3000, mille ans avant la venuë de Iesus-Christ, beaucoup de choses de l'Incarnation du Fils de Dieu, de sa Vie, de sa Mort et Passion, de sa Resurrection et du jugement universel, ce que S. Augustin rapporte tout au long au Tom. 6. pag. 25. et au Tom .7. pag. 211 de ses œuvres; chascune de ces Filles, que l'on nomme Sibylle, tient une Cartouche dans laquelle on lit en latin la Prophetie que quelques uns luy attribuent.

« Celle que l'on nomme la Sibille Cumée porte cet escriteau : *In manus iniquorum et infidelium postea veniet.* C'est à dire : Il sera enfin livré entre les mains des meschans et des infidelles. La Sibylle Helespontique dit ainsy : *Et coronam portabit spineam*. Il sera couronné d'épines. La Sibylle Cumane : *Dabit autem in verbera omnino innocens tunc dorsum.* Alors, l'Innocent se soumettra à la flagellation. La Sibille Phrigienne : *In cibum autem fel et in sitim acetum dabunt.* Ils luy donneront du fiel pour viande et du vinaigre pour breuvage. La Sibille Tiburtine : *Mortis fato finiet triduum sopitus.* Il mourra enfin, mais il ne sera endormi que pendant trois iours. La Sibylle de Samos : *Medio die nox erit tenebrosa nimis in tribus horis.* Il se fera une nuit obcure en plein iour durant trois heures. La Sibille Libique : *Nostræ servitutis iugum in collo positum tollet.* Il portera sur son cou le ioug ds nostre esclavage. La Sibille de Delphe : *Miserabilis, ignominiosus, infirmus, ut miserabilibus spem præbeat.* Il viendra misérable, mesprisé, infirme, pour donner et relever l'espérance des miserables. La Sibille Persique : *Ipsum tuum cognoce Deum, nam Dei filius est.* Reconnois ton Dieu, car il est le vray

fils de Dieu. Enfin la Sibille Erithrée, tres-renommée de son temps, porte ces mots : *Fuge sceleratas Religiones. et vivo Deo famulare.* Fuys les Religions sacrileges, et sers au vray Dieu vivant. »[1]

3. Le musée d'Avignon m'a offert, dans sa vaste et intéressante galerie lapidaire un vitrail en grisaille, à fond de paysage, où la Sibylle d'Europe tient un glaive levé, comme pronostic de la fureur d'Hérode qui fait massacrer les Innocents. Elle est nommée S.EVRO | PA. Le vitrail, de forme arrondie et en médaillon, date de la fin du XVIe siècle.

AIX.

Les portes de bois qui ferment la cathédrale d'Aix sont connues de tous les archéologues, à cause des sculptures du XVe siècle qui les historient. Ces portes représentent quatre prophètes et douze Sibylles, qui regardent le trumeau central où la Vierge présente son fils aux hommages des fidèles.

Les prophètes se tiennent au-dessus des Sibylles, figurées debout et abritées par des dais d'architecture à la partie supérieure. Elles sont indistinctement jeunes ou vieilles, parées avec recherche et munies d'un attribut qui sert à les reconnaître. Derrière elles, flotte une banderole qui devait contenir ou leur nom ou leurs prophéties. La photographie a reproduit cette belle porte, mais dans de trop petites dimensions, quoique de format in-folio, et c'est armé d'une loupe, que je me hasarde à décrire les sujets dont trois sont mutilés ou méconnaissables. Je lis de haut en bas et de gauche à droite, ne passant au second ventail qu'après avoir épuisé le premier.

Les attributs se présentent dans cet ordre aux mains des sibylles : le cierge allumé de la Conception, la croix du supplice, la

[1] *Traité de l'établissement de la compagnie de Messieurs les Pénitents blancs d'Avignon. Fait par un Religieux du convent des FF. Prescheurs d'Avignon.*

lance de la transfixion, les fouets de la flagellation, la main des soufflets, la branche de rosier fleuri, emblème de la Vierge mère, le berceau de la Nativité, le voile de la Véronique, et la lanterne du prophète.

J'ai passé les sibylles classées aux deuxième, sixième et dixième places.

BORDEAUX

L'église Saint-Michel, à Bordeaux, a son portail de l'ouest sculpté, à une de ses voussures, de la représentation de dix Sibylles. La sculpture date, comme ce monument, de la fin du XVe siècle.

Une inscription, gravée sur le socle de chaque statuette, nomme la Sibylle et précise son âge. L'écriture, en gothique carrée, a des lacunes telles qu'il aurait été non moins long que fastidieux de chercher à en établir le texte qui, pour cette époque, n'a d'ailleurs qu'une minime importance. Ce travail de détail n'eût pu être mené à bonne fin que moyennant une échelle qui eût permis de voir de près ses caractères à demi-effacés par le temps ou masqués par la perspective du dais qui couvre la statuette placée au-dessous.

Quoi qu'il en soit, ces Sibylles sont d'âges différents, jeunes ou vieilles. Elles portaient de riches vêtements, et la cordelière qui ceint leurs reins indique qu'elles ont dû rester chastes.

Elles s'étayent de chaque côté du tympan où sont figurées la Nativité de Notre-Seigneur et l'adoration des Mages, scènes qu'elles annoncent et contemplent dans l'avenir.

L'on monte à droite jusqu'au sommet de l'ogive pour redescendre à gauche.

La première Sibylle tient le cierge qui symbolise la Conception par l'opération de l'Esprit ; la seconde, le bassin où fut lavé l'Enfant Jésus à sa naissance ; et la troisième, le berceau dans lequel il fut couché par sa mère. Les attributs des deux Sibylles suivantes n'existent plus.

La sixième tient une lanterne et foule un dragon aux pieds.

Le chiffre XXX gravé sur le socle qui le supporte semble lui assigner l'âge de trente ans. Celle qui suit a son attribut brisé. Après elle en vient une âgée de quinze ans, XV, dont le glaive levé rappelle le massacre des Innocents. Des deux dernières, l'une qui a cinquante ans, L, montre la croix en forme de T symbolique, et l'autre l'étendard glorieux de la Résurrection.

AUCH.

La métropole d'Auch présente peu d'intérêt sous le rapport de l'architecture : aussi toute l'attention se porte-t-elle sur les verrières, qui datent de l'an 1515, et sur les stalles sculptées, attribuables à la même époque. J'ai eu l'heureuse chance d'étudier l'iconographie de cette partie de l'ameublement sous la direction du savant et obligeant historiographe de la Cathédrale, M. le vicaire général Canéto.

Dans les vitraux, je compte neuf Sibylles qui toutes sont désignées par leur nom et complétées par leur attribut spécial. Elles occupent la partie inférieure des baies, au pourtour du chœur, au rez-de-chaussée.

Au dessous du vitrail de l'Annonciation, se trouve une Sibylle dont le nom a disparu, mais qui tient à la main une tige verte, la tige de Jessé.

La Sibylle de Samos porte le berceau, dans lequel sera couché l'Enfant qui doit descendre du ciel, qu'elle montre du doigt.

SIBILA SAMIE.
VINT. ET. QUATRE. ANS. EVT
SIBILE. SAMIE. QVANT. ELLE. DIST

Nous ne savons pas ce qu'elle disait, parce que le reste du panneau a été enlevé, mais il suffit d'indiquer qu'elle accompagne la scène de la Nativité.

La Sibylle de Lybie tient un cierge allumé. SIBILLE LVBIQVE.

La Sibylle d'Europe brandit le glaive qui égorgera les Saints Innocents. SIBILLA EVROPA.

La Sibylle Agrippa est armée de fouets de cordes et de verges, Elle assiste à la Flagellation de Notre-Seigneur. SIBILA AGRIPA.

La Sibylle de Cyme montre le biberon qui allaitera le Nouveau-né. SIBILA SIMERIE.

La Sibylle de Tivoli annonce les soufflets et montre la main qui les donnera. SIBILE TIBVRTINE.

La Sibylle de Delphes prophétise que le Christ sera couronné d'épines. Il ne reste plus de l'inscription que ces deux lignes :

SIBILA DELPHICA
QVI PROPHETISA

M. Canéto ajoute une neuvième Sibylle qui m'a complétement échappée et dont il parle en ces termes : « La *Sibylle Persique* confère avec *Meli* » [1]

2. Les Sibylles, sculptées en pied au dossier des stalles, se succèdent dans un ordre qui n'est ni logique ni chronologique, mais que nous conserverons pourtant. Là elles sont au nombre de onze : aucune n'a de nom. Je décris les attributs dans l'ordre où ils se présentent. C'est d'abord le glaive du massacre et un geste qui indique le ciel ; la croix de la passion ; la couronne d'épines ; la main des soufflets ; les fouets de la flagellation ; le lys fleuri ; le cierge allumé ; le berceau de la Nativité ; la lanterne et le dragon foulé aux pieds ; la croix de la résurrection et enfin le bassin plein d'eau qui servira à laver l'Enfant naissant et le linge avec lequel il sera essuyé.

Au montant de ces mêmes dossiers, je retrouve des Sibylles sculptées en petites statuettes, mais au nombre de dix seulement Voici l'ordre dans lequel je les trouve et les attributs qui les distinguent, ce sont : la sainte Face, le berceau, les fouets et la couronne d'épines, la croix, la lanterne à la main et le dragon

[1] *Sainte Marie d'Auch* pag. 180.

sous les pieds, le manteau et les clous du crucifiement, le linge et le bassin de la naissance, le glaive et enfin la tige fleurie.

Outre le désordre réel qui existe dans la disposition relative de ces motifs inconographiques, j'ai le regret de consigner ici que les Sibylles sont mêlées à des représentations de personnages bibliques, de saints du nouveau Testament et de Vertus : c'est alors qu'il faut un œil assez exercé et une attention assez soutenue pour les dégager à première vue.

TOULOUSE.

J'ai hésité quelque temps si je ferais entrer dans ce travail les huit grandes statues en pierre sculptée qui sont rangées sur des consoles historiées d'anges au pourtour du déambulatoire de la belle église romane de Saint-Servin. Viendraient-elles d'un sépulcre dont elles auraient été détachées? je ne le crois pas; non qu'on ne puisse en faire les trois Marie, mais parce que les cinq hommes ne me paraissent pas pouvoir remplir d'autre rôle que celui de prophète.

La première des trois Sibylles porte sur son visage les rides de la vieillesse; ses manches sont tailladées, son corsage ouvert et sa robe rehaussée d'un pardessus. Elle tient un cœur dans la main droite et un livre dans la main gauche. Le cœur serait ici l'emblême de la charité immense de Dieu. Elle se tourne vers le prophète, comme pour s'entretenir avec lui.

La seconde Sibylle, également âgée, a sa tête couronnée d'un diadême. Sa robe, à larges manches, s'arrondit sur sa poitrine saillante. Elle laisse tomber ses bras pendants et ses mains ouvertes.

La dernière Sibylle a entouré son cou d'une guimpe et coiffé sa tête d'un escoffion. De ses deux mains elle relève les plis de sa robe traînante et parée de nœuds de ruban.

Ces sculptures, de médiocre valeur, datent du XVIe siècle.

CATHÉDRALE DE COMMINGES.

Les remarquables boiseries sculptées qui entourent son vaste chœur portent la date de 1535 et 1537. Les stalles, au nombre de soixante-six, ont leur dossier orné des effigies des prophètes, des docteurs de l'Église, des Vertus et des Sibylles, le tout mêlé, confus et sans ordre. Douze Sibylles y sont représentées entre le prophète *Obeth* et l'archange saint Michel. Une courte inscription, moitié française, moitié latine, les désigne chacune par leur nom. Elles ont toutes à la main un attribut qui les caractérise également. L'artiste qui leur a donné une grandeur demi-nature les a traitées avec un talent vraiment digne d'éloges. Je les décris ici dans l'ordre où elles se présentent : il sera facile de rétablir l'interversion chronologique à laquelle l'artiste n'a pas pris garde.

La Sibylle Cimmérienne (*Sibile Cimerica*) a seule les pieds nus. Sur sa tête se dressent deux cornes d'abondance, semblables à des cornes de taureau : elle tient à la main gauche le biberon qui présage que l'enfant Jésus sera allaité par une vierge juive.

La Sibylle d'Europe (*Sibile Europa*) fait penser au massacre des Innocents par sa main gauche qui saisit la garde d'une épée, dont la pointe est renversée.

La Sibylle de Perse (*Sibile Persica*) écrase sous son pied le dragon, auteur du mal et des ténèbres, et tient dans la main gauche une lanterne, symbole de la lumière encore voilée ou de la naissance au milieu de la nuit.

La Sibylle de Phrygie (*Sibile Frigea*) élève une croix fleuronnée, à laquelle flotte une banderolle, par allusion à la résurrection du Sauveur.

La Sibylle de Libye (*Sibile Libica*) porte un cierge allumé, parce que le Christ doit être la lumière des nations. Près d'elle un arbre sort du rocher.

La Sibylle de l'Hellespont (*Sibile Eleponsia*) soutient de ses deux mains la croix du Christ plantée sur le calvaire.

La Sibylle de Tivoli (*Sibile Tiburtine*) fait allusion aux soufflets par une main coupée.

La Sibylle de Delphes (*Sibile Delphica*) porte une couronne d'épines. A ses côtés on voit un arbre qui enfonce ses racines dans le roc et dont les fruits ressemblent à ceux de l'olivier.

La Sibylle de Samos (*Sibile Samie*) montre le berceau dans lequel sera couché Jésus naissant.

La Sibylle d'Agrippa (*Sibile Agripe*) annonce la flagellation par le fouet dont elle est armée.

La Sibylle d'Erythrée (*Sibile Erithea*), couronnée de fleurs, adore la fleur épanouie qui doit naître de la tige de Jessé. Un enfant nu passe l'eau monté sur un âne qui brait.

Enfin la Sibylle de Cumes (*Sibile Cumena*) présage la fin du monde par les globes céleste et terrestre, dont les crevasses profondes indiquent que tout passe ici-bas et que la parole de Dieu reste seule [1].

SAINT-ÉTIENNE DE BEAUVAIS.

C'est au chanoine Barraud, toujours si exact, que nous demanderons l'explication des Sibylles que l'on voit dans cette église.

« Dans l'église de Saint-Étienne, les Sibylles sont sculptées sur deux lambris, placés dans le bas-côté méridional, au-dessous des grilles du chœur. Ces lambris, qui datent de l'époque de la Renaissance, se composent de deux ordres de panneaux; ceux du bas, séparés les uns des autres par des pilastres coniques ou corinthiens, sont entièrement nus. Sur les panneaux supérieurs, séparés dans le premier lambris par de simples plates-bandes, et, dans le second, par des demi-colonnes en forme de balustre, se dessinent des arcades profondes, dont les voûtes sont ornées de caissons ; c'est sous ces arcades que sont placées les Sibylles, auxquelles on a joint d'autres femmes, représentant sans doute

[1] « Cœlum et terra transibunt, verba autem mea non præteribunt. » (S. Matth. XXIV, 35.)

les vertus théologales et les vertus cardinales. Ces figures sont en tout au nombre de vingt-deux, et, comme il y en a trois qui se répètent, ce nombre peut être réduit à dix-neuf.

« La première tient une tenaille ; — la deuxième, un fouet ; — la troisième, un glaive ; — la quatrième, une lanterne ; — la cinquième, une colonne ; — la sixième, une porte ou un miroir à plein cintre ; — la septième, une fleur ; — la huitième, une torche ; — la neuvième, une église ; — la dixième, un miroir ovale, placé sur un support cylindrique ; — la onzième, une main ; — la douzième, commençant la série du second lambris, tient trois clous ; — la treizième, une tenaille ; — la quatorzième, une couronne d'épine ; — la quinzième, une corne d'abondance remplie de fruits ; — la seizième, une croix à larges branches ; — la dix-septième, une boîte ou un berceau ; — la dix-huitième, trois pains placés les uns au-dessus des autres ; — la dix-neuvième, une balance ; — la vingtième, un marteau ou peut-être une ancre ; — la vingt et unième, un cœur ; — la vingt-deuxième, trois clous.

« Quelques-unes de ces femmes portent un turban plus ou moins orné, d'autres sont couvertes d'un voile ; d'autres ont pour unique coiffure leurs cheveux élégamment arrangés et retenus par des bandelettes d'étoffes assez étroites. Celle qui tient la colonne est couverte d'un casque, et celle qui porte l'église a des ailes au-dessus des oreilles. Toutes, comme aux portes de la cathédrale, sont vêtues d'une robe longue et d'un manteau qui recouvre en partie ce premier vêtement.

« Les deux lambris garnissaient autrefois deux chapelles ; il y a une vingtaine d'années qu'ils ont été mis à la place qu'ils occupent actuellement [1] ».

A Auch, les Sibylles sont également mêlées aux Vertus. Il est évident qu'à Beauvais la balance caractérise la Justice, la colonne la Force, le cœur la Charité, l'ancre l'Espérance, le miroir la Prudence, l'église la Religion. Nous arrivons, par cette élimi-

[1] *Bulletin du Comité historique*, 1848, pag. 450-451.

nation, au nombre légal de douze sibylles, ayant chacune un attribut qui désigne la naissance ou la passion du Sauveur.

S. MAURILLE DES PONTS-DE-CÉ.

La Renaissance aimait à sculpter les prophètes et les Sibylles au dossier des stalles canoniales, comme Auch et Comminges le témoignent. Le même motif iconographique décore ce qui reste des stalles de l'église de S. Maurille des Ponts-de Cé, au diocèse d'Angers. Ces boiseries, d'un intérêt réel, et contemporaines à peu près de Louis XII, proviennent du prieuré de La Haie aux Bons hommes, illustré jadis par le séjour qu'y fit le moine Roger, plus tard pape sous le nom de Grégoire XI.

Je n'ai vu que huit Sibylles : probablement, il en existait autrefois davantage. Chacune a son attribut spécial et son nom écrit, dans le français du temps, en majuscules romaines fleuries, qui se détachent en relief sur le fond uni des panneaux. Telles qu'elles sont disposées actuellement, elles n'observent entre elles aucun ordre de préséance que pourrait motiver leur prophétie : car il est juste et logique que la Sibylle qui parle de la naissance passe avant celle qui nomme la flagellation.

La Sibylle Persique, SIBILE PERSE, est jeune et tient une lanterne.

La Sibylle de Phrygie, SIBILE ERIGEE [1], est âgée au contraire ; elle est ceinte de la cordelière des veuves et arbore la croix processionnelle, qui signifie réparation.

La jeune Sibylle de Cumes, SIBILLE CUMAINE, prédit la fin du monde, dont elle montre le globe dans le pan de sa robe.

La Sibylle de Libye, non moins jeune, SIBILLE LIBIQUE, brandit une torche enflammée.

La Sibylle de l'Hellespont, SIBILLE HELLESPONTINE, embrasse la croix qui sauvera le genre humain.

La Sibylle d'Erithrée, SIBILLE ERICHÉE, dans la beauté et la frai-

[1] Il faut lire *Frigée*.

cheur de la jeunesse, annonce Marie, vierge et mère, sous la forme d'une rose blanche épanouie.

La Sibylle Cimmérienne, SIBILLE CHIMIE, a les yeux bleus bandés pour indiquer la nuit et un berceau à la main, pour annoncer la naissance dans la crèche. Enfin, une Sibylle, dont le nom a disparu, contemple avec douceur les deux fouets qui servirent à flageller le Sauveur.

CATHEDRALE DE BEAUVAIS.

Personne ne connaît mieux Beauvais que M. le chanoine Barraud. C'est donc lui qu'il convient d'écouter, quand on veut connaître les Sibylles qui brillent aux magnifiques verrières de la cathédrale :

« A la cathédrale, elles sont peintes dans les verrières du seizième siècle, qui se trouvent au-dessus du portail septentrional ; elles sont figurées en relief sur les curieux vantaux de ce même portail, vantaux qui datent également du règne de François Ier.

« Sur les verrières, les Sibylles sont au nombre de dix, placées debout dans autant de compartiments, sous des dais élevés et simulant les riches pinacles en pierre qui ornent les églises de la dernière période ogivale.

« La première, jeune encore, a la tête couverte d'une espèce de turban vert, orné d'une multitude de rubans de la même couleur. Son vêtement se compose d'une longue robe jaune et d'un manteau violet, qu'elle relève de la main gauche ; elle tient de la droite une branche de rosier, portant, sur un long pédoncule, une belle rose épanouie et d'un rouge foncé. Ses pieds et ses bras sont nus. L'inscription qui se trouvait sur le piédestal a entièrement disparu.

« La deuxième a pour coiffure un morceau d'étoffe rouge, attaché par une bandelette autour de la tête et retombant sur ses épaules. Elle a aussi pour vêtement une robe et un manteau. La

robe est verte, le manteau d'un rouge écarlate. Cette Sibylle porte, de la main gauche, sur une serviette étendue, un pain ou un gâteau [1], qu'elle retient de la droite. Ses pieds sont nus. On lit sur le piédestal : *Sibylle Cumane.* Ce dernier mot paraît avoir été tracé après coup.

« La troisième, dont la tête est couverte d'une coiffure blanche, tient obliquement des deux mains une crèche d'or, ses pieds sont chaussés de brodequins amaranthe. Elle est vêtue d'une robe blanche, ornée vers le bas, comme à la partie supérieure, de ganses légères, formant de gracieux festons. Cette robe est en partie recouverte par un manteau d'un violet clair. On lit sur la base *Sibille.* Le morceau de verre qui portait le second mot a été brisé.

« La quatrième a pour coiffure une espèce de casque d'or, couvert de dessins variés ; elle est vêtue d'une robe violette, et porte, par-dessus, un manteau de couleur verte. Des deux mains, elle tient une lanterne cylindrique, dont les verres sont retenus par de larges lames métalliques. Ses pieds sont entièrement nus. L'inscription du piédestal porte : *Sibille de Perse.*

« La cinquième, vieille et ridée, porte une robe verte à corsage violet. Un long voile blanc lui couvre la tête et une partie du corps. Elle a la main gauche élevée et tient de la droite une longue torche allumée. Ses pieds sont entièrement nus. On lit sur le piédestal : *Sibille Lib.* (Lybique).

« La coiffure de la sixième ressemble assez à celle de la quatrième; c'est un casque, couvert d'enroulements et de cannelures, auquel est attachée une légère draperie de couleur violette. Son vêtement consiste en une robe d'un violet foncé, que recouvre jusqu'aux genoux un surtout, se terminant à la partie inférieure par deux rangs de lambrequins, enrichis de galons, de rosaces et de perles. Les pieds de cette Sibylle sont nus. Elle tient des deux mains un cor qui ne se replie que très-peu sur lui-même. On lit sur le piédestal..... *Cinérie.*

[1] Ne serait-ce pas plutôt, comme à Auch, un bassin pour laver l'Enfant Jésus à sa naissance.

« La septième a sur la tête une espèce de turban carré à compartiments, alternativement jaunes et rouges. Elle est vêtue d'une robe verte et d'un manteau rouge, qu'elle relève de la main gauche. Elle tient de la droite un gant ou une main. Sur la base sont écrits ces mots : *Sibille Tiburtine.*

« La huitième a une singulière coiffure, consistant en une espèce de toque rouge, terminée par un large disque à couleur verte. Elle porte pour vêtement une robe verte, que recouvre un riche surcot d'or, orné des plus riches broderies de la Renaissance. Ses pieds sont protégés par des sandales que retiennent des rubans écarlates; de la main droite elle tient une couronne d'épine, et de la gauche trois clous. On lit sur le piédestal : *Sibille Europe.*

« La neuvième a sur la tête une espèce de toque verte; elle est revêtue d'une robe violette et d'un surtout vert, serré autour du corps par une large ceinture. Elle tient des deux mains une forte colonne en pierre, surmontée d'un chapiteau élégamment sculpté. Ses pieds sont nus. On lit sur le socle : *Sibille Frigée.* Le dernier mot est renversé.

« La dixième, d'un âge peu avancé, a une riche coiffure, presque semblable à celle de la quatrième. Elle porte une robe violette et, par-dessus, un manteau rouge. Dans sa main droite est une croix d'or à branches légères, à laquelle est attachée une large banderolle de couleur écarlate. Ses pieds sont nus. On lit sur le piédestal : *Sibille Hellespontine.*

« Plusieurs fois, en réparant les meneaux, on a enlevé les panneaux de verre ; il ne serait pas impossible qu'en les replaçant ensuite, on ait mis au-dessous de certaines Sibylles des inscriptions qui appartiennent à d'autres.

« Sur les vantaux des portes, des Sibylles sont placées entre les évangélistes et les docteurs, sur des pilastres cannelés, surmontés de clochetons délicatement sculptés. Elles sont au nombre de dix et dans le même ordre que sur les verrières. Leurs attributs sont aussi les mêmes, si ce n'est que l'avant-dernière tient un tronc d'arbre noueux, au lieu d'une colonne en pierre. Elles

ont toutes pour vêtement une longue robe, que recouvre en partie un manteau plus ou moins riche. Cinq d'entre elles portent un turban, trois ont sur le haut de la tête une coiffure légère, et leurs cheveux sont également relevés. La deuxième est voilée; la dernière a le front ceint d'un diadème [1]. »

CHATEAU DE DISSAIS.

Le Château féodal de Dissais, qui fut affecté jusqu'à la Révolution à la résidence d'été des évêques de Poitiers, date de 1493, époque à laquelle l'éleva la munificence de Pierre d'Amboise.

Quelques panneaux de vitraux, échappés à la ruine de la chapelle, ont trouvé une place honorable et un refuge assuré dans la galerie du château. Or, parmi ces panneaux dépareillés, se voit la Sibylle de Delphes, qui prédit le couronnement d'épines. Agée d'environ trente-cinq ans, elle porte une robe rouge avec un surcot bleu et est coiffée d'un haut bonnet, qui pend par derrière. Sa figure est triste, chagrine : elle souffre à la vue des épines aiguës et tressées qu'elle tient à la main. Le cartouche placé près d'elle contient ces mots :

NASCI DEBERE PROPHETA. | ABQZ MARIS COITU | NOMIME IHS QUI CORONAT [2].

REIMS.

Je me souviens avoir observé à la rosace du transsept méridional de l'église de Saint-Remy, à Reims, plusieurs Sibylles peintes sur verre et dont je regrette de n'avoir pas pris note. Ce qui est différé est souvent omis.

Au musée de cette ville existent de gracieux émaux limousins, qui peuvent dater de la fin du XVIe siècle, ou du commencement du XVIIe. Ils se partagent en deux séries. La première comprend les Sibylles d'Agrippa, de Libye, de Perse et de Delphes; la

[1] *Bulletin du Comité historique*, 1848, pag. 448-450.

[2] Jhesus qui coronabitur.

seconde celles d'Agrippa, de l'Hellespont, de Tivoli et de Samos. Chacune a près d'elle son nom, passablement altéré pour quelques-unes. On remarquera un double attribut aux mains de la Sibylle d'Agrippa, la torche que tient la Libyque et la lanterne que porte la Persique. Dans l'incertitude où laissent les monuments sur la valeur intentionnelle des attributs, qui varient constamment, peut-être cette torche et cette lanterne sont-ils là en prévision de l'invasion du jardin de Gethsémani, et comme confirmation de ce verset de saint Jean : « *Judas.... venit illuc cum laternis et facibus.* » (XVIII, 3)?

SYBILA AGRIPA, des fouets.

SYBILA LYBICA, une torche.

SYBILA PERSICA, une lanterne.

SYBILA DELPHICA, une couronne d'épines.

SYBILA AGRIPA, une croix.

SYBILA ASPONCIA, une croix, comme la précédente, ce qui fait double emploi.

SYBILA TIBURCIA, la main des soufflets.

SYBILA SANNE, une crèche.

HEURES D'ANNE DE FRANCE.

« Les *Heures d'Anne de France*, fille de Louis XI (Bibl. imp., Ms. 920), offrent un des plus complets exemples des douze Sibylles peintes sur parchemin.

« Ces douze Sibylles sont :

« 1° La Sibylle Persique (de Perse). Elle tient une lanterne. Elle prédit la venue du Messie, et foule aux pieds le serpent qui a déçu Ève.

« 2° La Sibylle Libyque (de Libye). Elle tient un cierge allumé. Elle prédit la venue de Jésus-Christ comme lumière du monde.

« 3° La Sibylle Érythrée (de la mer rouge). Elle tient une rose blanche épanouie et un bouton d'une autre rose blanche. Elle prédit l'Annonciation.

« 4° La Sibylle Cumane (de Cumes). Elle tient une crèche ; une mangeoire. Elle prédit la nativité du Christ à Bethléem, dans l'étable.

« 5° La Sibylle Samienne (de Samos). Elle tient un berceau, et prédit le premier repos de Jésus-Christ dans le monde.

« 6° La Sibylle Cimmérienne (du Pont-Euxin). Elle tient un cornet, comme un biberon, et prédit l'allaitement de Jésus par Marie.

« 7° La Sibylle Européenne (d'Europe). Elle tient un glaive. Elle prédit le massacre des Innocents et la fuite en Égypte.

« 8° La Sibylle Tiburtine (de Tibur, Tivoli). Elle tient une main, comme un gant de chair, et prédit les soufflets donnés à Jésus pendant la Passion.

« 9° La Sibylle Agrippa. Elle prophétise la flagellation et tient le fouet qui a déchiré le corps de Jésus.

« 10° La Sybille Delphique (de Delphes). Elle tient une couronne d'épines et prophétise le couronnement du Christ.

« 11° La Sibylle Aspontienne (de l'Hellespont). Elle tient une croix et prophétise le crucifiement.

« 12° La Sibylle Phrygienne (de Phrygie). Elle tient une croix processionnelle, à laquelle flotte un étendard rouge croisé d'or. Elle prophétise la résurection de Jésus-Christ.

« L'ordre que donne le manuscrit d'Anne de France est le seul admissible, parce qu'il est chronologique [1]. »

DIURNAL DE RENE D'ANJOU.

Le diurnal ou livre des prières quotidiennes du bon René, duc d'Anjou et roi de Sicile, est coté à la Bibliothèque impériale sous le n° 547, au supplément latin. Le bel ouvrage qui s'intitule *Moyen Age et Renaissance* a publié en chromo-lithographie une des pages de ce précieux manuscrit, illustré de fines miniatures.

[1] Didron. *Manuel d'iconographie*, p. 152-153.

La planche XVIII, tome II, reproduit les prophètes David, Moïse, Abacuc et Jérémie, opposés aux Sibylles de Perse, de Libye, Cumes, Erithrée et d'Europe.

La Sibylle de Perse a trente ans ; elle annonce le Sauveur à venir et le montre symbolisé par une lanterne : *Sibilla Persica* XXX *annorum de futuro Salvatore.*

La Sibylle de Libye, comme le Mercure de l'antiquité, a des ailes à son bonnet. Agée de vingt-quatre ans, elle désigne par son sceptre la naissance du Christ-roi. *Sibilla Libica* XXIII *annorum de adventu. Ecce veniet Deus.*

La Sibylle de Cumes, avec ses dix-huit ans, parle de la Nativité ; elle montre l'enfant au sein même de sa mère, par une de ces indécentes figures dont le XVe siècle est assez coutumier. *Sibilla Cumana* XV *in annorum de Nativitute.*

Une autre Sibylle sans nom tient la crèche où dormira le nouveau-né,

La Sibylle d'Erythrée, jeune fille de quinze ans, fait allusion à la maternité de la Vierge par une rose et un bouton. Le mystère s'accomplit le jour de l'Annonciation. *Sibilla Anchea annorum de annuntiatione.*

Enfin la Sibylle d'Europe, qui compte vingt-et-un ans, tire le glaive meurtrier d'Hérode et prédit la fuite en Égypte. *Sibilla Europa annorum* XXI *de fuga pueri.*

MUSEE DE CLUNY.

Un manuscrit à miniatures du XVe siècle, conservé au Musée de Cluny, à Paris et classé sous le n° 788, offre la représentation de onze Sibylles, ayant chacune un nom et un attribut distincts.

La Sibylle de Libye, *Libica*, un cierge allumé.

Celle de Perse, *Persica*, une lanterne.

L'Erythrée, *Erichea*, une branche de rosier fleurie.

La Cumane, une lampe ?

Celle de Samos, *Sanne*, un berceau.

La *Cymérie*, un biberon en forme de corne.
La Tiburtine, un glaive.
L'Agrippa, un fouet.
La Delphique, une couronne d'épines.
Celle de l'Hellespont, *Alponcia*, la croix du Calvaire.
Celle de Phrygie, *Frigyque*, la croix de résurrection.

LIVRE D'HEURES DE 1495.

Je cite textuellement l'article du chanoine Barraud sur cette œuvre iconographique :

« Chacune des sibylles est accompagnée d'emblèmes destinés à la faire reconnaître ; Nous allons indiquer ceux qui se trouvent dans un livre d'Heures, imprimé en caractères gothiques, chez Michel Tolosé, en 1495. Les incriptions qui accompagnent les figures peuvent servir, du moins en partie, à expliquer ces symboles.

« 1° La sibylle Persique, d'après ce livre d'Heures et plusieurs légendaires de la même époque, a fait quelque prophétie générale sur le Sauveur à venir ; c'est pour cela qu'elle porte une lanterne en main, image de Jésus, lumière du monde, mais lumière cachée encore, qu'on n'aperçoit qu'à travers un voile. La légende est en rapport avec l'emblème, elle renferme comme le sommaire de la prédication de la Sibylle : « Bête, tu seras foulée aux pieds, et celui qui doit t'écraser sera engendré sur la terre. » Prophétie vague, qui ne fait pas même connaître le Sauveur, sous le poids duquel sera exterminé le serpent infernal ; mais les prédictions des autres prophétesses en donneront l'intelligence. Voici le texte de cette légende :

Sibila Persica, 30 *annorum. De futuro Salvatore : Ecce bestia conculcaberis et gignetur in orbe terrarum.*

« 2° La sibylle Libyque, toujours d'après les mêmes sources, a prédit l'avénement ou la conception de ce Sauveur des hommes, non plus d'une manière obscure et cachée, mais en faisant connaître sa génération divine, en l'appelant du nom de Dieu.

Elle tient en main un cierge allumé, dont rien n'obscurcit la vive lumière ; l'inscription est ainsi conçue :

Sibila Libica, 24 *annorum. De adventu : Ecce venit illuminabit condensa et solveretur nexus.*

« 3° La sibylle de Cumes, dès l'âge de treize ans, a prédit la naissance du Fils de Dieu ; elle tient en main un pain, un gâteau, ou quelque autre chose de semblable, signe, sans doute, de l'âge d'or que le Messie va rétablir sur la terre. Une étoile surmonte cet emblème. Virgile, dans sa quatrième églogue, parle aussi de la naissance d'un enfant divin qui doit bannir le siècle de fer, effacer les traces de nos forfaits, affranchir la terre de ses alarmes et vivre dans la paix des Dieux. Le poète, lui-même, semble reconnaître que la sibylle de Cumes, avant lui, avait annoncé ce retour du bonheur, et que c'est à elle qu'il emprunte cet oracle. Ses premiers vers se trouvent ici placés après le nom de la sibylle :

Sibila Cumana, 13 *annorum. De Nativitate : Ultima Cumœi nunc venit carminis etas; magnus ab integro seclorum nascitur ordo.*

« 4° La sibylle Erithrée ou Erichée a parlé de l'Annonciation; non de l'annonciation de l'archange Gabriel, lorsqu'il vint déclarer à l'humble Marie qu'elle allait devenir la Mère du Fils de Dieu, par l'opération du Saint-Esprit, mais de l'annonciation des anges, faisant connaître aux bergers, qui se trouvaient dans les plaines de Bethléem, qu'il était né un Sauveur. Cette sibylle tient en mainune fleur des champs, qui désigne le lieu où s'est fait entendre la voix des esprits célestes, entonnant ce sublime cantique que l'Église continue tous les jours dans la célébration de saints mystères : *Gloria in excelsis Deo, et in terra pax hominibus bonæ voluntatis.* L'inscription est ainsi conçue :

Sibila Erichea, 15 *annorum. De annonciatione. De excelso cœlorum habitaculo prospexit Deus humiles suos et nascetur.*

« 5° La sibylle Samienne a prédit que le Fils de Dieu serait déposé dans une crèche, et que des animaux viendraient le réchauffer de leur haleine. Elle tient en main une espèce de

mangeoire ou de râtelier, formé de petits barreaux cylindriques. On lit à côté :

Sibila Sanne, annorum 24. *De reclinatione Christi in præsepia. Ecce veniet dies et nascetur puer de paupercula. Bestiæ adorabunt eum.*

« 6° La sibylle Cimmérienne a vu la Vierge-Mère allaitant l'Enfant divin de son propre lait. Elle tient en main une espèce de cor, ou plutôt une corne d'abondance. Mais comment cet emblème se lie-t-il avec la prophétie de la sibylle? Nous pensons que l'on aura voulu par là faire allusion à un récit mythologique. Les poètes supposent que les filles de Mélissus, roi de Crète, nourrirent Jupiter avec le lait de la chèvre Amalthée. Le Dieu, par reconnaissance, mit la chèvre au rang des astres, avec ses deux chevreaux, et donna aux filles de Mélissus une des cornes de cet animal, en les assurant qu'elle leur fournirait abondamment ce qu'elles pourraient désirer. Les artistes, trouvant quelque rapport entre l'allaitement du Verbe divin et celui de Jupiter, ou plutôt considérant la traduction mythologique comme une altération d'une prophétie relative à Marie, auront pensé que rien n'était plus propre à servir d'emblême à la sibylle Cimmérienne, que la corne d'abondance donnée aux filles du roi de Crète. La légende est ainsi conçue :

Sibila Cymeria, annorum 18. *Quomodo virgo lactat puerum, ascendit virgo quædam nutriens puerum.*

« 7° La sibylle Europe a fait connaître la fuite de Jésus en Égypte. Ce qui détermina l'époux de Marie à quitter sa patrie pour se retirer avec l'Enfant-Dieu sur une terre étrangère, c'est que l'ange du Seigneur lui révéla que Hérode, ayant appris des Mages que le roi des Juifs était né, avait formé le dessein de lui ôter la vie. On sait que ce prince cruel, ne pouvant avoir d'indication précise sur le lieu de la naissance du nouveau roi, fit égorger tous les enfants au-dessous de deux ans, afin de le comprendre dans ce massacre général. Pour rappeler ce fait atroce, on a placé un glaive à deux tranchants dans la main droite d'Europe. La légende est ainsi conçue :

Sibila Europa, annorum 21. *De fuga pueri : Veniet ille et transiliet colles et montes et latices olympi et cœtera.*

« 8° La sibylle Agrippa a prophétisé la flagellation de Jésus-Christ. Elle tient en main un fouet, formé avec des cordes. On lit à côté :

Sibila Agrippa, 30 *annórum. De flagellatione. Invisibile Verbum palpabitur et germinabit ut radix et siccabitur.*

« 9° La sibylle Tiburtine a prédit que les valets du grand-prêtre souffletteraient le Sauveur des hommes, en lui faisant endurer de cruelles souffrances. Elle tient en main un fouet, formé avec des cordes, pour désigner ces soufflets. La légende porte :

Sibila Tiburtina, annorum.... Vaticinatur de Christi alapatione : ministri alapis eum cedebant et in manibus eum torquebant.

« 10° La sibylle Delphique a vu le couronnement sanglant du Fils de Dieu ; c'est ce qu'indique la couronne d'épines qu'elle a entre les mains. L'inscription est ainsi conçue :

Sibila Delphica, annorum 20. *De coronatione Christi. Nascetur propheta absque maris coïtu, nomine Jesus, qui coronabitur.*

« 11° La sibylle Hellespontine a prédit que le Sauveur serait attaché à une croix, que ses pieds et ses mains seraient percés de clous. On lui a donné pour symbole une croix à larges bras : près d'elle se trouvent écrits les mots suivants :

Sibila Hellesponcia, annorum 50. *De futura Christi crucifixione : Educent eum et clavis affligent in ligno.*

« 12° La sibylle Frigée ou Phrygienne a annoncé la résurrection du Fils de Dieu. Elle tient une croix, non plus une croix ordinaire, mais une croix légère, au haut de laquelle flotte un brillant étendard, et semblable à celle qu'on place ordinairement dans les mains du Sauveur sortant du tombeau. On lit :

Sibila Frigea vetusta. De resurrectione. Suspendent illum in ligno et nihil eis valebit, quia tertia die resurget [1]. »

[1] *Bulletin du Comité historique*, 1848, pag. 444-447.

Ce livre d'Heures, comme on vient de le voir, est fécond en observations diverses. Il nomme la Sibylle, indique son âge, lui met en main un attribut et à la bouche un oracle, dont il donne préalablement le sommaire, en sorte qu'à l'aide de ce document, on peut dire : la Sibylle de Cumes est la Sibylle de la Nativité et celle d'Agrippa la Sibylle de la Flagellation ; ainsi des autres. Les livres sont plus explicites que les monuments, qui pourtant disposent d'un espace plus considérable.

HEURES DE POITIERS.

Les Heures « à l'usaige de Poitiers » sortent des presses de Simon Vostre et portent sur leur vélin le millésime de 1506. Douze Sibylles y sont gravées, nommées et qualifiées. C'est à ce livre curieux que je dois d'avoir pu rétablir les textes, affreusement mutilés, des fresques qui tapissent la voûte d'une des absidioles de la grande et belle église de Cunault, au diocèse d'Angers (XVIe siècle). La peinture et la gravure, pour être aussi complétement d'accord, ont dû puiser à une source commune.

Chaque Sibylle, à Cunault, aussi bien que dans le livre d'Heures, est accompagnée, outre son attribut, d'un quatrain qui dit son nom, son âge et sa prophétie.

La Sibylle de Libye a vingt-trois ans et un cierge allumé, parce qu'elle a prédit que le Fils de Dieu serait conçu par l'opération du Saint-Esprit.

La Sibylle d'Erythrée n'a que quinze ans : elle tient une rose fleurie, symbole de Marie, vierge après son enfantement.

La Sibylle de Cumes avait dix-huit ans, quand elle prophétisa la Nativité. L'objet qu'elle tient paraît être le sexe de la femme. Ailleurs, l'artiste plus chaste représente le bassin dans lequel fut plongé l'enfant après sa naissance.

La Sibylle de Samos accuse vingt-quatre ans. Elle montre un berceau et dit que Jésus sera posé dans une crèche.

La Sibylle Cimmérienne, âgée de dix-huit ans, présente le biberon de l'allaitement.

La belle Sibylle d'Europe, jeune fille de quinze ans, lève le glaive meurtrier du persécuteur Hérode et annonce la fuite en Égypte.

La Sibylle Persique est arrivée à sa trentième année ; sa lanterne indique le prophète ; et le serpent qu'elle foule aux pieds, le démon vaincu.

La Sibylle Agrippa, vingt ans, armée du fouet de la flagellation.

La Sibylle de Tivoli, vingt ans aussi, avec la main qui donnera les soufflets.

La Sibylle de Delphes, également du même âge, la couronne d'épines en main

La Sibylle de l'Hellespont est des plus âgées, puisqu'elle a cinquante ans révolus ; elle montre la Croix du Calvaire.

Enfin la Sibylle de Phrygie proclame la résurrection du Sauveur.

Ces douze Sibylles méritent une attention particulière, car pour l'iconographie elles ont une importance hors ligne, que rien encore n'a égalée dans les monuments analogues. Leurs attributs sont expliqués par leurs oracles avec une lucidité merveilleuse : on peut contester certaines explications qui sont démenties ou ébranlées ailleurs, mais au moins l'artiste nous dit franchement quelle a été sa pensée et nous devons lui en savoir gré, après le dédale où nous avons erré. Puis, ces Sibylles sont classées méthodiquement, selon l'ordre des faits qu'elles annoncent.

Symbolisme, clarté, logique, voilà les qualités saillantes qui recommandent les curieuses petites vignettes que commentent les vers suivants :

« *Sibile Libica en laage*
De xxiiij ans a predit
Que Iesus pour lhumain lignaige
Viendroit remply du Sainct Esprit

« *Sibile Eriche anonca*
En laage de quinse ans comment
Lange Gabriel prononca
De la Vierge lenfantement

« *Sibile Cumana nauoit*
Que xviij ans daage parfaict
La Natiuite predisoit
De Iesus souuerain prophete

« *Sibile Sanne profesoit*
En laage de xxiiij ans
Que la Vierge Crist poseroit
En la niche aux bœufz & gerroit
Sans apeter lieux triumphans

« *Sibile Cyemerie*
Aagee de xviij ans a dit
Que la Vierge alectera
Son enfant sans nul contredit

« *Sibile Europa la tres belle*
Aagee de xv ans nous recite
Comme lhumble vierge pucelle
Et son fils fuiront en Egypte

« *Sibile Persica racompte*
En son trentiesme an que le dyable
Seroit surmonte mis a honte
Par ung prophete veritable

« *Sibile Agripa en laage*
De xx ans nous a reuele
Que Iesus seroit par outtrage
A ung atache flagelle

« *La Sibile Tiburtina*
Aagee de xx ans a dite
Que Iesus le Sauveur sera
De plusieurs buffes buffete

« *Sibile Delphica en laage*
De xx ans a determine
Que Crist par gens remplis de raage
Sera despines couronne

« *Sibile Elepontia*
Aagee de iiij ans racompte
De Iesus & prophetisa
Que en la croix seroit mis a honte

« *Frigea Sibile ancienne*
Predit la resurrection
De Iesus, atous nous souuienne
De la premeditation. »

HEURES D'ORLEANS.

Les *Heures*, que l'on portait à l'église et dont on se servait chez soi pour faire ses prières, étaient un livre illustré, plein d'*ymaiges*, historié de nombreux sujets bibliques. En 1510, Simon Vostre imprimait les *Heures à l'usaige d'Orléans* et représentait sur les bordures qui encadraient ses pages quatre Sibylles, dont plusieurs évidemment répétées, et six seulement avec un nom [1], Voici leurs attributs :

SIBILA GIMERIA, le biberon de l'allaitement.
SIBILA ASPONCINA, la croix en *tau* de la crucifixion.
SIBILA EVROPA, le glaive du massacre des Innocents.
SIBILA DELPHICA, la couronne d'épines.

[1] Je me sers de l'exemplaire qui appartient à M. le chanoine Tardif, d'Angers.

SIBILA FRIGEA, la croix de résurrection.

SIBILA TIBURCIAN, la main des soufflets.

Les huit autres Sibylles se caractérisent chacune d'une manière spéciale. La première montre celui qui doit venir. La seconde tient la coupe où furent mêlés le fiel et le vinaigre ; la troisième, le fouet de la flagellation ; la quatrième, une rose ; la cinquième, une torche ; la sixième, un berceau ; la septième écoute une voix qui lui parle ; et la dernière, qui est certainement la Persique, se reconnaît à sa lanterne et au dragon qu'elle foule aux pieds.

SAINT-PIERRE DE DREUX.

Le portail de l'église Saint-Pierre, à Dreux, qui date de l'an 1524, a conservé une de ses archivoltes. Malheureusement les douze Sibylles, sculptées sur elles, sont en mauvais état, et on ne distingue rien que celles qui tiennent une croix, une lanterne, un glaive, une crèche, une couronne d'épines et un phylactère [1].

X. BARBIER DE MONTAULT,
Camérier de Sa Sainteté Pie IX.

[1] *Bulet. monument.* 1850 à 89.

(La suite prochainement.)

CHRONIQUE

Par suite de diverses circonstances et surtout de la guerre qui vient d'avoir lieu, la *Revue de l'Art chrétien* se trouve fort en retard. Plusieurs Revues de Paris, qui sont à peu près dans le même cas, ont pris le parti de sauter par-dessus un certain nombre de mois : nous supprimerons, nous, une année tout entière. Notre dernier numéro paru étant celui de mai 1870, la livraison actuelle lui fait suite sous la date de juin 1870-1871. Il est bien entendu que les abonnés ne payeront qu'une seule année au lieu de deux. Des mesures sont prises pour que désormais l'*Art chrétien* paraisse régulièrement chaque mois.

— Notre collaborateur, M. Ch. Lucas, dans sa récente brochure intitulée : l'*Architecture en Portugal*, décrit ainsi le couvent Sainte-Marie d'Odivellas, fondé par le roi don Diniz Ier et détruit par le célèbre tremblement de terre de 1755.

« Cet édifice, le plus vaste ensemble de constructions jusqu'alors érigées en Portugal, était destiné à recevoir *deux cent soixante religieuses Carmélites*, et fut occupé dès l'an 1305. (Les premiers travaux, ou tout au moins le vœu du roi Diniz, remontent à l'année 1259). Il se composait de deux cloîtres à deux étages et d'une grande église dans le *style ogival*, dit *primaire*. Ce vaste temple comprenait trois nefs, dont la plus large (celle du milieu) avait 9 m. 47 et les deux autres, seulement 4 m. 23 chacune. L'abside principale avait 10 m. 66 de longueur, et deux petites absides à pans coupés terminaient les basses-nefs. Le premier cloître était accolé à l'église et ne comprenait que trois côtés de chacun 20 m., tandis que le second, également carré, avait quatre côtés de chacun plus de 36 m., et était divisé par cinq arcades, en comprenant trois plus petites dont les

archivoltes retombaient sur les chapitaux de colonnes, arcature qui se rencontra souvent à cette époque, en France et en Allemagne, mais plutôt dans les édifices appartenant à la dernière période du style roman. Chaque cloître avait au centre une citerne, et une disposition originale se trouvait dans le dortoir (composé d'une grande salle unique) du second cloître. Chaque couchette de religieuse était comme enfermée dans un grillage en bois, faisant assez ressembler ces sortes de cellules à des cages à poulets.

Derrière la primitive église se trouvait le chœur particulier des religieuses, d'une longueur d'environ 44 m., et avec dix chapelles de chaque côté, toutes ornées de sculptures en marbre exécutées, en 1717, par ordre du roi JEAN V qui avait offert aux religieuses de faire revêtir leur sanctuaire de lames d'argent.

Le tombeau du roi fondateur a heureusement été préservé et se voit dans une chapelle du côté de l'Évangile. Ce monument, en marbre, représente DON DINIZ couché sur un sarcophage décoré de bas-reliefs figurant une double procession de moines et de religieuses. Au-dessus de ces saintes *théories* se voient, dans une frise ornée, des écussons portant *onze châteaux*. Ces armes actuelles de Portugal n'en ont conservé que *sept* correspondant, nous croyons, aux sept anciennes provinces continentales du royaume : *Minho, Tras-os-Montès, Alemtejo, Haut-Beira, Estramadurs et Aalgarves.*

Le souvenir du fondateur, DON DINIZ, s'est perpétué au travers des ruines de son œuvre et, outre son tombeau, le crucifix qui ornait sa chambre et qu'il a légué au couvent, dit encore aujourd'hui la piété de ce souverain, ami des arts, et offre, dans les lignes raides de sa musculature primitive, un curieux et précieux spécimen, pour l'archéologue, de la sculpture portugaise du commencement du XIVe siècle. »

C'est à l'occasion de cet intéressant travail que le roi don Louis Ier a nommé M. Ch. Lucas chevalier de l'ordre royal du Christ de Portugal.

— M. le comte Grimouard de Saint-Laurent nous communique la lettre suivante qu'il a reçue de M. le chevalier de Rossi :

Monsieur,

Je viens de recevoir votre dissertation sur le nimbe, extraite de la *Revue de l'Art chrétien*, et je l'ai immédiatement lue et étudiée avec

le plaisir et le profit que je trouve dans toutes vos intéressantes productions. Je me hâte de vous en remercier, de vous témoigner ma reconnaissance pour le soin sympathique qui vous porte à me citer plus souvent que le sujet ne le demandait et de vous donner des éclaircissements dont vous ferez l'usage que bon vous semblera. J'accepte comme très-ingénieuse et comme très-persuasive votre conjecture, que le nimbe carré sur la tête de S. André à Alexandrie y soit peint pour désigner que cet apôtre est représenté dans son rôle historique et réel, tandis que Pierre y figure en dehors de l'histoire à un point de vue symbolique Mais, par une négligence de style, je vous ai trompé, car vous avez cru que j'ai voulu attribuer ce nimbe carré à la peinture originale du IVe siècle. Mon texte dit (quoique dans une construction qui au premier abord peut paraître peu claire) que j'attribue le nimbe en question aux retouches du VIe siècle.

Un autre point d'éclaircissement sur ce que j'ai écrit dans la première année du Bulletin d'Archéologie chrétienne, page 14. J'y ai dit que les nimbes carrés sont communs au IXe siècle, mais que dans le siècle précédent les exemples en sont rares. Je n'ai pas voulu en conclure que la première origine de cette caractéristique des personnes vivantes ne date pas d'une époque antérieure au VIIIe siècle, ni combattre l'autorité de Jean Diacre qui nous décrit une image du VIIe siècle (ou de la fin du VIe siècle) portant le nimbe carré ; j'ai seulement remarqué qu'aucun auteur avant Jean Diacre ne nous avait parlé de cet *insigne viventis* et que cet auteur est du même siècle auquel les exemples du nimbe carré se multiplient Tout cela a été dit incidemment et trop laconiquement et aurait mérité une exposition plus nette et soignée. C'est le défaut des écrits improvisés. Vous voyez donc, cher ami, que tout dissentiment disparaît entre nos opinions, et j'ai le plaisir encore une fois de constater la justesse de vos remarques et de vos observations.

Veuillez agréer,

Signé : Jean B. de Rossi.

— Nous apprenons la mort de notre collaborateur, M. le vicomte de Saint-Andéol. Ce savant archéologue a beaucoup exploré les monuments du midi de la France. Tout récemment, nous avons exposé son système de classification monumentale qui ne nous paraît point pouvoir être adopté sur tous les points. J. C.

Arras. — Typ. Ve Rousseau-Leroy.

Pl. III.

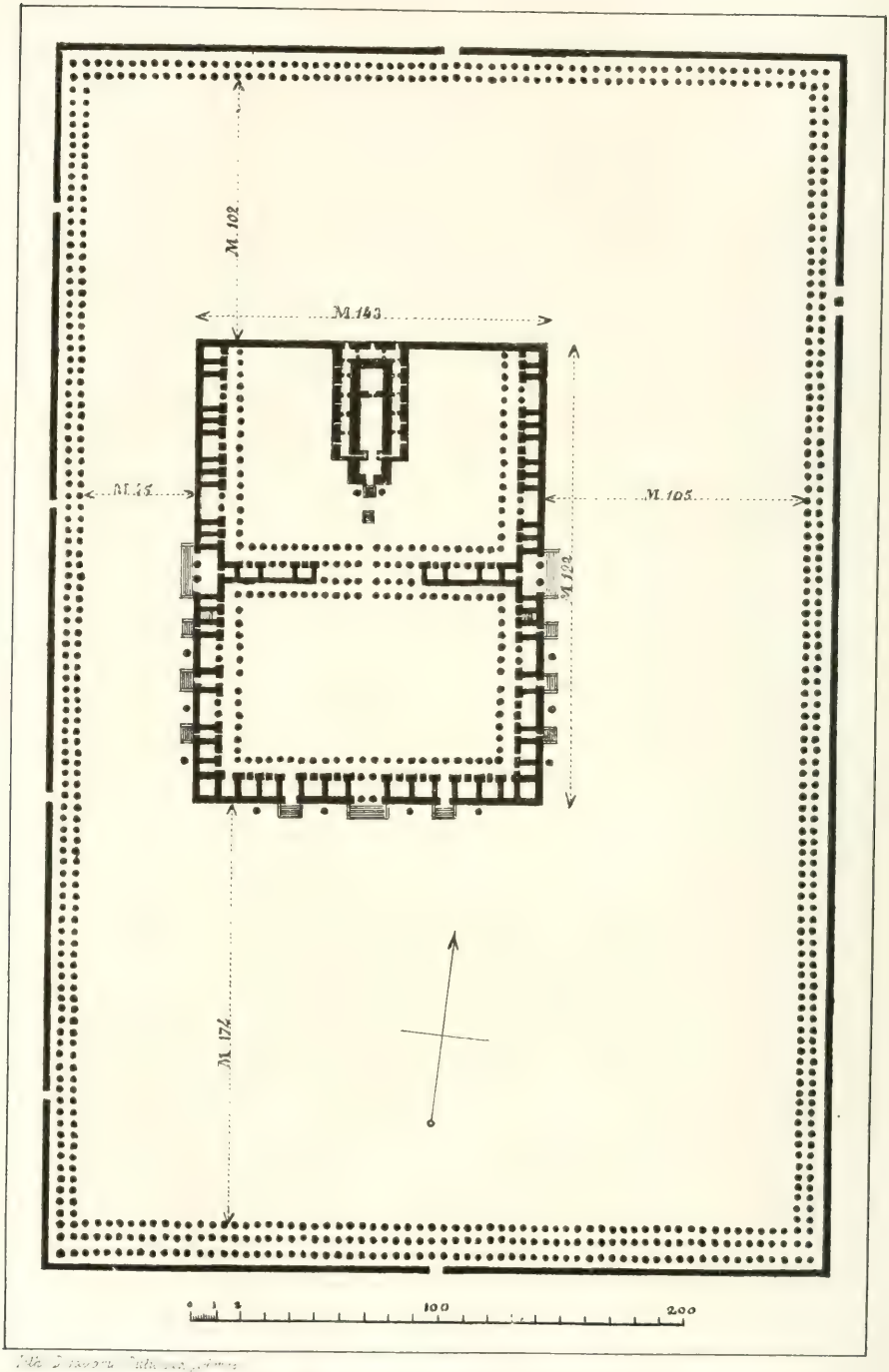

Plan du Temple de Salomon

LE TEMPLE DE SALOMON

A JÉRUSALEM.

Dissertation lue à une séance de l'Académie pontificale d'Archéologie romaine.

TROISIÈME ARTICLE[1].

Au delà de la somptueuse galerie dont j'ai donné la description d'après ce qu'il en reste, il y avait dans les quatre côtés de l'aire un espace à découvert en guise de cour, pavé de toute espèce de pierres, suivant le dessin que nous en donne Flavius Josèphe[2] et que vérifie la topographie actuelle du lieu. De cette cour, on monte aujourd'hui par un escalier de huit marches irrégulières à une plate-forme supérieure, ainsi laissée par Salomon lorsqu'il aplanit le Moria.

Cette seconde aire présente aujourd'hui, du côté de l'orient, 150 mètres ; de l'occident, 158 ; du midi 124, et du nord 160. En suivant encore ici les restes des constructions primitives, on peut calculer approximativement que les côtés d'orient et d'occident ont 189 mètres, et ceux du midi et du nord 143. Il faut ici faire une attention particulière : cette plate-forme de moindre dimension ne se trouve point au milieu de la

[1] Voir le n° de Juin 1870-1871, page 265.

[2] Flav., *Jus. ant.*, tom. II, lib. V, cap. VI, pag. 331. « At totum sub dio spatium variatum erat et omnigenis lapidibus stratum. »

grande, mais se prolonge au contraire vers le nord et le midi, de manière que l'espace du côté de l'occident est de 57 mètres, tandis que celui d'orient est de 118, comme le côté du midi est de 190 mètres et celui du nord de 120. Quel a été le motif de cette irrégularité, il n'est pas facile de le trouver. J'ai dit que les marches de l'escalier sont irrégulières : cela provient de ce que le sol le plus bas, ayant été inégalement rempli, inégal aussi devait être l'escalier qui, de cette aire, conduisait à la supérieure. Au rapport de Flavius Josephe [1], chacun des escaliers devait avoir quatorze degrés, comme on le voit encore aujourd'hui au côté que présente l'ancien plan. A chaque escalier correspondait une porte ; il y en avait neuf ; elles donnaient entrée à une autre enceinte plus basse que la première, à laquelle se reliait une seconde galerie qui entourait de toute part la plate-forme, mais qui se divisait au milieu en deux parties. La première partie se composait d'un péristyle, appelé *des Israélites*, parce que l'entrée leur était permise à eux seuls et à leurs femmes, pourvu qu'ils fussent sans souillures, et la peine de mort, inscrite en caractères grecs et latins, était commune contre tout étranger qui aurait tenté d'y pénétrer ; d'autres inscriptions rappelaient aux juifs la loi de la pureté.

Voici le témoignage de Flavius Josèphe : *Cum vero per hoc*, c'est-à-dire par l'espace que nous venons de désigner, *ad secundum templum iretur* (la seconde partie du temple), *septum lapideum circumjectum erat trium quidem cubitorum altitudine, admodum vero affabre factum ; illic autem paribus intervallis dispositæ erant columnæ ingressuros de lege munditiæ prœmonentes, aliæ grœcis, aliæ latinis litteris, nemini licere alienigenæ in locum sanctum intrare sub pœna capitis. Habebat autem interius conseptum a parte meridionali et septentrionali portas tres continuas œqualiter inter se distantes ; et ab oriente magnam partem, per quam mundi*

[1] Flav. Jos., *Antiq. jud.* Sanctum vocabatur templum secundum et quatuordecim gradibus eo ascendebatur a primo.

cum fœminis intrare consuevimus [1]. Dans ce péristyle se trouvait aussi la séparation des hommes d'avec les femmes, comme le remarque l'historien juif. On entrait ensuite dans l'autre péristyle qui formait la seconde partie, et se subdivisait en deux parts : dans la première était placé l'autel des holocaustes, près duquel, du côté droit, on remarquait la grande cuve de bronze, appelée mer d'airain, ouvrage sorti des mains des ouvriers phéniciens. Aux prêtres seuls il était permis d'entrer dans cette enceinte.

Nous citons encore les paroles de Flavius Joseph : *Interius erat t rtium (atrium) quo nonnisi sacerdotibus licebat introire : hoc erat ædes et ante eam altare in quo solita sacrificia Deo cremamur.* Après avoir monté quelques degrés, on parvenait à la dernière partie, qui était la principale de tout l'édifice. Là se trouvait le vestibule donnant immédiatement entrée dans la chambre du temple. Avant la porte d'entrée se dressaient les deux colonnes de bronze, travaillées, suivant le troisième livre des Rois, par des ouvriers phéniciens, et nommées par Salomon Jachim et Booz : elles furent replacées au second temple. Un grand voile, d'un tissu admirable, aux couleurs variées, pendait des deux colonnes devant la porte. La chambre était la plus élevée de l'édifice ; elle était elle-même divisée en deux parties : la première, plus longue, constituait le *Saint*, et renfermait l'autel d'or des parfums, la table des pains de proposition, et le chandelier d'or. La seconde partie, appelée encore *Oracle*, formait le *Saint des saints*, où l'on conservait l'arche du Testament. Le grand-prêtre seul pouvait y entrer une fois l'année. Une grande courtine, ou voile, comme l'appelle l'Évangile, très-riche, de couleurs variées et d'un tissu babylonien, séparait ces deux pièces : c'est ce voile qui se déchira de haut en bas, lorsque le Rédempteur expira sur la croix. Autour de cette chambre étaient disposées les salles destinées

[1] Flavius Jos., *Ant. Jud.*, lib. XIV, tom. I, cap. XI, page 769. — Id., de *Bello Judaico*, lib V, cap. V, tom. 2, page 331 et 332.

aux divers ministères, comme au-dessus du péristyle des Israélites, et au-dessus de celui des prêtres on rencontrait les habitations de ceux-ci, auxquelles on montait par des escaliers tournants, ainsi qu'aux demeures supérieures du premier portique. Il y avait encore, entre les entre-colonnes, des siéges pour les offrandes et les réunions du sanhédrin. Le toit de la chambre était recouvert de plaques de bronze doré, dont le reflet éclatant aux rayons du soleil éblouissait la vue; des piques, également de bronze, et dont la pointe était très-effilée, hérissaient cette toiture, pour empêcher, dit Flavius Joseph, les oiseaux de s'y reposer. Cette raison de l'historien juif me semble quelque peu étrange : ne faudrait-il pas plutôt considérer l'action attractive des barres aiguës sur l'électricité amoncelée dans les nuages orageux, qui prédominent à un si haut point sous ce climat brûlant de la Syrie ? Et quoique le progrès moderne dans les sciences naturelles se glorifie de ces découvertes, je ne fais pourtant point difficulté de croire que ces phénomènes de la nature n'étaient pas cachés à la profonde et prodigieuse sagesse de Salomon. Ce ne serait pourtant pas ce *pinacle* du temple où le démon transporta le Sauveur, pour lui faire donner une preuve de sa divinité. Ceci arriva ou sur quelqu'une des tours qui se dressaient, comme nous l'avons vu, au-dessus des portes du temple, ou bien sur le grand portique du midi, où la profondeur effroyable des vallées pouvait servir au Tentateur à prier le Seigneur de se précipiter de cette hauteur, parce qu'il était dit que les anges le secourraient.

Dans la troisième planche, je vous présente un plan qui, par les nivellements du mont Moria, par les restes de l'ancien temple, par l'autorité de la Sainte-Écriture et le témoignage de Flavius Josèphe, peut-être regardé comme le plus fidèle que les écrivains bibliques aient jamais donné par le passé. Comme vous le remarquerez, l'ensemble du temple de Jérusalem avait une certaine ressemblance avec celui de Vénus et de Rome, élevé par Hadrien dans le forum romain, et si riche

par ses portiques de différents ordres qui en entouraient l'enceinte.

Mais je le présume, vous allez me demander s'il reste encore quelque chose du sanctuaire du temple de Jérusalem ?

Oui, en effet, mais il nous faut entrer dans la mosquée d'Omar pour y retrouver quelques antiques vestiges.

BARTOLINI,
Secrét. de la Congr. des Rites.

(Traduit par M. Materne.)

(La suite au prochain numéro.)

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES.

—

SIXIÈME ARTICLE *.

—

V (suite).

CATHEDRALE DE NOYON.

A la chapelle de Notre-Dame de Bon-Secours (XVIe siècle), le premier pendentif offrait une réunion de douze sibylles ; une figure a été détruite, trois autres sont mutilées. M. l'abbé Laffineur (*Une visite à Notre-Dame de Noyon*) a reconnu les huit autres. 1° La Sibylle Erythrée tient des roses, l'une épanouie, l'autre prête à s'ouvrir ; 2° la Sibylle Libyque tient un cierge ; 3° celle de Cumes, une crèche ; 4° la Sibylle Cimmérienne tient un biberon ; 5° la Sibylle Europa, un glaive qui figure le massacre des innocents ; 6° la Sibylle Tiburtine a le gant pour attribut ; 7° la Sibylle Delphique, une couronne d'épines ; et 8° la Sibylle de l'Hellespont, une croix.

* Voir le n° de juin 1870-1871, page 290.

CATHEDRALE D'AUXERRE.

Je donne bien volontiers la parole à Mgr Crosnier :

« A Auxerre, on fixe l'âge qu'avait chaque Sibylle, quand elle rendit ses oracles. Ces fresques qui accusent les commencements du XVIe siècle, garnissent les parois de la tribune de l'orgue. Sur les huit Sibylles qu'elles représentent, trois sont presqu'effacées : hâtons-nous de décrire les cinq autres, avant que le temps les ait réduites au même état.

« *La Sibylle Lybica, agée de XXIV ans, prédit que Jésus-Christ par humain lignage viendrait rempli du Saint-Esprit.* Elle tient un cierge à la main.

« *La Sibylle Cumana n'avait que XV ans, d'âge parfaite, la Nativité prédisait de Jésus-Christ souverain Prophète.* Elle porte un berceau.

« *La Sibylle Ciméria, âgée de XVIII ans, a dit que la Vierge alaitera son enfant sans contredit.* Elle tient à la main le petit vase nommé vulgairement biberon.

« *La Sibylle Agrippa, agée de XV ans, dit comment l'ange Gabriel prédit de la Vierge l'enfantement.* Elle tient une branche de roses.

« *La Sibylle Europa, agée de XV ans, récite que Nubile Vierge Pucelle et le fils fuiront en Egypte.* Elle est armée d'un glaive [1]. »

CATHEDRALE D'AMIENS.

« Les fresques d'Amiens, m'écrit M. l'abbé Corblet, ont été très-savamment décrites par MM. les chanoines Jourdain et Duval dans le tome VIII des *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie.* Je vous adresse une rapide analyse de leur intéréssante monographie.

« C'est dans la chapelle Saint-Éloi, servant de passage de la cathédrale à la sacristie qu'on a découvert sous des boiseries

[1] *Bulletin monumental*, année 1848, p. 204.

vers 1844, des peintures murales du XVe siècle représentant huit Sibylles; chaque figure en pied, haute d'un mètre cinquante centimètres, est inscrite dans une niche formée par les arcades. Le texte latin de leurs prédictions est peint sur un lambel qu'elles portent dans leurs mains ou qui s'arrondit en arc-en-ciel au sommet des niches. Sous les pieds de chaque image un cartouche porte en rimes françaises la traduction des prophéties. 1° la *Sibile Agrippa* drapée dans un ample manteau, la couronne en tête, lit sur son philactère : *Invisibile verbum palpabitur, germinabit ut radix, nascetur ex matre ut Deus.* 2° la *Sibile Libica*, richement costumée, a l'air véritablement inspiré. Sa chevelure abondante s'échappe d'une couronne de verdure et s'étale comme un voile sur ses épaules. 3° le nom de la troisième Sibylle, ainsi que le cartouche, ont été détruits : mais on reconnaît la Sibylle d'Europe à son turban et à sa jeunesse. 4° la *Sibile Persica* porte un manteau jeté en bandouillière de l'épaule gauche sur la hanche droite, et sur la tête un voile très-empesé. 5° la *Sibile Frigia* est représentée sous les traits de la vieillesse, circonstance qui est expliquée par les vers du cartouche :

La Sibille Frigée en son vieil age
Prophetisa la resurection
Du fils de Dieu son ascension
Et de son temps l'éternel heritage.

6° la *Sibile Erithrée*, armée d'un glaive, pose sur une sphère céleste ; 7° la *Sibile Cumana*, tient deux livres d'oracles ; sur celui qu'elle tient ouvert contre sa poitrine on lit les trois célèbres vers de Virgile ; 8° enfin la *Sibile Tiburtina*, montre à l'empereur Auguste, au sommet du mont sacré et comme dans un soleil, la Vierge Marie et son fils Jésus. »

CHATEAU DE CHITRY.

« Sur les bords de la rivière d'Yonne, à trois kilomètres de la petite ville de Corbigny, en Nivernais, s'élève le château de

Chitry. Dans une des salles de ce château, nommée *galerie des Sibylles*, on admire un des derniers hommages que rendit l'art chrétien à ces antiques prophétesses.

« En parlant des attributs distinctifs des Sibylles, auxquelles on peut reconnaître chacune d'elles, nous n'avons fait qu'établir des principes généraux, sans prétendre par là que les attributs qu'on donne d'ordinaire à une Sibylle, ne puissent pas être appliqués à une autre. Chacune d'elles n'a pas prophétisé qu'une seule vérité ou un seul fait de la vie du Sauveur, en sorte que les attributs que l'artiste lui donnait, dépendaient des oracles qui avaient frappé son imagination. On ne sera donc pas étonné de rencontrer dans la salle des Sibylles de Chitry, des dispositions qui ne seraient pas entièrement conformes aux signes distinctifs généralement reconnus ; chaque Sibylle a son nom inscrit au dessous d'elle.

« 1° Agrippa a la tête empanachée de plumes recourbées ; ses bras nus sont garnis de bracelets à deux rangs de perles ; elle soutient de sa main droite les bords de sa robe ; de la gauche elle porte une tige fleurie.

« Dans le lointain, le Sauveur est environné de rayons lumineux qui cessent vers la partie inférieure du corps ; on y lit ces vers :

Ce Dieu dont la splendeur, malgré tous nos efforts
Forçait nos faibles yeux de baisser la paupière,
A voulu tempérer l'éclat de sa lumiére,
Et se fait ici voir sous les ombres d'un corps.

« 2° La Sibylle Libyque est couronnée de lauriers ; elle porte à la main droite une branche de laurier et soutient de la gauche des chaînes brisées.

« Dans le lointain, Jésus-Christ, armé d'une croix de résurrection garnie d'un étendard, tire de la main droite deux hommes qui lui tendent les bras ; c'est la descente du Sauveur aux enfers, comme l'indiquent les vers suivants,

Enfin on forcera les portes des enfers ;
Un vainqueur descendant dans ces demeures sombres,
D'un rayon de ses yeux en chassera les ombres,
Et d'un coup de sa main brisera tous les fers.

« 3° La Cimmérienne est couronnée de fleurs légères ; elle tient sous le bras gauche un livre fermé et dans la main une tige verdoyante ; de la main droite elle montre le livre.

« Dans le lointain, l'ange annonce à Marie que Dieu l'a choisie pour être la Mère de son Fils. Il n'y a d'autre inscription que le nom de la Sibylle.

« 4° L'Hellespontine, la tête ornée de plumes formant panache, tient une branche de roses fleuries.

« Dans le lointain Jésus-Christ est présenté au Temple ; on lit cette inscription :

Ce Dieu dont les beautés couvertes sous les cieux,
Ne nous apparaissaient qu'obscurément dépeintes,
Emu par nos ennuis et nos tristes complaintes.
Les rendra clairement visibles à nos yeux.

« 5° La Sibylle Tiburtine montre de la main droite une étoile qui brille dans les cieux ; dans le lointain est représentée la naissance de Jésus-Christ.

« 6° La Sibylle Delphique soutient de sa main droite son manteau doublé d'hermine et semble de la main gauche montrer quelque chose placé au-dessous : c'est l'étoile brillante qui a dirigé les Mages jusqu'à Bethléem ; ces saints rois rendent leurs hommages au divin enfant. On lit :

Bas, superbe grandeur, royale majesté,
Déposez la couronne, adorez votre maître.
Rois, adorez l'Enfant qui commence de naître,
Il n'est rien de petit dans la divinité.

7° L'Européenne porte sur la tête un panache surmonté d'une

aigrette ; aucun attribut ne lui est assigné. Au-dessous, Dieu, sous la forme humaine est assis sur les nuages ; il bénit de la main droite et soutient le globe de la main gauche ; il n'a pour tout vêtement qu'une large écharpe de pourpre qui flotte autour de lui, à partir de la ceinture. On lit au-dessous :

Cet Esprit qui conduit le mouvement des Cieux,
Ne quitte pas pourtant le soir de ce bas monde ;
Il est le Créateur de la terre et de l'onde,
Et du haut de son trône il y porte les yeux.

« 8° La Cumaine a aussi le panache en tête : elle porte une croix de résurrection, au croisillon de laquelle est attachée une bannière blanche sur laquelle brille une croix rouge.

« Jésus-Christ glorieux après sa Résurrection est armé de sa croix pascale, de laquelle flotte un grand étendard blanc, surmonté d'un plus petit, couleur de pourpre. On lit au-dessous :

En vain enferme-t-on Jésus dans le tombeau,
Sa chair porte avec soi le germe de la vie,
Elle en fleurira mieux étant ensevelie,
Et au lieu d'un sépulcre on lui fait un berceau.

« 9° La Phrygienne tient de la main gauche une torche enflammée : ce n'est plus la torche qui doit éclairer le monde, c'est celle qui est destinée à consumer l'univers.

« Jésus-Christ paraît dans les airs, deux personnages l'accompagnent ; sur la terre, les hommes nus sont frappés d'épouvante et paraissent vouloir fuir. On lit au-dessous :

Mortels, qu'un vain espoir de trop d'impunité
N'endurcisse nos cœurs dans le libertinage ;
Les bons et les méchants trouveront leur partage,
Ou la vie ou la mort pour une éternité.

« 10° La Samienne tient de la main droite une couronne d'épines et de la gauche un roseau.

« Jésus-Christ est suspendu en croix, entre deux larrons ; Marie et saint Jean sont au pied de la croix. On lit au-dessous :

« Cet ingrat favori de la Divinité,
Judas sur qui le ciel épuisait ses richesses,
Pour acquitter enfin de si grandes largesses,
Ne rend à tant d'amour que haine et cruauté.

« 11° Erythrée est couronnée de lauriers ; ses deux mains soutiennent sur sa poitrine un objet circulaire qu'on ne distingue pas clairement, c'est sans doute un pain.

« Marie allaite l'Enfant Jésus. Au-dessous on lit :

« Une Vierge trouvant du lait dedans son sein
En nourrira son père ; et toute la nature
Jouira du bienfait de cette nourriture,
Lorsque ce Dieu caché se fera notre bien.

« 12° La sibylle Persique porte un panache ; comme la plupart de ses sœurs, elle tient un livre à double fermoir.

« D'un côté, un tronc d'arbre brisé est entouré de l'antique serpent ; de l'autre côté, Marie, environnée d'étoiles, tient dans ses bras son divin enfant. Au-dessous on lit :

« Ce serpent orgueilleux, ce célèbre trompeur,
Que la mort d'une femme a rendu si superbe,
Mourra quand une Vierge enfantera le Verbe ;
L'homme régénéré bénira son Sauveur.

« Ces fresques du château de Chitry paraissent indiquer le XVIe siècle déjà avancé [1]. »

Trois choses sont à noter dans cette description faite avec tant de soin par Mgr Crosnier : d'abord le nom et la prophétie de la

[1] *Bulletin monumental*, année 1848, p. 209-213.

sibylle, puis un attribut et enfin, ce qui paraît ici pour la première fois dans l'iconographie chrétienne, la représentation du fait annoncé. L'avenir se trouve ainsi mis en regard du passé par un ingénieux rapprochement.

COLLECTION MORDRET.

Ramassons jusqu'à la moindre miette d'une table autrefois si opulemment servie et dont il nous faut recueillir les débris épars. On a dit avec raison que si la Bible n'existait pas, il serait possible de la reconstituer, pièce à pièce, grâce aux nombreuses citations qu'en ont faites les saints Pères. Je dirai de même des oracles des Sibylles : on peut, à l'aide des œuvres graphiques, les restituer, en partie du moins, et tous ces textes que je collige à droite et à gauche, ont, à ce point de vue spécial, une utilité réelle.

M. Mordret, à Angers, possède dans sa curieuse collection d'antiquités, deux tableaux sur bois, qui ne remontent pas au-delà du XVIIe siècle.

L'un représente la sibylle de Samos. Elle annonce que celui qui est *riche* et *roi*, car tel est le sens du diadème qu'elle porte au front, naîtra d'une femme pauvre.

SIBILLA SAMIA
NASCITVR DE PAVPERCVLA.

La Sibylle de Perse se couronne des roses de la virginité qu'elle constate en Marie :

SIBILLA PERSICA
FIT SALVS IN GREMIO VIRGINIS.

GRAVURE DE 1599.

Le chanoine Barraud décrit comme il suit les Sibylles gravées dans le curieux ouvrage de Châtillon :

« Les artistes se sont permis quelquefois de transporter les attributs d'une sibylle à une autre. Dans une édition des oracles sibyllins, imprimée à Paris, en 1599, on trouve les douze sibylles gravées en taille-douce. Les symboles, pris collectivement, sont les mêmes que dans les livres d'Heures de 1495. Mais, chose assez singulière, il n'y en a pas un seul qui soit porté par la même prophétesse. Dans cette édition des oracles sibyllins, la sibylle Delphique a pour attribut la corne d'abondance, la sibylle Erithrée le glaive, la sibylle Cimmérienne la torche ou le cierge, la sibylle Samienne la croix, la sibylle Cumane la main, la sibylle Hellespontique le berceau, la Libyque la lanterne, la Persique la fleur, la Phrygienne le pain ou le gâteau, la Tiburtine le fouet, la sibylle Europe la couronne d'épines, et la sibylle Agrippine la croix-étendard. »

CHATEAU DE COLOMBE.

Mon savant ami, M. de Surigny, m'a signalé cinq Sibylles, peintes sur toile au XVIIe siècle, qu'il a relevées au château de Colombe, près Vesoul. Chacune dit un quatrain latin.

La Sibylle de Cyme annonce qu'une vierge plus brillante que les autres concevra de son propre sang un enfant qu'elle nourrira de son lait.

La Sibylle de Cumes proclame un Dieu fait homme, qui par sa vie pure rétablira la paix au ciel et sur la terre.

La Sibylle d'Europe vante la royauté de celui qui s'est fait pauvre volontairement et le compare à un agneau. Elle le montre descendant aux limbes, ressuscitant glorieux et assis aux cieux comme un triomphateur.

La Sibylle d'Erythrée songe à l'allaitement du Fils de Dieu par

une Vierge juive et présage les durs travaux de sa vie mortelle.

Enfin la Sibylle d'Egypte voit le Verbe fait chair dans le sein d'une Vierge, l'attente des nations, la censure des vices, et par les habitants de Jérusalem abreuvé de haine et de fiel.

Sibylla Cimmeria.

Virgo sancta olim..... clarior astris
Mirando infantem sanguine concipiet
Suffecto et cœlis illo nutriet alma liquore
Uberibus propriis lacteque virgineo.

Sibylla Cumana.

Deus ac homo fit : morum vitæque triumphos
Sperabit virgo filius atque parens
Omnibus in terris pax et Saturnia regna
Pax etiam cœlo pax ereboque simul.

Sibylla Europea.

Pauperis in..... nascetur..... regum
..... Agnus heri pauper et ipse volens
Ad manes imos descendet et astra triumphans
Postea conscendet victor ut hic sedeat.

Sibylla Erythræa.

Ecce Deo genitus celso demissus olympo
Hebreæ pastus Virginis uberibus
Hic feret in teneris feret atque virilibus annis
Dura sed ut duris cordibus astra patet.

Sibylla Ægyptia.

Verbum nascetur caro factum Virgine matre
Optatum multis Christus erit constans vitiorum
Censor at isdem si quos pœniteat
At Solymis odio melle [1] *repletus erit.*

[1] Le sens exige *felle*.

MONTPELLIER.

Il est si insolite de voir de nos jours représenter les Sibylles dans une composition iconographique, que je ne puis passer sous silence les fresques qui décorent la voûte du chœur dans la modeste église paroissiale de Saint-Denis.

Deux prophètes sont relégués sur les côtés, tandis que les pendentifs, la place la plus honorable, sont attribués à quatre Sibylles, dont trois jeunes et une vieille. Assises et se détachant sur un fond d'or, les pieds nus, elles proclament ensemble la venue de Jésus-Christ pour juger l'univers, d'où résultera pour tous, incrédules et fidèles, le deuil et le grincement de dents. Elles répétent les vers bien connus de l'ancienne prose des Morts :

E cœlo rex adveniet per sæcla futurus,
Scilicet in carne præsens ut judicet orbem;
Unde Deum cernent incredulus atque fidelis.
Tunc erit et luctus, stridebunt dentibus omnes.

Chaque Sibylle rend en outre un oracle particulier, consigné dans un livre ou sur un phylactère.

Il y est fait allusion au couronnement d'épines et au jugement universel :

« *Spina coronasti me.* »
« *E caelo veniet rex regum in orbem.* »

Le style de ces peintures n'est pas remarquable : je préfère insister sur le thème iconographique que complétent deux docteurs latins et deux docteurs grecs.

CLERMONT-FERRAND.

Le musée de la ville possède deux toiles d'une excellente exécution et que l'on attribue au peintre Nanier. Comme elles sont de forme allongée, elles me semblent avoir servi d'ornement à

des dessus de portes. Leur provenance n'est pas indiquée, mais il y a tout lieu de croire qu'elles sortent de quelque couvent. Nous avons là quatre sibylles, groupées deux à deux. Tout fait supposer l'existence des huit autres, quoique aucun nom ne les désigne spécialement. Elles sont jeunes et jolies.

Dans le premier tableau, l'une d'elles montre le ciel et chante les inspirations qu'elle en reçoit. Son sein est découvert, ce qui dénoterait, suivant leur propre témoignage, qu'elles n'étaient pas toujours chastes. Sa compagne déroule un long phylactère sur lequel un morceau de musique est noté.

Dans l'autre tableau, l'une bat la mesure avec le rouleau qu'elle tient à la main, tandis que l'autre, coquettement coiffée sur l'oreille d'un chapeau à plumes, regarde de côté.

Sans l'index tourné en haut, on dirait d'élégantes musiciennes de salon qui font de la musique pour se récréer et non sous une inspiration céleste. C'est ainsi que tombe l'art aux époques de décadence, quand il n'a plus ni convictions ni traditions.

MARSEILLE.

J'ai rencontré dans l'église d'un des faubourgs de cette ville, à la Belle-de-Mai, deux grandes toiles du XVIIe siècle, peintes avec soin, mais dénaturées par une restauration maladroite. Ces deux sibylles, tirées du cloître, doivent avoir des compagnes qu'il serait utile de rechercher et que la tourmente révolutionnaire a probablement dispersées dans d'autres églises du diocèse.

La sibylle de Samos a une figure qui dénote à la fois la beauté et la jeunesse. Accoudée, elle médite, après s'être arrêtée un instant dans sa lecture. Elle a devant elle d'autres livres ouverts ou fermés. L'ange qui l'avoisine parle, sur son phylactère, de la *chasteté de la Vierge et des douleurs qu'elle souf-*

frit. Je rétablis l'inscription mutilée à l'aide d'un texte que me fournit Florence.

Salve casta
SYON *per multa quæ*
PASSA PVELLA
SYBILLA
SAMIA.

La sibylle de Cyme est jeune, comme celle de Samos. Comme elle aussi, elle a un livre ouvert sur la table et un autre à ses pieds, chaussés de sandales. L'ange qui l'assiste proclame que *Jésus a été étendu sur le bois où il a consommé son sacrifice.*

CONSVM
MATVM [1] IN
LIGNO IESVS
EXTENSVS
EST
SYBILLA
CVMANA

MONUMENTS DIVERS.

On ne sait bien d'ordinaire que ce que l'on a vu et étudié par soi-même. Or, pour voir, il faut voyager beaucoup. L'étude est devenue de nos jours plus facile et moins coûteuse par les publications qui se font journellement. Chacun apporte son contingent à la masse commune, qui finit par faire un trésor précieux et abondant, où tout nous convie à puiser.

J'aime me faire à moi-même ma propre science ecclésiastique par l'inspection des monuments. Je prends alors volontiers

[1] *Sic.*

aux yeux du public la responsabilité de ce que j'affirme. Mais la science, même la plus voyageuse, est toujours incomplète par quelque endroit. On est alors heureux de pouvoir s'abriter sous des noms qui font autorité, et c'est pourquoi je me plais à citer ici des archéologues qui voient et disent bien, tels que MM. Didron, Corblet et Crosnier.

« Les sibylles, faisant pendant aux prophètes, sont sculptées et peintes sur marbre et sur pierre, sur métal ou sur bois, sur verre ou sur laine, sur parchemin et sur mur, dans les églises de Sens, de Clamecy, d'Autun, de Brou, etc.

« Les douze sibylles font cortége à la Vierge sur le rétable dit *Noli me tangere*, qu'on voit dans la chapelle des fonts, à la cathédrale d'Autun.

« Dans l'église de Brou, sur le magnifique vitrail de l'Assomption, on voit les sibylles faisant partie du cortége qui mène en triomphe le Christ, assis sur un char [1]. »

« En 1526, maître Conrad Meyt, *tailleur d'ymages*, comme il se nomme, sculpta en marbre blanc pour placer autour des tombeaux de Philibert le Beau et de Marguerite d'Autriche sa femme, dans la splendide église de Brou, plusieurs *Vertus*, aux termes de son marché. Or, ces vertus, ce sont les sibylles, ainsi que des saints et saintes, dit M. Didron.... La plupart de ces figures, presque toutes parfaitement conservées, sont extrêmement remarquables. [2]. »

« En 1571, Jehan Ragier peint, à Bourges, une histoire de la Passion et des Sibylles, pour trente livres [3]. »

Mgr Crosnier signale des sibylles peintes sur verre à Saint-Ouen de Rouen et sculptées au portail septentrional de Sens, au portail septentrional de l'église de Clamecy, sur les portes de Saint-Sauveur à Aix en Provence [4].

[1] Didron. *Manuel d'iconographie*, p 152-153.

[2] *Annal. archéol.*, t. I. p 95.

[3] *Ibid.*, p. 228.

[4] *Bullet. monum.* 1848, p. 202.

« Les sibylles, dit M. l'abbé Corblet, revêtues de riches costumes, coiffées de turbans empanachés, tiennent parfois une place accessoire dans les arbres de Jessé, à côté des prophètes, parce que, suivant une antique tradition, elles ont prédit diverses circonstances relatives au Messie.

« Dans une miniature des *Heures* d'Anne de Bretagne, elles sont au nombre de cinq. Quand il n'y en a qu'une, sans attribut spécial, comme dans un vitrail d'Aucourt, près de Dieppe, il faut sans doute y voir la sibylle Erythrénne, qui est considérée comme ayant plus spécialement annoncé ce qui concerne la génération temporelle du Verbe incarné. Quand il y en a plusieurs, on peut les connaître à leurs attributs spéciaux, que nous allons rappeler.

« Sibylle Persique. — Le soleil au-dessus de sa tête. — Dragon sous ses pieds. — Lumière voilée, emblème de l'Évangile qui doit plus tard éclairer la terre.

« Sibylle Libyque. — Torche, emblème du même genre.

« Sibylle Delphique. — Couronne d'épines.

« Sibylle Cimmérienne. — La corne d'abondance. — Croix de la Passion. — Rithon ou biberon, qui symbolise l'allaitement de l'Enfant-Dieu.

« Sibylle Erythréenne. — Bouton de rose, symbole de l'Incarnation. — Glaive, symbole des vengeances divines qu'elle a annoncées. — Tige fleurie de Jessé. — Posée sur une sphère céleste, parce qu'elle aurait prédit la fin du monde.

« Sibylle de Samos ou Bytho. — Roseau. — Croix de la Passion. — Couronne d'épines. — Berceau sur le bras gauche, parce qu'elle a prédit la naissance du Sauveur dans une étable.

« Sibylle de Cumes. — Crèche. — Berceau. — Livre ouvert où on lit ce vers de Virgile : *Ultima Cumæi venit jam carminis ætas.*

« Sibylle d'Hellespont ou Aspontia. — Croix de la Passion. — Rosier fleuri.

« Sibylle Phrygienne. — Croix pascale. — Étendard de la Résurrection.

« Sibylle de Tibur. — Verges. — Gants de chair, parce qu'elle a prédit les soufflets que recevrait Notre-Seigneur.

« Agrippa. — Fouet, parce qu'elle a prédit la flagellation.

« Europa. — Glaive, parce qu'elle a prédit le massacre des Innocents [1]. »

Nous avons dans ce tableau sommaire le résumé clair, concis, pratique surtout, de l'enseignement de la tradition iconographique, épars un peu partout et ici condensé avec soin pour l'utilité des artistes et des archéologues, chargés de représenter les sibylles sur nos monuments, ou de les décrire d'après les œuvres anciennes.

X. Barbier de Montault,
Camérier d'honneur de Sa Sainteté.

(*La fin prochainement*).

[1] Corblet. *Revue de l'Art chrétien*, 1860, p. 115-116

ESSAI

DE

STATISTIQUE MONUMENTALE

DU CANTON DE VERZY

(MARNE [1]).

Le canton de Verzy ne renferme, à part ses églises, aucun monument intéressant. Les châteaux de Luches, de Thuisy, de Verzenay, de Puisieux, de Sillery, de Sept-Saulx, de Ludes, ont complétement disparu. Il ne reste aucune trace de l'abbaye de Saint-Basle.

Les vingt-quatre églises se partagent ainsi :

Style roman : Baconnes, Champfleury, Chigny, Mailly, Montbré, Puisieux, Sermiers, Wez, Villers-Marmery (pour le portail seulement), Ville-en-Selve.

XIIIe siècle : Chamery, Courmelois, Sept-Saulx, Thuisy, Trépail, Villers-Allerand, Villers-aux-Nœuds.

XIVe siècle : Beaumont.

XVe siècle : Rilly, Ludes.

XVIIIe siècle : Verzenay.

XIXe siècle : Verzy.

On trouve un beau porche roman à Champfleury ; des vitraux

[1] Nous avons publié l'histoire des communes de ce canton dans l'*Annuaire de la Marne*, années 1867 et 1868, et en un vol. in-8°, avec carte suivie du cartulaire de l'abbaye de Saint-Basle. Paris, Aubry et Reims, Giret, 1869.

de la renaissance à Montbré; des autels sculptés à Chamery, un rétable en pierre du XVIe siècle, à Montbret; des dalles à inscriptions funéraires aux Petites-Loges, à Baconnes, à Rilly, à Trépail, à Thuisy, à Verzy, à Wez; des cloches anciennes à Puisieux, aux Petites-Loges, à Wez, à Baconnes; un ancien tombeau à Verzenay; des tableaux à Trépail, à Ludes, à Chamery, à Verzy et à Verzenay.

Deux villages présentent des restes de remparts, Baconnes et Rilly.

On a fait des découvertes de tombes gallo-romaines, à Wez, à Thuisy, à Courmelois, à Trépail.

Tel est le bilan archéologique du canton de Verzy. J'ajouterai que toutes les églises, sauf celles de Villers-Marmery, Verzy, Thuisy, Wez, Versenay et Rilly sont surmontées au-dessus de la croisée de tours carrées à ouvertures romanes.

Le canton de Verzy comprenait vingt-cinq paroisses : dix-huit dépendaient du doyenné dit de Vesle; Chamery, Ville-en-Selve, Villers-aux-Nœuds, Sermiers, Nogent[1], du doyenné dit de Montagne; Trépail, de celui d'Épernay; Montbré de celui de Reims.

Le chemin dit de la Barbarie, ancienne voie romaine, suit le bas de la montagne de Reims et se dirige sur cette ville en laissant Chamfleury sur la gauche. — Voie de Reims à Verdun et à Bar-le-Duc, au nord du canton. — Grande voie impériale de Reims à Châlons, qui est la grande route actuelle.

Baconnes. (*Baconna*). — On a pris longtemps ce village pour le *Basilia* de l'itinéraire d'Antonin. Mentionné dans le Polyptique de l'abbaye de Saint-Remy.

Eglise Saint-Memmie : chœur arrondi en cul de four, du XIIe siècle, percé de trois fenêtres romanes, soutenues chacune par un pilier supportant la nervure de la voûte qui est fort basse. Quatre massifs de cinq colonnettes supportent la croisée sur laquelle s'élève la tour du clocher : les chapiteaux sont variés et soignés : un oculus éclaire chaque face au-dessus de l'arcade de chaque transsept, voûté très-bas, sans clef et éclairé par deux petites fe-

[1] Depuis longtemps détruit, Nogent, après avoir été chef-lieu d'une prévôté de l'archevêché, n'est plus qu'un hameau de la paroisse de Sermiers.

nêtres romanes. Dans le chœur est une dalle où on lit seulement la date de 1661. Dans la nef, une autre de Jean de Lanerie, bourgeois de Châlons et Anne Caqué sa femme, lesquels ont fondé leurs obits par acte du 18 juillet 1700. Autels SS. Jean et Nicolas; modillons autour de l'abside extérieurement : tour du clocher à ouvertures romanes, géminées à riches chapitaux : cloche datée de 1661 avec les noms de Thomas Martin, curé; Charpentier, mayeur et Françoise Domange.

Remparts en terre entourant le village en carré, élevés en 1578 comme dans tous les villages au bord de la Suippe.

Beaumont-sur-Vesle. (*Curtis Insana*, XIIe siècle, Pulcher-Mons, 1205). — Église Saint-Pierre, tout en pierre, à trois nefs avec porche sans ornement, élevé de plusieurs marches, XIIIe et XIVe siècles. Chœur percé de quatre fenêtres ogivales sur chaque face, très-allongées, entourées d'une arcade avec colonnettes et chapiteaux : chevet carré sans ouverture. Le même système règne dans la croisée et dans les deux chapelles des transsepts, dont les chapiteaux représentent des feuilles lancéolées : dalle datée de 1606, légende effacée. Pierre dans le mur rappelant l'inhumation de Catherine Seran, femme de M. Deligny, procureur, 27 juin 1761. Autels Saint-Pierre, Sainte-Barbe. Tour de clocher carrée.

Ancienne maladrerie dont le nom est resté à un champ : ancien hameau dit les Logettes, sur la Vesle, à la hauteur de Prunay.

Chamery. (*Cameriacum*). — Eglise Saint-Pierre, considérable, à trois nefs : basses-nefs romanes; transsepts, chœur et clocher du XIIIe siècle, grande nef et façade du XVe. Jadis, un jubé très-orné du XVe siècle, au bas duquel, de chaque côté, se trouvaient deux autels en pierre, l'un couvert de fleurs de lys sculptées, l'autre de fleurs de lys et de marguerites alternées; ces autels existent encore. Flèche de 25^m de hauteur, flanquée de quatre clochetons sur une tour octogonale. Tableau peint par Perseval, peintre né à Chamery, représentant une copie de la Trinité du Guide.

Champfleury (*Campus floridus*). — Eglise Saint-Jean-Baptiste : Très-beau porche à six arcades romanes sur le devant, du XIIe

siècle, excellent style, chapiteaux à crochets, palmes, etc. Porte également romane, l'arc soutenu par deux colonnettes engagées à chapiteaux. Chœur roman percé de cinq fenêtres, des colonnettes soutenant les nervures de la voûte entre chaque fenêtre. Transsept du XVIe siècle. Tour carrée à ouvertures romanes. Cet édifice était déjà en mauvais état lors de la visite archiépiscopale de 1684.

Chigny (*Chiniacum*). —Eglise Saint-Nicolas à trois nefs romanes simplés : chœur du XVIe siècle percé de grandes fenêtres flamboyantes : grosse tour de clocher au-dessus de la croisée avec flèche.

Au XVe siècle, l'abbaye de Saint-Remy possédait un « ostel » dans ce village.

Chemin royal mentionné dans un acte du 6 juin 1525 comme contigu au cimetière.

Courmelois (*Colmelecta*, *Curmeleia*, 1090). — Eglise Saint-Maur, nef simple avec traces d'arcades des basses nefs démolies : porche simple ; chœur, croisée et chapelles latérales voûtées du XIIIe siècle, remaniées avec clefs de voûte au XVIe : chapiteaux lancéolés aux colonnes de la croisée, à animaux et feuilles variées dans le chœur. Trois fenêtres de style ogival primaire éclairent le fond du chœur avec vitraux modernes ; quatre sont percées sur chaque face : un oculus quadrilobé surmonte chaque fenêtre. Autour du chœur règne une arcature aveugle à chapiteaux variés, XIIIe siècle. Sur une base de colonnes de la chapelle de la Vierge, figure un écusson écartelé de fleurs de lys et de roses. La croisée est formée par quatre gros piliers à colonnes engagées avec chapiteaux à feuilles de fers de lances. Deux chapelles voûtées avec fenêtres du XIIIe siècle, intactes. Tour carrée à ouvertures romanes. L'extérieur est soutenu par des contreforts : les arcades encadrant les fenêtres du chœur extérieurement, sont très-soignées. Statues en pierre, du XVe au XVIe siècle, de saint Antoine (remarquable), de Saint-Maur, et de la Vierge à la Chaise. — Chapelle du siècle dernier dans le parc de la maison de campagne de M. de Barthélemy (1740).

On a trouvé à l'extrémité du territoire à l'Ouest, des tombes gallo-romaines.

Lieux dits la Croix de saint Basle, la Cave, le Champ des Tombeaux, la Voie d'Attigny.

Les Petites-Loges. — Eglise Saint-Pierre : Ce n'est qu'une chapelle sans caractère, quoique assez ancienne. Deux dalles tumulaires. L'une : *Cy gist Jehan de Bovrdon jadis prévost de Sainct Belin, marchand de toiles et de draps qui trespassa l'an de grâce MILCCCLX et douz le jevdi jovr de Sainct-Martin d'hiver. Priez povr lvi.*

L'autre : *Cy gissent Messire Jean-Baptiste Vallée, seigneur de ce lieu en partie, maître de la poste royalle, mort le* 31 *mai* 1757, *et Véronique Bertauld, sa femme, morte le* 8 *décembre* 1768. *Fait par leur fils Nicolas Vallée.*

Cloche de 1733, Pierre Sandre : les deux défunts susdits, parrain et marraine.

Souterrain creusé dans la craie, divisé en chambres communiquant par des ouvertures basses, régnant sous quelques maisons.

Ludes (*Luta, dans le Polyptique de Saint-Remy, ville Lucida dan Flodoart*). — Eglise Saint-Jean-Baptiste, considérable ; le XVe siècle y domine : chœur percé de neuf fenêtres ogivales, large transsept ; quatre piliers soutiennent la croisée ; nef romane, sans ornement ; porche refait en 1658, pierre tombale d'un curé du lieu, XVe siècle, fruste. Grande tour carrée à ouvertures romanes géminées. Magnifique maître-autel en marbre noir et pierre blanche, du XVIIe siècle ; au centre, un tableau du baptême de Notre-Seigneur, surmonté d'une belle statue de la Vierge ; de chaque côté, écus effacés. Au-dessus de la porte du cimetière, vieille statuette du patron.

Manoir seigneurial au XIIIe siècle. Halle détruite en 1790. Hameau du Craon de Ludes, sur le côté, composé de tuileries datant du siècle dernier.

Mailly (*Malleium*, dans le *Polyptique*). — Église Saint-Calixte : chœur roman, voûté, à chevet carré percé de trois fenêtres accolées, étroites, celle du milieu dépassant les autres. Chapelles Saint-Pierre et Sainte-Barbe, romanes, comme les croisées, et

éclairées par de très-étroites fenêtres. Nefs sans ornement. Tour du clocher carrée, massive, percée d'ouvertures romanes géminées.

Lieux dits : le Vendôme, avec traces de fondations ; Chemin de la Barbarie.

Souterrain creusé dans la craie sous la maison de M. Perrier, formant trois couloirs en ogive aboutissant à une chambre voûtée en ogive.

Château moderne de Romont, parc dessiné par Isabey le père : on voit à l'extrémité quelques ruines transportées de l'abbaye d'Épernay et disposées pour faire une fabrique de fantaisie.

Montbré. — Église Saint-Remy, romane : trois nefs basses, voûtées, percées de petites fenêtres romanes : chœur en cul de four pentagonal, avec cinq fenêtres semblables aux précédentes : transsept du XVIe siècle. Dans la chapelle de droite, il y avait une très-bonne verrière du XVIe siècle représentant la légende de saint Hubert : elle a été brisée récemment, et il ne reste plus que le panneau où le cerf apparaît au Saint; très-bonne exécution. Rétable en pierre, finement sculpté, du XVIe siècle : il représente sous des dais : au centre, le crucifiement; au-dessus, le baptême de Notre-Seigneur; au-dessous, l'écusson de France; à droite, saint Pierre, saint André, saintes Barbe et Agathe; à gauche, saint Jean l'Evangéliste, saint Pierre, la décollation de saint Jean-Baptiste : le Saint est à genoux, le bourreau est habillé en lansquenet.

Puisieux (*Puteolæ*). — L'église Saint-Pierre est un des monuments les plus anciens du canton : c'est une petite chapelle toute romane, chœur en cul de four à trois pans, percé de trois fenêtres étroites, avec un cordon de modillons à la corniche extérieure. Tour carrée à doubles ouvertures romanes : les vantaux de la porte sont à dessins en ogives trilobées, avec ferrures soignées du XVe siècle.

Le château formait, au nord-est du village, un carré flanqué de deux tourelles : il a été détruit à la Révolution. Sa dernière tourelle n'a été démolie qu'il y a une vingtaine d'années. Cloche datée de l'année 1607 ; parrain : François Brulard, abbé de La Mailleraye.

Moulin Courault, sur la Vesle, vendu en 1520 par l'abbaye de Saint-Basle à la famille Cauchon.

Rilly-la-Montagne. (*Risleïum* dans le Polyptique, *Risleïum in montanis*, 1134, *Rilleïum*, 1219). — Eglise Saint-Nicolas, vaste, en mauvais état : chœur voûté et très-haut, XVe siècle, à cinq grandes fenêtres refaites au XVIe. Transsept, nef, XIIe siècle, les arcades soutenues par de grands piliers carrés. Deux inscriptions funéraires de Nicolas Lainel, vigneron de Rilly, mort en 1522; et de honorable Thiebaut Cyalée et Janel, sa femme, morts en 1478 et 1471. Le portail refait au dernier siècle est sur un perron.

Une charte de 1423 permit aux habitants de ce bourg de l'entourer de remparts.

Lieux dits : la Maladrerie, le Champ de bataille, la Porte de la ville.

Saint-Basle. — Abbaye fondée au VIe siècle par saint Basle, au pied de la montagne de Reims, puis transféré en haut, dans le bois de Verzy; l'église fut reconstruite au IXe siècle, au Xe, au XIIIe et au XIVe, après avoir été une dernière fois ruinée à la suite des dévastations des Anglais. Ce monument, remarquable par deux tours très-élevées, n'a disparu qu'au commencement de notre siècle. La crypte construite par l'abbé Asson, vers 980, a été conservée jusque dans ces dernières démolitions : les chapiteaux ont été recueillis par MM. de Barthélemy et sont dans leur propriété à Courmelois. Un cordon de modillons à tête humaine courait en corniche extérieurement : des carreaux émaillés, à dessins très-variés du XIVe siècle, pavaient les chapelles, dont quelques-unes furent restaurées au XVIe siècle. Les bâtiments de l'abbaye formaient un parallélogramme : au midi, un mur bordait la grande allée qui conduisait par la forêt de Villers-Marmery à Trépail : une seule porte y était pratiquée et deux dogues la gardaient : à l'angle, s'élevait la croix rouge qui a été récemment relevée.

Fontaine Sainte-Restitue, obtenue par les prières de saint Basle, située dans un caveau voûté près de la porte de l'abbaye. Le cloître était composé d'arcades ogivales soutenues par des piliers de quatre colonnettes engagées avec chapiteaux à pans coupés

et à riches dessins. Quelques beaux chapiteaux sont conservés également à Courmelois.

La châsse du Saint fut refaite en 1121 et en 1632 : elle l'a été encore il y a une dizaine d'années.

Il ne reste plus rien de l'abbaye, dont les fondations ont même été détruites. On y a trouvé deux dalles, l'une :

Cy gist Monseygneur Girat, prestre de Prunnoy, por. Deu. proies. por lui, est mortz l'an de l'Incarnation de Nostre-Sagneur MIL. CC. LIII. an mois de septab.

L'autre :

..... de Paris, natif du village de Craone, diocèse de Laon, en son vivant..... endataire de ce monastère Sainct-Basle, qui trespassa..... priez [1].....

Sermiers.— Localité indiquée dans le Polyptique de Saint-Remi sous le nom de *Sarmedi*.

Eglise SS. Simon et Jude à trois nefs, datant du XIIe siècle, restaurée considérablement en 1480. Le portail se compose d'un arc roman soutenu par deux colonnes ornées au milieu de la hauteur par un anneau saillant : le porche a été démoli tout récemment à cause de l'alignement de la route : les chapiteaux, tous du XIIIe siècle, qui surmontaient ses colonnettes, sont conservés dans le jardin du presbytère. Le chevet de ce monument est carré avec ouvertures presque romanes : toute l'église est voûtée : elle a vingt-cinq mètres de longueur, sur quatorze de largeur et onze de hauteur dans la grande nef. Clocher de trente mètres de hauteur, au-dessus de la croisée, nullement en rapport avec l'édifice.

Cinq autels dédiés à la sainte Vierge, à Notre-Dame de Pitié et aux SS. Nicolas, Pierre et Fiacre. Descente de croix et *Ecce Homo*, exécutés aux frais de Claude Coulon, chanoine de Reims, né à Sermiers au XVIe siècle.

Hameau de Courtaumont. (*Curtis Otmundi*, Polyptique de Saint-Remi, et *Cortosmont*). — On y vint chercher des pierres en 1374 pour les fortifications de Reims. — Ancienne maison appartenant à la famille de Feutquier au XVIIe siècle.

[1] Aucun abbé commendataire de ce nom ne figure sur les livres de l'abbaye.

Hameau de Montaneuf, comptant 15 feux en 1717.

Hameau de Nogent-en-Montagne (*Noviantum*, du Polyptique), siége de l'une des châtellenies et prévôté de l'archevêché de Reims. — Ancienne maison de la prévôté, aujourd'hui ruinée.

Le Cosson, ancien château-fort de la famille Cauchon, de Reims, qui en avait hérité par mariage, de la famille Lescot, de la même ville, au XVe siècle. Il n'en reste plus que les fossés et un écusson datant du XVe siècle, sommé d'un casque de profil, encastré actuellement au-dessus d'une des portes du jardin.

La Motte-Sermières, fief érigé avec maison par lettres archiépiscopales du 7 mai 1628, pour la famille Souyn, de Reims.

Le Petit-Fleury, fief existant non bâti, dès le XIIIe siècle. Il y avait un oratoire en 1346, existant encore en 1717.

Montreuil, ferme de la Sainte-Chapelle de Paris, avec chapelle dédiée à sainte Marguerite : elle est détruite depuis cent ans : on y trouve les traces d'une cave, d'un chemin pavé, de deux viviers, etc.

Saint-Denis, ferme de l'abbaye de Saint-Denis de Reims ; une chapelle détruite déjà au commencement du XVIIIe siècle.

Lieux dits : Bois saint Maur, bois du Chapitre, bois de l'Hôpital, les Mazures (nombreuses fondations), les Gros-Grès, (nombreuses pierres peu enfoncées dans le sol), les Goisses (fondations et conduit d'eau).

Sept-Saulx (*Septem Salices*). — Église Sainte-Barbe, construite au commencement du XIIIe siècle, car une charte de 1170 constate qu'on avait réuni les matériaux pour son édification. Elle ne se compose plus que d'un chœur avec large transsept, et de la grande nef seule ; le plomb ayant été vendu en 1793, les voûtes de la nef s'écroulèrent, entraînant la tour du clocher et le mur méridional de la grande nef avec le bas-côté.

L'abside est très-belle, percée de sept fenêtres entourées d'une double archivolte avec chapiteaux à crochets, séparées par des faisceaux de trois et de cinq colonnettes. Les transsepts, remaniés à diverses époques, sont peu intéressants : je citerai les massifs qui séparent l'abside des transsepts et dont les colonnes sont entourées d'un annelet à mi-hauteur. Le mur ancien de la nef est très-richement décoré : arcatures ogivales au rez-de-chaussée,

surmontées d'une arcade aveugle à double arc ogival trilobé; fenêtres ogivales aiguës au second étage.

Le portail se compose d'une porte presque romane, flanquée de deux contreforts transformés en colonnes à l'étage supérieur. Au-dessus de la porte, deux arcades ogivales avec cul-de-lampe au point de jonction; au-dessous, une porte qui communiquait à une galerie rejoignant le château. Cette partie de l'édifice se termine en un pignon triangulaire avec une ligne de modillons à sa base. Jadis, toute l'église était pavée en carreaux émaillés à dessins[1]. Le maître-autel en bois sculpté et doré fut acheté en 1685 par ordre exprès de l'archevêque.

Le château, qui était le siége d'une des sept châtellenies de l'archevêque, et où nos prélats résidèrent souvent, était construit au bord de la rivière de Vesle. Il formait un carré avec une grande tour qui n'a été détruite qu'il y a trente à trente-cinq ans : Chatillon en a gravé une vue, le représentant déjà ruiné.

Dans les marais, du côté de Livry, était le château de Sampigny, où Guermond de Chatillon entretenait une garnison en 1170. Il fut détruit par les troupes de l'archevêque vers cette époque. C'est à cause de lui que fût bâti le château de Sept-Saulx.

Sillery (*Sillerium*). — Sur l'ancienne voie romaine de Reims à Châlons, village composé de Sillery proprement dit, Montaliers ou Petit-Sillery et Pontavray, à la jonction des territoires de Sillery et de Verzenay.

Château-fort situé au bord de la Vesle, existant au XIVe siècle, ruiné au XVe après les courses des Anglais ; une lettre de Cochinart, capitaine de Reims, du 2 avril 1476, ordonne d'amener pour le travail des fortifications de la ville « les pierres de la vieille tour de Sillery, dans les marais, et depuis longtemps fondue ». Un château fut reconstruit vers cette époque, et considérablement agrandi et restauré par le chancelier Brûlart qui y était né en 1544. Il y avait une chapelle. Le château a été démoli en 1821. Chatillon l'a gravé.

Le chancelier fit en même temps détourner la grande route pour qu'elle passât devant sa porte : il fit creuser un étang, des-

[1] Un certain nombre sont conservés dans ma collection à Courmelois.

séché en 1792, et bâtit la glacière qui seule subsiste.

Ancienne maison de campagne datant du milieu du siècle dernier appartenant à la famille Ruinart de Brimont, de Reims. Eglise Saint-Remy, élevée de quelques marches : pas de portail ancien ; nef unique à petites fenêtres romanes ; deux chapelles dans les bras du transsept du XIIIe siècle ; chœur carré, éclairé par trois fenêtres romanes accolées ; tour carrée à ouvertures romanes, au-dessus de la croisée.

Lieu dit : Coharlogue, où l'on a trouvé des cercueils gallo-romains.

Trépail (*Trépal*, *Trepallium*). — Eglise Saint-Martin, mentionnée, dans le polyptique de Saint-Remy, XIIIe siècle. Chœur carré éclairé par trois fenêtres accolées, celle du milieu plus élevée, chacune encadrée dans une archivolte avec colonnettes à chapiteaux à crochets. Trois fenêtres semblables éclairent chacun des bras allongés du chœur, autour duquel court une arcature aveugle avec chapiteaux à crochets, reposant sur autant de colonnettes. Le côté droit a été en partie démoli au XVIe siècle, pour la construction d'une chapelle voûtée, avec clef portant la date de 1550. Trois nefs romanes, voûtes basses, ouvertures romanes ; les travées soutenues pas de gros piliers à chapiteaux : sur deux, on voit des renards affrontés : sur l'un d'eux une inscription :

Cy-devant ce pilier gist noble et discrete personne Jehan Brehier, en son vivant marchand et bourgeois de Trepal qui trespassa le 29e jour d'apvril de l'année 1469, et sa femme Marguerite jadis fille de Husson Quartier, de Condé de Marne, qui trespassa le 11e jour de septembre de l'année 1514, laquelle a laissé perpétuellement et à tousjours au curé de Trepal, ou à ses commis vicaires pour dire et célébrer messe et vigiles à neuf leçons en la dite église de Trépal, le premier mercredi de Karesme annuellement, la somme de dix pistoles, à prendre lesdits deniers sur le grand près et la prairie dudit Condé. Aussi, lesdits ont laissé autres biens pour la réparation et entretien honorable de ladite église de Trépal. Priez Dieu pour lui.

Statues anciennes de l'*Ave Maria* et de saint Martin, en bois ; châsse de saint Cucuphat ; grand tableau de la Résurrection avec

un écusson d'argent à l'arbre de sinople, accompagné de deux étoiles de gueules (XVIIe siècle).

Lieux dits : Pierre Saint-Martin, le Tornois, Camp-Saint-Denis, Buisson-Saint-Jacques, Camp-Saint-Eloy, la Prévôté.

Sur le haut de la côte, on a découvert dans les travaux de la route forestière, en 1855, de nombreux objets gallo-romains, vases, monnaies, etc.

Thuisy (*Tusiacum*, 1198). — Village formé auprès du château précédent, à la fin du XIIe siècle; érigé en marquisat pour la famille Goujon par lettres patentes de l'année 1680.

Le château existait auprès de l'église : démoli un peu avant la révolution. Il ne reste que l'enclos et une tour des communs servant de pigeonnier.

Eglise Saint-Remy : nef unique couverte en planches; chevet carré percé de trois fenêtres romanes accolées; le chœur est éclairé par quatre grandes fenêtres également romanes, encadrées chacune dans une arcade avec archivolte reposant sur des chapiteaux à crochets; entre chacune, une colonnette supporte une nervure de la voûte, aujourd'hui effondrée. Dalle de messire Thomas de Blevon, curé de céans..., XIVe siècle, effigie effacée:

Plaques de cuivre commémoratives de fondations de la famille Goujon de Thuisy (1825). — Ruines romaines au bois dit Château d'Ile.

Château de Luches. — Ancien château auquel était attaché depuis le XIIe siècle l'office de Sénéchal héréditaire de l'archevêché de Reims : il était situé dans les marais, entre Wez et Thuisy ; on en reconnaît encore le carré avec double fossé. Il a été détruit à la fin du XVe siècle. Dès 1474 on emporta de ses pierres pour les fortications de Reims.

Verzenay. — Château-fort, existant avant le XVe siècle, appartenant à la famille Cauchon, « maison avec la tour, siége et tout l'enclos d'icelle », d'après le dénombrement de 1489. Il fut remplacé vers 1620 par un vaste château, entièrement détruit bien avant la Révolution, mais dont une gravure de Chatillon nous a conservé la vue.

Vaste église Saint-Pierre construite de 1786 à 1789 par Antoine

Bertherand sur les plans de Durand, architecte châlonnais; le chœur coûta 24,000 livres payées par le Chapitre de Reims, et la nef 36,150 livres payées par les habitants. On y remarque une statue de saint Colomban, un riche tabernacle (XVIIIe siècle) et un tombeau richement sculpté à la fin du dernier siècle, et servant de maître-autel, provenant de l'abbaye Saint-Basle. On y voit aussi un tombeau roman avec statue mutilée, dit le tombeau de saint Basle et enlevé à ce monastère pendant la Révolution; un grand tableau représentant la réforme de l'Ordre de saint Benoît en 1921, provenant de l'abbaye Saint-Pierre-les-Dames; on y remarque encore des stalles et la chaire, qui ont la même origine. Auparavant il n'y avait à Verzenay qu'une chapelle fondée en 1248.

Lieux dits : Les Logettes, les Potences, la Vigne Saint-Basle, la Barbarie, les Aumônières (vigne de l'aumônerie de Saint-Basle), le Bâtiment, point indiqué sur la carte de Cassino.

Dans la cour de la maison Petit Saucourt, deux dalles funéraires en marbre noir portant un écusson chargé d'un dragon (famille Braux), avec casque et lambrequins, XVe siècle : légendes effacées.

Verzy (*Viridiacum*). — Ce village se forma autour de l'abbaye de Saint-Basle. — L'église de Notre-Dame date de 1839 : au-dessus du portail est placée une ancienne statue en pierre représentant la Vierge assise avec l'Enfant-Jésus. Le maître-autel à baldaquin provient du monastère des Cordeliers de Reims. Vieux tableau de saint Sébastien. Châsse neuve de saint Basle. Vitraux à personnages neufs.

L'ancienne église tombait déjà en ruines en 1684. La vieille cloche, brisée en 1858, avait eu pour parrain le marquis de Sillery, et pour marraine, la marquise, née la Rochefoucauld. Lieu dit : la Maladrerie, au bas de la côte. — Ancienne Maladrerie. — Chemin de la Barbarie.

L'abbé de Saint-Basle avait auprès de l'église une maison avec jardin, qui a été complétement démolie. — Ancienne croix en pierre, avec colonne cannelée, du XVIIe siècle, sur la grande place.

Dans la forêt, une croix indique l'emplacement du premier oratoire de Basle. — Hêtres dits : Faux de Saint-Basle, arbres qui

affectent les formes les plus contorsionnées. L'un deux figure dans un bornage de coupes au XIVe siècle. Ils ne croissent qu'en ce seul endroit de l'Europe, d'après les recherches faites par l'administration forestière, et dans une seule partie de la forêt comprenant au plus trois ou quatre hectares.

Ville-en-Selve. Dénommé *Villare-en-Silva*, dans le *Polyptique*. — Église Saint-Remy. Voûte romane ; chevet carré, éclairé par deux fenêtres étroites accolées ; chapelle de gauche bouchée ; nefs romanes ; les deux nefs latérales très-basses ; aucun détail curieux. Grosse tour carrée à ouvertures romanes. L'église est en haut du village, sur un tertre.

Sur la place, orme planté en mémoire de la visite de Mesdames de France, en 1785.

Lieu dit : Le Trou de l'Ermite.

Villers-Allerand (*Villare Alleranni*, 995). Mention dans le Polyptique. — Église de Sainte-Agathe ; beau monument à deux nefs voûtées, presqu'égales, flanqué à l'extérieur de contreforts en pierres. Elle date de la période de la transition, avec de grands remaniements au XVIe siècle : chapiteaux nombreux et variés.

Trois autels : Notre-Dame, saints Pierre et Nicolas, sainte Barbe. Tableau du martyre de sainte Agathe, peint par Louis-Alexandre, d'Eceuil (1758-1837) : dans le chœur, douze très-belles stalles de chêne (XVIIe siècle). Trois dalles tumulaires frustes. Tour romane carrée sur la croisée, surmontée d'un lourd et disgracieux clocheton, remplaçant une flèche de 72 pieds détruite par un ouragan le 20 septembre 1725.

Lieux dits : les Chaladriers (ancienne Maladrerie, croit-on), la Grande et Petite-Barbarie, les Gloriettes, le Bénédicité, les Courzys, où l'on trouve de nombreuses fondations.

Hameau de Montchenot, formé au commencement du siècle dernier autour du château du sieur Clé, riche traitant, qui fit modifier à son profit le tracé de la route de Reims à Épernay. Ce château fort délabré aujourd'hui a une chapelle dans laquelle fut arrêté en 1794, l'abbé Aubert de Lescure, emmené et massacré à Reims.

L'abbaye de Saint-Remy avait à Villers, au XVIe siècle, un « ma-

noir » avec grange dimière. On y voit la maison Renaut, construite au siècle dernier par la famille Haudoin d'Euilly. Maison dite : le Marmoustier.

Villers-aux-Nœuds (*Villare Asinorum*, 955). — Église Saint-Théodulphe, les basses nefs détruites ; portail roman pur ; l'arc soutenu par trois colonnes engagées, surmontées de chapiteaux à palmes et à rinceaux d'un style excellent. Nef planchéiée, chœur superbe, du XIIIe siècle, éclairé par cinq fenêtres ogivales sans ornements. Tour carrée très-considérable, percée sur chaque face de deux larges ouvertures romanes accolées. Chapelles saint Nicolas et sainte Anne. Contreforts.

Ancien manoir de la famille Le Poivre, qui avait la seigneurie du lieu au siècle dernier, transformée en ferme. Il y avait un château dès le XIIIe siècle, appartenant aux sires de Mutry.

Le village était beaucoup plus considérable. On découvre tout à l'entour de nombreuses fondations.

Villers-Marmery (*Villare, Marmeriacum*, 1090). — Villers et Marmery formaient deux villages. Marmery a complétement disparu depuis des siècles : son nom est resté à un champ.

Église Saint-Remy, sur une place plantée de vieux arbres. Porte romane, dont l'arc repose sur deux chapiteaux à crochets. Grande nef sans caractère : l'abbé de Saint-Basle fit construire le chœur en 1783 ; le maître-autel en bois doré vient de l'église de Saint-Michel de Reims, ainsi que le grand Christ en bois.

Ancien manoir construit à la fin du XVIIe siècle par la famille Collet, qui avait les seigneuries du Quesnoy et de La Motte de Wez. Très-beau cadre de glace, en bois doré, dans le salon.

Wez (*Wadium*, 1211). — Église Notre-Dame, nef unique sans caractère. Chœur allongé éclairé par trois fenêtres au fond, et trois sur chaque face, presque romanes, chacune encadrée dans une arcade doublée d'une archivolte avec chapiteaux à crochets, reparée en 1701. — Dalle tumulaire : *Cy gist maistre.... de Vig. o. iadis curé de W.. de grâce M. CCCXLVII, le venredi après... :* son effigie en pied. La cloche récemment détruite portait les noms de Honoré Collet de Quesnay, écuyer, seigneur de La Motte et de la Fauconnerie de Wez, et de Anne Bergeot, sa mère, 1717 : écu

chargé d'une bande, sommé d'un casque de face. Un caveau existe sous le chœur, comme le constate un acte d'ensevelissement de l'an 1775.

Fief de la Motte de la Fauconnerie où existait encore en 1789 un petit manoir.

Lieu dit : bois de Hâ, où l'on trouve des dalles; le Poteau, où étaient, dit-on, les fourches patibulaires.

Traces de chaussée empierrée allant du château de Luches à celui de la Motte.

A l'extrémité du territoire au nord, voies romaines de Reims à Verdun et à Bar-le-Duc : il en part un aqueduc en blocailles et pierres plates de 1^{m} 65 sur 1^{m}, commençant au mont Corneille près de Nogent-l'Abbesse). On découvre dans tous ces parages de nombreuses sépultures gallo-romaines.

ÉDOUARD DE BARTHÉLEMY.

LE PORTAIL DE BEAULIEU

AU DIOCÈSE DE TULLE.

—

DEUXIÈME ARTICLE *.

—

VII

LE PÉCHÉ.

Nous venons de voir le triomphe du bien, même sur cette terre : contemplons, même dès ce monde, le châtiment du mal.

Ici, le symbole vient interrompre l'histoire, et jeter l'intérêt de ses énigmes parmi les clairs tableaux que nous sommes à parcourir. C'est de toute description la partie scabreuse, et l'on y fait mille faux pas. Mais, guidé par les maîtres et précautionné d'une étude sévère, nous espérons ne rien dire que de plausible ou de sûr.

Il est deux péchés dont l'Apôtre défend jusqu'au nom dans une assemblée chrétienne : *Omnis immundítia aut avaritia, nec nominetur in vobis* [1]. Aussi le catéchiste mural en a-t-il jeté hors du

* Voir le n° de juin 1870-1871.

[1] *Eph.* v, 3.

parvis l'effrayante représentation : *foris canes* [1] ! Sortons donc de l'enceinte sacrée, et une fois encore, portons-nous à gauche. Si c'est, comme nous l'avons vu, le côté le moins noble, c'est aussi le côté du mal.

Dans un angle oublié que forme, avec l'éperon gauche, une grande maison accolée à l'église, se cache un groupe mutilé, noirci, et presque dévoré par le temps. C'est le fameux groupe de *l'homme à l'escarcelle* et de *la femme aux reptiles* : deux sujets fréquemment reproduits sur les monuments chrétiens du XIIe siècle pour la personnification de l'avarice et de la luxure. On les trouve sur les points les plus divers ; mais au portail de Beaulieu, comme à celui de Moissac (diocèse de Montauban), ils ont revêtu leur forme la plus ignominieuse, osons dire la plus repoussante.

C'est l'AVARICE qu'on nous présente d'abord. Elle nous apparaît dans une de ses victimes, un homme debout, vêtu d'une robe traînante, qui serre d'une main fébrile son escarcelle gonflée. La tête a disparu, et c'est dommage ; mais devant ce buste affaisé, qui n'en devinerait la sordide physionomie ? Du reste, on distingue encore, retombant sur sa poitrine, les jambes velues du démon de l'avarice, que nos pères ont pu voir affourché sur son dos. « Comme les réprouvés du Dante, l'avare, vil jouet de sa « ridicule passion, est destiné à l'humiliation de voiturer « l'instigateur de sa perte et de fléchir sous le fardeau de son « corps [2]. » Pouvait-on rendre plus énergiquement la servitude du péché ?

La LUXURE s'impose à notre attention sous des formes qui font reculer notre plume. Ce n'est pas seulement la femme aux reptiles que nous avons devant nous, comme à l'un des chapiteaux de Saint-Martin de Brives : c'est de plus *la femme au crapaud*, c'est-à-dire la victime du vice impur dans son indescriptible ignominie. Passons sur ces brutalités : il n'est que l'esprit des temps pour

[1] *Apoc.* XXII, 15.

[2] PARDIAC, *Études archéologiques jointes à la description du portail de l'église Saint-Pierre de Moissac.*

expliquer des œuvres semblables. Mais sachons en tenir compte, et croyons fermement qu'en des siècles moins délicats que le nôtre, l'horrible laideur de ces tableaux pouvait épouvanter le vice sans scandaliser la vertu.

L'avarice et la luxure étaient les deux vices sur lesquels s'acharnait, au Moyen Age, l'âpre ciseau du sculpteur chrétien. C'étaient les deux péchés capitaux d'une époque où la classification actuellement en honneur n'était pas encore admise, même des théologiens. Mais, hélas! là ne se bornent pas les faiblesses de l'homme, et le tympan nous réserve d'autres représentations. L'humiliation se modifiera sans s'adoucir. De la forme humaine, le vice va passer sous des formes bestiales et nous apparaître au bord des feux qui l'attendent; ravalé au-dessous de ces flammes vengeresses, moins hideuses que lui, et humilié sous le pied du juge terrible à qui ses ennemis doivent servir de marchepied.

Le tympan se partage en trois zones d'inégale hauteur. La plus élevée retrace l'imposante scène du jugement dernier; la seconde représente l'enfer : nous attachons à la troisième le sens symbolique que nous venons de déterminer. A première vue, cependant, les deux zones inférieures, également remplies de formes animales, sembleraient la traduction d'une même pensée. Ni M. Deloche, ni l'abbé Texier, qui ont dû passer vite, n'établissent de distinction. Dans l'une comme dans l'autre, le premier voit des animaux apocalyptiques; le second, des monstres infernaux. Nous ne saurions partager le sentiment de M. Deloche; quelques détails que pourrait avoir inspirés l'Apocalypse, à travers ces créations hybrides, ne suffiraient pas à le justifier. L'avis de M. Texier n'a de valeur que pour une moitié du travail. L'intelligent archéologue n'a pas remarqué cette ligne igniforme qui règne sous la zone supérieure, pour lui affecter — exclusivement sans doute — la représentation des gouffres de l'enfer. Il ne s'est pas davantage préoccupé de ces rosaces romanes qui tapissent la bande inférieure, et qu'on serait assez surpris de rencontrer dans un tableau de cet affreux séjour. Enfin, entre les deux

séries d'animaux existe, ce nous semble, une profonde différence de caractère, qu'un examen tant soit peu prolongé ne tarde pas à découvrir. Il y a loin, en effet, des monstres dévorants qui s'agitent en haut, aux formes inoffensives qui s'étalent en bas. Or, si parmi ces formes, peu nombreuses du reste, il en est d'évidemment personnificatrices, il faut bien que toutes le soient, sous peine d'interrompre, en ce seul point, l'unité d'une composition partout si harmonieuse. Passons donc à l'examen.

Le premier animal qui se présente, en allant de gauche à droite, est un porc dodu, le groin contre terre : rien de plus particulier. Nous ne voyons pas trop en quoi le pacifique animal pourrait rappeler l'Apocalypse ou faire songer à l'enfer. S'il y figure parfois, comme à Sémelay (diocèse de Nevers), c'est avec une autre attitude : il y dévore les impudiques. Il n'est donc ici qu'un symbole, le traditionnel symbole de la voracité, l'emblème de la GOURMANDISE.

A l'autre extrémité du tableau rampe un énorme dragon, flanqué de deux têtes, une à chaque bout. De sa croupe recourbée s'échappent deux singes qui se battent avec des serpents. Nouvelle personnification : qui pourrait en douter? Mais de quel vice? On doit l'entrevoir : de la COLÈRE. Elle se présente ici sous deux faces : la haine qui en est l'habitude [1], et la rixe qui en est le résultat. Etudions un instant cette création, originale entre toutes, comme le remarque à bon droit l'abbé Texier. D'abord, pour exprimer la haine, la forme de reptile ne pouvait être mieux choisie. C'est celle que revêtit « l'antique serpent, » quand sa haine « homicide » poursuivait le Fils de la femme, et quand elle nous perdait : c'est dans le reptile que dort l'affreux secret des marches ténébreuses et des venins mortels. Le reste est à l'unisson. Jamais la haine n'a brillé d'un feu plus sombre que sur ce raide et large front humain qui se dessine au milieu du tableau. Le regard est éteint : c'est l'effet de toute passion, mais en particulier de celle-ci, qui aime à se concentrer. La

[1] S. Aug. *in Ps* XXX Ser. 2. *Ira si manserit, fit odium.*

bouche contournée déguise mal le grincement de la fureur. Quant à la tête hideuse qui termine la queue, retournée vers les singes querelleurs, elle leur souffle le feu de la discorde ; et de sa langue fourchue, dardée sur eux, semblent partir les traits fraternels de la médisance et de la calomnie. Enfin, les deux batailleurs qui sortent des flancs du dragon pour se tirer la langue et se battre à coups de vipères, rendent aussi parfaitement que possible l'image de nos querelles, en même temps qu'ils justifient le mot de l'Écriture : « La haine enfante la dispute : *odium suscitat rixas* [1]. »

Entre ce dragon et le pourceau, reste un quadrupède chargé de sept mamelles et armé de sept têtes, cinq sur le devant et deux à l'extrémité de la queue. Sauf ce nombre de sept têtes, le quadrupède en question ne ressemble pas plus à la bête de l'Apocalypse que le dragon précédent ne ressemblait à celui de saint Jean. C'est donc un dernier symbole. A notre avis, celui de l'ORGUEIL, ou de la superbe, « principe de tout péché : *initium omnis peccati superbia* [2]. » D'autres diront peut-être de l'oisiveté, mère de tous les vices. Libre à chacun.

De nos cinq interprétations, les deux premières sont consacrées ; la seconde est usuelle ; les deux autres n'ont de valeur que celle que nous leur donnons. Mais il sera bon peut-être de remarquer que les trois vices symbolisés, selon nous, au portail : haine, gourmandise et orgueil, sont précisément ceux dont le prophète Daniel faillit être la victime, et dont le diable tenta Notre-Seigneur. Ainsi opposés, le triomphe de la vertu et la honte du vice s'accentuent mutuellement.

Mais il est temps de les contempler sur leur dernier théâtre. Déjà commence à s'arrondir le cercle harmonieux des voussures. En haut les cœurs ! C'est l'éternité que nous entrevoyons.

[1] *Prov.* x, 12.
[2] *Eccli.* x, 15.

VIII

LE JUGEMENT DERNIER.

Au centre de l'imposant tableau qui remplit la zône supérieure du tympan, assis sur un trône dont quatre colonnes soutiennent les appuis, le souverain juge des vivants et des morts ouvre ses bras au monde entier. Sa taille dépasse de beaucoup les proportions de tout ce qui l'entoure : nous sommes — le lecteur a déjà pu le remarquer — au sein d'une période où la grandeur morale se traduit par les proportions physiques. Il est vêtu d'une robe retombant, à la manière de l'époque, en plis nombreux sous ses pieds nus. Elle est serrée autour des reins par une ceinture dont une extrémité, soigneusement déployée, s'étale entre les genoux. Le bras et le côté droit nus : l'artiste a craint de gêner le mouvement terrible de cette droite vengeresse. La tête est sévère et barbue. Ce n'est plus ce jeune et doux visage qui souriait aux premiers chrétiens dans l'horreur de leurs cryptes sanglantes. Les temps sont devenus mauvais, et le Christ a vieilli : le bon pasteur est devenu le juge inexorable. Ses cheveux, partagés au milieu de la tête, selon le type traditionnel, descendent derrière les oreilles et bouclent à la hauteur du cou. Le nimbe, large et saillant, est timbré de la croix. Des ondulations qu'on remarque sous les pieds du Christ et des apôtres, des nuages qu'on aperçoit sous la voussure, indiquent que la scène se passe dans le ciel.

Aux pieds du grand juge, deux anges debout sonnent de la trompette; deux autres au-dessus portent la triomphante croix : croix de forme grecque et fichée, comme la plupart des croix de l'époque. A sa richesse, à ses proportions, à la place qui lui est faite, on reconnaît le trophée du Christ. A côté de ce signe glorieux, deux autres anges, sortant de la nue, portent, l'un, les clous du crucifié, l'autre, la couronne du grand roi. Contraste effrayant entre les miséricordes du passé et les sévérités de l'heure présente ! Malheur à qui méconnut la douceur de l'Agneau !

Cependant de chaque côté de Notre-Seigneur, déjà trône dans la nue le sénat des douze apôtres : *judex apostolorum senatus.* Les uns tiennent en main le livre de la science, les autres le rouleau. Point d'attribut personnel, si ce n'est aux mains de saint Pierre, qui porte ici deux clefs. Il est à la droite du Maître ; à gauche, à côté de ce cœur dont il connaît les battements, on distingue le visage imberbe du disciple vierge et bien-aimé. Ce fut une des morales et poétiques conceptions du Moyen Age que de nous présenter ainsi la virginité sous les traits de la jeunesse, et d'associer au printemps de l'âge la plus céleste des vertus. Les apôtres, dans la joie de leur triomphe, s'entretiennent deux à deux. L'espace n'ayant pas permis de les disposer tous de front, il en est quatre dans les angles, soit au-dessus, soit au-dessous de la ligne de leurs frères. Nous devons signaler à l'une des extrémités de cette ligne un treizième personnage acculé sous l'arceau. Il est assis sur un trône comme les apôtres, mais il se distingue par l'exiguité de ses proportions et l'absence du nimbe ; il est vrai qu'à ce double égard sa position expliquerait tout. Mais, de plus, la tête est couverte, et c'est un signe d'infériorité ; et la main droite pend le long du siége, sans livre ni attribut quelconque, au moins que nous ayons pu distinguer. Quel serait ce mystérieux personnage ? Probablement Isaïe qui, seul entre les saints de l'ancienne Loi, a le privilége de la nudité des pieds, et qui figure quelquefois dans les tableaux du dernier jugement.

Mais voici que sous les pieds de l'auguste sénat, les morts éveillés par le fracas des trompettes, sortent en foule des tombeaux. Plusieurs, encore à demi couchés dans leurs cercueils de pierre, en soulèvent lentement les couvercles épais [1]. Les autres se préparent à paraître au redoutable tribunal. Rien ne paraît indiquer que ceux de droite soient plus fortunés que ceux de gauche. Ici, dirons-nous avec l'abbé Texier, « les bons ne sont pas séparés des

[1] Remarquons, en passant, la forme de ces cercueils, qui est bien celle de l'époque romane : un sarcophage rectangulaire, porté sur deux dés et fermé d'un couvercle imbriqué, à double versant. Voir Arthur Murcier : *De la sépult. chrét. en France, du* XIe *au* XVIe *siècle.*

méchants dans le sens de la largeur, mais dans la hauteur.» Ceux de gauche s'entretiennent des apprêts de leur jugement : *Quid sum tunc dicturus ?* » Ceux de droite, — tout à l'heure nous parlons, bien entendu, de la droite et de la gauche de Notre-Seigneur, — le regard fixé sur le terrible appareil semblent absorbés dans cette muette contemplation : « Ils viendront, dit l'Écriture, pleins « de terreur au souvenir de leurs offenses, et leurs iniquités se « soulèveront contre eux pour les accuser. Au même moment « les justes s'élèveront avec une grande hardiesse contre ceux « qui les auront accablés et dépouillés du fruit de leurs travaux. « Et, à cette vue, les méchants entreront dans le trouble d'une « horrible frayeur, et pâliront de surprise en voyant tout à coup « et contre leur attente les justes sauvés. Ils diront en eux-mêmes, « touchés de regret et jetant des soupirs dans le serrement de « leur cœur : Ce sont ceux-là qui ont été autrefois l'objet de nos « railleries et de nos outrages. Insensés que nous étions ! leur vie « nous paraissait une folie et leur mort un opprobe, et les voici « élevés au rang des enfants de Dieu, et leur partage est avec les « saints. Nous nous sommes donc trompés : *ergo erravimus !* » Aveux tardifs ! regrets superflus ! Le temps n'est plus où les larmes effaçaient tout. « Le Très-Haut a cuirassé son cœur de jus- « tice et couvert sa tête d'irréformables arrêts. Et tandis que « les justes vont vivre éternellement au sein de leur Dieu, devenu « leur récompense, le Roi de Majesté va, dans le zèle de sa gloire « armer la créature pour la vengeance de sa cause et le châti- « ment de ses ennemis [1]. » Déjà l'enfer entr'ouve ses abîmes : le monde est jugé.

IX.

L'ENFER.

C'est, avons-nous dit, entre la grande page du jugement et les emblèmes du linteau que se déroule la représentation de l'enfer.

[1] *Sap.* IV, 20 ; V, 16-19.

Les hommes du XIIe siècle l'avaient ainsi jeté, comme un éternel abîme, entre Dieu et le mal. A ceux de notre temps étaient réservées la tristesse et la honte d'entendre identifier deux termes si ennemis.

Aussi large que le portail, cette partie de la composition compte à peine deux pieds de haut. C'est une frise semblable au bandeau symbolique que nous avons analysé. Y répandre des formes humaines, risquer dans un espace si resserré toute une galerie de personnages, ne pouvait être, ce semble, qu'une faute de goût. Le sculpteur avait mieux à faire : il a mieux fait.

Représentons-nous sur une mer de feu, allant et venant dans tous les sens, les monstres les plus divers. Ce sont des formes animales et des quadrupèdes pour la plupart. A la bonne heure ! le plan horizontal, qui est celui de la bête, permettra d'heureuses proportions.

Voici d'abord comme une tête de gorgone, d'où semble vomi ce monde infernal. A lui seul, ce premier monstre suffirait à fixer le sens du tableau. On sait, en effet, qu'il était assez ordinaire, au Moyen-Age, de représenter l'enfer par quelque énorme gueule béante, d'où sortaient tantôt des démons, tantôt des tourbillons de feu. Ce qui doit en sortir ici, ce sont « ces bêtes furieuses », et pour la plupart « d'une espèce inconnue » que rêvait l'éloquent auteur du Livre de la Sagesse[1]. L'horrible gueule s'ouvre toute grande — *dilatavit infernus animam suam, et aperuit os suum absque ullo termino*[2], — et de son rictus épouvantable sort un lion, qui saisit au bas-ventre un malheureux damné. « Chacun sera puni par où il aura péché[3] » : il est à présumer que ce misérable s'est perdu dans les plaisirs de la *chair*. Renversé sur son dos, il se cramponne au pied d'un quadrupède à tête de vautour, qui se retourne, l'œil farouche, et d'un pli de sa queue le suffoque et l'entraîne.

Du côté opposé accourt un autre monstre, ailé comme le pré-

[1] *Sap.* XI, 19.
[2] *Is.* V, 13.
[3] *Sap.* XI, 17.

cédent, et dont la queue fleurie laisse voir une tête qui dévore le bras d'un second réprouvé. Survient à l'instant un quatrième quadrupède qui lui brise le crâne. Châtiment des coupables pensées de l'*esprit!* Les ailes de ce dernier, au lieu de partir de l'omoplate, s'élève en perpendiculaire de ses jambes de devant. Sa queue, comme celle du voisin, se termine par une tête animale, tenant en sa gueule une fleur d'où s'échappent des serpents. On aperçoit enfin, couché à l'extrémité de la frise, nous ne savons quel autre monstre qui vomit en l'air des bandelettes entortillées.

Toute cette zone est d'une pensée neuve et d'un travail merveilleux. Mais faut-il y chercher de plus le mérite d'un symbolisme attaché à chaque détail ? Nous ne le pensons pas. Quelque large qu'on doive faire la part de l'idée dans les œuvres du Moyen-Age, ni l'imagination ni le caprice n'avaient abdiqué tous leurs droits. L'art, comme la nature, a ses limites où le calcul fait place à l'abandon et à la fantaisie. C'est ici le cas, ce nous semble. Partout où nous avons cru reconnaître la trace d'un dessein manifeste, ou tout au moins le thème d'un développement fructueux, la plume n'a pas hésité. Mais s'il est assez ordinaire et pourtant périlleux de s'aventurer trop loin, il peut être sage de savoir se borner.

X.

RÉSUMÉ.

C'en est donc fait de l'arène du monde et du mélange des deux cités! Combats, victoires, défaites; tout est jugé, récompensé, puni. Il n'est plus que deux éternités, l'une de gloire pour les vainqueurs, l'autre d'opprobre pour les vaincus. Recueillons-nous dans l'austère solennité du spectacle, et cherchons à sa lumière le fruit de tant d'enseignements.

« La vie de l'homme sur la terre est un combat de tous

« les jours [1] : » ainsi l'affirme l'Esprit-Saint. Espérer se soustraire à la lutte, n'est rien moins qu'une illusion : s'y préparer est de beaucoup le parti le meilleur. C'est le conseil du Sage : « Bien-aimé fils, qui portez votre épaule sous le joug du Sei-« gneur, tenez bon dans la justice, et préparez votre âme à toute « tentation [2] ». Mais peut-il être, à cette fin, une disposition plus efficace que la considération successive des biens et des maux engendrés dans cette lutte par la vaillance ou par la défection ? Notre catéchiste ne l'a pas cru. Portons nos regards sur ces deux chapiteaux, les seuls historiés du porche, qu'il a jetés, comme un résumé de son œuvre, dans les tableaux de l'éperon droit. Il serait d'autant plus malaisé de ne pas leur reconnaître une signification, qu'ils sont accolés aux pages où le ciseau nous avait retracé les luttes et les triomphes du Christ, notre exemplaire divin.

Le premier, celui de gauche, représente un homme sans défense dévoré par des monstres. Lamentable histoire de la faiblesse, victime, dans le temps comme dans l'éternité, des passions qui l'ont asservie ! Le second, celui de droite, nous offre, dans une auréole elliptique, un enfant dont les jeunes bras tiennent en respect d'autres formes monstrueuses. Nous avons retrouvé ce charmant sujet à l'un des chapiteaux de l'église de Chameyrac, dépendante de l'abbaye de Beaulieu. N'est-ce pas, dans toute sa fraîcheur, l'image de l'innocence chrétienne, élevée par la grâce en dépit de la faiblesse originelle, jusqu'à ces calmes hauteurs où le plus léger effort suffit à déconcerter tous les assauts de la nature, toutes les séductions du monde, toutes les ruses de l'enfer ? « On verra, dit Isaïe, le nourrisson à la mamelle se jouer « sur le trou de l'*aspic*, et l'enfant détaché du sein maternel por-« ter sa main dans la caverne du *basilic* [3] ».

Ainsi, impuissance, esclavage et perdition d'un côté ; aisance, liberté et salut, de l'autre : tel est le triple et saisissant contraste

[1] *Job.* VII, 1.

[2] *Eccl.* II, 1.

[3] *Is.* XI, 8. — On voudra bien remarquer la parenté des tableaux.

que nous offrent, dans ces deux chapiteaux, le vice asservi et la vertu déifiée [1]. Conclure est chose facile, et l'Ecriture le fait d'un mot : ESTO VIR [2].

Tel est le porche de Beaulieu, œuvre vraiment monumentale autant et plus encore par le caractère de l'idée que par les dimensions du cadre, vaste sans doute, mais sans être des plus étendus. Ne dirait-on pas, devancé sur la pierre, un de ces *mystères* qui ravissaient plus tard l'œil croyant des aïeux? La lutte du Bien contre le Mal, le triomphe et les récompenses du premier, l'opprobre et les châtiments du second : voilà le drame. La Cité sainte avec Jésus, son roi ; Marie, sa reine ; les anges, ses gardiens ; les apôtres, les évangélistes et les prophètes, ses pères et pasteurs ; — la cité maudite avec Satan, son chef, et le triste cortége de ses mauvais anges et de ses noirs suppôts : tels en sont les acteurs. La terre, le ciel et l'enfer servent tour à tour de théâtre : le temps et l'éternité se partagent l'action. Nous avons ainsi toute la destinée de l'homme et de l'Eglise présentée aux méditations du chrétien sous le jour le plus moral, dans la forme la plus attachante, à travers des tableaux dont l'heureux choix devait flatter l'homme d'étude, autant que sourire à l'homme des champs.

Ces derniers mots surprendront peut-être. Indifférents, liseurs et affairés, les hommes de ce siècle auront peine à comprendre que de telles œuvres n'aient pas été pour le passé, comme pour le présent, page close et livre scellé. C'est la vérité pourtant. Nos pères n'avaient pas dans la tête tous les programmes de nos jours ; mais ils savaient leur religion, ils aimaient leurs églises, ils s'intéressaient à des œuvres faites pour eux, le plus souvent par eux. Les générations se transmettaient la clef de ces tableaux et le secret de ces symboles ; les mères les disaient à leurs petits

[1] L'auréole était réservée à Dieu et à la sainte Vierge : hors de ces deux cas, on n'en usait qu'avec intention.

[2] II *Reg.* x, 12.

enfants remués et ravis. Les révolutions sont venues : les tableaux ont souffert, la foi s'est affaiblie, et l'ombre s'est étendue. Entendez les bonnes gens de Beaulieu ou de Carennac. Le Christ, qui rayonne au centre de leurs portails, est devenu pour les uns « le Père éternel, » pour les autres « Noé dans son arche [1]. » Ainsi se poursuit l'œuvre des temps mauvais. A quelques « antiquaires » est dévolue la tâche de rendre à la foule intelligence, respect et souci de ses vieux monuments.

Cette tâche, c'est avec bonheur que nous l'avons remplie pour le porche de Beaulieu. A vrai dire, ce n'a pas été non plus sans profit. Les œuvres du Moyen-Age sont écloses au souffle de l'Église, baignées de sa lumière et chaudes de ses feux. S'en approcher, les étudier, s'y plonger, c'est pénétrer le mystère d'une vigueur qui marquait tout au coin de la durée ; d'une perfection, — d'idéal, sinon de style, — qui fera des travaux de cet âge l'école de tous les temps ; d'une synthèse qui, dans tous les ordres de choses, semait à pleines mains la subordination, l'ordre et la beauté.

D'ailleurs, s'il faut le dire, plus d'un portail cité, prôné, visité, n'a pas à nos yeux le mérite du porche dont nous nous occupons. On n'y trouverait ni cette largeur, ni ce caractère moral. Le détail peut n'être pas neuf, l'idée-mère peut même se retrouver ailleurs ; mais le tour de la pensée, mais l'ordonnance des matériaux sont le mérite de l'artiste ; et ce fut un des beaux côtés de ces hommes, à la fois simples et grands, de savoir se montrer créateurs tout en restant fidèles, et de conserver leur génie libre en face des exigences des temps ou de la tradition. « Tra-
« vaillant pour la gloire de Dieu et de leur monastère, pour le
« salut de leur âme et pour l'édification de leurs pères, ces saints
« artistes n'aspiraient point à fonder de nouvelles écoles, à in-
« venter une nouvelle manière : ils reproduisaient les mêmes
« types, comme ils chantaient les mêmes psaumes et récitaient
« le même office ; ils y ajoutaient seulement toute leur âme, ils

[1] Au portail de Carennac, le Christ, dans sa gloire, est environné d'une auréole en ellipse aiguë : de là l'erreur.

« y concentraient toute leur puissance d'adoration et d'amour [1].» Que manque-t-il donc à notre porche inconnu ? Ce qui manque à notre sol, ce qui manque à notre histoire : des regards...

Nous retrouvons au portail de Beaulieu les défauts reprochés à la sculpture du XIIe siècle : rudesse du dessin, maigreur des formes, gaucherie des poses, disproportion des tailles, etc. Ne nous hâtons pas de sourire : la statuaire est un art difficile. Jamais l'Orient, si nous en exceptons la Grèce, n'atteignit, croyons-nous, la hauteur du siècle dont nous parlons. Et cependant la sculpture n'y date que d'hier. Aux rares et grossières ébauches de l'âge précédent, comparons les vastes tympans et les grandes figures de la période de transition : il s'est fait un pas de géant. Tout n'est pas défaut du reste, surtout dans la maîtresse page, qui ne perdrait peut-être pas à être comparée. Les tailles y sont souvent bien prises ; les attitudes mouvementées, les traits réguliers et déjà même expressifs ; la vie circule dans les groupes, une heureuse distribution préside aux détails, l'harmonie de l'ensemble flatte à la fois l'esprit et l'œil. Quant aux monstres bizarres qui décorent les deux zônes inférieures du tympan, c'est une création d'une remarquable beauté. Dans l'originalité des formes, l'aisance des allures, l'énergie des contours, tout homme impartial saluera la touche d'un habile et vigoureux ciseau.

Malheureusement le cours des temps, et peut-être la main des hommes, ont ravagé ces belles sculptures. Grâces à Dieu ! le portail n'a que médiocrement souffert ; mais les faces latérales, si nécessaires à la pleine intelligence de l'œuvre, sont fortement endommagées. Notre plume a signalé de nombreuses dégradations. Il en est une qui devait lui échapper : c'est l'oblitération générale de ces bas-reliefs dont l'herbe des vieux murs souille déjà les recoins. La démolition du porche et plus encore la position de ces sculptures à portée de la main, ont lentement amené cette dégradation. Serait-il bien coûteux de relever cette voûte, de reprendre ces tableaux, de rendre enfin au monument son

[1] SAGETTE, *Essai sur l'Art chrétien*, p. 172.

aspect et sa fraîcheur d'autrefois? Nous appelons sur cette belle œuvre et sur l'église qu'elle décore, la sollicitude des hommes spécialement voués à la garde de nos monuments. On restaure, on achève, on bâtit ailleurs de somptueuses basiliques, peuplées de statues, ruisselantes de peintures, embrasées des feux de mille vitres. Et autour de nous, les voûtes d'Obasine pleurent, les murs d'Arnac s'écroulent, la cathédrale de Tulle redemande sa tête et ses bras! Resterons-nous toujours un pays déshérité? Non, non, c'est impossible : trop de titres, trop de souvenirs réclament un autre sort.

J.-B. POULBRIÈRE,
Professeur au petit-séminaire de Servières.

CHRONIQUE

Au sujet de la question du drapeau, plusieurs journaux ont commis d'assez graves erreurs archéologiques. Il faut remarquer avant tout, avec M. F. de Lasteyrie, qu'au moyen âge l'étendard de la France et celui du monarque étaient choses fort distinctes.

Ni l'un ni l'autre n'étaient blancs. L'étendard de la France, tout le monde le sait, c'était l'oriflamme, et l'oriflamme était une bannière de soie rouge : l'étendard royal était d'azur semé de fleurs de lis d'or. C'est ainsi que Philippe-Auguste le faisait porter près de lui à la bataille de Bouvines; c'est ainsi que le décrit un poète du temps, Guillaume Guiart, dans ces deux vers en vieux français :

De fin azur brillante enseigne
A fleurs de lys d'or ornée.

Plusieurs monuments peints du temps de saint Louis nous montrent ce pieux monarque portant lui-même un semblable étendard. Ses successeurs y restèrent fidèles.

Charles VI, encore dauphin, fut le premier, dit-on, à adopter la couleur blanche, par opposition aux Anglais, qui, à raison de leurs prétentions sur la France, avaient pris la couleur rouge, jusque alors préférée par nos pères. Devenu roi, Charles VI changea en une croix blanche la croix rouge qu'on voyait alors sur la plupart des étendards ou *enseignes*, et enfin prit le premier une cornette toute blanche, non point du tout par tradition de famille, car c'était au contraire une innovation complète, mais par dévotion, paraît-il, pour la sainte Vierge qu'il voulait donner pour patronne à son royaume.

L'inauguration de la cornette blanche par Charles VI ne semble, du reste, avoir aucunement fait abandonner l'usage de l'étendard traditionnel.

A l'entrée solennelle de son fils Charles VII, dans la ville de Rouen,

en 1449, deux bannières étaient portées devant lui, l'une de velours azuré chargée de fleurs de lis, — c'était le vieil étendard traditionnel des rois de France, — l'autre, plus personnelle à Charles VII lui-même, de satin cramoisi au soleil d'or, qui était son emblème particulier.

La cathédrale d'Évreux possède encore une série de vitraux du quinzième siècle où sont représentés les douze pairs du royaume présents au sacre de Louis XI. L'un d'eux, selon l'usage, porte la bannière royale, qui, comme toujours, est d'azur aux fleurs de lis d'or.

C'est sous ce règne seulement que l'usage des drapeaux proprement dits commença à s'introduire dans l'infanterie française. Mais il y en avait, et jusqu'à la fin du siècle dernier, il y en eut de toutes les couleurs. Un auteur bien connu par ses travaux spéciaux sur la matière, Beneton de Perin, écrivait en 1742 :

« Depuis qu'il y a des croix sur les enseignes, la couleur dont est « la croix montre la nation à qui appartient l'enseigne. Quant au « fond sur lequel est la croix, il fait portion de l'uniforme de la « troupe à qui est l'enseigne. »

Le drapeau, toujours orné en quelque place de la fleur de lis royale, prenait les couleurs du colonel propriétaire du régiment ou de la province dont celui-ci portait le nom ; de sorte qu'il y en avait réellement de toutes les couleurs, bien qu'en dernier lieu, mais très-tard seulement, le drapeau blanc fût en effet devenu, dans la marine surtout, le pavillon officiel de la France monarchique.

En 1789, après la prise de la Bastille, la commune de Paris prescrivit aux citoyens de prendre pour couleurs nationales : le rouge (de Paris), le bleu (de Navarre) et le blanc (de France). Le drapeau tricolore, adopté le 17 juillet 1789, fut abandonné par la Restauration (1815-1830), et adopté depuis 1830 par les divers gouvernements qui se sont succédé.

— Selon M. Voisin, vicaire-général de Tournai, la couronne crénelée qu'on a donné au Christ sur la croix, aux Xe et XIe siècles, aurait une signification mystique particulière. Cette couronne, que les Romains décernaient à ceux qui avaient sauté les premiers sur les murs crénelés d'une ville, rappellerait, sur la tête du Sauveur, la victoire qui a ouvert le ciel à l'homme. Jésus-Christ, vainqueur de la mort par sa résurrection, est entré le premier avec la chair de son humanité dans la Jérusalem céleste où nous pouvons maintenant en-

trer après lui. M. Voisin corrobore ici son opinion par cette considération, appuyée d'un exemple, qu'à l'époque où l'on donnait cette couronne au Christ, on représentait communément la Jérusalem céleste comme une ville entourée de murailles crénelées. Il y a évidemment corrélation entre la couronne crénelée du Christ et les créneaux de la cité céleste. (*Bulletin scientifique du département du Nord.*)

— Les anciennes tapisseries de la cathédrale de Reims, récemment restaurées, viennent d'être remises en place et attirent l'attention des visiteurs. L'une des plus belles et des plus curieuses n'a pu encore être restituée à son ancien emplacement, parce qu'elle exige des réparations, du reste assez faciles.

En voici une courte description :

Le sujet principal de la tapisserie figure la Présentation de la Très-Sainte Vierge au temple. Sous un portique élégamment orné et marqué aux armes de Lenoncourt, écartelées avec celles du chapitre de Notre-Dame, on voit Marie toute jeune, à genoux sur le plus haut degré du sanctuaire : elle se présente au grand-prêtre revêtu de tous les habits sacerdotaux. Joachim et Anne se tiennent debout au bas des marches ; autour d'eux sont de nombreux spectateurs.

Dans le haut du portique, des jeunes filles regardent par les fenêtres du temple la vierge Marie qui veut devenir leur compagne. De chaque côté de l'ange placé dans le fronton, on lit ces mots : *It gradibus templo. — Firma hæc ter quinque dicata.*

Dans la partie inférieure de la tapisserie, à droite, est assis un personnage au-dessus duquel on lit : *Lætabitur virgo in choro;* à gauche, David, richement habillé, est également assis sous ce verset des Psaumes : *Adducentur regi virgines post eam.*

Deux sujets allégoriques couronnent la scène principale. A droite, la fille de Jephté se présente à genoux devant le grand-prêtre pour accomplir le vœu téméraire de son père et s'offrir au Seigneur en disant : *Si aperuisti os tuum ad dominum, fac mihi quodcumqae pollicitus es.* (Judic, IX, 35.) A gauche, dans un navire aux voiles déployées, sont deux personnages qui jettent un filet ; sous le vaisseau on lit ces mots : *Attulerunt sacerdotes arcam Dei in locum suum.*

Au bas de la tapisserie se trouve cette légende rimée, un peu détériorée :

Jadis au temple par solennel grâce
Ains s'y présentoit devant Emmanuel
Jepté voulant faire sacrifice
De sa fille au Roy célestiel
Joachim et Anne à Dieu sempiternel
Vont présenter au saint temple Marie
Sans tâche avoir de tâche originel
Quy les humains tous quelle contrarie.

— L'architecte de la ville, dit le *Siècle*, a présenté ces jours-ci le plan du monument expiatoire voté par la Chambre à la mémoire des généraux Clément Thomas et Lecomte, assassinés dans la soirée du 18 mars. On ne sait pas encore si ce monument sera élevé au Père-Lachaise ou au cimetière Montmartre. Il paraît qu'il sera d'une grande simplicité, et en marbre blanc. On se bornera à y placer une inscription rappelant les noms et le grade des généraux, la date de leur assassinat, et celle du jour où l'Assemblée a voté le monument expiatoire.

— Nous apprenons, avec une véritable satisfaction que les travaux entrepris pour la restauration de l'hôtel Carnavalet, viennent d'être repris pour être poursuivis désormais sans interruption jusqu'à leur entier achèvement.

On n'a pas oublié quelle est la destination de l'hôtel Carnavalet : il doit former un musée historique et archéologique, exclusivement parisien, et d'autant plus précieux aujourd'hui, que les barbares, dans leur rage, ont détruit tant et de si belles pages de l'histoire monumentale de Paris.

— Nous trouvons dans une excellente Notice sur *Jean Lebeuf* par M. Challe, l'indication suivante qui se rattache à l'*église du Saint-Sépulcre de Paris*, décrite page 258 de notre *Revue*. L'abbé Lebeuf, membre de l'Académie des inscriptions, auteur de l'*Histoire du diocèse de Paris*, de *Mémoires concernant le diocèse d'Auxerre*, de nombreuses dissertations archéologiques, etc., de plus, réformateur du chant sacré dans les diocèses de Lisieux, d'Auxerre, de Paris et du Mans, ayant été, dans ses dernières années, promu au petit bénéfice de chapelain de Saint-Sépulcre, vint demeurer rue des Bourdonnais, pour être à portée de son église collégiale où il fut inhumé lors de sa mort arrivée en 1760. Malheureusement, depuis la Révolution qui détruisit l'église du Saint-Sépulcre, aucun monument ne rappelle à Paris le souvenir de l'illustre archéologue.

J. C.

Arras. — Imp. A. Planque et Em. Frechon.

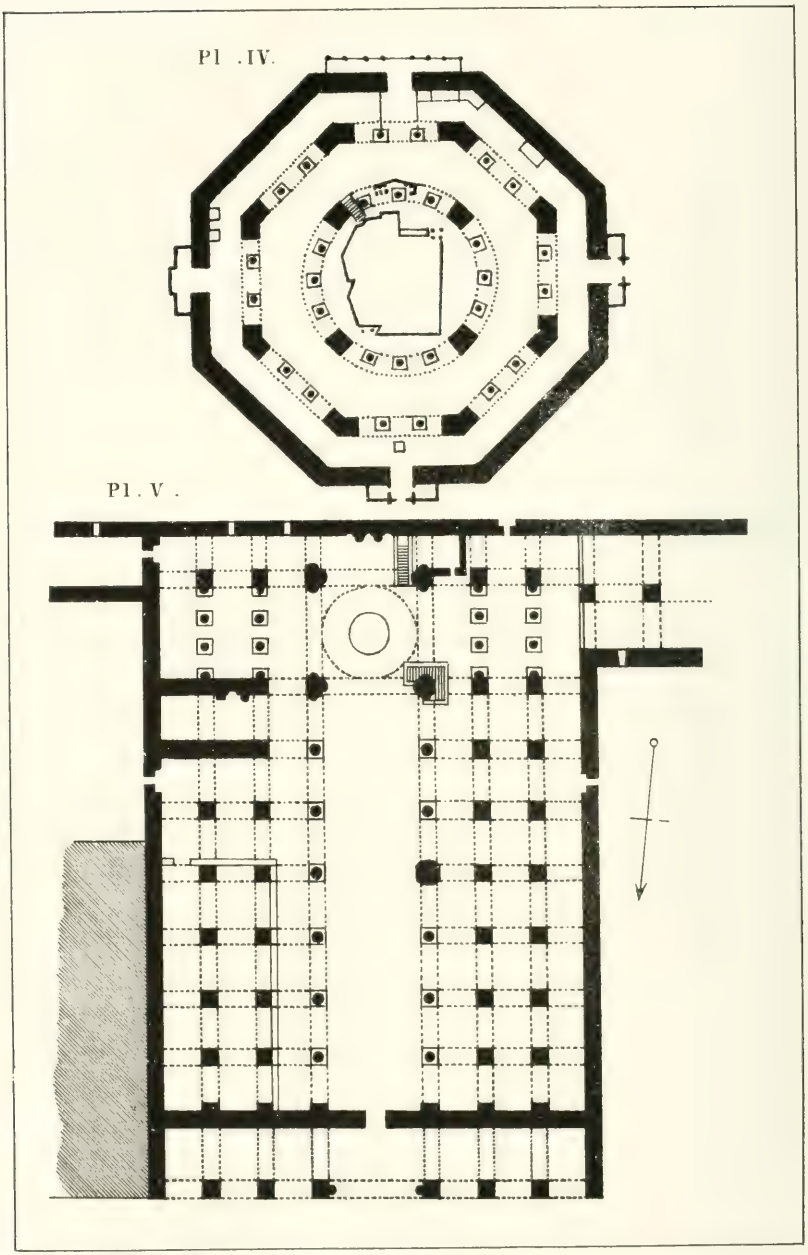

Plan de la Mosquée d'Omar
& Plan de la Basilique de la Présentation

LE TEMPLE DE SALOMON

A JÉRUSALEM.

Dissertation lue à une séance de l'Académie pontificale d'Archéologie romaine.

QUATRIÈME ARTICLE *.

Cette masse énorme de roche naturelle du Moria, qui forme le sanctuaire actuel de la mosquée, servit de fondement au temple. Il faut donc pénétrer dans ce temple musulman pour voir cette masse rocheuse.

La mosquée que fit élever Omar en cet endroit, et dont je vous donne le plan à la planche IV, est un superbe édifice octogone, d'architecture mauresque. Les murs à l'extérieur sont en briques de terre cuite, émaillées de diverses couleurs, semblables à celles que l'on fabrique à Naples pour le pavement, et entremêlées d'ornements en arabesques et de versets du Coran écrits en lettre d'or. Ne vous étonnez point si j'abandonne ici la mesure métrique pour me servir du pied anglais que m'a donné l'architecte Assad Effendi : c'est que, dans ce lieu sacré pour les musulmans, on ne pouvait faire usage de la canne métrique. Une grande coupole de 40 pieds de diamètre, revêtue de plaques de bronze dorées, en forme la couverture, au sommet de laquelle s'élève une petite pyramide élé-

* Voir le n° de Juillet 1871, page 321.

gante, surmontée du croissant. Les huit fenêtres de cette coupole sont fermées par des vitrages, dont les verres, peints de diverses couleurs et représentant des ornements bizarres ou des fleurs, font un admirable effet. Elle a quatre portes placées aux quatre points cardinaux : celle du nord est ornée d'un portique droit de huit colonnes de marbre. De gracieuses colonnades, avec propylées en style mauresque, décorent la façade de l'édifice; il y en a deux au nord, deux au midi, deux au levant, et deux au couchant

Les pieds affublés d'une paire de pantouffles que nous donnèrent les Santons, afin d'en recouvrir nos chaussures trop profanes pour leur sanctuaire, nous entrâmes, mes compagnons et moi, dans l'inaccessible mosquée. Les murs sont revêtus de marbres magnifiques, avec des pilastres sur le front desquels glisse une longue corniche en guise d'attique, et où sont écrites en gros caractères dorés quelques sentences de l'al-Coran. Seize grandes colonnes de marbre gris-brun, entremêlées, aux angles de l'octogone, par de gros pilastres, forment la nef concentrique ; surmontées par de petits arcs, elles supportent le toit dont la travaison est ornée et dorée avec un goût parfait. Un second cercle de douze colonnes égales, et d'une grande valeur, séparées par quatre pilastres, soutiennent la coupole, dont l'intérieur offre des peintures charmantes en arabesques, et au centre de laquelle sont suspendus quelques objets précieux, pieuses offrandes des adorateurs du faux prophète. Perpendiculairement au-dessous de la coupole, on remarque cet immense bloc de rocher, dont j'ai parlé plus haut, et que les Mahométans nomment la *pierre sacrée de Dieu*. Différentes sont leurs traditions à l'égard de cette masse rocheuse : les uns croient que c'est la pierre dont se servit Jacob pour appuyer sa tête, lors de la vision de l'échelle mystérieuse ; d'autres, l'autel sur lequel David offrit un sacrifice, après la cessation de la peste ; d'autres affirment que c'est la pierre sur laquelle, suivant le chapitre XVII du Coran, Mahomet, après avoir accompli son voyage de Jérusa-

lem à la Mecque, monté sur sa belle mule arabe, et accompagné de l'archange Gabriel, s'élança au ciel. Je demandai à des chefs Santons de la mosquée ce qu'ils pensaient de cette pierre : ils me répondirent, en inclinant la tête et avec une grande vénération, comme s'ils eussent cité un fait évangélique, qu'elle avait servi de point d'appui au grand Mahomet pour monter au ciel, et qu'Omar, son neveu, l'avait fait transporter en une seule nuit, de la Mecque à Jérusalem, sur les épaules du diable. Mais cette masse n'est en réalité que la roche de Moria, laissée en cet endroit plus élevée pour servir de base et de fondement à la maison du temple : c'est elle que les prophètes appellent *pierre angulaire et fondamentale*, sur laquelle reposait le trône de Dieu sur la terre. Le professeur Stanlay, dans sa *Palestine illustrée*, dont j'ai parlé longuement dans un autre ouvrage [1], après avoir rapporté les diverses opinions sur cette pierre, conclut avec son ton habituel de prophète : *le temps n'est pas encore venu pour trouver une conclusion positive à l'égard de cette masse rocheuse.* Les Mahométans, pour faire croire que cette pierre ne pose pas en tous points sur le pavé de la mosquée, mais qu'elle reste pour ainsi dire suspendue comme la tombe de Mahomet à la Mecque, ont fouillé, à force de coups de ciseaux, l'angle du sud-ouest, et creusé dans la roche même une grotte en forme de chambre, dans laquelle on descend par quelques degrés de marbre. La superficie de cette chambre est de 9 à 10 pas en longueur, d'un peu moins en largeur, et de six pieds en hauteur. Au centre, on aperçoit une plaque circulaire de marbre, sous laquelle on devine un vide lorsqu'on la frappe. Les mahométans disent que c'est là le puits des âmes, ou l'entrée des régions infernales. Quant à moi, je pense que là il y a correspondance avec un des conduits souterrains qui servaient d'écoulement au sang des victimes et aux eaux employées à l'ablution des vases du sacrifice. En effet, en dessous de cette

[1] Voyez notre traduction de cet ouvrage, imprimée chez Lambert, à Namur, vol. in-8° de 77 pages, et intitulée : *la sainte Maison de Lorette.*

seconde plate-forme, il existe une immense citerne qui, dans l'ancien temps, servait à conserver les eaux nécessaires aux usages du temple. Cette citerne garde encore aujourd'hui sa destination, et fournit l'eau à un bassin en marbre fixé dans le sol, où les Musulmans font leurs ablutions avant la prière. Une balustrade de bois poli entoure la masse de rocher, qu'un tapis de Perse recouvre par respect : au-dessus est suspendu un grand voile de soie, en guise de baldaquin, dont les franges sont rattachées par de gros cordons de soie, aux colonnes qui supportent la coupole. Cette masse rocheuse doit servir de base à la *Maison du Seigneur* : j'en donne ci-après la vraie dimension. Elle a 60 pieds anglais en longueur et 50 en largeur; elle s'élève de 5 pieds au-dessus du pavé de marbre de la mosquée, et de 12 pieds au dessus du terre-plein de la plate-forme supérieure. Voilà donc un autre reste bien intéressant de ce fameux édifice de Salomon. Aujourd'hui il constitue le sanctuaire de la mosquée, et pour ce motif, celle-ci conserve un rang de dignité égal à celui de la mosquée de la Mecque : car si cette dernière garde le tombeau de Mahomet, dans l'autre se trouve la pierre de son ascension au ciel. Dans les autres mosquées, à l'exception de la niche pour la prière tournée vers l'Orient, il n'y a rien de religieux pour les mahométans.

Vous me demanderez ici : et les colonnes qui ornent la mosquée et qui en soutiennent la couverture, de quel édifice furent-elles tirées ? Appartenaient-elles, à l'origine, au temple de Jerusalem ? Avant de vous donner une réponse satisfaisante, je dois vous faire connaître un autre édifice remarquable, c'est-à-dire la basilique de la Présentation (Pl. v).

Suivant la tradition locale et monumentale, la basilique de la Présentation fut élevée à l'endroit où se trouvaient, comme je l'ai dit plus haut, les habitations de ces vierges qui vivaient en commun dans le temple, jusqu'à un temps déterminé, et qui prenaient soin des linges, des étoffes et des vêtements des prêtres.

Et je pense que c'était là réellement la demeure des vierges,

car, au-dessus de la galerie de Salomon ou des Gentils, se trouvaient les habitations d'une grande partie des serviteurs du temple. La basilique présente une élévation supérieure à cette galerie, dont nous retrouvons les restes dans un plan inférieur de la même église. A l'origine, ce fut un simple oratoire érigé par sainte Hélène, suivant l'opinion de quelques auteurs, pour consacrer la tradition de ce lieu. L'empereur Justinien, qui eut tant à cœur d'embellir les Lieux saints, l'augmenta au point d'en faire une somptueuse basilique, comme nous l'atteste Procope de Césarée.

Les Croisés, après la conquête de Jérusalem, la restaurèrent et refirent le portique, lequel présente le mélange du style gothique avec le toscan. Saladin, victorieux des Croisés, reprit Jérusalem et convertit la basilique en mosquée d'un rang inférieur, mais comme appendice à celle d'Omar.

Cependant je sortais de cette première mosquée, et je me disposais à entrer dans la seconde, distante de 32 mètres de la première, lorsqu'on me conduisit, comme architecte européen, dans quelques terre-pleins d'un vaste bâtiment, adhérant à la basilique, et qui était autrefois un monastère, pour me montrer la manière dont on battait les lames de plomb, avec lesquelles on renouvelait, en différents endroits, la couverture des toits des deux mosquées.

Là encore ils me demandèrent si, à Naples, on employait la terre cuite émaillée de couleurs, comme celle dont ils recouvrent l'extérieur de la mosquée d'Omar, pour en réparer les dégradations.

Le portique en face de la basilique, comme je l'ai dit, est dans le style gotho-lombard, formé de colonnes de granit. Lorsque je fus entré par la porte du milieu, je fus surpris à la vue de ce somptueux édifice : il a 97 mètres de longueur et 54 de largeur. Sept nefs (comme on le voit sur la planche v) constituent l'ensemble du temple, et chacune est divisée par huit colonnes de différentes espèces ; la plupart sont en marbre de Caristo. La distance entre elles est de sept mètres

et demi. Au fond de cet édifice se trouve la nef transversale avec son abside, qui formait l'ancien presbyterium.

Là, les colonnes qui supportent la coupole sont des plus précieuses. On en voit quelques-unes de porphyre, de vert antique, de rouge antique bai, de jaune, de serpentin, de brèche d'Égypte ; leur diamètre est à peu près de deux palmes et demi à trois ; elles sont couronnées de chapiteaux phéniciens avec des feuilles de palmier, dont la disposition forme une charmante décoration. Ainsi, ces feuilles entourent la cloche en guise de couronne, ou bien, tressées entre elles, elles décrivent une corbeille épanouie, du sein de laquelle leurs sommités se déploient en éventail, ou bien encore elles s'enlacent comme une tresse autour de la cloche elle-même. Je suis d'avis que Justinien prit ces colonnes, restées ensevelies dans les décombres du temple, et qu'il les répara pour en orner la partie la plus noble de sa basilique. A cette époque, les carrières de semblables marbres précieux n'étaient plus en exploitation, et, si ces colonnes eussent été transportées de quelque édifice païen de la Grèce, je ne vois point pourquoi on les aurait décorées de chapiteaux phéniciens, pendant que celles des nefs conservent le chapiteau byzantin. Ces observations m'amènent à vous donner ici la réponse à la demande que vous m'avez faite à l'égard des colonnes de la mosquée d'Omar.

Ces colonnes, et par la qualité de leur marbre, et par le style du chapiteau, doivent, suivant mon opinion, être placées dans la même catégorie que celles de la basilique de la Présentation, et je les regarde les unes et les autres comme des restes du temple de Jérusalem. Aussi bien, comme le premier portique, appelé des Gentils ou de Salomon, était formé de colonnes de pierres locales, tels que sont les édifices de la Phénicie, on employa seulement des colonnes de marbre précieux pour la décoration du vestibule antérieur, qui entourait la partie la plus vénérable du temple.

La coupole de cette basilique est revêtue d'ornements en

mosaïques, et illuminée par des fenêtres rondes garnies de vitraux coloriés. Les fenêtres, le long des nefs, sont d'architecture gothique, parce qu'elles ont été restaurées au temps des Croisés, et elles ont également des vitres en couleurs, sans figures, avec de simples arabesques. L'abside est ornée de marbres précieux : à droite, se trouve la chaire, élevée d'un grand nombre de degrés, du haut de laquelle les Santons lisent au peuple musulman les articles du Coran. Derrière cette chaire, on aperçoit une petite chambre fermée par une cloison de métal : pendant que je demandais aux moines turcs ce que l'on y conservait, je m'aperçus qu'ils s'interrogeaient entre eux pour savoir s'il convenait à leur fanatisme superstitieux de me faire voir ce réduit mystérieux. A la fin, ils se décidèrent à m'honorer de cette faveur, et m'ayant ouvert une grille, puis une seconde qui se trouvait à l'intérieur, ils m'indiquèrent la trace du pied d'*Isus*, comme ils disent, et se prosternèrent à l'instant, la face contre terre, pour l'adorer et la baiser. Je me rappelai en ce moment les autorités historiques sur l'empreinte des pieds divins que le Christ laissa sur la pierre de la Montagne des Oliviers, quand il monta au ciel. Les plus célèbres Pères du IVe siècle, alors que l'impératrice Hélène renferma dans une basilique l'endroit de l'Ascension, nous ont légué, comme de concert, par écrit, ce fait merveilleux, à savoir que Jésus-Christ a laissé l'empreinte de ses pieds sur le rocher du Mont des Olives, lorsqu'il monta au ciel en bénissant ses apôtres. Tels sont saint Jérôme, saint Athanase, saint Augustin, saint Optat de Milève, saint Sulpice Sévère, saint Paulin de Nôle, Eusèbe de Césarée, auxquels j'ajouterai, quoique d'une époque plus récente, saint Jean Damascène et le vénérable Bède. Outre les autorités que je viens de citer, je me rappelai avoir lu que l'empereur Justinien, pour rendre plus vénérable sa basilique dédiée à la bienheureuse vierge Marie, y avait fait placer l'empreinte du pied droit de Notre-Seigneur, parce qu'elle n'avait pas été défigurée par la pieuse dévotion des pèlerins,

et qu'elle pouvait se conserver là avec plus de sécurité. Je me prosternai aussi pour examiner attentivement et vénérer l'empreinte sacrée du pied de notre divin Sauveur. Après avoir considéré cet admirable monument, je sortis de la place pour continuer mes investigations sur la topographie et les restes du temple de Jérusalem.

BARTOLINI,
Secrét. de la Congr. des Rites.

(Traduit par M. Materne.)

(La suite au prochain numéro.)

ICONOGRAPHIE DES SIBYLLES.

—

SEPTIÈME ET DERNIER ARTICLE [*].

—

VI.

Je ne suis pas précisément de l'avis de Boileau qui répète, après Longin, ce paradoxe littéraire : « Loin d'épuiser un sujet, il n'en faut prendre que la fleur. »

La fleur est bien, dans la plante, la partie la plus belle et la plus suave, cependant elle n'est ni toute la plante, ni la plante même.

Je pourrais à la rigueur m'arrêter ici, mais je crois utile de pousser plus loin et d'approfondir jusqu'à la racine un sujet aussi vaste que celui de l'iconographie des Sibylles. Je dois au moins quelques mots en particulier aux Sibylles de Cumes et de Tivoli, parce qu'elles ont joué un rôle que mentionne l'histoire.

Énée a consulté la Sibylle de Cumes. Suivons donc pas à pas le poète de Mantoue, qui a glorifié en si beaux vers le héros troyen. Virgile, au VIe livre de l'*Énéide,* fait aborder la flotte aux rivages de Cumes, dont il attribue la fondation à une colonie d'habitants de la ville d'Eubée :

Et tandem Euboïcis Cumarum allabitur oris.

Aussitôt Énée se rend à l'antre de la Sibylle qu'Apollon inspire et, pour y arriver, traverse des bois et des palais dorés [1].

[*] Voir le n° de juillet 1871, page 326.

[1] « At pius Æneas arces quibus altus Apollo
Præsidet horrendæque procul secreta sibyllæ
Antrum immane petit, magnam cui mentem animumque
Delius inspirat vates, aperitque futura.
Jam subeunt Triviæ lucos atque aurea tecta. »

L'antre est creusé dans le roc vif, cent couloirs y conduisent. La vierge sent la présence du Dieu, s'agite, et de sa poitrine haletante sortent les oracles désirés [1]. Il est curieux d'entendre Virgile affirmer la virginité, la chasteté de la Sibylle, par des mots tels que *virgo* et *casta Sibylla*, lib. v, v. 735, qui ne laissent pas de doute sur la haute idée que l'antiquité avait de la vertu de ces prophétesses. Enée prie la Sibylle de ne pas seulement confier ses oracles à des feuilles légères que le vent emporte, mais de chanter elle-même en sa présence [2]. Elle devient alors comme une bacchante en délire. Les cent portes de sa retraite s'ouvrent et donnent passage à ses mugissements [3].

Les étrangers qui vont à Naples ne manquent pas de visiter,

[1] « Excisum Euboïcæ latus ingens rupis in antrum,
Quo lati ducunt aditus centum, ostia centum;
Unde ruunt totidem voces, responsa Sibyllæ.
Ventum erat ad limen, cum virgo : Poscere fata
Tempus, ait. Deus, ecce Deus! Cui talia fanti
Ante fores, subito non vultus, non color unus,
Non comptæ mansere comæ; sed pectus anhelum
Et rabie fera corda tument, majorque videri
Nec mortale sonans, afflata est numine quando
Jam propiore Dei. »

[2] « ..... foliis tantum ne carmina manda,
Ne turbata volent rapidis ludibria ventis :
Ipsa canas, oro. »

[3] « At Phæbi nondum patiens immanis in antro
Bacchatur vates, magnum si pectore possit
Excussisse Deum : tanto magis ille fatigat
Os rabidum, fera corda domans fingitque premendo
Ostia, jamque domus patuere ingentia centum
Sponte sua vatisque ferunt responsa per auras.
Talibus ex adyto dictis Cumæa Sibylla
Horrendas canit ambages antroque remugit
Obscuris vera involvens : ea frena furenti
Concutit et stimulos sub pectore vertit Apollo.
Ut primum cessit furor et rabida ora quierunt,
Incipit Æneas heros.....
O virgo! »

à Cumes, l'emplacement de l'antre de la Sibylle, dont Mgr Sarnelli, évêque de Bisceglia, fait cette description : « Quand on descend de la colline sur laquelle Cumes est bâtie, on aperçoit à l'orient l'entrée de la grotte de la Sibylle. Au rapport d'Agazia, cette grotte était couverte de tous côtés, très-profonde, semblable à un gouffre, avec plusieurs corridors creusés par la nature. Justin le martyr écrit qu'étant venu à Cumes, il vit la grotte, qui avait l'apparence d'une grande salle ou basilique taillée dans le rocher. Il ajoute qu'au milieu de cette basilique les habitants de Cumes lui montrèrent trois lavoirs excavés dans la pierre; c'est là que la Sybille avait coutume de se laver. Au sortir du bain, elle revêtait une chemise, puis s'enfonçait dans la grotte, à l'extrémité de laquelle existait un petit temple, Là elle s'asseyait sur un trône élevé et rendait ses oracles. Le même écrivain dit encore qu'il y vit un petit tombeau de bronze élevé au-dessus de terre et où l'on conservait les cendres de la Sibylle [1]. »

Du Pays fait foi que tout ceci a passé à l'état du souvenir. « La montagne de l'Acropolis, dit-il, était creusée de plusieurs galeries souterraines superposées. Une entrée principale était du côté de la mer. On pense que c'est ici qu'était l'antre de la Sibylle. Narsès le détruisit en le faisant remplir de matières combustibles pour réduire la citadelle qu'il assiégeait depuis un an [2]. »

Près du lac Arverne, « les antiquaires, dans leur préoccupation excessive des descriptions de Virgile, ont voulu voir dans un tunnel la grotte dont il parle au VIe livre :

« *Tuta lacu nigro nemorumque tenebris.* »

« On y trouve une salle ayant des traces de mosaïque. Elle semble avoir servi à des bains d'eau thermale, qui coule encore sur le sol. On la désigne sous le nom de *bains de la Sibylle.* » (*Du Pays,* pag. 638.)

[1] « La guida de' forestieri » Naples, 1784, p. 100.

[2] « Itinéraire de l'Italie », p. 640.

Une grisaille, peinte par Raphaël dans une des salles, *Stanze*, du Vatican, représente la Sibylle de Cumes offrant les livres sibyllins à Tarquin l'ancien, qui les laisse brûler plutôt que d'en donner le prix qu'elle demandait. Six sont jetés dans le feu où la flamme les consume : les trois autres sont conservés, mais payés au même taux que les neuf réunis. J'ai raconté sommairement, en commençant, ce fait historique, d'après le P. Contareno.

Ecoutons sur ce point important le grave Rollin qui connaissait si bien tous les secrets de l'histoire romaine.

« C'est sous le règne de Tarquin le Superbe que les livres sibyllins furent apportés à Rome. Une femme inconnue et étrangère vint trouver le roi et s'offrit à lui vendre neuf volumes des oracles des Sibylles. Tarquin, refusant d'en donner l'argent qu'elle demandait, elle en brûla trois, et revint quelque temps après présenter les six autres au même prix qu'elle voulait vendre les neuf. On la traita d'insensée, et la proposition fut rejetée avec mépris et insulte. Elle en brûla encore trois, et paraissant de nouveau devant le roi, elle l'avertit qu'elle allait jeter au feu les trois derniers, si on ne lui donnait pas la somme qu'elle avait d'abord demandée. Tarquin, surpris de la fermeté de cette femme fit appeler les augures qui répondirent qu'il ne pouvait acheter trop cher ce qui restait de ces livres. La femme sur-le-champ en reçut le prix, recommandant qu'on en prît grand soin et disparut à l'heure même [1].

« Tout ceci a bien l'air d'un tour inventé par Tarquin même pour en imposer au peuple et pour faire trouver dans les livres des Sibylles tout ce qu'il plairait au gouvernement, comme dans la suite on en a eu plusieurs exemples. Quoi qu'il en soit, le roi confia la garde de ce nouveau trésor à deux personnes qu'il choisit parmi la noblesse, et il établit sous leurs ordres deux officiers pour veiller à sa conservation. Mais après que Rome se fut délivrée de ses rois, la république prit un soin plus particulier de ces livres mystérieux. Elle les fit enfermer dans un coffre de pierre

[1] *Dionys.*, liv. IV, pag. 259-260.

qui fut déposé sous une des voûtes du Capitole, et confié à la garde des prêtres nommés pour cette fonction. Pendant un assez long temps, ils ne furent que deux. L'an 387 de Rome, ils furent augmentés jusqu'au nombre de dix, où ils demeurèrent fixés jusqu'à Sylla, qui voulut qu'il y en eut quinze. C'étaient les personnes les plus considérables de la noblesse, qui jouissaient, pour cette raison, d'une exemption perpétuelle de tous les emplois onéreux. On consultait ces livres par ordre du Sénat, toutes les fois qu'il s'élevait des séditions dans la république et qu'on avait fait quelque perte considérable à la guerre, ou qu'il survenait quelque peste ou autre maladie contagieuse, ou qu'il arrivait des prodiges qui semblaient annoncer quelque grand malheur. Dans l'incendie du Capitole, arrivée pendant les guerres entre le parti de Marius et Sylla, les livres sibyllins périrent avec le temple où on les gardait Cette perte fut regardée comme une des plus grandes que la république pût faire, et l'on envoya dans toutes les provinces de l'empire et chez les rois voisins et alliés, pour chercher et ramasser tout ce qu'on pourrait trouver d'oracles des Sibylles. On en fit un recueil pour y avoir recours, comme auparavant.

« On conjecture que c'est la Sibylle de Cumes qui présenta à Tarquin un recueil des prédictions de plusieurs Sibylles...

«...César, dans la passion qu'il avait d'obtenir le nom de roi, fit courir le bruit parmi le peuple qu'il était expressément porté dans les livres des Sibylles *que le royaume des Parthes serait conquis par les Romains, quand ils y porteraient la guerre sous la conduite d'un roi; mais qu'autrement ils n'y entreraient jamais* [1]. »

VII.

Raphaël a également peint en grisaille dans la même salle du Vatican, au-dessous de ses grandes fresques, la découverte des livres sibyllins dans le tombeau de Numa [2].

[1] *Plut. in Cæs.* pag. 753. — Rollin, édition Didot, t. XIII, p. 319.

[2] *Voyage d'un français en Italie.* Venise, 1769, t. III, p. 216.

C'est ainsi qu'on explique généralement cette fresque, qui, d'après Rollin, devrait avoir une tout autre interprétation, car il s'agissait seulement des livres juridiques et philosophiques ensevelis avec le grand législateur de Rome. Pour élucider ce fait controversé, il n'est pas inopportun de citer un témoignage qui s'appuie sur l'autorité de Tite-Live.

« On ne brûla pas son corps (de Numa), parce qu'il l'avait défendu, mais on fit deux cercueils en pierre, qu'on enterra au pied du Janicule : son corps fut déposé dans l'un, et dans l'autre on mit les livres sacrés qu'il avait écrits, sans doute parce qu'il l'avait ainsi ordonné. Les auteurs varient sur le nombre et sur d'autres circonstances. Tite-Live dit qu'il y en avait quatorze : sept en latin, qui traitaient du droit pontifical, et sept en grec, sur la philosophie, telle qu'elle pouvait être dans des temps si reculés. Quatre-cent-quatre-vingt dix ans après, l'année de Rome 571 , on trouva ces deux coffres de pierre en creusant dans la terre. L'un était entièrement vide, la longueur du temps ayant tout consumé. Dans l'autre on trouva les deux paquets de livres, non-seulement entiers, mais qui paraissaient écrits tout récemment. Pétilius, préteur de la ville, qui en avait pris lecture, ayant rapporté au Sénat qu'il ne croyait pas qu'il fût à propos de les rendre publics ni de les conserver, parce qu'ils renfermaient plusieurs choses capables de nuire à la religion, ils furent brûlés par ordre du Sénat, sur la place publique, en présence du peuple. » [1].

VIII.

Le vulgaire nomme à Tivoli *Temple de la Sibylle* un monument circulaire que les archéologues modernes ont qualifié *Temple de Vesta.*

Les rochers pittoresques que baigne l'Anio dans sa chûte précipitée et sur lesquels ce temple est bâti, ont-ils offert, dans leurs grottes tapissées de verdure, un asile solitaire à la sibylle

[1] Rollin, tom. XIII, édition Didot, p. 215-216.

Tiburtine? Lactance permet de le croire, car, selon cet écrivain, là même, la sybille aurait été représentée, un livre à la main, et Philippe Siculus, plus explicite, va jusqu'à rapporter l'inscription gravée sur ce livre. Cette sibylle, comptée la dixième, aurait prédit la naissance du Christ à Bethléem, l'annonciation à Nazareth et la Nativité sous la constellation pacifique du taureau.

Voici ces deux textes importants, dont un au moins paraît douteux au cardinal Corradini :

« Decimam Tiburtem nomine Albuneam, quæ Tiburi colitur ut Dea juxta ripas Aniensis, cujus in gurgite simulacrum ejus inventum esse dicitur, tenens in manu librum, cujus sacra Senatus in Capitolium transtulerit. » (LACTANT. *Institut. lib. I, c.* 6.)

« Sibylla Tiburtina non multum senex, veste rubea induta, desuper ad collum pellem hircinam per scapulas habens, capillis discomptis. Simulacrum ipsius tenebat librum, ubi scriptum erat : « Nascetur Christus in Bethleem : annuntiabitur in Nazareth, regnante Tauro, fundatore quietis. » (PHILIP. SICULO. *Delle Sibille.*)

« Sed unde Siculus hæc hauserit, mihi non liquet, neque Varroni notum fuit. » (CORRADINI. *Lazio, lib. I, c.* 27.)

Qui ne connaît ce temple et ces grottes, qu'ont tant de fois reproduits la gravure, la peinture et la mosaïque, au moins pour avoir lu la charmante description qu'en donne l'aimable Dupaty, dans un style si élégant?

On peut discuter sur la situation du temple élevé à la sibylle aux bords de l'Anio [1], mais l'érection même du temple est mise

[1] Féa incline à reconnaître, malgré l'autorité de Varron, le temple de la Sibylle dans l'église actuelle de saint Georges, « parce qu'il y avait dans son vestibule une pierre carrée, enchâssée dans le mur et qui représentait, outre la figure de l'Anio, la Sibylle couverte d'un manteau à la romaine et comme disposée à rendre ses oracles aux étrangers. Ce précieux monument existerait peut-être encore en entier si des personnes, avides de trouver un trésor

hors de cause ; pour nous, c'est le point essentiel. Ainsi donc les païens ont glorifié, déifié et invoqué la Sibylle de Tivoli. Pareil honneur n'a été accordé à aucune autre. Mais quelque chose d'analogue s'est passé, en plein christianisme, quand toutes ont été gratifiées par les artistes enthousiastes des XVe et XVIe siècles, du nimbe et de l'auréole de la sainteté. Voilà qu'à quinze cents ans de distance, la même pensée d'estime, de vénération, produit les mêmes honneurs et presque le même culte.

Le Sénat de Rome, heureux de la paix qu'Octave avait enfin apportée au monde, résolut de lui décerner, de son vivant, l'apothéose et de l'adorer en qualité de Dieu. Le prudent empereur, qui se reconnaissait parfaitement mortel, sans refuser précisément cet honneur, dit que, pour une affaire de cette importance, il fallait consulter les dieux dont il ne voulait pas, contre leur gré, usurper le titre et la gloire. L'oracle de Delphes, interrogé et intéressé par des sacrifices, répondit qu'un enfant juif, Dieu des dieux, lui ordonnait de céder sa place et de rentrer dans les enfers et, puisqu'il était réduit au silence, que l'empereur s'éloignât de ses autels.

Voici les trois vers que Dieu mit sur les lèvres de l'oracle :

Me Puer Hæbreus, Divos Deus ipse gubernans,
Cedere sede jubet, tristemque redire sub orcum
Aris ergo dehinc tacitus abscedito nostris [1].

Le jour même de la naissance de cet enfant, issu d'une nation étrangère et conquise, la Sibylle de Tivoli se présenta au palais d'Octave, situé au sommet du Capitole et là, dans sa chambre, quand le soleil était à son midi, elle lui dit de lever les yeux au ciel et lui montra autour de cet astre un cercle d'or et dans ce

en cet endroit, n'eussent brisé les figures. Au lieu de trésor, elles ne trouvèrent que des cendres (probablement celles de la Sibylle)... On conçoit facilement pourquoi la statue de la Sibylle a pu tomber dans le gouffre de l'Anio. » *Description de Rome*, t. III, p. 196-197.

[1] Piazza. *Emerelogio di Roma*, (Rome, in-f°., 1713), pag. 529.

cercle une vierge très-belle, tenant dans ses bras un enfant. Puis elle ajouta : « Cet enfant est plus grand que toi. Élève-lui donc un autel [1]. »

Octave, atterré par cette apparition significative, s'agenouilla, adora et, au lieu même où il avait été témoin de la vision, érigea un autel et en fit graver la dédicace sur le marbre :

ARA PRIMOGENITI DEI [2].

C'est ce même autel qui a valu à l'église de Sainte-Marie, bâtie à l'endroit où fut le palais d'Octave, le surnom poétique et populaire d'*Ara Cœli.*

Si une église, à Rome, possède un corps saint ou quelque souvenir illustre, elle place cette précieuse relique sous l'autel

[1] « Hæc est illa venerabilis ara cœli, de qua in *legenda Nativitatis*, Dei habentur hæc verba : « Octavio imperatore, universo orbe humanorum dominationi subjugato et victo, senatui placuit ut eum pro deo colere vellent. Prudens imperator se mortalem cognoscens, divinitatis nomen noluit sibi usurpare. Ad totius tamen senatus instantiam, Sibyllam prophetissam advocat, scire volens per ejus oracula si in mundo major ipso nunquam nasceretur. Cum igitur, die nativitatis Domini, Sibylla in loco isto, quæ tunc camera imperatoris esset, oraret, in meridie circulus aureus apparuit circa solem, et in medio circuli virgo pulcherrima puerum suum habens in brachiis. Tunc Sibylla hæc imperatori ostendit qui, tam insolitam visionem admirans, audivit vocem dicentem sibi : *Hæc est ara cœli. Hic puer major te est et ideo ipsum adora.* Statimque hanc aram construxit ac Christo matrique ejus thura obtulit. »

« Ostensum fuit Octaviano imperatori per Sibyllam, die qua natus est Rex regum et dominus dominantium... De Sibylla Tiburtina narratur ab historiographis, quod cum ostendisset Octaviano imperatori, quem Romani volebant Deum vocare, circa solem circulum et in medio ejus virginem pulcherrimam puerum gestantem in gremio et dixisset, illum puerum majorem eo, scilicet Christum, adoravit et prohibuit se Deum vocari » S. Antonin.

L'auteur du curieux et rare ouvrage *Les merveilles de Rome*, imprimé au XVIe siècle, dit que « où est cette église (d'Ara Cœli) était le palais d'Octave » et qu'on y montre « l'autel du Ciel, où sont certains vers latins qui contiennent la tradition. » Ce sont tout simplement des vers du moyen-âge.

[2] Piazza, p. 529.

même, dans un locule richement orné, et qu'en liturgie on nomme *confession*. De plus, sans prendre garde à la symétrie, cette triste loi des temps modernes, elle établit son monument là où la tradition locale indique sa place vraie et logique.

Dans la grande et imposante église de Sainte-Marie *in Ara Cœli*, à l'entrée du transsept droit — j'entends la droite du Christ sur l'autel, la droite liturgique — on voit un diminutif de temple, un *tempietto*, comme disent les Italiens, d'un style simple et sévère qui, au premier coup d'œil, paraît fort gênant en cet endroit, mais dont un examen attentif sait reconnaître l'à-propos et la convenance. L'autel, surplombant la confession, entouré d'une colonnade et abrité sous une coupole, ne pouvait raisonnablement être mis que là où Octave eut la vision et rendit hommage au Dieu devant lequel il consentait à humilier son orgueil.

La confession est un massif de marbre blanc, sculpté et orné de cubes d'émail de diverses couleurs, répartis sur fond d'or en dessins géométriques et étoilés. Au milieu s'ouvre une arcade cintrée, basse et trop étroite malheureusement pour permettre de s'introduire à l'intérieur et de constater si l'autel primitif, dont la confession n'est que le revêtement et la châsse pour ainsi dire, existe encore, tel que la main de l'empereur le posa. Deux colonnes torses, incrustées d'émaux, reçoivent la retombée de l'archivolte sur leurs chapitaux feuillagés et historiés de petites têtes humaines qui saillissent aux angles du tailloir.

Une bordure carrée, sculptée d'oves, forme amortissement à la confession et une inscription court sur la frise pour rappeler en quatre vers l'histoire de cet autel :

† LVMINIS . HANC . ALMAM . MATRIS . QVI . SCANDIS . AD . AVLAM
CVNTARVM . PRIMA . QVE . FVIT . ORBE . SITA .
. † . NOSCAS . QVOD . CESAR . TVNC . STRVXIT . OCTAVIANVS .
. HANC . ARA [1] . CELI . SACRA . PROLES . CVM . PATET . EI .

Deux figurines, sculptées aux écoinçons, achèvent de complé-

[1] Aram.

ter la pensée de l'artiste. L'une représente la Vierge et l'autre Octave.

A droite, Marie, entourée d'une auréole circulaire et nimbée, tient dans ses bras l'enfant Jésus, reconnaissable à son nimbe crucifère et à ses pieds nus. Vis-à-vis, à gauche, l'empereur, couronne en tête, s'agenouille et tend vers le Sauveur ses mains suppliantes.

Au milieu, dans un médaillon circulaire, l'Agneau de Dieu, nimbé, porte sa croix et verse son sang pour notre salut.

Cette confession, si pleine d'intérêt, date du XIIIe siècle.

L'urne sur laquelle se célèbrent les saints mystères renferme le corps de sainte Hélène, mère de Constantin.

Huit colonnes de brocatelle, reliées par une balustrade d'africain noir, se dressent tout autour sur un plan hexagone et exaltent, au faîte de la coupole, la statue de la Vierge-Mère. Sur la frise l'inscription suivante se détache en lettres de cuivre doré :

HÆC . QUÆ . ARA COELI . APPELL [1]. | EODEM . IN . LOCO | DEDICATA . CREDITVR | IN . QVO . VIRGO . SSMA | DEI . MATER . CUM . FILIO . SVO | SE . CAESARI . AVGVSTO | IN . AVREO . CIRCVLO . E . COELO | MONSTRASSE PERHIBET . |

Toute la partie supérieure du monument, à partir de la confession, date de 1605. Elle a été fabriquée aux frais de l'évêque de Cavaillon, Jérôme Centelles, qui a apposé ses armes *échiquetées en losange d'or et de gueules* aux bases des colonnes et fait creuser sa tombe en avant de la chapelle consacrée à la Vierge :

HIERONYMVS. CENTELLES. R. EPISC. CAVALLI
CEN. ARAM. DEO. ET. BEATÆ. VIRGINI. ORNAVIT
SEPVLCRVM. SIBI. FECIT. ANNO. DOM. MDCV.

Une foule d'inscriptions attestent l'influence et les œuvres de la France et de Rome. Nous sommes heureux et fiers de le con-

[1] Appellatur.

stater ici une fois de plus, à propos d'un lieu plein de souvenirs et d'un monument qui mérite de fixer l'attention du pèlerin.

Tous les soirs, après Complies, les religieux franciscains, qui desservent l'église, viennent dans la chapelle de Sainte-Hélène, vulgairement appelée la Sainte-Chapelle et chantent cette antienne, avec son verset et son oraison :

« Stellato hic in circulo, Sybillæ tunc oraculo, te vidit rex in cœlo : O Mater Christi, dirige nos, et ad bonum erige, pulso maligno telo.

« ℣. Ora pro nobis, scala tangens astra.

« ℟. Ne nos affligant damnatorum castra.

OREMUS

« Subveniat, quæsumus, Domine, plebi tuæ in periculis inclinatæ, tua ut indiget miseratio copiosa ; ad quod te moveant Dei Virginis genitricis, et aliorum sanctorum in præsenti sarcophago sepultorum, merita veneranda, quorum memoriam devotione, qua possumus, frequentamus [1]. »

Chaque année, les humbles fils de S. François célèbrent avec pompe les fêtes de Noël dans leur antique église d'Ara cœli. Pour cela ils exposent leur *santo Bambino* miraculeux dans une chapelle, momentanément transformée en étable et dont la vue s'étend au loin, par le moyen d'une habile perspective, sur les riantes campagnes de Bethléem. La mise en scène s'anime et se compléte par des personnages en cire, de grandeur naturelle et parés de vêtements éclatants. En dehors de l'étable, dans la nef même, on remarque deux personnages qui intriguent beaucoup les étrangers, mais dont tous les Romains savent les noms. L'un est la Sibylle qui, du doigt, indique l'enfant, étendu sur la paille de la crèche, l'autre Octave qui, un genou en terre, adore le nouveau-né.

Il n'en faut pas davantage pour frapper l'imagination d'un

[1] P. Casimiro, *Memorie storiche* (Rome, 1736, in-4°) — Chavin, *Hist. de saint François d'Assise*, p. 229.

trait ineffaçable et transmettre aux générations futures un fait qui, sans cela peut-être, dormirait oublié dans les archives de l'église franciscaine.

L'art, a judicieusement observé M. Didron, est « l'écho palpable et la contre-épreuve visible des textes. » Il traduit aux yeux ce que les livres contiennent et commentent. Certes il y a de l'art, de l'art vivant et émouvant surtout, dans cette crèche imitée de la nature. Mais cet art n'a qu'une durée fort courte, quinze jours au plus.

La peinture au contraire jouit d'une persistance que plusieurs siècles ne suffisent pas à anéantir. Voyons donc comment elle s'est emparée de ce trait d'histoire locale.

En 1567, le chœur de l'*Ara cœli* fut renouvelé. Son abside en hémicycle était trop étroite pour contenir tous les religieux qui s'y pressaient aux saints offices. Le chevet fut reculé et disposé en carré ; le berceau de la voûte reçut une série de fresques qui déguisaient la nudité de la pierre. Or, deux grands panneaux y sont consacrés à Octave et à la Sibylle. La jeune prophétesse de Tivoli montre au monarque le prodige qui s'opère au ciel : Octave aussitôt tombe à genoux sur les degrés du Capitole.

OCTAVIANO SYBILLA. INSINVAT.

Octave, prosterné devant l'autel qu'il vient d'élever, offre l'encens au Dieu très-bon et très-grand, pendant que les instruments de musique font retentir les airs d'une joyeuse harmonie.

D. O. M. OFFERT OCTAVIANVS.

L'épigraphie, qui est une des branches de l'art, prononce, en 1587, le dernier mot de Rome sur la vision de l'an 1.

L'obélisque de granit rouge que Sixte V dressa au chevet de la basilique de Sainte-Marie-Majeure rappelle, par une de ses inscriptions, qu'Auguste, sur l'invitation de la Sibylle, adora le Christ naissant.

CHRISTVM DOMINVM | QVEM AVGVSTVS | DE VIRGINE | NASCITVRVM | VIVENS ADORAVIT | SEQ DEINCEPS | DOMINVM | DICI VETVIT | ADORO.

En France, ce sujet ne devint guère populaire qu'au XVIe siècle. Dans le seul diocèse d'Angers, j'en trouve quatre exemples. Dom Huynes, qui écrivait en 1647, rapporte qu'au siècle précédent Jacques Le Roy donna à l'abbaye de Saint-Florent dont il était commendataire, une tapisserie où étaient tissés en laine Octavien et la Sibylle.

Le musée ecclésiologique du diocèse possède une gravure coloriée imprimée sur vélin et qui a été arrachée à un livre d'Heures du commencement du XVIe siècle. Le sujet y est traité à peu près comme sur une plaque de cuivre ciselé, qui appartient à M. Élie Sorin. Ce cuivre, de très-petite dimension, est postérieur au moins d'un demi-siècle à la gravure : j'en ai fait prendre un moulage pour le Musée diocésain. Les deux monuments s'expliquent mutuellement, et, en archéologie, il est presque toujours nécessaire de procéder par voie de comparaison. J'ai acheté pour le même musée un tableau peint sur bois, du XVIe siècle, qui offre la même représentation iconographique : il provient du cabinet de M. de Nerbonne.

Le catalogue du musée de Cluny pourrait être, sinon plus exact, au moins plus explicite. C'est trop peu pour le n° 1690 que de dire : « Tapisserie à figures : l'apparition de la Vierge. Epoque de Louis XII. » L'époque, je l'admets ; quant au sujet, je le développe ainsi :

La tapisserie de haute lisse sort d'ateliers flamands. La Vierge avec son enfant au bras apparaît au ciel, au milieu d'une vive lumière qui refoule les nuages. Au premier plan, derrière lequel fuit un horizon boisé, la Sibylle, coiffée d'un escoffion et suivie de ses compagnes, montre à Octave le soleil mystérieux. L'empereur, qu'escorte sa cour étonnée, dépose sa couronne et son sceptre, et s'agenouille humblement. Près de là on distingue son palais, dont le pavillon est surmonté d'une horloge : une porte hersée s'ouvre à une des extrémités.

La bordure, par allusion à la Mère et au Fils, est semée de roses épanouies et de boutons naissants.

L'église de St-Alpin, à Châlons-sur-Marne, a pris l'apparition pour thème d'une de ses nombreuses verrières de la renaissance : celle-ci est peinte en grisaille dans toute la hauteur de la fenêtre. Octave allait offrir un sacrifice à Jupiter Capitolin, dont le temple lui fait face avec les colonnes de son portique. Le maître de l'Olympe lance la foudre. Son aigle se tient immobile à ses côtés : On lit au fronton : HIC TEMPLUM. La Sibylle de Tivoli, jeune et chaussée de sandales, parle à Octave qui de suite joint vers le ciel ses mains qui tiennent le sceptre et se sent tomber à genoux. Sa cour et la foule nombreuse qui l'entourent voient, comme lui, dans les cieux la Vierge allaitant son enfant.

Dans un coin de la verrière, la donatrice est en prière, un livre ouvert sur son prie-Dieu.

A Châlons encore, j'ai noté le même sujet sur un vitrail du XVIe siècle, dans la belle église Notre-Dame.

« La face externe des volets (du rétable-triptyque d'Ypres, XVe siècle), offre quatre grisailles peintes sur un fond gris pourpre dont le sujet est la Sibylle de Cumes prédisant à l'empereur Auguste la naissance de Jésus-Christ : à gauche, dans le panneau supérieur, au milieu d'un nimbe irisé, trois anges embouchant la trompette, annoncent à la Sibylle qu'un Dieu est descendu sur la terre. Dans le panneau inférieur est la Sibylle elle-même qui, inspirée de Dieu, montre à l'Empereur Auguste, agenouillé dans le panneau inférieur de droite, la Sainte Vierge et l'enfant Jésus qui apparaissent au-dessus de lui, occupant le centre d'un nimbe aussi irisé [1]. »

« On voit encore dans la chapelle du château de Fleurigny, à trois lieues de Sens, un vitrail de Jean Cousin, dans lequel il a représenté la Sibylle tiburtine, qui montre à Auguste l'Enfant Jésus porté dans les bras de la sainte Vierge, environnée de

[1] *Mémoires de la société d'agriculture, sciences et arts de Douai*, t. V pag. 189.

lumière, et cet empereur qui l'adore ; le tout peint d'après les cartons du Rosso [1]. »

A la cathédrale de Bruges, le volet dextre du triptyque de Jean Mostaert « représente la Sibylle Tiburtine, *Albunea*, montrant à l'empereur Auguste l'apparition de la sainte Vierge dans les cieux. Cette figure est remarquable par sa beauté ; elle a une attitude fière, sa tête est puissante et ses yeux inspirés ; elle indique la vision avec la main gauche, tandis qu'avec la droite elle vient de forcer l'empereur à se prosterner et à encenser la vision. A droite, un chambellan qui contemple la vision, se voile les yeux avec une main. Dans le fond, à gauche, sous un portique dont la frise est ornée de bas-reliefs païens, se trouvent une femme et deux hommes qui regardent au ciel ; à droite, sur le haut de la montagne, est un temple où on voit la Sibylle et l'empereur devant un autel [2]. »

Au Palais du Quirinal, à Rome, existe un magnifique tableau du Garofolo. La Sibylle de Tivoli, jeune, parle à Auguste qui se découvre et regarde au ciel où il voit la Vierge et l'enfant dans un cercle de lumière.

« Il y a une Sibylle qui est célèbre et supérieure à ses compagnes. C'est la Sibylle Tiburtine. Elle fit voir à l'empereur Auguste l'Enfant-Jésus tenu par sa mère, et au sein d'une gloire qui éclatait en face du soleil. — Cette sibylle est peinte sur verre dans la cathédrale de Sens, et sur parchemin dans les manuscrits connus sous le nom de *Speculum humanæ salvationis*, que possèdent les bibliothèques impériale et de l'Arsenal [3]. »

A Auch, dans une des plus belles verrières du pourtour de la

[1] Le Vieil. *L'art de la peinture sur verre* 1re part. édit. de 1774, p. 49. *Revue de l'art chrét.*, 1860, p. 494.

[2] *Rev. de l'art chrét.* 1860, p. 179. — Historia Deorum fatidicorum Vatum sibyllarum, Phœbadum apud priscos illustrium, cum dissertatione de divinatione et oraculis (auctore P. Mussardo). *Coloniæ Allobrog.*, 1675, in-4, fig. — Gallæi Serv. Dissertationes de Sibyllis earumque oraculis, in-4°, Amstelod. 1688.

[3] Didron, *Manuel d'Iconographie*, p. 154.

cathédrale, qui datent de 1513, une Sibylle, que l'artiste a nommée à tort la *Sibylle lybique*, « montre à l'empereur Auguste, dans un nuage d'argent, en face du soleil, la Vierge Marie portant Jésus dans ses bras [1]. »

IX.

Avant de clore cette longue étude, jetons un dernier regard sur les chants liturgiques qui ont retenti au moyen-âge dans nos églises et qui ont demandé aux oracles de la Sibylle leurs accents lugubres sur la scène finale du jugement dernier.

Dom Martène a publié d'après un Ordinaire de Narbonne [2], la prose que les meilleures voix du clergé [3] chantaient, la veille de Noël. On y retrouve l'acrostiche du nom mystérieux de l'ΙΧΘΥΣ et les vers sont identiques à ceux dont se servit Constantin dans son discours célèbre *ad cœtum sanctorum* et que Cicéron avait traduit en latin, avant la naissance du Sauveur.

Cet acrostiche se lit en grec ΙΗΣΟΥΣ ΧΡΙΣΤΟΣ ΘΕΟΥ ΥΙΟΣ ΣΩΤΗΡ ΣΤΑΥΡΟΣ ou avec S. Augustin [4] JESUCS CHREISTOS TEU DNIOS SOTER ; ce qui dans son interprétation latine signifie JESUS CHRISTUS DEI FILIUS SERVATOR CRUX ou SALUS IN CRUCE : *Jésus-Christ*, *Fils de Dieu*, *Sauveur*, *croix* ou *salut par la croix* [5].

[1] Canéto. *Sainte-Marie d'Auch*, p. 183.

[2] *De antiquis Ecclesiæ Ritibus*, lib. IV, c. 12. — Le canon 39 du Concile de Narbonne, tenu en 1609, prohibe comme *indécent* le chant des prophéties des Sibylles : « Non fiant in ecclesiis aliqua indecentia, uti.... cantus prædicationum Sibyllarum. Satis enim est firmatum quod credendum. » Cette défense figure au canon de Prime, pour la vigile de Noël, dans le Bréviaire de Paris.

[3] « Et melioribus clericorum vocibus ». *Ordinar. Narbonens.*

[4] *De civitate Dei*, lib. XVIII, c. 23.

[5] Pitra. *Spicileg. Solesmense*, t. III, p. 524, 627. Le savant cardinal y donne la liste bibliographique des auteurs qui ont parlé de cet acrostiche.

Dans le XVIIIe livre des oracles sibyllins, le nom de Jésus est désigné par le nombre 888, qui est la valeur numérale des lettres grecques :

I. 10 ; H. 8 ; C. 200 ; O. 70 ; Y. 400 ; C. 200.

Or, tel est cet acrostiche d'après deux manuscrits du XIIIe siècle qui sont conservés à la bibliothèque nationale.

Iudicii signum. Tellus sudore madescet,
E celo rex adveniet per secla futurus,
Scilicet in carne presens ut judicet orbem :
Unde Deum cernent incredulus atque fidelis
Celsum cum sanctis cui jam termino in ipso [1].

Que l'on se donne la peine de réunir sur une seule ligne horizontale les initiales de ces cinq vers disposés verticalement, et l'on aura immédiatement sous les yeux le nom de Jésus, écrit pour sa finale avec le sigma grec qui a la forme du C, IESUC.

Ce même acrostiche reparaît dans le mystère de la Nativité, successivement publié par M. M. du Méril et de Coussemaker [2]. Après avoir interpellé les prophètes, Virgile et Nabuchodonosor, le préchantre s'adresse à la Sibylle qui entonne la première strophe du *judicii signum*, s'arrêtant au huitième vers. Alors le préchantre se retourne vers les juifs et leur reproche leur honteuse incrédulité.

PRÆCENTOR AD SIBYLLAM :

Vere pande jam, Sibylla,
Quæ de Christo præscis signa

SIBYLLA :

Judicii signum, etc.

PRÆCENTOR AD JUDÆOS :

Judæa incredula,
Cur manes adhuc inverecunda ?

Jésus-Christ est venu sur la terre pour sauver les hommes, puis il est retourné aux cieux. A la fin du monde, il reparaîtra dans la vallée de Josaphat pour juger ceux qu'il a rachetés.

[1] De Coussemaker. *Hist. de l'harmonie au moyen-âge*, pl. VI, XXIII, XXVI.

[2] *Ibidem*, p. 137.

S. Luc raconte ce second avénement [1], qu'une Sibylle a également prédit. Selon toute probabilité, cette Sibylle, qu'aucun manuscrit liturgique ne désigne par son nom, est celle d'Erithrée. Les monuments iconographiques autorisent surabondamment une telle hypothèse.

Alors que le *Dies iræ* n'existait pas encore, n'est-il pas infiniment intéressant de voir l'Eglise emprunter à une Sibylle l'oracle même qui annonce le cataclysme dernier où s'engloutiront la terre et les cieux? Et quand cette séquence, admirable de poésie et d'harmonie, vient se substituer au rythme de la prophétesse, l'Eglise reconnaissante maintient dans ses chants le souvenir de celle dont elle a rejeté les paroles, mais dont elle invoque toujours le témoignage.

Le chant de la Sibylle se rencontre dans plusieurs manuscrits de la bibiliothèque nationale de Paris, des neuvième, onzième et treizième siècles. Dans celui du neuvième, il est écrit sans division, par strophes et sans répétition des mots *judicii signum* qu'on trouve dans les manuscrits après chaque strophe de deux vers.

Le manuscrit du treizième siècle ajoute cette note importante: « Hec de Christi nativitate, passione et resurrectione; atque secundo ejus adventu ita dicta sunt, ut si quis in græco capita horum versuum discernere voluerit, inveniet *Jhesus Creitos, uios, theou, sother*, quod in latinum translatis eisdem versibus apparet. Præter quod græcarum litterarum non adeo potuit observari. Credo jam vos, inimici judei, tantis testibus ita obrutos confutatosque esse, ipsa veritate, ut nihil ultra repugnare, nihil quærere debeatis. »

« Le chant de la Sibylle, dit M. de Coussemaker, paraît avoir eu une certaine vogue au moyen-âge, puisqu'il a été en usage durant quatre siècles avec sa mélodie originale. Le caractère de cette pièce est moins sombre que celui des chants postérieurs sur le même sujet; sa mélodie n'a pas non plus une couleur aussi lu-

[1] « Tunc videbunt Filium hominis venientem in nube cum potestate magna et majestate. » S. Luc. XXI, 27.

gubre que celle du fameux *Dies iræ* de la liturgie catholique. Elle est néanmoins d'une belle simplicité et d'un caractère en harmonie avec le sujet. Il est à regretter que ce morceau n'ait pas été conservé dans l'office religieux, dont il semble avoir fait partie au XIIIe siècle. »

Versus Sibille de die Judicii.

« *Judicii signum tellus sudore madescet.*

« *E Cœlo rex adveniet per secla futurus,*
Scilicet in carne præsens ut judicet orbem.

« *Unde Deum cernent incredulus atque fidelis*
Celsum cum sanctis cui jam termino in ipso.

« *Sic animæ cum carne aderunt quas judicet ipse,*
Cum jacet incultus densis in vepribus orbis.

« *Rejicient simulacra viri cunctam quoque gazam ;*
Exurret terras ignis, pontumque polumque.

« *Inquirens tetri portas effringet averni ;*
Sanctorum sed enim cuncta lux libera carni.

« *Tradetur sontes æternaque flamma cremabit ;*
Occultos actus retegens tunc quisque loquetur.

« *Secreta atque Deus reservabit pectora luci ;*
Tunc erit et luctus, stridebunt dentibus omnes.

« *Eripitur solis jubar et chorus interit astris ;*
Volvetur cœlum, lunaris splendor obibit.

« *Dejiciet colles, valles extollet ab imo :*
Non erit in rebus hominum sublime vel altum.

« *Jam æquantur campis montes et cerula ponti ;*
Omnia cessabunt, tellus confracta peribit.

« *Sic pariter fontes torrentur, fluminaque igni*
Et tuba cum sonitum tristem demittet ab alto.

« *Orbe, gemens facinus miserum, variosque labores*
Tartareumque chaos monstrabit terra dehiscens.

« *Et coram hoc Domino reges sistentur ad unum :*
Decidet e cœlo ignisque et sulphuris amnis
Judicii signum [1]. »

M. Didron me fournit, dans un article polémique qu'inséra, il y a bien des années, l'*Univers religieux*, cette note sur l'iconographie du *Dies iræ*, au XIIIe siècle et en France. « Le troisième vers de la première strophe du *Dies iræ*, celui qui fut retouché plus tard par les froids Jansénistes, par les puritains glacés du diocèse de Paris, nomme la Sibylle qui atteste, comme David, que le monde périrait par le feu :

« *Solvet seclum in favilla*
Teste David cum sibylla.

« Au XIIIe siècle, au moment où Vincent de Beauvais rappelle les sibylles au souvenir des chrétiens dans son *Speculum universale*, on les sculpte dans la cathédrale d'Auxerre, au collatéral du chœur et du sanctuaire. Dans l'arcature qui orne le soubassement de ce collatéral, on voit porté par un tailloir un buste de femme, couronnée comme une reine et ayant écrit au-dessus de sa tête, en beaux caractères du XIIIe siècle, SIBILLA. Un buste d'homme, également coiffé d'une couronne, sort d'un tailloir voisin ; c'est le roi David, qui, de même que dans le *Dies iræ*, apparaît à côté de la Sibylle. Près de là et au-dessus éclate un remarquable vitrail, également du XIIIe siècle, et où l'on voit la Mort à cheval, égorgeant et fauchant le genre humain, l'agneau de Dieu ouvrant le livre des sept sceaux apocalyptiques, imberbe, couronné comme un roi, tenant à la main la faucille mystérieuse, avec laquelle il va vendanger et moissonner le champ de l'univers, pour en jeter la paille et les raisins dans le feu et la cuve de la colère divine. On le voit, c'est le *Dies iræ* illustré, comme on dirait aujourd'hui. Or il n'y a qu'en France où les sibylles se montraient dans l'art du XIIIe siècle [2]. »

[1] *Hist. de l'harmonie au moyen-âge*, p. 110-112.

[2] Cette assertion n'est plus exacte, depuis que j'ai signalé à Rome deux sibylles sur deux sculptures du XIIIe siècle. M. Didron affirme plus loin que les sibylles ne paraissent pas en Italie avant la seconde moitié du XIVe siècle, ce qui est également erroné.

« Par le rapprochement, le *Dies iræ* paraît du XIIIe siècle et Français : par son rythme, sa nature, sa rime, sa contexture également. »

X.

Ce n'est pas seulement S. Bernard qui, dans la célèbre prose *Lætabundus*, a invoqué le témoignage de la Sibylle.

Une prose de nos vieux Missels romains-français contient ce qui suit :

« *Jam se replicat seculi series maxima : venit etiam vatis Cumeæ veridica jam ætas carminis ultima.*

« *Virgo remeat sæcla revehens altera : adsunt tempora qua gens ferrea jam desinat, et mundo pullulet aurea...*

« *Impleta, quæ prædixerat plebs utraque, et gentilitas et Hebræa, oracula, Christo nascente, sunt omnia.*

« *Sunt cuncta jam hinc scelerum recidiva et recentia et antiqua vestigia, quæque remanserant irrita* [1]. »

Il y avait donc au moyen âge accord parfait entre les paroles qui se chantaient à l'église et l'iconographie qui ornait les murailles. L'art et la poésie concouraient avec une science égale et une louable entente à l'enseignement commun des fidèles. Heureux temps où l'artiste vraiment religieux ne songeait pas à s'inspirer en dehors de la tradition ecclésiastique !

[1] Dom Guéranger. *Année liturgique. Temps de Noël*, 2e *partie*, pag. 202-203.

X. Barbier de Montault,
Camérier de Sa Sainteté Pie IX.

LES CERCUEILS DE PLOMB

M. l'abbé Cochet vient de publier un savant *mémoire sur les cercueils de plomb dans l'antiquité et au moyen âge*, inséré dans les *Travaux de l'académie de Rouen*. Nos lecteurs nous sauront gré de leur présenter une rapide analyse de cette excellente étude.

Sous le règne de l'incinération païenne qui dura plus de trois siècles chez nous, on recourut souvent au plomb, comme étant la meilleure enveloppe de la dépouille humaine. Quand le christianisme eut ramené l'antique usage de l'inhumation, on eut encore recours au plomb pour préserver les corps de l'action trop rapidement dissolvante de l'humidité. Du VIe au XIe siècle, ce procédé funéraire disparaît pour revivre au XIIe et surtout au XVIIe que M. Cochet appelle, avec raison, l'âge d'or du cercueil de plomb.

Les plus anciens monuments sépulcraux en plomb, qu'on ait trouvés en France, sont des urnes contenant des ossements brûlés ou des squelettes d'enfants. Elles n'ont guère pour ornements que des bâtons composés d'oves croisés ensemble ou formant cercle autour du vase. De petits cercueils d'enfants, trouvés à Rouen, à Beauvais, à Amiens, à Boulogne, à Angers, remontent aux cinq premiers siècles de notre ère. L'Angleterre en a fourni un certain nombre, entre autres

celui qui fut découvert à Petham, près de Cantorbéry, en 1775.

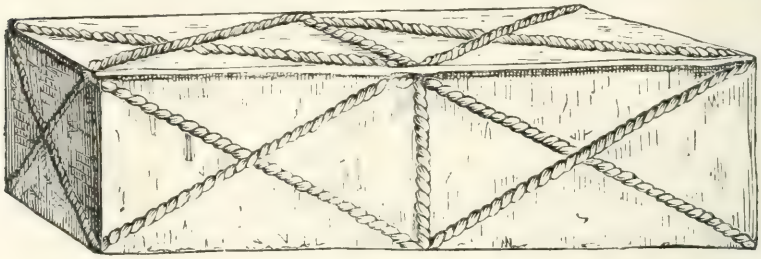

Cercueil de plomb trouvé à Petham.

Cette caisse qui renfermait trois urnes cinéraires est décorée de cables croisés et en relief.

M. Cochet ne dit que deux mots, en passant, des cercueils en plomb recueillis par la Société des antiquaires de Picardie et conservés au musée d'Amiens. L'un d'eux, trouvé à Saint-Acheul, contenait un squelette de femme, des fragments d'étoffe de laine qui paraît tricotée, des épingles en buis, une urne de verre en forme de gobelet et une fiole de forme sphérique. D'autres sarcophages trouvés au même endroit ou au Blamont sont décorés de bordures en grains d'orge, de bâtons croisés, d'ornements en forme de trapèze, de têtes de Méduse, de griffons dressés contre des fleurs. Quelques antiquaires ont vu dans les bâtons croisés la lettre grecque X, initiale du mot χριστος et ont supposé par là même que c'était des monuments chrétiens. Mais des ornements semblables se trouvant sur d'autres cercueils évidemment païens, il faut considérer ces tombeaux comme païens, et datant du IVe siècle. Il n'est pas impossible toutefois qu'à cette époque et au siècle suivant des chrétiens aient été inhumés dans des cercueils portant des emblèmes du paganisme : mais pour constater ces faits exceptionnels, il faudrait trouver des signes religieux qui font absolument défaut dans nos sarcophages amiénois.

Un cercueil en plomb, analogue aux nôtres, trouvé à La

Battière (Oise) a été décrit par M. Barraud dans le Bulletin monumental.

On y remarque une tête humaine coiffée d'un bonnet phrygien, des baguettes formées d'oves, des croix de Saint-André en relief, formées avec des bâtons perlés, etc.

Divers textes du VIe au IXe siècle signalent des tombeaux de plomb; mais il ont dû être excessivement rares à l'époque carlovingienne; les plus anciens qu'on ait trouvés de l'ère du Moyen Age ne paraissent pas remonter au delà du XIe siècle. C'est à cette époque qu'appartiennent les cercueils de Guillaume de Warenne et de sa femme Gondrée, découverts à Lewes en 1845. Des losanges saillantes courent sur toutes les surfaces et produisent l'effet d'un filet à larges mailles.

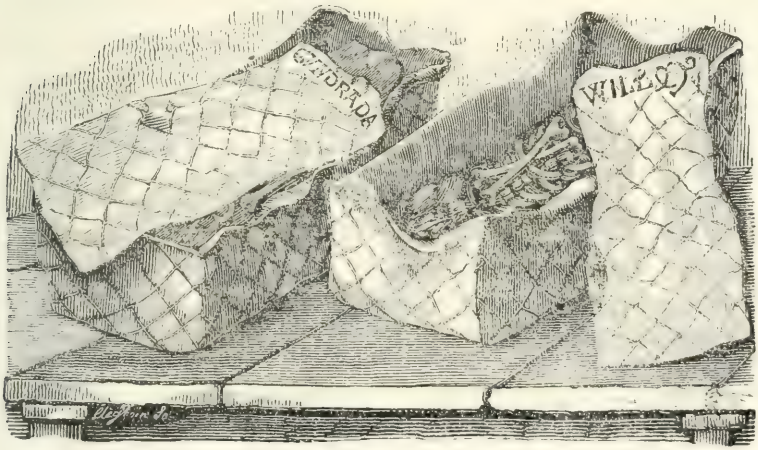

Au XVIe siècle et au suivant, le cercueil s'arrondit par le haut et se prête, dans son ensemble, aux inflexions du cadavre. Toujours plus étroit vers les pieds, il contourne les épaules et offre un emboitement circulaire pour la tête. Quand ces tombeaux étaient déposés dans un caveau, ils étaient assis sur des tréteaux de fer. Un des plus remarquables monuments de cette espèce est le cercueil d'Antoine de Boulainvilliers (1629), découvert en 1862 dans l'église de Notre-Dame de Vaudreuil (Eure). Sa forme est celle d'un étui, avec des armoiries gravées, une plaque d'inscription, et une boîte en saillie où était renfermé le cœur.

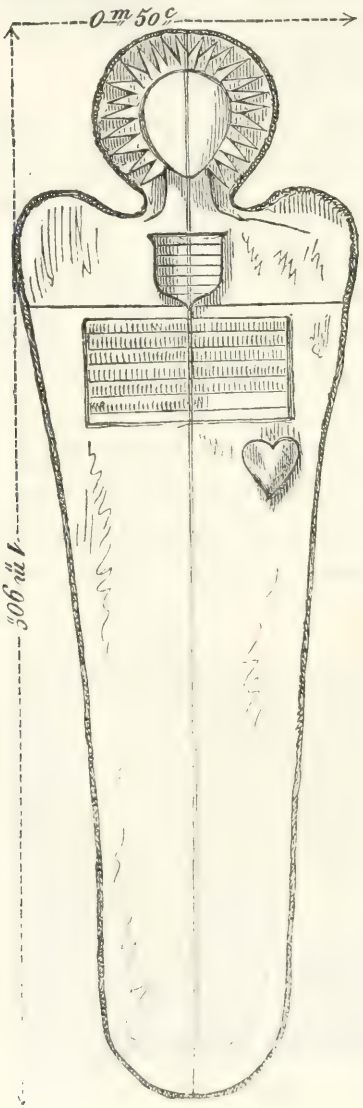

En Normandie, à Rouen surtout, cette forme tumulaire a persévéré plus longtemps qu'ailleurs ; on la trouve encore au commencement de ce siècle, du moins dans le cercueil du cardinal Cambacarès, inhumé en 1818, dans un caveau de la cathédrale de Rouen.

Par suite d'une circulaire du ministre Bouchotte, presque tous les tombeaux en plomb furent arrachés des cryptes et des cime-

tières. Ces profanations ont enlevé à la science une foule de sujets d'observations : mais il reste encore assez de monuments pour que M. Cochet ait pu en faire une monographie fort complète. D'ailleurs, de même que Cuvier, avec quelques ossements fossiles, savait retrouver la forme des animaux antédiluviens, ainsi le savant archéologue normand, avec quelques débris de poteries, quelques fragments de fer ou de plomb, parvient à reconstituer nos antiquités sépulcrales.

J. Corblet.

LES TEMPLES ET EGLISES CIRCULAIRES

D'ANGLETERRE

PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI SUR

L'HISTOIRE DE CES MONUMENTS[1].

PREMIÈRE PARTIE. — I. *Les premières manifestations religieuses chez les peuples primitifs.* — II. *Les premiers temples.* — III. *Les temples ronds de la Grèce ancienne.* — IV. *Les temples ronds à Rome et dans les environs de cette ville.* — V. *Les premiers temples chrétiens.*

DEUXIÈME PARTIE. — I. *Les premières églises anglaises.* — II. *Du style de ces églises.* — III. *De la tradition qui attribue l'origine de ces églises aux Juifs.* — IV. *Les Chevaliers Templiers et l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem.*

TROISIÈME PARTIE. — I. *L'église du Saint-Sépulcre de Cambridge.* — II. *L'église du Saint-Sépulcre de Northampton.* — III. *L'église du Temple à Londres.* — IV. *L'église ronde de Little-Maplested (Essex).* — V. *Observation.*

PREMIÈRE PARTIE.

I

LES PREMIÈRES MANIFESTATIONS RELIGIEUSES CHEZ LES PEUPLES PRIMITIFS.

Dans l'état de nature, l'intelligence de l'homme n'est que de bien peu supérieure à l'instinct de la brute. L'homme a cependant conscience, même dans cette condition inférieure

[1] Nous avons cru, en prenant pour base de ce travail, celui de l'auteur

traitée de sauvage, d'un pouvoir supérieur et terrible. Et, d'après l'opinion générale des philosophes, quelques notions spéciales de ce pouvoir ou de cette divinité marquant chaque état de société ou de civilisation, le développement du culte et des manifestations religieuses de l'homme doit correspondre avec le degré d'avancement de cette civilisation. C'est au reste ce dont les annales primitives de chaque contrée fournissent les preuves les plus évidentes en nous signalant, dès les temps les plus reculés, la vénération servile avec laquelle les hommes primitifs adoraient quelque idole de fabrication grossière ou quelque objet plus sensible à l'esprit. Et comme, chez l'ignorant, l'œil est plus susceptible que l'oreille, et que les impressions ressenties par la vue agissent plus directement sur l'esprit que celles ressenties par l'ouïe, la classe d'hommes la plus avancée adopta, presque dès l'origine, un petit nombre de figures primitives pour personnifier des sujets métaphysiques.

Parmi ces figures, *le cercle* passe, suivant différents auteurs, comme le plus ancien, le plus mystique, et, par conséquent, le plus puissant de ces emblêmes. Il représente l'éternité, l'infini, etc., et, au dire des Hindous, il doit son origine à un serpent enroulé, figure que, après l'addition d'ailes surtout, on regarda avec une profonde vénération. Les Egyptiens aussi voyaient, dans un globe ailé sur lequel s'enroulait un serpent, un symbole de la divinité ; et, sur

anglais JOHN BRITTON (*The architectural antiquities of Great-Britain*), vol. I, in-4, 1807. London, with plates), devoir conserver, dans les parties que nous avons traduites, quelques développements qui pourront paraître inutiles à certains de nos lecteurs très-versés dans l'étude de l'archéologie monumentale ; mais, outre que ces détails offrent par eux-mêmes un réel intérêt, ils serviront de plus à montrer l'état d'avancement qu'avaient atteint en Angleterre, au commencement de ce siècle, les études archéologiques relatives aux édifices du Moyen-Age.

les portes chinoises, des représentations de serpents enroulés ont pour but d'éveiller de semblables idées [1].

Parmi les plus anciens, si ce ne sont réellement les premiers de tous les spécimens des Temples circulaires, étaient ces ensembles de piliers de pierres brutes, habituellement appelés *druidiques* [2] et qui se retrouvent à l'origine de presque tous les peuples. Ils sont presque uniformément disposés en cercles et consistent en une, deux, trois ou quatre rangées concentriques de pierres mises debout, mais non travaillées [3].

[1] Voir STUKELY, *Description*, etc. *de Arebury*, f°. — Le *cercle* se trouve dans le *théta* de Θεος, mot grec signifiant Dieu, et le serpent, dans le *théta*, indique *Dieu dans le monde*, tandis que la représentation hiératique indoue de Brahm, le dieu suprême, figurée par *un cercle dans un triangle*, indique *le monde contenu en Dieu*, comme il était avant la création. — *Essai sur Zeus*, etc., par M. L. CALLANDREAU, in-8. Angoulême, 1870.

[2] « Moïse se levant dès le point du jour, dressa un autel au pied de la montagne et douze monuments de pierre, selon le nombre des douze tribus d'Israël. » — *Exode*, ch. XXIV, v. 4. — Voir aussi KING (*Munimenta antiqua*, vol. I) ; cet auteur a décrit et figuré de nombreux cercles de pierres. — HÉRODOTE (liv. IV, XCII) rapporte que, dans sa guerre contre les Scythes, Darius, fils d'Hystaspe, ayant passé l'Articus avec son armée, fit disposer des monceaux de pierres en témoignage de cet événement. — Le même Darius, toujours d'après HÉRODOTE (liv. IV, LXXXVII) « ordonna d'élever près du rivage du Bosphore deux colonnes de pierre blanche, et fit graver sur l'une en caractères assyriens, et sur l'autre en caractères grecs, le dénombrement des nations dont étaient tirées les troupes de l'armée qu'il conduisait. »

[3] « Le Seigneur dit encore à Moïse : Si vous me faites un autel de pierres vous ne le bâtirez pas de pierres taillées; car il sera souillé si vous y employez le ciseau. » — *Exode*, ch. XX, v. 25. — *Stonehenge*, croit BRITTON, est le seul exemple dans la Grande-Bretagne, où les pierres ont été *équarries ou taillées avec des outils* ; d'où certains antiquaires en concluent que ce n'est pas une construction purement *druidique*. — (Il est bien entendu que ce mot *druidique* est employé ici comme l'auteur anglais l'a employé ; mais que, partageant les doutes des archéologues modernes sur l'origine de ces monuments mégalithiques répandus sur presque toute la surface du globe, nous n'entendons nullement préjuger la question sur le terme qu'il convient de leur appliquer.)

Plusieurs de ces ensembles, de formes et de dimensions différentes, existent encore dans les pays de Galles, de Cornwall, de Cumberland, d'Ecosse, d'Irlande et dans les autres parties des Iles Britanniques, ainsi qu'en Bretagne, en Danemark [1], etc. ; mais les plus considérables, comme grandeur et aussi à cause de la vénération que leur accorde le peuple, sont ceux de *Stonehenge* et de *Arebury*, tous deux dans le Wiltshire. Le premier a obtenu une célébrité extraordinaire; mais quoique ce temple primitif soit resté à son ancienne place et offre sur une étonnante échelle un plan surprenant, il est rarement cité par les Antiquaires et à peine connu même des Anglais [2]. Son centre consistait en une rangée circulaire d'immenses pierres, au nombre de cent environ, avec quatre autres cercles dans la même aire. Le tout était environné d'un profond fossé et d'un haut talus. Deux avenues, ou plutôt deux doubles rangées de pierres dressées s'en écartaient et étendaient chacune leurs lignes à au moins un mille [3] du centre, et l'une d'elles se terminait par deux rangées ovales de pierres dressées.

II.

LES PREMIERS TEMPLES.

C'était et c'est encore la coutume de beaucoup de nations

[1] Dans nombre d'autres pays, non-seulement de l'Europe et de l'ancien monde, mais encore des deux Amériques et des îles de l'Océanie on a reconnu, depuis quelques années, des monuments mégalithiques de l'art le plus grossier, mais qui servent à prouver l'étendue presque générale du culte rudimentaire dont ils étaient les plus importantes manifestations.

[2] Il faut se rappeler ici que Britton écrivait en 1807; car, depuis son époque, l'Angleterre s'est montrée fort soucieuse d'étudier ses richesses archéologiques et possède, sur les monuments de *Stonehenge* (au reste connus de plusieurs auteurs français), d'autres descriptions que celle de Stukely (vol. in-f°, n. pl.) citée par Britton comme un ouvrage « rare et cher, se trouvant seulement dans les bibliothèques des curieux, et, par conséquent, à la portée de fort peu de personnes. »

[3] Environ *un kilomètre et demi.*

d'adorer le soleil, la lune, le feu, ou quelque autre objet visible, soit à ciel ouvert, soit sur le sommet d'une montagne [1], ou dans une aire enceinte de talus [2], etc.; car, avec des idées plus sublimes que faciles à expliquer, nombre d'anciens peuples ne trouvaient pas respectueux de confiner leurs dévotions dans des murs de pierre. La voûte de leurs temples était la voûte même des cieux [3], et leur coup-d'œil n'avait d'autres limites que le cercle du vaste horizon. Les Perses, les Scythes [4], les Numides, les Bithyniens, les Celtes, etc., suivant les témoignages des plus anciens auteurs, donnaient cette ampleur aux manifestations de leur culte.

Dans les régions du Sud et dans les climats tempérés, on put facilement persister dans de telles coutumes; mais, dans les contrées du nord, où se faisaient sentir les rigueurs du froid et des tempêtes, il fallut se garantir contre les intempéries des saisons et, dans ce but, recourir aux cavernes naturelles ou en former d'artificielles [5].

[1] Dans HOMÈRE, entre autres exemples, au chant XXII de l'*Iliade* (*la mort d'Hector*), Jupiter fait entendre ces paroles : « ....Mon âme a pitié d'Hector, qui souvent brûla pour moi les cuisses des taureaux, et *sur les sommets de l'Ida* et dans la citadelle d'Ilion. »

[2] BRITTON n'hésite pas à conclure, par l'étude des temples ou mieux des enceintes druidiques qui lui étaient connues, que toutes devaient être entourées d'une levée de terre ou *vallum* et d'un fossé, affirmation dont il est prudent de lui laisser garder toute la responsabilité.

[3] Suivant PAUSANIAS (*Attique*, ch. XLI), le temple de Jupiter Conius n'avait pas de toit, et quelques archéologues pensent qu'il en était de même d'un grand nombre de temples grecs.

[4] HÉRODOTE (liv. IV, ch. LXII) nous décrit les seuls temples élevés par les Scythes et consacrés au dieu Mars, comme consistant en une aire quadrangulaire, formée de fascines entassées, accessible d'un seul côté, et ayant environ trois stades (*cinq cent cinquante mètres*) de longueur sur autant de largeur.

[5] L'illustre archéologue suédois SVEN NILSSON (*les Habitants primitifs de la Scandinavie*, trad. fr., Renouard, Paris, 1868, n. pl.), donne de fort intéressants détails sur cette transformation qui a dû s'opérer dans les mœurs des premiers habitants de la terre, lorsqu'ils durent se trouver, par l'immi-

III.

LES TEMPLES RONDS DE LA GRÈCE ANCIENNE.

Les premières constructions sacrées offrant quelque régularité furent, suivant Hérodote et Strabon, érigées par les Egyptiens; mais les plus anciens temples et tabernacles que nous trouvions décrits, sont *le Tabernacle dans le désert* fait par ordre de Moïse [1] et le splendide *Temple de Salomon* [2]. Nous écarterons au reste de cet essai toute considération sur les temples en général, nous bornant à mentionner ici un petit nombre de ceux bâtis sur un plan circulaire [3].

Quoique l'on puisse facilement supposer que la Grèce, à l'époque de sa splendeur architecturale, offrit plusieurs beaux spécimens de ces constructions, Pausanias n'en cite que six, et on ne connaît qu'un seul édifice circulaire à Athènes, la ville par excellence de l'antique Grèce. On l'appelle *le Monument choragique de Lysicrate*, et, quoique de très-petites dimensions (il a seulement six pieds anglais, moins de deux mètres de diamètre extérieur), il est beau de proportion et d'ornementation. Ce temple est d'ordre corinthien et l'on dit qu'il fut érigé envi-

gration dans les pays septentrionaux, ou pour toute autre cause, en butte aux intempéries des saisons.

[1] La Bible nous a conservé la description de ce tabernacle, œuvre de Béséléel et de Ooliab, et consistant en bois de sétim recouvert de lames d'or.

[2] Consulter sur ce temple, construit par le phénicien Hiram ou Huram, le *Dictionnaire de la Bible* de Dom Calmet, les travaux de M. de Saulcy et de M. le comte de Vogué, l'*Histoire sainte* d'après la bible de M. V. Duruy, le *Dictionnaire anglais de la Bible de* Smith, un volume de *Fragments illustrés* de C. Taylor et la *Revue de l'Art chrétien*, années 1870 et 1871.

[3] Les temples ronds sont caractérisés dans Vitruve (liv. iv, 8) par le terme de *monoptère* pour ceux sans mur ou *cella*, mais avec une coupole élevée sur les colonnes, et par celui de *périptère* pour ceux qui ont des colonnes isolées ou un mur fermé à l'intérieur. — Les Grecs les appelaient Θόλος.

ron trois cents ans avant l'ère chrétienne, au temps de Démosthène, d'Apelles et d'Alexandre-le-Grand[1]. *La Tour des Vents*, dans la même cité, quoique pouvant être considérée comme un édifice circulaire, offre la forme octogonale[2], et le petit *Temple rond de Rome et Auguste*, dont on a découvert des fragments à l'extrémité orientale de l'Acropole, était une médiocre création de l'art romain.

IV.

LES TEMPLES RONDS A ROME ET DANS LES ENVIRONS DE CETTE VILLE.

Les Romains, qui furent surtout les imitateurs des Grecs, bâtirent de nombreux temples dans leur capitale et dans les provinces soumises à leur vaste empire; mais ce fut surtout vers l'époque des Césars qu'ils produisirent des œuvres architecturales remarquables. On leur doit quelques *temples circulaires*, parmi lesquels nous pouvons citer les suivants.

Sur les bords du Tibre, *une construction ronde* qui, d'après une opinion générale, dit Palladio (liv. IV, 14), fût bâtie par le second roi de Rome, Numa Pompilius, et dédiée à la déesse Vesta. Dehors l'enceinte de Rome, près la porte Viminale (maintenant appelée porte Sainte-Agnès), *un édifice circulaire*, dédié aujourd'hui à sainte Agnès; mais que l'on

[1] STUART, *Antiquities of Athens*, vol. I. — Ce monument fut élevé en l'honneur d'une victoire remportée par le chorège Lysicrate, sous l'archontat d'Erœnète, ce qui donne pour sa construction la seconde année de la troisième olympiade, soit l'an 355 av. J.-C.

[2] Cette tour de marbre, large de sept mètres intérieurement et construite par Andronicus Cyrrhestes, a été décrite par VITRUVE et ne semble guère remonter qu'aux derniers temps de l'indépendance de la Grèce. M. BEULÉ même, à cause de certains détails d'architecture, pense qu'elle date seulement du règne d'Auguste, et est seulement de quelques années plus ancienne que les écrits de Vitruve.

suppose avoir été originairement un temple de Bacchus [1]. Sur la voie Appienne, près la porte Appia (maintenant appelée la porte Saint-Sébastien), les ruines d'*une autre construction circulaire* [2]. (Palladio, liv. IV, 22).

Les Temples dédiés à Vesta étaient *généralement, sinon toujours, de forme circulaire*. Plutarque remarque que Numa érigea *un temple rond* pour contenir le feu sacré qu'il considérait comme un symbole de l'univers entier. Ce temple de Vesta avait un atrium et une aire, il était situé près de la fontaine de Juterne, et, dans sa partie la plus reculée, était gardé le feu sacré dont l'entretien était confié aux Vierges dites Vestales. Près le palais d'Auguste, était aussi *une autre construction semblable*, appelée le Temple de Vesta Palatine [3]. Près de la fameuse cascade de l'Anio à Tivoli, est *un autre temple circulaire*, autrefois consacré à la déesse Vesta et quelquefois appelé le Temple de la Sybille Tiburtine. Cet édifice, d'ordre corinthien et appartenant à la plus belle époque de l'art gréco-romain, a fait de tout temps l'admiration des voyageurs et des artistes [4]. Sur le mont Cœlius, était *un autre grand temple circulaire* qui, suivant quelques écrivains, remontait à Appius Claudius, et était dédié au dieu Faunus ou

[1] PALLADIO (liv. IV, 21). — Suivant cet auteur, les temples de Bacchus et de Vénus devaient être construits hors de la cité, règle à laquelle nous opposerons, entre autres exemples contraires, le double temple de Vénus et de Rome, érigé sous le règne et sur les dessins mêmes de l'empereur Adrien.

[2] Il est vrai que les Romains appliquèrent souvent *la forme circulaire* aux tombeaux qu'ils érigeaient le long de leurs routes ; témoin les magnifiques exemples qu'ils nous ont légués et qui datent d'époques bien différentes.

[3] MONTFAUCON (vol. II, 7). Dans ce volume sont plusieurs plans de *temples circulaires*.

[4] Voir IL CAV. PIRANESI qui, dans son bel ouvrage, a reproduit ce remarquable édifice, et DESGODETS (*Antiquités de Rome*). Ce dernier recueil, traduit en anglais par MARSHALL, contient de nombreux plans d'anciennes constructions.

à Bacchus [1]. Il consistait en *une enceinte circulaire* qui renfermait deux colonnades, l'une dans l'autre. Il a été converti en église chrétienne, sous le vocable de Saint-Etienne-le-Rond (San Stefano rotondo) et mesure plus de quarante mètres de diamètre [2].

Mais le plus célèbre des *Temples circulaires anciens* est le Panthéon de Rome, que l'on suppose communément avoir été érigé par M. V. Agrippa en son troisième consulat (an 26 av. J.-C.), et avoir fait partie des Thermes magnifiques qui portaient le nom de ce ministre d'Auguste. Plusieurs fois réparé sous les empereurs romains et dévasté par les barbares, cet édifice fut restauré en 607 et dédié à la bienheureuse Vierge Marie par le pape Boniface IV, et trois ans plus tard, de nouveau dédié à tous les Saints par le pape Grégoige IV.

[1] On pourrait encore citer, comme divinités auxquelles on consacrait des *temples circulaires*, Mars qui avait à Rome le temple de Mars Vengeur, et, à Florence, un temple sur les ruines duquel fut élevé le baptistère de cette ville ; Hercule qui avait à Rome les *temples ronds* d'Hercule vainqueur au forum Boarium et d'Hercule Gardien, près du cirque Flaminius ; (consulter au sujet de ce dernier édifice E. Isabelle, *Parallèle des salles rondes d'Italie*, in-fol. Paris), enfin le dieu Portumnus, protecteur spécial des ports et quelquefois honoré conjointement avec Neptunus Consus. Portumnus avait, aux portes d'Ostie, un *temple circulaire*, fréquenté par les matelots, plus tard converti en église de Saint-Pierre et de Saint-Paul, et que Constantin enveloppa dans le périmètre des fortifications dont il pourvut toute la partie septentrionale de la ville d'Ostie. — Ce temple a été décrit par M. M. Ch. Texier et R. Popplewell Pullan, *Arch. byzant.* Londres, 1864, in-fol , et par différents auteurs italiens, tels que Nibby, Rossini, etc.

[2] Les archéologues modernes croient cet édifice moins ancien et veulent qu'il ait fait partie de la Grande Boucherie (*Macellum grande*) si souvent figurée sur les médailles de Néron, ou même, que le pape saint Simplicius ait fait construire cette église, qu'il dédia en 467, avec des colonnes empruntées à des édifices païens et sur le type des églises rondes de l'ère Constantinienne. — A. du Pays, *Hist. de l'Italie du sud*, n. édit., Paris, in-12. — L'église Saint-Ange à Pérouse, également bâtie avec des colonnes empruntées à un temple antique et peut-être même restées à leur place primitive, offre une certaine analogie avec San-Stefano Rotondo.

V.

LES PREMIERS TEMPLES CHRÉTIENS.

Nous devons rappeler que tous les édifices qui précèdent furent à l'origine érigés par les anciens Romains et consacrés par eux aux divinités du paganisme [1], quoique quelques-uns d'entre eux, comme nous venons de le voir, ainsi que plusieurs édifices semblables, furent dans la suite convertis en églises chrétiennes. La nouvelle religion étendant par tout l'Empire sa bénigne influence, il devint nécessaire de pourvoir ses ministres et ses disciples d'édifices appropriés au nouveau culte, et ces derniers prirent les noms de *Ecclesia, Basilica.*

Constantin-le-Grand, devenu chrétien, favorisa la construction des temples consacrés au vrai Dieu, et les importantes constructions faites par ses ordres dans le ressort des églises d'Antioche, d'Alexandrie, de Jérusalem, de Rome, de Constantinople, etc., montrèrent bien toute la piété pleine d'ostentation de ce prince désireux d'égaler, au déclin de sa vie, les ouvrages parfaits de l'antiquité [2]. Dans le cours de deux siècles, du règne de Constantin à celui de Justinien,

[1] Quelques écrivains soutiennent que l'église Sainte-Agnès hors de Rome, citée plus haut, aurait été érigée seulement à l'époque de Constantin et par ordre de ce prince, mais que l'on employa, dans sa construction, des matériaux arrachés aux temples antiques

[2] Eusebius, *Hist. eccles.*, liv. x, ch. 23, 4. — L'évêque de Césarée, qui forma et développa le goût de son maître, prononça en public une description soigneusement faite de l'église de Jérusalem (*in vita Constantini*, liv. iv, 46). Cette église n'existe plus à beaucoup près, comme l'avait fait ériger cet empereur ; mais son panégyriste a inséré dans cet ouvrage une description succincte de l'architecture et de l'ornementation de cette église. Eusèbe mentionne aussi (liv. iv, ch. 29) l'église des Saints-Apôtres de Constantinople — Voir aussi Gibbon

dix-huit cents églises de l'Empire furent établies et consacrées [1].

DEUXIÈME PARTIE.

I.

LES PREMIÈRES ÉGLISES ANGLAISES

Tournons maintenant nos yeux vers les îles de l'Archipel Britannique dans lesquelles nous apercevrons de pâles rayons de la lumière chrétienne perçant les ténèbres du Paganisme. Dans le commencement du VIIe siècle, Austin ou Augustin et quarante autres moines étaient députés par Grégoire-le-Grand, du siége pontifical de Rome, pour visiter l'Angleterre [2]. Ils furent particulièrement instruits par ce pape,

[1] Consulter PROCOPE, *de Ædificiis*, et GIBBON. — Justinien fut au reste l'émule de Constantin dans ce mouvement si favorable au christianisme et ne déploya pas moins d'ostentation dans sa piété. Entrant dans Sainte-Sophie, le jour de la consécration de cette église, il s'écria, faisant allusion à la magnificence de cette église et à celle si renommée du temple de Salomon : *Je t'ai vaincu, ô Salomon.*

[2] « Avant Saint-Austin ou Augustin, auquel bon nombre de siéges épiscopaux anglais font remonter l'origine de leur plus ancienne cathédrale, Trajanus et Damianus avaient, vers la fin du deuxième siècle, tenté de convertir les Bretons, et un siècle plus tard, Albanus, né à Verolamium (Old Verulam près Saint-Albans, comté de Herford, Angleterre) sur le territoire des Catuellani, avait rapporté de Rome, où il avait servi sept années dans les armées des empereurs, les précieuses notions de l'Evangile et quelques connaissances en architecture qu'il appliqua à l'érection de plusieurs églises. D'après le *Monasticon anglicanum*, une des plus anciennes églises existant encore en 1656 en Angleterre, était celle dédiée à Saint-Albanus et érigée au quatrième siècle dans sa ville natale. Cet édifice avait la forme d'une basilique et renfermait à l'intérieur trois nefs éclairées par des fenêtres en plein-cintre. Deux campaniles y avaient été ajoutés dans la suite. » — *Biogr. univ. des architectes célèbres*, par A. DU BOIS et CH. LUCAS, in-8°, Paris.

aussi zélé propagateur de la foi que rempli d'une prudente sagesse *de ne pas détruire les temples païens des Anglais, mais seulement de renverser les idoles, de purifier les murs avec l'eau sainte, d'ériger des autels, d'y déposer des reliques, et de convertir ainsi les temples païens en églises chrétiennes* [1].

Nous connaissons mal la forme et les dimensions qu'avaient ces temples quoiqu'il soit généralement admis que les premières églises anglo-saxonnes offraient un *hémicycle* à leur partie orientale. Le docteur Stukely, parlant des *églises rondes*, s'exprime ainsi : *Je soupçonne que ce sont les plus anciennes d'Angleterre, et probablement furent-elles bâties dans les derniers temps de l'Empire Romain pour le culte chrétien, ou au moins sous les premiers rois Saxons* [2]. Cette remarque est rarement controversée; malheureusement il ne reste plus de ces églises des premiers temps du christianisme anglais; et nous allons nous efforcer, dit Britton, d'établir avec certitude et sincérité, les styles d'architecture, l'origine et les parties caractéristiques des *Églises rondes anglaises*.

II.

DU STYLE DE CES ÉGLISES.

Ces églises constituent certainement une classe d'anciens monuments à la fois rares et précieux à des titres divers; aussi intéressent-elles vivement l'archéologie et l'architecture. Les exemples cités plus bas avec quelques détails, serviront peut-être à affirmer la foi ou à renouveler les doutes des écrivains qui soutiennent que *l'arc ogival* [3], *une*

[1] HENRY, *Hist. de la Grande-Bretagne*, vol. III, 194. — TURNER, *Hist. des Anglo-Saxons*, vol. IV.

[2] *Itinerarium curiosum*, p. 35.

[3] Ce n'est que sous toutes réserves et faute d'un terme plus convenable reconnu que nous disons l'*arc ogival*, paraissant ainsi appliquer le mot

fois adopté, l'emporta complétement sur l'arc plein-ceintre[1].

Les antiquaires voudront bien, à ce sujet, se souvenir que les nouvelles modes, et en général les nouveautés de toute sorte, ne sont ni instantanément ni universellement adoptées, mais que leur utilité, leur opportunité et souvent l'influence de leur inventeur sont les principales causes de leur succès. Car chaque nouvelle mode doit lutter contre les préjugés des hommes et les habitudes reçues, et les révolutions de style en architecture, pas plus que les changements en toute autre chose, ne sont à l'abri de ces obstacles. Aussi n'y a-t-il pas lieu de s'étonner de rencontrer deux formes d'arcs employées dans le même édifice [2].

Cette diversité de style est au reste rendue manifeste dans les parties circulaires des églises de Northampton et du temple de Londres où l'on peut suivre le développement de l'arc ogival, d'abord simple et presque en *tiers point* [3] dans celle

ogive aux arcs brisés, tándis que, nombre de fois déjà et l'an dernier encore, nous avons, dans un rapport sur les *Instructions du Comité des Monuments historiques*, rappelé l'origine du mot *ogive* et obtenu de la *Société libre des Beaux-Arts, Comité Central,* qu'elle s'associât à l'éminent M. Quicherat et à d'autres archéologues et architectes de grand savoir qui demandent, à propos de cette dénomination, la rectification d'une erreur qui date à peine du commencement de ce siècle.

[1] Nous croyons devoir donner ici la phrase même de Britton : *The pointed arch, when once adopted, completely superseded the semi-circular*, en renvoyant le lecteur qui désirerait un aperçu rapide sur la marche des différents styles d'architecture en Angleterre aux articles publiés sous la rubrique : *Architecture*, 1° dans l'*Encyclopædia Britannica* (seventh edition) in-4°, London, MDCCCXLII, auteur, William Hosking, et 2° dans *the English Cyclopædia*, in-4°, London, 1835 ; auteur, William Wallace. (Ces deux mémoires, publiés en anglais et enrichis de nombreuses gravures, sont d'un précieux secours pour l'étude et surtout pour l'histoire de l'art anglais.)

[2] Britton ajoute qu'il fait ici une remarque en passant; mais qu'il espère plus tard élucider et développer ce sujet auquel il fait plusieurs fois allusion dans ses œuvres.

[3] L'arc dit *en tiers-point* est l'*arc ogival* dont les lignes droites, joignant

de Northampton, et devenu mouluré et s'élevant directement des chapiteaux couronnant les faisceaux de colonnes dans l'église du Temple à Londres.

III.

DE LA TRADITION QUI ATTRIBUE L'ORIGINE DE CES ÉGLISES AUX JUIFS.

On fait généralement remonter aux Juifs l'origine des églises rondes en Angleterre, et cette opinion était admise à l'Université de Cambridge, lorsque M. Essex la réfuta par les observations qu'il publia dans le premier volume de son *Archéologie* : « Leur temple à Jérusalem », observe-t-il « n'était pas de forme circulaire, le tabernacle de Moïse ne l'était pas non plus ; et nous ne voyons pas que les Juifs modernes recherchent cette forme dans la construction de leurs synagogues. On a cependant cru que l'église ronde de Cambridge, celle de Northampton, et quelques autres furent construites pour servir de synagogues par les Juifs, à l'époque où il leur était permis de résider dans ces villes ; mais comme aucune preuve n'est fournie à l'appui de cette assertion, et que je tiens pour certain que les Juifs, domiciliés à Cambridge, avaient leur synagogue et probablement l'ensemble de leurs habitations dans la partie de la ville appelée encore aujourd'hui *La juiverie* ; on en peut raisonnablement conclure que les églises rondes, existant dans les autres parties du royaume, n'ont pas été bâties par les Juifs à usage de synagogue, puisque les quartiers qui leur étaient affectés nous sont encore connus [1]. »

les points de naissance et celui du sommet entre eux, forment un triangle équilatéral.

[1] *Archæologia*, vol VI, p. 166.

Or, ces églises n'étant pas d'architecture antique et ne pouvant plus être attribuées aux Juifs, on désire naturellement rechercher les dates et les auteurs de leur construction. C'est pour cela que Britton rapporte quatre remarquables exemples de ces constructions en Angleterre. *L'église du Saint-Sépulcre à Cambridge, l'église du Saint-Sépulcre à Northampton, l'église du Temple à Londres* et *une petite église à Little Maplested* (*Essex*). Tous ces édifices, ainsi que deux autres sanctuaires existant autrefois à Temple-Bruer et à Aslackly (Lincolnshire), sont généralement attribués aux Chevaliers Templiers, à l'époque de leur plus grande prospérité en Angleterre [1].

IV.

LES CHEVALIERS TEMPLIERS ET L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE DE JÉRUSALEM.

Ce remarquable Ordre religieux et militaire de Chevaliers errants s'organisa d'abord et se développa dans le voisinage de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, édifice fondé, d'après l'opinion la plus accréditée, par Hélène, mère de Constantin-le-Grand. Malheureusement aucun écrivain n'a spécifié les constructions remontant à cette époque, ni décrit leur forme, leurs dimensions et leur style d'architecture. En outre, nous savons que Charlemagne (A. D. 813) fit rebâtir ce vénérable édifice [2]. « Je considère comme de sa construction, » dit M. Essex, « l'apside orientale renfermant la tribune demi-circulaire; mais la partie intermédiaire entre

[1] Voir p. 248, n. 2.

[2] Les historiens plus modernes ont vainement essayé de retrouver avec toute sécurité la date précise de chacun des sanctuaires composant l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, et sont loin de partager les affirmations de

elle et le Saint-Sépulcre est plus moderne et put être reconstruite quand l'église fut restaurée, en l'an 1049 [1], après qu'elle eut été dévastée par les Sarrasins, vers la fin du Xe siècle [2]. »

Bède, parlant de cette construction, la décrit comme *une grande église ronde* ceinte de trois murs et douze piliers; mais il ne spécifie pas la disposition de ces murs et piliers [3]; la partie circulaire de l'église actuelle diffère matériellement de cette description. Elle consiste en un mur demi-circulaire qui se relie à une grande masse de constructions vers l'Est; et, un peu à l'intérieur de ce mur, est une colonnade circulaire consistant en seize colonnes et piliers avec un espace vers l'Est (en partie plein, en partie vide) [4], où se pourraient placer quatre autres piliers [5]. La partie circulaire de la construction était, au commencement de ce siècle, d'architecture dite *romane* et la voûte ou coupole, presque entièrement en bois de cèdre, avait, à sa partie supérieure, une ouverture circulaire et offrait une disposition

Britton et de M. Essex sur ce point. Le meilleur auteur à consulter sur ce sujet est aujourd'hui M. LE COMTE DE VOGÜÉ (*Les Églises de la Terre-Sainte*, 1 vol. in-4°, Paris, 1860), ouvrage analysé dans l'article de M. A. DEMARSY. (*Revue de l'Art chrétien*, 1869, p. 193.)

[1] A cette époque et sur l'ordre de l'empereur Constantin Monomaque, des architectes grecs restaurèrent cet édifice en conservant son ancien plan (celui adopté par le patriarche Modeste au milieu du VIIe siècle); c'est-à-dire *une rotonde* avec trois églises séparées, et ce ne fut qu'en 1130, que les Croisés réunirent ces différents sanctuaires en un seul monument.

[2] *Archæologia*, vol. VI, p. 169.

[3] « *Resurrectionis Dominicæ Rotunda Ecclesia, tribus cincta parietibus, duodecim columnis sustentatur.* » (*De Locis sanctis*, cap. II.)

[4] C'est de ce côté que s'ouvre sur la rotonde l'église grecque, composée d'une vaste nef et d'une apside demi-circulaire.

[5] Voir, pour cette époque, le plan de l'église du Saint-Sépulcre dans les *Voyages* de SANDY et aussi dans les modèles de cette église, qui se trouvaient alors en la possession de KING, le savant auteur des *Munimenta antiqua*.

assez singulière, différant des autres dômes ou coupoles [1]. Les autres parties de cet édifice, incendié en 1808 et mal restauré à cette époque par des architectes et des moines grecs et arméniens, consistent en plusieurs chapelles, oratoires, passages, tours, etc.; et, du côté méridional, qui est celui de la façade et de l'entrée actuelle de l'Eglise, se voient plusieurs spécimens de portes et de fenêtres ogivales remontant au XIIe siècle.

Cet ensemble de constructions était l'objet de la plus grande vénération de la part des Templiers, dont la foi enthousiaste était à la hauteur des souvenirs miraculeux que rappelle chacun des endroits sacrés du sol de Jérusalem, et ils considéraient comme devant leur assurer le salut éternel de perdre la vie en les défendant. Aussi, il paraît probable que, institués dans le but de protéger les pèlerins chrétiens en Palestine contre les attaques des Sarrasins, et que s'étant, lors de la fondation de leur ordre, établis aux abords de l'église du Saint-Sépulcre [2], les Templiers durent, dans la suite, quand ils se divisèrent en plusieurs provinces et que, chassés

[1] Cette coupole vient d'être entièrement reconstruite en tôle et cornières sur les dessins de notre honoré confrère M. Mauss, chargé avec M. Eppinger, architecte russe, et sous la haute direction de notre très-honoré maître, M. Constant-Dufeux, des travaux de restauration de l'église du Saint-Sépulcre et des Lieux-Saints de Jérusalem. La coupole moderne a plus de *vingt mètres* de diamètre sur *douze mètres* de hauteur, et la construction fut, par suite de traités internationaux, entreprise aux frais des trois gouvernements russe, ottoman et français. — *Société imp. et cent. des Architectes*, 1869, in-8°, Paris.

[2] Les Templiers cependant tiraient leur nom de l'ancien Temple de Salomon, ce qu'affirme, entre autres historiens, JACOB DE VITRIACUS quand, dans son *Histoire de Jérusalem* (ch. 62), il dit : « *En outre, à Jérusalem, il existe un autre temple* (que l'ancienne église du Saint-Sépulcre maintenant appelé Temple du Seigneur) *de vastes dimensions, duquel les Pères de la milice du Temple tirent leur nom de Templiers et qui est appelé le Temple de Salomon, peut-être pour le distinguer de l'autre qui est appelé spéciale-*

des lieux saints, ils se répartirent en Europe, imiter, dans la construction de leurs églises nouvelles, l'église à jamais vénérable qui avait, pour ainsi dire, présidé à leur institution.

Telle paraît être l'origine du style des églises qu'ils établirent dans plusieurs de leurs Commanderies d'Europe et notamment dans celles d'Angleterre, églises dont quelques-unes furent fondées sous le vocable du Saint-Sépulcre (*The Holy Sepulchre or Sanctum Sepulchrum*), et dont la plus ancienne, en Angleterre, paraît être l'*Église du Saint-Sépulcre de Cambridge*.

CH. LUCAS, *architecte*.

(*La suite prochainement.*)

ment le Temple du Seigneur ; » et MARTINUS POLONUS ajoute (*Chroniques*) : « *Ils sont dits Soldats du Temple, parce qu'ils établirent le siége de leur ordre dans le portique du Temple.* » — NICOLAÜS GURTLER, *Hist. Templariorum*, sec. édit., Amsterdam, MDCCIII, p. 75 et 76.

CHRONIQUE

L'illustre historien César Cantù adresse les renseignements suivants à Mgr Mermillod, évêque de Genève, sur la découverte du corps de saint Ambroise, qu'on vient de faire à l'église *San Ambrosio* de Milan :

« En 1857, l'empereur d'Autriche vint visiter ces pays qu'il devait perdre bientôt après. Entre autres largesses, il assigna 25,000 francs par an à l'église de Saint-Ambroise pour les réparations et la manutention. C'est alors qu'on commença à la restaurer et à la rendre à la forme originelle, en supprimant tout ce que le mauvais goût et le manque de connaissances archéologiques y avait ajouté. Comme les restaurations s'approchaient du maître-autel, on voulut connaître ce qui se trouvait en réalité dessous. En effet, on creusa derrière l'autel, entre les deux colonnes de porphyre postérieures, et on découvrit un tombeau de marbre, avec quelques débris d'ossements, des dents, des cendres mêlées avec quelques pièces de monnaie du bas-empire et des rois barbares. On supposa que c'était de là que l'archevêque Angilbert les avait retirés pour leur donner une sépulture plus convenable.

« En suivant donc, on trouva une grande urne de porphyre, placée droit sous l'autel, entre les quatre colonnes, et enfermée dans une construction de briques. Nous inférâmes de suite que les corps des trois saints devaient se trouver dans cette urne. Pourtant on n'osa pas encore l'ouvrir. On craignait de voir disparaître des illusions qu'on aimait. D'un autre côté, c'était le temps des persécutions les plus acharnées contre l'Église; on voulait attendre une occasion solennelle, comme l'installation de l'archevêque, la paix rendue à l'Église. Cependant les travaux avançaient; on avait tout préparé pour la reconstruction du maître-autel. On se détermina donc à reconnaître ces reliques.

« Dans la soirée du 8 août, Mgr l'archevêque, le clergé de la basilique, la municipalité, une commission artistique et archéologique étaient présents; on procéda à l'ouverture de l'urne.

« On l'avait isolée en démolissant la maçonnerie ancienne. On leva donc le couvercle et, au milieu du plus grand étonnement, on vit

apparaître les trois squelettes encore dans leur intégrité. Les trois crânes étaient rangés du côté du nord ; et à leur suite les os étaient disposés d'une manière régulière. Le tout était couvert d'une nappe d'eau pure et limpide ; il est impossible de deviner comment elle a pu pénétrer jusque-là. On recouvrit encore une fois le cercueil, et, trois jours après, le 11, on procéda à une nouvelle reconnaissance. Après avoir puisé l'eau, que l'on conserva, on enleva les os, puis on les composa de manière à reconstituer les trois squelettes. On ne trouva dans l'intérieur ni inscriptions, ni médailles, ni monnaies ou fioles : on ne découvrit que des boutons ou fermoirs d'or, et des paillettes d'or, provenant sans doute de la chasuble dont on avait couvert les saints. »

— Dieu avait dit à Josué, après le passage du Jourdain : « Fais-toi des couteaux de pierre, et circoncis pour la seconde fois les enfants d'Israël. » En enterrant Josué, les Israélites mirent dans son tombeau les couteaux qui avaient servi à cet usage. M. l'abbé Richard a retrouvé ces silex taillés, et voici ce qu'il écrit au journal *Les Mondes* de M. l'abbé Moigno : « Galgala est un petit tertre que les indigènes appellent *Tell jedjoul*, éloigné de Jéricho d'environ deux kilomètres. Ce tertre est couvert de pierres, parmi lesquelles il s'en trouve une *couverte de croix*. On y voit des débris de mosaïque et, tout autour, sur un rayon de plusieurs kilomètres, des instruments en silex, petits, disséminés sur le sol, quelquefois dans le sol, avec beaucoup de fragments d'instruments. Après avoir visité les plaines de Jéricho, j'ai voulu voir le tombeau de Josué, et, le 3 juin dernier, en compagnie de M. l'abbé Paschal, prêtre du patriarcat de Jérusalem, et d'un cheik du village d'*El-Bilezeich*, j'y ai trouvé des couteaux en silex en grand nombre. Ils étaient mêlés à la terre dans les casiers ou couloirs de la chambre funéraire, et dans les débris dont la chambre funéraire elle même s'est remplie à la suite des violations et des recherches dont ces tombeaux ont été victimes depuis des siècles. Les casiers ou niches, au nombre de quinze autour de la chambre, sont très-étroits, une bière ordinaire devait les remplir. On ne peut donc y pénétrer qu'en se couchant ; c'est mon moukir que je chargeai de cette opération ; il a retiré particulièrement des cases du côté Est, beaucoup de débris de poteries, et parmi ces poteries des silex.

« Leurs formes semblables ont vivement piqué ma curiosité ; ce sont presque tous des couteaux. J'en ai trouvé ensuite dans les terres

et pierrailles qui encombrent la chambre funéraire, en dehors de la chambre, sous le vestibule et devant le vestibule. Partout où j'ai reconnu des déblais extraits des tombeaux, j'ai trouvé des couteaux de pierre... On peut, en outre, affirmer que ces silex ont beaucoup de ressemblance avec ceux trouvés dans les plaines du Jourdain. »

Voici donc qu'un des faits historiques les plus singuliers de la Bible a reçu la confirmation la plus éclatante, et que nous entrons en possession de silex taillés il y a 3550 ans.

— Dans la nuit du 16 au 17 juillet, le feu s'est déclaré au Musée lorrain de Nancy. Toutes les richesses contenues dans ce Musée ont été la proie des flammes ; on n'a pu sauver que l'ancienne tapisserie de Charles le Téméraire.

La perte est évaluée à près de 500,000 francs.

Les Prussiens avaient évacué, depuis la veille, les bâtiments du Musée, qu'ils occupaient militairement.

L'édifice où se trouvait le Musée, dernier reste de l'ancien palais des ducs de Lorraine, était un charmant spécimen de l'architecture du commencement du seizième siècle.

Le Musée renfermait plusieurs portraits historiques, des vues curieuses de la Lorraine et de précieux débris de sculptures, notamment de sculptures du moyen-âge.

Les curieuses tapisseries qui viennent d'échapper aux désastres du musée lorrain formaient, dans l'origine, la tente de Charles le Téméraire, auquel elles furent prises en 1477.

D'après un document historique, retrouvé par M. Achille Jubinal et publié par lui dans son grand ouvrage sur les *Anciennes Tapisseries de France*, elles avaient été achetées par le duc Charles à un marchand turquois (*sic*), qui les avait fait exposer à Vienne devant l'empereur et la cour. Elles représentent l'histoire et le jugement de Banquet contre lequel Diner et Souper viennent porter leur plainte devant les juges, et elles sont expliquées, dans chaque panneau, par de longs phylactères tracés en lettres gothiques et empruntées à un drame en vers de Nicoll de la Chesneraye sur ce sujet, drame célèbre alors et qui avait été joué aux Halles de Paris, probablement à l'endroit où on jouait auparavant la danse macabre. Tous les personnages de ce drame sont représentés en grand costume du moyen-âge.

Arras. — Imp. A. Planque et Ém. Frechon.

LE TEMPLE DE SALOMON

A JÉRUSALEM.

Dissertation lue à une séance de l'Académie pontificale d'Archéologie romaine.

DERNIER ARTICLE *.

Derrière la basilique de la Présentation, parmi les restes de la grande muraille d'enceinte, je vis *l'engagement* qui mène à une arcade d'énorme construction. Il suffira de vous dire que la moulure de la corniche qui reste sous l'arceau a été mesurée par moi : elle avait 37 centimètres de hauteur. Cette voûte appartenait à un pont, qui mettait le temple en communication avec la maison royale de Salomon, appelée dans la sainte Écriture la maison de bois du Liban, et avec le mont Sion ; afin que les habitants de cette région, qui formait pour ainsi dire une petite ville sous le nom de Cité de David, ou Citadelle de Sion, pussent venir au temple avec plus de célérité et de facilité, sans traverser les autres quartiers de la ville. C'est de ce côté-là que paraît avoir surgi ce feu miraculeux au temps de Julien l'Apostat, quand celui-ci voulut reprendre, du fond de la vallée de Mello, les constructions qui devaient servir de fondement à un nouveau temple.

A vrai dire, l'emplacement qui s'étendait du côté du pont,

* Voir le n° d'Août 1871, page 377.

entre le mont Sion et le temple, n'était pas suffisant pour contenir un palais de grande dimension, comme chacun se représente celui de Salomon. Mais si l'on réfléchit que les habitations des Juifs étaient de plein pied, avec un grand nombre d'espaces qui se trouvaient sous les péristyles du vestibule, à l'instar pour ainsi dire de ceux des Romains et des Orientaux de nos jours, on concevra que le palais était suffisamment vaste, d'autant plus que les colonnes du péristyle n'étaient point de marbre, comme dit l'Écriture sainte, mais de cèdres du Liban, et devaient ainsi occuper un espace moindre : « *Ædificavit quoque* (Salomon) *domum Saltus Libani.... et quatuor deambulacra inter columnas cedrinas ; ligna quippe cedrina exciderant in columnas... unus autem ordo habebat columnas quindecim contra se invicem positas, et a regione se respicientes, æqualis spatii inter columnas, et super columnas quadrangula ligna in cunctis æqualia* [1]. » C'est-à-dire que le péristyle était à quatre rangs de colonnes, à espaces égaux entre les colonnes.

Sur le sommet du Moria, le long de la vallée de Josaphat, appelée alors la Vallée des Rois, s'étendaient en diverses terrasses les jardins remplis de gros cèdres du Liban, qui donnaient son nom à la maison royale, et dont les rameaux projetaient une ombre agréable contre les rayons du soleil. Ces terrasses descendaient jusqu'au fond de la vallée, où s'épanouissaient des parterres de fleurs et de fruits qu'arrosaient les eaux recueillies dans la fontaine de Siloé. Cet endroit, où ne croît plus aujourd'hui qu'une maigre végétation, porte encore le nom de Jardin des Rois. L'aire, occupée autrefois par le palais de Salomon, ne présente plus maintenant que ruines et bâtiments en lambeaux, sur lesquels croissent en grande quantité des plantes de figuiers de Pharaon. En parcourant ces plantes et ces décombres, j'étais saisi d'une sainte frayeur au souvenir de la fatale malédiction qui tomba sur cette malheureuse ville, parce qu'elle n'a pas connu le temps où le Sauveur la visita : *Non cognovit tempus visitationis suæ.*

[1] Lib. Reg. III, cap. VII.

Mais avant de quitter ces lieux, voisins de la basilique de la Présentation, les Santons musulmans me conduisirent à l'angle extrême du midi de la grande plate-forme, au point qui se joint au côté d'Orient, pour me montrer un monument caché qu'aucun étranger, selon eux, n'avait encore vu. Nous entrâmes par une petite porte, et un escalier de pierre nous fit descendre dans une chambre, au niveau même des restes déjà décrits du portique de Salomon. Au milieu de cette place se dressait une espèce de tabernacle, formé de quatre colonnes qui en supportaient la couverture, à la façon des tabernacles qui surmontent les autels isolés de nos basiliques; sous ce Ciborium, ils me montrèrent le *berceau d'Isus*. Je restai surpris de leur communication : je vis une grande niche, avec une décoration semblable à celles qu'on emploie dans les grands édifices, et particulièrement dans les galeries, pour y placer une statue ou un buste, ou pour laisser un vide comme simple ornement. Cette niche était de style tout à fait romain, avec ses bandes à coquille au centre. Je répondis à ces maîtres du Coran que le berceau d'Isus était la crèche dans l'étable de Bethléem. Alors ce fut devant cette niche, qui faisait partie du portique, qu'eut lieu, ajoutèrent-ils, l'entretien des parents de l'enfant *Isus* avec le vieillard Siméon, quand ils le présentèrent au temple. A ces mots, le style romain de cette niche me rappela à la mémoire les nombreuses réparations d'Hérode au temple, y compris le portique de Salomon, où nous avons vu des colonnes à chapiteau corinthien, et je me persuadai que dans cette restauration il aura mis dans les galeries, entre les pilastres, des niches *vides* comme ornement, puisqu'il était défendu aux Hébreux d'avoir des figurines humaines dans le temple. Je ne m'arrêterai pas à discuter ici la croyance à cette tradition des Arabes : j'ai fait observer plusieurs fois comme les traditions se sont inviolablement conservées chez les Orientaux, et j'ajouterai encore que, par une disposition divine, les Arabes, grâce à leurs traditions, sont aujourd'hui les guides les plus exacts des lieux bibliques de la Palestine. D'ail-

leurs, il n'est pas improbable que cette rencontre des parents de l'enfant Jésus avec Siméon se fit dans la galerie de Salomon : l'Évangile de S. Luc nous dit que cela arriva « *cum inducerent puerum Jesum parentes ejus* [1], » comme son père et sa mère l'y portaient, et que Siméon y vint : « *Venit in spiritu in templum.* » Ainsi, au moment où les parents de l'enfant Jésus entraient dans la galerie des Israélites, pour l'offrir à son Père céleste, Siméon, qui déjà se trouvait dans le temple, vint à leur rencontre et prit le divin enfant dans ses bras. Les Grecs appellent donc justement ce mystère *Hypaposithon*, comme s'ils disaient *rencontre*, *obvium factus*. Par conséquent, il n'est pas improbable que le point de rencontre ne fût au portique de Salomon, qui faisait partie du temple, devant la galerie des Israélites où devait s'accomplir la cérémonie de la Présentation au Très-Haut.

Cette niche, entre temps, nous donne par sa présence un témoignage qu'Hérode adopta le style romain dans la restauration du second temple, et il semble que ce n'est pas sans une disposition de la providence qu'elle ait été épargnée dans la destruction complète de ce second temple, puisque c'est devant elle que, suivant la tradition des gens de ce pays, ont eu lieu ces vénérables mystères.

Je vais maintenant vous entretenir des portes par lesquelles on entrait dans le grand mur d'enceinte et de là dans le portique de Salomon, ou des Gentils.

Il paraît, d'après les vestiges qui en restent, qu'il y avait sept portes au temple : une, à l'orient ; une au midi ; quatre à l'occident et une au nord. La principale et la plus magnifique était celle d'orient : on l'appelait *Porte d'or*, *Porta aurea*. Celle du midi communiquait au mont Sion par le pont dont nous avons parlé ; des quatre de l'occident, la première conduisait au palais de Salomon, situé comme nous l'avons vu, de ce côté là ; les deux suivantes se reliaient aux habitations qui formaient le côté inférieur, et le quatrième, le côté supé-

[1] S. Luc. cap. II. v. 27.

rieur, après avoir traversé la vallée de Gibon. Ainsi, la cité supérieure se présentait, par rapport au temple, comme la disposition d'un théâtre. Flavius Josephe parle clairement des quatre portes occidentales : « *A senti autem parte occidentali quatuor erant portæ, quarum una ferebat in regiam valle interjacente ad transitum interrupta et completa ; duæ in suburbium, postrema in aliam urbem multis gradibus distincta; ut in vallem descendatur, et deinde ab ea rursus esset ascensus, nam urbs posita erat e regione templi, speciem præbens theatri, cincta valle profunda circa latus meridianum.* » Du côté du nord, se trouvait la porte qui communiquait avec la cité nouvelle, bâtie sur le mont Acros, avec la *Cour Antonienne* et la *Piscine Probatique*, et cette porte se nommait *porta speciosa*. Aujourd'hui on a accès à la plate-forme du temple par douze portes, placées à l'occident et au nord, parce que la *porta aurea* est fermée, et que celle du midi n'existe plus. La *porta speciosa* est comprise dans celle du nord. Comme je l'ai dit, la porte d'or est la principale : elle s'ouvrait à l'orient sur la vallée des Rois, appelée encore vallée de Josaphat, au fond de laquelle coule le torrent de Cédron ; elle faisait face à la montagne des Oliviers. Elle fut faite lors de la première construction de Salomon et magnifiquement restaurée par Hérode.

Elle est à double voie, pour la commodité des piétons et des bêtes de somme. Dans la partie extérieure qui regarde la vallée, les deux arcs posent sur les pilastres des ruines de la voûte et sur le troisième grand pilastre du milieu. Ces ruines de voûte sont formées des parallélipipèdes habituels, de moindre dimension ; la corniche est découpée de feuilles de palmier, ainsi que les chapiteaux des pilastres. C'est pourquoi l'on doit assigner cette construction aux ouvriers phéniciens du temps de Salomon. Les côtés extérieurs des portes ont la base plus large et donnent ainsi à la porte la forme de pyramide. Cette disposition nous fait voir que la partie supérieure devait se terminer en guise de tour pour servir de fort et d'observatoire en même temps à la défense du temple. Et je suis

d'avis que les autres portes avaient également leurs tours, lesquelles, avec la tour Antonia, constituaient une citadelle bien garnie d'où les juifs opposèrent la plus vigoureuse résistance aux assauts des phalanges romaines guidées par Titus. La partie supérieure d'aujourd'hui est celle que Saladin a restaurée après la reprise de Jérusalem.

Aux murs, près de la porte, il y a, à la base, de gros parallélipipèdes, débris de l'ancienne muraille d'enceintes, sur lesquels apparaissent les profondes empreintes des coups de béliers et de catapultes mis en œuvre par l'armée romaine. La partie interieure de la *Porta aurea*, qui donne sur la grande plate-forme du temple, présente un style d'architecture complétement différent de celui de l'extérieur. Trois magnifiques colonnes de marbre tyrien, posées sur leurs propres bases, forment la séparation des deux passages en double portique, auxquels correspondent autant de pilastres sur les parois des deux côtés : les chapitaux des colonnes sont élégants et de l'ordre composite, tandis que les pilastres sont de l'ordre corinthien sans mélange ; une magnifique corniche de marbre, riche de toute espèce d'ornements, de dentelles, d'ovales, de feuilles et de contre-feuilles, règne sur le double mur au-dessus des pilastres. De la corniche aux chapiteaux des colonnes, s'élançaient les arcs composant la voûte, laquelle se termine en coupole, avec une ouverture en rond au milieu, entourée d'une double bordure, et par laquelle pénétrait la lumière.

Tout l'espace intérieur de la porte a 15 mètres en largeur et 32 en longueur. Au montant des piles, on voit encore les traces des gonds énormes sur lesquels roulaient les portes : celles-ci étaient de bronze avec beaucoup de dorures qui lui ont fait donner le nom de *Porta Aurea*. La description que je viens de vous faire de cette porte, vous aura montré, sans que je vous le dise, que cette décoration eut lieu à l'époque la plus belle pour les arts romains, et précisément au temps du règne d'Hérode sur la Judée. C'est par cette porte que notre divin Sauveur, monté sur un âne, fit son entrée triomphale, le jour

des Rameaux, au milieu des Hosannah du peuple de Jérusalem, encore tout étonné de la résurrection de Lazare, Hosannah, dis-je, qui se changèrent quelques jours après en *Crucifige :* qu'il soit crucifié !

Pendant que Jérusalem était au pouvoir des Croisés, on tenait cette porte constamment fermée par respect pour l'entrée de Jésus-Christ; elle s'ouvrait seulement au jour de la fête des Rameaux, lorsque le patriarche, accompagné de son clergé et suivi d'une foule nombreuse, se rendait en procession de Bethanie, passait par Belhphagé, gravissait la montagne des Oliviers, puis descendait dans la vallée de Josaphat, pour remonter ensuite sur le sommet de Moria et entrer par la porte d'or dans la mosquée d'Omar, convertie en église, où il terminait par la célébration des saints mystères cette imposante solennité. Jérusalem retomba sous la domination des Turcs, et Saladin fit murer la porte d'or afin qu'on n'y passât plus.

J'eus la curiosité de demander à ces Santons la raison de cette fermeture, et ils me répondirent qu'il courait parmi eux une prophétie annonçant l'entrée des chrétiens par cette porte, quand ils reviendront triomphants prendre possession de Jérusalem. Daigne le Seigneur, dis-je en moi-même, réaliser bientôt ce que les Musulmans, par une fausse prophétie, croient devoir leur arriver. Il semble que le Seigneur ait voulu sauver de la destruction du second temple cette porte, sur le seuil de laquelle le divin Rédempteur fut reconnu par la plus grande partie de cette ville pour le Fils de David et le Messie tant désiré.

Il reste encore des débris considérables d'une autre porte qui regardait vers le nord, appelée *Speciosa,* parce qu'elle devait être très-belle à cause de ses ornements en bronze et en marbre, ornements qui sans être aussi riches que ceux de la porte d'or, ne leur cédaient point en élégance. Quelques auteurs, entre autres Baronius, pensent que c'était la porte corinthienne, mentionnée par Flavius Josephe [1] ; dans cette

[1] Flav. Jos. Ant. Jud. 14.

hypothèse, elle porterait ce nom, grâce aux décorations de cet ordre. Ces décorations auront-elles été supérieures aux ornements si élégants de la porte d'or que nous avons décrits? Égales, je le crois bien, parce qu'elles ont été faites à la même époque ; supérieures, non certainement. Mais le contexte de l'historien juif semble indiquer que la porte corinthienne n'était point la porte *Speciosa*, mais une des neuf qui donnaient entrée dans la seconde enceinte.

On voit encore aujourd'hui les anciennes bases de la porte, formées des parallélipipèdes de marbre, longs les uns de deux mètres et demi, les autres de quatre-vingt-cinq centimètres; la partie supérieure fut reconstruite par les Croisés et par les Musulmans. D'après son emplacement, on put retrouver sa largeur primitive, qui était de onze mètres. Sa construction fait connaître qu'elle a été érigée anciennement par Salomon, et, conservée dans le second temple ; elle fut admirablement restaurée par Hérode.

C'est à la porte *Speciosa* qu'eut lieu la guérison que saint Pierre opéra par l'invocation du nom de Jésus Nazaréen. L'apôtre, étant entré avec l'estropié, et s'étant arrêté sous le portique de Salomon, comme nous l'avons dit plus haut, prononça ce discours inspiré, en présence de ses compatriotes hébreux, tout étonnés de ce prodige, sur l'accomplissement des prophéties en la personne de Jésus crucifié. Des quatre portes qui regardent l'occident, la seconde, qui, au dire de Flavius Josephe, mettait le temple en communication avec les bourgs de la ville, mérite une observation attentive. A cet endroit correspond aujourd'hui une salle appelée Mehkemeh où le kadi rend la justice, près de ce grand mur d'enceinte devant lequel les Juifs se rassemblent pour pleurer, tous les vendredis. C'est là encore que l'on trouve un long et vaste bazar qui mène à certains bains appelés Hamsâm-el-Schefa, ainsi qu'à un couvent de moines turcs, et se termine à l'une des entrées de la plate-forme. J'appellerai votre attention sur certaines coutumes anciennes existant encore présentement

chez les peuples d'Orient, et en particulier de la Syrie, les bazars. Ce sont des endroits destinés aux marchés, le plus souvent couverts pour garantir les chalands des rayons du soleil qui se fait sentir si vivement dans ces contrées, et parfois encore à ciel ouvert.

Il y a des bazars pour les comestibles, pour les légumes, pour les parfumeries, en si grand usage chez ces peuples, pour le commerce des draps, des ustensiles, des animaux. La présence de ce grand bazar sur un terrain des entrées qui mènent au temple, me fit penser tout à coup qu'il y avait peut être eu là quelque lieu destiné au marché des animaux pour les sacrifices, et d'autres objets servant au culte.

En examinant ensuite les constructions de ce bazar, je vis qu'elles étaient l'œuvre des Arabes, mais qu'elles reposaient sur d'anciens fondements, formés de grands parallélipipèdes ordinaires; ils présentaient une déviation de même niveau que le bazar d'aujourd'hui. Je conclus donc que le bâtiment préexistant constituait un long et large promenoir, avec de nombreux enfoncements pratiqués dans les parois des deux côtés. Ce devait être un lieu destiné aux marchés pour la commodité de ceux qui venaient au temple. La soif du lucre chez ces marchands les avait donc poussés à se séparer les uns des autres pour venir vendre, sans concurrence, leurs marchandises à cette foule pressée du peuple, qui affluait de tous les points de la Judée pour la prochaine solennité de la Pâque ; ensuite, sortant de l'enceinte de ce lieu, ils franchissaient le seuil de la porte, et finissaient par pénétrer avec leurs animaux jusqu'à la galerie des Gentils. C'est là que Jésus les rencontra lorsqu'il fit, le jour des Rameaux, son entrée au temple ; et après avoir tenu, dans ce portique, ce discours que nous avons mentionné plus haut, en présence des gentils avides de le voir, il avisa des marchands qui avaient introduit, sous ce portique et dans la cour qui le suivait, des bœufs, des agneaux et des colombes, pour les vendre aux sacrificateurs ; il les vit donc ramassant et comptant sur leurs tables le produit de leur

vente. Alors Jésus, saisissant un fouet de cordes, chassa de ce lieu sacré et refoula jusqu'aux limites de leur marché ces vendeurs et leurs animaux, renversa et leurs siéges et leurs tables, dispersa par terre leur argent, et leur dit d'un air courroucé : « Otez tout cela d'ici et ne faites pas de la maison « de mon Père une maison de trafic [1]. » Et voilà cependant encore un débris d'un grand intérêt du temple de Jérusalem.

Au côté du nord s'élevait la tour bâtie par Hircon Macchabée, pour défendre le temple contre les tentatives des Grecs, et à laquelle il donna le nom de *Tour de Barim*. Le grand-prêtre l'habita jusqu'au temps d'Hérode ; celui-ci l'agrandit avec d'autres fortifications, l'appela *Antonia* en l'honneur de son ami, le triumvir Antonin, et en fit la résidence de ses soldats pour maintenir les rebellions des Juifs. Après Hérode, elle fut reliée par un passage au prétoire du préfet romain, qui la mit aux mains de ses milices. Tel était l'usage de cette tour au temps de Jésus-Christ, et tel il fut jusqu'a la destruction de Jérusalem. Pour le moment, je laisserai la description des restes de cette tour ; je la donnerai lorsque je parlerai dans une autre dissertation du Prétoire Romain et des lieux adjacents.

J'aime mieux terminer cette étude par la *Piscine Probatique*, autre édifice de l'époque de Salomon. Elle est située en dehors de l'enceinte du temple, du côté de l'orient, à peu de de distance de la porte de la ville, appelée *du troupeau*, aujourd'hui de *Saint-Étienne*. Salomon la fit construire pour y recueillir les eaux amenées en abondance des grands réservoirs creusés par ses soins près de Bethléem. Ces eaux servaient à divers usages du temple, aux besoins des habitants de ce quartier-là et particulièrement, comme l'indique son nom, à la purification des agneaux, avant de les conduire au temple pour les sacrifier. La Piscine probatique étant la plus grande des fontaines de Jérusalem et des environs, Salomon la décora avec une plus grande magnificence. Le bassin qui con-

[1] S. Joan. II. v. 16.

tenait les eaux était renfermé dans un édifice pentagone, formé de cinq portiques pour la facilité de ceux qui venaient y puiser ou laver. A une époque plus récente, la vertu toute puissante de Dieu commença à se manifester dans les eaux de cette fontaine. En effet, suivant le récit de saint Jean, dans son évangile, à un certain jour de l'année, l'ange du Seigneur descendait du ciel dans cette piscine, et remuait les eaux, et celui qui y entrait le premier après que l'eau avait été ainsi agitée était guéri, quelque maladie qu'il eût. Ainsi, y avait-il un grand nombre d'aveugles, d'estropiés, de paralytiques, ou de gens atteints d'autres maladies, qui se tenaient sous les portiques de la piscine, attendant le mouvement de l'eau pour s'y jeter. Ce fut au nombre de ces malheureux que le Sauveur trouva le paralytique infirme depuis trente-huit ans et couché sur son grabat, et qu'il guérit de toute infirmité [1]. La piscine, ainsi voisine du temple, fut enveloppée dans la catastrophe qui le renversa. Au temps de saint Jérôme, les portiques avaient disparu ; il ne restait plus que deux bassins, dont l'un se remplissait par les pluies de l'hiver, et l'autre par les eaux de l'acqueduc de Bethléem. On ne voit plus aujourd'hui qu'un grand rectangle, qui a en longueur, aux deux côtés du midi et du nord, 104 mètres, et en longueur, du côté de l'orient, 50 mètres, et du côté de l'occident, 37. Il a une profondeur qu'on peut estimer à 42 mètres : je dis qu'on peut estimer, car il est à moitié rempli de terre, et au fond l'on y voit végéter des figuiers de Pharaon, ou Sycomores, des arbrisseaux à Licin et d'autres plantes en grande quantité. Les parois sont formées de pierres de petite dimension, taillées en rectangles, sur lesquelles on aperçoit en divers endroits l'ancien mortier que les habitants savaient préparer avec tant d'art pour résister au mouvement continuel et à l'infiltration des eaux.

Cette dissertation vous aura fait connaître qu'il y a encore aujourd'hui à Jésusalem, parmi les ruines des siècles, des restes considérables du temple primitif de Salomon, et quelques

[1] S. Joan. c. v. v 2 et ss.

vestiges du second, suffisants pour vous donner une idée de son style. Mais, me direz-vous, elle ne s'est donc pas accomplie cette prophétie du Christ, qui disait à ses apôtres, lui montrant, de la montagne des Oliviers, la construction admirable de cet édifice, qu'il n'en resterait pas pierre sur pierre?... L'oracle de la sagesse incarnée ne s'est que trop vérifié, car les restes sont bien peu de chose en comparaison d'un somptueux édifice, qui, semblable à un géant sur le sommet d'une montagne, paraissait devoir défier les siècles. Et ensuite ces restes plus considérables sont-ils du second temple auquel le Christ adressait sa terrible prophétie, ou bien appartiennent-ils, en effet, au temple primitif de Salomon ? Quant à moi je pense qu'il n'y a point d'argument plus convaincant de l'accomplissement de la prophétie, que la présence de ces rares débris, restés là, semble-t-il, sur pied, pour indiquer à l'observateur étonné, que là fut le temple, et qu'il n'existe plus, parce qu'ainsi l'a voulu le Saint des Saints.

BARTOLINI,
Secrét. de la Congr. des Rites.

(Traduit par M. Materne.)

NOTICE

SUR DES

SÉPULTURES CHRÉTIENNES

Trouvées à Saint-Ouen de Rouen

EN MARS 1871.

Parmi les nombreuses allégories que l'Antiquité nous a léguées, une des plus belles, ce me semble, est celle du Temps découvrant la Vérité. Cette noble image, appliquée d'habitude aux actes cachés de la vie humaine, regarde avec beaucoup plus de raison les faits encore inconnus de l'histoire. En effet, combien de découvertes a faites de nos jours la science historique au moyen des recherches de l'érudition et des investigations de l'archéologie ? On peut dire que l'Antiquité est sortie vivante de son tombeau, grâce aux efforts tentés de toutes parts pour la résurrection des races mortes et des civilisations éteintes. L'Égypte, l'Assyrie, la Grèce et l'Italie ont été interrogées tour à tour, et cette terre des premiers hommes a livré des secrets que l'histoire n'avait pas enregistrés dans ses pages. Il en est de même aujourd'hui de la Gaule, de la Bretagne et de la Germanie.

Le voile que le temps a jeté sur la vie de nos pères est si épais, que des légions de pionniers et des siècles de labeurs suffisent à peine pour en déchirer quelques coins. Pour nous, qui avons passé notre vie à éclairer quelques-uns des recoins perdus de notre histoire, nous nous sommes surtout attaché à la sépulture de l'homme, et nous avons cherché la lumière dans la nuit du tombeau. Pour y parvenir, nous nous som-

mes fait une lampe que, pendant près de quarante ans, nous avons remplie de l'huile de nos sueurs. C'est le vase à la main que nous avons abordé le tombeau des générations et que nous avons essayé de classer la poussière humaine sur laquelle le temps avait jeté un suaire en apparence impénétrable.

Nous avons interrogé la pierre muette des tombeaux. Malgré son silence profond, nous avons essayé de la faire parler. Nous lui avons demandé son âge et sa nationalité; puis, pressant davantage nos questions, nous avons demandé à la pierre, où se heurtait notre bêche, quelles mains l'avaient taillée et quelles générations elle renfermait dans son sein.

Il faut bien le dire; rarement dans le passé on a autant déchiré le sol et remué la terre que de nos jours. Aussi, pour bien préciser la situation, nous dirons que jamais nous ne sommes entré dans ces dortoirs de l'homme antique que sur les pas d'un maçon ou d'un terrassier, d'un voyer ou d'un ingénieur. Cette fois ce fut un jardinier-paysagiste qui nous ouvrit la porte de la nécropole que nous allons décrire. C'est à la suite du Le Nôtre rouennais que nous avons pu interroger une couche qui commence à la première de nos civilisations pour s'arrêter au seuil de la Renaissance, cette aurore du monde moderne.

Il nous faut raconter ici à quelle occasion s'est faite notre dernière fouille. Nous dirons ensuite quels importants résultats elle nous a donnés.

De tout temps, les travaux publics ont amené des découvertes intéressantes, et, dans ces mêmes travaux, de simples détails ont parfois conduit à des résultats aussi précieux qu'imprévus.

Dans les premiers jours de mars 1871, je visitais les opérations de nivellement et les mouvements de terrain que faisait pratiquer la mairie de Rouen, dans l'ancien jardin des moines de Saint-Ouen, devenu propriété municipale. Après

avoir interrogé diverses tranchées passablement profondes, mais où je ne reconnus que des remblais de différents siècles assez rapprochés de nous, j'arrivai à un trou formé par l'extraction d'un marronnier enlevé carrément, avec toutes ses racines, d'après les principes les plus récents de l'horticulture. La couche de terre qui en était sortie laissait voir un vide d'environ 1m25 de profondeur. Dans cette cavité, peu importante par elle-même, je ne fus pas médiocrement surpris de rencontrer un cercueil en pierre de Vergelé, plus étroit aux pieds qu'à la tête, en un mot, un sarcophage ayant tous les caractères de l'époque mérovingienne. Évidemment ce cercueil n'était pas à sa place primitive; mais il n'en appelait pas moins toute notre attention sur un quartier qui s'annonçait comme éminemment sépulcral.

En effet, dans la coupe du terrain, on voyait çà et là percer des ossements provenant d'anciennes sépultures. J'apercevais également quelques débris de vases funéraires, et un ouvrier me remit, comme sortant de cette tranchée, un joli vase en terre blanche, recouvert d'un vernis verdâtre, qui dut servir autrefois à contenir de l'eau bénite dans une inhumation du moyen âge. Il aura ensuite été jeté dans la tombe, d'où il est sorti sain et sauf. Nous donnons ici le dessin de ce vase.

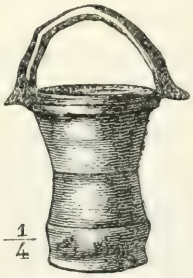

Vase à eau bénite (XVe siècle).

Alléché par de si belles espérances, je résolus d'interroger un coin de terre qui se présentait sous d'aussi favorables auspices. Secondé par la bienveillance de M. Beaucantin, jardinier-paysagiste, chargé du travail municipal, je m'y livrai dès les premiers jours de mars.

J'étais loin de me douter que je touchais à l'une des plus anciennes nécropoles que j'aie connues de ma vie, et que j'allais trouver ici la justification ou le démenti de toutes mes théories sur les sépultures de nos pères, surtout pendant la période chrétienne qui va du VIIe au XVe siècle, de saint Ouen à Jeanne d'Arc. Pourtant c'est ce qui est arrivé et ce que j'ai hâte de consigner ici, car c'est pour moi une page démonstrative de tout ce que j'ai appris, écrit ou enseigné sur les sépultures pendant les mille années ou environ qu'a duré le moyen âge.

La première couche de sépultures ne m'a donné que des inhumations sans cercueils de pierre. J'avais toujours pensé que parmi nous l'usage d'enterrer dans la pierre avait cessé vers le XIIIe siècle et que si l'on trouvait encore quelques sarcophages du temps de saint Louis, on ne devait plus en rencontrer de Philippe-le-Bel à Louis XI (XIVe et XVe siècles).

Les sépultures que je rencontrais ici donnaient raison à mes conjectures déjà basées sur un grand nombre d'observations. Dans toute cette couche funèbre, où les ossements abondaient, il ne s'est rencontré qu'un seul cercueil de pierre, celui dont j'ai déjà parlé. C'était un ancien tombeau dépaysé ou, si l'on veut, mobilisé au XIVe ou au XVe siècle, le produit d'une fouille ou d'une découverte quelconque que l'on aura transplanté ou utilisé par piété ou par fantaisie. Déjà nous avons constaté pareille singularité à Sigy, en 1858, et à Lamberville, en 1859 [1], mais les sépultures régulières, celles

[1] L'abbé Cochet, *Notice hist. et arch. sur les antiq. franques et l'église de Lamberville*, p. 14.

qui n'avaient pas subi d'altération et qui possédaient le caractère de leur temps étaient des inhumations chrétiennes orientées est et ouest et qui avaient été mises en terre, quelques-unes dans des coffres de bois, mais le plus grand nombre avec un simple linceuil. Des quelques cercueils de bois qui avaient existé ici, il ne restait pour les trahir que des clous en fer indiquant que les planches avaient eu une grande épaisseur (de 3 à 4 centimètres).

Mais ce qui donnait la date de ces sépultures, c'étaient les vases à charbon dont nous avons recueilli un certain nombre. Je n'estime pas à moins d'une trentaine les vases que nous avons rassemblés. Toute cette céramique avait les caractères qui distinguent la poterie bien connue du XIIIe au XVe siècle. Le XIVe y dominait. (Nous donnons ici un de nos vases du XIIIe siècle.)

Vase de terre du XIIIe siècle (Cimetière de Saint-Ouen de Rouen, 1871).

Nous y ajoutons comme rapprochement des vases analogues.

Vases du XIIIe siècle (Cimetières de Normandie).

Un ou deux étaient en terre blanche sans vernis, à fond bombé, à collet et à parois côtelées. Des vases d'une identité parfaite avec ceux-là ont été recueillis à Fécamp en 1856, et à Leure, près le Hâvre, dans la tombe de Pierre Berenguir (XIIIe siècle), à Lillebonne, à Sigy, à Saint-Wandrille, etc.

Pour les autres, j'en ai surtout distingué de deux sortes, les uns en terre blanche, les autres en terre rougeâtre. Ceux en terre blanche avaient une anse et une ouverture sans collet. Au fond de ces vases et sur les bords, on trouve du vernis verdâtre mal distribué. De ce même vernis on remarque également quelques taches sur la panse extérieure. Des vases analogues à ceux-ci ont été rencontrés à Bouteilles, au Petit Appeville [1], à Rouxmesnil [2], à Neufchâtel, à Massy, etc. (J'en donne ici quelques échantillons.)

Vases en terre blanche avec vernis verdâtre (XIIIe siècle, Cimetières de Bouteilles et de Neufchâtel, en Normandie).

[1] L'abbé Cochet. *Notice hist. et arch. sur l'église du Petit-Appeville*, p. 11.

[2] Id. *Explorations des anciens cimetières de Rouxmesnil et d'Étran*, p. 3.

Les vases en terre rose ont aussi une anse, un fond bombé, une ouverture sans collet; le vernis verdâtre y est plus abondant et mieux répandu au dedans qu'au dehors. Presque tous les vases que nous venons de décrire ont été forés après la cuisson, afin de servir d'encensoirs pendant les funérailles, puis jetés immédiatement dans la tombe avec le charbon qui les remplissait.

Dans cette couche, nous avons rencontré deux cercueils de plâtre, en plâtre coulé sur place bien entendu. L'un d'eux n'avait guère conservé que les angles et l'autre, aperçu le 21 mars, avait montré ses parois qui étaient doubles. Il formait cavité et présentait pour la tête un petit oreiller en forme de calotte. Nous savons qu'à Paris et ailleurs il a été rencontré des cercueils de plâtre descendant jusqu'au XIVe siècle. Il doit en être de même de ceux-ci.

Voilà pour la première couche de nos sépultures et la période que j'appellerai Valésienne (XIVe et XVe siècles).

La seconde assise, que j'appellerai Capétienne (1050 à 1260), commence à se manifester à 1^{m}20 pour durer jusqu'à 2^{m}. Assez généralement elle est double, c'est-à-dire que les tombeaux y sont placés les uns sur les autres. Ces tombeaux sont faits avec des morceaux de pierre juxtaposées et fermés à l'aide de mortier. Chose remarquable, dans de pareils cercueils on ne trouve jamais de pierre pour servir de fond. Sur les côtés, les pierres sont posées à champ, tandis que d'autres posées à plat forment le couvercle. Il n'y a strictement que la place du corps et encore un emboîtement carré a été pratiqué pour la tête. De pareils cercueils sont bien connus. Dans mes différents mémoires sur les sépultures chrétiennes, j'ai eu souvent l'occasion de les mentionner et de les reproduire. Je citerai notamment les trois différentes fouilles faites à Bouteilles, près Dieppe, de 1855 à 1857[1],

[1] *Sépultures de la période anglo-normande trouvées à Bouteilles près Dieppe en* 1857, p. 1 à 22. — *Archæologia*, vol. XXXVI et XXXVII. — *Mém. de la Soc. des Ant. de Rouen*, t. XXII, p. 12-16.

celles d'Etran en 1859 et 1860 [1], celles de Rouxmesnil en 1858 [2], du Petit-Appeville en 1861 [3], et de Saint-Wandrille [4] en 1861. Je n'en finirais pas si je voulais citer les analogues découverts, soit dans nos contrées, soit ailleurs. Nous ne pouvons toutefois nous dispenser de citer Hautot-sur-Mer et Martin-Eglise près Dieppe, le prieuré de Bonne-Nouvelle à Rouen, la léproserie de Câtillon à Bénouville-sur-Orne, l'abbaye de Saint-Denis en France, la Réole près Bordeaux, Saint-Serge d'Angers, Tarons (Basses-Pyrénées), Brétigny près Quierzy (Oise), la cathédrale de Laon, la cathédrale de Worcester et le collége d'Arundel en Angleterre. (Nous donnons ici un spécimen complet de ces cercueils des XIe et XIIe siècles.)

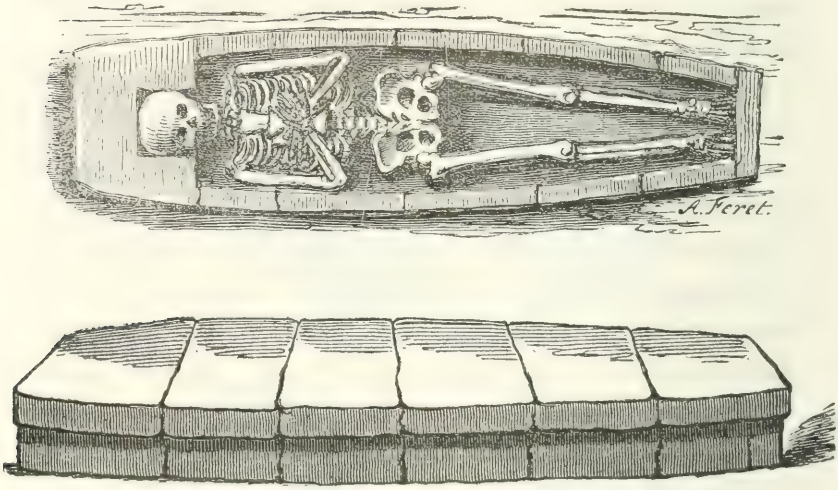

Cercueils de pierres du XIe siècle (Bouteilles près Dieppe, 1855-57).

[1] *Explorations des anc. cimet. de Rouxmesnil et d'Étran, en Normandie*, p. 6, 9, 10. Londres, 1863. *Archæologia*, vol. XXXIV.— *Mém. de la Société des Ant. de Rouen.*

[2] *Explorations des anciens cimet. de Rouxmesnil et d'Étran, en Normandie*, p. 6.

[3] *Notice hist. et archéol. sur l'église et le hameau du Petit-Apperville*, p. 10.

[4] *Fouilles faites en* 1861 *à l'abbaye de Saint-Wandrille*, p. 5.

Nous éprouverions une grande difficulté à dater ce genre de cercueils, sans une circonstance particulière qui s'est produite à Bouteilles à plusieurs reprises. Dans quinze ou seize cercueils s'est montrée sur la poitrine du mort, une croix en plomb de forme presque grecque sur laquelle était gravée une formule d'absolution. L'écriture, tracée à la pointe, a été examinée par les plus savants paléographes de notre École des chartes, de la Bibliothèque et des Archives nationales; elle a été jugée par eux appartenir aux XIe et XIIe siècles. Nous nous croyons donc autorisé à reporter à cette période toutes les sépultures de cette espèce, qu'elles nous apparaissent en France ou en Angleterre.

Ce qui est de nature à nous confirmer dans notre croyance, c'est qu'un de nos cercueils, fait comme les autres de pièces et de morceaux, renfermait dans son contenu une sculpture romane. C'était une bordure circulaire où l'on reconnaissait parfaitement des billettes du XIe siècle, entrées ici dans une sépulture du XIIe; un autre a offert, tracée sur pierre, une croix grecque semblable à nos croix d'absolution de Bouteilles.

Nous ne voudrions pas toutefois affirmer que cette forme sépulcrale n'a jamais franchi le XIIIe siècle. Un document écrit nous apprend que Nicolas Gellant, mort évêque d'Angers en 1290, fut enterré *in sarcophago de tuffello de variis peciis composito* [1]. Nous croyons aussi qu'il faut attribuer au XIIIe siècle une tombe du genre des nôtres, rencontrée à Arundel en Angleterre, et probablement les trois cercueils de pierre trouvés, en 1851, par M. Charma, dans le cimetière de la léproserie de Châtillon à Bénouville-sur-Orne.

Chose surprenante! je n'ai jamais trouvé un vase dans ces cercueils, rarement autour d'eux. Nous en concluons

[1] Dom Luc d'Achery. *Spicilége*, t. x, p. 251. — De Gerville. *Mém. de la Soc. des Antiq. de l'Ouest*, t. ii, p. 213.

qu'au XIe et au XIIe siècle l'usage des vases funéraires pour l'eau bénite et l'encens ne subsistait pas encore pour nos trépassés, ou du moins qu'on ne jetait pas encore dans la tombe les vases destinés à ce service. Aussi, jusqu'à présent, nous n'avons véritablement que les croix d'absolution pour dater ces sépultures.

Toutefois la position des mains est de nature à fournir une observation sur les inhumations de cet âge. Au moment où ces cercueils s'introduisent parmi nous, les bras sont pieusement joints sur la poitrine dans une attitude de prière et de repos, les avant-bras se croisent et les mains touchent les coudes. Cette attitude, qui est celle de cet âge, se retrouve ici généralement. Toutefois il n'est pas sans exemple de voir les mains jointes sur la poitrine.

J'ai un détail à ajouter à propos des cercueils de ce temps et sur l'empire de l'habitude, ou si l'on veut de la mode. Dans le milieu où nous sommes, et parmi les sarcophages faits de pièces et de morceaux, il s'est trouvé quelques cercueils en pierre de Vergelé d'un seul morceau et ayant tous les caractères des tombeaux francs des VIe, VIIe et VIIIe siècles. Pour nous ces cercueils étaient, comme nous l'avons déjà dit, des mobilisés, d'anciens sarcophages rencontrés par des fossoyeurs du XIIe siècle et utilisés par eux pour des personnages de leur temps. Cela est si vrai que, les couvercles primitifs manquant, on y a suppléé par une série de pierres plates, juxtaposées comme on savait le faire alors. De plus, comme la coutume s'était introduite de faire des réceptacles carrés pour la tête et que les auges franques n'en avaient point, on y suppléait en plaçant deux chantiers de pierre, ce qui équivalait à l'entaille prise à même la pierre du pays. Comme on le voit, on ne peut mentir à son origine et, parmi nos pères, nul n'a songé à nous tromper. La critique, d'ailleurs, et la connaissance du passé faisaient alors complétement défaut.

La troisième couche, que j'appellerai Carlovingienne, allait de 2^{m} à 2^{m}60 du sol. Cette couche nous a donné, de cet âge, sept cercueils entièrement semblables pour la matière et la forme. Ces sarcophages, lourds et massifs, sont en pierre du pays d'un seul morceau. Ils viennent ou de la carrière de *Bihorel,* qui appartenait aux moines de Saint-Ouen, probablement depuis la fondation du monastère, ou bien des carrières de Caumont, exploitées pendant tout le moyen-âge sous le nom du *Val des Leux*. Ils sont presque égaux aux pieds et à la tête. Les pieds sont généralement amoindris comparativement au haut du corps. La forme pesante et rude de ces sarcophages a quelque chose des tombeaux romains des IVe et Ve siècles. La forme des couvercles, presque toujours d'une seule pièce, comme les auges elles-mêmes, a quelque chose de bombé et de semi-circulaire. Mais ce qui les distingue entièrement des cercueils antiques, c'est un emboîtement circulaire pour la tête, pratiqué à même la roche. Ici l'emboîtement est rond, tandis qu'il est carré dans les cercueils faits de plusieurs morceaux.

Nous connaissons un sarcophage du genre de ce dernier, et pour lequel nous pouvons fournir une date certaine, c'est celui de Robert Champart, ancien abbé de Jumièges, dont le cercueil date de la première moitié du XIe siècle. Robert, après avoir été évêque de Londres et archevêque de Cantorbéry, était revenu mourir à Jumièges simple moine, en 1052. Son tombeau, exhumé dans ces derniers temps, se voit dans le chœur de Jumièges au lieu même où il fut inhumé. Il a une entaille prise à même la pierre, ce qui me fait penser que les sept cercueils de Saint-Ouen sont des temps carlovingiens. Cette série manquait à nos études.

Malheureusement, nous n'avons trouvé dans aucun d'eux aucun objet d'art qui pût nous affermir complétement dans nos inductions. Nous avons seulement reconnu que l'on avait

pratiqué à leur égard un abus fréquent aux temps mérovingiens. En effet, quelques-uns ont été réoccupés et dans le plus grand de tous, où pas une parcelle de terre n'avait pénétré, il s'est rencontré deux corps et deux têtes. La tête du dernier venu remplissait l'emboîtement, tandis que celle du premier occupant était à la place des épaules. Les ossements du dernier arrivé étaient parfaitement alignés, pendant que ceux du premier venu avaient été reployés sur les jambes de son successeur. Le sol sur lequel ces grandes tombes reposaient était semé de tuiles à rebords, ce qui indiquerait que la couche antique n'était pas loin. De plus, les mains n'étaient pas croisées sur la poitrine, comme cela se pratiquait généralement au XIIe siècle, mais elles étaient posées dans la région de l'abdomen, position naturelle commune au VIIe siècle.

La quatrième couche, que j'appellerai Mérovingienne, va de 2^m80 à 3^m40. Elle se compose de cercueils en pierre de Vergelé, de Saint-Gervais ou de Saint-Leu. En un mot, c'est la pierre du bassin de Paris. Il s'en est trouvé ici sept dans leur place antique et naturelle; tous sont d'un seul morceau. Les couvercles sont plats ou légèrement tectiformes. Le plus beau des trois montre au fond un trou ovale préparé pour l'évacuation des matières putrides. Comme tous leurs pareils, ils sont plus étroits aux pieds qu'à la tête. (Nous reproduisons ici deux cercueils de cette espèce.)

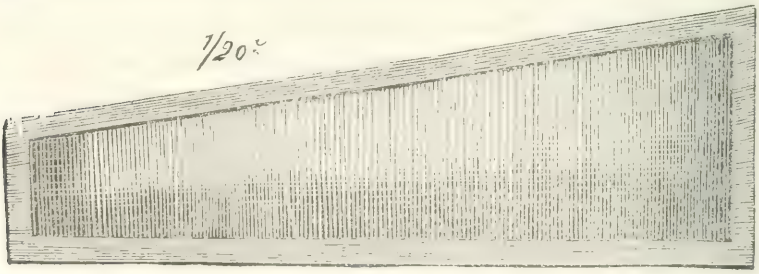

Cercueil mérovingien en pierre de vergalé (Cimetières de Normandie).

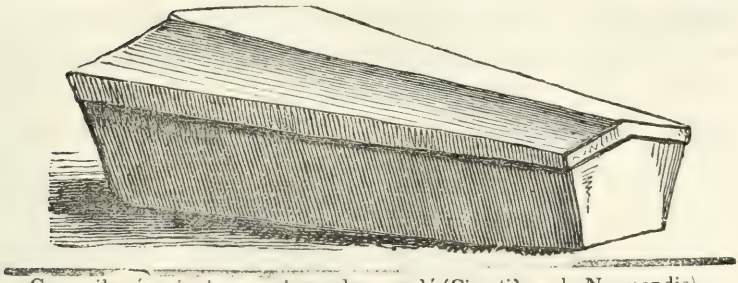

Cercueil mérovingien en pierre de vergalé (Cimetières de Normandie).

Ce qui pour moi sert autant que les cercueils à dater les inhumations de la première heure, ce sont les objets d'art qui les accompagnent. Auprès du premier des cercueils francs que nous ayons découvert, nous avons recueilli un vase mérovingien comme ceux d'Envermeu et de la vallée d'Eaulne. (Nous donnons ici le vase franc trouvé à Saint-Ouen et nous plaçons près de lui un vase d'Envermeu.)

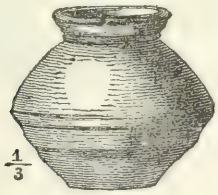

Vase franc (Saint-Ouen 1871).

Vase franc (Envermeu 1859).

A côté du dernier, nous avons ramassé, le 28 mars, deux plaques de ceinturon en fer damasquiné. Le plus profond de tous, que nous avons visité le 27 mars, nous a donné une agrafe en bronze ciselé [1], quatre perles d'ambre et quelques

[1] Ce n'est pas la première fois qu'une agrafe mérovingienne en bronze est trouvée dans cet endroit. En août 1838, le Musée d'antiquités reçut de M. Lecœur, président de la fabrique de Saint-Ouen, une agrafe rencontrée en creusant une cave sous le presbytère de Saint-Ouen. Cette agrafe est entièrement semblable à l'une de nos agrafes franques d'Envermeu reproduites dans notre *Seine-Inf. hist. et archéologique*, p. 301, 2e édition.

débris de fer. (Nous donnons ici l'agrafe trouvée en 1871 et nous y joignons celle de 1838 mentionnée dans la note.)

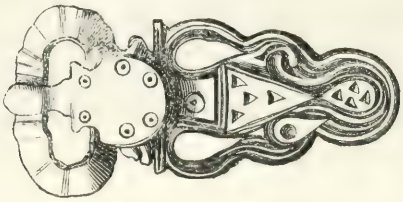

Agrafe franque en bronze ciselé (Saint-Ouen de Rouen, 1871).

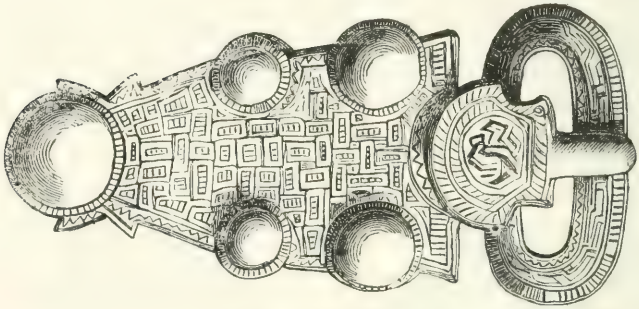

Agrafe franque en bronze ciselé (Saint-Ouen de Rouen, 1838).

Ce cercueil, rempli de terre et vide d'ossements, avait été visité et violé il y a bien des siècles, et ceux que nous avons recueillis n'étaient que des épaves échappées aux spoliateurs. Le fond du cercueil était entièrement rougi par l'oxyde, ce qui prouverait l'importance du matériel dont fut accompagné le mort des temps mérovingiens.

Ainsi donc ces cercueils sont pour nous contemporains des fondateurs du monastère. Ils datent des VIIe et VIIIe siècles, époque après laquelle, nous le croyons du moins, on n'a plus fait venir parmi nous ces auges parisiennes, tandis

qu'elles inondent nos contrées aux VIe, VIIe et VIIIe siècles.

La cinquième couche, que j'appellerai romaine, commence à partir de 3^m30 jusqu'à 5^m30. Celle-là est entièrement remplie de débris antiques. A un moment donné, elle forme une couche céramique rouge et noire composée de fragments de terre cuite, de charbons et de cendres. Les tuiles à rebords y sont sans nombre ainsi que les tuiles faitières. Je n'y ai pas rencontré un seul fragment de conduit de chaleur, ce qui prouverait qu'il n'y avait pas d'hypocauste et que cet édifice n'avait rien de domestique. Dans la couche céramique, j'ai recueilli des fragments de poteries antiques de toutes couleurs, noire, grise et rouge. Il y avait des terres grossières, des terres fines et des terres sigillées. De gros charbons indiquaient les restes de poutres carbonisées. Des crépis coloriés accusent les anciennes peintures des murs. Le terrain cendré est semé de défenses de sanglier, d'écailles d'huitres et de coquilles de moules. C'est dans ces cendres que j'ai recueilli quatre monnaies de bronze, dont un Trajan, un Antonin le Pieux et un Clodius Albinus. Les deux premières étaient de grand module, les deux dernières étaient des moyens bronzes. Ce qui s'est vu de plus remarquable, ce sont deux tronçons de colonne restés debout dans le sol de la fouille. L'un est une base et l'autre le tronçon d'un fût. Quel pouvait être cet édifice, qui certainement remonte aux temps romains de la cité? On est tenté de penser à un temple qui du culte des idoles aura passé à celui du vrai Dieu.

Quoi qu'il en soit, cet édifice s'est trouvé renfermé dans l'enceinte du monastère des Saints-Apôtres dès sa fondation, qui remonte aux premiers temps du christianisme à Rouen. Tout fait présumer qu'il y avait là, dès l'épiscopat de saint Victrice, un de ces monastères de femmes dont le grand évêque avait peuplé sa ville métropolitaine [1]. Nous savons

[1] Lettre de S. Paulin de Nole à S. Victrice de Rouen dans les *Concilia rotomagensia* de Pommeraye, p. 12.

aussi, par la vie de sainte Clotilde, que cette pieuse reine, ayant entrepris de relever de ses ruines le monastère des Saints-Apôtres, y fit travailler de 526 à 530. Dans les opérations de la reconstruction, on rencontra les débris d'un autel chrétien, des ruines duquel une inscription se fit jour; cette inscription disait que l'autel avait été consacré aux saints Apôtres par le bienheureux Denis de Paris (IIIe siècle) [1].

Le monastère des Saints-Apôtres était si bien fondé, que saint Ouen en est déclaré le restaurateur plutôt que le fondateur de 640 à 660. Ce fut lui qui introduisit des moines bénédictins, fils de ce grand saint Columban qui avait béni son enfance.

Les premières inhumations que nous ayons rencontrées remontent à cette époque qui fut probablement aussi celle du nivellement des ruines romaines.

Ce cimetière de Saint-Ouen, qui remonte au VIIe siècle, à l'origine même du monastère bénédictin, reçut de bonne heure les bienfaiteurs et les amis de l'institution. Ce lieu de repos paraît avoir été recherché pendant huit ou neuf siècles par une foule de personnes pieuses qui ont voulu avoir part aux prières des moines et aux suffrages d'une sainte et illustre corporation. Une inscription échappée aux révolutions des âges nous apprend qu'anciennement des indulgences et des pardons étaient attachés au privilége de l'inhumation

[1] Voici en effet ce qu'on lit dans une vie de sainte Clotilde écrite au VIe siècle, publiée par Mabillon et reproduite par Dom Bouquet : « (Anno 526) Renovavit ab ipsis fundamentis quoddam miræ magnitudinis monasterium quod in suburbio Rotomagensis civitatis, prope muros ejusdem urbis, tempore Beati Dionysii ædificatum fuit et ab eodem apostolico viro dedicatum in nomine duodecim apostolorum die kalendarum septembris sicut in quadam petra quæ erat in fundamentis altaris reposita, sculptum erat. Ibi etiam adgregavit non modicam congregationem clericorum Deo servientium. » *Recueil des hist. de France*, t. III, p. 401.

dans ce lieu vénéré. Si l'on doit en croire une inscription du XVe siècle réfugiée au musée départemental, mais autrefois placée contre les murs de l'abbaye, ces grandes faveurs remonteraient assez loin et seraient dues à un souverain Pontife.

Voici, en effet, comment s'exprime cette inscription :

« Le pappe Jehan XIIe de ce nom [1] a donné à tovs cevlx qvi p(ar) ce chimetière passerōt et dirōt pater n^r (noster) et ave ma (ria), l'anthne et oreson ensvite aqvererōt autant d'ās (ans) de pados (pardons) qu'il y a ev de corps inhumés depvis l'inceptio (n) de ce chimetière, etc. »

Après avoir étudié soigneusement toutes les couches sépulcrales de ce cimetière, je suis porté à croire qu'il a pu durer jusqu'à la fin du XVe siècle. Ce qui me le fait penser, c'est que je n'y ai pas trouvé de débris que l'on puisse attribuer au XVIe siècle.

Mais avant de cesser d'être consacré à sa destination primitive, ce cimetière dut être témoin d'une des grandes tristesses de l'histoire.

Nous lisons dans le procès de Jeanne d'Arc, que le jeudi 24 mai 1431, dans la matinée, la pieuse et innocente jeune fille fut amenée dans le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen. Elle s'y trouva en grande et solennelle assemblée, présidée par Henry, cardinal d'Angleterre, assisté des évêques de Beauvais, Thérouanne, Noyon et Norwich; des abbés de Saint-Ouen, du Bec, de Fécamp, de Jumiéges et du Mont-Saint-Michel, etc. Elle y fut semoncée par un docteur et y

[1] Bien que l'inscription porte Jean XII, M. Pottier suppose avec la plus grande vraisemblance qu'il s'agit de Jean XXII, pape du XIVe siècle, très-prodigue d'indulgences. *Revue de Rouen*, année 1846, p. 125-27.

fit abjuration publique d'erreurs qui lui étaient parfaitement étrangères [1].

On ignorait jusqu'à présent où se trouvait le cimetière de l'abbaye de Saint-Ouen, témoin de cette scène. Les morts eux-mêmes se sont chargés de nous l'apprendre. Cet endroit est donc un des trois seuls points de Rouen où Jeanne ait séjourné quelque temps. Le premier, c'est le *Vieux-Château,* lieu de sa détention; le second est le *Vieux-Marché,* où elle entendit sa sentence, le 30 mai, et où elle fut suppliciée le 31; le troisième, enfin, est le cimetière, aujourd'hui *Jardin de Saint-Ouen,* qui entendit son abjuration le 24 mai, sept jours seulement avant sa mort.

Au *Vieux-Marché,* une statue conserve le souvenir du bûcher. Au château, la tour du donjon proclame pour des siècles la prison de l'héroïne. Au *Jardin de Saint-Ouen,* ne conviendrait-il pas de garder dans un bosquet le souvenir du passage de la libératrice de la France? Il semble qu'aujourd'hui nous devrions être ingénieux et attentifs à rechercher jusqu'à la moindre trace de ses pas, afin d'y faire entendre une parole d'expiation.

Il nous reste à faire une observation relative à l'élévation progressive du sol de la ville de Rouen et des cités antiques depuis le commencement de l'ère chrétienne. A Rouen, on peut dire qu'au centre de la ville le sol s'est élevé en moyenne de 28 à 33 centimètres par siècle. Depuis cinquante ans environ que l'archéologie enregistre des observations bien faites, on a constaté à partir de la civilisation romaine une élévation de niveau de près de 7 mètres autour de la cathédrale; de 6 mètres à Saint-Herbland, lorsqu'en 1828 on construisit l'hôtel sur l'emplacement de l'église; de 4 mètres à

[1] O'Reilly, *Les deux procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc*, t. II, p. 357-63. — Bouquet, *Revue de la Normandie*, année 1868, p. 631-34.

Saint-Etienne des Tonneliers, en 1822 ; de 4 mètres dans la *rue Impériale,* près de l'archevêché en 1846; de 4 mètres sur la *place des Carmes* en 1818 et en 1839; de 6 mètres à *l'Hôtel de France* en 1789 et 1818 ; de 7 mètres à Saint-Lô de 1818 à 1824 ; et enfin de 5 mètres au *Palais-de-Justice* en 1844 [1].

Pour nous, à Saint-Ouen, nous obtenons 5 mètres 30 centimètres et nous sommes dans un faubourg où la sépulture de l'homme et les constructions monastiques forment toute l'élévation.

Cette moyenne de 33 centimètres par siècle est celle que l'on trouve dans toutes les villes romaines de la Gaule. A Metz, l'antique *Divodurum,* on a constaté une élévation de 5 à 6 mètres en 1865 [2]; à Trèves, le niveau s'est élevé de 14 à 20 pieds [3]; à Toulouse, l'exhaussement est de 5 à 6 mètres ; à Troyes, l'antique *Augustobona,* il n'est pas moins de 4 mètres. Sous le chœur de la cathédrale, on a rencontré un hypocauste à $3^{m}30$ [4]; à Rome, c'est bien plus encore.

Règle générale, qui aidera à expliquer cette élévation du niveau : après les guerres ou l'incendie, nos pères nivelaient toujours le sol, ils ne le déblayaient jamais.

L'abbé COCHET.

[1] L'abbé COCHET. *La Seine-Inférieure hist. et archéologique,* p. 91-99. — *Les origines de Rouen,* p. 21 à 35.

[2] LORRAIN. *Bulletin de la Soc. d'hist. et d'archéol. de la Moselle,* année 1865, p. 271.

[3] Chanoine WILMUSKI, *Annales de la Société tréviroise des recherches utiles,* année 1864, p. 14.

[4] *Mém. de la Soc. acad. de l'Aube,* t. XXX, p. 4 à 10 et p. 6 à 40.

LES TEMPLES ET ÉGLISES CIRCULAIRES

D'ANGLETERRE

PRÉCÉDÉ D'UN ESSAI SUR

L'HISTOIRE DE CES MONUMENTS.

(Suite et fin.)

TROISIÈME PARTIE.

I

L'ÉGLISE DU SAINT SÉPULCRE DE CAMBRIDGE.

M. Essex dit, au sujet de ce remarquable édifice, « qu'il serait plus aisé de connaître la date de sa fondation que le nom de son fondateur » [1]; car, pour cette construction comme pour beaucoup d'autres d'une ancienneté reconnue, il faut rechercher cette date à l'aide de certains détails de style, tout ce qui se rapporte à leur érection ayant été laissé dans l'oubli par négligence ou détruit dans ces commotions qui ont si fréquemment désorganisé les institutions civiles de l'Angleterre. Manquant donc de ces documents décisifs, il nous faut chercher autre part et, au sujet de ces anciens monuments, on ne peut rien trouver de plus satisfaisant que les détails de leur style et les différentes modifications subies par ce style d'architecture qui régna en Angleterre depuis le

[1] *Archæologia*, vol. VI, p. 173.

temps des plus anciennes églises saxonnes jusqu'au règne d'Henri VIII. Adoptant ce criterium, M. Essex dit que l'église ronde dont il est question ici « fut bâtie sous le règne de Henri Ier, ou entre la première et la seconde croisade [1], et qu'elle est la plus ancienne église de cette forme que l'on connaisse en Angleterre. « Le Baptistère de Pise (Italie) ajoute-t-il, qui peut être compté parmi les églises rondes, ne fut commencé que environ trente ans après l'église de Cambridge, vers la fin de l'année 1160, par Diotisalvi, un éminent architecte de cette époque [2]. »

[1] Henri Ier, dit Beauclair, régna depuis 1100 jusqu'à 1135, et la seconde croisade, prêchée par saint Bernard, eut lieu de 1147 à 1149. Au reste, l'ordre des Templiers, fondé en 1118 par le chevalier champenois Hugues des Payens, avait vite acquis des établissements hors de Palestine, après l'approbation de ses statuts par l'autorité pontificale, en 1128; et Gibbon nous apprend même que, dès 1118, « Hugues du Temple, venu de Jérusalem vers le roi (Henri Ier d'Anglererre) en Normandie, ce roi le reçut avec grand honneur et lui fit de grands présents en or et en argent; qu'après il l'envoya en Angleterre où il fut reçu avec un égal empressement et comblé des offrandes de tous ; qu'enfin, il en fut de même en Ecosse, et que, par son entremise même, on envoya de grandes sommes d'or et d'argent à Jérusalem. » — N. Gurtler, *Hist. Templariorum*, p. 78, déjà cité.— Le dixième grand-maître des Templiers, qui exerça le commandement général de l'ordre, de 1188 à 1191, Gérard de Riderfort ou de Redefort était Anglais, et on ne saurait douter des souvenirs vivaces de la grande puissance des Templiers qui ont survécu en Angleterre, en lisant *Ivanhoe*, le roman si historique et si palpitant d'intérêt qui passe pour le chef-d'œuvre de Walter Scott.

[2] J. Martinius, *Theatrum basilicæ Pisanæ*... — Note de M. Essex. — « Une inscription, placée près de l'entrée de ce monument, porte que cette *église* fut fondée en 1153... On doit remarquer la forme et l'agencement de la voûte conique qui surmonte ce grand ensemble. On en retrouve le principe dans la disposition adoptée pour couvrir la petite salle des bains de Pompéï ; et l'on sait que la coupole en bois de cèdre du Saint-Sépulcre était élevée sur une forme analogue. Le caractère extérieur de cette construction est un témoignage certain de l'influence orientale qui a présidé à l'édification de ce baptistère. » E. Isabelle, *Parallèle des salles rondes d'Italie*, déjà cité.

Les trois planches (un plan et des vues extérieure et intérieure) de l'ouvrage de Britton montrent bien la forme, le style particulier des arcs de la porte et des fenêtres, ainsi que les colonnes, chapiteaux, contreforts, moulures, etc., de cet édifice. Nous y voyons qu'il consistait en un mur circulaire non interrompu et percé, à l'origine, de six fenêtres demi-circulaires et d'une porte de même forme, mais richement ornée. Cette dernière est encore parfaite de conservation et semble appartenir au style primitif de l'édifice ; mais le mur a été altéré par des agrandissements et par d'autres causes nombreuses. A l'intérieur de ce mur subsiste une colonnade circulaire de huit colonnes, courtes et massives, sans base, et avec un chapiteau d'une ornementation différente pour chaque colonne. Outre des nervures qui soutiennent la voûte annulaire de la nef formée par cette colonnade et le mur, huit arcs demi-circulaires portent des chapiteaux et supportent la construction centrale supérieure. Quelques-uns de ces arcs sont décorés d'une ornementation primitive où domine le zig-zag. Au-dessus de ces arcs est une arcature continue qui, autrefois, éclairait une galerie annulaire, mais dont maintenant les ouvertures sont bouchées. Deux petites arcades plein-cintre sans archivolte reposaient immédiatement sur la moulure de couronnement de l'étage inférieur, et, entre chaque arc, supportant la retombée commune, est une petite colonne trapue, d'un diamètre presque égal à sa hauteur [1]. De chaque côté, une petite colonne, aux trois-quarts engagée, reçoit l'autre retombée. Ces petites colonnes sont peut-être les seuls exemples anciens reconnus de ce genre en Angleterre, et y offrent probablement ainsi le premier exemple d'une colonne engagée. Les fenêtres extérieu-

[1] La planche II (vue intérieure) est loin d'offrir cette lourdeur de proportions.

res furent refaites avec deux meneaux et on exhaussa la tour d'un étage « pour recevoir les cloches, sous le règne de Edouard II [1], et toutes les fenêtres, excepté une, située dans la partie orientale au-dessus de la jonction de la construction circulaire avec les autres parties de cet édifice) furent alors altérées pour donner plus de passage à la lumière [2]. » On doit remarquer que le premier étage de la tour s'élevant au-dessus de la partie circulaire de l'église, est octogonal, et que l'étage supérieur est divisé en seize côtés; mais les fenêtres et les contreforts étant dans les mêmes axes aux deux étages, les contreforts se trouvent, au dernier étage, au milieu des côtés, dont le nombre paraît être de vingt-quatre.

La partie orientale ou sanctuaire et l'aile septentrionale qui y est accolée, furent bâties en 1313 ainsi qu'il résulte d'un acte passé à cet effet, *à Cantorbéry, le dimanche après la fête de saint Valentin martyr*, A. D. MCCCXIII.

Une grande partie de la conception originale et du style primitif de cet édifice a été endommagée par de récentes et maladroites restaurations, et, comme en beaucoup d'autres endroits, à propos de travaux exécutés au dernier siècle sur des édifices d'époques antérieures, ce n'est qu'ironiquement que l'on peut traiter d'*embellissements* les œuvres de maçonnerie, charpente et peinture qui y ont été exécutées.

La maçonnerie de l'ancien mur circulaire, en revanche, montre, ainsi que celle des colonnes et des arcs, une grande

[1] De 1307 à 1327.

[2] *Archeologia*, vol. VI, p. 177. — La forme et l'ornementation de ces fenêtres sont correctement dessinées dans l'ouvrage de Britton, et l'on y peut étudier la porte d'entrée qui constitue un beau et remarquable morceau d'architecture. Les moulures et les motifs de sculpture en sont taillés avec une grande finesse et on peut même croire que, à l'origine, cette porte était abritée par un porche. Six colonnes, aux trois quarts engagées et supportant des archivoltes moulurées, la décorent.

habileté de main-d'œuvre et un soin tout mathématique, nécessités dans la taille et la pose par la place obligée de chaque morceau de pierre. En examinant cet édifice, on est surtout frappé de son apparence solide et durable, et la pensée se reporte à ces églises fortifiées, construites pour défier les assauts du temps et ceux des hommes [1].

II.

L'ÉGLISE DU SAINT SÉPULCRE DE NORTHAMPTON.

« *On suppose que l'église du Saint-Sépulcre de Northampton a été construite par les Chevaliers du Temple sur le modèle de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem* [2]. Telle est la version que M. Pennant édite d'après M. Bridges, l'historien de cette contrée ; mais il est très-regrettable que ni lui ni aucun antiquaire ou historien local, n'ait conservé quelques souvenirs authentiques relatifs à la construction primitive de cet édifice. On ne peut que se plaindre de cette habitude presque générale chez les anciens auteurs d'enfler leurs ouvrages avec de longues et inutiles listes de maires, de bénéficiaires, etc., et, en même temps, de négliger presque entièrement ou de n'indiquer que vaguement des événements aujourd'hui éloignés, mais qui, s'ils avaient reçu de convenables développements, illumineraient de leur clarté le monde de l'histoire du

[1] Nous voyons dans l'*Essai sur la domination française en Syrie*, de M. E. G. Rey, que certaines constructions des Templiers, en Palestine, étaient à la fois comme la *Tour du Chastel Blanc*, chapelle et donjon de la forteresse ou siége de la commanderie. « On reconnaît bien, dans l'étrange conception de ces monuments, le génie de ces moines guerriers, si longtemps la terreur des Musulmans, l'admiration et la gloire de l'Europe chrétienne, et qui, jusque dans l'édification du sanctuaire, ont su apporter tous les moyens de défense qu'a su leur suggérer l'art de l'ingénieur militaire, de telle sorte que la lutte se trouvait transportée au pied de l'autel, dans le temple même de ce Dieu pour la gloire duquel ils combattaient. »

[2] *Voyage de Chester à Londres.*

passé, et nous initieraient plus distinctement aux arts, aux mœurs et aux coutumes particulières à nos ancêtres.

Puisque la partie circulaire de l'église de Northampton fût bâtie par les Templiers, on peut supposer qu'elle fut érigée à la fin du XIIe siècle ou tout au moins au commencement du XIIIe siècle [1], quand l'arc *ogival* [2] commença à l'emporter sur l'arc plein-cintre. On peut remarquer, dans cette construction, que tous les arcs de la colonnade circulaire sont de cette forme (celle dite ogivale), quoiqu'il semble évident, tant d'après la proportion et le caractère des colonnes que par la nudité des archivoltes de ces arcs, que l'on n'y rechercha nullement le moindre motif de décoration [3]. Au reste, un examen même sommaire des trois églises de Cambridge, de Northampton et du Temple de Londres montre une différence bien sensible dans leur conception architecturale et aussi dans l'exécution même de leur construction. L'église de Northampton, quoique un peu supérieure par l'élégance des proportions à celle de Cambridge, est de beaucoup inférieure à l'église du Temple de Londres sous ce rapport ; mais, en revanche, elle le cède de beaucoup aux deux premières pour l'exécution de la construction, différence qu'il faut aujourd'hui se borner à constater sans pouvoir, faute de documents authentiques, en trouver des causes indiscutables et qu'on puisse avancer, sans être suspecté de donner trop libre cours à son sentiment personnel.

[1] Voir deuxième partie, p. 462, n. 1, le premier voyage du premier grand-maître des Templiers en Grande-Bretagne, voyage qui eut lieu dans les premières années du XIe siècle et fut une grande source de richesses pour cette héroïque milice, alors naissante.

[2] Voir plus haut, première partie, p. 423, note 3.

[3] Le caractère militaire que revêtirent tous les édifices des Templiers, non seulement en Terre-Sainte, mais aussi dans leurs nombreuses commanmanderies d'Europe, a dû avoir sur leur architecture religieuse une influence qui s'est fait remarquer dans l'église du Saint-Sépulcre de Cambridge et dans celle de Northampton.

Il faut cependant remarquer que, dans l'église de Northampton, le mur de la construction circulaire est plus épais que dans l'église de Cambridge; que les colonnes sont plus minces et plus hautes à la fois; que, de plus, de ces mêmes colonnes, au nombre de huit, quatre ont des bases et des chapiteaux avec socle ou tailloir carré, tandis que les quatre autres offrent ces mêmes parties circulaires; que la basse-nef annulaire n'est pas voûtée, mais qu'elle est simplement couverte en charpente; et qu'enfin, immédiatement au-dessus des colonnes, prennent naissance les arêtes de huit faces du mur formant une partie octogonale au-dessus de la partie circulaire. Telles sont, dans les dispositions générales de cette église, les motifs d'architecture qui en font un exemple unique à étudier dans l'art ancien de la Grande-Bretagne.

Les trois planches (plan général et vues intérieure et extérieure) jointes au texte de Britton et débarrassées de tout détail parasite de mobilier moderne, offrent, en outre, sujet à quelques remarques archéologiques : ainsi, sauf la partie circulaire, toutes les autres travées de l'église sont des adjonctions plus ou moins récentes, et les anciennes fenêtres, aujourd'hui bouchées, de la partie circulaire, sont de *style saxon tout-à-fait primitif* (style analogue au style roman carolingien français).

III.

L'ÉGLISE DU TEMPLE A LONDRES.

Cet ancien édifice est des plus curieux, parce qu'il offre des spécimens intéressants et tout particuliers d'architecture religieuse. *L'arc plein-cintre*, *les arcatures formées d'arcs enlacés et l'arc ogival* sont employés dans cet édifice, et l'on ne peut hésiter un seul instant à reconnaître que ce mélange de styles divers remonte à une seule et même époque. Mais il faut ajouter que, à cette époque de transition, *le système ogival* [1] était encore en enfance et ne l'emportait

[1] Voir plus haut, première partie, p. 423, note 3.

pas complétement sur son rival favorisé par l'ancienneté des traditions; aussi, pouvons-nous, dans l'église du Temple de Londres et dans quelques autres édifices de la même époque, remarquer le mélange des deux styles caractérisés par l'arc plein-cintre et par l'arc ogival avec ce style mixte qu'indiquent les arcatures formées d'arcs plein-cintre entrelacés; ce qui a fait dire à M. Cottingham que, « dans aucun édifice d'Angleterre, on ne peut mieux voir la transformation graduelle du style normand en style ogival. »

L'église primitive du Temple, avec ses constructions annexées, reçut le nom de *Nouveau Temple*, en 1185, à l'époque où les Templiers quittèrent leur première résidence de l'Holburne, dans les faubourgs de Londres [1]. » Dans cette même année, leur église fut dédiée par Héraclius ou Héraclitus, patriarche de Jérusalem, qui était alors en Angleterre [2]. Le jour et l'année de cet événement, avec les noms des saints et celui du prélat qui officiait en cette cérémonie, sont mentionnés dans l'inscription suivante qui était gravée dans la pierre et incrustée dans le mur au-dessus de la porte de l'église, du côté du cloître :

† ANNO. AB. INCARNATIONE. DOMINI. MCLXXXV : DEDICATA —
HEC . ECCLESIA . IN . HONORE . BEATE . MARIE . A . DNO .
ERACLIO . DEI . GRA . SCE . RESURECTIONIS .
ECCLESIE . PATRIARCHA . III . IDUS . FEBRUARII . QUI . EAM .
ANNATIM . PETENTIB . DE . IIUNTA . S .
PENITENTIA . LX . DIES . INDULSIT . [3]

[1] Dugdale, *Warwickshire*, p. 704. Dugdale et tous les antiquaires anglais reconnaissent que le premier corps de Templiers qui vint en Angleterre s'établit à Londres, en un endroit appelé *Holburne* ou *Old Burne*, près les constructions de Southampton. « Il y a environ un demi-siècle, on découvrit une partie de leur première église, en démolissant quelques vieilles maisons. Elle était bâtie en pierre de Caen et de forme circulaire, comme l'église actuelle. » — *Antiq. of the Inns of Court*, etc., 1804.

[2] Pegge, *Sylloge of Inscriptions*.

[3] Cette inscription est reproduite textuellement ici, avec ses irrégularités

On ne peut nier l'importance de ce précieux document pour la date de la consécration de l'église, et son érection doit ne pas avoir été de beaucoup antérieure à cet événement ; mais Dugdale nous apprend que cet édifice ne dura que *soixante ans ;* car, en 1240, il fut à nouveau *dédié*, et, suivant une remarque de Grose, « vers le même temps, *réédifié* [1]. » Malheureusement ces dates, décisives pour les événements qu'elles relatent, ne nous indiquent pas les parties de construction qui se rapportent à l'une ou à l'autre de ces périodes, et, le plus regrettable, c'est qu'elles sont les seules qui soient venues jusqu'à nous sur cet édifice. Aussi, prises ensemble, servent-elles plus à compliquer qu'à éclaircir l'histoire de la fondation réelle de l'église actuelle ; car, si celle-ci fut réédifiée à nouveau et consacrée en 1240, il est au moins très-surprenant que l'inscription originale de 1185 soit restée incrustée dans les murs, sans aucun *memento* additionnel ou commémoratif de la nouvelle érection ! Britton pense, à ce sujet, et en se basant sur de semblables faits, que les principales archives du Temple furent brûlées dans les troubles suscités par Wat-Tyler et ses complices, en 1381, sous le règne de Richard II [2] ; et il considère seulement le mur

et ses fautes même, d'après Britton. Elle fut détachée avec la pierre qui la portait, en 1695, par les ouvriers qui réparaient l'église ; mais un fac-simile en fut pris et gravé ; il est conservé dans le *Sylloge of Inscriptions* de PEGGE, et aussi dans NICHOLS (*History of Leicestershire*, vol. III, p. 944). Dans ce volume, cet infatigable topographe a aussi reproduit beaucoup de particularités curieuses et de souvenirs relatifs aux Chevaliers templiers.

[1] *Antiquities*, vol. III, p. 143.

[2] Cette opinion semble d'autant plus motivée que « du temps des Templiers, le trésor des rois d'Angleterre était gardé dans un édifice dit le Temple intérieur, comme celui des rois de France dans le Temple à Paris. Le chef de cette maison s'appelait le *Maître du Temple*, et il fut cité au Parlement la quarante-neuvième année du règne de Henri III, etc. » — *Encycl. méthod.*, Dict. hist., Templiers.

extérieur de l'église circulaire, avec la grande porte de l'ouest, comme ayant fait partie de la construction originale de 1185; mais les six faisceaux de colonnes intérieures et les arcs qu'elles reçoivent, ainsi que toute l'église droite, semblent plutôt correspondre aux types d'édifices religieux que nous a légués le règne d'Henri III [1]. Car, durant le règne de ce roi, les Templiers ayant vu de beaucoup s'augmenter leurs propriétés territoriales et aussi leurs immunités de toute nature, durent naturellement augmenter les dimensions de leur église, et c'est en surélevant sa partie centrale qu'ils introduisirent de nouveaux éléments d'architecture, à côté des anciens et que, pour servir en quelque sorte de transition, ils firent régner immédiatement, au-dessus des arcs en ogive, cette rangée d'arcs entrelacés que l'on peut voir à l'église du Temple de Londres (BRITTON, pl. II, vue intérieure).

M. Elysée Reclus a donné de ce remarquable édifice une intéressante description dont nous extrayons les passages suivants, constatant son état actuel et pouvant donner un aperçu de sa splendeur primitive :

« Ce monument se compose de deux parties communiquant l'une avec l'autre, la rotonde, de beaucoup la plus ancienne, et un vaisseau construit dans le style ordinaire des églises gothiques.

[1] L'architecture de la cathédrale de Salisbury offre beaucoup d'analogie avec celle de l'église du Temple de Londres. « Cet édifice fut commencé dans les premières années du règne de Henri III, et terminé en l'an 1258. » — BENTHAM, *Hist. of Ely*, p. 39. — L'ancienne chapelle de Notre-Dame, dans la cathédrale de Bristol, « est un beau spécimen de la première architecture *gothique* qui prévalut sous le règne de Henri III; les fenêtres ont trois larges baies en lancette dans la même arcade, avec de minces piliers détachés au-devant. » — LYSSON, *Collect. of Gloucestershire*, Antiq. — « De semblables fenêtres se voient aussi dans une partie de la cathédrale d'Ely, terminée en 1250. » — BENTHAM, *Hist. of Ely*, p. 39. — Enfin on pourrait citer nombre d'autres exemples du même style datant de la même époque.

» On entre par une porte massive ouverte à l'extrémité occidentale, on descend quelques marches et on se trouve dans la rotonde (*the round*). La coupole, éclairée par six fenêtres romanes, s'appuie sur six beaux faisceaux de colonnes en marbre noir, ornées de chapiteaux historiés ; au-dessus des ogives élancées qui festonnent si gracieusement la base de la coupole, se déroule en guirlande une galerie formée de petites arcades romanes enlacées. Un bas-côté circulaire, éclairé comme la coupole par six fenêtres romanes, entoure la colonnade de la rotonde ; le pavé est composé de charmantes mosaïques représentant l'histoire d'Edouard le-Confesseur, etc. ; sur le pavé de la rotonde, on voit neuf effigies de chevaliers. L'une est celle du célèbre Protecteur, comte de Pembroke, auquel Henri III dut, pendant sa minorité, la conservation de son trône, et qui chassa les Français d'Angleterre.

» Le vaisseau et ses deux bas-côtés, que séparent de la nef quatre piliers de marbre semblables à ceux de la rotonde, se prolongent à l'est de l'édifice ; la nef se termine par une fenêtre ogivale à trois compartiments, qui déverse sur le maître-autel un flot de lumière et de couleurs éclatantes. La voûte est d'une richesse extrême ; des arabesques s'enroulent autour des nervures, et des pendentifs reproduisent le lion et le cheval des Templiers, symboles de leur double caractère de moines et de chevaliers : toutes ces peintures s'entremêlent de croix, d'inscriptions latines, et du cri de guerre *Beauséan*.

» Les réparations qui ont donné à l'église du Temple la splendeur qu'elle offre aujourd'hui sont dues aux célèbres architectes Sidney Smirke, Decimus Burton et Nath[1]. » On voit dans l'Eglise le monument de l'historien Gibbon[2].

[1] *Londres illustré*, in-12, p. 88.

[2] Il est curieux de signaler ici que cet écrivain, dans son remarquable

Cette description, quoique sommaire, nous dispensera de plus longs détails sur cet édifice décrit avec une certaine complaisance, mais aussi avec une grande conscience, par Britton qui accompagne sa notice de trois planches représentant *le plan*, *la porte d'entrée*, et *la vue intérieure de l'église du Temple à Londres.*

IV.

L'ÉGLISE RONDE DE LITTLE-MAPLESTED (ESSEX).

Deux paroisses contiguës, situées aux confins septentrionaux du comté d'Essex, portent le nom de *Maplested* ou de *Maplestead;* on les distingue l'une de l'autre par les désignations de *Great* et *Little*, *Magna* et *Parva* (grand et petit) *Maplested.* C'est surtout l'église de cette dernière paroisse qui mérite l'attention et, pour ne négliger aucun fait historique qui puisse jeter quelque lumière sur l'origine de cet édifice, il est nécessaire de citer les particularités connues relatives au village et au manoir de ce nom.

Sous le règne du roi Etienne de Blois (1135-1154), il fut donné en fief à Robert Dosnelli ou Doisnel, dont la sœur et héritière, Juliana, épousa William Fitz-Audelin, écuyer du roi Henri II. Vers 1186, cette dame donna, du consentement de son époux, la paroisse entière et ses attenances aux *Chevaliers Hospitaliers* [1]. Cette donation fut confirmée par le roi Jean, et Henri III accorda divers priviléges à ces Chevaliers.

ouvrage (écrit en anglais) sur la Décadence et la chute de l'Empire romain, a traité longuement de l'influence de ces ordres de chevalerie, qui furent la principale et la plus durable force des chrétiens dans les dernières croisades.

[1] Cet ordre, fondé en l'an 1100, par un Français du Hainaut, Gérard d'Avesnes, sous le titre de *Chevaliers hospitaliers de Saint-Jean de Jérusalem*, se chargea d'abord de soigner les pèlerins malades, et bientôt s'attribua l'office de les défendre contre les Musulmans, sur les routes qui menaient à la Ville sainte.

Une *Préceptorie* [1] y fut alors complétement installée sous l'appellation d'*Hôpital*, et, par suite de dons de nombreux bienfaiteurs, elle devint extrêmement florissante. Après la dissolution de l'ordre, ces biens, Temple-Sulton et d'autres localités furent données par Henri VIII à Henri Harper, esq., après lequel ils passèrent dans différentes familles, jusqu'au temps actuel (1806) où le village et l'église sont presque abandonnés et où cette dernière tombe même en ruines.

L'église de Little-Maplested offre une disposition singulière en plan et, comme église ronde, est extrêmement intéressante à étudier; car le style auquel elle appartient est entièrement différent des styles des églises décrites plus haut; ce plan, grâce à une partie circulaire à l'ouest et à une apside demi-circulaire à l'est [2], est, dit Britton, *unique* [3], et mérite une attention toute particulière.

Suivant le docteur Stukeley, Ducarrel et quelques autres antiquaires, ces apsides demi-circulaires seraient un argument en faveur de l'origine saxonne de ces églises; mais celle de Little-Maplested n'offre aucune trace du style anglo-saxon[4].

[1] Morant emploie ici le mot de *Réceptorie*, qui désignait seulement les établissements des *Chevaliers Templiers;* mais, à ce sujet comme en beaucoup d'autres, il a confondu ces deux ordres très-distincts de chevalerie, et Britton n'a pu trouver aucune autorité qui établisse que les Templiers aient jamais possédé ce manoir.

[2] L'*Eglise de Great-Maplested* a, comme celles qui font le sujet de ce paragraphe, une apside demi-circulaire tournée vers l'Est.

[3] On ne peut aujourd'hui comprendre cette assertion du célèbre archéologue anglais, à moins de croire qu'il ne parle que de la Grande-Bretagne; car si les églises à forme arrondie furent toujours rares, on peut cependant, en rappelant le grand nombre d'églises de Notre-Dame-la-Ronde aujourd'hui disparues, et dont quelques-unes pourraient bien avoir eu une apside orientale demi-circulaire, remarquer l'analogie frappante présentée par le plan de l'église *Notre-Dame de Trèves*, qui date du XIIIe siècle, avec le plan de l'église de *Little-Maplested.*

[4] Voir p. 422 et 423, *les Premières Églises anglaises*, et p. 467, l'*Église du Saint-Sépulcre de Northampton.*

Seuls, les fonts baptismaux, décorés de petites arcades primitives, paraissent d'un style grossier et rudimentaire; cependant la petitesse de leur bassin ne permet pas de croire qu'ils aient jamais pu servir au baptême par immersion tel qu'il se pratiquait dans les premiers temps du Christianisme.

Les fenêtres, les arcs, les colonnes dénotent l'emploi d'un style qui certainement ne fut en vigueur qu'au commencement du XIIIe siècle : aussi, en l'absence de tout document positif, y a-t-il lieu de ne reporter l'érection de cet édifice qu'aux règnes des rois Jean et Henri III, de 1199 à 1272; ces deux souverains ayant, au reste, accordé de grandes immunités aux Chevaliers qui occupaient Maplested.

Un dernier détail : ce sanctuaire, situé à environ quarante-neuf milles [1] de Londres et à trois milles [2] au nord de la ville de Halstad (Essex) a soixante pieds [3] dans sa plus grande longueur. Il est placé sous l'invocation de Saint-Jean de Jérusalem, le patron de l'ordre des Chevaliers Hospitaliers.

V.

OBSERVATIONS.

De nombreuses notes archéologiques ont été écrites depuis soixante ans sur les conclusions ou plutôt sur les tentatives d'éclaircissements que Britton a suggérées au sujet des *Eglises rondes Anglaises*, et, parmi ces travaux, il convient surtout de distinguer les observations adressées à l'auteur en 1807 par Ch. Clarke [4]; mais on peut résumer ces opinions en quel-

[1] Le mille anglais vaut un peu plus de un kilomètre et demi, soit soixante-quatorze kilomètres.

[2] Quatre kilomètres et demi.

[3] Le pied anglais vaut environ 0,305^{m}, soit un peu plus de dix-huit mètres.

[4] Travail inséré à la suite de l'*Essai* de Britton, dans le tome I des *Architectural Antiquities of Great Britain.*

ques mots qui donnent pour ainsi dire la version la plus accréditée.

Peut-être y a-t-il lieu de trouver hasardée l'attribution de ces églises aux Templiers ; mais il y a lieu de croire — et ce point est de tous le plus important — qu'elles furent construites à l'imitation de l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem, par des pèlerins revenus de la croisade et qui offrirent dans la suite ces sanctuaires aux Templiers, ainsi que paraissent le prouver certains textes concernant l'église du Saint-Sépulcre de Cambridge.

Après la dissolution de l'ordre des Templiers, ces édifices eurent des fortunes diverses dont celle de l'église de Little-Maplested, tombant au pouvoir des Chevaliers Hospitaliers, n'est pas la moins curieuse de toutes.

Tels sont les renseignements, encore bien insuffisants quoique assez nombreux, que nous avons pu recueillir, tant sur *les Eglises rondes d'Angleterre* que sur l'Histoire générale des monuments consacrés au culte et affectant la forme circulaire ; heureux sommes-nous d'avoir fait passer tant bien que mal dans notre langue, un des essais archéologiques les plus intéressants du savant historien d'art, Britton, et nous rappelons une dernière fois que nous nous sommes efforcé de conserver à l'auteur anglais sa forme originale comme nous lui laissons, à lui et aux autres savants que nous avons cités souvent d'après lui à l'appui de ses assertions, toute la responsabilité des opinions qu'ils ont émises.

CH. LUCAS, *architecte*.

DISCOURS DE Mgr FREPPEL

PRONONCÉ AU CONGRÈS ARCHÉOLOGIQUE DE FRANCE

A Angers le 16 Juin 1871.

Messieurs,

Je suis heureux d'avoir été appelé à souhaiter la bienvenue aux membres du Congrès archéologique de France. En choisissant la ville d'Angers pour y tenir la session de cette année, vous avez été attirés vers notre belle et riche province par les monuments de tout genre qu'elle offre aux recherches de la science. Chaque âge de l'histoire, en s'enfuyant vers l'éternité, a laissé après lui, sur le sol de l'Anjou, la trace des hommes et des événements qui s'y sont succédé. Mais si ce vaste champ d'étude appelait de lui-même votre attention, les savants distingués et consciencieux qui se sont appliqués à l'explorer dans tous les sens, méritaient de votre part cet honneur et cet encouragement. Nos antiquités angevines ont été fouillées avec autant de sagacité que de persévérance; et, depuis la paléontologie jusqu'à l'épigraphie, il en est résulté un ensemble de travaux que je m'abstiens de louer, parce que je craindrais de blesser la modestie de plusieurs d'entre ceux qui me font l'honneur de m'écouter en ce moment.

Soyez donc les bienvenus, Messieurs, sur cette terre d'Anjou si hospitalière à tous ceux qui viennent la visiter. Aussi bien nous apportez-vous le concours d'une expérience déjà longue, et les lumières d'une société qui a fait ses preuves. Étudier nos

antiquités nationales, demander aux monuments les données qu'ils peuvent fournir sur le caractère des temps passés, recueillir ces témoignages épars sur la surface du sol ou bien enfouis jusqu'ici dans les entrailles de la terre, les rapprocher entre eux, contrôler les uns par les autres et les codifier en quelque sorte, pour remonter ainsi des faits aux lois générales qui ont présidé au développement de l'art et de l'industrie humaine, voilà le but que vous vous êtes proposé. Par là vous travaillerez à nous faire, à côté de l'histoire écrite, l'histoire monumentale de la France.

Tel est, en effet, l'objet propre de l'archéologie ; elle sert d'auxiliaire à l'histoire qu'elle complète en la confirmant. Les ouvrages faits de main d'homme suppléent à l'absence de documents écrits ; et là où le parchemin fait défaut ou se tait, les monuments élèvent la voix et tiennent un langage compris de tous. C'est ce que disait déjà le prophète : « Lapis de pariete clamabit et lignum quod inter juncturas ædificiorum est respondebit [1] » : La pierre parlera du haut de la muraille, et le bois qui fait la jointure des édifices répondra à ceux qui l'interrogent.

Tel âge reculé se dérobe à nos yeux dans la nuit des temps : quelques hachettes en silex viendront déchirer le voile et faire revivre devant nous toute une civilisation éteinte. Les érudits s'embarrassent dans les calculs d'une chronologie inextricable : il suffira, pour trancher le nœud gordien, de deux ou trois médailles émergeant du sol qui les tenait cachées depuis des siècles. Un bas-relief sortant de dessous terre, un sarcophage contre lequel la pelle de l'ouvrier est venue se heurter inopinément, une fresque délivrée du badigeon qui la couvrait, c'en est assez quelquefois pour fixer une date jusque-là incertaine, pour refaire une généalogie restée incomplète, pour redresser une opinion trop facilement acceptée, pour rendre au souvenir un événement ou un nom tombé dans l'oubli. C'est ainsi que les

[1] Habacuc II, 11.

sciences humaines s'éclairent l'une par l'autre et se prêtent un mutuel appui, pour former cette vaste et magnifique synthèse que le génie de l'homme est appelé à construire ici-bas, au prix de mille efforts et sous la main de Dieu qui le guide.

L'archéologie est la confirmation de l'histoire comme elle en est le complément. Avant de confier à l'écriture le souvenir de ce qu'il a pensé, de ce qu'il a dit et de ce qu'il a fait, un peuple a coutume de le graver sur les murs de ses édifices, de ses palais et de ses temples. Ce que la plume ou le style savent dire dans la langue qui leur est propre, le ciseau et le pinceau de l'artiste le répètent dans une autre langue plus expressive encore, la langue des monuments. Il y a là un deuxième témoin, non moins irrécusable que le premier, car il est sans passion; nul artifice n'a de prise sur sa sincérité; il reste froid et immobile comme le marbre ou la pierre. En les confrontant l'un avec l'autre, on arrive à une certitude qui éloigne toute contestation.

Je comprends mieux la *Somme* de saint Thomas, quand je la vois s'incarner, pour ainsi dire, dans la pierre et s'épanouir en cathédrale du moyen-âge. Les alignements de Carnac m'en disent plus sur l'époque celtique que ne sauraient faire toutes les dissertations. Pour ne parler que de l'ordre de choses auquel je dois m'intéresser davantage, quel auxiliaire plus puissant pour l'apologétique chrétienne que l'archéologie? Jamais je n'oublierai l'impression que je ressentis, en voyant pour la première fois la dogmatique chrétienne gravée sur les sarcophages du musée de Latran ou bien ébauchée à grands traits sous les voûtes surbaissées des catacombes de Rome. Oui, c'étaient bien là nos institutions divines, nos sacrements, nos dogmes tels que je les avais trouvés dans les ouvrages des premiers Pères de l'Église. En même temps qu'il s'imprimait au cœur des peuples, l'Évangile prenait corps sous la main des pieux artistes qui en traçaient les linéaments sur la tombe des martyrs; et pour quiconque interroge ces monuments échappés à l'action du temps, la tradition resplendit avec un caractère d'évidence qui défie le préjugé et désarme la mauvaise foi. Il en est de l'histoire profane comme

de l'histoire sacrée : partout la pierre ou la toile confirment le parchemin ; et leurs témoignages réunis recomposent à nos yeux le passé du genre humain.

Je ne puis donc qu'applaudir aux efforts d'une science qui a pour objet l'étude des monuments de l'antiquité.

Laissez-moi ajouter qu'il y a là également une idée morale qui me frappe en raison de son importance et de son actualité.

En recueillant avec un soin pieux tous les débris de l'histoire, vous réagissez contre une tendance trop commune à notre époque, celle de ne tenir aucun compte du passé et de briser violemment tous les fils de la tradition. Ce qui nous manque aujourd'hui, parmi tant d'autres choses, c'est le respect de l'antiquité. Pour ma part, je ne connais pas de plus grande marque d'infirmité d'esprit que de renfermer le drame de l'histoire dans un petit cercle d'années, et de ne rien voir en dehors de cet horizon étroit. Un pareil dédain du passé n'est propre qu'à nourrir l'orgueil, c'est-à-dire la moins excusable et la plus stérile de toutes les passions.

Non, l'humanité, dans ce qu'elle a de grand et de beau, ne date pas de quatre-vingts ans : par delà ce court espace de temps, elle a vécu de longs siècles, forte et glorieuse ; et si elle a trop souvent semé sa route de sang et de larmes, je trouve aussi à chacune de ces étapes des lumières et des vertus. Tous, nous devons au passé la meilleure partie de nous-mêmes, nous lui devons notre langue, notre patrie, nos mœurs et nos croyances, ce qui a marqué notre place dans l'histoire et notre rang sur la scène du monde. Quels que soient nos mérites propres, nous vivons du travail des générations qui nous ont précédés, et c'est leur héritage qui fructifie dans nos mains. A elles l'honneur d'avoir creusé péniblement les sillons ou nous jetons, à notre tour, la semence de l'avenir. Car il n'est pas de découverte qui n'ait été préparée par de longues et de patientes recherches ; pas de progrès dont les sueurs de nos pères n'aient fécondé le germe ; pas d'institution ni d'œuvre puissante qui ne plonge ses

racines dans le sol de la tradition ; et chaque fois qu'un siècle se lève à l'horizon de l'histoire, ce sont les lumières des âges de l'histoire, ce sont les lumières des âges précédents qui viennent former au-dessus de son berceau l'étoile destinée à éclairer sa marche.

Tant il est vrai, Messieurs, que nous bénéficions tous du passé et que ses grandeurs sont les nôtres. Les rabaisser, c'est nous déprécier nous-mêmes, c'est nous ravir nos gloires de famille; car l'humanité est un vaste corps dont nous sommes tous les membres, et c'est notre patrimoine que l'on diminue chaque fois que l'on met au compte de nos ancêtres une vertu de moins ou une faiblesse de plus.

C'est dans cet esprit que vous travaillez, étudiant le passé pour éclairer le présent et préparer l'avenir, et vous tenant ainsi à égale distance de la routine et de l'utopie : de la routine qui se cantonne aveuglément dans des formes passagères et n'en veut sortir à aucun prix, qui ne comprend pas qu'un siècle puisse avoir son caractère, sa physionomie propre ; de l'utopie, qui veut tout refaire à neuf, prétend opérer sur les peuples comme sur une matière première, et ne vise à rien moins qu'à effacer du sol tout vestige de la tradition pour y écrire, comme sur une table rase, le plan et les espérances d'un avenir chimérique. Dans la science, comme dans toute autre chose, le progrès, je le répète, est à égale distance de la routine et de l'utopie : c'est là, Messieurs, que vous le cherchez, et c'est là aussi que vous le trouverez.

Pourtant je n'oserais pas affirmer que les préoccupations de l'heure actuelle ne porteront aucun préjudice à vos travaux. Montaigne disait que les troubles sont mauvais grammairiens : puissent-ils être meilleurs archéologues !... Mais, j'ai tort de parler de troubles dans une ville restée calme et paisible, malgré des excitations de plus d'un genre. Rien ne viendra entraver les discussions pacifiques de la science dans une cité qui pouvait se glorifier autrefois d'être l'Athènes de l'Ouest et qui doit aspirer à le redevenir.

Poursuivez donc le cours de vos études si difficiles et si intéressantes, en prenant pour devise ces paroles de saint Augustin, par lesquelles je termine :

« Nos recherches et nos découvertes nous ont coûté bien des labeurs : puissent-elles n'être pas sans fruit : « Magno labore quæsita et inventa sunt; sit labor noster fructuosus. » C'est mon souhait et mon espoir.

BIBLIOGRAPHIE

HISTOIRE ET THÉORIE DU SYMBOLISME RELIGIEUX, avant et depuis le Christianisme, par M. l'abbé AUBER (3 beaux volumes in-8°, de 5 à 600 pages).

L'archéologie monumentale, devenue une science depuis que les règles furent posées définitivement avec la classification des époques architecturales, et surtout depuis qu'on sut rattacher cette organisation ingénieuse à l'étude des grandes choses du moyen âge, s'est beaucoup occupée de l'histoire générale et de celle de l'Église en particulier, sans laquelle on s'est convaincu de plus en plus qu'elle ne pouvait que restreindre son horizon dans des limites bornées. Mais, au milieu de cette activité qui lui a ménagé tant de découvertes, un de ses chapitres les plus intéressants restait encore à écrire : celui de toutes ces formes, incomprises dans leurs origines et dans leurs causes, qui, dans toutes les manifestations de l'art religieux, excitaient, sans la satisfaire suffisamment, la légitime curiosité des esprits sérieux. Le champ était si vaste où pouvait s'élancer ainsi et s'égarer presque toujours la pensée; les sources des recherches profitables étaient si généralement inconnues, qu'on n'avançait qu'insensiblement dans la voie des découvertes, et, encore, lors même qu'on arrivait à quelque déduction élémentaire, on restait dans l'indécision et dans le doute, quant à ce qu'il fallait en croire et en adopter. C'est que le symbolisme, comme théorie artistique, était trop généralement méconnu. A peine quelques savants antiquaires, tels que Aringhi, Winkelmann et Sulzer, en avaient-ils deviné les mystérieuses données. C'était la partie spirituelle de l'art, à laquelle ne songeait guère cette tourbe d'amateurs qui faisaient de l'art un moyen de satisfaire les pernicieux caprices de leur opulente vanité. Pour déchirer ce voile, et démontrer à tous la vie supérieure donnée à l'art par l'inspiration du spiritualisme, il fallait que les études chrétiennes vins-

sent nous révéler cette grande vérité, aujourd'hui reçue de toutes les hautes intelligences, que l'architecture, la sculpture et la peinture en tant qu'elles se rattachent à l'action sensible de l'idée chrétienne, ont des règles et des exigences sans lesquelles on ne ferait de la pierre, des formes et des couleurs que des masses dépourvues *d'esprit*, des jeux du ciseau privés d'estétique et un barbouillage dont les couleurs, sans harmonie et sans expression, manqueraient, en arrêtant les yeux, de toute influence sur le cœur.

Et cependant, ces trois conditions furent toujours inséparables du beau, qui doit être aussi le bon par excellence. Depuis plus de vingt ans, que n'a-t-on pas dit et écrit sur ce fonds si riche et d'une si haute portée ! Mais beaucoup traitaient ainsi, soit en des pages incomplètes, soit en de courtes dissertations, entendues pourtant avec intérêt, un des mille côtés de la question. Personne, jusqu'ici, n'avait songé à réunir dans un ensemble où se développât la théorie du symbolisme tous les éléments de son histoire, de façon à en prouver la marche continue à travers les siècles, et à le faire briller aux regards de tous, comme ayant toujours été la séve toute vivace de l'art religieux, aussi bien avant le Christianisme que depuis sa marche féconde sur la terre. Et c'est là précisément la thèse que s'était faite M. l'abbé Auber, dont nos lecteurs connaissent les travaux.

Nul n'était plus apte que le docte écrivain à traiter dans toute son étendue un sujet qui n'est pas moins le fait du théologien que de l'archéologue. Accoutumé aux discussions sur la matière, il a le premier, soutenu, dès 1838, contre une foule d'antagonistes, soit par la parole, soit par ses polémiques écrites, la réalité des théories qu'il développe aujourd'hui et que de longues et sérieuses études avaient déjà établie, aux applaudissements de tous, dans sa belle *Histoire de la Cathédrale de Poitiers*, qui n'est pas seulement l'histoire d'un monument dans une ville, mais celle de l'art en France au moyen âge. Si M. l'abbé Auber dut à tant de preuves d'une science solide les postes et les distinctions scientifiques dont voulurent l'honorer des académies et des réunions qui, maintes fois, le placèrent à leur tête, il profita mieux de ces précieuses relations pour étendre ses investigations et ses correspondances, et c'est le fruit de trente années de méditations et de découvertes que ce *Traité du Symbolisme*, édité aujourd'hui, donne au public lettré, sous l'attrait d'un style et d'une doctrine dont chacun sait, depuis longtemps, l'élégance, la netteté et la précision.

Le plan de l'auteur expliquant toute sa pensée au double point de vue qu'il s'est proposé, un rapide aperçu va faire juger, pour chacun

de ces trois volumes, de la division logique de l'ouvrage et de quelle importance il doit être pour les artistes et pour les savants.

Le 1er volume renferme l'Histoire du Symbolisme et ses méthodes de procéder par les langues, les divers signes de la parole, les arts du dessin, les couleurs, et enfin les sciences cultivées dès le berceau de l'humanité. Tout cela exprime la vie esthétique des peuples antérieurs au Christianisme, et procède par des appréciations aussi ingénieuses que solides. Nous en avons jadis donné un extrait inédit dans cette *Revue*.

Dans le 2e volume se développent la marche progressive et les moyens du Symbolisme chrétien, lequel devient une branche de la théologie catholique, et s'immisce comme élément indispensable dans l'enseignement des vérités religieuses. Là, l'auteur suit pas à pas, pour prouver l'existence du Symbolisme doctrinal et son ininfluence dans toutes les choses chrétiennes, la doctrine de chaque siècle, énoncée par les Pères de l'Eglise, par les docteurs et les écrivains catholiques ; il analyse les Livres sacrés, où le Symbolisme s'est acquis un rôle plus actif et plus évident, et il montre les rapports de cette méthode biblique ou patristique, avec l'art chrétien, tel que le moyen âge nous l'a fait, et tel qu'il doit revivre encore, s'il veut, aux mains des artistes modernes, conserver le caractère élevé, le sentiment mystique et l'attrait populaire, qui sont autant de droits imprescriptibles du culte, et rentrent dans les vœux les plus ardents de la religion.

De ces données il fallait passer à leur application, et c'est de la pratique du symbolisme dans tous les arts, recrutés par le catholicisme au service de son action divine sur le monde, que traite le troisième et dernier volume. Là se produisent d'une manière large, raisonnée et toujours appuyée des autorités les plus inconstestables, toutes les règles de constructions, d'ameublement et d'ornementation qui font une église. C'est dire que le plan général et les détails de la maison de prière, avec son cimetière, ses sacristies, ses verrières, ses peintures murales, son orfévrerie, sa musique, ses modillons, ses boiseries, ses meubles quelconques enfin : soit ses confessionnaux et ses bénitiers, soit même son pavé et tout ce qui peut y être traité en mosaïque ou en ouvrages de couleurs, se trouve dans ce volume à titre de complément usuel de toutes les théories exposées et recommandées dans les deux volumes précédents.

Ajoutons que l'auteur, afin de résoudre d'avance toutes les objections que la critique, même bienveillante, ne doit pas manquer de lui faire, s'est fait un devoir d'indiquer toutes ces sources, en citant presque toujours le texte même de ses autorités.

Ce livre, attendu depuis longtemps, et retardé uniquement par d'autres écrits de l'auteur, où la théologie avait toujours sa part, aussi bien que l'archéologie et l'histoire, n'est point ignoré de ceux qui ont pu lire de nombreux fragments dans les recueils scientifiques les mieux connus dans le monde lettré. Les *Annales archéologiques* de Didron, le *Bulletin monumental* de la Société d'Archéologie française, la *Revue de l'art chrétien*, et d'autres, se sont empressés maintes fois d'en publier des chapitres, qui furent autant de dissertations toujours recherchées par des lecteurs compétents.

Ajoutons qu'*une table analytique des matières* contenues dans les trois volumes *formera*, à la fin du dernier, *un dictionnaire complet de tous les mots* dont la signification se rattachera dans le cours de l'ouvrage, aux points innombrables qui y sont traités. On sait déjà comment M. l'abbé Auber sait accomplir ce genre de travail, par les services qu'il a rendus à de volumineux recueils scientifiques, dont les tables affirment son esprit méthodique et sa complète intelligence des questions.

— On souscrit, au prix de 22 fr 50 c., pour ces trois volumes, en s'adressant soit à l'auteur, chanoine, à Poitiers, soit, dans cette même ville, à M. Dupré, imprimeur éditeur.

Arras — Imp. A. Planque et Ém. Frémon.

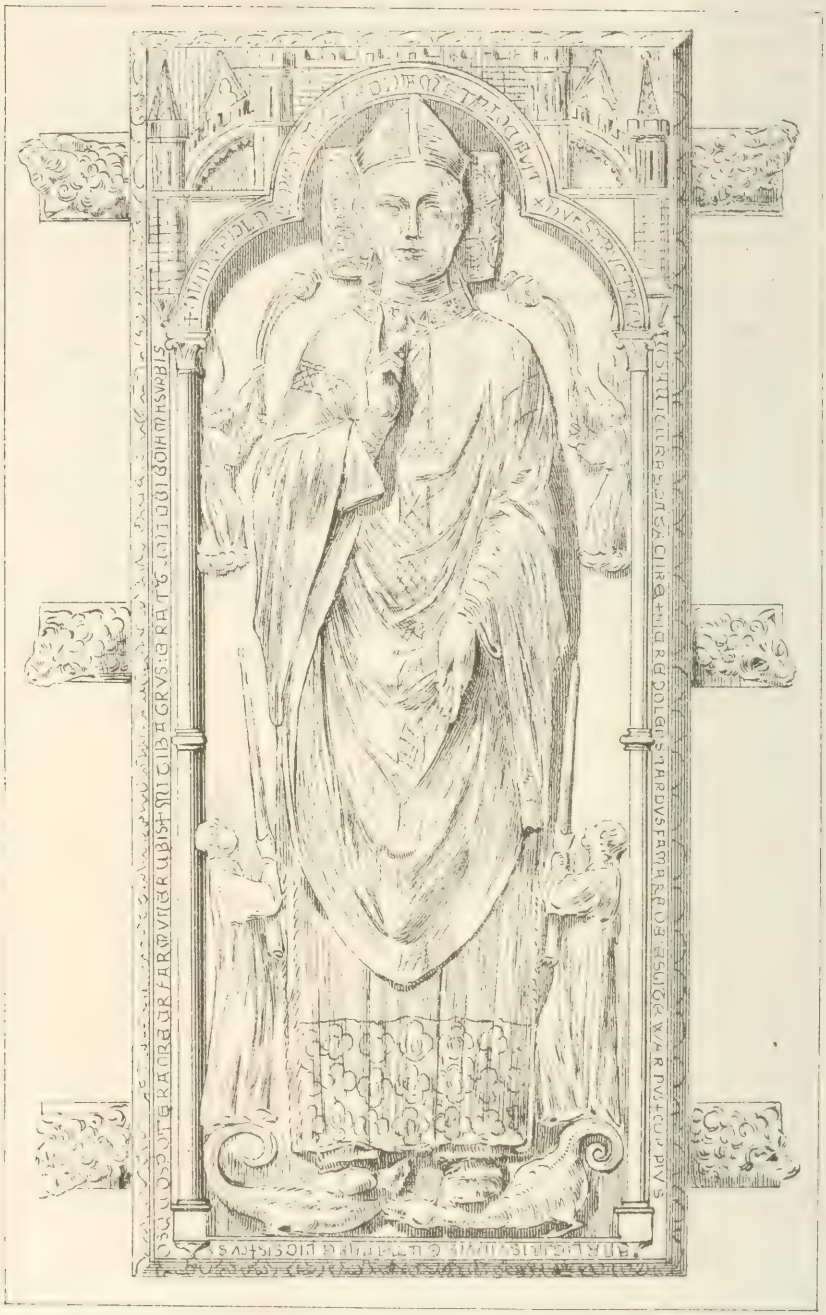

[illegible] PYRARD [illegible]

[illegible]

LES TOMBES EN BRONZE

DES DEUX ÉVÊQUES

Fondateurs de la Cathédrale d'Amiens.

—

PREMIER ARTICLE.

—

Les monuments funéraires d'Evrard de Fouilloy et de Geoffroy d'Eu sont les seules tombes en bronze que la France ait soustraites à la cupidité des révolutions et aux brutalités du vandalisme. On pourrait s'étonner, à bon droit, qu'elles n'aient pas encore été jusqu'ici l'objet d'une monographie spéciale. Tous les écrivains qui se sont occupés de la cathédrale d'Amiens ont décrit, il est vrai, ces deux monuments, mais dans les proportions restreintes que comportait un simple détail de cette immense basilique.

La tombe de Geoffroy d'Eu a été dessinée dans les *Vues pittoresques* de Chapuy [1], et dans le *Voyage pittoresque dans l'ancienne France* du baron Taylor. Celle d'Evrard, qui appelait davantage l'attention, a été lithographiée dans ce dernier ouvrage, dans la *Notice historique et descriptive de la cathédrale d'Amiens,* de M. Dusevel (1830), et gravée dans les *Monuments inédits* de Villemin (pl. 90, dessin de Joron), et dans le *Dictionnaire de l'architecture française* de M. Viol-

[1] Cathédrale d'Amiens, pl 9, sous le titre fautif de *Tombeau de l'évêque Arnoult.*

let-Leduc (t. IX, p. 63). Une petite gravure sur bois figure cette même tombe dans les dernières éditions de la *Notice* de M. Dusevel et a été souvent reproduite dans d'autres publications, éditées chez M. Caron-Lambert [1]. Grâce à l'obligeance et à l'habile crayon de M. Louis Duthoit, nous pouvons donner, sur une grande échelle, un dessin parfaitement exact de ces deux chefs-d'œuvre du XIIIe siècle [2].

Nous diviserons cette étude en cinq chapitres :

I. Notions générales sur les tombes en métal. — II. Description de la tombe d'Evrard.—III. Description de la tombe de Geoffroy d'Eu. — IV. Observations communes aux deux tombes, — V. Indication des principales tombes en métal qui existaient ou existent encore en Europe.

I.

NOTIONS GÉNÉRALES SUR LES TOMBES EN MÉTAL.

Le luxe funéraire alla parfois jusqu'à employer l'or et l'argent dans la décoration des tombeaux. Celui de Philippe-

[1] Voyez ce dessin dans le tome I de la *Revue de l'Art chrétien*, p. 77.

[2] Il ne serait point impossible que ces tombes aient été gravées à l'intention de Millin. Nous lisons en effet dans Rivoire (*Descript. de la cathédrale d'Amiens*, p. 86) : « M. Levrier, ancien magistrat et correspondant de l'Académie royale des inscriptions et belles-lettres, vint se fixer à Amiens au commencement de l'année 1792. Voulant continuer sa correspondance littéraire avec le savant Millin qui travaillait alors à la continuation des *Antiquités nationales*, il lui fit passer, entre autres dessins, celui des orgues de la cathédrale et de ses donateurs, représentés sur une tombe de cuivre ; ceux des deux tombes des évêques Évrard et Gaudefroy, du chanoine Lucas avec le petit pleureur, etc. *Plusieurs de ces dessins ont été gravés*, et les épreuves envoyées à M. Levrier, chez qui j'en ai vu quelques-unes ; mais à l'exception du portail de l'ancienne église collégiale de Saint-Nicolas, aucun n'a été mis en vente... M. Millin suspendit alors son entreprise. Les planches et les dessins sont passés entre les mains du sieur Mérigot, libraire à Paris, Quai des Augustins, devenu propriétaire du fond de l'ouvrage des *Antiquités nationales*. »

Auguste, à l'abbaye de Saint-Denis, était plaqué d'argent; il en était de même du monument de Henri Ier, comte de Champagne et de Brie, inhumé à Saint-Etienne de Troyes. Mais ce ne furent jamais là que des exceptions. On peut classer en trois catégories les tombes en métal : 1° le cuivre travaillé ou repoussé; 2° la fonte de bronze; 3° le cuivre ciselé et gravé.

L'art de travailler le cuivre au repoussé, pratiqué par les Hébreux, les Egyptiens, les Grecs, les Romains, fut connu à toutes les époques du moyen-âge. Ce n'est cependant qu'au XIIIe siècle que remonte l'application de l'émail sur les tombes. L'orfévre, en travaillant au repoussé plusieurs feuilles de métal ajustées ensemble, ménageait des cloisons où l'émailleur devait incruster ses pâtes et, grâce à ce procédé, rehaussait l'effet des figures et de diverses parties du corps. La gravure et la dorure donnaient un nouveau prix à ces monuments qu'on n'exécutait guère, en France, qu'à Limoges, parce que là seulement il y avait des fours assez grands pour opérer sur des plaques de 1 m. 30 à 2 mètres.

Le moine Théophile, dans son *Essai sur divers arts*, nous a laissé de précieux renseignements sur les procédés techniques qu'on employait de son temps, c'est-à-dire vers le milieu du XIIe siècle. Il s'exprime ainsi dans le chapitre 77 du livre III :

« Battez une feuille de cuivre... tracez-y l'image qui vous conviendra. Battez à la place de la tête une cavité avec un marteau moyen, arrondi dans la partie inférieure; à la partie supérieure, avec un léger marteau, à l'entour; vous recuirez sur la braise. Ayant laissé refroidir naturellement, vous ferez partout l'image avec des marteaux, comme vous avez fait sur le cuivre même avec les fers recourbés et unis, étendant toujours des deux côtés avec soin et recuisant souvent. Lorsque vous aurez donné à l'image le relief que vous voudrez, prenez

des fers longs de la mesure d'une palme, plus gros à un bout, sur lesquels on puisse frapper au marteau ; à l'autre bout, plus effilés, fins, ronds, pointus, que vous aurez préparés pour ce travail. Ayant assis devant vous un enfant exercé à cet art, tenez de la main gauche la feuille, de la droite les fers ; tandis que l'enfant frappe dessus avec un marteau moyen, vous dessinerez les yeux, les narines, les cheveux, les doigts des mains, les articulations des pieds, tous les traits des vêtements dans la partie supérieure, de manière à les faire paraître intérieurement, où vous frapperez aussi avec les mêmes fers, afin que les traits s'élèvent à l'extérieur. Quand vous aurez fait ainsi assez longtemps pour achever la forme, avec des fers à creuser et à racler, vous fouillerez autour des yeux, des narines, de la bouche, du menton, des oreilles ; vous dessinerez les cheveux, tous les traits délicats aux vêtements, les ongles des mains et des pieds. »

Les tombes en cuivre repoussé, et surtout celles qu'on émaillait, ont toujours été rares, parce que leur prix élevé ne les rendait accessibles qu'aux familles très-opulentes. Une précieuse indication de prix nous est fournie par un testament du XIVe siècle. Guillaume de Harcourt laisse 800 liv. pour qu'on exécute deux tombes, *en œuvre de Limoges*, l'une pour lui et l'autre pour sa femme.

Plus rares encore furent les tombes de bronze, dont le XIIIe siècle nous fournit le plus d'exemples, et qui disparaissent au XVe.

L'art de fondre le bronze, mélange de cuivre et d'étain, remonte en Chine à la plus haute antiquité. Si l'on en croit les historiens du pays, cette industrie aurait été pratiquée plus de deux mille ans avant l'ère moderne. Quoi qu'il en soit, l'introduction du bronze en Occident est due certainement aux Orientaux, et probablement au commerce phénicien. Les Romains furent instruits dans cet art par les Etrus-

ques et par les Grecs. On sait qu'après la destruction des principales villes de la Toscane, les artistes de cette contrée se retirèrent la plupart à Rome, et que ceux de la Grèce agirent de même quand leur patrie fut réduite à l'état de province romaine. Le peuple-roi vit sans regret des étrangers, des affranchis, des esclaves leur rester supérieurs dans l'art, et Virgile traduit la fierté dédaigneuse de ses concitoyens en disant :

> Excudent alii spirantia mollius æra
> Credo equidem ; vivos ducent de marmore vultus ;
> Tu regere imperio populos, Romane, memento.
> Hæ tibi erunt artes !

Les statues avaient déjà acquis une certaine perfection de forme sous les mains de Théodoros, 500 ans avant l'ère chrétienne : de nouveaux procédés de moulage furent inventés sous le règne d'Alexandre le Grand. « La statue était modelée en cire sur une âme endurcie au feu, et là-dessus on étendait une forme en argile dans laquelle on ménageait la place des tuyaux par lesquels devait couler le métal [1]. »

On sait que les anciens distinguaient beaucoup d'espèces de bronze, selon la nature et la proportion des métaux qui composaient l'alliage (cuivre, or, argent, étain, zing, plomb, fer, etc.)

La fonte et la ciselure du bronze furent pratiquées dès les premiers siècles chrétiens, comme nous le prouvent les énumérations que nous a laissées Anastase le Bibliothécaire dans son *Liber Pontificalis*, en parlant des églises du règne de Constantin.

On a prétendu que, vers le XIe siècle, l'Italie ne connaissait plus les procédés de la fonte : on s'appuie sur ce seul fait, que Hildebrand (plus tard Grégoire VII) fut chargé par

[1] O. Muller, *Manuel d'archéol.*, § 309.

le pape Alexandre II, vers l'an 1070, de faire exécuter à Constantinople les portes de Saint-Paul-hors-les-Murs. Ne pourrait-on pas expliquer cette commande à l'étranger par la supériorité que montraient les artistes byzantins, surtout dans les œuvres de grande dimension?

L'empereur Henri le Saint avait appelé beaucoup d'artistes à sa cour au commencemennt du XIe siècle : ce sont probablement eux qui introduisirent en Allemagne l'art de fondre le bronze; c'est du moins ce qu'on peut conjecturer en constatant le caractère byzantin des portes de la cathédrale d'Augsbourg et du tombeau de Rodolphe de Souabe, à l'église de Méresbourg [1].

Si l'Italie perdit les traditions de la fonte du bronze, elle les avait du moins recouvrées à la fin du XIIe siècle. Pietro et Uberto de Plaisance, sur l'ordre de Célestin III (1198), fabriquèrent les portes qui décoraient la chapelle orientale de Saint-Jean de Latran. Peu de temps après, Romano de Pise exécutait la porte du dôme de Pise et celle de Saint-Martin de Lucques. C'étaient de dignes précurseurs de Nicolas de Pise († 1520), d'André de Pise († 1345), des deux Masaccio de Naples, de Lorenzo Ghiberti († 1455), et de Donatello († 1468).

Le luxe de ces portes de bronze, qu'on admire à Vérone, à Pise, à Rome, à Constantinople, ne fut point inconnu à la France. On sait que Suger en fit exécuter pour l'église abbatiale de Saint-Denis. C'est à la même époque qu'apparaissent chez nous les tombes en bronze.

Le bronze ou l'airain du moyen âge, désigné aussi sous le nom de métal de cloche, se composait de cuivre fondu mêlé avec un cinquième d'étain, comme le témoigne le moine Théophile [2]. On voit que la proportion du cuivre était plus

[1] Labarte, *Collection Debruge-Dumesnil*, p. 55.

[2] *Diversarum artium schedula*, l. III, cap. 62.

forte que dans le bronze si renommé des cloches que fondirent, sous le règne de Louis XIV, les célèbres frères Keller [1]. Nous devons ajouter toutefois que les prescriptions de Théophile n'ont pas été régulièrement suivies dans le cours du moyen âge, et qu'on a parfois employé un plus fort alliage soit d'étain, soit de carbonate de zinc.

Les tombes plates en cuivre gravé, d'une exécution plus facile que les reliefs en bronze, ont été par là même beaucoup moins rares. Elles apparaissent au XIIIe siècle et se montrent encore, quoique rarement, au XVIIIe. Les plus beaux cuivres funéraires ont été exécutés en Angleterre, surtout aux XIVe et XVe siècles, dans les comtés de Cambridge, de Surrey, de Suffolk et de Kent; et aussi dans les Pays-Bas, d'où on les expédiait en Allemagne et en Pologne. Ces riches dalles furent ordinairement remplacées au XVIe siècle par des inscriptions sur cuivre qu'on appliquait aux murs, près de la sépulture du défunt, surmontée ou non d'un tombeau en pierre ou en marbre.

Une décoration intermédiaire entre les pierres tombales et les dalles en cuivre consistait à orner la pierre d'incrustations de métal, figurant la tête, les mains et parfois quelques autres parties de l'effigie. Nous avons vu, dans le cimetière de Nuremberg, un grand nombre de dalles en pierre, datant du XV au XVIIIe siècle, où se trouvent incrustées les armoiries du défunt, ainsi que son portrait ciselé sur un grand médaillon en cuivre ou en bronze.

Les tombes en métal, placées le plus ordinairement dans l'espace laissé libre entre les travées de la nef et celles du chœur, étaient parfois protégées par des armatures en fer. D'autres n'avaient point de défenses fixes ; mais, à certains jours, on les recouvrait de poêles et on y disposait des porte-

[1] L'analyse de ce bronze a donné les résultats suivants : cuivre, 91, 40; étain, 1, 70 ; zinc, 5, 53 ; plomb, 1, 37.

lumières. « Nous avons la preuve de cette dernière disposition, dit M. Viollet le-Duc [1], dans les magnifiques tombeaux de cuivre doré et émaillé qui se voyaient, avant 1793, dans l'église de Villeneuve, près de Nantes, et dont les dessins nous sont conservés dans la collection de Gaignières... Sur les bordures armoyées qui entourent et séparent les deux plaques (d'Alix et d'Yolande) sont disposées douze douilles en forme de fleurettes fermées qui étaient destinées évidemment à recevoir des bobèches et des cierges. » Nous ajouterons qu'à la cathédrale d'Amiens, le jour de la Commémoration des Morts, on étendait un drap mortuaire au-dessus des tombes de nos deux évêques fondateurs, et que le clergé allait y faire des prières stationnales.

Les ravages des calvinistes et le vandalisme de 93 ont détruit presque toutes les tombes en métal qui se trouvaient en France. Elles ont été bien plus respectées en Allemagne, où le luthéranisme n'était pas animé de passions iconoclastes, et en Angleterre où les édifices religieux ont souvent passé, sans violence, d'un culte à un autre. Il ne faudrait pas croire, toutefois, que les révolutions politiques et religieuses sont seules coupables du vandalisme qui nous a privés de tant de monuments funéraires. Au XVIIe et au XVIIIe siècle, les Chapitres de cathédrales vendirent un certain nombre de ces tombes en métal, soit parce qu'elles leur paraissaient encombrer leur église, soit parce qu'on les considérait comme des œuvres méprisables d'un âge barbare, lesquelles ne pouvaient supporter de comparaison avec les fastueux mausolées de marbre dont on peuplait les chapelles et le pourtour du chœur.

L'abbé J. Corblet.

(*La suite au prochain numéro.*)

[1] *Dict. de l'archit. franç.*, article *Tombeaux*.

QUELQUES MOTS

SUR LE SYMBOLISME DU NIMBE

ET SUR

SAINTE VÉRONIQUE.

Monsieur le Directeur,

Il y a quelque temps, vous vous en souvenez peut être, je vous envoyai quelques observations critiques relatives à un travail remarquable de M. le comte Grimouard de Saint-Laurent sur *les Nimbes*. Le savant archéologue accueillit avec une modestie charmante ces observations amicales, et il terminait ainsi : « L'auteur regrette bien sincèrement que « la plume amie qui l'a éclairé sur un point important ne « lui ait pas dit, avec une égale clarté, ce que cette science « (du Symbolisme) pourrait y trouver d'inexact. Une réserve « aussi indéterminée pèse comme un soupçon sur toute une « partie de son travail, sans lui donner de lumière sur aucun « point ; il espère que son bienveillant contradicteur voudra « bien compléter sa pensée... »

Sur une invitation aussi gracieuse, j'aurais dû, je l'avoue, m'empresser de donner au savant archéologue la satisfaction qu'il désirait. Mais les graves occupations dont l'obéissance a enserré chacun des moments de mes journées, m'ont empê-

ché jusqu'ici de remplir ce devoir. Serait-il encore temps? Un récent article du même auteur sur *le Type du Christ dans l'art chrétien* en a ravivé chez moi le désir. Ce beau travail, dans lequel M. le comte de Saint-Laurent parle en termes si pleins de science et de piété de toutes les traditions chrétiennes relatives aux divers portraits du Christ, m'a fait souvenir d'un ouvrage qui est loin d'être un modèle sous ce rapport, bien que composé par un prêtre et un religieux. Il m'a donc semblé utile de profiter de cette circonstance pour revenir sur le passé et pour parler du présent.

I.

ENCORE QUELQUES MOTS SUR LE SYMBOLISME DU NIMBE.

Disons tout d'abord que le travail remarquable qui fait l'objet de ces notes critiques est dans son ensemble au-dessus de toute objection sérieuse. Mes observations ne portant que sur des détails accessoires, tout le reste conserve sa valeur vraiment scientifique. Si je me permets de relever certains points, même accessoires, c'est qu'ils m'ont paru prêter à des explications intéressantes.

Au § III de son travail, M. le comte de Saint-Laurent a écrit : « Les quatre animaux évangéliques l'ont été (nim-
« bés) aussitôt que les anges, parce que, dans la vision pri-
« mordiale d'Ézéchiel et dans celle de saint Jean, *ces ani-*
« *maux figuraient des puissances angéliques, et quand on les*
« *a considérés comme représentant les Évangélistes,* ils ont
« dû être nimbés également à ce *point de vue.* »

Ainsi, d'après M. le comte de Saint-Laurent, les quatre animaux de la vision d'Ézéchiel et de saint Jean figuraient *primitivement* les puissances angéliques ; mais *plus tard,* on appliqua leurs symboles aux quatre Évangélistes, et alors on

leur donna le nimbe attribué aux anges. Cette théorie de l'origine du nimbe des quatre animaux évangéliques ne peut se soutenir devant la science des monuments de la tradition. Ce n'est point dans un âge postérieur que les animaux de la vision d'Ézéchiel et ceux de la vision de saint Jean ont été considérés comme le symbole des quatre Évangélistes; il faut au contraire faire remonter à l'âge apostolique cette application prophétique aux quatre grands oracles de la loi nouvelle. Si l'on consulte *la Clef* de saint Méliton, évêque de Sardes au second siècle, on lit en tête de la partie consacrée aux symboles : *Bestiæ, Animalia : Evangelistæ. Bos : Lucas,* etc. Origène, saint Jérôme, saint Augustin, saint Grégoire le Grand, etc., ne donnent pas d'autre signification à la vision prophétique d'Ézéchiel. Ajoutez à ces preuves, tirées de la tradition par les Docteurs de l'Église, les témoignages non moins importants des plus anciens monuments liturgiques de l'Orient comme de l'Occident.

Les quatre animaux d'Ézéchiel, et partant ceux de saint Jean, ont donc eu pour *primitive* signification les quatre Évangélistes, et l'art chrétien n'a pu emprunter à d'autres données le motif de ses décorations. Il faut donc chercher une autre origine que celle alléguée par M. le comte de Saint-Laurent aux nimbes couronnant la tête de ces quatre animaux prophétiques. Il est bien vrai que Cornelius à Lapide, dans son commentaire sur Ézéchiel, se fonde sur le témoignage de saint Jérôme lorsqu'il prétend que ces quatre animaux figuraient des *puissances angéliques*. Mais quand on recourt aux textes du saint docteur, on ne trouve rien de semblable, ou du moins ses paroles n'ont pas le sens que lui prête le commentaire moderne.

M. le comte de Saint-Laurent me demandera alors la véritable origine de ce nimbe. Il est plus facile de détruire que d'édifier. J'avouerai volontiers mon ignorance. Toutefois je

proposerai au savant archéologue une solution, tout en la soumettant à mon tour à la rigueur de sa critique. Le nimbe a été donné aux quatre animaux symboliques, parce qu'ils représentent des hommes *célestes, animés de l'esprit de Dieu,* chargés de répandre dans le monde entier les enseignements du Fils de Dieu, et participant ainsi aux attributs de la puissance divine.

On pourrait également trouver matière à critique dans le dernier alinéa de ce même paragraphe troisième. Car, quoi qu'en dise M. de Saint-Laurent, *rien n'a manqué pendant leur vie aux illustres serviteurs de Dieu, qui ont vécu avant l'arrivée du Rédempteur ;* ils ont reçu, comme nous, par le sacrement de la rémission du péché originel, sous des formes diverses, *la grâce primordiale que nous avons reçue par le baptême,* et ce n'est point seulement *depuis leur mort* qu'ils ont été revêtus du Christ : le sang de Jésus-Christ ayant servi, suivant la doctrine de saint Paul (Rom. III, 25), à la rémission des péchés antécédents aussi bien qu'à ceux qui sont postérieurs à sa mort.

Dans le § VII, M. le comte de Saint-Laurent n'a peut-être pas assez fait ressortir l'idée générale qui résulte des diverses opinions relatives au nimbe quadrangulaire. Au fond, il me semble que les divergences de sentiments aboutissent à ce principe que le nimbe quadrangulaire symbolise *l'autorité,* que le personnage soit vivant ou mort.

Quoi qu'il en soit, le savant archéologue me permettra de lui faire observer qu'il n'est pas exact de dire que les chrétiens ont emprunté à Pythagore et aux néoplatoniciens le symbolisme du cercle et de la quadrature. Ce symbolisme appartient à cet ensemble de traditions primitives qui se sont conservées dans les religions les plus fidèles, sous ce rapport, aux enseignements de l'âge des patriarches, chez les Egyptiens par exemple. Mais les livres sacrés des Juifs démontrent

assez que les chrétiens n'ont pas eu besoin de la science pythagoricienne pour donner à ces symboles les développements qu'ils comportaient. C'est à quoi je faisais allusion dans mes premières observations critiques. Non, la science du symbolisme ne peut admettre comme exacte cette phrase : « Que le carré, dans les idées de Pythagore, adoptées par les « néoplatoniciens, représente la terre, et que le cercle repré- « sente le ciel ; *que ces idées ne soient pas demeurées étran- « gères aux chrétiens,* et que ce soit un des motifs de l'infé- « riorité où ils ont laissé le nimbre quadrangulaire par rap- « port au nimbre circulaire, on peut l'admettre facilement. » Non seulement on peut, mais on doit l'admettre, et sans recourir pour cela à l'école de Platon ou de Pythagore.

Enfin, dans le § VIII, j'avais relevé le motif erroné sur lequel s'appuyait M. le comte de Saint-Laurent pour expliquer les deux nimbes donnés à saint Joseph d'Arimathie et à saint Nicodème, dans une descente de croix aujourd'hui placée dans la nouvelle galerie du Louvre. Après avoir montré l'erreur, j'avais essayé d'expliquer le sens du mystérieux symbole, en disant que peut-être l'artiste italien avait voulu exprimer que saint Joseph d'Arimathie et saint Nicodème représentaient la synagogue en cette circonstance solennelle.

M. le comte de Saint-Laurent n'admet pas cette explication. « La synagogue, dit-il, dans l'art chrétien, est prise en « mauvaise part. » Cette réponse est trop absolue, sans doute ; lorsque la synagogue est symbolisée en face de l'Église de Jésus-Christ, elle est prise en mauvaise part, comme la figure d'Agar chassée par Sara. Mais il n'est pas vrai de dire que, *en toutes circonstances,* les personnages représentant la synagogue sont pris en mauvaise part. Saint Grégoire le Grand nous en fournit un exemple frappant dans son homélie XXIIe sur les Évangiles, dont un fragment sert de leçons pour le

3e nocturne du *samedi de la semaine de Paques,* dans le Bréviaire romain. Cherchant à expliquer symboliquement pourquoi saint Jean, étant arrivé le premier au tombeau de Notre-Seigneur, n'ose cependant pas entrer avant saint Pierre, il donne pour raison que saint Jean, dans cette circonstance, représentait la *Synagogue*, et saint Pierre l'*Église*. On peut donc faire de saint Joseph d'Arimathie et de saint Nicodème « *les représentants de la synagogue sans porter,* comme le « prétend M. de Saint-Laurent, *une atteinte à leur sainteté,* « *bien plus grave que dans son hypothèse.* » Du reste, le savant et pieux archéologue avait mieux dit quelques lignes avant celles que j'avais cru devoir critiquer : « (Le nimbe « polygonal), c'est le nimbe circulaire diminué par des cou- « pes et des échancrures. Cette diminution étant régu- « lière, *exprime une idée de bien, mais d'un bien un peu* « *moindre;* nous ne nions pas non plus qu'il n'ait pu s'y « mêler une certaine combinaison des idées attachées au « nimbe carré. »

Telles sont les quelques observations que l'on pourrait faire sur le travail si intéressant de M. le comte Grimouard de Saint-Laurent. Encore une fois, qu'on le sache bien, notre intention n'est pas d'atténuer par là, en quoi que ce soit, le mérite de l'étude aussi neuve que complète du savant artiste.

Passons au plus récent article, publié dans le numéro d'avril de cette année.

DE SAINTE VÉRONIQUE.

Je me suis permis quelques critiques relativement au sens attribué par M. de Saint-Laurent aux divers symboles des nimbes dans l'Art chrétien. Je suis heureux d'applaudir sans réserve à la science éclairée aussi bien qu'à la piété qui rendent si remarquable son récent travail sur le *Type du Christ*

dans l'art chrétien. L'auteur a su garder cette critique sage et prudente, et par-dessus tout nécessaire quand il s'agit d'apprécier tant de traditions respectables, mais la plupart dépourvues de preuves, qui proposent à notre vénération un assez grand nombre d'images de la figure du Christ.

Une seule phrase *incidente,* et qui ne touche même pas au sujet traité par l'auteur, mérite d'être relevée. « *En l'ho-* « *norant, le 4 février, sous le nom de sainte Véronique,* dit « M. de Saint-Laurent en parlant de la sainte femme qui « reçut sur un voile l'empreinte du visage du Sauveur, « *l'Église lui donna celui du dépôt qui lui fut confié, au lieu* « *de son propre nom,* dont on a perdu la trace. » (*Revue de l'Art chrétien,* avril 1870, p. 159.)

Evidemment M. de Saint-Laurent croit encore, avec nos anciens critiques du XVIIe et du XVIIIe siècle, que le mot *Véronique* vient de *Vera icon* (vrai portrait), comme on n'a cessé de le répéter jusqu'à ces derniers temps. Mais la science philologique est heureusement venue au secours de la tradition et infirmer l'objection que nos critiques du dernier siècle tiraient de ce nom de *Véronique.* Voici une note du savant M. Le Hir, dont nous ne saurions assez pleurer la perte : elle donne, comme toujours, admirablement le dernier mot de la science sur ce point :

« Je ne terminerai pas cette note, dit-il [1], sans féliciter « M. Alfred Maury de s'être rétracté [2] sur l'étymologie du « nom de VÉRONIQUE. Pour y voir une altération des mots « *Vera icon,* il faudrait méconnaître les lois les plus élémen- « taires de la philologie ; et les savants illustres, qui jadis « adoptèrent cette formation, n'étaient pas des philologues « dans le sens moderne du mot. S'il est vrai, selon l'ingé- « nieuse conjecture de M. A. Maury, que le surnom de *Prou-*

[1] *Études religieuses,* août 1866, p. 528.

[2] *Croyances et légendes de l'antiquité.* Paris, 1863.

« *nice* (κριστος) donné par les Valentiniens à leur sagesse « ne soit qu'une altération du nom de *Bérénice* ou *Veronique*, « je le remercie encore de cette découverte. Ils ne l'auraient « appelée ainsi que par allusion à l'Hémorrhoïsse de l'Évan- « gile, en qui, dans leurs allégories forcées, ils voyaient une « image de la Sagesse. Il s'ensuivrait que la tradition qui « donna à cette femme le nom de *Bérénice* ou *Véronique* « (deux formes légèrement altérées du même nom) est anté- « rieure à Valentin et remonte au Ier siècle. Par quelle « inconséquence le critique veut-il donc nous persuader que « la *Prounice* des Valentiniens a été l'ancêtre de *Bérénice* « l'Hémorrhoïsse? »

La vraie science prête toujours ainsi un concours utile à la vérité. M. de Saint-Laurent, je n'en doute pas, s'empressera d'applaudir à cette précieuse note de M. Le Hir, qui, du reste, ne fait que confirmer sa pensée. Mais en face de cette réponse lumineuse que l'illustre enfant de M. Olier vient de nous fournir, que faut-il penser de l'article consacré par le P. Cahier à *sainte Véronique* dans ses *Caractéristiques des Saints?* Voici ce qu'on lit au tome second, page 506 :

« SAINTE VÉRONIQUE, femme de Jérusalem, qui passe pour « avoir reçu et conservé l'empreinte sanglante du visage de « Notre-Seigneur sur un linge, lorsqu'elle ne se proposait « que d'essuyer la face de Jésus-Christ, marchant au Cal- « vaire entre ses bourreaux...

« Il ne faut pas avoir énormément lu pour savoir que « *cette légende est sujette à caution*, et que le mot *Véronique*, « par exemple, est employé non-seulement par Dante, mais « par plusieurs papes pour indiquer, non pas une femme « quelconque, mais la sainte Face elle-même qui est honorée « à Saint-Jean de Latran. Le père Bollandus, à lui tout seul, « a fait *un peu plus* (*sic*) de recherches là-dessus que bien des « gens qui affichent de l'érudition avec fracas. Quant à moi,

« qui ne puis m'étendre ici sur un pareil sujet, comme si « c'était mon objet spécial, il ne me serait pas mal aisé de « remplir une demi-page avec les seuls titres de livres qui « traitent ce point d'érudition, soit pour l'attaquer, soit « pour le défendre...

« ...Disons tout bonnement que plusieurs Églises ont con- « sidéré Véronique comme la femme juive qui avait reçu ce « précieux dépôt sur le chemin de la Croix. Quant à dire si « cette face du Sauveur *non faite de main d'homme* (achiro- « poète) était bien celle que l'on conserve (ou que l'on hono- « rait jadis) à Rome, à Jaën, à Cardouin, à Laon, etc., ce « ne peut être mon affaire. En certains lieux de la France, « la Sainte, sous le nom de Venise (ou Venisse), était invo- « quée par les femmes pour la guérison des maladies de leur « sexe, et à Paris, on en avait fait la patronne des lingères. « (Cf. Forgeais, *loc. cit.*, t. IV, p. 87-92). »

Il était utile, je crois, de citer en entier cet article, qui est loin d'être unique en son genre dans les *Caractéristiques des saints*. On se demande après cette lecture, et je suis persuadé que plus d'un lecteur de la *Revue de l'Art chrétien* se demandera quel but s'est proposé l'auteur, ce qu'il prouve, ce qu'il apprend sur sainte Véronique, sur la sainte Face de Notre-Seigneur, quel est, en un mot, le *caractéristique* de cette Sainte, de cette image? J'y vois bien des appréciations légères à l'adresse *de la légende de sainte Véronique, présentée comme sujette à caution ;* j'y vois un singulier raisonnement contre la tradition, qui consiste à en nier l'authenticité par cette raison *que Dante et plusieurs papes ont appliqué* à la sainte Face le nom de la sainte femme qui avait eu l'honneur de recevoir cette vénérable empreinte : argument dont je ne saisis pas bien la force, je l'avoue à ma honte ; car il me semble qu'on dit aussi un Raphaël, un Poussin, pour dire un tableau de Raphaël, du Poussin, etc.

Le P. Cahier nous affirmant « que Bollandus, *à lui tout* « *seul*, a fait *un peu plus* (*sic*) de recherches là-dessus que « bien des gens qui affectent de l'érudition avec fracas, » il ne faut pas nous étonner de le voir refuser l'entrée de ses colonnes à tout ce fatras de livres ennuyeux qui encombreraient son article et ses idées. Enfin *tout bonnement* j'apprends que *plusieurs Églises* ont considéré sainte Véronique *comme la femme Juive qui avait reçu ce précieux dépôt sur le chemin de la Croix*. Et, en effet, au début de l'article, l'auteur nous avait bien dit que ladite Sainte *passait* pour telle, malgré l'opinion de M. Le Hir, qui *écrivait en* 1866 dans les *Études religieuses* la note savante que nous avons reproduite. Mais il paraît que ces judicieuses remarques ne font pas partie des innombrables titres d'une demi-page d'impression que l'auteur avait tout à l'heure à notre disposition ; autrement on s'expliquerait difficilement le peu de cas qu'il fait du sentiment d'un homme aussi vraiment savant que M. Le Hir, ou le peu d'intérêt qu'il attache au fondement même de la question qu'il traite. M. le comte de Saint-Laurent nous a donné une toute autre explication que le P. Cahier des diverses prétentions de plusieurs Églises à propos de la sainte Face de Notre-Seigneur. Le très-docte laïque parle le langage de la science véritable, qui est toujours respectueux, même envers ce qui n'est pas absolument certain. M. de Saint-Laurent ne nous a rien dit, il est vrai, du saint Suaire de Cadouin ; il est trop instruit pour croire avec l'auteur des *Caractéristiques* qu'il porte l'empreinte de la Face du Christ. Un remarquable travail sur ce saint Suaire, composé naguère par un laïque, savant archéologue, a été justement apprécié par les hommes les plus indépendants de la critique moderne : le P. Cahier pourra y apprendre que la tradition de Cadouin est loin d'être méprisable.

Je ne dirai rien de la gravure toute moderne de sainte

Véronique que l'auteur des *Caractéristiques des saints* a cru devoir insérer dans son ouvrage ; M. de Saint-Laurent pourrait en parler d'une façon très-compétente. Disons-le, en terminant cet aperçu critique, que les saints de nos jours, comme au XVIIe siècle, ne sont pas toujours loués comme il conviendrait par ceux qui devraient porter envers tout ce qui les concerne un respect profond et une religieuse déférence.

DOM F. CHAMARD,
Bénédictin de Ligugé.

MÉMOIRE

SUR L'ORIGINE, LE DÉVELOPPEMENT ET LES PROGRÈS DU SYMBOLISME DES MONUMENTS RELIGIEUX, DES PREMIERS TEMPS DE L'ÈRE CHRETIENNE AU XIIe SIÈCLE, ET SUR LES CAUSES QUI, A CETTE DERNIÈRE ÉPOQUE, EN MODIFIÈRENT SI PUISSAMMENT L'ICONOGRAPHIE.

LU AU CONGRÈS SCIENTIFIQUE DE CHARTRES
LE 6 SEPTEMBRE 1869 [1].

Messieurs,

Vous avez indiqué au programme de votre section d'archéologie trois questions que j'ai recueillies comme le triple témoignage d'un progrès réel fait dans la science qui nous occupe ici plus spécialement. En reculant de vingt années vers le berceau de nos attrayantes études, nous ne trouvons à l'égard du Symbolisme qu'une incrédulité presque générale, et pour

[1] Ce mémoire est la réponse à une des questions proposées aux archéologues du Congrès de Chartres par le programme de l'*Institut des Provinces*. L'auteur, qui était certainement par ses longues études l'un des membres de la docte assemblée les plus compétents à traiter ce sujet, a reçu l'unique médaille votée pour cette session. C'est donc un travail à part que la *Revue* offre aujourd'hui à ses lecteurs, et non un chapitre de ce Traité complet *du Symbolisme* dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

Nous rappelons que ce dernier ouvrage forme quatre volumes in-8° et qu'on peut se le procurer à Poitiers, au prix de 24 fr., en s'adressant à l'auteur.

les esprits mieux éclairés qui en admettaient au moins la possibilité, il y avait sur la question elle-même tant de vague dans les idées, tant de doutes sur le principe fondamental, que le gros des archéologues n'en devisait que par grâce, et dans la conviction intime qu'on n'avait pas à les discuter sérieusement. Quelques-uns d'entre vous peuvent se souvenir qu'en 1847 je me fis, au Congrès scientifique de Tours, le premier champion de cette doctrine qu'on accusait S. Bernard d'avoir réfutée, parce que S. Bernard avait été tout simplement incomplétement lu et partant mal compris. *Que les temps sont changés!* Pendant que, resté seul, ou à peu près, de mon avis, je m'occupais à des recherches, dont le résultat minutieusement élaboré va se présenter aux savants sous la forme de quatre gros volumes in-8°, je voyais peu à peu des découvertes se multiplier, grossir mon propre bagage, exciter mon zèle de travailleur, et confirmer aux yeux du public lettré toutes mes données personnelles sur ce côté mystérieux de nos travaux les plus habituels. Et voilà qu'aujourd'hui nous voyons entrer dans le cadre de nos élucubrations l'énoncé de trois thèses qui, loin d'émettre encore la moindre indécision sur la réalité du Symbolisme, atteste son existence et demande seulement à éclairer certaines obscurités de son histoire.

Nous voici enfin arrivé sur le terrain où cette partie si intéressante de la science archéologique a le droit de se présenter entourée du respect de tous, et peut se donner carrière sans s'effrayer, comme d'abord, devant les sourires du doute et les injustices d'une injurieuse réprobation.....

Entrons donc, Messieurs, dans ce triple examen proposé à nos méditations, et, pour procéder méthodiquement, faisons-nous de la première des questions inscrites à notre programme comme un chapitre à part destiné à former, avec les deux suivants, un ensemble aussi concluant que possible.

Il est certain que s'il existe une différence marquée entre le symbolisme chrétien des premiers siècles et celui du XIIIe, la filiation de l'un à l'autre n'en est pas moins très-sensible

à l'observateur qui la cherche. On trouverait cette parenté incontestable dans tous les détails de la liturgie, dans les cérémonies du Saint-Sacrifice, par exemple; dans le plan des assemblées religieuses, dans la forme et la matière des sacrements, dans l'usage de l'encens, de l'eau bénite, du signe de la Croix et de bien d'autres choses, dont le sens mystique a traversé les périodes intermédiaires pour arriver jusqu'à nous. Mais nous n'avons à interroger ici que l'architecture et son ornementation : car les deux sont inséparables, et chacune d'elles a son langage esthétique également plein d'éloquence et de profondeur. Ce n'est en effet que parce qu'on avait déjà trouvé un sens au monument lui-même, dans son orientation normale imposée par les Constitutions apostoliques, dans la déviation de son axe aussi ancienne que la liberté de l'Église, dans sa triple fenestration absidale et dans sa forme de croix qui ne remonte pas moins haut, c'est par toutes ces causes que ces mêmes monuments, ayant à se parer des richesses d'un art plus ou moins développé, se virent couverts avec plus ou moins de profusion des motifs sculptés qui font le sujet de nos études. Or, ces sujets devant tout d'abord se réduire à un petit nombre, le champ dans lequel on pouvait les prendre se trouvait relativement très-restreint.

L'art chrétien a commencé dans les catacombes. Mais là on voit opérer le ciseau beaucoup moins que le crayon et les couleurs. Le Symbolisme s'y borne à quelques représentations d'abord aussi énigmatiques, aussi obscures que possible du Christ et de sa sainte Mère, tantôt sous les traits d'Orphée jouant du luth ou d'une dame Romaine, tantôt sous ceux d'un pasteur entouré de ses brebis ou d'une mère tenant un enfant qui se repose entre ses bras. Ou bien, c'était Noé lâchant la colombe de l'arche, Jonas abrité sous le lierre miraculeux ou vomi par la baleine.. . Plus tard, il est vrai, le peintre dissimule moins les mystères chrétiens; quand la croix a triomphé avec Constantin, les cimetières sanctifiés par tant de martyrs ne cessent pas d'être honorés par le culte; on les embellit de

peintures plus expressives; les épisodes du Nouveau Testament s'y rapprochent des traits prophétiques de l'ancienne loi; la flore murale s'y épanche au milieu des lions, des colombes et des agneaux. Tout cela avait sa signification évidente et les moindres difficultés en étaient déjà résolues dans le *Clavis Scripturarum* de S. Méliton, évêque de Sardes, mort à la fin du second siècle. Il n'est guère douteux que ces motifs d'enseignements se soient vus transportés des églises souterraines dans les basiliques, élevées bientôt si nombreuses sur le sol. Nous ne pouvons penser non plus que beaucoup de sujets, symbolisant au fronton des temples païens, quelques idées des sacrifices idolâtriques, n'aient passé en usage chez les chrétiens, pour signifier, dans leurs églises, des idées identiques et plus justement appliquées, puisqu'aussi bien on les empruntait à l'ancien temple de Salomon [1]. De là à l'ornementation sculpturale il n'y avait qu'un pas, et nous croyons fermement que l'art n'aura pas tardé à le franchir. Cependant où en trouver des preuves? Si rares qu'elles soient, ne les voyons-nous pas appliquées dès le IVe siècle au baptistère de Saint-Jean de Poitiers, où les poissons, figure du baptême et type mystique du Sauveur, nagent sur les ondes sculptées des chapiteaux du sanctuaire? Les symboles observés dans les cryptes de Jouarre, et qui ne remontent guère moins haut, se mêlent sur une surface composite à l'acanthe dont la vertu émolliante signifie la douceur; à la feuille de fougère, symbole de l'humilité solitaire; à celle du chêne qui exprime la force et la durée, par conséquent l'immortalité; et à beaucoup d'autres qui, faciles à rendre par une imitation plus ou moins réussie, sont choisies alors de préférence par des sculpteurs peu habiles, mais n'en ont pas moins leur vie symbolique, aussi bien que les béliers, les taureaux, les oiseaux buvant au même vase : toutes choses qui se rencontrent encore çà et là dans les débris de nos monuments primitifs, et qui ont avec

[1] V. le ch. VII du IIIe livre des Rois.

le laurier, la rose, les palmettes, les dragons et autres animaux, leur origine dans les catacombes. A ces produits du terroir vinrent se joindre bientôt les images empruntées des Orientaux, lesquelles devinrent plus familières à l'Occident à mesure que les Pères de l'Église, tirant beaucoup de comparaisons de pays qu'ils habitaient ou qu'ils avaient visités, furent lus d'un plus grand nombre et prêtèrent à l'art religieux un secours plus opportun et plus commode. C'est ainsi qu'au IIe siècle, S. Clément d'Alexandrie [1] explique par les sphinx et les chimères les mystères du christianisme qui, venant de Dieu, sont souvent toutefois enveloppés de nuages. Le sphinx, entre autres, est, dit-il, la chair soumise à l'esprit. Et, en effet, le Symbolisme n'étant que le langage de l'esprit mis au service des objets métaphysiques, l'art d'exprimer des idées abstraites par des termes compris de tous et par des représentations qui les rendent visibles, on s'en prenait à tout pour saisir l'homme des vérités de la foi, et toutes les imaginations se traduisaient en pages d'iconographie. Les quelques rares spécimens qui nous restent des premiers essais de ce genre ne peuvent que nous donner une idée bien incomplète de la persistance qu'on mit certainement à les multiplier sous la main du sculpteur ou du peintre. Ils appartiennent à des monuments plusieurs fois détruits et relevés, et en si petit nombre, qu'on les remarque dans nos musées lapidaires ; on voit bien qu'ils y constatent une préoccupation artistique née d'une pensée surnaturelle. De là ces étoiles, ces croix, ces raisins, ces vases laissant épancher de côté et d'autre des plantes aquatiques dont l'aspect rappelle naturellement le baptême et la végétation spirituelle qu'y puise notre âme. Le règne animal s'y manifeste aussi par les dessins rudimentaires de bêtes aux formes hasardées, de figures grimaçantes, de physionomies quasi humaines, trop grossières pour être reconnaissables, mais évidemment destinées à poser les éléments d'une démonologie

[1] Stromat., lib. v.

qui ne tardera pas à se perfectionner. Et dans tout cela, il faut bien voir des reflets des auteurs contemporains. Vous en découvrez les traits beaucoup mieux établis dans les écrits de ces grands maîtres de la doctrine et de la morale chrétienne, dont la nomenclature serait interminable, mais que nous signalerons ici en ne citant que les plus célèbres : Hermas, Irénée, Justin, Denys l'Aréopagite, Cyprien, Jérôme, Hilaire de Poitiers, Augustin, Césaire, Grégoire, Isidore de Séville, Hugues de Saint-Victor, et tant d'autres, jusqu'à S. Bernard qui clôt la série des Pères proprement dits, mais à la suite desquels s'échelonne, suivant la marche de chaque siècle jusqu'au XVe, une élite de hautes intelligences ; lesquelles, soit qu'elles partagent avec les premiers l'honneur que l'Église accorde à ses saints, comme S. Thomas d'Aquin, S. Anselme et S. Bonaventure, soit qu'elles aient mérité son respect pour la double dignité de la vertu et du savoir, forment ce groupe imposant de grands hommes, de savants et de docteurs dont les écrits sont la substance et le développement de la théologie catholique, et par cela même l'expression, par le Symbolisme le plus élevé, de tout ce que nos pères ont appris et aimé de plus séduisant dans l'ordre des choses surnaturelles. Ainsi, dans cette longue période qui s'écoule, sept ou huit fois séculaire, des basiliques de S. Sylvestre et Constantin à celles de S. Bernard et de Philippe-Auguste, on voit se déterminer très-nettement la filiation des principes symboliques. Les mêmes idées, sans perdre aucun des symboles qui les exprimèrent d'abord, se reproduisent partout sous ces mêmes formes, sauf à leur en adjoindre d'autres non moins éloquentes, et à multiplier ainsi les ressources des artistes à mesure que la multiplicité des monuments et le développement de leurs dimensions appellent de plus vastes moyens d'instruire et de catéchiser. On le voit donc, cette filiation est très-réelle : ce n'est pas une chimère créée ici pour le besoin d'une cause douteuse, c'est la descendance effective et légitime d'une idée

mère, se présentant avec sa physionomie de famille et réclamant ses droits à la plus légale des successions.

Comment ces droits eurent-ils à se faire valoir au XIe siècle et surtout au XIIe ? C'est encore une question de notre programme dans la solution de laquelle il nous faut entrer maintenant.

On sait de quelles épreuves cruelles l'Europe fut tourmentée depuis la fin du IVe siècle. En 375, les Huns s'en emparèrent. Les Vandales y arrivent en 409, ravagent la Gaule et s'établissent en Espagne ; un an après, l'Italie et Rome sont pillées par les Visigoths, dont bientôt l'Espagne subit le joug. En 430, les Francs occupent la Belgique ; en 451, ils défont les Huns revenus aux bords de la Marne et qui, repoussés en Italie, n'y finissent leur rôle qu'avec Attila, mort subitement après de nouveaux ravages dans cette malheureuse contrée. A peine les dynasties royales sont-elles fondées en France que leurs querelles de famille fomentent les plus tristes divisions, d'où souvent des guerres incessantes, des changements de maîtres, des partages de territoire, et, avec tant de troubles, des malheurs pires encore, l'incendie détruisant tout et sans espoir de retour, dans les cités comme dans les campagnes. Le règne glorieux de Charlemagne n'est qu'un trop court intervalle à tant de secousses funestes. Les Normands n'attendaient que sa mort, et en 843 la France était envahie de toutes parts. Vous savez le reste, Messieurs ; et, qui plus est, vous voyez, sous les ruines qu'ils ont faites, le secret de ce deuil longtemps gardé par notre architecture nationale, et qui ne cesse enfin qu'à l'avénement d'une nouvelle dynastie heureusement inaugurée par les règnes plus tranquilles d'Hugues Capet et de Robert.

Pendant les agitations qui avaient ainsi tout perdu, on comprend fort bien qu'on s'adonnât peu à construire ou à refaire des monuments que le fer et le feu pouvaient démolir et brûler

encore lorsqu'à peine ils eussent été inaugurés. C'est à ces craintes continuelles sans doute qu'il faut attribuer les méthodes de construction employées plus fréquemment entre le Ve et le XIe siècle : elles consistaient à mêler de rares couches de briques, des moëllons et des charpentes relativement assez solides, à d'épaisses couches d'un mortier qui se durcissait beaucoup en séchant, et c'est à quoi nous devons attribuer la prompte restauration de tant d'églises qui, victimes de la guerre ou des accidents, se relevaient en moins d'une année, comme l'attestent maintes fois, dans les chroniqueurs, les dates certaines de leur ruine et de leur nouvelle consécration. Il est clair qu'en pareil cas on ne se préoccupait guères de sculpture, non plus que de fresque, et, dans ce silence de l'une et de l'autre, on trouve une raison toute simple de la rareté du Symbolisme artistique aux façades et aux pourtours des monuments de cette époque, ou des curieux débris qui nous en sont demeurés. La période carlovingienne, les 46 années du règne de Charlemagne surtout, apportèrent, il est vrai, quelque heureuse modification à cette pauvreté. Le grand prince qui veilla tant à réédifier les églises démolies, et qui les faisait établir selon l'usage et avec les matériaux dont nous parlions tout à l'heure, n'épargna pas plus son trésor que son zèle, à bâtir Notre-Dame d'Aix-la-Chapelle, où tout fut grandiose et digne de lui, quant aux belles pierres CARRÉES (*quadrato lapide*) et au luxe de l'ornementation. Mais quelles conclusions en pouvons-nous tirer pour notre sujet, quand cette belle basilique a été si souvent retouchée, quand les modillons simples et sans figures grimaçantes qui soutiennent ces corniches extérieures sont peut-être de quelque reprise faite plus tard en restaurant l'édifice [1] ? Nous en pourrions dire autant de beaucoup d'autres églises de même origine aux bords du Rhin, dont l'aspect primitif a souffert des avaries de tant de siècles, et auxquelles on ne peut attribuer cer-

[1] V. M. DE CAUMONT, *Bulletin monum.*, III, 253.

tainement l'ornementation sculptée qu'on y voit encore ; pas plus qu'on ne sait quels caractères de symbolisme avaient pu y tracer les peintres grecs qui, au VIIIe et au IXe siècle, apportèrent en Europe le talent et les doctrines artistiques persécutés par les iconoclastes de l'Orient.

C'est vraiment au XIe siècle qu'il faut remonter, et non au-delà, pour examiner nos plus anciens spécimens du Symbolisme catholique : ils abondent, ils varient à l'infini leurs expressions, ils se montrent d'année en année plus parfaits de travail et plus philosophiques d'inspiration ; et voici à quoi est due cette renaissance, d'où viennent ces progrès qui amènent l'art, par une marche si rapide et si décidée, à tout ce que nous allons lui voir au siècle suivant de si noble, de si théologique et de si beau.

Mais d'abord, remarquons à quel point se sont égarés quelques écrivains qui se plaisent à nous montrer le Xe siècle comme un temps d'ignorance grossière et de complète obscurité de la pensée. Bien loin qu'il en fût ainsi, le clergé, seul dépositaire alors de la science, nous apparaît, si nous consultons les monuments littéraires de l'époque, livré autant que jamais aux études sérieuses ; entre ses mains vit toujours le feu sacré que le souffle des passions humaines éteint de toutes parts autour de lui. Les cloîtres avec leur paix, les moines avec cette persévérance d'habitudes simples et laborieuses qui symbolisait, pour ainsi dire, leur vocation, étaient l'asile du bien comme les modèles respectés des vertus modestes qui rendent la vie utile et sont le plus solide contre-poids aux entraînements contraires des civilisations agitées. C'est dans les monastères, dans les évêchés, dans les chapitres que se conserve le goût des arts et des lettres. Evêques, chanoines, religieux n'ont rien abdiqué de la direction qu'ils avaient prise et retenue avec soin dès le commencement des constructions et des ameublements de leurs temples. Le monument monastique n'était pas entravé, ni les études trop compromises, quand se créaient, en 910, l'ordre de Cluny, bientôt illustré

par les Odon, les Aymard et les Mayeul ; les monastères bénédictins de Saint-Gilles du Languedoc en 925, de Socilange en 928, de Saint-Benoît près Tours, en 931, de Saint-Jean-d'Angély en 942 ; et de 960 à 991, ceux de Saint-André de Villeneuve-lez-Avignon, de Saint-Aubin d'Angers, de Saint-Amand de Boixe, et tant d'autres qui constatent parfaitement, jusqu'au nombre de plus de cinquante, comment dans cette seconde moitié du Xe siècle les terreurs de l'an mil, si fermement attestées par des historiens irréfléchis, ne sont qu'une contradiction sans fondement avec cette ardeur architecturale que le clergé favorisait tant, qui se manifesta jusque dans l'érection de beaucoup d'églises, et qui ne figure à côté des protocoles de certaines chartes sur la fin du monde qu'afin de faire mieux comprendre que ces expressions indiquaient moins la crainte d'une catastrophe prochaine que le sentiment d'une mort toujours possible, dont la pensée doit exciter celle des bonnes œuvres [1].

Quoi qu'il en soit et sans savoir quels ornements et quelles moulures vinrent embellir ces monuments à une époque dont nous n'avons plus de vestiges incontestables, cet amour de l'art entretenait celui de la littérature chrétienne. C'était le temps où éclosaient les premières tendances à quitter le latin pour les langues vulgaires sorties de lui. Gerbert et Abbon de Fleury ranimèrent le goût et ressuscitèrent l'estime des travaux sérieux. L'attrait général fit revenir à l'Écriture sainte et aux commentateurs qui s'en étaient occupés. Remy d'Auxerre aimait à exposer le sens allégorique des pages sacrées. Notker, moine de Saint-Gall, fait aussi un traité sur les interprètes de la Bible, livre plein de savantes considérations et que nous trouvons bien moins à dédaigner que ne l'ont voulu faire croire certains critiques sans autorité. Si nous joignons à ces noms ceux d'Isaac de Langres, de Raban-Maur et de Rastier de Vérone, tous florissant pendant le cours de ce

[1] Nous avons développé cette conviction dans le second volume de notre *Histoire et Théorie du Symbolisme religieux*, et dans cette *Revue*, t. v, 1861.

Xe siècle, on s'étonnera de l'avoir vu si décrié et qu'on ne l'ait observé que de son côté le plus défavorable. En lisant ces pages trop peu connues d'hommes spéciaux que leurs veilles familiarisaient continuellement avec les sources du Symbolisme, on voit quel affectueux commerce ils entretenaient avec les Pères qui les avaient devancés; et comme déjà leurs disciples restés obscurs, mais devenus alors les dignes collaborateurs de leurs œuvres, traduisaient leurs pensées dans la copie de leurs manuscrits par des miniatures, des lettres ornées et des entourages où figuraient les images coloriées des monstres hybrides, des fleurs emblématiques et des traits historiques de l'Apocalypse et des prophètes, nous ne pouvons douter qu'ils ne préparassent ainsi les riches et curieuses parures que la sculpture allait bientôt prodiguer aux voussures des grandes portes, aux triples tympans des façades, aux modillons des nefs et aux métopes des latéraux extérieurs de nos grandioses basiliques.

Donc, première cause du développement inattendu de l'iconographie chrétienne au XIe siècle : le retour aux études scripturaires et patristiques. C'est en de tels éléments, source profonde, inépuisable de comparaisons ingénieuses consacrées à l'enseignement de la vérité, que le génie catholique du moyen-âge trouva les innombrables motifs de son merveilleux symbolisme. Qui aurait pu ne pas comprendre, parmi ces hommes si appliqués, le parti qu'en pouvait tirer cette architecture plus solide, plus savante et plus exigente par cela même, qui vint succéder aux lourdes masses et aux lignes incorrectes des édifices lombards? Dès les premières années de la troisième race, une immense rénovation se fait dans notre architecture nationale. « Les campagnes de la France, dit Radulfe Glaber, se couvrent d'une parure de blanches églises », et nous savons, par le grand nombre qui nous en reste encore, de quelle façon le symbolisme y figura. L'idée en est d'abord timide. Les chapiteaux se garnissent toujours de feuilles grasses, de losanges, d'étoiles, de dents de scie, objets peu

attrayants par eux-mêmes et dont l'esthétique (car il y en a), n'est pas toujours saisissable. Les corbelets sont une série de têtes plates, de visages au caractère équivoque presque toujours effrayant; les chiens, les chevaux, les béliers, les serpents, forment au-devant des frontons une série plus gracieuse de sujets moraux auxquels viennent se mêler, comme au hasard et sans intention apparente, des motifs tirés de l'astronomie, des métiers de l'homme, de ses habitudes domestiques, de ses arts, de ses occupations guerrières ou champêtres. Très certainement, il y a dans toutes ces images un sens et un enseignement : on ne peut plus le nier dès lors qu'on sait les hautes intelligences qui président aux moindres détails d'un monument où tout doit parler de Dieu et se rapporter à son culte. Mais cet art du tailleur d'images est resté si longtemps inactif; il tâtonne encore si maladroitement dans ses premiers essais, qu'il faut bien lui accorder le bénéfice des circonstances atténuantes. Il est d'ailleurs, quoique moins grossier, du moins un peu plus heureux dans l'imitation de ses animaux, et si l'on ne devine pas toujours au premier abord, on verra bientôt, à force de les regarder, que tel quadrupède est bien un cheval en dépit de ses pattes, et que tel autre n'est pas un chat, mais un lion, grâce à sa longue queue enroulée, et peut-être à son nom qui figure tout près de lui. Toutefois le cheval, le lion, le chat, et mille autres, ont bien une signification mystique qu'il faut leur reconnaître comme à tous les sujets de la gent animale. Et déjà l'on voit qu'avec l'architecture nouvelle surgit une méthode plus large, empruntée à l'étude des théories esthétiques répandues dans les livres des docteurs. Il y a plus : les histoires et les prophéties des deux Testaments commencent à poindre sur les tympans encore modestes, ou aux façades réduites encore à une fenestration parcimonieuse. Les légendes des saints y hasardent quelques traits de leur vie; on y lit cet antagonisme du bien et du mal qui se résume en des tentations plus ou moins acceptées, en des chasses où le lièvre et le cerf, le chasseur

et les chiens symbolisent l'âme persécutée et l'éternel ennemi qui la poursuit. Ainsi se traduisent sur la pierre les comparaisons et les métaphores imagées dont le style des Pères se colore : d'abord indécis et lourd de formes et d'exécution, le travail ne manque pas de se dégrossir à mesure que s'exerce plus, dans le cours du XIe siècle, la main d'ouvriers qui se font artistes; et la fin de cette période prélude honorablement à tout ce que le siècle suivant nous léguera d'intelligent, de complet et de merveilleusement touché.

Donc encore, seconde cause des progrès du Symbolisme iconographié au XIe siècle : l'architecture qui se perfectionne ouvre la voix à une ornementation plus active, plus étendue; et ce système décoratif s'emprunte des traités mystiques inspirés au clergé par le travail incessant de son enseignement spirituel.

Mais ce remarquable progrès n'a pas atteint son dernier essor. Le XIIe siècle apparaît : il est tout préparé à recevoir le fruit des théories antérieures. Ses basiliques développées en d'immenses proportions ; ses hautes tours affectant des formes et des élégances jusque-là limitées ; ses porches aux vastes péristyles ; ses voûtes, qui tantôt se courbent en berceaux, et tantôt se relèvent et s'élancent pour obéir aux audacieuses gracieusetés de l'ogive ! voilà le champ spacieux, démesuré, où vont se presser, à côté des festons et des fleurs, des entrelacs et des feuillages, tous ces sujets bibliques, toutes ces merveilleuses scènes, toutes ces larges allégories qui se multiplient à l'infini, et que nous admirons encore comme la plus haute expression de la théologie et de l'art. En même temps, les études symbolistiques reçoivent une impulsion nouvelle et tout analogue Hugues de Saint-Victor, l'une des lumières du temps, déclare que le sens mystique des Livres saints l'emporte de beaucoup sur le sens naturel [1].

[1] *Speculum de mysteriis Ecclesiæ*, c. I.

Alors se pressent en groupes serrés les plus illustres commentateurs de Méliton : Alin-le Grand, Garnier de Rochefort, Pierre le Chantre, Pierre de Capoue, Thomas de Cantimpré, S. Bernard surtout, et à sa suite un grand nombre de belles intelligences formées à l'école toute récente de Clairvaux, et plusieurs écrivains de haute valeur, demeurés anonymes à l'ombre des cloîtres et dont les œuvres n'en furent pas moins, pour ces précieux asiles du savoir, autant de glorieux souvenirs de leur action sur le monde moral. Nous avons surtout à remarquer, parmi les caractères symbolistiques de ce siècle, que pour mieux servir cette science d'interprétation à qui la langue habituelle ne suffit plus, on se fait un langage nouveau, on invente des termes pour seconder l'exubérance du Symbolisme qui envahit tout, et l'on vient à dire *mysticare* (au lieu de *mystice significare*) pour rendre plus succinctement cet art de parler à la pensée, et indiquer par un seul mot une méthode d'interprétation dont le retour devenait plus ordinaire que jamais [1]. Ce mot revient assez fréquemment dans Pierre de Riga et Hugues de Saint-Victor : le premier l'applique à une église matérielle, figure de l'Église, épouse de Jésus-Christ: *Ecclesias mysticat illa domus* [2]; le second le reproduit souvent dans son *Miroir des mystères de l'Église* [3], et le rend tout à fait synonyme de *significare*, *exprimere*, *ostendere*. Nous sommes prêt à reconnaître toutefois qu'un mot nouveau ne serait en lui-même qu'une preuve assez restreinte d'un mouvement général dans les esprits, s'il ne coïncidait pas avec une méthode d'interprétation jusque-là beaucoup plus restreinte.

Ainsi voit-on s'introduire dans l'art, comme dans la littérature sacrée d'où il procède, de plus riches données qui, sans

[1] Le P. Cahier, *Monographie des vitraux de Bourges*, p. 119 et 229.

[2] Petr., de Riga, *in Leviticum*.

[3] C. 1 et 7. « Campanæ predicatores *mysticant*. Cancellus, humilior reliquo corpore ecclesiæ, *mysticat* quanta humilitas debeat esse in clero. — Sequentia (id est Prosa) æternæ vitæ *mysticat* laudes, etc., etc.

altérer le sens littéral du dogme ou de l'histoire évangélique, en exagèrent quelquefois la portée, et l'étendent au-delà du sens naturel afin d'en élargir les conséquences mystiques au profit des âmes contemplatives. Nos symbolistes appellent cela le sens *superhistorique*, et en donnent pour exemple un vitrail de la cathédrale de Bourges où le peintre de la résurrection représente la pierre du tombeau renversée au moment où Jésus-Christ en sort, quoique en réalité ce fut l'ange seulement qui s'en éloigna, pour montrer aux saintes femmes que le Sauveur n'y était plus. Au reste, ce mysticisme-là n'était pas nouveau sous la main de l'habile directeur des magnifiques verrières. Dès le IXe siècle, la *glose ordinaire*, attribuée par d'habiles critiques à Walafride Strabon, expliquait l'ouverture du tombeau resté vide par la suppression de l'ancienne Loi et l'abrogation des figures antiques devenues *vides* et inutiles après l'accomplissement des prophéties. Nous voyons donc ce système d'exégèse passer dans le domaine de l'art; outre son introduction dans les fenêtres coloriées, on lui en ménage une dans les manuscrits, comme on le voit dans la *Bible moralisée* de la Bibliothèque Richelieu, dans l'*Emblemata Biblica* du même dépôt, et dans le beau recueil de l'abbesse Herrade de Hohenbourg. On le découvre aux tympans sculptés de nos portes monumentales où le gouffre infernal prend la forme de l'horrible gueule d'un monstre, comme à la cathédrale de Poitiers. A Notre-Dame de la même ville, Nabuchodonosor siége avec son orgueil, cause de sa punition exemplaire, auprès d'Adam et d'Ève tentés par le serpent de devenir aussi savants que Dieu. Ce ne sont là que quelques exemples auxquels nous devons nous borner ici, et que j'ai multipliés à dessein dans ma grande *Histoire du Symbolisme* [1], mais qui nous suffisent à établir ce qu'il y eut d'ingénieux dans la littérature de ce siècle tout hiératique, où l'artiste, sinon toujours le manœuvre, entendait parfaitement le sens surnaturel

[1] Tom. II, c. 10.

des sujets sacrés, et recevait du prêtre, quand il ne l'était pas lui-même, tout le programme spirituel de son travail.

Maintenant pourrions-nous oublier ces types aussi curieux que variés, devant lesquels se sont mille fois arrêtés les regards scrutateurs d'archéologues déçus et découragés, réduits après de vaines recherches à se venger de ces logogriphes en leur jetant les qualifications décisives de bizarres, de ridicules, d'inexplicables ? Ce n'était, disait-on, que des caprices du ciseau, des caricatures, des satires ; c'était la petite presse du temps rendant, comme elle pouvait, aux évêques et aux moines le prix de l'oppression que le pauvre peuple subissait sans se plaindre, mais en confiant au sculpteur sorti de son sein le soin de stigmatiser ces mille tyrans, en donnant à une tête mitrée, à un front dénudé par la tonsure, des corps de serpent, des pattes d'ours ou de lion, des carapaces de limaçons, des becs d'aigles ou des crêtes de coq. On avait été jusqu'à rendre complice de ces reproches, ou de cette ignorance, S. Bernard lui-même, qui ne blâmait autre chose dans ces tableaux qu'une inutile profusion de sculptures coûteuses, peu convenables aux églises de gens qui faisaient vœu de pauvreté. Les sujets hybrides se prêtant mieux qu'aucun autre à exprimer dans l'homme les vices qui distinguent certains animaux, on en faisait l'application à toutes les conditions de la vie. Les sculptures ainsi conçues devenaient autant de livres où se lisaient les devoirs de chacun. C'étaient les *illustrations* des livres moraux de la Bible, de S. Grégoire le Grand et de tant d'autres, et l'apparition dans ces milieux très philosophiques de prêtres, d'évêques et de religieux, prouvait bien moins un esprit satirique, impossible dans les auteurs de ces Livres qui tous étaient honorés du caractère sacerdotal, qu'une impartialité aussi religieuse qu'honorable à n'exempter personne de ces leçons. Quant aux sujets en eux-mêmes et à leurs formes aussi utiles au fond que bizarres en apparence, ils avaient comme tout le reste, Messieurs, comme ces *obcœna* eux-mêmes qui ne furent jamais que la traduc-

tion de certaines prohibitions divines de la débauche des sens ; oui, ces prétendues bizarreries avaient, dis-je, une origine très-respectable, et dont le certificat nous est donné par les Pères de l'Église orientale.

Avec le XIIe siècle s'ouvre l'ère des croisades. Ces grandes excursions établissent entre notre monde et les plages asiatiques des relations dont l'architecture profite. Comment les arts d'imitation n'en eussent-ils pas profité ? Le style byzantin adopté par l'Europe devait apporter ses ornementations symboliques dans lesquelles se retrouvaient toutes les imaginations de la Grèce, les natures hybrides, les animaux fantastiques, les griffons, les sphinx, les syrènes, les dragons et toutes les variétés si nombreuses de bêtes, d'arbres, de fruits, d'instruments quelconques dont se couvrirent les murs sacrés. Il est très-rare qu'en France nous trouvions, antérieurement aux Croisades, quelques-uns de ces motifs dont peut-être plusieurs étaient venus s'y égarer, comme en Italie et en Espagne, à l'époque du Bas-Empire. On pouvait, d'ailleurs, les avoir empruntés depuis longtemps aux livres de Méliton et aux bestiaires que des *physiologues* en avaient tirés. Ce qui est certain, c'est que les oiseaux à tête humaine représentent dans l'humanité les vices ou les vertus dont ils sont l'emblème ; le griffon, sorte de lion ailé, devient le symbole du Sauveur, *lion de Juda*, s'élevant par son vol mystique bien au-dessus de notre sphère périssable, et déchirant de ses ongles puissants le dragon qui personnifie l'ange déchu. Les sirènes, démons de la volupté, attirent les âmes par leurs chants et les tuent, comme on le voit au cloître de Saint-Aubin d'Angers. Le basilic a le même caractère : c'est lui que le Psalmiste fait succomber sous les pieds du juste qui le foule (ps. 90). Le lion a parfois une tête d'homme, et alors il prend le rôle de l'Esprit tentateur : on en voit deux, entre autres, à un chapiteau de Saint-Agnan, à Cosne-sur-Loire, maîtriser un homme jusqu'à le faire se jouer avec eux, et l'on sait ce

que cette familiarité doit amener de funeste ; un chapiteau voisin montre un autre personnage coiffé d'une mitre, domptant d'une main un lion, de l'autre un griffon qui change de rôle et n'est plus qu'un ennemi, par un système d'*opposition*, qui prête, selon les circonstances, au même symbole deux significations opposées[1]. S. Basile, S. Augustin ont des textes précis sur ces principes incontestables, et la plupart des sujets auxquels je m'arrête ici très-succinctement ont leur producduction et leurs preuves dans notre *Bulletin monumental*, dont les tables feront aisément retrouver les traces.

Après de telles études, qui se dégagent, on le voit, de tout système préconçu, et dont les déductions naissent très-naturellement des plus sûres notions de l'histoire de l'art, comment s'étonner de voir le Symbolisme envahir tous les côtés de notre architecture religieuse, s'accrocher pour ainsi dire à tous ses détails, et seconder le faire majestueux de l'architecte par l'opulente et philosophique profusion des conceptions iconographiques ? Maintes fois ne sommes-nous pas restés immobiles, attentifs et dans une sorte d'extase, devant ces immenses pages de pierre qui préludent par de grandioses façades aux cathédrales de Chartres, de Beauvais, d'Amiens, de Poitiers, d'Alby, de Valence ou de Bayeux ?... Que de secrets dans ces travaux qui ne sont pas moins ceux de la pensée que de la main de l'homme ! Que d'application pour en comprendre le mysticisme sérieux, la théologie élevée! Et comme il existe une réelle généalogie entre ces beaux monuments dont les plus anciens ont inspiré ceux qui les suivent! Ainsi leur ornementation plus parfaite s'explique dans ses progrès par ses analogies avec les types primitifs : nous voyons à tous les âges une architecture exclusivement religieuse qui ne convient qu'à la prière et au sacrifice du chrétien ; et se prêtant à la parer, une imagerie à part, qui renfermée d'abord en un cercle étroit, et se bornant à répéter en tous lieux ses

[1] V. notre *Histoire du Symbolisme*, tom. I, p. 303.

quelques sujets convenus, n'en arrive pas moins par des progrès successifs à se faire digne des plus magnifiques monuments dont le style a également grandi à travers les variations de nos douze premiers siècles. Le génie humain s'est donc plu à faire marcher d'un pas égal ces deux magnifiques expressions de sa pensée catholique : la construction architecturale et les arts du dessin que rien n'en pouvait séparer. Ce furent deux amis qui s'avancèrent ensemble dans la vie des peuples, qui se retrouvèrent avec amour quand des malheurs de famille les eurent parfois violemment séparés, et pour lesquels Horace semblerait avoir fait ce joli vers :

Alterius sic
Altera poscit opem res, et conjurat amice.

Telles sont, Messieurs, les solutions que je crois pouvoir donner aux problèmes posés par vous sur cette intéressante matière. Je n'y pouvais arriver sans répondre par cela même à la vingt-et-unième question qui se trouve résolue à la fois, puisqu'en parlant de l'affinité supposée « entre les sculptures symboliques des premiers siècles et celles du XIIe », il me fallait parcourir tout cet intervalle, et m'y arrêter aux frappantes analogies comme aux différences sensibles qui y signalent les allures progressives de l'esthétique monumentale. Heureux si, en projetant ici, d'après d'illustres devanciers trop peu connus, des lueurs nouvelles sur des obscurités qui se dissipent chaque jour davantage, il m'est donné de faire passer avec elles dans vos esprits des convictions d'autant plus profondes pour moi qu'à la suite de patientes et laborieuses recherches, elles sont devenues dans ma conscience une des formes de la vérité.

L'abbé Auber,
Chanoine de l'Église de Poitiers, historiographe du diocèse.

LES TAPISSERIES

DE L'ÉGLISE DU SAINT-SÉPULCRE DE PARIS.

MONSIEUR LE DIRECTEUR,

Une histoire des *Tapisseries à personnages* par M. Achille Jubinal reproduit un inventaire [1] relatif à celles que possédait (vers l'an 1379) [2] l'église du Saint-Sépulcre de Paris. Cette liste de richesses, entièrement détruites ou tout au moins dispersées depuis 1789, rentre trop dans le cadre des études consacrées par la *Revue de l'Art chrétien* aux *Monuments en l'honneur du Saint-Sépulcre*, pour que je ne m'empresse de la transcrire textuellement.

« Item, un thappiz grant où est la gezaine Notre Dame et les III roys de Coulongne, et souloit estre devant le volt de Lucques [3]; est fourré de grosse toile blanche.

[1] « Ce document provient d'un manuscrit de la Bibliothèque nationale (côté supplément français, n° 488) donnant le détail des « *vêtements, calices, reliques et joyaulx d'argent, nappes, aulbes, livres et paremens, appartenant à l'église du Saint-Sépulcre de Paris.* » C'est au fol. XI, dans un chapitre intitulé : « *Cy-après s'ensuit plusieurs chandelliers de cuyvre et plusieurs thapis et autres choses servent pour le grant autel,* » qu'est emprunté l'inventaire ci-dessus. » — A. J.

[2] L'église du Saint-Sépulcre de Paris avait été inaugurée à la fin de l'année 1327. Voir p. 253.

[3] « *Le Saint Voult de Lucques* était un crucifix dont la face avait été miraculeusement achevée par un ange. » — A. J.

« Item, un autre thappis de laine, ystoire comment nostre Seigneur presche aux Juifs en son enffance.

« Item, un thappis à ymaige où est la remembrance de notre Seigneur, commant il va à l'escolle et le *donna Guy de Turt*.

« Item, un thapis de veulu d'outremer à mectre par terre devant le grant autel aus grans festes.

« Item, un thapis de laine vermeil aus armes de France et de Bourgoigne [1] à metre par terre devant le grant autel.

« Item, deux viez marchepiés coussuz ensemble dont le champ est vert et est semé d'écus d'or à une croix barrée à IIII lyons de gueules rampans.

« Item, un thapis à fleur de lis dont le chemp est vert et est l'Annonciation et le couronnement de Notre Dame.

« Item, un autre thapis dont le champ est rouge et à ymaige de Notre Dame et des III roys de Coulongne [2].

« Item, un autre thapis losengé à lyons et à lycornes, en mantelles de manteaux armoiez des armes de Castille et d'Alençon, lequel est mis en deux parties.

« Item, un tapiz de laine de tapisserie de la passion et resurreccion notre Seigneur, lequel *Guillaume Coignart a donné*.

« Item, un autre tapiz de laine de tapisserie de l'ystoire comme nostre Seigneur entra en Jhérusalem et de l'invencion de la vraie croix...

« Plus loin nous voyons que Robert de Cantelou donna au grant autel de la Trinité (1379) *un très-bon orfroi de broderie de l'ystoire de la passion N. S. et de la vie N. Dame*,

[1] Il y a tout lieu d'attribuer le don de cette tapisserie à la reine de France femme de Philippe VI de Valois et fille d'Eudes, duc de Bourgogne.

[2] « Il y a en note, au moyen d'un renvoi, mais d'une main plus moderne que l'inventaire : Il fut perdu le jour du Saint-Sacrement l'an IIIIxx et deux (probablement 1382) en l'alée de l'ospital où il tenoit à clos. »

aux armes de Jhérusalem, *avecques une très-bonne nappe*, etc. »

On ne saurait trop remarquer la quantité (extraordinaire pour l'époque) de ces tapisseries dont la dernière offrait un sujet particulièrement approprié à l'église du Saint-Sépulcre, et, le grand nombre d'objets précieux, mentionnés dans l'inventaire dont nous extrayons ces lignes, nous donne une juste idée de la richesse de ce sanctuaire vers la fin du XIVe siècle, alors même que, depuis plus de cinquante ans, l'Europe ne songeait plus guère à prendre les armes pour reconquérir le tombeau de Jésus-Christ.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les sentiments d'affectueux respect avec lesquels je suis,

Votre tout dévoué,

CH. LUCAS, *architecte*.

LES ARMOIRIES

DU ROYAUME DE HONGRIE.

Monsieur le Dr. Emeric Henszlmann, membre de l'Académie nationale de Pest et du Parlement hongrois, m'adresse la question suivante sur laquelle je viens appeler toute l'attention des héraldistes français et étrangers.

L'écusson royal de Hongrie porte : parti fascé d'argent et de gueules de huit pièces ; de gueules à la double croix d'argent issant d'une montagne couronnée à triple cime. On a eu jusqu'ici l'habitude de regarder les huit fasces comme propres à la famille des Arpàd, c'est pourquoi les Croï ou Crouy qui ont la prétention d'en descendre retiennent ces fasces dans leur blason.

Or, il existe une charte émanée du roi Imré (Emeric) en 1197, dans laquelle le lion est clairement désigné comme symbole héraldique de la famille Arpàd. — « Arma seu insignia Domini, et patris nostri, et nostra : *scutum* et desuper galeam, de summitate ipsius galeæ, *leonis anteriorem medietatem* cum pedibus anterioribus ungula aurea rapacis ac coronam auream in capite gestantem. » Ce qui veut dire que l'écu, dont le champ n'est pas spécifié, portait un lion issant, non blasonné davantage, armé et couronné d'or, lion également adopté pour cimier du heaume. — En même temps, on connaît des sceaux du dit roi Emeric et de son frère André II, où le lion broche sur les fasces.

Le lion donc se trouverait être le symbole distinctif de la famille Árpád, et l'on voudrait expliquer ainsi l'introduction des fasces dans l'écusson royal de Hongrie.

Y aurait-il moyen de prouver que la reine Marguerite, sœur de Philippe-Auguste, femme de Béla III, mère d'Emeric et d'André II, a importé les fasces de France où cette pièce héraldique fut en grand usage aux XIIe et XIIIe siècles ?

La Commission, chargée d'arrêter les types définitifs de l'écusson national de Hongrie, attache le plus grand prix à la solution du problème archéologique qu'elle vient poser ici par mon intermédiaire.

CH. DE LINAS.

BIBLIOGRAPHIE

TROIS OUVRAGES DE M. JOHN HENRI PARKER.

The calendar of the Prayer book illustrated (7 fr. 50 c.). — An Introduction to study of gothic Architecture, therd edition (6 fr. 25). — A concise Glossary of Terms used in grecian, roman, italian and gothic Architecture, new edition. Oxford and London (10 fr.).

Le *Calendrier illustré* se divise en trois parties. La première forme une série de courtes notices historiques sur les fêtes fixes et sur celles des saints, avec des renseignements iconographiques. On sait que les calendriers anglicans, comparés à ceux du moyen âge français, sont peu fournis de fêtes de saints. Juin n'en compte que sept ; août, quatre ; décembre, six. La seconde partie est consacrée aux fêtes mobiles ; la troisième, aux principaux emblèmes chrétiens. Les 48 planches de ce volume in-12, solidement cartonné, sont d'autant plus intéressantes que presque tous les sujets, dans les deux premières parties, sont empruntés aux monuments de l'Angleterre. La statuaire des églises, les peintures murales, les verrières, les anciens tableaux, les sceaux, les monuments minutieux ont été mis à contribution pour cette curieuse galerie où le pur moyen-âge a la plus grande part : c'est en cela surtout que la publication de M. Parker diffère complètement des ouvrages de Mistress Jameson dont toutes les prédilections sont pour la Renaissance.

L'*introduction à l'étude de l'architecture gothique* contient 183 vignettes d'une rare perfection. Les moindres détails, présentés comme spécimens, portent l'indication du monument et du lieu d'où ils sont tirés. Le savant auteur étudie avec une remarquable sagacité tous les styles d'architecture qui se sont succédé en Angleterre depuis la période romane jusqu'au style flamboyant. Un chapitre supplémentaire est consacré aux monuments de l'Italie, de l'Allemagne, de la

France, etc. Cet excellent manuel se termine par un index géographique et une bonne table alphabétique.

Les vignettes sont encore plus nombreuses dans le *Glossaire des termes d'architecture*. C'est un ouvrage analogue au *Manuel de l'architecture des monuments religieux*, de M. Schmit, avec cette différence toutefois que M. Parker embrasse tous les genres d'architecture, chez les anciens comme au moyen âge.

Il serait à désirer que ces trois ouvrages fussent traduits en français. Ils deviendraient bien vite populaires chez nous comme ils le sont déjà en Angleterre. J. C.

APOSTOLICITÉ DE L'ÉGLISE DU VELAY,

par M. l'abbé Frugère.

M. l'abbé Frugère, curé de Chaspuzac, membre de la Société académique du Puy, vient grossir la militante phalange de ceux qui placent au premier siècle l'évangélisation des Gaules. La pensée de son ouvrage lui a été inspirée par un rapport fait à l'Académie du Puy sur le tome XX des *Mémoires des antiquaires de Picardie*, contenant le savant travail de M. Salmon, dont nous avons parlé plusieurs fois dans cette *Revue*. Après une excellente introduction sur l'évangélisation des Gaules en général, l'auteur démontre par les documents et la tradition que saint Georges a été envoyé dans le Velay au premier siècle, par l'apôtre saint Pierre. Cette même opinion avait déjà été soutenue dans une dissertation spéciale par M. le vicomte Gabriel de Chaulnes, que nous avons omis de mentionner dans nos *Origines de la foi chrétienne*. M. Frugère termine son intéressant écrit en souhaitant qu'il inspire à quelque savant ecclésiastique la pensée de composer une vie de S. Georges : nous croyons que personne ne serait plus capable de bien réaliser ce vœu que celui-là même qui l'a exprimé. J. C.

CHRONIQUE

Le trésor de la collégiale de Saint-Denis, qui avait été transporté à Paris pendant le bombardement et déposé dans les caves de la Banque, vient d'être renvoyé à la basilique.

Ce magnifique trésor dont les Prussiens connaissaient l'existence et qu'ils ont cherché en vain, est composé de plusieurs chasubles brodées d'or, données au Chapitre par différents rois ; des couronnes de Louis XVI, de Louis XVII, de Marie-Antoinette, de Mme Elisabeth, et de Louis XVIII ; de vases d'or massif, de plusieurs saints-ciboires, et enfin d'une quantité de pierres précieuses.

La valeur totale de tous ces objets est évaluée à 25 millions de francs.

— L'un de nos plus précieux joyaux de l'art français au moyen-âge, le *Missel* de Jacques Juvénal des Ursins, a été détruit par l'incendie de l'Hôtel-de-Ville de Paris. Il ne resterait aucune trace de cet admirable manuscrit si M. Ambroise-Firmin Didot ne nous en avait donnée une description détaillée dans une brochure imprimée en 1861, et s'il ne nous était pas permis de nous faire une idée de la valeur et de la richesse de ce chef-d'œuvre par l'examen de deux autres monuments de l'art calligraphique et décoratif, composés et exécutés à la même époque, dans la première moitié du quinzième siècle : le *Bréviaire* du duc de Bedfort, que possède notre Bibliothèque nationale, et un autre *Missel*, manuscrit achevé pour l'usage du même personnage, et qui est aujourd'hui au British Museum.

— Une bonne nouvelle pour les archéologues :

M. Wood, architecte anglais, vient de découvrir, à Ephèse, en Asie Mineure, le fameux temple de Diane.

C'est en déterrant une inscription commémorative au milieu des ruines du grand théâtre, à l'endroit où les jeunes gens se joignaient au cortége des prêtres, dans les cérémonies sacrées, que M. Wood est parvenu à s'orienter et à gagner l'enceinte de ce temple si célèbre dans l'antiquité païenne.

L'Institut des beaux-arts d'Angleterre a consacré une séance à l'étude de ces intéressantes explorations.

— La sainte-chapelle du château-fort de Vincennes a été cruellement atteinte par l'explosion du vendredi 14 juillet. Commencée sous Charles V, presque entièrement édifiée par François Ier, consacrée sous Henri II, cette chapelle, aux proportions considérables, est un des plus gracieux monuments légués par la monarchie. La hardiesse des voûtes, le fini des sculptures, la noblesse des grandes lignes, les magnifiques verrières de Jean Cousin, recommandent ce monument à l'attention des connaisseurs. Longtemps distrait de sa destination première, il fut complétement délaissé ; il y a trois ans, le gouvernement le remit aux mains de l'éminent et habile restaurateur de Notre-Dame, M. Viollet-Le-Duc. Les parties extérieures endommagées par le temps et plus encore par le vandalisme révolutionnaire de 93 venaient de recevoir les plus intelligentes réparations, les fenêtres consolidées et refaites pour la plupart, lorsque la grande catastrophe de l'explosion du dépôt de projectiles est venue détruire et gravement compromettre ces travaux si habilement exécutés. Les magnifiques verrières, traitées avec l'art si parfait de Jean Cousin, ont été fort éprouvées; des panneaux du quatorzième siècle, ajoutés pour parfaire l'une d'elles, en ont été broyés. Espérons que cette magnifique chapelle, si riche en souvenirs, recevra les réparations promptes et urgentes que son état réclame.

— Le dernier vestige du mur d'enceinte de Paris sous Philippe-Auguste, va disparaître sous la pioche des terrassiers de la ville de Paris. Il est situé au bout de la rue Clovis, et les siècles et les révolutions l'ont respecté. Certains esprits trouvent que cette destruction est une impiété nationale, et se demandent pourquoi, par le temps de squares où nous sommes et avec tous ceux qui restent à faire, on n'en créerait pas un à cet endroit dont le morceau si curieux et si bien conservé des vieilles fortifications de Paris serait le principal ornement.

— Voici une importante nouvelle archéologique. On vient de découvrir en dehors des murs de la ville de Jérusalem, sur l'emplacement appartenant à l'hospice des pèlerins russes, une colonne monolithe, taillée d'un bloc de rocher et à moitié achevée. On a lieu de supposer, en se basant sur des données historiques empruntées à Flavius Josèphe, qu'elle devait servir comme ornement de l'ancien temple de Salomon (la mosquée actuelle d'El-Axe). Dans sa forme actuelle, elle a plus de douze mètres de longueur et à peu près 2 mètres d'épaisseur.

Il est probable que la découverte de cette colonne, d'une vénérable

antiquité, ne manquera pas d'attirer l'attention des archéologues et qu'elle sera mise à l'abri de toute spoliation, le pillage se pratiquant d'ordinaire en Orient à l'égard de tous les monuments de l'antiquité.

— On a découvert, dans l'église Saint-Jean, à Bois-le-Duc, une intéressante peinture murale datant de la première moitié du quinzième siècle. Elle représente le monument sépulcral d'une famille bourgeoise distinguée, ornée des ornements particuliers et précieux de ce temps ; la famille est prosternée aux pieds du Sauveur mourant ; on y remarque, en outre, des personnages différents d'âge et de naissance, des ecclésiastiques et des laïques.

Cette œuvre porte le millésime de 1444 ; le dessin en est correct, et la peinture très-belle. Cependant, les couleurs, qui sont restées ensevelies pendant deux siècles et demi sous une épaisse couche de chaux, ont beaucoup pâli. On pense, non sans fondement, que l'auteur de cette magnifique et émouvante production serait Jean d'Aix-la-Chapelle, le père du célèbre Hieronymus de la même ville, mieux connu sous le nom de Hieronymus Bout ; en ce temps, Jean d'Aix-la-Chapelle travaillait beaucoup dans l'église Saint-Jean.

La découverte de ces restes vénérables du Moyen Age donne la clef pour la recherche d'autres œuvres d'art semblables.

— Le musée chinois du Louvre vient de s'enrichir d'une très-curieuse statuette en bronze qu'on croit remonter à l'antiquité la plus reculée. Elle a été trouvée par un pêcheur dans la rivière Min, près de Foo-Chow, et représente Confucius, assis sur le dos d'un dragon à sept têtes.

Elle a été achetée par M. Audibrand, négociant français établi à Foo-Chow, et envoyée par lui au musée national. C'est, paraît-il, une des pièces les plus curieuses, sinon la plus curieuse, de la collection.

J. C.

Arras, — Imp. A. Planque et Em. Frechon.

[illegible] de GEOFROY-DEU

à la Cathédrale d'Amiens.

LES TOMBES EN BRONZE

DES DEUX ÉVÊQUES

Fondateurs de la Cathédrale d'Amiens.

—

DEUXIÈME ARTICLE *.

—

II.

LA TOMBE D'ÉVRARD DE FOUILLOY.

Evrard ou Eward de Fouilloy était préchantre de notre cathédrale, quand il fut élu évêque de l'Église d'Amiens, au commencement de l'an 1211. Quatre ans après, il assistait au quatrième concile de Latran. En 1218, il consacra l'église abbatiale d'Anchin et favorisa la fondation du Paraclet, près de Boves, dans les lieux consacrés par les poétiques et religieux souvenirs de sainte Ulphe. Ce prélat eut d'assez graves différends avec l'abbaye de Saint-Riquier qu'il voulait ranger sous sa juridiction, et avec son Chapitre qui s'attribuait certains droits d'excommunication [1].

La cathédrale qui avait été dédiée vers l'an 1160 fut consumée de nouveau par un incendie, en 1218. Evrard conçut aussitôt le projet de la reconstruire sur de vastes proportions et s'entendit à ce sujet avec l'architecte Robert de

* Voir le N° précédent, page 489, où se trouve la planche qui représente la tombe d'Évrard de Fouilloy.

[1] De Court, *Mémoires chronol*, l. II, ch. 40. (Ms. de la Bibl. d'Amiens.)

Luzarches. Les fondements furent jetés en 1220 ; l'édifice ne faisait que de sortir de terre quand le saint Évêque mourut (décembre 1222).

Evrard fut inhumé dans l'axe de la nef, non loin du futur portail; mais ce ne fut sans doute qu'un certain nombre d'années après sa mort qu'on lui érigea le monument en bronze que nous allons décrire. (*Voir planche* 1.)

La statue d'Evrard, de grandeur naturelle, est couchée sur une plaque qui a été fondue en même temps qu'elle. La longueur du lit funéraire est de 2m 40c ; la largeur de 1m 07 ; la bordure est épaisse de 09 c. Six petits lions en bronze, qui montrent les dents, servent de support et tiennent la plaque élevée à 23 c. du sol. Ces quadrupèdes trapus, au mufle allongé, ne sont de vrais lions que dans l'intention de l'artiste qui, bien assurément, ne connaissait que de réputation le roi des animaux.

La statue, en très-fort demi-relief, bénit de la main droite et tenait jadis une crosse de la main gauche. La tête, tournée vers l'orient, est admirablement modelée et respire un caractère de mâle grandeur. Elle repose sur un coussin semé de mufles de lion.

La mitre du prélat est très-simple, *mitra simplex*, et de forme écrasée. Les fanons descendent le long du cou et se perdent sous les épaules.

La chasuble, qui laisse apercevoir l'amict sous son collet montant, orné de croix fleuronnées, est d'une étoffe très-souple et présente des effets de draperie d'un excellent style. Un manipule étroit descend du bras gauche.

M. de Caumont [1], M. l'abbé Texier [2] et d'autres écrivains se sont trompés en considérant comme une aube le vêtement qui se trouve immédiatement au-dessus de la chasuble : c'est

[1] *Cours d'antiquités monum.*, VI, p. 398.

[2] *Dictionnaire d'orfévrerie chrétienne*, article TOMBEAUX.

une dalmatique. On ne voit de l'aube qu'un bout de manche qui serre le poignet droit, sous l'ample manche de la dalmatique. Ce dernier vêtement est fendu de chaque côté, un peu au-dessus du genou, et bordé d'un double passe-poil de franges ou de fourrures. Le large orfroi de la dalmatique est richement semé d'oiseaux affrontés et de couronnes qui rappellent le titre honorifique de comte d'Amiens que conservaient alors nos évêques. M. Goze [1] a remarqué avec raison que les couronnes, regardées verticalement, forment un E gothique, lettre initiale du nom d'Évrard. Les deux bouts de l'étole apparaissent sous la dalmatique talaire.

Le prélat repose ses deux pieds chaussés de sandales sur deux reptiles bipèdes, dont l'un mord l'autre au cou ; ils affectent la forme qu'on donnait, pendant le Moyen-Age, aux lézards et aux salamandres. On voit des reptiles presque pareils au tombeau qui était érigé à Sigebert dans l'église abbatiale de Saint-Médard de Soissons [2].

A la hauteur des coudes, deux petits anges encensent la tête d'Évrard. On remarque la même décoration dans plusieurs tombes du XIIIe siècle et spécialement dans le dessin de la tombe en bronze de Charles-le-Chauve, exécutée à cette époque, où deux angelets, dans les écoinçons d'un trilobe, tiennent des encensoirs et des navettes. Guillaume Durand, dans son *Rational des divins offices,* nous dit que l'encens est le symbole des bonnes œuvres qui doivent recommander le défunt auprès du souverain Juge. Plus bas, appuyés sur la queue contournée des reptiles, deux clercs, hauts de 49 centimètres, et revêtus d'une tunique talaire, tiennent un cierge aussi grand qu'eux : c'est le symbole de la foi qui animait le défunt. On remarque de semblables clercs, portant des

[1] *Description de la cathédrale d'Amiens.*

[2] Voir le dessin dans le *Voyage littéraire de deux bénédictins*, t. III, p. 14.

flambeaux, sur la pierre tombale de Nicolas de Goderville († 1283), à Saint-Ouen de Rouen.

La statue est couronnée par une arcature trilobée, accompagnée de tourelles à clochetons, d'arcs boutants et de fortifications crénelées. L'arcature est supportée par deux longues colonnettes qui sont annelées vers le milieu. M. Goze [1] a remarqué que la dentelle qu'on voit sous les arcs-boutants rappelle celle des porches occidentaux de notre cathédrale, et que l'ornement courant qui entoure le lit mortuaire ressemble à celui d'un tombeau de l'église de Sains, élevé au XIIIe siècle sur la sépulture des saints Fuscien, Victoricet Gentien.

Une inscription composée de six vers léonins hexamètres, en belles capitales gothiques, commence au côté gauche de l'arcature et se prolonge dans toute l'étendue du listel qui borde les trois quarts de la table tumulaire. Grâce aux empreintes que nous avons prises, nous allons reproduire très-fidèlement cette inscription, avec ses croix et ses points de séparation. Nous avons eu soin de ne pas confondre les U avec les V, bien qu'ils aient été employés indifféremment avec la même valeur. N'ayant point à notre disposition de signes typographiques pour représenter cinq abréviations [2], nous y substituerons des tirets superposés.

✠ QUI POPULUM PAUIT : QVI FUNDAMĒTA LOCAVIT ✠
HVĪ STRVCTVRE : CVIUS FUIT URBS DATA CURE †
HIC REDOLENS NARDVS : FAMA REQUIESCIT EWARDVS †
UIR PIVS AHFLICTIS VIDVIS : TUTELA RELICTIS †
CVSTOS QUOS POTERAT : RECREABAT MVNERE ŪBIS †
MITIB̄ AGNVS : ERAT : TUMIDIS LEO LIMA SVP̄BIS †

[1] *Op. cit.*, p. 35.

[2] Fundamenta — Hujus — Verbis — Mitibus — Superbis.

M. Gilbert [1] a cru bon de corriger cette épitaphe en remplaçant TUMIDIS par TIMIDIS et d'y relever deux prétendues fautes d'orthographe : MUTIBUS pour MITIBUS et AHFLICTIS pour AFFLICTIS. Quant à MITIBUS, ce mot est gravé si lisiblement que nous ne comprenons pas que M. Gilbert ait pu s'y tromper. AHFLICTIS est une forme archaïque très-usitée au Moyen-Age. Enfin la substitution de TIMIDIS à TUMIDIS est tout simplement un non-sens. Il n'y aurait pas de quoi louer Évrard, s'il s'était montré courageux comme un lion vis-à-vis de gens *timides* : c'est là un genre de bravoure assez répandu, mais qui ne mérite assurément pas d'être signalé dans une épitaphe. On comprend, au contraire, qu'on loue le saint évêque d'avoir été doux comme un agneau envers ceux qui étaient doux, terrible comme un lion pour ceux qui étaient gonflés de colère, et d'avoir pour ainsi dire *limé* l'orgueil des superbes. C'est là un digne complément d'éloge pour ce saint prélat qui, selon les expressions de l'épitaphe « nourrissait le peuple, qui assit les fondements de la cathé-« drale ; aux soins duquel la ville fut confiée ; dont la répu-« tation exhalait l'odeur du baume ; qui était compatissant « pour les affligés, qui fut la tutelle des veuves, le gardien « des abandonnés et qui secourait ses ouailles, autant qu'il « le pouvait, par ses aumônes et ses paroles ».

La tombe que nous venons de décrire n'était point le seul monument qui rappelât le souvenir d'Évrard

L'ancien labyrinthe du pavage offrait au centre les figures en cuivre du fondateur de la cathédrale et de ses trois architectes, Robert de Luzarches, Thomas de Cormont, Renault de Cormont. Elles étaient accompagnées de l'inscription suivante :

[1] *Descript. hist. de la cathédrale d'Amiens.*

En lan de grace mil II C
et XX fu lœuvre de cheens
premierement encomenchie
a dont y ert de cheste Evesquie
Evrart Evesque benis
et Roy de France Loys
q fu filz Phelippe le Sage [1]
chil q maistre y ert de lœuvre
maistre Robert estoit nomes
et de Lusarches surnomes
maistre Thomas fu apres luy
de Cormot et apres sen filz
maistre Regnault qui mestre
fist a chest point chi cheste leitre
que lincarnation valoit
XIII c moins XII en faloit.

La pierre centrale octogone du labyrinthe, dépouillée de ses figures et de ses lames de métal, est aujourd'hui conservée dans le jardin du Musée Napoléon.

III.

LA TOMBE DE GEOFFROY D'EU.

Gaudefroy ou Geoffroy naquit à Eu, dans la circonscription paroissiale qui dépendait alors du diocèse d'Amiens. Son véritable nom de famille était Le Vallech. C'est donc à

[1] Il est difficile de comprendre une telle énormité chronologique ; en 1220, Philippe Auguste régnait depuis trente-trois ans.

tort qu'on a supposé, en raison de son surnom, *Gaufridus de Augo*, qu'il descendait des comtes d'Eu.

Le futur évêque d'Amiens fit ses études à Paris où il prit les grades de docteur en théologie et en médecine. Son épitaphe mentionne qu'il se rendit célèbre dans ces deux sciences. « Quelques écrivains, dit M. Dusevel [1], en ont conclu que cet évêque avait exercé l'art de guérir avant d'être chanoine : c'est une erreur. Si Gaudefroy exerça cet art, ce ne fut sans doute que pour se conformer à l'usage établi parmi les ecclésiastiques de son temps. A l'exemple des apôtres et de Jésus-Christ lui-même, ils rangeaient au nombre de leurs devoirs celui de soigner les maladies du corps, comme celles de l'âme. »

Geoffroy d'Eu était chanoine de l'église collégiale de Saint-Nicolas d'Amiens, quand il fut élevé à l'épiscopat, au mois de février de l'an 1223. Cette année là même, il assistait à Nantes à un concile tenu contre les Albigeois et il rédigeait les règlements de l'Hôtel-Dieu que D. Luc d'Achéry a publiés dans son *Spicilége* (t. XII, p. 54).

En 1226, ce prélat se rendit à Reims, pour le couronnement de Louis IX et remplit à cette cérémonie l'office de diacre.

Comme son prédécesseur, il eut maille à partir avec l'abbaye de Saint-Riquier, spécialement au sujet du droit que réclamait l'abbé de dédier les églises et de donner l'Extrême-Onction dans les paroisses qui étaient placées sous le patronage du monastère.

Geoffroy fit continuer jusqu'à la voûte les travaux de la cathédrale. A la mort de Robert de Luzarches, il chargea Thomas de Cormont de poursuivre la grande œuvre qui ne devait être achevée qu'en 1288 par Renault de Cormont. En 1234, Geoffroy avait conclu un traité de onze années

[1] *Histoire d'Amiens*, I, 186.

avec les chanoines de la collégiale de Picquigny, pour exploiter les carrières qu'elle possédait dans cette localité. Il mourut le 25 novembre 1236, deux ans après avoir fait démolir l'église Saint-Firmin le Confesseur, sur les ruines de laquelle devait s'élever le transsept nord de la nouvelle cathédrale [1].

Geoffroy n'avait été que le continuateur de l'œuvre dont Évrard avait pris l'initiative : c'est cette différence de mérite qu'on a voulu probablement constater en donnant à la tombe de Geoffroy une ornementation bien moins riche. Si cette intention a existé, le but a été un peu dépassé : car l'infériorité est accusée, non-seulement par la simplicité relative de la décoration, mais aussi par des défauts de fonte, qui sont assurément involontaires.

Le lit mortuaire a 2 mètres 40 centimètres de long, et 1 mètre de largeur ; la broderie est large de 7 centimètres. On voit que les dimensions ne sont plus tout à fait les mêmes que sur la tombe d'Évrard. Ce sont également des lions qui supportent la plaque, mais ils sont d'un aspect plus pacifique.

Le prélat a la même attitude qu'Évrard ; il tenait sa crosse de la main gauche et il bénit de la main droite où manquent l'index et le médius. « J'ai ouï-dire, raconte Rivoire [2], que ces deux doigts avaient été coupés par un hérétique, au moment où le prélat célébrait la messe. D'autres veulent qu'il les ait perdus à la chasse, et citent en preuve un trou placé à côté qu'ils disent avoir été fait par la balle qui le priva de ses deux doigts. Cette explication ne mérite aucune croyance, le trou qui existe est le noyau de la fonte. » Nous ajouterons qu'on prétend encore que ces deux doigts ont été cassés soit à la Révolution, soit à une époque antérieure : il

[1] De Court, *Mém. chronol. sur Amiens*, livre II, ch. 41.— Daire, *Hist. d'Amiens*, II. 39. — De Sachy, *Hist. des évêques d'Amiens*, p. 127.

[2] *Description de l'église cathédrale d'Amiens*, p. 97.

suffit d'examiner de près la bande de métal qui réunit les deux doigts, pour se convaincre que c'est là un défaut qui s'est produit dans la fonte et qu'on a réparé aussitôt tant bien que mal.

Rivoire se trompe en disant que l'anneau épiscopal est placé à l'index de la main gauche ; il se trouve au doigt du milieu, circonstance anormale qui doit être notée. La place de l'anneau, qui fait partie des ornements pontificaux, a varié au Moyen-Age. Au IXe siècle, Grégoire IV nous dit que l'anneau se porte à la main droite, parce que c'est la plus noble et celle qui donne la bénédiction. Jean d'Imola, Sylvestre, Pierre Grégoire et plusieurs canonnistes des XVe et XVIe siècles veulent que l'anneau soit mis à la main gauche, comme une bague nuptiale. Hincmar (845 888) nous dit que l'évêque, au moment de la consécration, reçoit l'anneau au doigt *qui précède le petit :* c'est encore l'usage actuel, prescrit par le *Pontifical* de Clément VIII et d'Urbain VIII. D'un autre côté, le liturgiste Duranti affirme que l'usage général, de son temps (XVIe siècle), était de mettre l'anneau à l'index de la main droite. Nous ne voyons nulle part qu'il soit question du *medius ;* mais les évêques ont pu suivre l'usage exceptionnel qui régna en France, du moins dans certaines provinces, pour les bagues nuptiales. Or, dans la cérémonie du mariage, comme l'a remarqué M. l'abbé Barraud [1], « c'est au doigt du milieu que l'anneau doit rester, d'après la plupart de nos anciens livres liturgiques, reproduits par dom Martène, en particulier d'après le manuscrit de Saint-Victor, écrit au XIIIe siècle, le pontifical d'Auxerre du commencement du XIVe, le missel de Rouen de la même époque, le pontifical de Lyon et le missel de Paris, l'un et l'autre de 1400 environ ». Nous ne voudrions pas cependant formuler une affirmation trop positive, tirée de l'assimilation

[1] *Des Bagues à toutes les époques*, p. 136.

que les liturgistes établissent entre le mariage et l'union mystique que l'évêque contracte avec l'Église particulière confiée à ses soins. Nous le ferons d'autant moins que l'exemple fourni par la tombe de Geoffroy nous paraît unique, et qu'on pourrait peut-être attribuer cette anomalie à une distraction de l'artiste.

Nous ne décrirons pas en détail le costume de Geoffroy d'Eu, parce qu'il est le même, dans son ensemble, que celui d'Évrard : il suffira de noter quelques différences. La mitre est un peu plus écrasée ; le coussin sur lequel repose la tête, n'a aucun ornement. La dalmatique, dépourvue de parure terminale, ne descend qu'à mi-jambe, en laissant voir le bas de l'aube et les deux bouts de l'étole. Les deux reptiles que l'évêque foule aux pieds sont deux dragons ailés dont les deux pattes sont garnies de griffes menaçantes ; un simple trilobe, très-ogival, encadre la partie supérieure de la plaque ; les colonnes de support sont dépourvues d'annelets. L'inscription court régulièrement le long du listel sur les quatre côtés, au lieu de passer d'abord par l'arcature. Les lettres, maigres, peu profondes, parfois mal formées, n'ont pas été coulées en même temps que la plaque, mais gravées après coup. Voici cette inscription, très-entremêlée de croix et de points de séparation et dont les vers léonins riment à la fin et au milieu :

† ECCE : PREMUNT : HUMILE : GAUFRIDI : MEMBRA : CUBILE : SED [1] : MINUS : AUT : SIMILE NOBIS : PARAT : OMNIBVS : ILLE : QVEM : LAVRUS : GEMINA : DECORAVERAT : † : IN MEDICINA : † : LEGE : QUE : DIVINA † : DECUERUNT : † : CORNVA : † : BINA : † : CLARE : VIR : † : AVGENSIS : QVO : SEDES : AMBIANENSIS † : CREVIT : † : IN : INMENSIS : †. IN CELIS : † : AVCTVS : † : AMEN : † : SIS : † [2]

[1] On a toujours lu *seu*. Qu'on compare la dernière lettre de ce mot avec la première de *decoraverat* et de *decuerunt*, on verra que c'est bien un D.

[2] Au lieu de *auctus sis. Amen.* Cette hyperbate satisfait tout à la fois aux nécessités de la mesure et de la rime.

IV.

OBSERVATIONS COMMUNES AUX DEUX TOMBES.

Les tombes de nos deux prélats sont soutenues par des lions : on pourrait citer beaucoup d'autres monuments funéraires, consacrés à des évêques, où figure le roi des animaux : bornons-nous à rappeler la tombe de Ferry de Beauvoir, à Notre-Dame d'Amiens, où l'on voit un lion aux pieds du prélat.

On a généralement compris que ces lions devaient avoir une signification symbolique : mais celle qu'on leur a assignée ne nous paraît pas être la véritable. Rivoire [1], en confondant dans une même pensée et les supports des tombes et les dragons que nos deux évêques foulent aux pieds, y voit une traduction artistique de ces paroles du Psalmiste : *Super aspidem et basiliscum ambulabis, conculcabis leonem et draconem.* M. Rigollot père avait cru reconnaître dans les lions « un symbole de la lumière la plus vive et la plus éclatante » par opposition aux dragons, emblème des ténèbres. » Les lions, dit M. Gilbert [2], ont ici un sens allégorique qui ne permet point de les considérer autrement que comme des symboles de la force ou de la puissance du christianisme dont ces prélats furent les organes. Nous ne voulons pas nier que le lion n'ait été souvent, au Moyen-Age, la personnification de l'esprit des ténèbres et aussi de la force, soit de celle de l'Église, soit de celle de l'âme : c'est assurément ce dernier sens qu'il faut reconnaître aux lions qui décorent les tombeaux des chevaliers, des guerriers et des princes. Mais, comme nous l'avons fait remarquer ailleurs [3], le lion,

[1] *Descript. de la cath. d'Amiens*, p. 99.

[2] *Op. cit.*, p. 128.

[3] *Le lion et le bœuf au portail des églises*, brochure in-8°.

dans l'iconographie du Moyen-Age, n'a point seulement les significations que nous venons d'indiquer, mais beaucoup d'autres encore ; il figure surtout la résurrection, en vertu de la zoologie légendaire que le Moyen-Age avait acceptée de l'antiquité, en en multipliant les fabuleuses inventions. Les anciens Bestiaires, échos d'Origène, de S. Épiphane, de S. Eucher, nous racontent que les lionceaux, en naissant, restent trois jours sans vie, et que leur père, après ce laps de temps, les ressuscite, en soufflant sur eux et en rugissant. Voilà ce qui nous explique pourquoi le lion est devenu le symbole de la résurrection, et pourquoi on l'a donné comme attribut à S. Marc, qui s'est proposé, dans son Évangile, de raconter en détail la résurrection du Sauveur.

D'un autre côté, les préjugés populaires du Moyen-Age prétendaient que le lion dormait les yeux ouverts. Cette croyance est consignée dans le *livre des Emblèmes* d'Alciat :

> Est leo, sed custos oculis quia dormit apertis ;
> Templorum idcirco ponitur ante fores.

On comprend dès lors que le lion soit devenu le symbole de la vigilance, et spécialement de celle que les évêques doivent exercer sur leur Église. En résumé, sans vouloir exclure le sens de la résurrection, qui rappelle que le prélat inhumé doit recevoir un jour la récompense de ses travaux, nous pensons que les lions, dans les tombes épiscopales, ont plus spécialement pour but de rappeler quelle a été l'attentive vigilance du pasteur.

Quant aux dragons que nos deux évêques foulent aux pieds, il ne peut y avoir aucune divergence d'opinion sur leur valeur allégorique. Le dragon, forme particulière du serpent, est l'emblème du démon, du génie du mal, et, par extension, de tous les vices. Ce symbole remonte à l'ori-

gine du genre humain et c'est pour cela qu'il a été adopté, par presque tous les peuples, et spécialement par les Perses, les Égyptiens, les Indiens et les Grecs. C'est dans la gueule d'un des deux dragons que pénétrait la crosse que portait chacun de nos deux évêques. Aux traces laissées sur la chasuble, il est facile de voir quelle était la position de la crosse, tenue dans la main gauche. Nous ignorons si c'est pendant la Révolution ou à une époque antérieure que les crosses furent enlevées. M. de Caumont [1] dit qu'elles étaient peut-être en fer. S'il en avait été ainsi, nos historiens locaux n'auraient-ils pas mentionné cette circonstance qui devait appeler l'attention? Leur silence à cet égard nous fait croire que les crosses étaient en bronze, fondu à part au moment de l'exécution de chaque tombe.

Les effigies nous représentent-elles les traits véritables des deux évêques? Les avis sont partagés sur ce point. M. le docteur Rigollot se prononce formellement pour la négative : « Il est facile de voir, nous dit-il [2], en comparant la figure des deux évêques, qu'elles paraissent faites presque dans le même moule et que le caractère de la tête est semblable ; il n'est guère probable que deux prélats qui, sans être parents, se sont succédé immédiatement sur le même siége, se soient ressemblé à ce point. Ajoutons que le mausolée en pierre d'un autre évêque dont on ne sait pas le nom, mais qui est aussi du XIIIe siècle, offre une physionomie pareille. Nous attribuons cette ressemblance à l'habitude contractée depuis longtemps par les artistes de se borner à retracer des types généraux qu'ils reproduisaient de pratique et d'une manière vague, sans s'appliquer à faire des portraits, ni à donner aux têtes une expression juste. L'ignorance dut d'abord les obliger d'en agir ainsi ; plus tard, lorsqu'ils se

[1] *Op. cit.*

[2] *Histoire des arts du dessin*, II, p. 152.

perfectionnèrent et acquirent une véritable habileté, ils continuèrent la routine qu'ils avaient longtemps suivie ».

M. Dusevel dit, au contraire [1], qu'il suffit d'examiner avec un peu d'attention les deux têtes d'Évrard et de Geoffroy pour reconnaître qu'elles ne se ressemblent pas. Nous sommes tout à fait de cet avis, et nos lecteurs le partageront assurément en comparant les deux dessins si exacts de M. L. Duthoit. Il est vrai de dire que ce fut Giotto (1295) qui remit en honneur la science du portrait, assez longtemps délaissée dans le cours du Moyen-Age : mais c'était l'habileté et non point l'intention qui manquait. Les artistes du XIIIe siècle n'ont pas assurément atteint la perfection sous ce rapport, mais ils ne sont point restés étrangers à cet art. On voit que les capitouls de Toulouse, à partir de l'an 1297, se firent peindre dans un album municipal, aujourd'hui détruit. Quant aux sculptures du XIIIe siècle, M. Amaury-Duval [2] remarque, avec raison, qu'elles offrent d'autant plus d'intérêt que souvent elles nous transmettent les traits d'importants personnages.

Il est un autre point sur lequel nous nous trouvons aussi en désaccord avec M. Rigollot. Selon lui [3], les deux tombes auraient été faites en même temps, après le décès de Geoffroy d'Eu (1222 ou 1223). Nous croyons au contraire que la tombe de ce dernier prélat a été fondue, par un autre artiste, assez longtemps après celle d'Évrard ; celle-ci en effet est d'une supériorité incontestable ; son style général et les beaux caractères de son inscription nous semblent accuser une antériorité de date et surtout une toute autre main.

Les deux tombes que nous venons de décrire recouvraient

[1] *Notice sur la cath. d'Amiens*, 3e édit., p. 32.

[2] *Hist. littéraire de la France.*

[3] *Hist. des arts du dessin*, t. II, p. 151.

jadis les cendres des deux évêques, au commencement et dans l'axe de la grande nef.

« Il était juste, dit M. l'abbé Duval [1], que les fondateurs reposent à l'entrée de l'église, et au milieu, comme pour en donner la clef aux générations futures. Il était juste que leur image sortît en relief de dessus leur lit funèbre, afin qu'aucun de ceux qui viendraient à passer près d'eux ne pût ni être distrait de leur vue, ni dispensé de leur rendre hommage. Il était juste enfin que cette image fût placée dans l'axe de l'église, comme pour lui faire embrasser du regard l'œuvre entière, de long en large et de bas en haut, dans son immense étendue »

Quand Mgr de la Motte modifia l'ornementation de la cathédrale, on trouva que ces tombeaux portaient obstacle au libre déploiement des processions, et l'on s'imagina de transporter ces deux chefs-d'œuvre, peu appréciés alors, près de la grande porte d'entrée, l'un à droite, l'autre à gauche. Le souvenir de l'ancien emplacement fut conservé par deux inscriptions sur marbre bleu, qu'on ne peut plus lire aujourd'hui qu'à grand'peine :

†

HIC JACET
NUNQUAM PERITURÆ
MEMORIÆ
DD. EVRARDUS, EPISC. AMBIAN.
QUI
FUNDAMENTA HUJUS BASILICÆ LOCAVIT
ANNO 1220.
MONUMENTUM EJUS ÆNEUM
PROPE VALVAS A PARTE DEXTRA
TRANSLATUM EST ANNO 1762
REQUIESCAT IN PACE
AMEN

†

[1] *Note sur le déplacement des tombeaux en bronze des évêques fondateurs de la cathédrale d'Amiens*, dans le tome XXXIV (année 1868) du *Bulletin monumental*, page 47.

La seconde inscription, plus effacée encore que la première, est conçue en ces termes :

HIC JACET
PIÆ ADMODUM
RECORDATIONIS
DD. GODEFRIDUS D'EU, EPISC. AMB.
QUI
HANC BASILICAM AD CULMEN USQUE
PERDUXIT.
OBIIT AN. 1237
HUJUS MONUMENTUM ÆNEUM CONSPICE
PROPE VALVAS A PARTE SINISTRA
TRANSLATUM ANNO 1762
REQUIESCAT
IN PACE
AMEN
†

Ce déplacement fut assurément fort regrettable, mais beaucoup moins cependant que celui qu'on infligea de nouveau, en 1866, à ces deux monuments. Malgré les réclamations du Chapitre, l'architecte officiel de la cathédrale, homme éminent par la science et l'habileté des réparations, mais qu'il est permis de contredire dans une question de goût artistique et de convenance religieuse, l'architecte officiel, dis-je, fit transférer les tombes dans l'entrecolonnement de la troisième travée de la nef, où elles sont entourées d'une grille et posées sur un socle de marbre [1].

Ce qu'il aurait fallu faire, c'était de réparer l'inintelligence artistique et liturgique du XVIIIe siècle, en replaçant ces tombes sur les cendres des deux évêques. Car l'objection de l'obstacle aux processions ne saurait être sérieuse dans une basilique aussi vaste que la nôtre. A

[1] Hauteur de la grille, 1 m. 14 c.; élévation du socle, 22 cent.; longueur, 2 m. 75 c.; largeur, 1 m. 70 c.

défaut de cette restitution, il fallait laisser les tombes où les avait placées M. de la Motte, et d'où les a chassées, dit-on, le projet d'un tambour, dont nous ne comprenons nullement la nécessité. « Le choix qu'on a fait, dit avec raison M. l'abbé Duval [1], est le pire auquel on pouvait songer. Nos évêques ne sont plus à l'entrée de leur église ; ils ne sont plus au milieu de leur nef, ils ne sont plus face à face avec l'œuvre sortie de leurs mains. On les a mis à l'écart dans un entrecolonnement. Pour perspective, ils ont un pilier à deux pas, au lieu du rond-point étincelant; pour abri, la pointe d'un arc, au lieu du dôme de la voûte splendide. Il semble qu'ils étouffent entre deux colonnes qui les pressent, l'une à la tête, l'autre aux pieds. La pensée du XIIIe siècle est complétement méconnue, elle a perdu son expression. Ajoutez que, dans le coin où ils sont relégués, ils n'arrêtent plus le regard et que, le plus souvent, on passera près d'eux sans les apercevoir. » Les judicieuses appréciations de M. Duval ont été partagées par tous ceux qui s'occupent d'art et d'archéologie. Aussi la Société des Antiquaires de Picardie, dans sa séance du 9 juillet 1867, s'est-elle empressée de voter la proposition suivante : « La Société regrette que les tombeaux en bronze des évêques fondateurs de la cathédrale, au lieu d'être replacés sur leur sépulture, où ils étaient restés pendant plus de cinq cents ans, et d'où on les avait enlevés à tort en 1762, aient été transportés dans un entrecolonnement de la nef. » De son côté, la Société française d'Archéologie, dirigée par M. de Caumont, a adressé une pétition à M. le Ministre des cultes pour que les tombes soient remises à leur emplacement primitif. Enfin le Congrès scientifique de France tenu à Amiens, en juin 1867, a protesté, non-seulement contre ce déplacement, mais aussi, sur la proposition de M. Gédéon de Forceville, contre l'enduit

[1] *Loc. cit.*, p. 49.

noirâtre à l'aide duquel on a voulu rajeunir la physionomie des tombes. Non seulement l'antique bronze a perdu son aspect naturel, sa vénérable patine, mais il s'est couvert de taches hideuses, produites par l'acide du badigeon.

Il est encore un autre point où nous devons unir nos critiques à celles de nos confrères en archéologie : c'est la suppression du massif de maçonnerie sous la tombe d'Évrard. C'était là une espèce de rébus d'architecture, signifiant que cet évêque avait jeté les bases de l'édifice : l'absence du massif, à la tombe de Geoffroy, montrait, par opposition, que ce prélat n'avait fait que continuer la construction. C'est là un genre de symbolisme tout à fait dans l'esprit du Moyen-Age et dont on pourrait citer plusieurs exemples analogues. Ainsi, à la cathédrale de Cologne, dans la chapelle de S. Materne, on remarque un tombeau avec une enceinte de murailles munies de portes et de tours : c'est la sépulture de Philippe de Fleinsberg († 1191) qui fit construire les murailles de la ville.

M. l'abbé Texier [1], après avoir reproduit un passage de Rivoire sur le symbolisme de nos tombes, ajoute : « L'arrangement des deux tombes étant moderne, cette conjecture nous paraît plus que douteuse. » Le savant archéologue, étranger à notre pays, a été mal informé. M. de la Motte, dans le déplacement de ces monuments, en 1762, a respecté l'ancien agencement ; et la preuve, c'est que des écrivains antérieurs à cette époque ont mentionné la circonstance qui nous occupe, en l'interprétant tous de la même façon. Le chanoine de la Morlière, dans ses *Antiquités de la ville d'Amiens* (édit. de 1627), nous dit [2] que la tombe d'Évrard est « formée de pierres tout à l'environ en massif, en signe qu'il jeta les fondements de l'église ; » et que celle de

[1] *Dict. d'orfévrerie religieuse*, p. 1406.

[2] Page 225

Geoffroy d'Eu est « non maçonnée par-dessous, en souvenance qu'il éleva le bâtiment de l'église, du pavé jusques à la voûte [1] ». De Court, dans ses manuscrits intitulés *Mémoires chronologiques*, lesquels s'arrêtent à l'an 1712, remarque que la tombe d'Évrard « est renfermée et environnée de pierres pour marquer que ça été lui qui a jeté les premiers fondements de cette église [2] ». Pagès, qui mourut en 1723, fait observer [3] que « le tombeau de Geoffroy est soutenu en l'air par six lionceaux de cuivre et qu'on l'a bâti de cette manière pour marquer que ce prélat fit élever les bâtiments de cette église ». Enfin, le P. Daire, dont l'*Histoire d'Amiens* fut imprimée en 1757, dit, en parlant du tombeau d'Évrard : « On a maçonné l'intérieur pour marquer qu'il a jeté les fondements de la cathédrale [4] ».

On voit que nos écrivains des XVIIe et XVIIIe siècles sont tous d'accord pour transmettre la tradition explicative du Moyen-Age. Eh bien ! on n'a point respecté ce naïf symbolisme, et on l'a sacrifié à l'amour de l'uniformité !

Pour terminer nos remarques relatives aux deux tombes, nous devons dire qu'elles ont été sauvées du creuset révolutionnaire par M. Lévrier, commissaire du Roi. « Ces deux tombes ne sont pas en cuivre plein, dit Rivoire [5]. C'est au peu de matière qu'elles contiennent qu'on doit l'avantage de les avoir conservées ; et, sans les vives représentations de M. Lévrier, lors commissaire du Roi, elles auraient eu le sort des autres ouvrages en métal qui furent enlevés en 1793. » Si M. Lévrier, comme semble l'indiquer Rivoire et comme l'affirme la tradition, a prétendu que les effigies

[1] Page 227.
[2] T. I, livre 2, chap. 40.
[3] *Manuscrits*, t. V, p. 54.
[4] T. I, p. 39.
[5] *Op. cit.*, p. 97.

étaient creuses, il s'est trompé ou a voulu tromper, en ce qui concerne la tombe de Geoffroy Elle est bien en *cuivre plein* et pèse 2,300 kilogrammes [1]. Quoi qu'il en soit, nous devons bénir la mémoire de M. Lévrier et aussi celle de M. Lecouvé, maire d'Amiens, qui s'associa, dit-on, à ce patriotique stratagème. C'est à eux que notre cathédrale doit le privilége d'avoir conservé les seuls tombeaux en bronze qu'ait épargnés la révolution française.

V.

INDICATION DES PRINCIPALES TOMBES EN MÉTAL QUI EXISTAIENT OU EXISTENT ENCORE EN EUROPE.

Les tombes en métal ayant toujours été rares, il ne serait pas impossible d'en dresser un catalogue assez complet. Nous n'avons pas toutefois cette prétention. Nous voulons seulement grouper les notes que nous avons prises dans divers voyages, les indications que nous avons puisées dans la collection de Gaignières, conservée à la bibliothèque d'Oxford, et les renseignements recueillis dans un bon nombre d'ouvrages, parmi lesquels nous nous bornerons à mentionner les *Voyages littéraires de deux Bénédictins*, les *Monuments de la monarchie française* de Montfaucon, les *Antiquités nationales de Millin*, le *Musée des monuments français* de Lenoir, les *Monuments français inédits* de Willemin, le *Dictionnaire d'orfévrerie religieuse* de l'abbé Texier, le *Bulletin du Comité des arts*, les *Annales archéologiques* de Didron, *le Bulletin monumental* de M. de Caumont, la *Revue de l'art chrétien*, etc.

Nous rangerons par ordre alphabétique de localités les tombes en métal, en faisant précéder d'une * celles qui subsistent encore aujourd'hui. Nous fesons figurer dans cette liste

[1] Chaque lion pèse 100 kilogrammes.

les trois catégories de tombes dont nous avons parlé, c'est-à-dire 1° les tombes en cuivre repoussé ; 2° les tombes en bronze fondu ; 3° les tombes plates en cuivre gravé. Nous ne mentionnerons point :

1° Ni les tombeaux en marbre où le cuivre et le bronze ne jouent qu'un rôle accessoire de décoration, comme ceux de Maximilien Ier, à Inspruck, de Charles le Téméraire, à Bruges, etc.;

2° Ni les plaques de bronze ou de cuivre, avec épitaphes, qui accompagnent des statues en pierre, telle que celle de l'évêque Ferry de Beauvoir, dont la Révolution a dépouillé la cathédrale d'Amiens ;

3° Ni les plaques funéraires en métal appendues aux murs des églises près des sépultures qu'elles indiquent ;

4° Ni les obits gravés sur cuivre, quand bien même ils offriraient l'effigie du défunt, comme la belle plaque de Jean Avantage à la cathédrale d'Amiens, où l'on voit le prélat agenouillé devant la sainte Vierge.

Ce sont là des monuments funéraires, mais non pas des *tombes en métal.*

Amiens (*Cathédrale*).

1. L'évêque Jean de Cherchemont † 1372. Plaque de cuivre gravé.

2. Alphonse le Myrhe, valet de chambre de Charles VI, receveur des aydes à Amiens, et sa femme Massine de Hagnaut. Une plaque de cuivre les représentait tenant les orgues qu'ils avaient données à la cathédrale (1422 1429). Par un juste sentiment de reconnaissance le Chapitre leur avait accordé cette sépulture au milieu de la nef, non loin des orgues, près de la tombe d'Évrard de Fouilloy ; Rivoire, qui n'était point un Vandale, se console très-allègrement de ce que cette tombe fut mise au creuset révolutionnaire. Nous citerons ses réflexions à ce sujet pour montrer quel patrio-

tisme mal entendu régnait en 1806 : « Cette plaque ou lame de cuivre, ainsi que celles qui couvraient les tombes des évêques Avantage, Ferry de Beauvoir et autres, ont été enlevées lors de la spoliation des tombes. Ne les regrettons pas, si, devenues parties intégrantes d'un canon ou d'un obus, elles ont contribué pour leur part à repousser les ennemis qui, peu généreux et encore moins prévoyants, voulaient profiter de nos troubles et de nos malheurs pour envahir et bouleverser notre territoire. »

3. L'évêque Jean Avantage † 1456. On voit encore devant la chapelle de Saint-Joseph la pierre où était scellée sa plaque de bronze.

— (*Ancienne église des Célestins*).

Thibault d'Heilly, évêque d'Amiens, † 1204. Les *Manuscrits* de Pagès (t. 1, p. 309) nous donnent les renseignements suivants sur cette tombe : « C'étoit une table de cuivre corinthien jettée en fonte, très-bien travaillée, soutenue en l'air par quatre lionceaux de même métal, sans armoiries et sans inscription. Il y étoit représenté en relief, vêtu de ses habits pontificaux, la crosse en main. Cette tombe fut ostée de cette église des PP. Célestins au mois de fébvrier de l'année 1638, sous le priorat du P. Houlier. Elle pesoit 1370 livres et fut vendue à M. Nicolas Blasset, sculpteur, à raison de 7 sols la livre, fesant 472 livres 10 sols ; ensuite au sieur Jean Billiet, voiturier et messager d'Amiens à Rouen, laquelle il vendit dans cette dernière ville. Le 2e mois de mars, même année 1658, le dit père Houlier, prieur des Célestins, fit chanter et dire par tous et chacun de ses religieux une messe pour le repos de l'âme dudit évêque Thibault, en reconnaissance du provenu de la vente qu'ils avoient faite de la tombe de ce prélat, qu'ils avoient ôtée en cachette, faisant mettre en sa place une vieille clôture de bois qu'ils ont

[1] *Descript. de la cathédr. d'Amiens*, p. 81.

ostée depuis ce temps-là ». Ce vandalisme cupide d'un prieur, gardien officiel des richesses de son église, n'est-il pas cent fois plus blâmable que les spoliations de même genre que devait opérer la Révolution ?

ANGERS (*Cathédrale*).

1. L'évêque Fulger † 1149. Le tome XII du *Bulletin monumental* a donné le dessin de cette tombe en forme de châsse, où la statue du défunt était couchée sur une plaque de cuivre émaillée.

2. L'évêque Guillaume de Beaumont † 1240. La statue en cuivre émaillé, couchée sur un semis de fleurs de lys, tient la crosse sous le bras droit, en croisant les mains. — Dessinée dans le tome XXI du *Bulletin monumental*.

3. Nicolas Geslant, évêque d'Angers † 1290. Statue en cuivre jaune.

— (*Église des Jacobins*).

Michel de Villoyseau, évêque d'Angers † 1260. Cuivre émaillé.

— (*Abbaye de Saint-Georges*).

Deux dalles plates en cuivre gravé, l'une d'un évêque (XVe siècle), l'autre d'un chanoine (XVIe siècle).

— *Abbaye de Saint-Aubin*.

Dalle de cuivre d'un évêque (XVe siècle).

* ANGLETERRE.

Les dalles funéraires en cuivre gravé ne sont point rares en Angleterre où les révolutions les ont respectées. La Société des architectes d'Oxford en a recueilli des estampages, au nombre de 450 et en a publié un catalogue descriptif. Comme leur énumération serait trop longue, nous renvoyons à l'ouvrage intitulé : *A Manuel for the study monumental Brass with a descriptive catalogue of four hundred and fisty*

Rubbings in the possession of the Oxford architectural society. Oxford H. Parker.

BAMBERG (*Cathédrale.*).

* Statue funéraire d'un personnage nommé Gunther, mort au XIe siècle (style du XIIIe).

BEAUVAIS (*Cathédrale*).

Tombes en cuivre des évêques dont les noms suivent :

1. Philippe de Dreux † 1217.
2. Renaud de Nanteuil † 1283.
3. Thibaud de Nanteuil † 1300.
4. Guillaume Bertrand † 1356.
5. Jean d'Augerant † 1375.
6. Guillaume de Vienne, promu à l'archevêché de Rouen en 1388, † 1407.
7. Thomas d'Estouteville † 1394.
8. Pierre de Savoisy † 1412.
9. Jean de Bar † 1487.
10. Louis de Villers † 1321.

— (*Abbaye de Saint-Lucien*).

Jean Chollet, d'abord chanoine de Beauvais, fondateur du collége des Chollets, à Paris, mort en 1292 cardinal et conseiller intime de Philippe le Hardi. Il légua « deux mil livres de terre et son corps » à l'abbaye de Saint-Lucien, dont son frère Eudes était abbé. La reconnaissance lui érigea une tombe en cuivre émaillé. « Sa représentation, jadis d'argent, dit Loisel (*Hist. du Beauvoisis*), fut vendue pour la réfection de l'église, laquelle avait été brûlée par les Anglais. » Le cardinal de Châtillon substitua une statue de bois à celle d'argent.

BEAUPRÉ (*Abbaye de*). Tombe en bronze de Simon de Clermont, seigneur de Nesle † 1290.

La Morlière (*Illustres maisons de Picardie*, p. 280) a copié l'inscription suivante de cette tombe :

Nobilitate cluens generis Simon animique
Insticiamque tuens, nil quidquam gessit inique,
De Claromonte decus, Dominusque Nigellæ,
De cordis fonte pietate fluens sine felle ;
Regnum deposuit ternorum tempore Regum
Magnus, magnificus, forma famaque decorus,
Quem chorus angelicus deducat ad astra canorus,
Anno milleno centum bis et octonageno
Ipso die primo februm migravit ab imo.

BOURGES (*Cathédrale*).

Le *Gallia christiana* dit, en parlant de Pierre de La Châtre, archevêque de Bourges † 1171 : « Sepultus est hic antistes in choro majoris S. Stephani ecclesia *sub lamina ærea* ».

BRANE (*Abbaye de Saint-Yved*).

1. Robert II, fils d'Agnès de Braine et de Robert Ier † 1268. Effigie tenant à la main droite une fleur de lys, pour indiquer qu'il était de race royale. Le Comte de Braine avait fait exécuter de son vivant cette tombe de bronze, relevée en bosse.

2. Yolande de Coucy, veuve de Robert II † 1224. Cuivre doré.

3. Robert III, surnommé *Gâte-Blé*, comte de Dreux, du Perche et de Braine † 1233. Plaque de bronze.

4. Jean Ier, comte de Dreux et de Saint-Valery † 1247.

5. Pierre de Dreux, surnommé *Mauclerc*, second fils de Robert II † 1250. Cette tombe de bronze, relevée en bosse, désignée à tort dans la collection de Gaignières comme celle de « Pierre de Roye, chevalier vers l'an 1280 ». Elle a été gravée dans l'*Atlas* d'Alex. Lenoir (pl. 35) et dans les *Monuments inédits* de Willemin (pl. 128.)

6. Robert de Dreux, comte de Châteaudun, second fils de Robert III. Plaque de cuivre gravé.

7. Clémence de Châteaudun, femme du précédent. Tombe plate de cuivre.

8. Marie de Bourbon, femme de Jean Ier, comte de Dreux et de Braine † 1274. Cette tombe, en cuivre doré et émaillé, était entourée de trente-six statuettes en relief, hautes d'un pied, représentant les parents et les alliés de la défunte.

9. Robert IV, fils du comte Jean Ier † 1282. Sur sa tombe en cuivre doré et émaillé, le comte tenait d'une main une épée, et, de l'autre, l'écu aux armes de Dreux et de Braine.

10. Hugues de Rouci, comte de Braine † 1395.

11. Charles de Saluces, son neveu, mort en bas âge. Ces deux dernières tombes plates, en cuivre gravé, furent exécutées en 1412 pas les soins de Jean de Rouci, évêque de Laon. Elles sont gravées dans le tome III des *Monuments de la monarchie française* de Montfaucon (p. 192).

La plupart de ces tombes en métal furent enlevées par les Espagnols qui campèrent, pendant quinze jours, en 1658, dans la plaine de Bazoches (Voir Stan. Prioux, *Histoire de Braine* et *Monographie de Saint-Yved de Braine.*)

Breslaw.

* Plusieurs dalles en cuivre gravé.

Bruges (*Cathédrale*).

* 1. Jacques Schilewaerts, curé de la cathédrale, † 1483. Sur une dalle en cuivre, il est représenté assis dans un fauteuil, flanqué d'un appariteur et donnant des leçons à ses élèves.

2. Six autres dalles en cuivre gravé.

* 3. Dix dalles en cuivre. Elles ont été décrites, ainsi que les précédentes, dans l'*Inventaire des églises de Bruges*, publié par une Commission provinciale.

Chaalis (abbaye de). Tombe en cuivre d'Adam de Chambly, évêque de Senlis (1227 — 1258).

M. l'abbé Magne, dans sa *Notice sur les tombes des évêques de Senlis*, insérée dans les *Mémoires du Comité archéologique* de cette ville (1864), décrit ainsi ce monument, d'après le dessin de Gaignières : « Adam de Chambly fut enterré au centre même du chœur de l'église, et ses restes furent déposés sous une dalle de *cuivre jaune*, comme s'exprime le manuscrit de Gaignières, *élevée au milieu du sanctuaire*. Je crois qu'il faut prendre ici à la lettre l'expression *élevée;* le tombeau, en effet, supporté par quatre lions accroupis à chaque angle, était exhaussé au-dessus du pavé du chœur. C'est une grande tombe en cuivre, dont, par une circonstance trop rare pour que je n'en profite pas, je puis indiquer les dimensions : ce dessin porte une échelle de proportion, d'après laquelle nous voyons que la longueur était de 7 pieds sur un peu plus de 3 1/2 de largeur. Dans un cadre un peu moins large aux pieds qu'à la tête, suivant un usage assez fréquent, est dessiné un arc trilobé, supporté de chaque côté par une double colonne qui semble détachée de la double moulure de l'encadrement, avec laquelle elle se confondrait, si elle n'en était pas distinguée par sa base modeste et ses chapiteaux de feuillage. La surface du cuivre est semée de fleurs de lys, renfermées chacune dans un losange. C'est au milieu de ce semis que se détache la figure du prélat, couché, la tête appuyée sur un coussin orné de petits fleurons en forme d'étoiles à quatre raies. Ses pieds, couverts d'une riche chaussure, reposent sur un lion; il est revêtu de ses ornements pontificaux, scrupuleusement représentés : on voit sur notre dessin jusqu'à l'anneau pastoral au doigt de la main droite qui bénit. La gauche retient une crosse de moyenne dimension et qui n'a d'autre ornement que la tête fantastique d'un dragon qui, suivant un usage assez fréquent, termine l'enroulement de la volute... Le style du monument s'accorde bien avec ce que nous savons des caractères de l'architecture à la fin du XIIIe siècle ».

CHAMPAGNE, près du Mans (*Abbaye de Notre Dame*).

Guillaume Rolland, évêque du Mans † 1259. Cette tombe en cuivre émaillé est dessinée dans le tome XXI du *Bulletin monumental*.

CHARTRES (*Jacobins*).

Tombes en fonte de l'évêque Henri de Grès et de Pierre de Mincy (XIIIe siècle).

COLOGNE (*Cathédrale*).

* Conrad de Hochstedem, archevêque de Cologne. Son tombeau en bronze a été coulé au commencement du XIVe siècle, en même temps que plusieurs autres, comme le prouvent les pièces d'un procès qui existent encore. De nombreuses mutilations ont fait disparaître les figurines qui entouraient le soubassement, le dais qui abritait la tête, les pieds et la main droite de la statue, qui mesure 1 mètre 15 c. de hauteur; ce monument a été dessiné dans plusieurs descriptions allemandes de la cathédrale de Cologne.

CRACOVIE (*Cathédrale*).

* Plusieurs dalles en cuivre ciselé.

CRÉPY-EN-VALOIS (*Saint-Arnoul*).

Simon, comte d'Amiens et de Crépy, fit ériger à son père Raoul III, vers l'an 1077, un mausolée en cuivre doré, enrichi de pierres précieuses.

ÉVREUX (*Cathédrale*).

1. Jean d'Aubergenville, évêque d'Evreux. Tombe en cuivre repoussé (XIIIe siècle).

2. Le cardinal de Nonancourt. Dalle en cuivre du XIVe siècle.

— (*Jacobins*).

Philippe Présuli. Tombe en cuivre jaune (XIIIe siècle).

EVRON, dans l'arr. de Laval (*Abbaye*).

Tombe en cuivre émaillé d'un chevalier.

FONTAINE-DANIEL, dans l'arr. de Mayenne (*Abbaye*).

Tombe en cuivre émaillé d'un chevalier.

GAND (*Hospice Saint-Laurent*).

* Deux plaques en cuivre ciselé, de l'an 1323, représentant Guillaume de Wenemaer, gentilhomme gantois, et sa femme, Marguerite Brunen, fondateurs de l'hospice Saint-Laurent. Ces deux monuments figurés dans l'*Archéological Journal* (1852) et dans le *Messager des sciences historiques* (1853), sont ainsi décrites par M. A. Siret, *Manuel du curieux et du Touriste à Gand* :

« L'effigie de Guillaume de Wenemaer vaut qu'on s'y arrête. D'abord on remarque que le graveur a cherché à reproduire la ressemblance exacte de son personnage. Il est revêtu de son armure, armure fort curieuse et qui a exercé la science des antiquaires. Dans sa main droite, il porte un glaive sur la lame duquel se trouve ce vers :

Horrebant dudum reprobi me cernere nudum.

Sa main gauche tient un écu en forme de cœur.

« L'effigie de Marguerite, qui fut supérieure de l'hospice et qui survécut vingt sept ans à son époux, la représente les mains jointes, enveloppée d'une robe serrée à la poitrine. Elle a la tête et le cou couverts. La figure et les mains sont seules découvertes.

« Tout son costume est empreint d'un caractère religieux.

« Le travail de ces plaques accuse un artiste contemporain des modèles qu'il a eu à représenter. Justesse, sobriété, ampleur dans le trait, est ce qui caractérise le dessin ; la ligne est d'une grande noblesse, surtout dans les draperies. Un sentiment extraordinaire se révèle dans ce travail, et on éprouve comme un mouvement de respect et de piété en l'analysant, indice certain de la conviction apportée par l'artiste à son œuvre, et qu'à cinq siècles de distance, il sait encore inspirer à des indifférents. »

GNESNE, anc. capitale de la grande Pologne.

* Plusieurs dalles en cuivre ciselé.

GRANDMONT, près de Limoges (*Abbaye*).

Tombeau en cuivre repoussé et émaillé d'Aimeric Guerrat et de Gérard de Cahors.

HALBERSTADT en Magdebourg (*Cathédrale*).

* Statue funéraire en bronze de l'évêque qui bâtit la cathédrale en 1136.

HAUTECOMBE (*Abbaye*).

* Boniface de Savoie, archevêque de Cantorbéry † 1268. Cette tombe en bronze fut l'œuvre de Jean de Cologne.

JOUY-EN-BRIE (*Abbaye*).

Tombe émaillée et dorée de l'archevêque Simon de Beaulieu.

LA CHAPELLE-THAILLEFER, près Guéret (*Collégiale*).

Le cardinal Pierre de Taillefer. Deux artistes de Limoges exécutèrent, en 1313, sa tombe en cuivre ciselé et émaillé, comme le témoigne ce passage de l'inscription : *I. P. Lemovici fratres fecere sepulchrum.* Un dessin de Beaumesnil, conservé à la Bibliothèque Mazarine, montre que ce monument était pourvu de parties mobiles qu'on y adaptait à certains jours de fêtes.

LA JOIE, près d'Hennebon (*Abbaye*).

Blanche de Navarre, duchesse de Bretagne, † 1283. Cette tombe émaillée fut exécutée par Guillaume le Borgne, émailleur de Limoges, au prix de 450 livres comme le témoigne une quittance datée de 1366, trouvée dans les *Archives de Nantes* par M. de Wismes.

LE MANS (*Musée*).

* Plaque de cuivre émaillé et doré ayant appartenu à la sépulture de Geoffroy Plantagenet, duc de Normandie, inhumé en 1151 dans la cathédrale du Mans. Geoffroy, vêtu d'une robe et d'un manteau d'hermine, casque en tête, tient

de la main droite une épée nue. L'inscription suivante est coulée dans le métal en émaux bleus et verts :

Ense tuo princeps predonum turba fugatur
Ecclesiisque quies pace vigente datur.

Le Puy (*Église des Dominicains*).

Bernard de Montaigu, évêque du Puy † 1245. Ce tombeau en bronze fut détruit par les calvinistes en 1562.

Liége (*Cathédrale*).

1. Erard de la Marck. Cet évêque de Liége fit construire son tombeau durant sa vie. Il est agenouillé, les mains jointes, devant sa tombe où l'appelle la hideuse figure de la mort. (Voir la gravure de cette tombe en cuivre doré dans le *Voyage littéraire de deux Bénédictins*, t. III, p. 184).

2. Tombes en cuivre de Hugues de Pierre-Pont, de Louis de Bourbon et de plusieurs autres évêques.

— (*Saint-Jacques*).

* Dix dalles en cuivre gravé des XVe et XVIe siècles.

Londres (*Abbaye de Wesminster*).

* Guillaume de Valence, comte de Pemprocke, † 1276. La tombe en métal émaillé est attribuée à Jean de Limoges.

Lubeck, en Saxe (*Cathédrale*).

* Seize tombes plates en cuivre gravé.

Magdebourg, en Saxe (*Cathédrale*).

* 1. Tombe épiscopale en bronze avec incrustations d'argent (XIIIe siècle).

* 2. Autre tombeau en bronze de la même époque.

Marcoussy, près Montlhéry (*Célestins*).

Dalle en cuivre gravé.

Mersebourg, en Saxe.

* Tombe en bronze de Rodolphe de Souabe (XIe siècle). C'est probablement le plus ancien monument de ce genre qu'on puisse citer.

NOYON (*Cathédrale*).

Nicolas de Roye, évêque de Noyon † 1239. Tombe en bronze.

OURSCAMPS (*Abbaye*).

1. Jean de Thorotte, sire d'Honnecourt † 1325 et Agnès de Loisy, dame de Cutz † 1354. Tombe double en fonte de cuivre.

2. Tombe de cuivre de Marie de Maucicourt, épouse d'Eustache de Francières † 1318.

3. Agnès de Forceville, dame de Varesne.

M. Peigné-Delacourt a fait graver sur pierre les tombes d'Ourscamps que contiennent les porte-feuilles de Gaignières. Ces planches figureront dans l'*Histoire de l'abbaye d'Ourscamps*, suite du *Cartulaire* édité par M. Peigné dans les *Mémoires de la Société des Antiquaires de Picardie*.

PARIS (*Notre-Dame*).

Les tombes en bronze de l'évêque Eudes et de plusieurs autres personnages furent enlevées à l'époque où l'on construisit l'autel du vœu de Louis XIII.

— (*Blancs-Manteaux*).

Catherine de Bourbon, abbesse de Notre-Dame de Soissons. Tombe en cuivre.

— (*Jacobins de la rue St-Jacques*).

Humbert de la Tour du Pin, dernier prince souverain du Dauphiné † 1355. « Sa tombe était composée de quatre grandes plaques de cuivre jetées en moule », dit Millin qui en a publié le dessin (*Mon. franc.* t. IV, pl. 4).

— (*Chartreux du Val Vert*).

Jean de Dormans, évêque de Beauvais, † 1373. Statue en cuivre jaune sur une table de marbre noir. Deux anges placés près de la tête, tenaient des philactères avec inscriptions. Cette tombe est dessinée dans le tome XXIe du *Bulletin monumental*.

— (*Collége de Saint-Pierre de Beauvais*).

Deux statues de cuivre jaune sur table de marbre noir ; sépulture de deux membres de la famille de Dormans, évêque de Beauvais.

— (*Couvent des Célestins*).

1. Philippe de Moulins, évêque de Noyon † 1409. Tombe de cuivre, gravée dans Millin, *Antiquités nationales*, t. I, pl. 25.

2. Jean Bureau, évêque de Béziers † 1490. Tombe de cuivre en relief.

3. Jean Budé † 1501, et sa femme Catherine le Picard † 1506. Dalle en cuivre, gravée dans Millin, t. I, pl. 24.

4. Bernard Prevost, seigneur de Morsan, et sa femme Madeleine Potier (1585). Dalle gravée, dessinée dans Millin, même planche.

5. Guillaume le Duc, président au Parlement de Paris, et sa femme Jeanne Porchère. Dalle gravée.

6. Le comte de Martignan, † 1577. Dalle gravée.

7. Plaque de cuivre sur la sépulture d'un Célestin.

* 8. M. Alb. Lenoir, dans sa *Statistique monumentale de Paris* (Chapelle des Célestins, pl. 9), a publié le dessin d'une belle plaque de cuivre, gravée au trait qui recouvrait la sépulture de *Philippe Adam, chancelier du couvent des Célestins*. Les trois compartiments de cette dalle nous offrent :

1° Le défunt implorant la sainte Vierge, en présence de son patron S. Philippe;

2° La crucifixion de Notre-Seigneur;

3° L'inscription.

Les quatre volumes des dessins de Gaignières consacrés aux *Épitaphes des églises de Paris* contiennent vingt dalles gravées sur cuivre, avec figures.

Poissy (*Abbaye*).

Jean, fils de S. Louis † 1247. Cette tombe en bronze,

figurée dans Montfaucon (*Mon. de la mon. franc.*, tome II, p. 160), est tout à fait pareille à celle qui fut érigée au même prince dans l'église abbatiale de Royaumont et qu'on voit aujourd'hui à l'église de Saint-Denis.

POSEN (*Cathédrale*).

* Plusieurs dalles en cuivre gravé.

ROCHESTER.

Walser Merton, évêque de Rochester † 1272. Jean de Limoges reçut pour prix de cette tombe émaillée la somme de quarante livres, cinq sols, six deniers.

ROME (*Saint-Pierre*).

* 1. Dans la chapelle du Saint-Sacrement, tombeau en bronze du pape Sixte IV, commandé par Jules II à Pollaiuolo, qui a signé son œuvre par cette inscription :

OPUS ANTONII POLAIOLI
FLORENTINI ARG. AURO
PICTOR AERE CLARI
AN. DŌ M. CCCCL. XXXXUL.

Le Pontife, couronné de la tiare, est entouré par les figures des vertus qui l'ont guidé pendant sa vie. Neuf bas-reliefs représentent les arts et les sciences qu'il a pratiqués ou protégés, à savoir : la théologie, la géométrie, la rhétorique, la dialectique, l'astronomie, l'arithmétique, la musique, la perspective et la grammaire.

* 2. Près de la chapelle du chœur, tombeau en bronze d'Innocent VIII, dû également à Ant. Pollaiuolo.

— (*Gesu*).

* Tombeau de S. Ignace en bronze doré ; la statue est en bronze massif.

ROUEN (*Dominicains*).

Dalle de cuivre du XIVe siècle. Double effigie (homme et femme).

SAINT-ANDRÉ DE FERM, en Hanôvre.

* Plaque de bronze gravé, avec l'effigie d'un évêque mort vers l'an 1220.

SAINT-DENIS (*Eglise abbatiale*).

1. Figure de Louis VIII sur une plaque funéraire de cuivre doré. (Dessinée dans l'*Histoire de France* de MM. Charton et Bordier, t. 1, p. 344.)

2. Tombe en bronze de Charles le Chauve, fabriquée au commencement du XIIIe siècle. Le Roi levait son sceptre fleurdelysé de la main droite et, de la gauche, la boule du monde surmontée d'une croix. Tête sur un coussin, pieds sur un lion ; quatre statuettes d'évêques aux quatre angles. Cette tombe qui a beaucoup d'analogie avec celles de la cathédrale d'Amiens est dessinée dans le *Dictionnaire de l'architecture française* de M. Viollet-le-Duc, t. IX, p. 61.

3. Tombe plaquée d'argent de Philippe Auguste.

4. * On voit aujourd'hui à l'église Saint-Denis, en face du tombeau de Dagobert, les deux tombes de Jean († 1247) et de Blanche de France († 1243), enfants de S. Louis, lesquelles se trouvaient jadis à l'abbaye de Royaumont. M. de Guilhermy, dans sa *Monographie de l'église royale de Saint-Denis* (p. 156), décrit ainsi le tombeau de Jean, mort à peine âgé d'un an, et représenté cependant comme un adolescent : « Le champ de la tombe se compose de six plaques de métal, couvertes, dans toutes leurs parties apparentes, d'émaux coulés entre deux filets de cuivre jaune qui dessinent des enroulements d'un très-bon style. Les rinceaux, courant sur un fond bleu, se terminent par des fleurs nuancées de vert, de bleu, de rouge et d'azur. La figure du jeune prince, en fort relief, est au milieu de la tombe. Il reste, vers la tête, seulement la silhouette de deux anges tenant des encensoirs, et, de chaque côté du corps, les traces de deux moines priant dans des livres ouverts. La grossièreté de la tête de l'effigie

accuse évidemment la difficulté qu'a rencontrée l'ouvrier dans son travail de repoussé. Le visage est dépourvu de toute beauté ; les yeux grands et privés d'expression, sont incrustés d'émail blanc avec la prunelle en noir; un petit cercle semé de points bleus, comme des turquoises, sert de couronne ; sur la robe de dessus, se voient alternativement des fleurs de lys et des châteaux de Castille. Les plaques de cuivre étaient sans doute posées sur du bois ; on voit les marques de tous les clous qui les retenaient ; la tête s'attache au corps par des clous rivés au nombre de cinq. Les lettres de l'inscription se dessinent incrustées d'émail rouge sur le fond de cuivre » Voici cette inscription :

Hic jacet Joannes excellentissimi Ludovici, regis francorum filius, qui in ætate infantiæ migravit ad christum anno gratiæ 1247 VI idus martii.

Cette curieuse tombe a été dessinée dans les *Antiquités nationales* de Millin (t. II, pl. 3), dans les *Monuments inédits* de Willemin (pl. 91) et dans la *Monographie* de M. de Guilhermy.

5. La seconde tombe, provenant de Royaumont, porte cette inscription, sur le rebord intérieur de la plaque :

Hic jacet Blancha excellentissimi Ludovici regis francorum primo genita quæ in ætate infantiæ migravit ad christum anno gratiæ 1243 III cal. maii.

La jeune princesse tient d'une main une pomme qu'elle va lancer, et, de l'autre, elle relève légèrement sa robe pour se donner plus d'aisance. Cette tombe en cuivre repoussé a été gravée dans Millin et Willemin (mêmes planches).

6. Marguerite de Provence, femme de S. Louis † 1295. Tombe de cuivre jaune.

7. Quelques dalles de cuivre gravé.

SAINT-JUNIEN, près de Rochechouart (*Abbaye*).

* Martial Formier, chanoine, ancien abbé de Saint-Jean d'Angely, † 1513. Cette plaque de cuivre, admirablement ciselée, a 2 mètres 50 centimètres de longueur sur 1,10 de large.

SCHWERIN, en Mecklembourg (*Chapelle des Margraves*).

* Plusieurs plaques funéraires en cuivre ciselé.

STRALSUND, en Poméranie (*Saint-Nicolas*).

* Plusieurs dalles de cuivre gravé.

TOURS (*Saint Martin*).

Plaque de cuivre gravé représentant un abbé à genoux devant S. Martin (XVe siècle).

TROYES (*Saint-Etienne.*)

1. Henri Ier, comte de Champagne et de Brie, † 1180. M. Texier, dans son *Dictionnaire d'orfévrerie chrétienne* (p. 1399), décrit ainsi la tombe que l'église de Saint-Etienne érigea à son fondateur : « Sa statue reposait sur un soubassement recouvert par un monument à jour percé d'arcades cintrées, le tout en argent doré, semé de pierreries, de filigranes et de brillants émaux. En 1582, des voleurs dérobèrent, pendant une nuit, les lames d'argent dont ce tombeau était revêtu ; mais les chanoines le firent restaurer avec soin et lui rendirent son éclat primitif.... C'était une véritable châsse, ornée et composée comme les reliquaires de cette époque. Le long de toutes les corniches, autour de tous les encadrements et de toutes les arcades, court une triple frise d'émaux, de filigranes et de rinceaux métalliques ; seulement les arcades, au lieu d'être remplies par des reliefs, sont ajourées, pour laisser voir l'image du défunt qu'elles abritent. De longues inscriptions se lisaient sur les plates-bandes. On peut avec beaucoup de vraisemblance conjecturer que cette tombe avait été exécutée à Limoges. »

2° Thibault III, comte de Champagne, † 1202. Douze

statuettes, autour du soubassement, représentaient les principaux membres de la famille du défunt : chaque personnage prenait la parole dans une inscription en vers, pour témoigner sa douleur. Tombe en cuivre émaillé exécutée à Limoges, en 1267, par Jean Chatelas.

ULM (*Cathédrale*).

* Plusieurs dalles en cuivre gravé.

VENDÔME (*La Trinité*).

Gaufroid de Vendôme. Tombe de cuivre, sans figures (XIIIe siècle).

— (*Saint-Georges*).

Tombe en cuivre de Bouchast, comte de Vendôme (XIIIe siècle).

VILLENEUVE, près de Nantes.

Double sépulture d'Alix, comtesse de Bretagne, femme de Pierre de Dreux, morte en 1221, et de sa fille Yolande de Bretagne † 1272. Ce n'est probablement qu'après la mort de cette dernière que les deux tombes furent encadrées dans un même socle. Les bordures qui entourent chacune des deux plaques sont pourvues de douze douilles, destinées à recevoir des bobèches et des cierges. Ce tombeau a été dessiné, d'après Gaignières, dans le *Dictionnaire* de M. Viollet-le-Duc (t. IX, p. 64).

On a vu par cette nomenclature qu'il n'y a plus en France que six tombes en métal ; deux en cuivre émaillé à l'église de Saint-Denis ; deux en bronze à la cathédrale d'Amiens ; la plaque émaillée du Musée du Mans et la plaque ciselée de l'église Saint-Junien. Dans le reste de l'Europe, on voit un bon nombre de tombes plates en cuivre gravé et ciselé ; mais nous ne croyons pas qu'on puisse en citer plus d'une vingtaine en cuivre repoussé ou en bronze coulé. Nous connaissons la plupart de ces monuments, soit par des dessins,

soit par des descriptions, soit pour les avoir vus. Eh bien ! nous ne craignons pas d'être accusé d'un patriotisme exagéré, en disant que nos tombes amiénoises sont les plus beaux monuments de ce genre que nous ait légués le Moyen-Age. Ce n'est certes pas une gloire médiocre pour la ville d'Amiens que de posséder non-seulement la plus splendide cathédrale de la chrétienté, mais de contempler, dans cette même cathédrale, deux chefs-d'œuvre qui n'ont point de rivaux : les admirables stalles du chœur et les tombes de bronze des deux fondateurs de notre basilique.

L'abbé J. CORBLET.

SATAN ET SES OEUVRES

OU

DEMONOLOGIE ARCHITECTURALE [1].

Nos modillons et nos chapiteaux, en tant qu'ils se prêtent à reproduire la vie mystique de l'ange infernal, n'offrent dans les proportions rétrécies de chaque scène que des paragraphes très-insuffisants de son histoire générale. Il s'en faut que ce soit là tout ce que l'art nous en peut donner, tout ce que peut représenter l'action incessante de cet ennemi acharné de la race humaine. D'autres actes, aussi nombreux que suffisants, se rattachent encore à ce grand drame de notre vie spirituelle, et il faut les lire et les étudier, il faut les comprendre, afin de pouvoir, au besoin, les expliquer. Ne sont-ce pas autant de chapitres encore ignorés de la Bible, des légendes sacrées, des catéchèses populaires? Nous avons tracé ailleurs l'histoire fatale du mauvais Ange et de sa chute éternelle; nous l'avons retrouvé ensuite plus d'une fois dans l'Apocalypse, accomplissant son incessante et cruelle mission sur la race perdue des impies et des prévaricateurs.

[1] Nous empruntons à l'auteur de l'*Histoire du Symbolisme* cette dissertation qui forme le Xe chapitre de son 3e volume. Le 4e et dernier, dont la *table générale* s'imprime aujourd'hui, ne tardera pas à compléter cet important ouvrage dont nous aimons à montrer ainsi la méthode et le fond sérieux.

Voyons maintenant quelques-unes de ces vastes pages où il se révèle sous tant de formes, et, soit par l'exposé de sa vie plastique, soit par les multiples inductions qui en peuvent naître, complétons tout ce que la théorie de l'art catholique a pu nous apprendre de ces innombrables étrangetés.

Avant de montrer les *gravures sur pierre* consacrées à la mémoire de l'Ange maudit, il est bon de remonter aux sources de ces inspirations visibles, afin d'en déduire plus irrévocablement l'application dans le domaine de l'art. La Révélation de S. Jean nous le représente sous mille aspects tout divers et propres à dévoiler clairement ses multiples malices. Toutes les images les plus terribles et les plus dégoûtantes y expriment ses intentions perfides et ses continuelles persécutions sur l'homme et sur la société : c'est le *dragon* qui cherche à dévorer le Fils Divin de la femme bénie entre toutes [1]. Un grand combat se livre entre lui et l'archange S. Michel, qui le terrasse avec ses satellites et l'exile du ciel avec eux : c'est le même que cet *ancien serpent* que tous les âges ont appelé le criminel et le calomniateur, l'adversaire acharné, *Diabolus, Satanas* [2]. L'apôtre S. Jude, parlant du respect dû sur la terre aux autorités constituées de Dieu, rappelle aux fidèles du premier siècle une autre altercation qui s'éleva plus anciennement, après la mort de Moïse, entre ce même *diable* qui veut faire ensevelir le corps du Patriarche sur le mont Nebo, aux yeux de tout Israël, qu'il espère amener par là à l'idolâtrie, et ce même Michel qui, pour éviter ce malheur, soustrait les restes vénérés à la connaissance des

[1] « Ecce draco magnus rufus... stetit ante mulierem..., ut cum peperisset, Filium ejus devoraret. » (*Apoc.*, XII, 3 et seq.)

[2] « Michael et Angeli ejus prœliabantur cum dracone ; et draco pugnabat, et angeli ejus, et non valuerunt ; neque locus inventus est amplius eorum in cœlo. Et projectus est... serpens antiquus, *qui vocatur Diabolus et Satanas...*, et projectus est in terram. » (*Apoc.*, XII, 7 et seq.)

hommes [1]. Cette même bête a sept têtes et dix cornes [2], elle devient la monture féroce de l'idolâtrie personnifiée dans une audacieuse prostituée qui tyrannise l'Église et ses Saints. Les ravages qu'elle fait sur la terre en ouvrant le puits de l'abîme, les fléaux qu'elle suscite de tous côtés par la guerre, la famine et la peste, cette nuée de sauterelles dévorantes, de crapauds impurs, d'oiseaux nocturnes, tant d'autres motifs enfin, seuls capables de symboliser les actes et les intentions de l'infatigable ennemi du bien et de la paix, tout cela est traduit mille fois dans les tympans de nos églises et dans les bas-reliefs qui en décorent les façades ou les contours.

Cette profusion d'images sur un tel sujet, qui tenait de si près aux pensées intimes et habituelles du peuple chrétien, entretenait dans toutes les âmes la croyance active au démon et le soin de se garder contre ses malignes influences ; la peur en était grande parmi eux, et le nom même de l'Esprit mauvais n'était jamais prononcé sans nécessité, à plus forte raison par manière d'imprécation et de blasphèmes. Nos pères du treizième siècle étaient surtout d'une grande délicatesse sur ce point, et Joinville affirme de S. Louis que « jamais ne lui ouyt nommer ni appeler le déable, si n'avoit esté en aulcun livre, là où il le faillist nommer par exemple [3]. » C'est dans ce même esprit que les Pères de l'Église ont affecté de le qualifier du nom de *mauvais*, comme on le voit dans Tertullien, dans S. Cyprien, dans S. Paulin et dans S. Jean Chrysostome. Celui-ci assure, entre autres, que si nous voyions l'épouvantable figure du démon, nous en serions

[1] Voir Fromond, *In Epist. B. Judæ commentarium*, v. 9 ; apud Migne, *Sacr. Script. cursus compl.*, t. XXV, col. 987.

[2] Ces assertions étant tirées de l'Apocalypse, aussi bien que de beaucoup d'autres que nous allons citer, nous renvoyons à ce que nous en avons exposé dans notre *Histoire du Symbolisme*, sur les ch. IX et X de ce livre.

[3] Joinville, *Mémoires*.

si éperdus et si transis que cela suffirait pour nous faire perdre l'esprit et même la vie [1] : c'est l'Ange déchu, d'abord, d'une beauté ravissante, et perdant cette splendeur au moment où le péché est entré dans son cœur et a perverti sa volonté. Ainsi la lèpre, qui défigure horriblement sa victime, passe pour le symbole le plus expressif du péché, maladie suprême de l'âme. Le péché obscurcit les yeux de l'intelligence et l'aveugle, dit Isaïe [2]. De là tant d'aveugles parmi nos sculptures ; d'autre part, le pécheur est fou, sa folie perce visiblement dans le hasard auquel il expose son éternité. C'est dans ce sens qu'il faut entendre le reproche de Moïse : *Popule stulte et insipiens* [3].

Ces pensées furent très-bien comprises dès les premiers jours de la foi ; aussi, dut-on prémunir les chrétiens contre cet ennemi commun, en enseignant de lui tout ce qu'il en fallait savoir ; et à mesure que l'art se développa chez les peuples formés par la civilisation nouvelle, lui-même dut contribuer à la propagande de ce dogme en lui vouant tous ces genres de démonstrations : tous les monuments en parlèrent. Ces sujets y devinrent si fréquents, si indispensables même, qu'on les rencontre partout avec le même caractère, et que les variantes qui s'y remarquent ne sont que des modifications de cette idée, mais toujours le type fidèle de cette idée même. Il est remarquable que l'Écriture qui a dû souvent revenir aux opérations diaboliques exercées sur le monde, se soit créé, pour les réaliser à nos yeux, une foule d'images toutes faciles à comprendre, et dont les artistes n'ont pas fait faute de s'emparer ; c'est en cela que Dieu est l'auteur de l'art et qu'on l'outrage en le profanant. Les deux

[1] *In psalm.* XLI.

[2] « Spiritum soporis et veternum. » (*Is.*, XXIX, 10.) — Et Sophonie : « Ambulabunt ut cæci, quia Domino peccaverunt. » (I, 17.)

[3] *Deutéronome*, XXXII, 6.

Testaments sont pleins de ces allusions instructives. L'aspic et le basilic qui blessent le voyageur, le lion qui dévore, le dragon qui attaque et s'insinue, le sanglier qui dévaste un héritage, sont, dans le Psalmiste, autant de souvenirs d'embûches et de tentations pour l'homme encore dans la voie [1]. Job l'avait nommé bien antérieurement Behemot, *la bête démesurée*, Léviathan ou *la légion*, de ce même nom que Satan se donne dans S. Marc, lorsque le Sauveur, qui veut nous instruire par cet aveu, lui demande quel nom le distingue de tant d'autres [2]. Enfin, dès le commencement du monde, nous le voyons, dans le récit de la Genèse, se présenter à la première femme sous les apparences d'un serpent, *le plus rusé de tous les animaux* [3]; c'est un des rôles qu'il affectera le plus, sous lequel il semble voué plus souvent aux malédictions divines, et deviendra dans l'avenir le type des impies, soit qu'on le considère comme le premier instigateur du mal, soit qu'on trouve en lui le principe de l'orgueil originel [4].

Il n'en fallait pas plus pour que l'idolâtrie en fît un de ses dieux, et ce même génie du mal qui l'inspirait y trouvait un excellent moyen de perpétuer le trophée de sa victoire sur les hommes ; on sait le culte qu'il recevait à Épidaure. Les dragons sacrés deviennent communs chez les Égyptiens, en Phrygie et à Babylone, où Daniel dévoila les perfides

[1] « Super aspidem et basiliscum ambulabis, et conculcabis leonem et draconem. » (*Ps.* XC, 13.) — « Vineam exterminavit aper de silva. (*Ps.* LXXIX, 14.)

[2] « Behemoth ipse et rex super universos filios superbiæ. » (*Job*, XLI, 25.) — « Maledicunt diei (qua natus sum) qui parati sunt suscitare Leviathan. » (*Ib.*, VIII, 3.) — « Quod tibi nomen est? Et dixit ei : *Legio* mihi nomen est, quia multi sumus. » (*Marc*, V, 9.)

[3] « Serpens erat callidior cunctis animantibus. » (*Gen.*, III, 1.)

[4] « Serpentes, genimina viperarum. » (*Matth.*, XXIII, 33.) — « Mulier conteret caput tuum. » (*Genes.*, III, 14.) — « Supra pectus gradieris. » (*Ibid.*)

mensonges des officiers de Bel, *la vieille idole*, et du dragon qui la remplaça [1]. Ainsi, le Maudit se plie à tous les rôles, et son règne, qui se continue chez les nations sauvages, s'est illustré de toutes les abominations dont s'assouvissent les âmes perverties [2]. Mais aussi, on lui fera payer cher cette cruelle complaisance, cette forme qui servit son premier mensonge, on la lui prodiguera dans toutes les scènes où il apparaîtra à la race humaine avec son caractère de tentateur, et les nombreux appendices qu'il recevra de l'iconographie religieuse, les embellissements de détail destinés à dévoiler toute sa laideur intime, vengeront largement l'humanité de ses antiques perfidies.

Toutefois d'autres symboles, en grand nombre, généraliseront cette vie de crimes et de turpitudes, selon qu'on voudra rappeler un vice, une mauvaise tendance, une expression quelconque de la nature corrompue ; on la revêtira des formes animales les plus capables de désigner ces infernales passions : son hypocrisie se traduira, au grand portail de la cathédrale d'Amiens, par un singe recevant, assis, et avec la pose et les traits d'une indigne moquerie, les adorations d'un riche personnage stupidement agenouillé devant lui. Cette insolente bête semble désignée, dans Isaïe, comme celle dont la race doit habiter l'Idumée, après la dispersion de ses habitants. Ce serait, d'après quelques commentateurs, le *pilosus* du prophète, sinon le bouc que d'autres veulent voir sous cette robe velue, et qui ne vaut pas mieux, puisqu'il aurait la signification convenue des sales plaisirs de l'impureté, et celle de la réprobation infaillible et cruelle qu'il essuie [3].

Voulez vous retrouver un autre emblème des attaques

[1] « Et erat draco magnus in loco illo, et colebant eum Babylonii. » (*Dan.*, XIV, 22.)

[2] Voir *Dict. de la Bible* de dom Calmet, v° SERPENT.

[3] Voir S. Jérôme, lettre 43e, t. II, p. 49.

violentes du démon, de ses embûches ouvertes ou de ses inspirations cachées? voyez ces centaures et ces sagittaires qui n'en sont qu'une variante, se déroulant aux voussures des grandes portes d'entrée, comme à Verville et à Sainte-Marie-du-Mont, en Normandie. Là ils décochent leurs flèches contre un cerf, emblèmes des âmes qui soupirent après les fontaines du Sauveur. Aux stalles de la cathédrale de Poitiers, c'est un ange qu'il va frapper d'un trait, car l'ange déchu se plaît toujours dans sa révolte contre la sainteté et la justice; ces diverses attaques sont toujours, en abrégé, une de ces chasses mystérieuses que nous avons déjà signalées, et qui résument la piste incessante du lion avide toujours prêt à nous dévorer [1].

Une autre fois, c'est la ruse qui domine et qui triomphe. Voici notre renard, déjà bien connu : on l'a vu prêcher des poules innocentes, imbéciles qui se laissent prendre à ses discours, comme tant d'autres; ses merveilleux sermons les ont endormies, et le moment arrive enfin où le pauvre oiseau se voit mangé par le prédicateur, comme dans quelques médaillons de la cathédrale d'Amiens. Ainsi, la fable d'Ésope est ici très-distinctement sculptée; d'après elle, maître renard dévaste le poulailler, comme ailleurs le fabliau l'a présenté sous une autre forme, et toujours dans le même but [2].

Nous avons vu, au chapitre XVIe de l'Apocalypse, trois grenouilles ou crapauds (c'est ici tout un), esprits impurs jetés vers les dominateurs impies de ce monde afin d'y souffler la guerre et tous les maux qui doivent précéder le der-

[1] MM. Jourdain et Duval, dans leur savante monographie du *grand portail de la cathédrale d'Amiens* (Bulletin monumental, XI, 438), citent le P. Hector Pinto comme l'un de ceux qui font cette remarque, dans son Commentaire sur Isaïe, ch. XXIV. Les autres commentateurs ne sont pas moins d'accord sur la double signification qu'on peut donner ici à ces deux animaux.

[2] Voir *Bullet. monum.*, XIX, 252, 295, 316.

nier avénement du Sauveur. Ces crapauds signifient, d'après S. Méliton, les démons eux-mêmes, et on le devinerait aux cruelles fonctions qu'ils assument. C'est, en effet, un de ces horribles reptiles, classés par le Lévitique au nombre des animaux impurs; il y a quelque chose du serpent dans ses habitudes les plus vitales : il rampe, il mange la terre, il est pour tous un objet d'horreur. Les autres symboles dont le côté principal est désavantageux ont toujours leur opposition, comme le serpent lui-même, qui, en dépit de ses caractères iniques, devient au moins quelquefois l'emblème de la prudence, et celui de Notre-Seigneur dans le Serpent d'airain; la grenouille, au contraire, n'a aucun bon côté qui la dédommage, et tous les commentateurs s'épuisent en traits hideux sur son compte sans lui rien accorder qui nous la réconcilie quelque peu [1]. C'est de telles notions que sont venues, dans nos bas-reliefs, ces statues si nombreuses, qui ont si longtemps excité la curiosité des archéologues, et dont le sens n'est plus méconnaissable enfin, de femmes allaitant ou des crapauds ou des serpents qui s'élèvent du milieu du corps à la poitrine, et par lesquels on a voulu, d'après les physiologues du Moyen-Age, exprimer la débauche dans ses plus honteux excès : ainsi les voit-on à Saint-Sernin de Toulouse à Moissac, à Saint-André de Bordeaux, à la chapelle funéraire de Montmorillon [2].

Mais en dehors de ces formes animales que Satan a su prendre maintes fois, et dont tant de légendaires ont trouvé la preuve dans l'Évangile même, le monstre a souvent aussi

[1] *Ibid.*, XII, 100; XIII, 647; XIV, 335.

[2] « Ranæ, dæmones..., hæretici, qui in cœno vilissimorum sensuum commorantes, vana garrulitate latrare non desinunt. » (S. Melitonis *Clavis Script.*, De Bestiis, LXVII : apud dom Pitra, *Spicileg.*, III, 82 et seq.) — « Qui tangit reptile, et quodlibet immundum, cujus tactus est sordidus, immundus erit. » (*Levitic.*, XXII, 5.) — *Bullet. monum.*, XI, 192 et suiv.

revêtu les apparences de l'humanité, comme lors de la tentation au désert, et même dans la tentation du premier homme ; car beaucoup d'images, par une ingénieuse combinaison d'idées très-acceptables, ont montré Satan, au Paradis terrestre, s'enroulant à l'arbre par toute la partie inférieure de son corps, qui est celui d'un serpent, mais ayant le buste d'un homme et une tête fort gracieuse dont le regard est très-capable de séduire la malheureuse créature qui va l'écouter. Du douzième au quatorzième siècle, les manuscrits à miniatures reproduisent fréquemment ce motif, qui résulte évidemment de l'idée que c'est encore un ange qui est là, dont la déchéance n'a pas altéré toute la nature. Quelquefois même, le séducteur ainsi métamorphosé cueille de sa main criminelle le fruit qu'il fait accepter à Ève, comme à l'ancienne abbaye de Vezelay, comme à Lescure, non loin d'Alby. — Le voulez-vous en homme complet, mais pauvre, malheureux, épouvantable à force d'attributs spéciaux ? lisez dans la *Légende dorée* la vie de S. Barthélemy [1] ; l'y voilà en nègre, postérité de Cham réprouvée pour ses crimes ; une tête dont la chevelure en désordre retombe jusqu'à ses pieds, une longue barbe épaisse et sale, son regard animé par des charbons ardents, sa bouche vomissant des vapeurs enflammées complètent le portrait du grand criminel dont les mains crispées sont retenues en arrière par des chaînes de feu. Tel est le beau génie qui animait, invisible, mais forcément visible bientôt, l'idole d'Astaroth, et s'opposait aux succès de l'Apôtre. C'est en revanche de cette opposition satanique à la rédemption des âmes que le sculpteur de la cathédrale d'Amiens a placé l'ennemi commun sous le socle qui soutient la statue du premier missionnaire des Indes. Là, « il est cornu, velu, muni d'une ignoble queue, et a deux ailes prenant naissance à la

[1] *Legenda aurea :* De S. Bartholom. — *Portail de la cath. d'Amiens*, Bullet. monum., XI, 298.

cheville du pied [1] » ; à ses grincements de dents, à son horrible bouche aux lèvres écartées, on devine ses rugissements.

C'est dans ce bel apparat, le corps velu comme un satyre, des cornes surmontant sa tête de chien, le postérieur garni de sa queue en trompette, l'air triomphant et le regard hautain, qu'on le voit, dans la scène du jugement dernier, chasser devant lui ou traîner à sa suite, au moyen d'une corde, la tourbe malheureuse des damnés qui deviennent son domaine incessible. On le trouve aussi veillant au chevet du moribond, soit pour ménager d'avance, au profit de l'enfer, une conquête qu'il espère, soit pour s'emparer, au sortir du corps, de cette âme qu'en effet il tire avec un crochet de fer de la bouche béante de sa victime. D'autres fois, il pèse les âmes, comme à Chauvigny, à Bazas, à Argelez, à Grisolles et à Autun surtout, où l'imagination de l'artiste s'est évertuée à créer une scène aussi curieuse que variée; et toujours, en pareil cas, c'est une nature hybride, telle que nous venons de la dépeindre, et dont l'ensemble se perfectionnera encore par une face d'homme monstrueuse qui s'étend sur toute la largeur de son ventre, et quelquefois sur plusieurs autres parties du corps. Que cette prodigalité de traits difformes et révoltants soit destinée à multiplier, au grand portail de Bourges, les allusions à cette malice infernale qui règne dans tout l'esprit réprouvé, nous le croirions volontiers, comme l'a cru un habile observateur [2] ; mais il nous semble aussi plus conforme à d'autres notions mieux autorisées de rattacher cette bizarrerie apparente à l'action funeste de la mandragore, employée aux philtres diaboliques : c'est donc là un emblème de sa nature et de ses instincts.

Que si, çà ou là, vous le voyez avec trois faces horribles, autres symboles de sa triple puissance comme esprit, c'est

[1] Cf. *Bullet. monum.*, XI, 192 et suiv.

[2] M. l'abbé Crosnier, *Iconographie chrétienne*, ch. XI.

une *opposition* à la pensée même de l'auguste Trinité, qui, étant le bien par essence, et voyant en même temps le passé, le présent et l'avenir, trouve son principe adverse dans cette trinité du mal pourvue, en une certaine mesure, de ce même attribut. Et cette idée n'est pas seulement emblématique et de convention, c'est de la bonne et pure théologie, parfaitement rendue par les artistes de nos siècles de foi savante. Satan est le principe du mal ; il ne veut que le mal, il ne fait que le mal, auquel seul, dans ses intentions et ses efforts, concourent toutes les préoccupations de son monstrueux génie ; il le voit à la fois de tous les côtés : de là ce triple regard jeté de toutes parts sur le monde physique et moral, comme on le voit dans un médaillon des *Emblemata biblica* que nous avons souvent interrogés et cités. M. Didron aîné en a représenté plusieurs, dont un surtout mérite notre attention, parce qu'il résume plusieurs des attributs principaux donnés au malicieux personnage [1]. Assis sur un banc à dossier privé de tout ornement, et encore assez bon pour lui, ses pieds ornés de griffes, comme ses mains, sont enchaînés au marchepied de ce siége peu commode ; de ses trois figures sortent trois langues, tirées autant que possible, et qui indiquent sa manie du mensonge hypocrite et du blasphème audacieux ; sa tête, à cheveux ras, qu'embellissent deux oreilles de satyre, est surmontée, en manière de cornes, de trois bois de cerf épineux et acérés ; son corps, entièrement velu, est retenu sur son trône dérisoire par une chaîne qui s'y rattache de côté et d'autre, en ceignant sa taille fortement proportionnée : il est ainsi condamné à une immobilité qui représente ici l'éternité de son supplice. Sa poitrine, à la moitié de sa hauteur, est couverte de deux figures qui ne valent guère mieux que la sienne ; elles se répètent sur chaque genou, mais le ventre est entièrement occupé par une

[1] Crosnier, *ubi supra* ; Didron, *Iconographie chrétienne*, p. 520 et suiv.

autre face plus horrible, à longue barbe, à bouche ouverte d'où la langue se répand, et dont les yeux expriment la méchanceté. Cette différence de caractère entre cette physionomie et les quatre autres, sa ressemblance avec la tête principale, indiquent suffisamment qu'à une telle place on n'a pas enlaidi pour rien ce masque auquel notre idée de mandragore paraîtra d'autant moins étrangère. Pour comble de symbolisme, ce roi des ribauds, dont la main gauche s'appuie sur son cœur, soutient de la droite un sceptre qui se termine à une autre image de sa propre trinité : ce sont deux têtes de serpent tournées de droite et de gauche et que surmonte une figure qui paraît être, si l'on en juge d'après ses oreilles et ses cornes, celle d'un taureau, méchante bête que les interprètes nous désignent comme le type reconnu de l'orgueil, de la force brutale et des passions indomptées.

L'histoire de ces transformations serait longue, sous quelques traits que le *Mauvais* se reproduise, selon les différents buts qu'il se propose. Examinons-le maintenant dans ses diverses fonctions iconographiques.

Entre Nîmes et Aigues-Mortes, on voit encore la magnifique abbatiale byzantine de Saint-Gilles, ancienne dépendance de Cluny dont le portail est remarquable par la beauté de ses sculptures symboliques. Dans un des nombreux médaillons dont cette façade est ouvragée, Abel offrant ses purs sacrifices est accompagné de son Ange gardien, qui lui montre le ciel comme la dernière fin de son oblation. Par opposition, Caïn cède, en tuant son frère, à la jalousie que l'Ange maudit lui inspire ; et déjà le monstre qui a soufflé le crime jouit de sa perfidie. Compagnon du coupable, sous la figure d'un énorme dragon, il s'est jeté sur lui et s'acharne à le déchirer ; ses griffes aiguës s'enfoncent dans la tête du fratricide, qui cède à cette force cruelle et succombe dans une lutte inutile [1] : voilà la tentation et les redoutables re-

[1] *Bullet. monum.*, XIV, 148, 155, 323.

mords qui déchirent l'âme séduite par elle. Mais les Saints à qui fut confié l'apostolat des peuples infidèles ont de fréquents triomphes, dans la légende, sur l'ennemi qui s'y oppose toujours. Les Bollandistes nous racontent, au 11 août, comment S. Taurin, premier évêque d'Évreux, s'approchant de la ville encore païenne pour la convertir, rencontre aux portes mêmes trois démons prenant la figure d'un ours, d'un lion et d'un buffle ; mais le Saint n'en a pas peur, il entre hardiment et malgré eux, en leur reprochant de prendre des formes de viles bêtes, après avoir été de la cour du Roi des rois [1]. Ces trois bêtes n'en étaient pas moins autant de symboles des vices que le diable allait opposer à la prédication du Saint : l'orgueil, la violence et la luxure qui, en effet, furent les liens dans lesquels se maintinrent ceux qui résistèrent à la grâce de sa vision.

Cette bête de l'Apocalypse que nous avons montrée au dix-huitième verset du chapitre XIII, sous un nom figuré par des chiffres mystérieux exprimant le nombre 666, devient la monture de la Babylone symbolique allant par le monde pour y jeter ses influences contre la foi et la vertu : c'est la grande tentation qui résume toutes les autres. Pour comble de trahison, cette femme séduisante est couronnée ; elle veut régner sur ce monde qu'elle égare, et celui qui la produit et la pousse à ses conquêtes d'iniquité, afin de mieux tromper les regards de la foule étourdie, a revêtu chacune de ses pattes difformes des caractères divers que portent celles des quatre animaux évangéliques ; c'est là comme la marche générale de l'Esprit tentateur. Mais ce grand et long voyage ne s'effectue pas sans des stations nombreuses et variées ; partout donc où il s'arrête, il cherche des dupes, et, pour les prendre, il essaie de nouveaux moyens. A Vezelay, ces

[1] Cf. Bolland., *loc. cit.*

scènes de son métier se répètent sous toutes les formes. Il a pénétré jusque dans le cloître ; car personne, hélas ! n'est à l'abri de ses attaques, et ici, personnifié par deux démons, il tourmente un moine en le tirant par la barbe. Là, c'est le démon du désespoir qui s'efforce de jeter ce sentiment coupable dans l'âme d'une femme pécheresse à laquelle s'applique le mot *time* inscrit sur le chapiteau ; mais, par un contraste qui se rattache sans doute à l'efficacité de la confession, un prêtre est là tenant un livre, sans doute celui des formules sacrées, et lui disant : *spera*, langage tout divin qui fortifie l'âme tombée et la ramène à la réconciliation, dont la condition essentielle est une confiance pleine d'amour. Plus loin, une femme chaste et vêtue reste calme, non loin d'une autre toute dépouillée, livrée aux impudicités d'un démon ; deux musiciens célèbrent sur leurs instruments cette victoire immonde [1]. Au musée de Marseille, on peut remarquer sur un sarcophage un serpent enroulé au tronc d'un arbre dont le feuillage abrite un nid de colombes, sur lesquelles le vilain animal darde sa langue venimeuse. A Lescure, dont nous avons déjà parlé, un homme s'entretient avec une femme qui semble la sienne ; mais Satan n'est pas loin, et vient lui en offrir une autre que ne recouvre aucun vêtement. N'est-ce pas une tentation d'adultère, ou un avertissement contre le danger de certaines fréquentations ?

En fait de tentation, en voici un type curieux ; c'est le soin que ce criminel inspirateur se donne de souffler le mal au cœur qu'il veut séduire en se penchant à l'oreille d'un personnage quelconque. Aux portes de bronze de l'abbaye d'Hildesheim, et dans un vitrail de la cathédrale de Sens, un petit monstre posé sur l'épaule de Pilate paraît lui dicter la sentence du Sauveur. A la cathédrale de Poitiers, le por-

[1] Crosnier, *ubi supra*.

tail du nord en a un dans la même position, et disant tout bas à l'oreille d'Hérode comment il doit engager les Mages à revenir lui apporter des nouvelles de l'enfant qu'il veut égorger [1].

Loin de persuader à cet ennemi insatiable une modération que sa nature ne peut admettre, la mort des hommes active son zèle cruel et lui fait livrer un dernier assaut à cette âme qu'assiste le bon Ange, mais que l'ange prévaricateur poursuivra jusqu'à la fin. Il se tient au pied du lit et ne la perd pas de vue ; quelquefois il triomphe aisément de la perversité du moribond que la justice de Dieu lui abandonne déjà, et il se saisit de l'âme au moment où elle s'exhale de sa poitrine sous la forme d'une petite figure humaine ; une autre fois, c'est l'Ange gardien qui emporte cette figure, et pendant que ses mains bénies l'élèvent vers le ciel qui l'attend, Satan fuit désespéré, trahissant par d'affreuses grimaces sa colère et sa déception. Cette image est très-fréquente et ne manque pas dans les manuscrits.

Mais aussi le monstre a ses joies de mauvais cœur : c'est lui qui joue de la viole au portail de l'église d'Ainay, à Lyon, pendant cette danse d'Hérodiade qui va coûter la vie à S. Jean-Baptiste ; ou bien, se bornant à une espièglerie dont le fond est bien plus sérieux qu'il ne le paraît, il éteint la lampe de sainte Gudule, travaillant à ourdir une tapisserie, ou le cierge de sainte Geneviève que rallume aussitôt un ange béni. Ces feux étaient le symbole des bonnes œuvres, de la charité, de la lumière intérieure ; que deviendront les Saints si de telles lueurs peuvent leur être ravies !

L'ABBÉ AUBER,
Chanoine de l'église de Poitiers, historiographe du diocèse.

(*A suivre*).

[1] Voir les PP. Martin et Cahier, *Vitraux de Bourges*, p. 218, n° 1 ; — notre *Hist. de la cathédr. de Poitiers*, I, 105, pl. V.

HISTOIRE DE LA CHARITÉ

AU XIIIe SIÈCLE.

I

S'il a jamais été utile et bon de parler de la Charité, c'est bien en ce temps de haines et de discordes plus que civiles. Il nous a toujours semblé d'ailleurs que, dans l'histoire, la Charité mérite d'occuper un peu de cette place qui trop souvent est réservée aux seuls faits militaires, aux brutalités sanglantes, à la guerre. Ce n'est pas sans une très-sincère et très-ardente indignation que nous voyons imposer à nos enfants le récit de tant d'atrocités, ce récit qui remplit toute l'histoire. J'ai toujours cru, pour ma part, qu'il y avait une façon meilleure d'attacher ces belles petites intelligences, et un secret plus sûr de les ravir. Ouvrez la vie d'un saint, et racontez à ces « petits » comment François d'Assise embrassait les lépreux ; comment sainte Elisabeth buvait par amour de cette eau infâme avec laquelle elle avait lavé leur plaies ; comment saint Louis, en ses très-nobles bras, portait les pauvres malades dans les lits d'un hôpital qu'il avait fondé. Vous verrez alors ces beaux yeux se lever sur vous, ces imaginations s'ouvrir, ces cœurs palpiter. Et ce ravissement sera cent fois meilleur, cent fois plus chrétien que notre enthousiasme en lisant le récit de Bouvines ou celui d'Austerlitz.

II

Il est permis de regarder comme une proposition vraiment scientifique, comme un axiome, cette affirmation qui n'a pas encore assez frappé toutes les intelligences : « Avant Jésus-Christ, « il n'y avait pas de charité dans le monde. » Je consens volontiers à faire une exception en faveur du peuple juif, que nous devons nous obstiner à appeler le peuple de Dieu. J'irai même, avec quelques érudits de notre temps, jusqu'à voir une ébauche de notre Diaconie catholique dans ces *parnasin* ou aumôniers, qui assistaient le *chazan,* et dont les deux premiers recueillaient les aumônes des fidèles, tandis que le troisième avait pour mission de les distribuer. Certains écrivains ont cru nous humilier profondément en constatant dans la loi de Moïse et dans les institutions judaïques, l'ébauche de la loi chrétienne et des institutions catholiques. En réalité, ils ont parlé pour nous ; ils ont plaidé notre cause. Il serait bien étonnant, au contraire, que l'ancienne Loi n'eût pas avec la nouvelle une communauté de traits et de physionomie. Mais c'est depuis Jésus-Christ seulement que l'ébauche est devenue un tableau véritablement parfait et que la charité, notamment, au lieu d'être une Aurore, a réchauffé le monde comme un Soleil.

III

L'histoire de la charité, antérieurement au règne de Philippe Auguste, se divise en deux périodes distinctes. La première s'étend jusqu'à la fin des persécutions, jusqu'à Constantin ; la seconde a pour point de départ l'ère de la liberté de l'Eglise. Et chacune de ces deux périodes a un caractère spécial qui s'explique d'ailleurs et se justifie par les événements historiques. Pendant toute la durée de la première époque, les pauvres sont secourus à domicile ; durant la seconde, ils sont *principalement* assistés en de grandes maisons centrales qui sont appropriées à tel ou tel de

leurs besoins, à leurs maladies, à leur condition, à leur sexe, à leur âge. Rien de plus naturel. Quand l'Église n'était pas libre, elle ne pouvait de ses nobles mains bâtir en toute liberté les palais de la Pauvreté, Mais à peine Constantin eut-il brisé les liens qui tenaient ces mains captives, que cette belle constructrice se mit à l'œuvre et bâtit avec enthousiasme ses *Orphanotrophia*, ses *Bretrotrophia*, ses *Gerontocomia*, ses *Nosocomia*. Puis elle éleva la voix et dit à tous les misérables : « Venez ».

En résumé, il faut nous représenter, pendant les trois premiers siècles de l'Église, les Diacres comme l'oreille, l'œil, la bouche, l'âme et le cœur de l'Évêque ; il faut nous les figurer jeunes, purs, radieux ; il faut les voir entrer dans les bouges des pauvres et des esclaves romains, que leur seule présence inonde de splendeur céleste. Ils sont chargés de toutes les œuvres de miséricorde ; ils apportent partout la joie, la vie, la lumière. Les diaconesses, de leur côté, consolent les femmes, et les fidèles eux-mêmes se font les serviteurs de ces ministres de l'Évêque. De Jérusalem, le Diaconat avait passé à Rome, et de Rome il s'étendit à tout l'Empire. Mais il ne fleurit nulle part aussi magnifiquement que près des Papes. Saint Evariste distribue à ses prêtres les *titres* de la Ville-Eternelle qui peuvent être considérés comme les centres de la Charité en même temps que de la Piété et de la Foi ; telle est sans doute l'origine des Cardinaux-prêtres. Fabien divise Rome en sept circonscriptions qui sont confiées à sept diacres régionnaires. Telle est l'origine des Cardinaux-diacres. Les pauvres ont désormais d'obstinés visiteurs, les malades des médecins volontaires, et tous les malheureux des consolateurs infatigables. On se met à la poursuite de tous ceux qui souffrent, on inscrit leurs noms sur un Catalogne spécial, on les visite, on les aime. Les Liturgies de cette époque ont des accents émus pour toutes les misères : « Pitié, Seigneur, pitié pour ceux qui souffrent ; visitez les prisonniers, nourrissez ceux qui ont faim, consolez ceux qui pleurent, enseignez leur voie à ceux qui l'ont perdue, illuminez les âmes qui sont dans les ténèbres, relevez les tombés, donnez de la force aux faibles,

guérissez les malades. » Du fond des Catacombes s'élèvent des chœurs lointains; les mystères sont célébrés au milieu de la foule blanche des néophytes, les cierges étincellent. Jamais, jamais on n'a vu de religion si joyeuse. C'est l'ère apostolique, dont on ne peut lire l'histoire sans un profond attendrissement. « Recherchez sans cesse, disent les Constitutions, recherchez avec une active sollicitude les moyens de procurer aux pauvres ce dont ils ont besoin; aux orphelins, donnez ce que leurs parents leur donneraient; aux veuves, donnez ce que leur donneraient leurs maris; à ceux qui ont atteint l'âge du mariage, des époux; aux ouvriers de l'ouvrage, aux infirmes une miséricordieuse pitié, aux étrangers un asile, à ceux qui ont faim de la nourriture, à boire à ceux qui ont soif, à ceux qui sont nus des vêtements, des secours aux prisonniers, aux malades des visites. » Tel est alors tout le code de la charité. Mais remarquez surtout ce dernier mot *Visites*. Il résume tout un système. On a été obligé de le remplacer au IVe siècle par le système des grandes maisons de charité, des hôpitaux et des hospices consacrés à tous les genres de misère; mais on y est revenu, mais on y reviendra toujours. Les Conférences de Saint-Vincent de Paul sont doublement apostoliques, et leurs membres rappellent fort exactement les diacres de la primitive Église, ces visiteurs lumineux des pauvres.

A la fin du XIIe siècle, il y a longtemps qu'on est entré dans une nouvelle voie. Dans toutes les villes de la chrétienté, des palais, de véritables palais se sont ouverts pour les orphelins, les enfants, les étrangers, les vieillards et surtout les malades. Très florissantes aux IVe, V^e, VIe siècles, les maisons des pauvres tombent, à l'époque des invasions, dans une décadence que nous appellerions irrémédiable, si ce mot existait dans la langue chrétienne. Par bonheur, saint Benoît fait jaillir de notre sol ses innombrables abbayes, qui toujours, et pendant tout le Moyen-Age, réservent aux pauvres et aux malades une portion considérable de leurs ressources et de leur temps. Puis, Charlemagne arrive, et reconstruit catholiquement l'avenir avec le passé. Mais arrive la

débâcle féodale, et l'on oublie les pauvres. Chacun s'isole, et les cœurs s'isolent en même temps que les corps ; on se défie, on se hait, on s'arme. Les Maisons-Dieu sont désertes, les pauvres sont sans asile. Il faut arriver à la Renaissance du XIe siècle pour respirer à l'aise et retrouver enfin quelque espérance. Qui n'a pas admiré le courage vraiment héroïque des architectes de ce temps? On sait comment ils luttèrent contre la poussée de leurs voûtes. Mais on ne pouvait pas songer à relever les églises, sans penser en même temps à reconstruire ces autres temples où l'on reçoit avec amour Jésus-Christ souffrant dans les pauvres. Le mouvement de la charité n'est pas séparable de celui de la foi. Il n'y a pas de charité indépendante. Donc, et de tous les côtés à la fois, voilà que l'on bâtit de belles maisons pour les pauvres malades ; oui, belles, spacieuses, aérées, aimables, séduisantes.

Ce fut sans aucun doute la plus belle époque de l'histoire de la charité. Le PLUS HUMBLE BOURG avait souvent son petit hôpital indépendant, et n'avait pas besoin d'envoyer ses malades au loin. De petites communautés, également indépendantes l'une de l'autre et qui suivaient généralement la règle de saint Augustin, desservaient ces palais de la misère. Tous ces établissements étaient en pleine prospérité, et l'on peut dire, sans exagération, qu'aucun malade n'était abandonné à lui-même. Les plus rudes seigneurs, les plus grossiers barons, encore rouges du sang versé dans quelque guerre privée, sentaient leur cœur s'émouvoir quand il s'agissait de fonder la maison de Dieu par excellence, et faisaient à la nouvelle fondation d'abondantes offrandes. Le mépris s'attachait aux riches qui n'étaient pas charitables. On montre encore dans beaucoup de nos églises des pierres qui ont tout à fait la forme d'un pain, et sur lesquelles on croit apercevoir encore le doigt du boulanger : c'étaient autrefois des pains qui furent convertis en pierres pour punir la dureté de leur ancien possesseur. Telles étaient les légendes qui formaient alors la sanction de la charité ; mais véritablement cette sanction était inutile, et l'on voit que le souci du pauvre n'a pas manqué à ces siècles si longtemps calomniés. Il a donc commis une erreur

grossière, ce grand écrivain de notre temps, lorsqu'il a fait entendre, dans ses *Misérables*, que l'Église n'a rien fait contre la misère, et que la Révolution seule a généreusement su mettre le pied sur ce monstre. Toutefois, c'est par des faits, et non pas par des injures, qu'il faut lui répondre.

En résumé, si nous jetons un dernier regard, un regard d'ensemble sur toute l'histoire de la Charité jusqu'au XIIIe siècle, nous pouvons conclure que les deux grandes périodes de ces nobles annales, — celle des secours à domicile ou des diacres (Ier-IVe siècles), celle des Maisons-Dieu (IVe-XIIIe siècles), — font également honneur au cœur et à l'intelligence de l'Église, et ont été également profitables à l'humanité souffrante, affamée, malade.

Mais une *Histoire complète de la Charité* après cette *Introduction générale* dont nous venons d'esquisser les grandes lignes, devrait se diviser en autant de parties distinctes qu'il y a d'œuvres de miséricorde corporelles et spirituelles. Suivons ce plan, nous aussi, sans descendre néanmoins dans un détail fastidieux, et commençons par étudier en particulier cette œuvre des œuvres, qui consistait à visiter, à secourir, à consoler les malades.

Nous allons conduire nos lecteurs dans une Maison-Dieu de l'an 1200.

IV

Voici que nous l'apercevons d'ici : la voyez-vous, là-bas, dans la campagne ? Elle a vraiment bonne mine. C'est un long édifice de forme parfaitement rectangulaire, bâti tout récemment et avec d'excellents matériaux. Sous de fausses arcades en saillie s'ouvrent huit grandes fenêtres geminées, surmontées d'un *oculus* à six lobes et au-dessous desquelles règne une sorte de galerie composée de petites fenêtres. Il existe trois de ces fenêtrelles par travée. Les deux façades latérales sont munies de quatre contreforts, et deux autres contreforts soutiennent encore les deux extrémités des grandes façades. Au milieu d'une de ces dernières, s'ouvre

la porte, semblable à celle d'une église, avec tympan et voussures. Le toit est d'une hauteur qui est considérable sans être disproportionnée. L'ensemble est agréable à l'œil. Mais l'intérieur nous réserve d'autres surprises. Comme la plupart des Hôtels-Dieu, à cette époque, celui que nous visitons est divisé par deux portiques en trois nefs, qui sont voûtées en ogive, et qui tantôt sont, comme à Angers, d'égale, et tantôt, comme à Ourscamp, d'inégale largeur. Contre les deux portiques on a, s'il m'est permis de parler de la sorte, collé quatre rangées de lits, et c'est la disposition qui est le plus généralement adoptée. L'étendue de cette salle, le soin apporté à sa construction, la largeur de ses travées, la longueur de ses trois nefs, sa hauteur sous voûte, ses deux étages de fenêtres pour donner plus d'air et de lumière à toutes ses parties; une cheminée qui s'élève au-dessus de l'un des pignons, une pièce voûtée qui est disposée pour servir de cuisine, d'officine ou de pharmacie, tout donne à cet imposant vaisseau un aspect que n'ont plus nos hôpitaux d'aujourd'hui. On en avait même égayé la sévérité par quelques ornements et quelques peintures murales. Telle est la charité; elle ne croit avoir assez donné, si elle ne donne le superflu. C'est elle, c'est encore elle, qui a voulu placer des vitraux à couleurs tempérées dans ces belles fenêtres, afin de ne pas blesser , afin de réjouir les yeux des malades; oui, dans la salle, près des lits, sont des grisailles, et les autres couleurs sont réservées aux vitres de la chapelle. C'est la charité d'ailleurs qui a tout fait, c'est à elle que nous devons cette excellente récréation, cette lumière abondante, cette chapelle si délicatement placée à l'extrémité de la salle même où respirent les malades, cet autel vers lequel peuvent se tourner les regards des moribonds. Elle a pensé à tout. Elle s'est dit : « Que pourrais-je bien faire pour le corps et pour l'âme des membres de Jésus-Christ? » et elle a trouvé ce que vous allez voir. Supposez que l'on transporte Platon ou Cicéron au milieu de la grande salle de l'hôpital d'Angers ou d'Ourscamp, ou de Chartres, et qu'on leur montre ce chef-d'œuvre d'architecture, et ces lits entourés de serviteurs d'autant plus empressés

qu'ils sont volontaires, et cette chapelle enfin au milieu de laquelle brille la figure de Jésus-Christ enseignant le monde. « Quel est ce palais ? quel est ce temple ? » demanderaient les illustres philosophes. Et quel ne serait pas leur étonnement lorsqu'on leur répondrait : « Ce sont des esclaves qui reposent ici, et ce palais leur appartient. Et ceux qui les servent sont des fils de princes peut-être, ou des filles de rois ! Et c'est Jésus-Christ qui a fait tout cela ».

Sortons de la salle des malades et promenons-nous un instant dans les dépendances de la Maison-Dieu. Là est le cellier de l'établissement avec les greniers et les magasins ; cet édifice est un petit monument qui ressemble à l'hôtel lui-même, mais avec des proportions beaucoup moins considérables. Celui d'Angers est une merveille. Plus loin sont de beaux jardins où les Frères et les Sœurs cultivent fruits et légumes, avec les simples, nécessaires à la médecine, peut-être aussi avec quelques fleurs ; car où il y a des Sœurs, il y a des fleurs. Au bout du jardin est le cimetière. C'est là que reposent les religieux et les religieuses qui sont morts au champ d'honneur, sur ce champ de bataille où ils luttent sans cesse contre les épidémies et les contagions de tout ordre. On y voit aussi les tombes modestes de quelques malades qui sont morts entre les bras des serviteurs de Dieu.

Nous avons parcouru, nous connaissons TOUTE notre Maison-Dieu.

V

Il y a quelques années seulement qu'elle a été fondée. C'est un seigneur qui, repentant de ses fautes et docile aux exhortations de sa femme, a donné cent arpents de terre, sept quartiers de vigne, sa maison de Paris, une dîme et 200 livres par an pour construire le nouvel édifice. « Quelle dépense exorbitante, » lui dirent alors certains parents qui sans doute visaient à son héritage. Le bon seigneur leur répondit : « C'est pour la rançon de mon âme et pour celle de ma femme... qui en a moins besoin. »

Et il s'empressa d'aller faire confirmer sa donation par son évêque. Il ne se réservait que la direction de l'hôpital, sa vie durant : on ne pouvait être moins exigeant. La nouvelle Maison-Dieu se trouvait d'ailleurs sur le chemin des pèlerins qui allaient à Saint-Jacques ; il fut spécifié qu'on leur donnerait l'hospitalité. Il n'y avait pas pour eux d'autre asile dans ce pays, si ce n'est deux lieues plus loin, dans l'abbaye cistercienne, qui avait également une infirmerie à l'usage des pauvres. L'utilité du nouvel établissement fut universellement reconnue, et il y a deux ans, le pape Innocent III lui-même l'a pris sous sa garde et protection spéciales. Voilà une fondation dont l'avenir est assuré.

Le fondateur a choisi lui-même cette situation charmante, au milieu de ses prés, pour le palais qu'il vient de construire aux pauvres. Les édifices de même nature s'élevaient le plus souvent aux portes des villes, sur le bord des rivières, dans les montagnes, aux endroits les plus fréquentés ou les plus dangereux. D'autres étaient tout près des monastères et des églises dont ils dépendaient. En 1218, par exemple, le fils de Simon de Montfort-Amaury, fonde à Limoux un couvent de Trinitaires en leur imposant l'obligation de secourir les malades et les pauvres. Il y avait des milliers de couvents qui s'imposaient cette charge, ou plutôt qui s'y livraient à cette joie.

« Il y a tout à côté d'ici une maladrerie pour mes frères les lé-
« preux, avait dit le fondateur de notre Hôtel-Dieu. Je ne veux
« donc pas qu'on les reçoive dans cette maison, où ils commu-
« niqueraient à mes chers malades leur horrible et inguérissable
« contagion. » C'est assez faire comprendre à nos lecteurs que la plupart des établissements dont nous parlons avaient une destination GÉNÉRALE et qu'on y recevait tous les malades A L'EXCEPTION DES LÉPREUX. Mais il y aura plus tard des hospices à destination spéciale, comme les Quinze-Vingts, qui seront réservés aux aveugles, et déjà il y en a d'autres où les pèlerins seuls ont le droit d'entrer. Ce sont là des exceptions, et nous avons montré la règle.

VI

Nos lecteurs connaissent maintenant la physionomie générale et l'architecture des Maisons-Dieu ; nous avons exposé les causes de leur fondation, indiqué leur situation, signalé enfin leur destination générale ou spéciale. Mais il est quelqu'un que nous n'y avons pas encore vu et que nous sommes impatients d'y voir : ce sont les malades. Précisément, en voici un qui se présente à la porte, soutenu dans les bras de ses parents et de ses amis. Or, les statuts portent expressément qu'on ne doit refuser aucun pauvre. Plusieurs lits sont vacants : qu'il entre et soit le bienvenu. Le pauvre homme est bien pâle, il chancelle, il est dévoré par une mauvaise fièvre ; vite, qu'on le couche. A cette époque, il paraît démontré qu'on n'eût jamais la barbarie de faire coucher plusieurs malades en un seul lit, comme on le fit au XVIIe et au XVIIIe siècle. Autant de malades, autant de lits, propres, commodes, spacieux. Des cloisons séparent d'ailleurs chacun de ces lits des lits voisins. On a remarqué avec raison que l'on avait, au XIIIe siècle, pratiqué dans les hôpitaux le système cellulaire. Mais il convient d'observer que ce système est bien loin de présenter dans un hôpital les mêmes inconvénients que dans une prison. Dans les grands hôpitaux, il n'y avait pas plus de 60 à 100 lits; dans les petits, il n'y en avait que 10 ou 20. C'est, comme on le voit, une méthode bien différente de la nôtre. Peut-être un jour reviendra-t-on aux habitudes trop délaissées de nos pères. Peut-être comprendra-t-on qu'au lieu d'entasser les malades par centaines et par milliers dans d'immenses hôpitaux, au milieu de la pestilence des villes, il serait meilleur de les distribuer par petites troupes dans de bons petits hôpitaux de campagne, bien aérés, bien gais, au milieu des champs, de la lumière et de l'air pur. J'en appelle aux hommes spéciaux, j'en appelle aux cœurs chrétiens.

Sans doute nos lecteurs auront été effrayés tout à l'heure par

les proportions considérables de ces salles de nos hôpitaux au Moyen-Age : ils auront pensé à la rigueur des hivers, et tremblé pour la santé des malades. Rassurons-nous : ces hôpitaux du XIIIe siècle étaient chauffés. On voit, dans une charte de 1233, un curé de Broyes, nommé Gautier, qui donne une maison et vingt arpents et demi de terre à la Maison-Dieu de Gonesse, et « le produit de ces terres doit servir à chauffer les pauvres. » Quant à la nourriture des malades, elle ne laissait rien à désirer. Il est vrai qu'on donnait aux pauvres passants qui venaient coucher à l'Hôtel-Dieu une ration de pain seulement; mais les vrais malades, de même que les Frères et les Sœurs, avaient (pour prendre l'exemple de la même maison de Gonesse) de la viande fraîche trois jours par semaine, du lard le lundi, avec des œufs ou du fromage au repas du soir, et des œufs le mercredi, le vendredi et le samedi. Dans la plupart des hôpitaux on leur donnait en général tout ce qu'ils désiraient, pourvu que les ressources de la maison le permissent et que ces aliments ne leur fussent pas contraires. Un clerc de Philippe Auguste, Adam, donna deux maisons à l'Hôtel-Dieu de Paris, afin que le jour de son anniversaire, on donnât aux pauvres malades tout ce qu'il leur viendrait à la pensée de demander. Ces anniversaires abondaient, grâce à Dieu, et les pauvres s'en réjouissaient. Et je dis que, malgré tout, c'est là de la charité bien entendue. Pensons-y donc. Ne pas se contenter de donner un asile, des soins et la guérison même à ces misérables, à ces serfs; mais leur procurer de petites joies: mais faire un peu sourire ces pauvres êtres en offrant le superflu, le luxe d'un festin princier dont ils se souviendront toute leur vie; mais causer pendant un jour la joie d'une créature du bon Dieu !! Demandez plutôt aux Petites-Sœurs des pauvres, demandez-leur ce qu'elles en pensent.

« Bien chauffés, bien logés, bien nourris, » que faut-il de plus aux misérables? Rien, suivant quelques économistes de notre temps; mais le Moyen-Age ne fut pas de leur avis. A peine un malade avait-il été reçu dans un hôpital, dans une maison de Dieu, que l'on s'empressait autour de lui. On parlait à son âme

avant de s'occuper de son corps. Les sacrements lui étaient sur le champ offerts et donnés, et c'était aussi la dernière occupation des convalescents, quand ils étaient sur le point de franchir le seuil aimé de cette hôtellerie des pauvres. D'ailleurs, on avait pitié de la convalescence autant que de la maladie, et l'on ne jetait pas un pauvre hère à la porte du logis lorsqu'il était encore tout pâle et chancelant. Dans la plupart des Maisons-Dieu, les convalescents avaient le droit d'être hébergés, et on ne les renvoyait pas sans leur offrir « chemise, cotte et souliers. » Ils acceptaient toujours et sortaient de là bénissant Dieu. J'oubliais de dire que, par une délicatesse toute chrétienne, certaine salle spéciale était réservée, dans la plupart des *Elemosinariæ*, à certains malades. Telles étaient, par exemple, les femmes en couches, que l'on accueillait dans un très-grand nombre de ces admirables maisons. Faut-il ajouter enfin que les enfants dont les parents étaient morts à l'hôpital étaient élevés aux frais des Hôtels-Dieu? O belles proportions! ô largeur et profondeur de la charité chrétienne!

Et voilà maintenant que nous avons suivi notre malade depuis son entrée à l'hôpital jusqu'à sa sortie, soit qu'il parte de là joyeux et guéri, soit que l'on transporte son noble corps, destiné sans doute à la résurrection glorieuse, dans le petit cimetière de la Maison-Dieu. On n'avait pas encore, à cette époque, l'idée fort hygiénique, mais peu morale, de transporter les cimetières loin des vivants. On n'avait pas encore rêvé de réaliser cette idée qui doit bientôt nous affranchir de toute préoccupation de la mort: « *Une ville sans cimetière.* » Le fondateur ne demandait généralement d'autre récompense de sa fondation que d'être enseveli dans la chapelle de la maison, près de ses malades et de ses pauvres. Cette chapelle destinée aux pieux exercices des Frères et des Sœurs, était le plus souvent distincte de l'autel placé dans la chambre des malades. Elle était assez vaste, et, à Angers, il n'y avait pas moins de quatre chapelains. Ces petites églises eurent souvent, d'ailleurs, maille à partir avec les paroisses voisines. Les desservants devaient rigoureusement s'abstenir de confesser et de marier les paroissiens. A son lit de mort, nul paroissien ne

pouvait faire de dispositions testamentaires au profit de l'Hôtel-Dieu, s'il n'en avait fait d'abord au profit de l'église paroissiale et du curé. Les portes de la chapelle, où il y avait souvent plusieurs prêtres réguliers, devaient en outre être fermées les jours de Pâques, de la Pentecôte, de Noël, de la Toussaint et de saint Pierre. C'est la lutte éternelle de la paroisse avec le couvent, car les Maisons-Dieu ne sont que de petits couvents. Ne nous scandalisons pas de cette prétendue concurrence, de ces petits conflits. Les uns et les autres travaillent pour le Ciel.

VII.

Voilà, dira-t-on, un admirable ensemble ; voilà des établissements charitables auxquels rien ne manque. Tant de merveilles néanmoins n'auraient pas duré longtemps, si cette noble charité n'avait pas été soutenue par une prudente et sévère administration. Nous méprisons trop l'élément administratif, et quand nous voulons porter sur un homme médiocre un jugement bienveillant, nous avons trop coutume de dire : « C'est un bon administrateur. » L'Église n'a jamais eu de ces mépris ridicules. Elle ne permet pas d'élever un monastère ni un établissement charitable, sans s'être préalablement assurée que cette maison est suffisamment dotée et qu'elle a réellement des chances de durée. Agir autrement serait folie. Les Maisons-Dieu étaient dotées en rentes ou en bien-fonds ; elles avaient encore d'autres ressources, telles que les donations à charge d'anniversaires, les indulgences, les quêtes et le droit de patronage sur certaines églises. Quant à leur administration, elle appartenait en dernier ressort soit aux évêques qui s'y réservent, dans tous les cas, un droit d'intervention à raison de leur autorité ecclésiastique, soit aux Chapitres, soit aux fondateurs laïques, soit aux Communes et aux bourgeois. La direction immédiate appartient généralement au Maître ou Prieur de la maison, qui d'ordinaire est élu par la communauté des Frères et des Sœurs de charité, et définitivement nommé

ou confirmé par l'Évêque. C'est le Maître qui fait les recettes, qui dresse l'actif de l'établissement, en mettant de côté les dettes et les insolvables. C'est lui qui arrête également, en présence des Frères et des Sœurs, le compte mensuel et annuel des dépenses et qui établit le passif. Dans les grands hôpitaux, un Frère est chargé de l'encaissement des recettes, c'est le Receveur; un autre fait les dépenses nécessaires, c'est le Procureur. Mais ces Comptes sont sévèrement contrôlés, tantôt par l'Évêque et l'archidiacre, comme aux Montils, tantôt par les bourgeois et leurs proviseurs, comme à Gonesse, tantôt par les représentants des seigneurs. Les proviseurs ont un sceau spécial, et ils l'apposent sur les inventaires de la maison, qui doivent être rédigés avec le plus grand soin. La maison charitable elle-même a son cachet particulier, qui est précieusement enfermé au fond d'un coffre secret et dont peu de personnes ont la clef. Il est facile de voir que cette administration est sagement réglée. Aussi constatons-nous, au XIIIe siècle, la confiance universelle qu'inspiraient les maisons des pauvres malades. Il n'est pas rare de voir certaines personnes riches mettre leur capitaux en dépôt dans les Maisons-Dieu. Les établissements charitables faisaient du reste tous leurs efforts pour mériter cette confiance. Il arrivait souvent qu'il y avait peu de malades : les Frères et les Sœurs employaient alors une bonne partie de leur temps à l'exploitation agricole de leurs terres. A Gonesse, en 1361, la Maison-Dieu possédait 8 chevaux, 3 charrues, 6 vaches, 40 porcs et 300 brebis. Elle récoltait environ 16 muids de blé, 10 muids d'avoine et 30 tonneaux de vin. Du vin de Gonesse !

Nous venons de décrire, pour ainsi parler, le corps des Maisons-Dieu, mais nous n'avons pas encore pensé à leur âme.

VIII

L'âme d'une Maison-Dieu, c'était la petite communauté de Frères et de Sœurs de charité qui desservait ces excellents hôpi-

taux. Il est temps de lui consacrer quelques lignes. Et nous nous rappelons à ce propos, avec un de nos meilleurs érudits, qu'un article parut dans la *Revue des Deux-Mondes*, il y a quelques années, où l'auteur faisait hardiment remonter l'origine de nos Sœurs de charité aux diaconesses protestantes du XVIe siècle. Un tel article, s'épanouissant dans le plus populaire de nos recueils périodiques, atteste une ignorance véritablement scandaleuse. Au XIIIe siècle, il y avait certes, dans notre seule France, vingt ou trente mille Frères et Sœurs de la charité ! Et ce sont les protestants qui nous ont imité, servilement imité. En fait de charité, l'Église donne des leçons et n'en reçoit pas.

Ces premières Maisons-Dieu, qui furent réorganisées au XIe siècle, après la belle renaissance de l'an mil, furent desservies par de petites Congrégations charitables, dont les unes étaient composées de Chanoines réguliers et de Chanoinesses, les autres de Frères et de Sœurs laïques, auxquels quelques Frères-prêtres venaient se mêler. Les uns et les autres suivaient généralement la Règle de saint Augustin, plus ou moins profondément modifiée, suivant les besoins du pays et les nécessités de l'époque. Autant de Maisons, autant de Communautés distinctes, et qui furent absolument distinctes l'une de l'autre.

Une tentative d'unité fut faite à la fin du XIIe siècle : l'ordre du Saint-Esprit fut fondé à Montpellier vers 1178-1179, et le pape Innocent III le confirma solennellement en 1198. Ce fut une noble et magnifique fondation qui réalisa, dans une certaine mesure, l'idéal atteint quatre ou cinq siècles plus tard par saint Vincent de Paul. Dans certaines provinces, en Franche-Comté par exemple, la plupart des villes et un certain nombre de bourgs importants possédèrent un hôpital de l'ordre du Saint-Esprit. Cet ordre alla plus loin, alla partout. Nous avons ses statuts sous les yeux au moment où nous écrivons. Avec cet étrange amour de l'apocryphe, qui caractérise le Moyen-Age, cette Règle est attribuée à sainte Marthe, hôtesse du Christ, et à son frère saint Lazare, « le premier grand-maître du dit ordre », et ce n'est pas nous qui tenterons de justifier, ni même d'excuser cette fraude tout à fait

condamnable. On trouvera d'ailleurs des perles et de l'or dans ces « préceptes de sainte Marthe » : *Filioli et filiolæ,* y est-il dit au début, *diligite omnia; super omnia diligite vos invicem sicut alii semetipsos.... nullam peculiarem mensam seu victum habeatis.* Le chapitre second traite « de la manière de construire les hôpitaux. » La séparation des sexes est rigoureusement recommandée aux Frères et aux Sœurs, et il leur est enjoint d'invoquer le Saint-Esprit dans toutes les occupations de leur vie sacrifiée aux pauvres. « Tenez, d'ailleurs, tenez les pauvres pour vos seigneurs; servez-les dès le berceau et l'enfance, de quelque mal qu'ils soient affligés, soit corporel, soit spirituel; ayez-en soin jusque dans la sépulture, que vous leur donnerez selon leur sexe. »

Et, en effet, la charité des Frères et des Sœurs du Saint-Esprit doit s'exercer tout d'abord sur le berceau des pauvres : « Vous recevrez les enfants exposés; vous aurez soin de leur faire donner des nourrices, lesquelles vous nourrirez le mieux que vous pourrez, afin qu'elles conservent leur lait; vous tâcherez d'en trouver qui puissent nourrir deux enfants, auxquelles vous donnerez d'autre nourriture. » Et plus loin : « Afin que les enfants ne soient pas trop longtemps exposés et ne souffrent pas trop, vous aurez dans les hôpitaux un lieu spécial, de telle sorte qu'on les puisse exposer à couvert et où l'on puisse entendre le moindre bruit. Vous accourrez tout aussitôt, et si vous pouvez atteindre cette misérable mère lorsqu'elle jette son enfant, ne la scandalisez pas, mais reprenez-la fraternellement de sa faute et excitez-la à la pénitence... Si vous pouvez savoir quel est le père de l'enfant, allez vers lui, persuadez-lui que la nature l'oblige à nourrir son propre enfant, et surtout ne le scandalisez pas. Mais si l'enfant reste à la maison, les Sœurs en auront soin jusqu'à quatre ans, si c'est un petit garçon, et alors on le mêlera aux autres enfants, mais sans leur dire que c'est un enfant exposé, afin qu'on ne lui en fasse point un reproche. » Sur le costume de ces petits, la Règle donne des détails vraiment touchants : « Vous les vêtirez de bleu foncé, qui soit de durée; sur les bras et les épaules, vous leur mettrez des langues de feu, afin qu'on

sache bien que ce sont là des enfants du Saint-Esprit. Vous les nourrirez tout comme les autres, puisque ce sont les enfants du Seigneur. »

Le pieux auteur entre ici dans les détails les plus circonstanciés sur les soins qu'il faut donner à ces petits abandonnés : « Il faut, dit-il, ne se servir pour eux que de médicaments naturels, employer du linge bien blanc, leur donner quelques bonnets noirs ornés de rouge, qui puissent résister aux taches et se laver aisément. » Mais il faut surtout écouter cet excellent instituteur quand il parle de l'instruction qu'il faut donner à ces délaissés du monde. O vous qui aimez les châtiments corporels, ô vous qui vantez le fouet et ne détestez pas l'ignorance avec une haine assez vigoureuse, écoutez, écoutez ce magnifique langage : « Quant à l'instruction de ces enfants, vous aurez soin de leur donner pour maîtres les plus doctes d'entre vous, qui soient doux et qui les aiment. » Voici maintenant l'enseignement mutuel : « Vous prendrez les plus savants d'entre eux, qui auront soin des autres, un de cinq. Vous leur ferez réciter leurs leçons et vous verrez comment ils font réciter les autres ; et, de cette façon, tous profiteront. » Il faut bien en venir à ce terrible fouet : « Si leur malice vous oblige de les châtier, faites-le avec une très grande circonspection ; si vous voyez qu'ils pleurent, pardonnez leur avec une paternelle et maternelle miséricorde. Car il vaut mieux reprendre les enfants que les battre. Si l'enfant, malgré tout, ne se corrige pas, frappez-le seulement avec des verges et sans violence ; car si par hasard le sang coulait, vous auriez à en faire pénitence. Le sang du juste Abel n'a pas tant demandé vengeance que celui de cet innocent le demandera contre vous. » Il est ensuite question des écoles où sont admis sans distinction les enfants de la ville avec les enfants trouvés. Puis, on apprend à ceux-ci de bons métiers, quand ils ont l'âge de travailler. On choisit ceux pour lesquels ils ont le plus de goût, et, quand ils le savent bien, on leur donne la moitié de leur gain et des habits à leur usage ; après quoi, on les envoie au siècle. Quant aux filles, elles sont également vêtues de

bleu jusqu'à douze ans, et on leur apprend des métiers. A dix-huit ans, on les confie à quelque bonne pauvre femme de la ville; on tâche de les marier, on leur tient lieu de père et de mère, on leur rend tout ce qui leur appartient, on en fait enfin de bonnes chrétiennes qui instruiront leurs enfants comme elles ont été instruites.

Les femmes grosses seront reçues dans toutes les maisons du Saint-Esprit, mais elles y auront une maison séparée. Les unes se font les servantes des autres, durant les douleurs de l'enfantement. On a soin de baptiser sur-le-champ les nouveau-nés. La plus grande douceur est recommandée aux Sœurs. « N'affligez pas ces femmes, de peur qu'elles n'aient de mauvaises couches qui les rendent malades tout le reste de leur vie, mais au contraire remerciez-les de ce qu'elles sont venues dans votre hôpital qui est la maison de Dieu. »

Les hospitaliers n'auront pas un soin moins tendre des étrangers et des passants. « Vous leur prêcherez l'Évangile et vous les recevrez comme frères ou sœurs. Vous leur laverez les pieds d'eau nette, vous nettoierez leurs habits, vous les ferez coucher et leur donnerez à manger le mieux que vous pourrez. Vous les ferez séjourner dans vos hôpitaux jusqu'à ce qu'ils aient recouvré leurs forces; » et ce chapitre de la Règle se termine comme tous les autres, par ces mots terribles et bien faits pour frapper l'esprit des Sœurs et des Frères : « Si vous n'agissez ainsi, vous ne serez mes fils ni mes filles, le Seigneur vous tiendra pour anathèmes, le Saint-Esprit n'intercédera pas pour vous et vous irez aux flammes éternelles. »

Après de longues et minutieuses recommandations relatives aux lépreux, le fondateur arrive à parler des malades. « Vous les chercherez, dit-il à ses religieux. Vous leur laverez, en entrant, les pieds et les mains; vous leur couperez les cheveux, mais ne les raserez pas; vous écrirez leur nom sur de l'écorce et l'attacherez à leurs bras; vous aurez des médecins et des chirurgiens expérimentés. Les Frères ne soigneront que les hommes, les Sœurs ne soigneront que les femmes, et quand le prêtre viendra

pour administrer les secours spirituels à l'une de celles-ci, il sera accompagné d'un autre Frère. Vous donnerez aux malades les viandes suivant l'ordre des médecins, et vous servirez les malades comme vos maîtres et seigneurs. » Et le prétendu saint Lazare ajoute naïvement : « Ne les fâchez pas, car vous seriez semblables au traître Judas, qui se fâchait contre ma sœur Madeleine de ce qu'elle avait oint d'onguents aromatiques les pieds du Seigneur. » Les malades, d'ailleurs, doivent être seuls dans chaque lit, « et si la nécessité vous force d'en mettre deux, vous disposerez tellement les draps que la chair de l'un ne puisse toucher la chair de l'autre. » Du reste, on s'occupera activement de leur salut, et l'on travaillera à leur conversion. « S'il en est qui persistent dans leur obstination, leur seul châtiment consistera à n'être pas enterrés parmi les enfants du Seigneur. Mais quand les uns et les autres seront guéris, vous leur rendrez tout ce qui leur appartient et les remercierez de l'honneur qu'ils vous ont fait de vouloir bien venir chez vous. » Un chapitre spécial est consacré aux infirmes et aux blessés. Les plaies doivent toujours être lavées avec soin, et c'est pour cela qu'il faut placer les hôpitaux, autant qu'il se peut, sur le bord d'une rivière. *Sic pro Dei vel patria curate vulneratos.* Mais il ne faut pas recevoir avec la même facilité ceux qui se sont battus contre le Prince et contre la Patrie. La Regle ici, pour la première fois, pour la seule fois sans doute, manque un peu de charité. C'est une tache sur cette splendeur.

Les vieillards seront couchés dans une sorte de cellule, et les bourgeois les pourront venir voir en une salle séparée. Ils y travailleront, et l'hôpital leur abandonnera le tiers de leur gain. Leurs visiteurs, d'ailleurs, peuvent leur apporter de petits présents, mais rien qui les puisse enivrer. Ils ont un réfectoire où ils sont nourris, *juxta suum genus, magna quidem œconomia*, et l'on a soin de leur faire de bonnes lectures pendant leurs repas. Les pauvres n'observeront pas les jeûnes et les abstinences des religieux. « S'ils deviennent infirmes ou incurables, vous les traiterez comme vos pères, vos mères, vos fils ou vos filles. » Tant

de soins ne doivent pas empêcher les Frères et les Sœurs de penser aux pauvres des villes et des lieux voisins. « Vous leur enverrez des Frères et des Sœurs externes suivant leur sexe ; vous leur donnerez des médicaments, vous les panserez, vous les visiterez. » Et plus loin : « S'il y a des fous dans la ville, vous les accueillerez et vous rechercherez l'origine de leur folie pour y apporter remède. Vous les mettrez seuls, de peur qu'ils ne se fassent du mal les uns aux autres. » De même à l'égard des pécheurs qui peuvent être considérés comme des fous : « Vous en userez de même avec les enfants désobéissants et les parents dissipateurs, et vous essayerez de les convertir. » Et enfin : « Vous enterrerez les pauvres de la ville, et si ce sont des femmes, les Sœurs externes les enseveliront. »

Et c'est ainsi que, dans cette admirable règle, le pauvre est poursuivi, est atteint par l'amour depuis son premier souffle jusqu'à son dernier. Et, je vous le demande, un tel document, qui a reçu une réalisation complète pendant plusieurs siècles en des centaines de Maisons-Dieu, n'est-il pas aussi beau que le *Phedon* de Platon et le *de Officiis* de Cicéron.

IX

Telles étaient les idées qui animaient d'ailleurs toutes les autres congrégations charitables. Car il y en eut un grand nombre en dehors de l'Ordre du Saint Esprit. La fondation du Tiers-Ordre de Saint François lui donna une nouvelle impulsion et leur fournit un personnel nouveau. A la fin du règne de Philippe Auguste, on peut donc diviser en trois groupes ces petites Communautés hospitalières : il y a celles qui se rattachent à l'Ordre du Saint-Esprit, celles qui suivent la Règle de saint Augustin, celles enfin qui dérivent du Tiers-Ordre franciscain. Dans les unes et dans les autres, les Frères et les Sœurs font également les trois vœux de chasteté, de pauvreté et d'obéissance. Quelques Frères sont prêtres. A la tête de ces religieux et de ces

religieuses est le Maître ou Prieur ; les Sœurs ont aussi une Maîtresse ou Prieure, mais elle dépend du Maître. C'est tantôt l'Évêque et tantôt le Prieur qui décide de l'admission des Frères et des Sœurs ; les fondateurs ne se sont réservé que durant leur vie ce privilége délicat. Le nombre des hospitaliers varie suivant l'importance de l'établissement ; à Gonesse, par exemple, où il y avait 50 lits, on comptait au XIVe siècle, en 1351, treize Frères et sept Sœurs. La plupart donnaient leurs biens à l'hôpital où ils entraient. Leur nourriture est celle des pauvres, qui sont toujours servis les premiers ; les religieux ont leurs réfectoires et leurs dortoirs séparés. Les Frères ne se réunissent aux Sœurs qu'à la chapelle, où ils entendent la messe et chantent ou psalmodient quelques heures canoniales (en général, l'office de la sainte Vierge). Ils peuvent sortir de la maison, mais à la condition de ne pas entrer aux auberges. Leur vêtement est simple, leur vie est austère; il semble qu'ils gardent leur gaieté et leurs sourires pour les pauvres. Telles sont ces Sœurs de la Charité qui passent graves dans nos rues, et dont on connaît l'*entrain* au chevet des malades.

Nous terminons ici ce qui se rapporte aux Maisons-Dieu; mais nous ne pouvons pas finir ce qui se rapporte au soin des malades sans parler des Maladreries.

X

Nous n'avons pas à étudier ici l'origine de la lèpre, et nous pouvons seulement protester, en passant, contre l'allégation étrange du plus poétique, du plus romanesque des historiens contemporains : « Pas un bain durant mille ans », dit M. Michelet, qui attribue la lèpre à la malpropreté de nos pères. Il est avéré que nos pères avaient de nombreuses étuves, et que du temps de Philippe Auguste, par exemple, il y avait à Paris, proportions gardées, autant de ces étuves qu'il y a aujourd'hui de maisons de bains. D'un autre côté, les peuples orientaux, qui font le plus d'ablutions, sont ceux précisément chez lesquels la

lèpre a fait le plus de ravages, Quoi qu'il en soit, au lieu de raisonner sur la lèpre, nos pères luttèrent contre elle avec une énergie sauvage et héroïque. Nous avons déjà vu, en des études précédentes, comment les lépreux furent séquestrés de la société, comment on les isola des autres hommes, comment la législation leur fit un sort rigoureux, comment leur vie était une mort. Rappelons-nous le bel office de la séparation d'un lépreux, et cet office des morts célébré sur un homme vivant, et ce costume spécial qu'ils devaient porter, et cette *tinterelle* qu'ils devaient faire retentir sur leur passage, afin que l'on s'écartât d'eux, et cet amour de l'Église pour ces abandonnés. Rappelons-nous aussi notre roman d'*Amis* et d'*Amile*, où la lèpre joue un si grand rôle, et ce bain monstrueux qu'un ami compose avec le sang de ses propres enfants pour guérir miraculeusement la lèpre de son ami...

Dès le commencement du XIIe siècle, un ordre militaire et hospitalier s'était fondé, dans le seul but de venir en aide aux lépreux de la Terre-Sainte. C'est l'ordre de Saint Lazare, dont Helyot sépare avec soin les origines de celles de l'ordre de Saint-Jean. Les hospitaliers de Saint-Lazare reçurent des lépreux dans leurs rangs, et ce seul fait eut une influence morale vraiment considérable. C'était dire à tous les lépreux de la terre : « Nous n'avons pas peur de la lèpre. » Au XIIe siècle, et particulièrement sous le règne de Philippe Auguste, le fléau ne perdit guère de son intensité primitive. Dans certaines provinces, comme en Franche-Comté, c'est depuis la fin du XIIIe siècle, jusqu'à 1270, que se construisent dans les villes et jusque dans les moindres villages, des « maladières », des « mézelleries. » Il y avait de ces hôpitaux qui étaient destinés aux seules lépreuses. La plupart s'ouvraient aux deux sexes. Nos rois prirent une part active à ce mouvement de la charité, et l'on connaît ce trait de Louis VII, entrant dans une léproserie entre Paris et Saint-Denis, et y rendant visite à ses frères les lépreux. Nobles visites, après tout ; œuvre qui consolide les trônes !

Les premières *maladières* n'avaient été que des ouches parse-

mées de cabanes. Mais, grâce à la munificence des princes, ces cabanes se changèrent en maisons, et ces maisons en palais. Philippe Auguste fit de beaux présents aux lépreux de Falaise, d'Evreux, d'Amiens, de Senlis, de Survilliers, de Sens, de Chartres, etc. Saint Louis fit mieux, il les pressa contre son cœur. De son temps, et dès l'année 1226, il y avait deux mille maladreries dans la seule étendue du domaine royal, et Louis VIII avait laissé cent sous à chacune d'elles. Grâce à ces dons royaux et aux aumônes de tous les chrétiens, les maladreries eurent toutes la grâce et les proportions des autres hôpitaux. Par malheur, il ne nous en est pas resté du XIIIe siècle ; et le plus ancien type que l'on connaisse, c'est la léproserie du Tortoir, dont le docteur Cattois et M. Viollet-le-Duc nous ont donné de si beaux dessins.

Mais les cœurs pleins de charité valaient mieux encore pour les lépreux que des palais, si beaux qu'ils fussent. Ils furent aimés, et l'Ordre du Saint-Esprit les aima tout particulièrement. Dans les statuts apocryphes de cette milice, fondée par Guy de Montpellier, on lit les plus touchants conseils adressés aux Frères et aux Sœurs : « Ce ne sont pas les plaies des lépreux ; non, ce sont celles du Dieu tout-puissant. » Et plus loin : « Vous engagerez pour eux jusqu'aux vases sacrés, vous ne vivrez que de pain et d'eau, vous leur laisserez non-seulement vos lits, mais vos chambres, et vous vous contenterez de paille. » C'est ce qu'ils firent.

XI

Nous venons d'étudier une seule œuvre de la miséricorde, mais on peut dire qu'elle en comprend plusieurs autres. On ne peut venir en aide aux malades, sans donner à manger à ceux qui ont faim, sans désaltérer ceux qui ont soif, sans accueillir les voyageurs, sans vêtir les nus. Aux XIIe et XIIIe siècles, les pauvres sont nourris, hébergés et vêtus dans presque toutes les Maisons-Dieu, qui s'appellent aussi du beau nom d'*aumôneries*, et

où les Sœurs et les Frères sont strictement obligés à remplir TOUTES les œuvres de miséricorde. Ils étaient aussi nourris, hébergés et vêtus dans tous les monastères, à la porte desquels se faisaient tous les jours d'abondantes distributions, et qui avaient presque tous des salles assez vastes pour donner asile aux pauvres passants. Il y a, en outre, certains hospices particuliers réservés aux pauvres, aux malades, aux voyageurs et aux pèlerins. En 1202, on vit deux nobles Allemands fonder hors de la porte Saint-Denis, à Paris, une salle de 22 ou 23 toises de long pour y coucher les pauvres voyageurs harassés, à leur entrée dans la grande ville : ce fut l'hospice de la Trinité. La législation, d'un autre côté, laissait à la charge des seigneurs ou des paroisses l'entretien des enfants trouvés. Quant aux malfaiteurs, la charité ne les abandonnait pas, et le droit d'asile existait en leur faveur. Ce droit existait encore à l'Hôtel-Dieu de Paris en 1217.

Le moment n'est pas loin, enfin, où certaines confréries vont s'établir dans les villes et dans les villages pour se consacrer à l'ensevelissement des morts. Ces confréries, qui ont reçu le nom de *charités* et qui le méritent, datent du XIIIe siècle en Normandie, et il ne serait pas difficile d'en retrouver les traces beaucoup plus haut. Vous avez vu d'ailleurs comment tous les hospitaliers des Maisons-Dieu, et notamment les Sœurs et Frères externes dans l'Ordre du Saint-Esprit, se donnaient l'obligation d'ensevelir les corps des pauvres, soit que ceux-ci fussent morts dans l'hôpital ou dans leurs misérables demeures. Mais la charité ne les quittait pas là et priait pour eux. Elle priait aussi pour les heureux, pour les grands de ce monde. Lorsqu'un personnage considérable de la noblesse ou de l'Église avait rendu son âme à Dieu, on organisait en faveur de cette âme tout un vaste système de prières. Un serf, un vilain partait avec un long rouleau de parchemin. C'était le porte-rouleau, le *rotuliger*. Au haut du rouleau on avait écrit, en vers ou en prose, une sorte de « lettre de faire-part », dans laquelle on recommandait l'âme aux prières de tous les monastères et de toutes les églises. Le *rotuliger* franchissait montagnes, côteaux et plaines, s'arrêtant tous les soirs

à la porte de quelque abbaye ou de quelque prieuré. Il montrait son rouleau ; on le lisait et l'on s'empressait d'écrire, à la suite de la notification mortuaire, un éloge du défunt en prose ou en vers. Quelquefois on se contentait d'écrire le nom de l'église, pour donner, en quelque manière, un accusé de réception au *rotulig-r*. D'autres fois, enfin, on recommandait ses propres morts à la charité des autres églises : « Priez pour les nôtres, et nous prierons pour les vôtres. » Et, de la sorte, il s'établissait une belle société de prières sur toute la face de la catholicité. Et le porte-rouleau, au bout d'un an, de deux ou trois ans peut-être, revenait à son point de départ, ayant vu toutes les belles églises de la chrétienté et ayant pour toute sa vie une provision de souvenirs et d'histoires.

Ces « Rouleaux des morts » ont été publiés récemment, et il en est plusieurs qui se rapportent au règne de Philippe Auguste. Tel est celui d'un certain abbé Henri, vers 1180 : « *Abbas non obiit quem virtus ad astra vexit.* » Tel est celui surtout de Bertrand de Baux, qui avait, durant sa vie, commis bien des crimes, mais s'en était noblement repenti avant sa mort. On le couvrit d'éloges : « Justiciæ rector, Mars bello, Nestor et Hector. » Un moine de Saint-Martin de Tours eut cependant le courage de rappeler les crimes du défunt : « Dictus Bertrannus miles fuit iste nefandus, etc., etc. » Un autre se contenta de dire qu'avant d'être comparé à saint Paul, il fut comparable à Saül. Nous devons encore citer les rouleaux de Saint-Aubin, en 1190, de l'abbé Gautier, en 1200, etc., et surtout celui de Guillaume Des Barres. C'est une véritable épitaphe, écrite en beau style : « Sors dira, mors crudelis, nulli parcens, omnes trahens, gregem nostrum mirabiliter concussisti, cum a nobis abstulisti dilectissimum et nobilem dominum nostrum Guillelmum des Barres, militem, super omnes barones et principes fidelem, sanguine præclarum, facie decorum, membris fortem et abilem, statura longum et beneformatum. » C'est une oraison funèbre, genre fécond en chefs-d'œuvre, mais aussi en platitudes, et qui réellement n'est pas chrétien !

XII

Un dernier mot. Puisque nous avons parlé de charité dans le passé, pourquoi ne ferions-nous pas un appel pressant à la charité contemporaine? Il ne s'agit pas ici de ces belles œuvres qui s'épanouissent partout sur le sol catholique avec une richesse de floraison qu'elles n'ont jamais connue. Notre siècle est plus riche que tous les autres en œuvres de charité; il n'a rien à envier au Moyen-Age. Mais au-dessus de toutes ces institutions de miséricorde, au-dessus des œuvres de charité, il y a la Charité, et surtout il y a la paix, il y a la concorde. Or, les Français de notre temps manquent principalement entre eux de cet esprit de conciliation et de paix. Ils ne s'aiment pas et s'entêtent à ne pas vouloir s'aimer. Ils s'isolent, ils se bâtissent des forteresses; ils s'y enferment, et, de là, prennent plaisir à haïr tous leurs frères qu'ils ne connaissent pas. Cette haine devient tout à fait sauvage et sanglante; il est temps de la faire cesser. Le plus beau spectacle que puisse offrir notre terre, ce sont des frères qui se réconcilient. Au nom du Ciel. tendons-nous la main et aimons-nous!

LÉON GAUTIER.

TOMBEAUX DE LA RENAISSANCE,

A ROME [1].

TOMBEAU DU CARDINAL CHRISTOPHE DE LA ROVÈRE (1474)

A SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Christophe de la Rovère était né à Turin. Sixte IV le fit gouverneur du château Saint-Ange et, le 10 décembre 1477, le créa cardinal-prêtre du titre de S. Vital. A sa mort, arrivée l'année suivante, il le remplaça dans le Sacré-Collége par son frère Dominique.

On ne peut séparer par le souvenir les deux frères réunis dans une commune sépulture. Il faut également comparer ensemble les deux monuments qui rappellent leur mémoire et et l'on verra immédiatement que la même main a dessiné ces deux arcades qui encadrent, l'une le tombeau, et l'autre l'autel de la Nativité.

Les pilastres sont posés, non sur le sol, mais sur le banc de marbre qui contourne la chapelle. Sous la frise à têtes d'anges, avec des bouquets de feuilles de chêne et de glands [2], en face de la croix, éclairée par deux candélabres, le défunt, vêtu pontificalement, repose, les yeux fermés par la

[1] Extrait des *Chefs-d'œuvre de la sculpture, à Rome, à l'époque de la Renaissance*, in-folio, Rome, 1870.

[2] Les armoiries parlantes des de la Rovère se blasonnent : *d'azur, à un chêne d'or*. Or le chêne se dit en italien *rovere*, du latin *robur*.

mort, sur un sarcophage orné de guirlandes de fruits, de syrinx et de boucliers votifs. L'une est exhaussée par deux consoles à feuilles imbriquées, entre lesquelles se répètent les guirlandes de fruits.

Le mur d'allége est divisé en trois panneaux, celui du milieu pour l'épitaphe, et les deux latéreaux pour l'écusson cardinalice.

Au tympan, des anges émergeant des nuages, contemplent avec bonheur l'Enfant-Dieu, bénissant et la croix en main, que tient sa mère, enveloppée dans une auréole elliptique et perlée.

2. TOMBEAU DE JEAN DE LA ROVÈRE (1483),

A SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Jean de la Rovère, parent de Sixte IV, fut par ce pape nommé prince de Sinigaglia et Mondovi, puis préfet de Rome. Il épousa la fille de Frédéric, duc d'Urbino, et eut pour fils François-Marie de la Rovère, qui, en 1508, entra en possession du duché d'Urbino.

Le monument est élevé sur trois consoles et terminé par une arcade, où deux anges soutiennent dans le tombeau le Christ souffrant et défaillant. Touchante idée, qui rappelle aux mourants, comme consolation et espérance, toutes les douleurs que le Christ a endurées pour eux.

Une double frise de rinceaux et de palmettes et deux panneaux armoriés encadrent la chambre mortuaire. Contre le lit est appliquée une tablette commémorative et le défunt, dans son costume de chevalier, est étendu sur son linceul, les mains croisées sur la poitrine et la tête coiffée d'une toque.

3. TOMBEAU DE GONZALVE DE VETETA (1484),

DANS LE CLOÎTRE DE SAINTE-MARIE DE MONSERRATO [1].

Ce monument est trop large pour sa hauteur, et le cintre qui le termine écrase ses pilastres trapus, laissant en outre à la partie supérieure un trop grand espace vide.

Le soubassement est sculpté de chapelets et de coquilles, pour rappeler le pèlerinage de S. Jacques, dans l'église duquel le tombeau se trouvait anciennement.

Le chevalier de S. Jacques de la Spata dort sur son sarcophage, drapé dans son manteau, avec la *croix en épée* et le collier de l'Ordre.

Deux aigles, perchés sur des vases et les ailes demi-ouvertes, sont là pour symboliser l'âme du fidèle qui s'envole vers les cieux.

La plate-bande qui soutient le cintre est cannelée verticalement, et l'archivolte découpée en entrelacs. La croix pommetée se dresse au sommet en manière d'acrotère.

4. TOMBEAU DE MARC-ANTOINE ALBERTONI (1485),

A SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

L'écusson, attaché à un nœud de rubans, flanque au soubassement le panneau rectangulaire laissé vide, puisque plus haut une place plus étroite a suffi.

L'archivolte à têtes d'anges, dont le tympan est sans ornement, s'appuie sur un entablement dont la frise est égayée de rinceaux et d'oiseaux, et est élevée sur deux pilastres, où sont sculptés des vases pleins de fruits [2].

[1] Cette église appartient aux Espagnols.

[2] Ces fruits symbolisent les bonnes actions, *fructus operum*. (Psalm. CIII. 13.)

Le défunt, chevalier romain, repose sur une cassette oblongue, dont les ailes rapides peuvent signifier la brièveté de sa vie, coupée dans sa fleur, à trente ans. On remarque ses longs cheveux bouclés, sa figure juvénile, sa toque à rebords, le coussin où il pose sa tête et ses pieds, sa jaquette courte, et ses manches à crevés, qui montrent une mode nouvelle, commençant à s'introduire chez les élégants, fiers de laisser voir le linge qu'ils portent sous leurs vêtements d'étoffe.

5. TOMBEAU DE FERDINAND DE CORDOUE (1486),

DANS LE CLOÎTRE DE SAINTE-MARIE DE MONSERRATO.

Ce tombeau compense par trop d'élévation le défaut du précédent. Comme lui, il n'est pas terminé, puisque ses deux tympans sont restés vides. D'ailleurs, on ne se rend pas bien compte de la nécessité architectonique de ces deux arcades superposées, dont la plus haute eût été avantageusement remplacée par un fronton triangulaire.

Les pilastres cannelés sont doublés de deux demi-pilastres, qui nécessitent un second entablement et une voussure en retraite. Des fruits, rattachés à des rubans, enguirlandent l'archivolte et la frise.

Le sarcophage, exhaussé sur deux consoles, sert de lit de repos au sous-diacre apostolique, vêtu en conséquence de la tunique parée et portant au bras gauche le manipule.

Deux anges, nus et appuyés sur l'écusson, sont plaqués contre les piédestaux. Une petite croix pend à leur cou, attachée à un collier de perles.

6. TOMBEAU DE NESTOR MALVEZZI (1488),

DANS LE COULOIR DE LA SACRISTIE DE SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Ce tombeau conserve la dépouille des quatre frères Nestor, Thésée, Bessarion et Marc-Antoine, de la noble et antique

famille Malvezzi, de Bologne. La plinthe inférieure est surmontée du soubassement, où l'épitaphe s'allonge entre deux écussons. Celui de droite met en chef la croix de Malte, parce que Nestor était chevalier de l'ordre de S. Jean de Jérusalem.

Le sarcophage festonné est à double étage. Le défunt y repose, étendu horizontalement, les mains croisées et la tête légèrement relevée par deux coussins.

Les pilastres feuillagés sont maigres et courts, pour soutenir le vaste entablement que décorent trois festons de feuilles et de fruits.

Ces fruits reparaissent au sommet du tympan, où le Christ, nu et souffrant, est adoré par deux têtes d'anges ailées.

7 TOMBEAU DE JEAN ORTEGA (XVe SIÈCLE),

DANS LA SACRISTIE DE SAINTE MARIE DU PEUPLE.

Jean Ortega Gomiel, évêque de Potenza (Deux-Siciles), fut fait par Alexandre VI, président du parc majeur [1] et sous-diacre apostolique.

Deux anges qui pleurent soutiennent son écusson en forme de bouclier et celui du chevalier, son frère. Les pilastres accouplés, marqués de la croix épiscopale, ont pour base un panneau, où des oiseaux becquètent des épis, et un entablement chargé de têtes d'ange et de fruits. L'amortissement en double volute affrontée supporte les armoiries surajoutées d'Alexandre VII.

L'épitaphe dit au voyageur qui s'arrête devant ce monument de « peu se fier aux choses humaines » et sur son sarcophage orné est sculptée cette sentence que « les larmes des survivants ne doivent pas jalouser le repos éternel, quand on a vecu de manière à n'avoir à se repentir de rien. »

[1] Les prélats abréviateurs qui composent le *parc majeur* à la Chancellerie apostolique, sont chargés de la rédaction et révision des bulles.

Le défunt, vêtu pontificalement, les yeux fermés par la mort, dort en face du buste du Sauveur, attaché dans une couronne de laurier à la paroi même du tombeau; car, il est écrit dans la liturgie que Dieu, couronne des justes, est en même temps leur sort et leur récompense pour l'éternité :

Deus, tuorum militum
Sors et corona, præmium,
Absolve nexu criminis.

Jesu, corona celsior,
Qui confitenti servulo
Reddis perenne præmium.

8. TOMBEAU DU CARDINAL SFORZA (1505),

A SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Un illustre écrivain français s'est épris d'amour pour les tombeaux des églises de Rome et il a formulé ainsi son admiration pour ce genre de monuments :

« Ici, la mort parle une langue douce et amie. Elle est éloquente, elle est franche, elle a multiplié les chefs-d'œuvre et créé un art tout à la fois tendre, austère et charmant. Que d'heures utiles pour l'étude, pour la pensée et pour l'âme, on peut donner à *Sainte-Marie du Peuple*, à Sainte-Marie d'*Ara-Cœli*, à Sainte-Marie *sopra Minerva* et à tant d'autres nobles églises, pleines de tombes vivantes et sublimes, ou par les noms qu'elles redisent, ou par les sentiments de foi et d'amour qu'elles expriment, ou par leur seule beauté ! Il en est auxquelles on s'attache et que l'on revoit comme de vieux amis chez qui l'on entre en passant. »

On ne se lassera jamais d'admirer le tombeau du cardinal Sforza, qui, pour l'enseignement, vaut à lui seul tout un livre et qui, pour l'art, peut soutenir la comparaison avec n'importe quelle autre œuvre de la renaissance. C'est, dans son genre, le monument le plus complet et peut-être le plus par-

fait qui existe à Rome. Aussi nous donnons notre adhésion franche et sincère à ce témoignage de Vasari, qui dit d'André Sansovino, qu'il fut « de conception si élevée, de génie si rare, d'esprit si vif, que de son temps il n'y eut ni une meilleure ni une plus fine intelligence. »

On pourrait peut-être reprocher à ce tombeau trop de faste, mais que l'on n'oublie pas que le cardinal Ascanio Sforza eut pour cortége à son enterrement les pauvres qu'il avait généreusement assistés et qui, sans égard à la peste dont il mourut, pleuraient autour de son cadavre et baisaient ses mains glacées.

L'architecture présente une habile combinaison de lignes horizontales et verticales. Au centre se succèdent de bas en haut une épitaphe latine, une allége à rinceaux et, sur un sarcophage exhaussé, l'effigie du cardinal, demi-couché et accoudé, avec la dalmatique des diacres et la mitre blanche des cardinaux.

Au tympan, la Vierge-Mère émerge des nuages et son corps rayonne de lumière : deux anges forment sa cour. Aux écoinçons, d'autres anges font siffler des serpents, empruntés aux armoiries du défunt et l'entablement se couronne par une coquille aux armes de Jules II, bienfaiteur du cardinal, et par les trois statues du Christ bénissant et de deux anges tenant des candélabres. Le Christ est, en effet, la lumière du monde dans le temps, comme il le sera dans l'éternité, ainsi que nous le demandons sans cesse pour les trépassés : *Requiem æternam dona eis, Domine, et lux perpetua luceat eis.*

Cette partie centrale monte, comme la grande nef d'une église. Elle serait trop étroite, démesurée dans ses proportions, si elle n'était flanquée, en forme de bas-côtés, de deux compléments qui l'étayent en lui donnant en même temps une grâce nouvelle.

Les piédestaux ont pour ornement les armoiries du cardinal, accostées de deux arcs-en-ciel nuagés, qui lancent de toutes parts des rayons. Entre deux colonnes couvertes de rinceaux, se creuse une niche où se trouve une statue de Vertu,

debout et, sur l'entablement, deux autres Vertus sont assises entre deux candélabres allumés.

La Foi se distingue par le calice et l'hostie ; l'Espérance, par ses mains jointes qui prient et ses yeux levés vers le ciel; la Justice, par le glaive levé; et la Prudence, par le miroir et le serpent, tous attributs ordinaires des Vertus théologales et cardinales, dont la suite se trouve au tombeau correspondant.

Le soubassement est ornementé de moulures, de panneaux, de denticules et d'un couraut d'ondes marines. La colonne, une de celles qui encadrent les Vertus cardinales, montre sa base classique et son chapiteau à volutes renversées, telles qu'on se plut à les faire sous le pontificat de Sixte IV.

Les panneaux de piédestaux, sur lesquels posent les candélabres supérieurs, sont découpés en entrelacs ; ceux des colonnes ont des vases à ailes, des corbeilles de fruits et des cornes d'abondance allumées.

Le candélabre réunit les trois éléments symbolisés : l'eau, par les dauphins et le trident ; la terre, par le globe du monde et la végétation qu'il produit; le feu, par la flamme qui jaillit en tourbillons. C'est ainsi que S. Antoine de Padoue, ayant à convaincre des hérétiques du mystère de la Trinité, prit une brique et, la décomposant, y trouva les trois éléments de l'argile, de l'eau qui fait adhérer ensemble les molécules, et du feu qui, par la cuisson, donne la durée et la solidité à cette combinaison.

9. TOMBEAU DE JEAN SACCHI (1505),

A SAINT-ONUPHRE.

Jean Sacchi fut successivement archevêque de Raguse, évêque d'Ancône, Notaire d'Innocent VIII et d'Alexandre VI, assistant au trône pontifical, légat en France, gouverneur de Bologne et de la Romagne.

Ce monument se compose de trois ordres superposés horizontalement et terminés par une archivolte égayée de têtes d'ange. Au milieu du tympan s'inscrit une délicieuse peinture de sainte Anne, qui apprend à lire à la sainte Vierge.

Les anges, mêlés aux fruits, reparaissent à la frise.

Les pieds-droits offrent successivement un écusson en bouclier avec la croix archiépiscopale ; un candélabre que surmonte un aigle et où pendent des lampes allumées, enfin la statuette de S. Pierre et de S. Paul, que nomment deux tablettes votives, placées de chaque côté d'une croix *fichée*, sur le fond du monument.

Le sarcopaghe dénote un travail identique à ceux d'Octavien Fornari et de Jacques Schiaffenati.

Le défunt repose, en évêque, sur sa tombe, où est écrit que « la vie est un mélange de labeurs et de gloire, mais que la mort seule donne le repos. »

10. TOMBEAU DU CARDINAL DE CASTRO (1506),

A SAINTE-MARIE DU PEUPLE.

Jean de Castro fut d'abord nommé par Sixte IV, gouverneur du château St.-Ange, puis évêque de Girgenti, abbé commendataire de Fossanova et enfin administrateur du Shleswig, en Danemark. Créé cardinal-prêtre du titre de Ste Prisque, il assista aux conclaves où furent nommés Pie III et Jules II.

Antoine de San-Gallo a dessiné son mausolée, qui, pour l'aspect général, ne diffère pas de la forme traditionnelle, mais où il a introduit deux éléments nouveaux, en asseyant deux des Vertus théologales au pied des pilastres et en plaçant la Foi et deux des Vertus Cardinales sur l'entablement.

L'écusson cardinalice est sculpté sur les piédestaux, entre lesquels se développe l'épitaphe.

Le cardinal, suivant l'usage, est exposé sur son sarcopaghe,

sculpté de deux chimères aux angles et d'une comète, entourée d'une couronne de fruits, au milieu.

Deux anges soutiennent le médaillon, où Marie, saluée « pleine de grâce », montre son Fils bénissant. De son auréole, entourée de têtes d'ange, jaillissent des flammes qui voltigent de tous côtés. Marie n'a-t-elle pas été, en effet, nommée « Mère du bel-Amour [1] ? »

Les fantaisies des pilastres sont terminées par des pots-à-feu, et, à la frise, des vases, espacés de distance en distance, laissent retomber les festons attachés à leurs anses.

TOMBEAUX DU CARDINAL D'YORK (1514),

AU COLLÉGE ANGLAIS

ET D'EMMANUEL BALBO (1515),

A SAINT-AUGUSTIN.

Christophe souffrit sous Richard III la persécution, pour avoir défendu l'immunité de l'Église. Ambassadeur du roi d'Angleterre, près du Saint-Siége, il obtint l'archevêché d'York. Jules II l'honora de la pourpre, lorsqu'il eut procuré à l'État pontifical l'alliance de l'Angleterre contre la France. Un de ses serviteurs, qu'il avait maltraité dans un moment de violence, l'empoisonna.

La partie supérieure est en forme de dalle tumulaire avec des candélabres sculptés sur les côtés. Le sarcophage, qui a très peu d'élévation au-dessus de terre, alterne l'écusson d'Angleterre avec celui du défunt.

La statue du cardinal, en fort relief, appuie les pieds sur l'épitaphe ondulée, comme sur un tabouret. La tête est haussée par un double coussin de damas. Je ne signalerai parmi

[1] *Mater pulchræ dilectionis* (Eccl. XXIV, 24).

les vêtements pontificaux que l'orfroi de la chasuble, brodé au centre de la croix du monogramme du Christ.

Emmanuel Balbo fut écrivain apostolique, comte palatin et patricien d'Asti.

Son monument a la forme d'un cippe, avec inscription à la base, buste au milieu cantonné de masques feuillagés et, en haut, au couronnement, deux anges tenant l'écusson ogivé.

X. Barbier de Montault,
Camérier de Sa Sainteté.

IMPRESSIONS DE VOYAGE

EN HOLLANDE, &c.

—

DEUXIÈME ARTICLE.

—

De Bréda à Rotterdam. — Moerdik et la Meuse. — Beauté des rives qui bordent le canal de la Meuse et celui qui conduit à Dordrecht. — Histoire et description de cette ville. — Réflexion sur le prétendu caractère de liberté religieuse et d'émancipation intellectuelle du protestantisme. — Bords admirables du canal qui relie Dordrecht à Rotterdam. — Avenue et panorama splendide de cette dernière cité.

Revenant sur mes pas pour me rendre de Bois-le-Duc à Rotterdam par la voie de fer et par celle d'eau, je quittai la première de ces deux voies à Moerdik, village de 750 habitants, où je pris le bateau à vapeur du *Hollandsch-Diep,* large bras de la Meuse, qui sépare les provinces de la Hollande proprement dite du Brabant septentrional. Sur ce vaste bras du fleuve, on se croirait déjà en pleine mer. On ne tarde pas à remarquer à sa droite une multitude d'îlots, débris d'une vaste étendue de terre qui fut submergée dans la nuit du 24 novembre 1421, par suite de la rupture des digues, qui anéantit soixante-douze villages et 100,000 habitants engloutis dans les flots. Quelle horrible catastrophe ! On entre ensuite dans un grand canal, comme il y en a tant dans le pays, dont les rives verdoyantes, de ce vert foncé propre à la

Hollande, forment un agréable contraste avec les barques et les navires qui voguent sur leurs ondes constamment agitées. A droite et à gauche, on aperçoit de belles prairies plantées de saules, où paissent des vaches opulentes et de superbes moutons. Ces prairies luxurieuses, source principale de la prospérité du pays, le plus riche de l'Europe par son commerce et ses produits agricoles, sont parsemées de petites villas ou maisonnettes, d'une propreté exquise et d'une éclatante blancheur. Partout aussi, on voit le classique moulin à vent hollandais, qui gaiement remue ses larges élytres. Ce n'est pas, dit un auteur que j'aime à reproduire ici, l'affreux moulin de Montmartre, laid, bête et resté brutal, malgré les efforts de Hoguet pour le poétiser ; c'est le moulin coquet, vivant, joyeux, gracieux, indépendant, auquel le vent vient naturellement de tous côtés et qui n'a pas besoin de se jucher sur les montagnes pour attraper, au hasard, le pauvre souffle d'un zéphir phthisique ; c'est le moulin rond ou octogone comme une tourelle du Moyen Age ; c'est le moulin infatigable dont la toile est toujours gonflée, la meule toujours en mouvement et le tic-tac toujours babillard.

Enfin, sur la rive droite du canal qui va toujours en s'élargissant, apparaît, avec son imposant clocher et les cheminées de ses nombreuses usines, la ville de Dordrecht, la plus ancienne de la Hollande méridionale, située dans une île formée par la terrible inondation de 1421, qui la détacha de la terre ferme. Fondée vers la fin du IXe siècle et devenue pendant un laps de temps assez considérable la résidence des comtes de Hollande, cette ville qui contient encore aujourd'hui une trentaine de mille âmes, ne tarda pas à être fréquentée par les navires étrangers. Ce fut dans ses murs que se tint, en 1572, la première assemblée des États, qui proclama la République des Provinces-Unies, et qu'eut lieu, en 1618 et 1619, le célèbre Synode protestant au sujet des deux sectes qui divisaient les nouveaux Réformés, celle des Gomaristes, partisans de la doctrine de Calvin, ayant à leur tête le prince Maurice de

Nassau, et celle des Arminiens, qui tenaient pour Zwingle et reconnaissaient pour chef Oden Barneveld. Et, comme la lutte était ici, de même que dans plusieurs autres contrées, autant politique que religieuse, les premiers s'appelaient Orangistes, et, les autres, Républicains. Ces derniers furent vaincus. Le 14 janvier 1619, le Synode condamna les Arminiens comme novateurs et *hérétiques*, et Barneveld, prisonnier du prince d'Orange, paya de sa vie la fidélité à ses principes; il fut condamné à mort et exécuté, à l'âge de 72 ans [1]. Voilà comment ces Réformateurs entendaient la *liberté de conscience* et cette *émancipation de la raison humaine* que nos hommes de l'*idée moderne*, du *progrès* et de la *liberté* leur attribuent avec une générosité plus que risible, puisqu'elle est un insolent démenti jeté à la face de l'histoire et de la vérité. Exécuter à mort un vieillard de 72 ans, parce qu'il pensait autrement que le Prince touchant la présence réelle ; faire brûler sur la place publique de Genève, comme le fit Calvin à l'égard de Michel Servet, pour n'avoir pas compris comme lui, Calvin, le mystère de la sainte Trinité, voilà, il faut l'avouer, une singulière manière de pratiquer la tolérance et l'affranchissement de l'humanité, que ces énergumènes étaient venus, disaient-ils, prêcher à l'encontre de l'Église romaine. Ils sont plus coupables encore qu'ils ne le furent eux-mêmes, les orgueilleux sophistes, couronnés ou non, qui, en haine de cette même Eglise, ne cessent de glorifier avec une imprudence qui n'a pas de nom, ceux qui n'en furent, en réalité, que les implacables ennemis ou les persécuteurs.

Le principal monument de Dordrecht est, sans contredit, son ancienne église catholique (aujourd'hui protestante), vaste édifice ogival du XIVe siècle, qui ne mesure pas moins de 330 pieds de longueur, de 125 de largeur, et dont la maîtresse voûte repose sur de nombreuses colonnes. Sa grande tour carrée, déjà mentionnée, et au sommet de laquelle on arrive

[1] *Nouveau Guide général du voyageur en Hollande*, par Eugène d'Auriac, pag. 29 et 30.

par 365 degrés, produit un effet très-imposant. On remarque ensuite la *Vieille Porte* de 1618, construite en briques rouges, et ornée de sculptures représentant des initiales historiées et des armoiries. En somme, l'aspect général de la ville, avec ses écluses, ses ponts et ses nombreux canaux, avec ses vastes magasins, chantiers, fabriques et fonderies, avec les éblouissantes façades de ses maisons peintes, passées à l'huile et enjolivées sur un plan uniforme, impressionne vivement le voyageur qui en jouit pour la première fois ; mais il n'est pour lui que le prélude des magnificences qui lui sont réservées dans les villes autrement importantes de Rotterdam et d'Amsterdam, pour ne parler que de celles-là.

Dordrecht a donné le jour à plusieurs hommes illustres et, surtout, à un assez grand nombre de peintres distingués, parmi lesquels je citerai Nicolas Maas, élève de Rembrandt ; Pierre van der Hulst, né en 1652 ; Arnold Honbraken et son élève Adrien van der Burg, né en 1693 ; enfin, le célèbre Ary Scheffer, enfant adoptif de la France, à qui sa ville natale a érigé une belle statue en bronze, inaugurée solennellement le 8 mai 1862.

En s'éloignant de la ville pour prendre la direction de Rotterdam, le bateau à vapeur entre dans un autre canal dont les bords verdoyants et peu élevés déroulent successivement aux regards des passagers de jolies petites villes, agricoles et industrielles à la fois, entremêlées de villages frais et coquets. On remarque, entre autres, Alblasserdam peuplé de 2,190 habitants, et Kuderdijk, qui en compte 2,700. Près de cette ville, on voit, derrière des touffes d'arbres, reparaître la Meuse qui y reçoit l'affluent du Peck ; un peu plus loin c'est celui de l'Yssel.

Les charmantes et luxueuses villas qui bordent les deux rives du canal, deviennent plus nombreuses à mesure qu'on approche de Rotterdam. Bientôt la grande cité étale à nos yeux éblouis ses innombrables navires, ses blanches maisons, ses vastes entrepôts et la tour grandiose de l'église Saint-

Laurent qui domine ce majestueux panorama. Enfin nous abordons au plus beau quai de la ville, planté de grands arbres et bordé d'une longue file de somptueuses habitations. Tout cela est admirablement encadré de riches jardins et de beaux massifs de verdure semés d'arbustes et de fleurs, qui rehaussent singulièrement cette ville, déjà si belle par elle-même, en ajoutant à sa magnificence architecturale celle d'une nature resplendissante de fraîcheur et de vie. Aussi, peu de villes offrent-elles un panorama comparable à celui-là. Je déclare, en ce qui me concerne, que, Gênes et Bordeaux exceptés, il n'en est aucune qui m'ait plus vivement impressionné. Je ne dis rien de Venise, qui est une cité à part, sauf quelques points frappants de ressemblance avec Rotterdam et Amsterdam principalement. Néanmoins, Rotterdam a son cachet de poésie, bien que ce soit une ville éminemment commerçante et pleine, à l'intérieur, d'une bruyante animation. Je ne parle ici que de la vue d'ensemble et de l'impression générale qui en résulte pour le voyageur qui la contemple une première fois, impression à laquelle, d'ailleurs, m'avait déjà préparé l'avenue étrange et fantastique par laquelle j'accédai à la vaste cité. Quant aux détails descriptifs qu'elle comporte, nous les réservons pour une prochaine livraison.

L'abbé Jouve,
Chanoine-doyen de Valence.

VOYAGES

DES FLOTTES DE SALOMON ET D'HIRAM EN AMÉRIQUE.

L'Écriture-Sainte nous apprend que Salomon et son allié Hiram, roi de Tyr, faisaient venir de Parvaïm, d'Ophir et de Tarschisch des objets précieux et des animaux exotiques que leurs vaisseaux débarquaient à Joppé (*Jaffa*), après une absence dont la durée était chaque fois de trois ans ; mais le texte sacré ne donne aucun renseignement précis sur la situation de ces contrées lointaines, non plus que sur la route suivie par les flottes qui s'y rendaient. Le champ était ouvert aux conjectures des érudits ; elles ne firent point défaut ; toutefois, pendant longtemps, la question ne reçut aucune solution satisfaisante. M. le Vte Onffroy de Thoron, dans un Mémoire publié par le journal l'*Univers* entreprend de démontrer à l'aide de données fournies par la linguistique que c'est en Amérique, au bord du fleuve des Amazones, qu'il faut chercher les régions explorées il y a plus de 2,000 ans par les matelots du roi de Juda. L'intérêt historique de la thèse que soutient l'éminent philologue nous a engagé à analyser son travail, afin de donner aux personnes qui n'ont pu lire les articles insérés dans l'*Univers* une idée des arguments ingénieux développés par l'auteur à l'appui de son opinion.

Les noms des objets importés à Jérusalem par les marins de Salomon et d'Hiram, bien qu'écrits dans le texte de la Bible en caractères hébreux, n'appartiennent pas à la langue hébraïque. C'est une observation déjà faite par plusieurs érudits ; il suffi-

sait donc pour connaître la provenance de ces articles de découvrir à quel peuple sont empruntés les termes étrangers servant à les désigner. Sans doute il ne faut point oublier qu'une altération inévitable, résultat d'une prononciation viciée et des erreurs des copistes s'est produite dans l'orthographe de ces mots : ils ne sont pas néanmoins changés au point de rendre méconnaissable leur origine. Quelques savants, à la vue des débris de monuments encore subsistants sur le sol américain et dont la construction rappelle les édifices qu'on rencontre dans l'Inde, en Chine et en Égypte ont pensé qu'une civilisation d'origine asiatique avait existé dans ces contrées à une époque bien éloignée de nous : ils ont cherché si les langues du pays ne présentaient point quelque analogie avec celle de l'Asie; mais leur examen, qu'ils bornèrent aux dialectes de l'Amérique du Nord, ne leur donnant pas le résultat qu'ils espéraient, ils ne poussèrent pas plus loin leurs investigations. Toutefois, si comme l'a fait M. de Thoron, ils avaient dirigé leurs explorations vers l'Amérique du Sud, le succès eût peut-être couronné leurs efforts. Les Antis du Pérou, de l'Equateur et de la Bolivie, habitant des régions que leur altitude considérable et un rempart de forêts vierges mettent à l'abri des invasions étrangères, ont pu conserver intacts leur autonomie et leur langage primitif qui dénocent précisément que ce peuple n'est autre qu'une colonie asiatique établie dans ces contrées depuis quelques mille ans. La langue des Antis, qui devint plus tard celle des Incas, porte le nom de *Quichua*. Un trait caractéristique de sa haute antiquité consiste en ce que onze consonnes et trois voyelles de notre alphabet suffisent pour l'écrire. Il paraît constant que la langue quichua fut autrefois parlée le long du fleuve des Amazones jusqu'à 1200 kilomètres environ des rivages du Pacifique, par conséquent dans le bassin du haut Amazone, sur lequel l'attention du lecteur doit être tout particulièrement appelée.

L'auteur du Mémoire s'occupe d'abord de déterminer la position de *Parvaïm ou Paruïm* : « les écrivains qui ont fait des recherches sur Ophir et Tarschisch, dit-il, ont tous omis le nom de

Parvaïm qui est aussi dans la Bible, et pourtant ce nom est à lui seul une révélation. Mais la plupart des traducteurs, au lieu de dire comme en hébreu que *l'or* dont Salomon orna sa maison était de *Paruïm, Zab-Parvïm*, trompés par une similitude de consonnance, se sont bornés à dire que *Salomon orna sa maison de belles pierres précieuses et du meilleur or*. Ils n'ont pas compris ce terme de *Parïum*, pluriel de *Paru*, et peut-être même ils ne l'ont pas pris pour un nom. Ce nom existe cependant dans les textes Hébreux, Chaldéens et Syriaques... *Paru* est le nom propre d'une rivière du territoire oriental du Pérou qui se réunit à une autre rivière portant également le nom de Paru, et ces deux noms confondus font au pluriel le *Paruïm* des Hébreux. Le *Maïm* hébreu, qui est l'M, ou la terminaison *ïm*, indique le pluriel. Ces cours d'eau s'augmentent encore d'autres affluents, qui, comme eux, sont aurifères et viennent grossir l'un des grands affluents du fleuve des Amazones, l'*Ucayali*, dont le nom est hébreu et signifie *dans le courage on espère*. Plusieurs cours d'eau de la même contrée ont également des noms hébraïques. Il serait donc difficile, continue M. de Thoron, de douter qu'il n'y eût là, dans l'antiquité, des Hébreux auxquels s'unirent probablement des Phéniciens de Tyr et des indigènes américains ou Antis convertis à la religion de ceux-ci. Le nom de *yutaï* ou *prévaricateurs* donné à l'une de ces rivières, ne ferait que confirmer cette manière de voir. D'autres fleuves ou rivières dans le nom desquels entre aussi le mot *Paru* arrosent encore cette contrée et la conséquence que M. de Thoron croit pouvoir tirer de ces divers faits c'est que le Paruïm de la Bible, qui produisit cet or dont Salomon orna son temple et son palais, doit être dans ces parages où il semble que l'on retrouve les traces des Hébreux et des Phéniciens.

Voulant ensuite déterminer la position d'Ophir, l'auteur écarte l'hypothèse émise par quelques savants qui prétendent retrouver Ophir dans Sabeiria, sur la partie occidentale de l'Inde que les anciens appelaient Indo-Scythia ; il s'appuie sur ce fait reconnu « que l'Inde, et particulièrement sa partie occidentale

ne produisirent jamais de l'or au commerce, tandis qu'au contraire les Egyptiens et les Arabes y apportaient leur or pour l'échanger contre des tissus de laine et de coton ». Les vaisseaux de Salomon et d'Hiram mettaient trois ans pour faire le voyage d'Ophir et en revenir : cette contrée était donc sur un point du globe fort éloigné du lieu de départ de ces vaisseaux ; elle ne pouvait être, par conséquent, comme quelques auteurs l'on prétendu, ni dans le golfe Arabique, ni dans l'Arabie heureuse, ni même à Ceylan ou à Sumatra, ou encore, comme l'a cru M. de Quatremère de Quincy, à Sofalah, sur la côte orientale de l'Afrique.

Le nom que les traducteurs latins de la Bible ont écrit Ophir se trouve écrit en langue hébraïque de deux manières : *Apir* et *Aypir ;* on le rencontre encore écrit *Aypira* dans le verset 28 du chapitre IX du livre des Rois. Or, dans la langue quichua *apiri* et *yapiri* signifie *travailleurs, déblayeurs de mines ;* le nom d'Ophir, mal transcrit dans les traductions latines de la Bible ne serait qu'une corruption du quichua, *Apiri,* puisqu'on le trouve écrit *Apir* en hébreu. Ce nom désigne le lieu d'où les *apiri* tiraient l'or. Ophir, ou mieux Aypira, ne pouvait donc être qu'en une contrée où se faisait l'extraction de l'or, et M. de Thoron n'hésite point à conclure qu'Aypira est un des grands affluents aurifères du fleuve des Amazones qui porte encore aujourd'hui le nom de Yapura. Nous ne suivrons point l'auteur du Mémoire dans les recherches auxquelles il se livre ici sur l'étymologie tout à la fois hébraïque et quichua des noms d'un grand nombre de lacs ou cours d'eau situés aux environs d'Yapura ; son travail est de ceux qui ne peuvent guère s'analyser ; le lecteur, désireux de le connaître à fond, devra en étudier le texte même que nous ne faisons qu'abréger ; transcrivons seulement ce passage qui termine la question d'Ophir : «On ne saurait douter... que la rivière aurifère de Yapura est la même que l'Aypura ou l'Ophir biblique tant cherché. Secondement, il est remarquable qu'une partie des noms de lieux, de tribus et de rivières appartenant au bassin du Yapura sont des termes quichuas bien

qu'aujourd'hui les Indiens qui l'habitent ignorent complétement cette langue..... Ces faits démontrent que le quichua était anciennement répandu dans une grande partie du bassin amazonique et qu'il n'y a pas lieu de s'étonner que les marins de Salomon et d'Hiram en aient rapporté un certain nombre de mots ; mais aussi, nous avons fait voir qu'ils y avaient laissé des termes de la langue hébraïque ».

S'occupant ensuite de Tarschisch, M. de Thoron rappelle en peu de mots les différents systèmes proposés sur cette question et dont aucun n'est appuyé de preuves sérieuses. Suivant lui, « en dehors de l'hypothèse de l'Amérique, toutes les autres tombent d'elles-mêmes, puisque le nouveau monde seulement pouvait procurer tous les objets que, dans leurs voyages triennaux, rapportaient les vaisseaux des deux rois; mais, ce qu'il y a de plus persuasif encore, c'est que ces objets arrivaient à Joppé et à Jérusalem avec les noms qu'ils tenaient de la langue quichua. L'étymologie de Tarschisch se trouve dans deux verbes quichuas, *tari*, trouver, découvrir, et *schyschy*, ramasser et laver l'or menu ; ce nom signifie donc le lieu où l'on découvre, ramasse l'or fin. Lors de la conquête des Espagnols et des Portugais et de la dispersion des tribus indiennes de ces parages, la plupart des noms servant à désigner les rivières et les différentes localités de cette contrée furent changés ; on ne peut donc aujourd'hui rien affirmer de positif sur la situation de Tarschisch ; mais, toutefois, comme son étymologie et sa signification sont dans le quichua on peut être certain que Tarschisch était dans le haut Amazone, de même qu'Ophir et Parvaïm »,

M. de Thoron, après avoir ainsi démontré, à l'aide de la linguistique, les rapports qui ont existé entre les Juifs et les Tyriens et les populations de l'Amérique du Sud, cite une dernière preuve à l'appui de son opinion : le fleuve des Amazones, dans une partie de son cours, prend le nom de *Solimoens* ou *Solimoes* ; ce nom n'est qu'une corruption faite par les Portugais du nom de Soriman que portait une nation indienne établie à l'occident de la province de Para. Or, les affluents des Amazones dont il a

été précédemment question, se trouvent justement dans les limites assignées au Solimoens. Ce nom, on vient de le voir, est la corruption de Soriman, et comme dans les dialectes de l'Asie, de l'Amérique méridionale et des îles du Pacifique, la lettre R remplace souvent la lettre L et vice-versâ, ainsi la nation de Sorman ne serait autre que la nation de Soliman, nom écrit en hébreu *Solima* et dont nous avons fait Salomon. Il paraît donc évident que le nom de Soliman serait dû à des gens du roi Salomon, qui s'établirent dans la contrée dont il vient d'être question et dont la flotte de ce prince avait pris temporairement possession.

Vient ensuite l'examen des noms des objets rapportés par les matelots de Salomon et d'Hiram, noms qui, à l'exception de l'or, de l'argent et des pierres précieuses connus des Hébreux avant leurs voyages lointains, n'appartiennent pas à la langue hébraïque ; notre rôle de simple abréviateur ne nous permet pas de suivre M. de Thoron dans tous les détails où il entre à ce sujet ; signalons seulement cette particularité curieuse : la flotte de Tarschisch portait aussi à Salomon des oiseaux nommés dans la Bible *tuki-im*, terme qui a été traduit par *paons* ; M. de Thoron pense que le mot *tuki-im* vient du verbe quichua *tuky* qui signifie s'enfler, se gonfler et convient parfaitement à cet oiseau ; du reste, ce ne serait là qu'un nom générique s'appliquant à l'espèce d'animaux à laquelle appartiennent les dindons, dont les variétés sont nombreuses en Amérique.

La dernière partie du Mémoire traite de la route suivie par les deux flottes : il est dit au livre des Rois que Salomon fit construire une flotte à Hatsion-Gaber, dans la Mer Rouge, qu'Hiram envoya sur cette flotte des marins tyriens qui connaissaient les mers, avec les serviteurs de Salomon et qu'ils allèrent à Ophir d'où ils rapportèrent 420 talents d'or à Salomon. Il n'est fait mention qu'une seule fois d'Hatsion-Gaber quand il s'agit des différents voyages des navires de Salmon et d'Hiram, ce qui porte à croire que le retour de la première expédition s'effectua par la Méditerranée et que les autres, partant de Joppé pour y

rentrer, durent toujours traverser la grande mer intérieure qui était pour eux la voie la plus directe et la plus courte. Le voyage d'Ophir ne paraît point s'être renouvelé : la Bible ne parle plus que de Tarschisch comme but des expéditions des Hébreux, conjointement avec les Tyriens ; ce point leur présentait sans doute en plus grande abondance les objets divers qu'ils devaient rapporter. L'Ecriture, dans un autre passage, donne encore une indication précieuse sur la position géographique de Tarschisch : le prophète Jonas, nous dit-elle, s'embarqua à Joppé pour aller à Tarschisch ; si, comme quelques auteurs l'ont cru, Tarschisch eut été dans l'Océan indien ou sur la côte orientale de l'Afrique, Jonas, pour s'y rendre, au lieu de s'embarquer à Joppé, serait parti de la Mer Rouge.

La Bible, imitant la réserve de tous les peuples de l'antiquité qui eurent pour coutume de ne jamais dévoiler la route qu'ils suivaient dans leurs expéditions lointaines, ne nous donne sur ces voyages à Ophir et à Tarschisch que les courts renseignements que nous avons cités. « Mais, continue M. de Thoron, en examinant la position géographique du bassin des Amazones, la proximité du Brésil au Cap-Vert, distance qui n'est guère que la moitié de celle qui sépare l'Irlande de l'Amérique, on voit qu'il était facile de communiquer d'un rivage à l'autre des deux continents ; choisissant la saison la plus propice, les marins de Salomon et d'Hiram, partant du Cap-Vert pour gagner la côte du Brésil, n'avaient qu'à faire voile toujours vers l'Occident, et pour le retour, toujours vers l'Orient ; le soleil et les étoiles suffisaient à les diriger à travers l'Océan ; le reste de leur navigation se bornait à louvoyer le long des côtes. »

Nous avons suivi M. Onffroy de Thoron dans son argumentation, nous bornant à l'abréger et en reproduisant souvent les termes qu'il serait difficile de rendre plus clairs et plus succincts ; ce Mémoire est l'œuvre d'un écrivain convaincu, impartial cependant, t s'efforçant d'appuyer ses assertions de preuves sérieuses pour faire passer la conviction dans l'esprit de ses lecteurs ; du reste, ce n'est là que le point de départ d'un travail

plus étendu que l'auteur prépare sur cette question, qui intéresse la Religion presqu'autant que l'Histoire. A ce double point de vue nous n'avons pas cru faire une œuvre inutile en cherchant à appeler sur ce sujet l'attention de ceux qui aiment à voir la Science s'unir à la Foi pour appuyer ses enseignements.

EDMOND SOYEZ.

BIBLIOGRAPHIE.

Nous avons sous les yeux un *Tableau raisonné des pierres et marbres antiques employés à la construction et à la décoration des monuments de Rome,* par Mgr X. Barbier de Montault, camérier d'honneur de Sa Sainteté. (In-8°. Paris, Didron. Prix : 1 fr. 25).

C'est une brochure de quarante-deux pages *in-octavo* où se trouve condensé avec ordre et clarté tout ce qu'ont dit sur la matière Ennius Visconti, Corsi, de Belli et le comte de Clarac.

Plus que jamais l'étude des marbres antiques devient à la mode ; le savant auteur ne pouvait donc choisir un temps plus opportun et plus favorable pour la publication d'un mémoire qui s'attache à mettre en relief une des gloires de la Rome des Césars, qui légua à la Rome des Papes une partie des dépouilles opimes que le monde entier lui apportait en tribut.

Pour rendre cette étude aussi facile qu'agréable, Mgr de Montault, tenant tout d'abord compte de la distinction donnée par Pline entre le *marbre* et la *pierre,* établit quatre catégories qui répondent aux usages et aux propriétés de la pierre, quelle qu'elle soit, *commune, tendre, dure* ou *fine,* selon qu'elle est employée aux besoins ordinaires de la vie ou qu'elle forme le plus précieux des ornements.

Chaque pierre est ensuite considérée au triple aspect de sa dénomination française, latine et italienne, de sa formation géologique et de sa provenance. Après avoir ainsi donné son signalement, condensé dans une formule brève et précise, l'infatigable chercheur énumère ses variétés dont le nombre s'élève à cent douze et indique les plus beaux et curieux spécimens, existant à Rome.

1° Les pierres communes, dit le docte géologue, sont de six espèces différentes : le *Pépérin,* l'Éperon, le Tuf, le Silex, le Travertin et l'Ardoise.

2° Le mot *marbre,* poursuit le savant auteur, vient du grec et si-

gnifie *pierre brillante ;* on la divise en deux catégories : unie ou multicolore.

1° Les marbres unis sont ceux qui n'offrent qu'une seule couleur ; ses variétés sont au nombre de cinq : blanc, jaune, rouge, noir et gris.

On compte neuf espèces différentes de marbre blanc, appelé aussi *marbre statuaire ;* le marbre jaune offre plusieurs variétés ; le rouge n'en a que trois : le pourpre, le corallin et le rose ; et le noir, deux.

2° Les marbres multicolores se divisent en six catégories, suivant leur nature : 1° Marbres divers, de douze espèces, à couleurs mélangées et sans aucun rapport entr'elles ; 2° brèches, avec ses onze variétés bien distinctes ; 3° marbres coquilliers, présentant huit variétés ; 4° albâtres ; on en compte treize variétés ; 5° jaspes : il n'en existe que deux variétés ; 6° serpentines aux couleurs vertes ; ses variétés sont au nombre de cinq.

3° Les pierres dures, ajoute Mgr de Montault, se divisent selon leur nature, en cinq catégories bien distinctes : *Basaltes*, *Puddings*, *Porphyres, Serpentins et Granits* : le Basalte et le Pudding donnent quatre variétés chacune, le Porphyre six, le Serpentin huit, et le Granit neuf.

4° Les pierres fines sont de deux espèces, le Lapis Lazzuli et la Malachite.

5° Enfin l'illustre camérier termine ce remarquable opuscule en nous conduisant au musée du Vatican et à celui du Capitole ; et en nous indiquant du doigt les divers objets en marbre qui y sont exposés, il nous les désigne par leur nom, leur catégorie et leurs variétés.

L'opuscule de Mgr Barbier de Montault est donc un guide sûr que tout visiteur des monuments artistiques de la ville éternelle sera heureux de posséder pour pouvoir se rendre un compte exac- des richesses de l'art qui tomberont à chaque pas sous ses yeux et bénira mille fois l'auteur de ce petit chef-d'œuvre.

F. GUICHENÉ.

CHRONIQUE.

S. S. Pie IX a bien voulu envoyer sa bénédiction apostolique à M. Charles Lucas pour les travaux archéologiques dont notre *Revue* a' presque toujours eu la primeur. Voici en quels termes flatteurs sont appréciés les travaux de notre savant collaborateur :

« In illis enim non modo ea perspexit quæ lucem affundere valeant antiquis monumentis eorumque historiæ, sed novam quoque demonstrationem constantis Ecclesiæ studii, frustra ab ejus osoribus oppugnati, in fovendis artibus promovendaque vera ille *civilitate*, cui ipsam adversari blaterant. » (Romæ, 19 februarii 1872.)

— M. Ganneau a adressé à l'Académie des inscriptions le texte d'une inscription grecque qu'il a trouvée à Jérusalem.

Le bloc qui la porte était engagé dans la construction d'une *médressé* (école supérieure musulmane) aujourd'hui abandonnée, et il a été, depuis la découverte de M. Ganneau, transporté par la gouverneur de Jérusalem dans son palais.

Ce texte, le plus ancien en langue grecque qu'on ait encore trouvé en Judée, est à peu près contemporain de la naissance de Notre-Seigneur et appartenait aux bâtiments du Temple qui a été témoin de ses divins enseignements. En voici la traduction littérale :

« Que nul étranger ne pénètre dans la balustrade qui environne « le Saint, ni dans son enceinte. Celui qui (y) serait surpris sera « l'auteur de sa propre mort, qui suivra (sa faute.) »

Or, on sait par Josèphe que cette inscription, dont il rapporte presque littéralement les termes, était gravée plusieurs fois en grec et en latin sur des stèles adaptées à la balustrade de pierre qui environnait le Saint du Temple rebâti par Hérode. La forme des carac-

tères est d'ailleurs en parfaite concordance avec la date de l'inscription, certaine par ce rapprochement. Elle nous apprend que si les étrangers pouvaient visiter les constructions extérieures, il leur était absolument interdit de pénétrer dans le Temple proprement dit, et cela, malgré la prépondérance des Romains au temps de la dynastie iduméenne.

— La Société anglaise d'archéologie, connue sous le nom de *Palestine Fund*, a envoyé cette année une expédition dans la Terre Sainte pour explorer toute la contrée située à l'ouest du Jourdain, du nord au midi de la Judée antique. Elle ne se contentera pas de faire reproduire les aspects du pays : sur une carte sévèrement dressée, on marquera chaque ville ou village, les tombes saintes, les arbres consacrés par la tradition, les tumuli de pierre, chaque endroit, en un mot, auquel se rattache un souvenir, avec le nom arabe écrit à côté du nom historique. Cette exploration durera environ quatre ans, et coûtera 12,000 livres sterling.

Le capitaine Burton a déposé à l'Institut archéologique plusieurs momies trouvées à Palmyre, les premières de cette contrée qu'on ait vues jusqu'à ce jour en Europe, en même temps que plusieurs statuettes, monnaies et verroteries. Le docteur Bleake a lu en même temps une notice sur ces restes humains, qui indique que le pays était alors habité par une race entièrement différente de celle qui l'occupe aujourd'hui. Les crânes de ces squelettes semblent montrer beaucoup de points de ressemblance avec ceux que les anthropologistes ont décrits comme appartenant à la famille phénicienne. Ces hommes devaient être d'une très-haute stature. Pas un parmi eux ne semble appartenir au groupe hébraïque. C'est là un point sur lequel l'auteur a insisté et qui est d'une importance singulière pour l'histoire encore à faire de ces contrées mystérieuses.

— Les dangers courus par les belles verrières des églises de Paris, pendant les deux siéges, ont fait naître un projet dont l'administration municipale poursuit en ce moment la réalisation. Afin de conserver dans leur intégrité les types de vitraux adaptés, dès la construction des édifices religieux, à leur architecture particulière, on a le dessein de réunir les cartons modèles qui ont servi à l'exécution des peintures vitrifiées de chaque église.

Ces cartons, recherchés avec le plus grand soin ou dessinés sur les verrières mêmes, seraient classés dans une série d'albums où se retrouveront ainsi les copies minutieuses des admirables tableaux transparents qu'ont signés les Jean Cousin, les Claude Henriet, les Philippe de Champaigne, les Leviel, les frères Pinaigrier, Hippolyte Flandrin, etc., et qui sont le plus riche trésor décoratif de monuments comme Saint-Eustache, Saint-Etienne-du-Mont et Saint-Germain-l'Auxerrois.

L'artiste chargé des premières études de ce projet est l'auteur des remarquables restaurations de Saint-Séverin, M. Prosper Lafaye.

— Dans le rapport annuel fait par M. l'abbé Cochet à l'administration préfectorale de la Seine-Inférieure, nous trouvons mentionnées des fouilles intéressantes. Elles ont eu lieu sur le territoire de la commune de Nesle-Hodong, au lieu dit le *Champ du Paradis,* où elles ont mis au jour une nécropole mérovingienne.

Dix rangées de fosses, composées chacune de quinze à vingt-deux inhumations, ont été interrogées. Un grand nombre de sépultures avaient été violées au Moyen-Age par des chercheurs de trésors. Néanmoins les antiquaires y ont recueilli une abondante moisson.

La céramique était représentée par trente-huit vases, trente-six en terre cuite et deux en verre. Il y avait une foule de perles en verre colorié, formant un bracelet et quatre colliers. Le fer a donné des boucles, un sabre, huit haches, quatorze lances, une vrille, des cercles de cuve, etc.

Le bronze était représenté par un vase de forme hémisphérique, des triangles à orner la ceinture, par une bague encore passée au doigt, enfin par des fibules (sorte de boutons), les unes au type cruciforme, les autres figurant des oiseaux de proie. On a trouvé aussi cinq monaies romaines, une d'Hadrien et trois de Tetricus.

L'or était très-abondant. On a recueilli un anneau décoré d'une croix, sept perles provenant d'un collier, une épingle à cheveux enchassant un lapis lazzuli et deux magnifiques fibules (estimées 500 fr.) décorées de grenats et de filigranes.

La plus belle découverte consiste en une monnaie d'argent de Théodebert Ier, roi d'Australie (534-538), unique dans son genre. Elle constitue une véritable révélation pour la numismatique. C'est une monnaie impériale adaptée aux rois barbares. C'est un prince

mérovingien qui, dans l'atelier d'Arles, se substitue aux Césars de Rome ou de Byzance.

— On s'occupe Ceaucoup dans plusieurs diocèses de France d'hagiographie et de statistique ; mais on s'est peu occupé de sigillographie ; cette étude est cependant fort intéressante à bien des points de vue ; nous sommes heureux de signaler un travail qui a son importance, publié par M. Allier, de Grenoble, et dont le laborieux auteur, M. Joseph Roman, avocat, président de la section de sigillographie, appartient à la Société française de numismatique et d'archéologie.

M. Roman vient de publier la *Sigillographie du diocèse de Gap.* Ce bel ouvrage contient, outre la description des sceaux, des études fort bien faites sur l'histoire du diocèse de Gap ; l'auteur y passe en revue les évêques, les chapitres, les prieurés, les couvents, les abbayes, les seigneurs séculiers, et enfin les juridictions royales. Les sceaux, dessinés avec un grand soin, sont gravés en 28 planches qui accompagnent le texte. Il n'en a été tiré que 222 exemplaires, dont 22 sur papier de Hollande. On les trouve à Paris, chez Rollin, rue Vivienne, et chez Picard, rue Bonaparte. Nous ne saurions trop encourager les travaux de cette nature à une époque où les préoccupations politiques semblent nous absorber, et nous félicitons M. l'avocat Roman d'avoir fait cette étude.

— Les questions d'esthétique se rattachent plus qu'on ne croit aux questions de religion, de morale et de politique. M. Charles Lévêque, avait cherché les principes du beau au point de vue philosophique. L'un des pieux et savants rédacteurs des *Etudes religieuses, historiques et littéraires* le Père A. Cahour, de la Compagnie de Jésus, mort récemment, a entrepris le même travail au point de vue chrétien. Comme M. Lévêque, comme M. Théophile Gautier, le Père Cahour est épris des beautés de l'art, et ces trois hommes, si différents d'origine, de profession et de caractère, ont pu se rencontrer parfois au musée du Louvre, en face de quelque chef-d'œuvre de peinture et de sculpture. Ce culte du beau ne surprend point chez un Jésuite. Ces messieurs du *Radical* n'en reviendraient pas, s'ils venaient à l'apprendre. Rien de plus naturel cependant. Depuis le P André et l'abbé Lanzi, les Jésuites sont coutumiers du fait, et le P. Cahour ne

s'écarte point en cela des traditions de la Compagnie. Quel est donc le principe du nouveau traité d'esthétique des *Etudes?* L'idéal et la philosophie de M. Lévêque sont l'idéal et la philosophie de Platon. On peut monter plus haut. C'est par l'Évangile qu'il faut éclairer les mystères de l'art. Saint Augustin achève ce que Platon a commencé. Dante est plus grand qu'Homère et Virgile, parce que le chantre de Béatrix s'inspire de Moïse et des prophètes. Le Parnasse a deux sommets : Platon nous a montré le premier ; la Foi seule nous permet d'atteindre le second.

— Les quarante-cinq tableaux d'Eustache Lesueur, le Raphaël français, sont de retour au Louvre, de leur voyage forcé à Brest. Malheureusement, un des plus considérables et des plus beaux, la Prédication de saint Paul à Ephèse, pendant laquelle les Gentils eux-mêmes brûlent les mauvais livres de leur bibliothèque, se trouve dans un bien déplorable état : ce tableau peint sur toile, de 3 mètres 44 sur 3 mètres 28 centimètres, a été déchiré de haut en bas, dans trois endroits. Il fut payé 400 livres à l'artiste, et offert en 1649, au chapitre de Notre-Dame, par Philippe Renault et Gilles Grévon, au nom des orfévres de la capitale qui, tous les ans, le 1er mai, offraient un tableau à la cathérale de Paris, sous le nom de *Mai*. Cette belle page de notre grand maître devra être rentoilée et restaurée.

— Notre excellent ami et collaborateur, M. Jouve, doyen du Chapitre de Valence, vient de mourir à la suite d'une longue maladie. C'était un homme distingué comme érudit, archéologue et musicien. Il était membre de plusieurs sociétés savantes et a publié successivement de nombreuses études scientifiques, littéraires, artistiques. Travailleur infatigable, il menait de front presque toujours plusieurs œuvres à la fois. Mais l'objet de ses préférences, c'était l'art dans toutes ses manifestations. Il avait fait éditer par l'abbé Migne un *Dictionnaire d'esthétique chrétienne* qui fut très-remarqué. Passionné pour la musique, il ne se contenta pas de se familiariser avec les règles de l'harmonie, il voulut en faire l'application et, en 1842, produisit deux messes qui eurent beaucoup de succès, même à Munich et à Paris. L'abbé Jouve s'était créé par ses travaux de nombreuses relations ; tous ceux qui l'ont connu le regretteront vivement, parce qu'il leur laisse moins encore le souvenir d'un esprit laborieux et docte que celui d'un ami sûr et dévoué. J. C.

TABLE DES ARTICLES

CONTENUS

DANS LE TOME QUATORZIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN.

AUBER (l'abbé). Mémoire sur le symbolisme des monuments religieux, 508.

— Démonologie monumentale, 576.

BARBIER DE MONTAULT. Iconographie des sibylles, 290, 326, 385.

— Tombeaux de la Renaissance à Rome, 617.

BARTHÉLEMY (Ed. de). Bibliographie, 84.

— Les pierres tombales de l'Eure, 130.

— Statistique monumentale du canton de Verzy, 342.

BARTOLINI (Mgr). Le temple de Salomon à Jérusalem, 217, 265, 321, 377, 433.

BÉRENGIER (Dom). Les îles de Lérins, 176.

CHAMARD (Dom). Quelques mots sur le symbolisme du nimbe et sur sainte Véronique, 497.

COCHET (l'abbé). L'Évêque d'Orkney et les commissaires écossais à Dieppe, 255.

— Sépultures chrétiennes trouvées à Saint-Ouen de Rouen, 445.

CORBLET (l'abbé J.). Origines de la Foi chrétienne dans les Gaules, 5.

— Bibliographie, 86, 146, 260, 485, 532.

— Chronique, 95, 149, 215, 261, 318, 373, 430, 534, 643.

— Les cercueils de plomb, 407.

— Les tombes en bronze de la cathédrale d'Amiens, 489, 537.

FREPPEL (Mgr). Discours prononcé au Congrès archéologique d'Angers, 479.

GAUTIER (L.). Histoire de la charité au XIIIe siècle, 591.

GRIMOUARD DE SAINT-LAURENT (le Cte). Du type du Christ dans l'Art chrétien, 46, 153, 228.

GUICHENÉ. Bibliographie, 641.

JOUVE (l'abbé). Impressions de voyage en Hollande, 78, 628.

LINAS (de). Le crucifix blasphématoire du Palatin, 97.

— Les armoiries du royaume de Hongrie, 530.

LOUIS DE GONZAGUE (le P.). Les madones de la Hongrie, 185.

LUCAS (Ch.) Quelques églises du Saint-Sépulcre, 248.

— Les églises circulaires d'Angleterre, 412, 464.

— Les tapisseries du Saint-Sépulcre de Paris, 527.

PARDIAC (l'abbé). Les cathédrales du Moyen-Age, 209.

POULBRIÈRE. Le portail de Beaulieu, 272, 358.

SCHMITT. Histoire de l'orgue, 138.

SOYEZ (E.). Voyages des flottes de Salomon et d'Hiram en Amérique, 633.

TABLE DES DESSINS

Agraves franques, 458.

Aire du temple de Salomon (planche du numéro de mai), 217

Cercueil de plomb — trouvé à Petham, 408 : — trouvé à la Bathière, 409 ; — de Liwes, 409 ; — d'Antoine de Boulainvilliers, 410.

Cercueils de pierre du XIe siècle, 452.

Cercueils mérovingiens, 456, 457.

Crucifix blasphématoire du Palatin (planche du numéro de mars) 97.

Peinture des catacombes, 65.

Plan du temple de Salomon (planche du numéro de juillet), 321.

Plans de la mosquée d'Omar et de la basilique de la Présentation (planche du numéro d'août), 377.

Portique de Salomon, au temple de Jérusalem (planche du numéro de juin), 265.

Têtes de Christ (planche du numéro de janvier), 48 ; (pl. du numéro d'avril), 135.

Tombe en bronze d'Evrard de Fouilloy (planche du numéro d'octobre), 489.

Tombe en bronze de Geoffroy d'Eu (planche du numéro de novembre),536.

Vase à eau bénite du XVe siècle, 447.

Vases francs, 457.

Vases funéraires du XIIIe siècle 449, 450.

TABLE ANALYTIQUE

DES MATIÈRES

CONTENUES DANS LE TOME QUATORZIÈME DE LA REVUE DE L'ART CHRÉTIEN [1].

A

ABBAYE. V. *Beauvais*, *Braine*, *Lérins*, *Ourscamps* et autres noms de lieux.
ABGARE, 154.
ACADÉMIE pontificale d'archéologie, 217.
ACHEIROPOIÈTES, 49, 160.
ACROSTICHE, 402.
ADAM DE CHAMBLY, 562.
AGNANI, 65.
AGRAFES franques, 458.
AIX, 293.
ALBERTONI, 619.
AMBROISE (S.), 430.
AMÉRIQUE connue des Hébreux, 633.
AMIENS, 5, 44, 327, 408, 489, 537, 557, 575.
ANE-DIEU, 99.
ANGERS, 479, 559.
ANIMAUX d'Ezéchiel, 499.
ANGLETERRE, 408, 470, 559.
ANNEAU épiscopal, 545.
ANTIQUITÉS romaines, 183.
ANVERS, 78.
APOLLON, 233.
Ara cœli, 393.
ARCHITECTES célèbres, 146.
ARCHITECTURE — anglaise, 422 ; — Hébraïque, 220 ; — phénicienne, 219 ; — portugaise, 318 ; — romane, 191.
ART chrétien, 46, 153, 228.
ARMOIRIES, 530.
ARVERNE (lac), 387.
AUBER (l'abbé), 485.
AUCH, 295.
AUXERRE, 327.
AVARICE, 359.
AVIGNON, 290, 293.

[1] Nous n'avons pas inséré dans cette table les noms des auteurs d'articles et de dessins ; ils sont imprimés d'une manière assez saillante, dans la première table, pour que nous ayons cru cette répétition inutile. — J. CORBLET.

B

Baconnes (Marne), 343.
Balbeck, 224.
Bamberg, 560.
Barraud (M.), 264, 299, 302, 309.
Basilique de la Présentation, 266, 380, 433.
Basiliques, 421.
Bazars, 441.
Beaulieu (Corrèze), 272, 358.
Beaumont-sur-Vesle, 344.
Beaupré, 560.
Beauvais, 299, 302, 560.
Becker (M.), 99.
Bénédictins, 176.
Besançon, 163.
Bête de l'Apocalyse, 588.
Bien (le) et le mal, 275.
Blumenthal, 135.
Boiseries sculptées, 298, 299, 301.
Bois-le-Duc, 82, 536.
Bologne, 250.
Bordeaux, 294.
Bosquet, 8, 16.
Bottari, 58.
Bourges, 561.
Braine, 561.
Bréda, 79.
Breslaw, 562.
Brindisi, 250.
Bruges, 400, 562.
Buisine (M.), 96.
Buonarotti, 59.

C

Cahier (le P.), 504.
Cambridge, 464.
Cannes, 178.
Caprais (S.), 198.
Cardevaque (M. de), 95.
Caricatures, 97, 126.
Castro (le cardinal de), son tombeau, 625.
Catacombes, 56, 64.
Cathédrales — d'Aix, 293; — d'Amiens, 537; — d'Auch, 295; — de Beauvais, 302; — de Comminges, 298. — Voir les noms de lieux, *Auxerre*, *Noyon*, etc.
Cathédrales du Moyen-Age, 209.
Caumont (M. de), 263, 553.
Cercueils — de plomb, 407; — du Moyen-Age, 452.
Chaalis, 462.
Chaires à prêcher, 96, 264.
Chalons-sur-Marne, 399.
Chambéry, 163.
Chamery, 344.
Champagne, 564.
Chamos, Dieu des Moabites, 151.
Charité, son histoire au XIIIe siècle, 591.
Chartres, 564.
Chateaux — de Chitry, 328; — de Dessais, 305.
Chigny, 345.
Chitry, 328.
Chollet (Jean), 560.
Christ, 46, 152, 283. Voyez *Type*.
Cimetière de Saint-Ouen de Rouen, 460.
Classification monumentale, 215.
Clavier de pédales, 139.
Clément (S.), 31.
Clermont-Ferrand, 336.
Cologne, 564.
Colombe (château de), 334.
Comité archéologique du Brabant, 216.
Comminges, 298.
Confréries de charité, 614.
Congrès archéologique, 479.
Corblet (l'abbé J.), 92, 152, 327, 340.
Corde (M.), 130.
Cornu (M.), 152.
Coupole, 282.
Courmelois, 345.
Courtaumont, 349.
Cracovie, 564.
Crapauds, 582.
Crépy-en-Valois, 564.
Crucifix blasphématoire du Palatin, 97.
Cuivre repoussé, 491.

D

Daniel dans la fosse aux lions, 276.
Dèce, 13, 37.
Découvertes archéologiques, 258, 460, 534, 643.
Demarsy (M. Arth.), 152.
Démonologie architecturale, 576.
Démons, 283.

DENIS (S.), 29.
DIACRES primitifs, 292.
DIDRON (M.), 339.
DIEPPE, 255.
Dies iræ, 404.
DINIZ (don), 319.
DIURNAL, 307.
DOGNÉE (M.), 262.
DORDRECHT, 630.
DRAGONS, 548, 580.
DRAPEAU de la France, 372.
DREUX, 317.
DUFOUR (M. Ch.), 6, 21, 42.
DUVAL (M.), 327, 553.

E

EDESSE, 153.
EGGER (M.), 263.
EGLISE (l'), son iconographie, 287.
EGLISES circulaires d'Angleterre, 412, 464; — du Saint-Sépulcre, 248; — Voyez les noms de lieux.
ENFER, 365.
EPHÈSE, 534.
EPITAPHES, 193. V. *Inscriptions*.
ESTHÉTIQUE, 646.
ESZTERGOM, 135.
EURE (dép. de l'), 130.
EVANGÉLISATION des Gaules, 5.
EVRARD de Fouilloy, 489, 537.
EVREUX, 564.

F

FERDINAND de Cordoue, 620.
FIRMIN (S.), 6, 42.
FLAVIUS JOSÈPHE, 322.
FLORENCE, 241.
FLOTTES de Salomon et d'Hiram, 633.
FONDERIE de verre, 66.
FONTE du bronze, 493.
FORTERESSE monastique, 200.
FOUILLES, 258, 645, 460.
FREPPEL (Mgr), discours, 479.
FRESQUES, 327.
FRUGÈRE (M. l'abbé), 583.

G

GARUCCI (le P.), 116, 123.
GALERIE de Salomon, 269.
GAND, 565.
GEBEIL, 225.
GÊNES, 168.
GEOFFROY d'Eu, 542.
GERBET (Mgr), 86.
GIOTTO, 236.
GNESSE (Pologne), 566.
GONZALVE de Veleta, 619.
GOURMANDISE, 361.
Graffiti, 101, 124.
GRAVURES, 334.
GRIMOUARD de Saint-Laurent (M. le comte), 497.

H

Hagiographie du diocèse d'Amiens, 92.
HALBERSTADT, 566.
HAUPT (M.), 99, 129.
HAUTECOMBE, 566.
HÉMORROISSE (l'), 53.
HÉRODE, 268.
HEURES — d'Anne de France, 306; — de Poitiers, 313; — d'Orléans, 316.
HIRAM, 225.
HOLLANDE, 78, 628.
HONESTE (S.), 32.
HONGRIE, 135, 530.
HONORAT (S.), 186.
HÔPITAUX, 595.
HÔTELS-DIEU, 599.

I

ICONOGRAPHIE. — Voyez *Démonologie*, *Enfer*, *Jugement dernier*, *Péchés capitaux*, *Sibylles*, *Symbolisme*, etc.
IMAGES de Notre-Seigneur, 57, 165. — Voyez *Christ*, *Crucifix*, etc.
INSCRIPTIONS, 124, 183, 201, 207, 394, 542, 546, 552.
INSTRUMENTS de la Passion, 84.
Isus, 435.

J

JABLONSKI, 57.
JEAN, enfant de S. Louis, 571.
JÉRUSALEM, 217, 265, 321, 377, 427, 433, 535, 633.
JOSEPH d'Arimathie (S.), 501.
JOSUÉ, 431.

JOURDAIN et DUVAL (MM), 327.
JOUVE (M.), 647.
JUGEMENT dernier, 363.

L

LA CHAPELLE-TAILLEFER, 564.
LADOUE (M. de), 86.
LA JOIE (Morbihan), 566.
LANGUE Quichua, 634.
LAON, 96.
LAURENT (S.), 12.
LEBŒUF (l'abbé), 376.
LE MANS, 566.
LE MIRE (Alphonse), 557.
LENORMANT (M. F.), 123.
LÉPREUX, 599, 608.
LE PUY, 567.
LÉRINS (îles de), 176, 185.
LE VAVASSEUR (M.), 260.
LIÈGE, 567.
LINAS (M. Ch. de), 152.
LIONS, 547.
LITTLE-MAPLESTED, 475.
LIVRES d'Heures, 309.
LONDRES, 470, 567.
LUBECK, 567.
LUCAS (M. Ch.), 146, 318, 643.
LUCQUES, 51.
LUDES, 346.
LUXURE, 359.

M

MACEDA, 7, 26.
MADONES, 135.
MAGDEBOURG en Saxe, 567.
MAILLY (Marne), 346.
MAISONS-DIEU, 598.
MALADRERIES, 599.
MALVEZZI, son tombeau, 620.
MARBRES, 641.
MARCOUSSY, 567.
MARIE, 286.
MARSEILLE, 337.
MAURY (M. Alfr.), 503.
MÉDAILLES, 67.
MER-MORTE, 150.
MERSEBOURG, 567.
MESA, fils de Moab, 150.
MICHEL-ANGE, 244.
MICHIELS (M. Alph.), 151.
MILAN, 430.
MINIATURES, 308. — Voyez *Diurnal, Heures, Livre d'heures*.
MISSEL de Juvénal des Ursins, 534.
MISTRAL (le), 179.
MONTALEMBERT (M. de), 95.
MONTBRÉ, 347.
MONTPELLIER, 336.
MORDRET (M.), 333.
MORIA (Mont), 221, 324, 377, 434.
MOSAÏQUES, 64, 96, 131.
MOSQUÉES, 222, 377.
MUSÉES — d'Avignon, 293; — du Louvre, 149; — de Nancy, 432; — de Province, 262. — Voyez *Clermont-Ferrand, Le Mans* et autres noms de lieux.

N

NICÉE, 157.
NICODÈME (S.), 50.
NIMBE, 496,
NORTHAMPTON, 468.
NOYON, 326, 568.

O

OMAR Ier, 222.
OPHIR, 634.
ORDRE — du Saint-Esprit, 605; — de Saint-Lazarre, 612.
ORGUE, son histoire, 138.
ORLÉANS, 316.
ORTEGA (Jean), son tombeau, 621.
OURSCAMPS, 568.

P

PADERBORN, 351.
PALMIERS miraculeux, 205.
PAMPELUNE, 24.
PANÉAS, 52.
PANTHÉON de Rome, 420.
PARIS, 149, 251, 527, 534, 568.
PARKER (M. H.), 532.
PASTEUR (Bon), 60.
PÉCHÉS capitaux, leur iconographie, 359.
PEINTURES, 151, 152, 334, 647.
PENDENTIFS, 326.
PETITES-LOGES (les), 346.
PHILIPPEVILLE, 96.

PIERRES tombales de l'Eure, 130.
PISCINE probatique, 442.
POÉSIE, 206.
POISSY, 569.
POITIERS, 313.
PONTS-DE-CÉ, 301.
Porta aurea, 437.
PORTAILS, 272, 358.
PORTRAITS au Moyen-Age, 549.
PRESBOURG, 135.
PROPHÈTES, 293.
PUISIEUX, 347.
PUITS — des âmes, 379 ; — Miraculeux, 199.

Q

QUENTIN (S.), 20.

R

RAPHAEL, 149, 243, 260, 389.
RÈGLE de sainte Marthe, 605.
REID, évêque d'Orkney, 255.
REIMS, 305.
RENAISSANCE, 617.
RENÉ d'Anjou, 307.
RICHARD (M. l'abbé), 5, 32.
RILLY-LA-MONTAGNE, 348.
ROCHETTE (M. Raoul), 58, 155, 236.
ROHAULT de Fleury (M.), 84.
ROME, 56, 64, 168, 396, 418, 570, 617.
ROSSI (M. de), 60, 102, 232, 319.
ROTENBURGER, 141.
ROTTERDAM, 628.
ROUEN, 445.
ROULEAUX des morts, 515.
ROVÈRE (Christophe et Jean de La), 617.

S

SACCHI (J.), son tombeau, 624.
SAINT-ANDÉOL (M. de), 215, 320.
SAINT-BASLE, 348.
SAINT-DENIS, 571.
SAINT des Saints (le), 323.
SAINT-GERMAIN-DES-PRÉS de Paris, 152.
SAINT-GILLES (abbaye de), 587.
SAINT-HONORAT (île), 132.
Saint Voult, 51,
SAINTE-MARGUERITE (île) 181, 185.
SAINTES-FACES, 47, 161, 239.
SAINTS-SÉPULCRES, 428, 464.
SALMON (M.), 5.
SALOMON, 221, 633.
SARCOPHAGES, 67, 454. — V. *Tombeaux*.
SATAN, 576.
SATURNIN (S.), 9, 25.
SCULPTURE du XIIIe siècle, 371.
SÉBASTIEN, 14.
SÉGOVIE, 249.
SEPT-SAULX, 350.
SÉPULTURES chrétiennes, 445.
SERMIERS, 349.
SFORZA (le cardinal), son tombeau, 622.
SIBYLLES, leur iconographie, 290, 326, 385.
SIGILLOGRAPHIE, 646.
SILEX taillés, 431.
SILLERY, 351.
SŒURS de Charité, 605.
STALLES, 296, 301.
STATISTIQUE monumentale du canton de Verzy, 342.
STATUES, 297.
SUAIRES (Saints), 162.
SYMBOLISME, 275, 485, 496, 508, 581.

T

TAPISSERIES, 375, 398, 432, 527.
TARCHISCH, 634.
TARQUIN le Superbe, 388.
TEMPLE de Salomon, 217, 365, 321, 377, 433.
TEMPLES — primitifs, 415 ; — ronds de la Grèce, 417.
TEMPLIERS, 426, 469.
TENTATION de N.-S., 280.
TEXIER (l'abbé), 554.
THOMAR (Portugal), 249.
THORON (M. de), 634.
THUISY, 353.
TIVOLI, 390, 419.
TOMBEAU de Josué, 431.
TOMBEAUX, 248 ; — de la Renaissance à Rome, 617.
TOMBES en métal, 489, 537.
TOULOUSE, 297.
TRAJAN, 43.
TRÉPAIL, 352.
TROYES, 573.

TURIN, 164, 172.
TYPE du Christ dans l'art chrétien, 46, 153, 228.
TYPHON, 100.
TYRNAW, 136.

U

UTRECHT, 80.

V

VASE à eau bénite, 447.
VASES funéraires, 449.
VALÉRIEN, 38.
VAUDREUIL (Eure), 410.
VEAU d'or, 219.
VÉRONIQUE (Ste), 158, 502.
VERTUS, 306, 390, 419.
VERZENAY, 353.
VERRIÈRES de Paris, 644.
VERZY (canton de), 342, 354.
VÊTEMENTS épiscopaux, 538.
VILLE-EN-SELVE, 355.
VILLENEUVE, 574.
VILLERS-ALLERAND, 335.
VILLERS-AUX-NŒUDS, 346.
VILLERS-MARMERY, 456.
VINCENNES, 533.
VIRGILE, 385.
VITRAUX peints, 295, 302, 305, 399.

W

WEZ, 356.

Y

YORK (le cardinal d'), son tombeau, 626.

Z

ZOROBABEL, 267.

Arras. — Typographie PLANQUE et Cie,
rue des Onze-Mille-Vierges.

Ouvrages adressés aux Bureaux de la Revue de l'Art chrétien ou au Directeur de ce Recueil.

ARBELLOT (l'abbé). Observations critiques à MM. Bourassé et Chevalier sur la légende de saint Austremoine. *Tours*, 1870, in-8°.

BIBLIOGRAPHIE normande. M. l'abbé Cochet : liste de ses ouvrages. In-8°, 1870.

COUSIN (Louis). Le monastère de Steneland. *Dunkerque*, 1870.

DEHAUT (le Dr). Manuel de médecine, d'hygiène, de chirurgie et de pharmacie domestique. 11e édition. *Paris*, 1870, in-18.

DESCRIPTION de l'horloge monumentale de la cathédrale de Beauvais conçue et exécutée par M. A.-L. Vérité, ingénieur civil à Beauvais. *Beauvais*, in-8°.

FROM the Procedings of the Society of Antiquaries. (Analyse du travail sur les confessionnaux du Moyen Age, publié par M. l'abbé Cochet, dans la *Revue de l'Art chrétien*.)

GOMART (Ch.). Essai historique sur la ville de Ribemont et son canton, ouvrage illustré d'un grand nombre de gravures et d'un plan de Ribemont. *Saint-Quentin*, 1869, in-8°.

HESSE (Al.). L'administration provinciale et communale en France et en Europe (1785-1870). *Amiens*, 1870, grand in-8° de 800 pp. (7 fr. 50.)

JUMEL (l'abbé). Monographies picardes : Davenescourt. *Amiens*, 1870, in-8°.

LADOUE (l'abbé de). Le dernier entretien de Mgr de Salinis avec l'empereur Napoléon III. *Auch*, 1871, in-8°.

LE GENTIL. Poésie symbolique du droit. *Arras*, Ve Rousseau-Leroy, 1870, in-8°. (Tiré à 25 exemplaires.)

LEJEUNE (Théophile). Monographies historiques et archéologiques de diverses localités du Hainaut. Tom. II et III. *Mons*, 1870, 2 vol. in-8°.

MULLER (l'abbé). Évangeliaire de la cathédrale de Noyon. *Noyon*, 1870, in-8°.

RICARD (l'abbé Ant.). Les nôces d'or de Pie IX. *Paris*, 1869, in-12.

SAINT-GENIS (Victor de). Les femmes d'autrefois : Jacqueline de Montbel. *Paris*, 1869, in-18.

SALMON (Ch.). De quelques contradictions de saint Grégoire de Tours au sujet de ses prédécesseurs. *Amiens*, 1870, in-8°.

AVIS IMPORTANT

Par suite de diverses circonstances et surtout de la guerre qui vient d'avoir lieu, la *Revue de l'Art chrétien* se trouve fort en retard. Plusieurs Revues de Paris, qui sont à peu près dans le même cas, ont pris le parti de sauter par-dessus un certain nombre de mois : nous supprimerons, nous, une année tout entière. Notre dernier numéro paru étant celui de mai 1870, la livraison actuelle lui fait suite sous la date de juin 1870-1871. Il est bien entendu que les abonnés ne payeront qu'une seule année au lieu de deux. Des mesures sont prises pour que désormais l'*Art chrétien* paraisse régulièrement chaque mois.

ARRAS : Typographie Ve Rousseau-Leroy.

GETTY CENTER LIBRARY